

Reconnaisances 1681 à 1690

Relevés par Yves LEMAIRE.

Reconnaisances 1681 : 99 pièces à Saint-Omer 4^E5/475 :

1) Reconnaissance (*Obligation*) N° 1 le 13/7/1681 : Mathias DUBOIS et Jean LEJOSNE ambedeux labours, le dit DUBOIS à Wismes et le dit LEJOSNE à Beaumetz ; doivent à Cornilles HARACHE marchand en ceste ville ; de vente d'une cavaille et d'un chariot.

Additif le 24/7/1681 : Nicolle DROUARE (DROWARE) femme à Jean LEJOSNE, s'oblige.

Additif le 30/7/1681 : Marie VIDOR femme à Mathias DUBOIS, s'oblige.

2) Reconnaissance N° 2 le 3/7/1681 : Jacques SEL(L)IER marchand en ceste ville, curateur aux biens vaccans par les trespas de Nicolas HANSCOTTE, vivant demt à Bayenghem lez Esperlecq, Jacqueline ALIAME sa femme, Jan COLIN baillly du dit lieu en son vivant et Tristan COUILLE, vivant demt à Helvinghem paroisse du dit Bayenghem, fils et her de Jan ; rente créée par les dits HANSCOTTE et sa femme, à la caution des dits COLIN, Tristan COUILLE et autres, au profit de Mrs Jan DANARY pbre pasteur de l'hospital de St Jan en ceste ville, le 23/12/1634 ; hipotecq le 23/3/1675. Au profit de Jan BIGAN vefvier de Jenne STOTECARNE, et icelle vefve de Francois DUVELIERS, iceluy nepveur et her de Mrs Jan DANARY, et au profit de Pierre DUVELIERS fils et her du dit Francois.

3) Reconnaissance N° 3 le 26/11/1681 : Louis BERTELOET de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Pierre DUBOIS, à son trespas marchand de bois à Mersuwa ; rente le 2/11/1624 par Josse DUBOIS labour à Westbécourt et Chrestienne MARISSAL sa femme, à la caution du dit Pierre DUBOIS, au profit du Sr Jacques DUQUESNOY Sr du Longprey, de ceste ville.

Au profit d'Antoine DENIS notte Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, ayant droit par transport des hers de feu Mrs Guillaume RICHEBE, quy en avoit droit des hers du dit Jacques DUQUESNOY.

4) Reconnaissance N° 4 le 27/5/1681 à Aire : Adrien DUPUCHE labourier à Ham et Anne LANGRE sa femme, icelle fille et her de Marcq et icelluy de feu Adrien son frère, vivant labourier à Ham ; le 30/6/1609 par Phles TRENQUANT, Jenne CARTON sa femme et autres, au profit de Bartholomy VAILLANT de Béthune ; recognoissance par le dit feu Adrien DELANGRE le 19/3/1625, et celle par le dit Marcq le 2/12/1643. Au profit de Jacques Bernard DE LIOT escuier Sr Deglegat, mary de Damlle Margueritte Anthoinette VALLIANT.

5) Reconnaissance N° 5 le 2/8/1681 : Damlle Anne DE MELDEMAN curatrice aux biens vaccans par le trespas de Pierre DE MELDEMAN son père grand, par acte donné des lieutenant gnal et hoes de fiefs de la chastelenie de Tournehem le 1^{er} du courant ; rente créée par Pierre MELDEMAN et Jenne BERTOULT sa femme, au profit de George DE NELLES escuier baillly de St Venan, par dvt baillly de la Srie d'Audrehem le 14/7/1607, reconnue par le dit Pierre MELDEMAN son père (!), au profit du dit DE NELLES le 4/5/1611. Au profit du Sr Baulduin CANIN de Zutkerque, son beau frère, ayant droit de Damlle Anne Marie DAUDENFORT vefve de Robert Fhois LE VASSEUR escuier Sr de Banbecques, ayante la garde noble des enfans qu'elle at retenu d'icelluy, et du Sr Claude Renetz DELAFOSSE son gendre, le 10/5 dernier.

6) Reconnaissance N° 6 le 27/4/1681 : Jacques CLEMENT brasseur à Zudkerque, curateur aux biens vaccans par le trespas de Léonard CAILLIEU ; arrentement par Phles DESGARDINS et Damlle Anne DUSAULTOIR, au dit CAILLIEU, une terre, le 3/1/1631 ; laquelle rente le feu Sr Jean DAUDENFORT et Damlle Marie DESGARDINS sa femme, en ont acquis le droit par transport le 17/6/1644. Au profit de la dite Damlle DESGARDINS.

7) Reconnaissance N° 7 le 27/8/1681 : Mathieu DESCOURTIEUX de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mrs Pierre DE COPPEHEM Sr de Berlettes ; le 28/1/1674 par feu Mrs Jan DE COPPEHEM Sr de La Nieppe, consr du Roy au baille de St Omer, son père, au profit de Mr Jan Louis HANON advocat au conseil d'Artois, du Sr Eustace Joseph HANON son frère, greffier du crime d'icelle ville et de leurs cohers de feu le Sr Jan HANON ; en laquelle rente le dit Sr de Berlettes, se seroit obligé coe caution du dit Sr de La Nieppe, son père, le 27/5/1675 ; rapport d'héritages donné des eschevins d'icelle ville le 26/7 en suivant. Au profit des dits Srs HANON et leurs cohers.

8) Reconnaissance N° 8 le 26/4/1681 : André DEPORTRE laboureur à « la Recousse » paroisse de Zuafque, fils et her de feu Jean, vivant laboureur à Noortdausques ; rente par Anthoine DESGRUGILIERS hoste et brasseur à Noortdausques et Magdelaine DURIETZ sa femme, à la caution de Guillaume DEPORTRE, père grand du dit comparant et Gérard OUTREQUIN, au profit de Damlle Anne WERBIER de ceste ville, le 5/1/1627 ; reconnaissance par le dit feu Jean DEPORTRE au profit de la dite Damlle WERBIER, le 15/7/1679 ; hypotecque le 14/1/1675. Au profit de Damoiselle Marie D'HAFFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSCHE, niépce et here de la dite damlle Anne WERBIER, de ceste ville.

9) Reconnaissance N° 9 le 25/2/1681 : Nicolas MONTACQUE (*MOENTACK*) fils Hubert et héritier d'iceluy, bg mre faiseur de batteaux au Haultpont ; rente créée par le dit Hubert MONTACQUE et Jacqueminne RAPE sa femme, le 27/3/1659 au profit du Sr Pierre DHAFFRINGUES. Au profit de vénérables personne Mrs Francois CASTIAN pbre chanoine de la cathédrale de St Omer, aiant acquis droit par transport du dit Sr Pierre D'HAFFRINGUES le 24/5/1675.

10) Reconnaissance (Descharge) N° 10 le 15/2/1681 :

Marie GRODEM vefve de Marcq COURTY, de Blendecque, elle auroit vendu à Mrs Jan BERTOU pbre pasteur d'Heuringhem, des terres par contrat du 1^{er} courant, deschargée de rentes, sauf des fonsières, se trouve une rente ancienne deub à l'église d'Euringhem ; elle at promis, et avecq elle Pierre FERMANTEL labourier à Euringhem, coe caution, de descharger le dit Sr pasteur.

- 11) Reconnaissance (Caution) N° 11 le 18/4/1681 à Aire : Jan BERTIN labour à Rebecque, comme Adrien BERTIN son frère, de Rebecque, auroit créée au profit de (barré : Jacques HANNOTTE exécuteur testamentaire de Pierre BAUDRY exécuteur testamentaire) de Jacques et Pierre MORONVAL enfans et hers de feu Jan, à Aire le 27/1/1670 ; comme le dit comparant voeut seconder le dit Adrien BERTIN son frère ; au profit du dit Pierre MORONVAL à marier, d'Aire, fils et her du dit feu Jan.
- 12) Reconnaissance N° 12 le 21/1/1681 : Jacques DUSOUCQS de Radinghem et Chrestienne DALLE sa femme, icelle cousine et here de Liévin LEROY, icelluy fils et her d'Antoine, quy fut fils et her de Valentin LEROY ; rente par le dit Valentin avecq Jenne CARRE sa femme, au profit de Vincent CARRE, par dvt baillly de la Srie de Radinghem le 4/12/1604. Au profit de Damlle Marie GUILLEMEIN vefve de Louys DEFFOSSE, icelle fille et here de Jenne WIDELAINE, quy en at acquis le droit par transport le 21/1/1654.
- 13) Reconnaissance N° 13 le 23/6/1681 : Jan FAYOLLE (*FAIOLLE*) laboureur à Coulomby, fils et her de Nicolas quy fut fils et her de Jan ; le 7/2/1615 par Jaspard et le dit Jan FAYOLLE, père grand du comparant, et Jan DUMONT tous de Coulomby, au profit de Mre Robert LE VASSEUR licentié es droit, baillly gnal et rceur de la Conté de Seninghem ; reconnue par le dit Nicolas et Guillebert FAYOLLE le 20/10/1666, au profit de Mre Jan DE COPPEHEN consr du Roy au bailliage de St Omer, frère et her de Pierre DE COPPEHEN, quy en at acquis le droit de Robert Francois LE VASSEUR escuier Sr de Bambecque et George Joseph LE VASSEUR escuier, son frère, enfans et hers du dit Mre Robert, le 29/12/1650, rattifié le 28/8/1651 ; hypotecque donnée des baillly de la terre et Sries de Coulomby et Chastelet le 10/11/1670. Au profit du Sr Chles DE PREILLES et Damlle Catherine Thérèse DE COPPEHEN sa femme, ayant acquis droit du dit Sr consr DE COPPEHEN son père.
- 14) Reconnaissance N° 14 le 4/12/1691 ! : Maistre Jacques PELLETIER advocat au conseil provincial d'Artois, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mre Eustache DECLATRE, vivant pbre en ceste ville ; le 12/10/1681 par le dit Mre Eustache DECLATRE, avoir promis aux Mère supérieure et religieuses du couvent de Nostre Dame du Soleil en ceste ville, une rente créée par Pierre DUMAGNIE laboureur à Bientques, au profit de Jean LOYSEL. Au profit des dites mère et religieuses du dit couvent.
- 15) Reconnaissance N° 15 le 19/10/1681 : Louis WINTREBERT joueur d'instrumens, Marie BOIDART sa femme, Phles, Jan et Jenne Margtte BOIDART dems à Esquerdes iceux BOIDART frères et sœurs, enfans et hers de Jacques et de Jenne BLOCQ, icelluy Jacques fils et her de Daniotte MARCHAND ; le 29/11/1628 par Michel BODART et la dite MARCHAND sa femme, à la caution de Josse BOIDART, au profit de Nicolas MARTEL et Antoinette CARPENTIER sa femme ; reconnues par les dits Jacques BOIDART et sa femme, au profit de Flour MARTEL bg mrchand en ceste ville, et consors hers des dits Nicolas MARTEL et sa femme, le 22/6/1664 ; hipotecque à Esquerdes le 30/3/1635. Au profit du dit MARTEL et consors.
- 16) Reconnaissance N° 16 le 28/10/1681 : Anthoine, Liévin et Guillemette THIBAUT frères et sœur, à marier, enfans de Liévin et hers d'icelluy, et de vivante Franchoise DELANNOY, dems à Inguehem ; rente par les dits Liévin THIBAUT et Fhoise DELANNOY leurs père et mère, à la caution de Jérôme DELANNOY, au profit d'Anthoine LEWITRE rechevreur gnal de la bourse commune de ceste ville, le 15/6/1641 ; hypotecque des baillly d'Inguehem le 17/6/1641 ; autre par le dit Jérôme DELANNOY, leur oncle, à la caution d'Adrien GUILLEMIN et Fhoise DELANNOY vefve de Simon BOUVART, au profit du dit LEWITRE, le 3/4/1639 ; hypotecque le 17/6/1641 ; et le dit Anthoine, en qualité de tuteur des enfans mineurs de Marie et Fhoise THIBAUT ses sœurs. Au profit de Sire Jean Bapte HENDRICQUE eschevin de ceste ville, mary de Damlle Marie Jacquelinne DESGRANGES, icelle fille du Sr Herman et de déffunte Damlle Jacquelinne LEWITRE, here d'icelle et du Sr Michel DUBOIS advocat à Lille, mary de Damlle Marie Jenne OEUILLIET, icelle petite fille et here du dit Sr Anthoine LEWITRE.
- 17) Reconnaissance N° 17 le 8/2/1681 à Fruges : Gilles DE BONNIER maieur à son tour de la ville et Comté de Fauquenberghes et Damlle Anne Marie MORONVAL sa femme ; Guislain TRIBOULET Sieur de La Motte, demt à Humiers, propriétaire des immoeubles affectés aux rentes cy après ; passé quelques années, les dits Sieur DE BONNIER et sa femme, auroient traicté et mis en cause le dit second comparant, au conseil d'Artois ; sentence par forme de transaction ; ... rente à Fruges le 16/11/1624 signé : LIOT et N. DE LA VERDURE et J. LE COMBE ; la 2^{de} le 23/11/1625 signé : LIOT et N. BUIRETTE et N. DE LA VERDURE ; la 3^{eme} le 20/1/1626 signé : LIOT, N. DE LA VERDURE et N. LIMOZIN ; la 1^{ere} par Nicolas VAS au profit de Pierre DE WANDONNE, père grand de la dite MORONVAL ; la 2^{de} au profit de Nicolas MORONVAL, père d'icelle comparante ; et la 3^{eme}, au profit du dit MORONVAL ; hypotecques données des officiers de la Seigneurie de La Motte le 23/2/1626 ; le dit Sieur Guislain TRIBOULET consent que les rentes soient exécutoires sur luy ; le dit Sieur de La Motte ne pourra demander aucune choses à Catherine DE WANDONNE, pour une terre en la Vallé de St Obin, affectée aus dites rentes.
- 18) Reconnaissance N° 18 le 15/2/1681 : Jean FAYOLLE labour à Coulomby, fils et her de Nicolas ; rente créée par Pierre BONNINGHES, Martin DELEHELLE et Jacques BAUWIN labours à Coulomby et Harlette, au profit d'Allard DESGARDINS, vivant admodiateur de la tre et Srie d'Acqwin et Damlle Jacquelinne DOLLE sa femme, le 19/8/1631 ; rgnues par Guillebert et le dit Nicolas FAYOLLE, en qualité d'enfans et hers de Jean, quy estoit fils et her de Jaspard, au profit de Damlle Marie DESGARDINS, vivant vefve du Sr Jean DAUDENFORT, le 15/7/1665. Au profit de la dite Damlle DESGARDINS.
- 19) Reconnaissance N° 19 le 12/10/1681 : Mre Eustache DECLATRE pbre à Renty, fils et her de Mre Simon et Damlle Franchoise LOYSEL ; le 22/10/1660 contrat par les dits Sr et Damlle, ses père et mère et les mère Supérieure, mère marthe et discrètes du couvent de Nre Dame du Solleil, touchant le dot de Sœur Angelinne DECLATRE sa sœur, appelée au monde Catherine, religieuse au dit couvent ; ses père et mère de maintenir les rentes créée par Pierre DEMAGNIEZ labour à Bienecques paroisse de Pihem et Péronne VASSEUR sa femme, au profit de Jean LOYSEL, père de la dite Damlle sa mère. Aux mère, religieuses du dit couvent.
- 20) Reconnaissance N° 20 le 26/5/1681 : Sr Frédéricque GOURDIN curateur aux biens vaccans par le trespas de Charles HENDRICQ, vivant fils et her d'Herman ; rente créée par le dit Herman HENDRICQ au profit de Sire Inglebert VANDENBOSQUE eschevin de ceste ville et Damlle Marie D'HAFFRINGUES sa femme, passée le 21/6/1659, de la quelle est oppignorée une rente créée par Messieurs, mayeur et eschevins de ceste ville, au profit de feu Herman HENDRICQ, père du dit Herman, et Damlle Jenne D'HAFFRINGUES sa femme, passée le 17/11/1636 et assignée sur l'impost des brais d'icelle. Au profit de la dite Damlle Marie D'HAFFRINGUES vefve du dit Sr VANDENBOSQUE.

- 21) Reconnaissance N° 21 le 28/4/1681 : Francois LOIZEL mre boullingier en ceste ville et Jenne BRICE sa femme, icelle mère et tutrice de Jenne GRISEL qu'elle olt de Jan GRISEL son 1^{er} mary, duquel icelle Jenne est héritière et iceluy Jan, fils et her de Pierre et Martinne FOURDIN ; rente par les dits Pierre GRISEL et Martinne FOURDIN sa femme, au profit de Mre Nicolas TAFFIN escuier Sr du Hocquet, le 2/3/1652 ; hipotecq donnée des grand bailly du Marquisat de Renty le 12 des mois et an. Au profit de Noble et vénérable psonne Jan Francois TAFFIN pbre chanoine de la cathédralle et official de St Omer, frère et her de Pierre, quy estoit fils et her du dit Mre Nicolas.
- 22) Reconnaissance N° 22 le 6/12/1681 : Francois CARON Sr du Long Prey, demt à Seningham, fils et her de Jacques ; rente créée par Guislain DE HANICOT bailly de Cocove, à la caution du dit Jacques CARON et Damlle Marie DE HANICOT sa femme, au profit de Cornilles MICHIELS bg marchant en ceste ville, le 3/7/1637. au profit de l'exécution testamentaire de feu, vénérable psonne Jacques MICHIELS pbre chanoine, en son vivant de la cathédralle de St Omer ;
... de payer à Susanne FLAIOLLET jf en ceste ville, légataire des cours d'icelle rente, du dit Sr chanoine, par son testament.
- 23) Reconnaissance N° 23 le 3/3/1691 ! : Gérard et Jean PICQUET de Watterdal paroisse de Seningham, Antoine TELLIER de Seningham, Jenne PICQUET sa femme, Jacques CHRESTIEN de Quelmes, Louise PICQUET sa femme, Jean FAIOLLE de Coulomby, Marie PICQUET sa femme et Nicolas CHRESTIEN de Coulomby, Magdelaine PICQUET sa femme, les dits PICQUET héritiers de Jérôme leur père ; rente créée au profit de Damlle Marie DESGARDINS vefve de Jean DAUDENFORT, vivant Sr de Rabodingue, par Francois et Jérôme PICQUET, le 31/7/1680. Au profit de la dite Damlle.
- 24) Reconnaissance N° 24 le 15/11/1680 ! : Antoine MARLIER mre marissal à Térouanne et Jenne WAVRANS sa femme ; ils auroient rataict certain bien scitué à Reclingham, vendu par Francois WAVRANS, frère de la dite Jenne, par contrat devant les gens de loix des Sries de Reclingham et autres, le 12/7/1679, le dit WAVRANS en qualité de père et tutteur de ses enfans, croiant la dite rataicte avoir esté faite en leur nom, mais par abus at esté couché en icelles rataicte, au profit des dits compans ; pour éviter à procès, ont recognu à proesme et lignagiére les dits enfans.
- 25) Reconnaissance N° 25 le 8/11/1681 :
Jean Bapte LEROY labour à Menca et Marie BEURAIN sa femme, iceluy LEROY fils et her de feux Mre Jean et Marie SURELLE ; rente créée par les dits Mre Jean LEROY et sa femme, avecq autres, au profit de Damlle Marie DAUSQUES vefve de Mre Simon OGIER, le 10/5/1616 ; la 2nde par Toussaint DEPOIX par dvt les gens de loy de la Srie du « Petit Crucifix » au dit Menca, le 26/7/1549 au profit d'Adrien HAUWEL ; la 3^{ème} le 9/12/1644 par la dite Marie SURELLE vefve du dit Mre Jean LEROY, au profit d'Anne LEROY vefve de Toussain DELATTRE ; le dit compant, héritier médiat de Jenne LEROY vefve du dit Toussaint DEPOIX.
Au profit de Jacques POCHEZ marchand boullengier en ceste ville et Catherine LABARRE sa femme, ayant acquis le droit d'icelles rentes.
- 26) Reconnaissance N° 26 le 30/9/1681 : Jan VINCENT et Jacques DUFUMIER de St Liévin, tutteurs de Francois, Marcq et Catherine DUFUMIER enfans et hers de Robert ; procès contre eux intenté par Engrand PIGACHE brasseur en ceste ville ; rente par le dit Robert DUFUMIER au profit du dit PIGACHE, le 8/2/1670. Au profit du dit PIGACHE.
- 27) Reconnaissance N° 27 le 6/9/1681 : Jacqueline BRICHE vefve de Nicolas PALFART, de Reclingham ; rente créée par Nicolas PALFART au profit de Pierre RACHINNE de ceste ville et Anne LEMAIRE sa femme, le 13/7/1669. Au profit de Jacques GOSSE mre cordonnier en ceste ville, vefve de la dite LEMAIRE.
- 28) Reconnaissance N° 28 le 6/8/1681 : Jacques NOEUDIN labour à Zwafque Gouvernement d'Ardres et Jenne BOUCHER sa femme, et coe tuteur de Jan NOEUDIN son fils, petit fils et her de Phles ; le 5/3/1633 et autres par dvt bailly de la terre et Srie de Noeuf rue le 22/11/1600, les 1^{eres} par Phles NOEUDIN et Anne DEVULDER sa femme, au profit de Chles PILE ; autres par Pierre DEVOEULDRE et Marguerite DE BERSACQUES sa femme, au profit d'Antoine PETIT.
Au profit du Sr André HARACHE bg rentier en ceste ville, fils et her de George, et ayant acquis le droit ar transport de la 2nde.
- 29) Reconnaissance N° 29 le 7/12/1681 : Jan Bapte BOCQUILLION bg porteur au sacq en ceste ville et Liévine LANVIN sa femme, icelle fille et here de Jacques ; le 31/5/1669 par le dit feu Jacques LANVIN au profit de Damlle Marie Marguerite Thérèse HENDRICQ jf à marier de ceste ville. Au profit de la dite Damlle.
- 30) Reconnaissance N° 30 le 19/4/1681 : Sr Antoine DE HAN(N)ON (*en marge* : se disant) escuier, demt à Waudringhem ; rente par Damlle Marie LEVRAY vefve de Gabriel DE HANON, vivant Sr de Le Hedde et Omer DE HANON son fils Sr de La Motte, au profit du Sr Herman DESGRANGES et Damlle Jacqueline LEWITTRE sa femme, le 23/5/1661 ; hipotecq le 2/3/1662. Au profit du dit Sieur Herman DESGRANGES.
- 31) Reconnaissance N° 31 le 9/12/1681 : Michel AERNOUDTS labour à Craywicq chlennie de Bourbourcg, mary d'Anne Marie DELAFOLLIE, icelle fille et here de feu Barbe DE TURCK ; le 6/4/1669 et 9/5/1676 par Guillaume DELAFOLIE de Blancappel et la dicte DE TURCK sa femme, au profit du Sr Jacques LEGRAND bailly des ville et Comté d'Arcques, agissant au nom des mère et rgieuses du couvent de la Magdelaine, dictes repenties en la ville de St Omer. Au profit d'icelluy couvent.
- 32) Reconnaissance N° 32 le 8/7/1681 : Jan DEBEGLE (*DEBEGGHEL*) ancien conestable du Hautpond, exécuteur testament de feu Pierre ERNOUT, vivant blanchisseur ; rente créée par le dit feu Pierre ERNOUT et Jenne EVERARD sa femme, au profit de Marand BERNARD et Marie LANGHE sa femme, le 23/2/1679. Au profit des dits BERNARD et sa femme.
- 33) Reconnaissance N° 33 le 25/7/1681 : Jan DANIEL hostelin à Mercq St Liévin, propriétaire du manoir affecté par hipotecq à la rente cy après ; rente créée par Robert DOSTOVE, vivant demt à Mercq, au profit de Guillaume PAYEN bg marchand en ceste ville, le 14/3/1570 ; hipotecq à Mercq le 13/7/1571 ; condamnation à la charge de Jan PRUVOST, au profit de Pierre DARREST le 13/1/1609 ; autre à la charge d'Antoine PRUVOST et ses consors, héritiers du dit feu Jan, au profit que dessus le 13/3/1635.
Au profit du Sr Louis Cornilles KIECKENS de ceste ville et Damlle Claire Louise PEPLU sa femme, fille et here de Pierre, quy at acquis par transport de Mre Denis Francois DARREST licentié es droix, fils et her de feu Sire Jacques, vivant eschevin de ceste ville, et iceluy fils et her de Marie PAYEN quy fut fille et here du dit Guillaume, le 16/11/1663.

- 34) Reconnaissance N° 34 le 25/1/1681 : Chrestien DERNIS d'Esperlecques, fils et her de Marie PIERS ; rente par Charles DERNIS et la dite PIERS, ses père et mère, au profit de Pierre WATERLO labour à Esperlecques, le 5/1/1663. Au profit de Jenne NOEUX vefve du dit WATERLO, et des enfans et hers d'iceluy.
- 35) Reconnaissance N° 35 le 8/2/1681 : Chles VOLSPETTE frère et her d'André et de Jan VOLSPET, de Hallines, Jacques VOLSPETTE fils et her de Jacques, quy fut frère et her des dits feuz André et Jan VOLSPET, de Théroouanne, André BOLLART fils de Michielle VOLSPET de Moulle et Oudart MANIER mary de Marie BOLLART, sœur du dit André BOLLART, iceux BOLLART nepveu et niépce et hers des dits André et Jan VOLSPET, dems à Moulle ; le 16/2/1648 par les dits feuz André et Jan VOLSPET, au profit du collège de la compagnie de Jésus à St Omer. Au profit de Sire Francois DUVAL licen es droix, Sr de La Pierre, eschevin juré au conseil d'icelle ville et Damlle Catherine PIGOUCÉ sa femme, ayans acquis le droit par moyen d'icelle rente.
- 36) Reconnaissance N° 36 le 8/3/1681 : Anthoine STERCKEMAN labour à Merckeghem Chlnie de Bourbourg, mary de Marie DEBERRE, fille et here de feuz Bernard et Marie CARDOCQ ; rente en « langue flamende » par dvt bailly de Merckeghem, au profit de Sire Louis WISSERIS et Damlle Marie Magne CORDE sa femme, le 26/1/1663, signé : J. FAILLE. Au profit de la dite Damlle Marie Magne CORDE vefve du dit Sr DE WISSERIS.
- 37) Reconnaissance N° 37 le 5/2/1681 : Nicolas DESENNE hostelain demt à « l'Empereur » au Haultpont et Magdelaine DURANT sa femme ; par la dite DURANT lors vefve de Louis MONROY, avoir promis payer à Sire Martin MORIENCOURT eschevin et marchand brasseur en ceste ville, le 3/6/1678. Au dit Sr MORIENCOURT.
- 38) Reconnaissance N° 38 le 24/2/1681 : Jean LEFEBVRE mannouvrier à Arcques, fils et her de Jean et de vivante Catherine DELEBECQ ; rente par ses père et mère au profit de Fhois LE PETIT marchand orphébvre, lors mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville, décédé eschevin à son tour d'icelle et Damlle Marie Margte CASTIAN sa femme, le 21/3/1663 ; hypotecque à Vaudringhem le 6/4/1663 ; autre le 30/1/1662, hipotecque à Vaudringhem le 3/2/1662. Au profit de Damlle Catherine Thérèse LE PETIT fille et here des dits feuz.
- 39) Reconnaissance N° 39 le 18/4/1681 : Phles TASSART de ceste ville, curateur aux biens vaccans par les tspas de Liévin LAGACHE marchand eschopier et Marie LETEN ? sa femme ; rente à Fressin le 11/2/1630 par les dits LAGACHE et sa femme, au profit d'Adrien TAVERNE. Au profit du Sr Denis Francois JOETS jh à marier, fils et her de Damlle Jenne Hélaine TAVERNE.
- 40) Reconnaissance N° 40 le 21/1/1681 : Jean DAELMAN jardinier à Bruges, de pnt à St Omer, et comme procur espécial de Margtte LEROY sa femme, par acte passé par dvt Jean Cornille ROELOF licentié es loix et notaire à Bruge ; rente créée par Charles LEROY, dont la dite Margtte LEROY est fille et here, Isabeau HAMY vefve de Wallerand LESPIGNOY, à la caution de Phles DE ST JEAN, au profit d'Anne LEROY vefve en dernières nopces de Toussain DELATTRE, le 26/11/1662, signé : CAMPAIGNE ; autre rente passée par dvt les gens de loy de la Srie du « Petit Crucifix » à Menca, par Toussain DEPOIX le 26/7/1559, reconnue par le dit Charles LEROY et Jean Bapte LEROY, à Aire le 15/6/1663 ; autre rente créée par Marie SURELLE vefve de Mre Jean LEROY, Hector DELESCLOSE, Charles LEROY avecq autres, au profit de Damlle Marie MATISSART vefve de Fhois DUTHUILLOY, le 24/12/1640 ; autre rente par la dite Marie SURELLE au profit de la dite Anne LEROY, le 9/12/1644, signé : LOSVELDE, reconnue par les dits Charles et Jean Bapte LEROY ; rente créée par Mre Jean LEROY et Marie SURELLE sa femme, au profit de Damlle Marie DAUSQUE vefve de Mre Simon OGIER, le 10/5/1616, reconnue par les dits Charles et Jean Bapte LEROY le 1/10/1659. Au profit de Jacques PAUCHEZ marchand boulangier en ceste ville et Catherine LABARRE sa femme, ayant acquis le droit des dites rentes, excepté une 5éme partie que touche et compéte aux enfans de feu Francois LABARRE procréés avecq Marie Jenne JOMART.
- 41) Reconnaissance N° 41 le 30/5/1681 : (*abimé ; taché*) Jan DEBLOCQ curateur aux biens vaccans par le trespas d'Antoine MICHIELS, vivant greffier du livre des orphelins de ceste ville ; rente par Damlle Margueritte DE BON..RD vefve d'Allard OGIER, à la caution d'Antoine MICHIELS, au profit de Simon, Allard, Jean et Chrestienne ? OGIER, par devant eschevins le 6/1/1600. Au profit du Sr Allexandre PRUVOST licentié en médecine en ceste ville, Damlle Allexandrine OGIER sa femme et autres ses cohers de Francois OGIER, qu'estoit germain et her d'Allard OGIER.
- 42) Reconnaissance N° 42 le 1/5/1681 : Jacques GRARE de St Omer, curateur aux biens vaccans par le trespas de Damlle Claire DERMIN Damlle de Fontaines lez Herman ; par devant bailly du dit Fontaines le 3/7/1587 par Noble Homme Jean DE RICQUELIN Seigr et Vicomte du dit Fontaines, rente au profit d'Anthoine DUHAULTOY ; reconnue le 21/2/1592 par Damlle Anne RICQUELIN, sœur et here du dit Jean ; depuis déclarées sur Henry D'ERMIN fils d'icelle Damlle Anne DE RICQUELIN ; reconnue par Jean DHERMIN fils du dit Henry, au profit des Dame prieure et religieuses du couvent de La Thieuoloie an la ville d'Arras ; reconnue par la dite Damlle Claire DERMIN au profit de Mre Jacq Bertin HAVERLOIX Sr d'Enzelles, advocat au conseil d'Artois, cessionnaire des dites Dames de La Thieuoloie, par lettres du 13/12/1680. Au profit du dit Mre Jacques Bertin HAVERLOIX.
- 43) Reconnaissance N° 43 le 10/6/1681 : Jan DERODDE de Fauquembergue, curateur aux biens vaccans par le trespas de Mre Pierre COUSIN, vivant pbre curé de Renty ; ordonnance rendu au préjudice du dit feu COUSIN, par laquelle il estoit obligé de payer à Everard LERYS, pour les causes au conseil d'Artois le 25/1/1669. Au profit du dit LERYS.
- 44) Reconnaissance N° 44 le 11/5/1681 : Simon ROUY labour à Longuenesse, mary de Margtte FOSSE, par avant vefve d'Anthoine LEBRUN ; le 6/5/1679 par la dite Margueritte FOSSE, avoit prins à tiltre de ferme et louage du Sr Phles Eustace DELATTRE Sr de Le Loe et Damlles Ignace Anthoinette et Marie Catherine DELATTRE, frère et sœurs germains, des terres. Au profit des dits Sr et Damlles DELATTRE.
- 45) Reconnaissance N° 45 le 29/10/1681 : Nicolas LECAT curateur aux biens vaccans par les trespas de George BRICE et Marie BONNET sa femme ; rente par les dits BRICE et sa femme, au profit de Damlle Jacqueline DHAFFRINGUES, le 22/3/1623. Au profit du Sr Jan baptiste HENDRIQ eschevin de ceste ville, aiant acquis droit par transport du Sr Claude LEROY mary de Damlle Anne DHAFFRINGUES, et pour Damlle Tèrese DHAFFRINGUES sa sœur, de Guillaume DUTHIL marchand à Ippe et de Jacques HAMROTIN mary de Marie Françoise DESCRIVER, fille et here de Jenne VILLAIN, iceux DUTHIL et VILAIN cousin et cousine germaine du costé paternel de Damlle Anne DUTHIL, et les dits DHAFFRINGUES cousines germaines de la dite Damlle Anne DUTHIL, du costé maternel, quy fut fille et here de la dite Damlle Jacqueline DHAFFRINGUES.

- 46) Reconnaissance N° 46 le 30/9/1681 : Jacques et Louys FERNAGU(T) frères et héritiers de Nicolas, quy fut fils et her de Jacques et iceluy frère et her de Mathieu FERNAGU, dems Jacques à Renescure et Louys à Aire ; procès intenté par Mrs Phles CUVELIER conseiller du Roy au bailliage de St Omer, Sr d'Isere et feue Damlle Antoinette AUBRON, niépce et here de Mrs Charles AUBRON, vivant pbre à St Omer ; rente créée par le dit feu Mathieu FERNAGU, avecq Charles DEZEURE et autres, le 23/4/1611 au profit du dit Mrs Charles AUBRON, duquel la dite Damlle Antoinette AUBRON en at esté héritière. Au profit des Srs Francois Hector, Phles Guislain, Augustin Vaast Antoine, Damlles Marie Thère, Marie Magdelaine, Barbe Dominicque et Jenne Berteine CUVELIER tous frères et sœurs, enfans et hers d'icelle feue Damlle AUBRON.
- 47) Reconnaissance N° 47 le 1/12/1681 « au chasteau de Lugy » (Notaires de Fruges ? : signés : BUIRETTE ; DUFLOS) : Oudart Lamoral DE LA BUICHERE (*DE LA BUISSIERE*) Seigneur de Gourgueson, demt en son chasteau à Lugy et Dame Marie Jacqueline DE WEZ, dite « de Guisnes » sa compaigne, niépce légataire et héritière de Damlle Marie Félix DE WALLEE, vivante Damlle de Lespinoy ; à St Omer le 30/3/1674 par la dite feue Damlle DE VALLEE au profit de vénérable psonne Mrs Jacques MICHIELS pbre et chanoine de la cathédrale de St Omer. Au profit de Damlle Marie MICHIELS fille vivante en célibat à St Omer, héritière du dit Sieur chanoine MICHIELS.
- 48) Reconnaissance N° 48 le 10/12/1681 : Sr Jacques WARIN vivant de ses moyens à Loobergues chastelenie de Bourbourg, occuppeur et propriétaire des immoeubles affectés à rente ; rente en langue flamende, par devant bailly de la Srie et Comté de Holcque le 23/1/1666 signé : N. CAILLIER, par Robert MORTIER, en qualité de procur espécial du Sr Gaspart SEGART et Damlle Marie GODTSCHALCK sa femme, par acte passé par devant Chles DEVOUCK notaire publicq à Dunckercke le 19/1/1666, au profit d'Anselme DEWITTE et Pétronelle VANDENBOSSCHE sa femme. Au profit de Jean DEWITTE connestable et marchand au Haupond de St Omer, fils unicq et héritier du dit Anselme. *Additif le 5/6/1688 : Jan DEWITTE marchand brasseur et connestable des faubourgs du Haultpont de ceste ville ; receu de Damlle Jacqueline PARISIS vefve du Sr Jacques WARIN.*
- 49) Reconnaissance N° 49 le 16/1/1681 : Francois NICOLE de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan DECQUERE ; rente par le dit DECQUERE et Jenne BONSAN sa femme, au profit de Damlle Marie BERGUEM vefve de Francois DESGRANGE, le 8/5/1630. Au profit du Sr Herman DESGRANGE rentier en ceste ville.
- 50) Reconnaissance N° 50 le 1/2/1681 : Philippe et Jan BODART joeunes hommes à marier, Jenne Margtte BODART jf à marier et Louys WINTREBERT labour à Esquerdes et Marie BODART sa femme, les dits BODART enfans et hers de Jacques et de Jenne BLOCQ, le dit Jacques fils et her de Daniotte Jenne MARCHAND vefve de Michel BODART ; le 29/7/1621 par le dit Michel BODART et Daniotte MARCHAND sa femme, au profit de Jacques BAYART ; reconnue par Marie BODART fille et here de la dite Daniotte MARCHAND, au profit de Jan OGIER mary de Damlle Margtte BAYART, fille et here du dit feu Jacques, le 12/3/1650 ; depuis par Jacques BODART et Jenne BLOCQ sa femme, le 25/10/1670. Au profit de Mrs Nicolas Arquembaude OGIER pbre en ceste ville, procureur espécial de Damlle Margtte BAYART vefve du dit Sire Jan OGIER, son fils.
- 51) Reconnaissance N° 51 le 17/1/1681 : Claude THELIER (*THIEULLIER*) de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jan VILLAIN décédé en icelle. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR à son tour eschevin d'icelle ville, procureur espéal de Fhois RETAINE fils et her d'Anthoine, icelluy cousin germain et her de Mrs Jean MARLY ; rente créée par Mrs Aumer LANGAGE pbre à Bergues St Winocq, au profit du dit Mrs Jean MARLY, le 7/10/1639.
- 52) Reconnaissance N° 52 le 28/2/1681 : Jacques GRARD (*GRARE*) de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Pierre MEUSNIER ; rente le 24/11/1677 par le dit MEUSNIER et Anthoinette SARADIN sa femme, au profit de Sire Francois MARCOTTE, à son tour eschevin de ceste ville, en qualité de tuteur de Marie Thérèse, Marie Josèphe et Marie Isabelle MARCOTTE enfans mineurs de feu Claude Dominicque, et procur espécial de Damlle Marie Jenne Dominicque, fille à marier et here du dit feu Claude Dominicq. Au profit du dit Sr MARCOTTE, en sa dite qualité.
- 53) Reconnaissance N° 53 le 7/3/1681 : Jean COLNE praticien en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Pierre DESGARDINS, vivant demt à Faulquembergues, par acte du jourd'huy ; rente par le dit DESGARDINS et Anne OBIN sa femme, au profit de Jean TAMPERE et Damlle Margte DESGARDINS, le 5/3/1649. Au profit de Jean TAMPERE marchand en ceste ville, fils et her des dits TAMPERE et Damlle DESGARDINS.
- 54) Reconnaissance N° 54 le 19/2/1681 : Nicolas (*DE*)LOZIER de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas d'Antoine LECRAS, vivant labourier à Aquin ; rente créée par Francoise MASQUELLE vefve d'Antoine LECRAS, au profit de Jan MACHEU et Damlle Margueritte LIBERT sa femme, le 11/5/1640 ; reconnu par Anthoine LECRAS, fils et her de la dite MASQUELLE le 18/12/1655 ; reconnue par Robert LE HAMBRE, petit fils et her de la dite MASQUELLE le 8/12/1662, au profit de Jacques MERLEN marchand drappier en ceste ville et Damlle Isabelle Claire MACHEUE sa femme, icelle fille et here des dits Jean et LIBERT ; hipotecque à Aquin le 29/7/1662. Au profit des enfans mineurs et hers des dits Jacques MERLEN et Damlle Isabelle Clair MACHUE.
- 55) Reconnaissance N° 55 le 27/1/1681 : Jacques COCQUEMPOT labourier à Wavrans, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jenne CADART ; rente par Bauduin MACQ cousturier et la dite CADART, au profit de Jacques GUILLEMIN le 14/8/1637. Au profit de Damlle Marie GUILLEMEN vefve de Louys DEFFOSSE, fille et here du dit Jacques.
- 56) Reconnaissance N° 56 le 6/2/1681 : Jacques ROBINS bg tanneur en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Guillaume DEMAES, vivant battelier à Houlle ; rente le 25/1/1631 par Nicolas LARDEUR d'Esperlecques et le dit Guillaume DEMAES et autres, au profit de Nicolas CLEMENT d'Esperlecques. Au profit d'Estienne DEPORTRE bg marchand tanneur en ceste ville, fils et her de Jenne VERCOUSTRE, à son trespas vefve du dit CLEMENT son mary.
- 57) Reconnaissance N° 57 le 15/7/1681 : Mrs Paul DARTOIS pbre pasteur de Tilcques, nepveur et her de Mrs Laurent PELET, vivant docteur praticquant en médecine ; le 15/4/1655 par le dit Sr PELET, pour « la bonne amour et affection » qu'il avoit et portoit à l'Abbaye et monastère des Dames rgeuses de Lostine, avoir ordonné que ses hers, à fournir une somme à la dite Abbaye ; ... la dot de Sœur Thérèse DARTOIS sa niépce ; à la volonté des dames Abbesses et rgeuses de la dite Abbaye.

58) Reconnaissance N° 58 le 30/3/1671 ! : Nicolas GAUET manouvrier à Esquerdes, fils et her de Jan GAUET, vivant manouvrier à Esquerdes, et comme propriétaire du manoir affecté à rente ; par dvt bailly et eschevins d'Esquerdes le 5/2/1629 par le dit feu Jan GAUET, arrentem de Francois SAGOT et Barbe LANSON, le dit manoir à Esquerdes.

Au proffit du Sr Guillaume DOLLE rentier en ceste ville, ayant droit par tspot du dit arrentement.

59) Reconnaissance N° 59 le 13/12/1681 : Josse VASSEUR laboureur à Recques et Marie EVERARD sa femme, fille et here de Guillaume, quy fut petit fils (barré : et héritier) maternel de Jan BASTON, vivant caron à Muncquenieurlet ; rente le 5/6/1632 par le dit Jan BASTON avecq Antoine et Nicolas BASTON ses fils, au proffit du Sr Guillaume DEVINCQ et Damlle Louise AUBRON sa femme ; hypotecque à Muncquenieurlet, appartient à l'Abbaye de Clermaretz le 19/9/1651. Au proffit de Mre Francois DESANOIX chirurgien en ceste ville, oncle et her du Sr Eloy DESANOIS, quy fut fils et her de Damlle Antoinette QUEREWALLE, cousine et here du dit DEVINCQ, et ce pour $\frac{3}{4}$, l'autre $\frac{1}{4}$ au proffit du Sr Nicolas LE SERGEANT et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, fille et here du Sr Antoine MICHIELS, et icelluy frère et her du Sr Nicolas, quy fut héritier en la dite rente du dit DEVINCQ.

60) Reconnaissance N° 60 le 22/3/1681 : Jan CADET bg marchand en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le tspot de Martin CALMON (barré : et Jossine HARTEBOLLE sa femme) ;

rente le 22/1/1624 par les dits Martin CALMON et sa femme, à la caution de Lambert CALMON et Péronne LEFER, père et mère du dit Martin, au proffit de Francois THIEULIER bg marchand brasseur et Damlle Antoinette TARTARE sa femme ; hypotecque le 2/6/1635.

Au proffit de Damlle Catherine Françoise LE THIEULIER vefve du Sr Guille BARDT, et petite fille et here de la dite Damlle TARTARE.

61) Reconnaissance N° 61 le 15/11/1681 : Francois VARLET bailly de Coubrone, demt à Racquinghem ;

la recognoissance par le Sr Jacques PELTIER fils et her de Massette MERLEN, vefve de Jacques PELTIER ; en qualité d'occupeur des tres affectées aux rentes ; le 7/12/1668 et le 19/1/1671 par Jan FAINE et Margte ANDRIEU sa femme, au proffit de la dite MERLEN vefve du dit PELTIER ; hypotecque des bailly de Blarengem sur Artois le 18/2/1671 et le 6/11 du dit an. Au proffit du dit PELTIER.

62) Reconnaissance N° 62 le 5/7/1681 : Jean JOLLY manouvrier à Delettes, mary de Jacqueline LEMAIRE, icelle fille et here de Jean et d'Anthoinette CODVELLE, à son trespas vefve du dit Jean ; rente par le dit Jean LEMAIRE et Margte PINGRENON sa femme, à la caution de Pasquier LEMAIRE, frère du dit Jean, au proffit de Jean DE WOORM rentier en ceste ville, le 22/1/1626 ; hypotecque des baillys de la Srie de Bouin, Upen d'Amont, d'Aval, de Delettes le 18/1/1641. Au proffit du Sr Jean Jacques VANDESTRAETEN rentier en ceste ville, ayant droit d'icelle rente du Sr Charles DE WORMES par lres du 25/7/1679.

63) Reconnaissance N° 63 le 21/12/1681 : Laurent LAMPS laboureur et Pétronelle LEPS sa femme, par avant vefve de Mathieu DECLATTRE, Mathieu DECLATTRE son fils, et héritier du dit feu, et pour Guillaume, Marie Pétronelle et Isabelle DECLATTRE ses frère et sœurs en bas age, Pierre BAUDEN émancipé, fils et her de Mathieu, et pour ses frères et sœurs, (barré : Fhois) Nicolas VERON curateur aux biens par le trespas de Fhois VERON, Jean VERCOUSTRE héritier de Gilles VERCOUSTRE son père, Lambert DE ST OMER tuteur de Mathieu, Jean Bapte et George VERCOUSTRE ses frères, enfans mineurs du dit feu Gilles, Charles DEVELDE et Jenne DEGRAVE sa femme, par avant vefve de Chles DELANNOY, tous dems à Houlle, sauf le dit DE ST OMER à (barré : Esperlecq) Bayengem ; rente le 15/7/1675 et le 4/9 du dit an, par Mathieu DECLATTRE, Mathieu BAUDEN, Francois VERROUS, Gilles VERCOUSTRE et Charles DELANNOY, au proffit de feu Sire Jean HENDERICQUE eschevin à son tour de ceste ville et vivante Damlle Anne CASTIAN sa femme. Au proffit de la dite Damlle Anne CASTIAN vefve du dit feu Syre Jean HENDERICQUE.

64) Reconnaissance N° 64 le 22/3/1681 : Françoise DOUILLET femme à Pierre THIRANT, hostelain au hameau d'Avroult ; lres par le dit THIRANT son mary, au proffit d'Engrand PIGACHE marchand brasseur en ceste ville, le 17/5 dernier. Au proffit du dit Sr PIGACHE.

65) Reconnaissance N° 65 le 11/1/1681 : Anthoine CADET de Wismes, vefvier de Marie BATAILLE, icelle fille et here de Jacques, et en qualité de père des enfans qu'il at retenu d'icelle, Jacques Franchois BATAILLE labour à Boidenghem, fils et her de Fhois, icelluy fils et her du dit Jacques, Jacques FREDERICQUE manouvrier à Boidenghem, Marie Jenne BATAILLE sa femme, icelle fille et here du dit Fhois fils du dit Jacques, Guillaume BOCQUET charpentier à Boidenghem et Marie BATAILLE sa femme, fille et here du dit Franchois ; rente par Anthoine LOMAN labour à Zudhove paroisse de Boidenghem et Jenne COCQUEREL sa femme, à la caution de Jacques BATAILLE bailly de Boidinghem et Anthoinette (barré : BATAILLE) LOMAN sa femme, au proffit de Nicolas DESGUARDINS labour à Quelmes, le 13/9/1633 ; hypotecque à Quelmes le 28/2/1636.

Au proffit de Mre Jean Frois DESGUARDINS pbre en ceste ville, fils et her d'Allard, icelluy Allard en ceste partye du dit Nicolas.

66) Reconnaissance N° 66 le 29/6/1681 : Jean et Jacques BOURSIER et Anthoine GODFROY tous d'Arcques, occupeurs des terres affectées à rente ; créée par Jean LEROY labour à Arcques, au proffit du Sr Jean Jacques VANDESTRATEN rentier en ceste ville, le 13/7/1670. Au proffit du dit Sr VANDESTRATEN.

67) Reconnaissance N° 67 le 20/12/1681 : Anne BUISSON vefve de Claude CARDINAL, et Jean VANDOL fils et her de Pierre et Gilliette BUISSON, de Lizel lez ceste ville ; rentes affectées sur leur maison et terres au dit Lizel.

Au proffit de Damlle Marie Fhoise MICHIELS vefve du Sire Pierre DELATTRE, vivant à son tour eschevin d'icelle ville, here du Sr Jacques MICHIELS, vivant chanoine de la cathédrale de St Omer.

68) Reconnaissance N° 68 le 5/12/1681 : Anthoine POTTEZ laboureur à Nielles lez Blecquin et Jenne DELHAYE sa femme, icelle fille et here de Jacques ; rente créée par le dit Jacques DELEHAYE, Martinne BECQUET sa femme, Jacques OGIER mayeur de Nielles et Bertin LINGLET fils Guilbert, au proffit de Mre Anthoine OBERT docteur en médecine et Damlle Isabeau GREBERT sa femme, le 28/6/1616 ; hypotecque des mayeur et eschevins de Nielles le 22/11/1616 ; recognoissance par Jacques LOUETTE curateur aux biens du dit Bertin LINGLET fils Guilbert, le 23/9/1661. Au proffit de Damlle Marie DESGUARDINS vefve du Sr Jean DAUDENFORT, de ceste ville, ayant droit de la moitié de la dite rente de Mre Fhois OBERT pbre, Charles ROBERTY escuier Sr d'Ocoche, tutteur des enfans mineurs de feuz le Sr de La Muraille et Damlle Isabelle OBERT sa femme, de Damle Marie Margte OBERT vefve du Sr Herman HENDRICQ, le 6/11 dernier.

69) Reconnaissance N° 69 le 22/6/1681 :

Gilles HANSOTTRE laboureur à Bayenghem lez Esperlecques, mary de Marie DEROEUDRE, fille et here de Jenne REGNIER, et Nicolas DEROEUDRE agé de 24 ans, jh à marier du dit lieu, fils et her de Marie REGNIER, icelles REGNIER sœurs, filles et heres de Jan ; le 21/4/1629 et 16/12/1634 par le dit feu REGNIER au proffit de Lambert DEMAES labour à Moncovre ; hipotecq le 30/10/1636. Au proffit de Gilles MAES fils et her de Mre Gilles, vivant advocat au conseil d'Artois, et de Damlle Anne Thérèse BOGART, fille et here de Damlle Jenne MAES, icelle fille et here, aussy bien que le dit Mre Gilles MAES son frère, du dit Lambert.

70) Reconnaissance N° 70 le 21/10/1681 :

George BACQUET bg chartier en ceste ville, propriétaire de la maison nommée « les Trois Pourcelets » scituée sur le grand marchié d'icelle ville, affectée à rente vers et au proffit des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis.

71) Reconnaissance N° 71 le 10/6/1681 : Jan CAROULLE de Crehem, héritier de Jan DEBOURS, vivant labour à Waverans, son grand oncle maternel ; le 13/3/1648 par le dit Jan DEBOURS, au proffit du couvent des FF. prescheurs en la ville de St Omer. Au proffit du dit couvent.

72) Reconnaissance N° 72 le 11/11/1681 : Jacques SEBAULT fils et her de Jan, de Samettes, occupeur propriétaire de la moitié de terres affectées à rente ; arrentemt par dvt les bailly de la Srie de Beaumont pour Messieurs les rgeux abbé et couvent de Clermaretz, le 2/4/1547 par Jan MOIFFET au proffit de Jan LEKETTRE argentier de St Omer ; procès contre luy intempté par Francois DUBROEUCQ d'Audruicq, ayant acquis le droict par transport de la dite rente ; rgance du dit feu Jean SEBAULT et autres le 2/4/1659.

A concurrence de la moitié, au proffit du dit Francois DUBROEUCQ.

Additif le 29/11/1681 : Jan DUBUIS mary de Michielle SEBAULT, fille et here de Jan, de Vaudringhem, occupeurs de la moitié des terres cy devant ; spécifié par lre de Jacques SEBAULT son beau frère. Au proffit de Francois DUBROEUCQ y dénommé.

73) Reconnaissance N° 73 le 27/7/1681 : Gabriel, Robert, Jacques et Simon CAPPELLE de Setques et Wisques, enfans et hers de Philippotte D'HALINNES quy fut fille et here de Gilles ;

le 17/2/1625 par le dit Gilles D'HALINNES au proffit d'Engrand TRONCQUET bg marchand en ceste ville.

Au proffit de Mre Oudart LAURENT gradué es droix et procur à St Omer, ayant acquis droit par transport de la dite rente.

74) Reconnaissance N° 74 le 22/12/1681 à Arras : Damlle Marie Magne BULART vefve du Sr Adrien DE PENANT, vivant grand bailly de Chocque et Michiel Fhois DE PENANT son fils, héritier du dit Adrien DE PENANT son père ;

procès à leur charge, intenté par Jenne HASE, Cristophe CORNIL et Jenne ROUSSEL sa femme.

Au proffit des dits CORNIL et sa femme ; une rente passée à St Omer le 10/1/1660, exécutoire sur les dits comparans.

75) Reconnaissance N° 75 le 7/11/1681 : Ambroise DUFAY fils et her de Nicolas, vivant labour à Clocquan paroisse de St Liévin ;

le 2/1/1632 par le dit Nicolas DUFAY, à la caution de Chles MARISSAL procur postulant es ville et baille de St Omer et d'Anthoe

BUCAILLE demt au Val paroisse de Thiembronne, au proffit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville ;

recognue par Pierre MONTHOIS labour au dit Clocquan et Marcq REVERY labour au dit lieu, mary de Mary MONTHOIS, le 30/11/1671.

Au proffit des manégliers de la dite église.

76) Reconnaissance N° 76 le 15/7/1681 : Phles Dominicque DE GRENET escuier Seigr de Blaringhem, maieur d'Aire, fils et her de Damlle Florence DE HAPPIOT, femme à son trespas de Dominicque DE GRENET escuier Seigr de Cohem ;

le 19/2/1672 par le dit Seigr de Cohem et la dite Damlle DHAPIOT sa compaigne, au proffit de Damlle Jenne LEFEBVRE.

Au proffit de Monsr DE MARGINA Seignr de Chaulne, conseiller du Roy, lieuten gnal civil et criminel es ville et baille de St Omer, mary de la dite Damlle LEFEBVRE ; le Sr compant, se constitue caution du dit Seigr de Cohem son père, pour autre rente créée par le dit Seigr de Cohem, au proffit du dit Sr DE MARGINA, passée le 27/11/1678.

77) Reconnaissance N° 77 le 29/7/1681 : Marie LIMOZIN (*LIMOISIN*) vefve d'Antoine QUINTIN, fils et her de Jan et Péronne BOUCQUELET, icelle BOUCQUELET niépce et here de feu Nicolas BOUCQUELET de ceste ville ; rente créée par Jan DELANNOY fils de Pierre et le dit Nicolas BOUCQUELET, au proffit de Mre Omer BROCCQUET licentié es droix, le 24/10/1619.

Au proffit de Damlle Marie CAUCHETEUR vefve du Sr Jan Baptiste DELATTRE, de ceste ville, fille et here de Sire Eugénne, quy estoit cousin et her de Damlle Jenne DESGARDINS, vivante vefve du dit BROCCQUET.

78) Reconnaissance N° 78 le 26/7/1681 : Francois LEGRAND mary de Marie DESPREY, Catherine DESPREY à marier et (barré : Gilles) Légier DUMONT d'Audunthun, iceluy DUMONT, père des enfans qu'il olt de Jenne DESPREY sa femme, et tutteur des enfans mineurs de Vincent DESPREY, les dits DESPREIZ héritiers de feu Marcq ; rente par Marcq PRUVOST cordonnier à Audinthon, au proffit de Jacqueline BELINGIER vefve de Simon DESPREY, le 11/12/1627 ; recognu par le dit feu Marcq le 17/7/1649.

Au proffit de Mre André MARCANT pbre curé de Journy, fils et her d'Anne ALHOY sa mère, quy fut fille et here d'Adrien ALHOY, icelluy héritier de Jacqueline BELLINGIER.

79) Reconnaissance N° 79 le 24/12/1681 : Jacques SCOT(T)E laboureur à Wirquin paroisse de Remilly, fils et her de Liévin SCOTE ; rente créée par le dit Liévin SCOTE au proffit de Nicolas BAYART laboureur à Wibedinghe paroisse de Wavrans, le 12/9/1629 ; hipotecque à Wirquin le 12/11 du dit an.

Au proffit de Mre Phles PARISIS advocat en ceste ville, fils et her de Damlle Barbe SAUWIN, quy fut sœur et here de feu George, ayante acquis le droit par transport du dit Nicolas BAYART le 17/12/1629 ; ratifficaon par Fhoise BAILLY femme du dit BAYART le 12/1/1630.

80) Reconnaissance N° 80 le 19/9/1681 : Francois BAERDT escr Sr de Gueldres, demt en ceste ville, fils et her de Jacques et de Damlle Jacqueline BLONDEL ; rente le 23/10/1610 par Pierre BLONDEL et Damlle Louise DE CROEUZE sa femme, au proffit de Simon BROCCQUET et Marcq DINOUART tutteurs d'Omer BROCCQUET ; hipotecque le 12/11 ensuivant ; recognue par le dit Sr Jacques BAERDT et la dite Damlle BLONDEL, icelle fille et here du dit Pierre, le 16/5/1659 au proffit du Sr Guillaume LE FRANCOIS consr pensionnaire de ceste ville, Damlle Jenne DHAFFRENGUES sa femme, le Sr Inghelbert VANDENBOSSCHE, à son tour eschevin de la dite ville et Damlle Marie DHAFFRENGUES, héritières de Damlle Jenne DESGARDINS quy fut femme à son trespas au dit Omer BROCCQUET.

Au proffit des dits Sr LE FRANCOIS et la dite Damlle Marie DHAFFRENGUES vefve du Sr VANDENBOSSCHE, les dits DHAFFRENGUES niépces et heres de Damlles Marie DHAFFRENGUES quy fut here de la dite Damlle Jenne DESGARDINS.

- 81) Reconnaissance N° 81 le 22/12/1681 : Jean DEVIN jardinier en ceste ville, propriétaire d'un jardin nommé « le Jardin des Bricqueteries », scitué à Seninghem, affecté à rente ; créée par Guillaume BEAURAIN et Anthoinette DUQUESNOY sa femme, au profit de Nicolas DEVAULX bg tonnelier en ceste ville, le 23/7/1605 ; rapport d'héritages le 18/1/1616.
Au profit du Sr Jean Bapte ROELS rcr en ceste ville, Damlle Jacqueline Thérèse DELAET sa femme et Damlle Marie Fhoise DELAET vefve du Sr Jean ANGARA, icelles Damlles DELAET filles et heres de Damlle Catherine DE NIEUWENHUYSE, quy fut sœur et here de Mr Gomaer, vivant pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, quy fut frère et her de Damlle Jacqueline BECU, fille et here de Michiel, quy at acquit droit du dit Nicolas DEVAULX.
- 82) Reconnaissance N° 82 le 19/9/1681 : Francois BAERDT escr Seignr de Gueldres, demt en cestte ville, fils et her de Jacques et Damlle Jacqueline BLONDEL ; le 30/12/1636 par Damlle Louise DELECREUSE vefve du Sr Pierre BLONDEL, Louis BLONDEL et la dite Damlle Jacqueline BLONDEL, ses enfans, au profit de Damlle Jacqueline LEPORCQ vefve d'Abraham DAENS notaire Royal ; reconnoissance par le dit Jacques BAERDT au profit du Sr Inghelbert VANDENBOSSCHE, le 1/9/1642 ; hipotecque le 31/1/1637 signé : MICHIELS. Au profit de Damlle Marie DHAFFRENGUES vefve du dit Sr VANDENBOSSCHE, à son tour eschevin et lieutenant de mayeur de ceste ville, iceluy Sr VANDENBOSSCHE nepveu et her de la dite Damlle LEPORCQ.
- 83) Reconnaissance N° 83 le 26/7/1681 : Jean DUVET fils de Francois, labour à Bavinchove chlnie de Cassel ; rente par le dit Fhois son père au profit du Sr Guillaume DESOMER marchand en ceste ville. Au profit du dit Sr DESOMER.
- 84) Reconnaissance N° 84 le 11/12/1681 à Aire : Mre Francois MOREL pbre en ceste ville d'Aire, fils et her de feu Jacques MOREL l'ainné ; à St Omer le 11/2/1634 par Jacques MOREL le joeusne, brasseur à Heseque et avecq luy le dit Jacques MOREL son père, du dit lieu, au profit de Jacques GUILLEMIN marchand à St Omer ; 2^{ndc} le 27/11/1634 par le dit Jacques MOREL son père, bailly de la terre et Srie de Heseque, et aussy père du dit Jacques MOREL le joeusne, au profit du dit GUILLEMIN. Au profit de Damlle Marie Marguerite GUILLEMIN vefve de Robert MARCOTTE, de St Omer, fille et here du dit feu Jacques GUILLEMIN.
- 85) Reconnaissance N° 85 le 12/5/1681 : Francois CALAR(T)(D) jh à marier, fils et her d'Anne LECIGNE, vefve en premières nopces de Jacques CALART, d'Arcques ; rente par la dite LECIGNE au profit de Damlle Jenne GUILLEMEIN vefve en dernières nopces de Charles VALIER, le 30/9/1676. Au profit de la dite Damlle GUILLEMEIN.
- 86) Reconnaissance N° 86 le 10/10/1681 : Pierre LAMBERT labourier à Zukerque, curateur aux biens vaccans après le trespas de Charles LAMBERT ; rente par le dit feu LAMBERT au profit de l'hospital de St Jan Bapte en ceste ville, le 31/1/1611. Au profit du dit hospital.
- 87) Reconnaissance N° 87 le 1/3/1681 : Pierre REIGNIER (l'ainné), Guillaume RENIER le joeusne et Pierre REGNIER le joeusne, Francois REGNIER, Pierre DUFAY et Marie REGNIER sa femme, dems à Westbécour, tous enfans et hers de Charlotte SCOTTE ; rentes créée par Jacques DAUSQUES labourier à Westbécourt et Jacquelinne DEBONINGUE sa femme, au profit de Jacquelinne OBERT vefve d'Antoine GANTIER, le 26/2/1586 ; ipotecque à Westbécour le 26/2/1604 ; 2^{ndc} créée par la dite Jacquelinne BAINGHEM (!!) au profit de Jenne GANTIER vefve d'Engrand DUFRESNE, le 8/8/1598 ; hypotecque le 29/7/1605 à Westbécour ; les dites 2 rentes recognues par Marand SCOTTEY et Marie BROUTEL sa femme, le 6/12/1607 ; les 3èmes par le dit Phles BROUTEL (?) au profit de Guillaume BROCQUET, le 28/4/1604, reconnue par Guillaume REGNIER et la dite déffuncte Charlotte SCOTTE, le 10/3/1661. Au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat et conseiller principal de ceste ville, mary de Damlle Jenne DHAFFRINGUE et Damlle Marie DHAFFRINGUE vefve de Sire Inglebert VANDEBOSQUE, à son trespas lieutenant de maieur d'icelle ville. *Additif le 26/5/1681: Gabriel DUVAL labourier à Westboucou et Jenne REGNIER sa femme, icelle fille et here de Charlotte SCOTTE ; après lecture des 3 rentes cy devant, par Pierre, Guillaume, Pierre le joe et Francois REGNIER frères, Pierre DUFAY et Marie REGNIER sa femme. Au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat et conseiller pnal de ceste ville, coe aiant espousé Damlle Jenne D'HAFRINGUES sa feue femme, et Damlle Marie D'HAFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSQUE, à son trespas lieutenant de mayeur d'icelle ville.*
- 88) Reconnaissance N° 88 le 29/3/1681 : Antoine, Liévin et Guillemette THIBAUT tous frères et sœur, enfans et hers de feu Liévin, d'Inguehem ; rente par Simon BOUVART, à la caution de Charles BOUVART, au profit du pourcat du vénérable St sacrement en l'église de Ste Aldegonde, le 4/3/1637 ; reconnue par le dit feu Liévin THIBAUT mary de Francoise DELANNOY, icelle au par avant vefve du dit feu Simon BOUVART, le 15/12/1644 au profit que dessus. Au profit du dit pourcat du vénérable St sacrement ; se rapporter es mains des Srs Augustin QUEVAL, Jan TAMPERE, Pierre GEUBLE et Michiel QUEVAL, tous présentemt administrateurs du dit pourcat.
- 89) Reconnaissance N° 89 le 20/7/1681 : Mathias BOUTOILLE mannouvrier à Wismes, fils et her de Jacques ; rente par Barbe CLACQUEBECQ au profit de Jacques GULLEMIN, vivant marchand en ceste ville, le 29/1/1626 ; hypotecque à Wismes le 7/10/1627 ; le dit feu Jacques BOUTOILLE, père du comparant, at recognu au profit du dit GUILLEMIN le 24/3/1634. Au profit de Mre Fédéricq GUILLEMIN pbre pasteur d'Inguehem fils et her du dit Jacques.
- 90) Reconnaissance N° 90 le 24/2/1681 : Maximilien DUHAMEL laboureur à Boidinghem et Francoise GOIDIN sa femme et Margtte PENIN vefve d'Alexandre GOEDIN, mère tuttrice de Louis, Jean Baptiste et Marie GOIDIN enffans qu'elle at retenu d'icelluy ; Jean GOIDIN auroit répartis aus dits Alexandre et Francoise GOIDIN ses enffans, les terres affectées à rente, les comparans occupeurs des dites terres ; rente créée par Guille GOIDIN, le dit Jean et Jean Anthoine ses enffans, au profit de Michel VERBEST et Cornilles BOCQUET sa femme, le 1/2/1636 ; hypotecque à Boidinghem le 23/1/1640. Au profit de Mre Guillaume VERBEST pbre légataire universel de Jacques son frère, quy en at acquis droict par transport des hoirs de la dite Cornille BOCQUET.
- 91) Reconnaissance N° 91 le 13/10/1681 : Sr Francois BUTZEL, de présent de St Omer, il auroit acquis des tres, manoir amazé de maison, grange et estable à Zudtkerque pays de Brédenarde, comme ayans appartenus à Damlle Marie Charlotte DE SINTOAN femme de Chles SKINZELT, par le Sr Andolphe BONSEM ensuite d'autorisation données de Messrs les advoués souverains de Furnenbacq, à l'effet de la vente de la cense pour acquiter les debtes des enffans mineurs du dit Sr DESKINZELL et de la dite SINTOAN ; rente créée par Damlle Francoise DE ROBINS vve d'André DE SINTOAN, à son trespas escuier Sr de Pongerville, demte à St Omer, au profit de Damlle Jenne LE LARDEUR prem vve de Pierre COOLS, homme d'arme des ordonnances de sa Maté et en dernières nopces d'Adrien HELLEBODE, le 2/5/1629 ; rgnues par Alexandre DE SINTOAN escuier Sr de Pongerville et la dite Marie Charlotte DE SINTOAN sa sœur, enffans et hers de la Damlle Francoise DE ROBINS, au profit du dit Sr COOLES, le 16/10/1631 ; mise de fait donnée des lieuten général et hommes du baille de St Omer le 3/7/1635 ; depuis transportée par le Sr Jacques DE PARIS le 16/11/1671, au profit de Sire Louis DE WOORM, vivant Rcr général des centiesmes d'Arthois. Au profit de Dominicque Hyacinte DE LA DIENNEE escuier Sr de Prérobes et Damlle Marie Angélique DE WORM sa femme, fille et here du dit Sr Louis DE WORM.

92) Reconnaissance N° 92 le 10/5/1681 : Jean LEFEBVRE laboureur à Acqwin, mary de Marie DUSAULTOIRE, fille et here de Francois et de Marie LAMBERT, icelle fille et here de Jean et Louise DUSAULTOIRE quy fut fille et here de Jean ;
rente par le dit Jean DUSAULTOIRE au proffit de Jacques DELENORT, et comme propriétaire des terres affectées à la dite rente.
Au proffit de Damlle Isabelle LESAGE fille et here de Mre Phles, vivant licentié es droits.

93) Reconnaissance N° 93 le 2/5/1681 : Martine MERLEN vefve d'Eustace ROLAND, de Salvecq paroisse de Wismes, fille et here d'Antoine, Péronne DELEHELLE vefve de Jan GAVERLO le jeusne, de Fourdebecq paroisse de Wavrans ;
rente le 14/2/1640 par le dit Antoine MERLEN et Jan GAVERLO le joe, au profit de Jacques MARCOTTE et Marie WILLEQUIN sa femme ; rgance de Nicolas LECACHE mary de Catherine MERLEN et le dit Eustache ROLAND mary de la dite Martine MERLEN, au profit de Jenne HAEZE vefve de Jan ROUSSEL, le 25/2/1669.
Au proffit de Cristophre CORNIL bg marchand en ceste ville et Marie ROUSSEL sa femme, fille et here de la dite Jenne DE HAEZE vve de Jan ROUSSEL, laquelle at droit par transport du dit Jacques MARCOTTE et Marie WILLEQUIN sa femme.

94) Reconnaissance N° 94 le 7/10/1681 :
Pierre CORBAUT bg marchand boucher en ceste ville, propriétaire de maison séant au devant de la boucherye, tenant à la maison nommé « la Soiette », affectée à rente anchienne deub aux tables des pauvres des esglises de Ste Aldegonde et St Denis.

95) Reconnaissance N° 95 le 13/11/1681 : Jean DEGRAVE bg marchand en ceste ville ;
rente anchienne affectée sur des terres au Haultpont, créée par Jacques DE BOSQUERE et Jean, Marcq, Adrien et Nicaise DEBEIGLE, en cirographe donnée des mayeur et eschevins de ceste ville le 11/8/1545.
Au proffit de Damlle Marie DE ROUPY vefve du Sr Alexis DARCHIES, vivant escuier, demte en ceste ville, ayant droit par transport de Marie Cécille Léonore DAUSQUES, en qualité de procuratrice espécialle de Jacques DE LABEN Sr de Crèvecoeur, le 3/2/1674.

96) Reconnaissance N° 96 le 3/3/1681 : Adrien QUERCAMP labour à Cantemerle paroisse de Wismes, fils et her de Pierre et de Marie JANNAIRE ; créée par le dit Pierre QUERCAMP et la dite JANNAIRE sa femme, au profit de Thomas MERLEN de Marival, le 9/10/1630 ;
hypotecque à Wismes le 16/2/1636. Au proffit du Sr Hubert MERLENG marchand en ceste ville, tutteur de Josse, Jacqueline Claire et Marie Isabelle MERLEN enffans et hers de feu Jacques, vivant marchand en ceste ville.

97) Reconnaissance N° 97 le 26/3/1681 : Francois NORMAN et Mathieu BRESSIN marissal, de Delettes, propriétaires des terres affectées à rente ;
rente créée par Emanuel DELABEN et Isabeau DANEL sa femme, à la caution de Martin DANEL et Jenne OGIER sa femme, au proffit de Pierre NORMAN labour à Delettes, passées par dvt hommes de fief de la terre de Delettes le 7/10/1652 ;
hipotecq sur les immoeubles des dits Martin DANEL et Jenne OGIER, donnée à Delettes le 4/5/1662.
Au proffit du Sr Jan Jacques VANDERSTATEN rentier en ceste ville et Damlle Anne Françoise HOURDEL sa femme, aians acquis droit par transport du dit Pierre NORMAND et Jacqueline PAUCHET sa femme.

98) Reconnaissance N° 98 le 27/11/1681 à Erny St Juillien : Charles CORDONIER (barré : manouvrier) sergent à Erny St Juillien, frère et her de Thomas CORDONIER, et propriétaire des héritages affectés à rente ;
rente passé à Erny St Juillien le 5/7/1669 par Catherine LEDOUX vve de feu Anthoine CORDONIER et le dit Thomas CORDONIER son fils, au proffit de Phles PRUVOST labour au dit lieu ;
hypotecq à Herny St Juillien le 23/4/1671 ; transport par le dit Phles PRUVOST au proffit de vénérable psonne Mre Chles DE POIX pbre curé de Bomy, passé à Aire le 6/4/1679. Au proffit du dit Sr curé.

99) Reconnaissance N° 99 le 13/12/1681 : Jacques DESGARDINS machon à Watterdal paroisse de Seninghem et Margtte LOEULIEU sa femme, icelle fille et here de Robert et de Françoise PICQUET, quy fut fille et here de Jean ;
rentes créées par le dit Jean PICQUET et Guille PICQUET son fils, au profit de Guille DANEL, une le 3/3/1633 et l'autre le 26/10/1634 ; déclarées sur Martin PICQUET et Robert LOEULIEUR, le 9/7/1654. Au proffit de Damlle Anne DUCROCQ vve du Sr Nicolas BAZIN, niépce et here du dit DANEL.

Reconnaissances 1682 : 134 pièces à Saint-Omer 4^E5/483 :

100) Reconnaissance N° 1 le 7/3/1682 : Mathieu DUQUESNE laboureur à Nordausques, Jacques DUQUESNE labourier au dit lieu, Louys DESGUINEGATTE à Saint Trica, Margtte DUQUESNE sa femme, Jacques JOSSET sergent de Gravelinghes, mary d'Anne DUQUESNE, les dits DUQUESNE frères et sœurs, enffans et hers de Jacques et Jenne DEROEUDRE ;
le 11/3/1631 par Jacques DUQUESNE cordonnier à Esperlecque et Jenne DEROEUDER sa femme, à la caupon de Jan DUQUESNE, père du dit Jacques, au profit de Mre Antoe AUBRON conseiller du Roy nre Sire en ceste ville ; hipotecque le 31/8/1671.
Au profit de Dom Garcias GONZALES DE ALVELDA escuier, demt en ceste ville, père ayant la garde noble de Sylvin Joseph son fils qu'il at retenu de Damlle Marie Fhoise DESMAIZIERES sa compaigne, pntement déffuncte.

101) Reconnaissance N° 2 le 5/11/1682 : Antoine DELAFOLIE le joeune, de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacques DEGRAVE et Marie LOORS sa femme, vivans dems à Saint Nicolas pays de l'Angle ;
rente par dvt eschevins du dit pays le 14/5/1627 par Jacques DEGRAVE et sa femme, au profit du Sr Thomas STALINS et Damlle Jacquemine FOCQUES sa femme ;
tsport par les héritiers du dit Sr Thomas STALINS, au profit du Sr Louys RAYMACRE, passé à Bourbourg le 2/6/1678 ;
tsport du dit Louys RAIMACRE demt au dit pays, au profit d'Antoine DEWEULF, passé par devant eschevins du dit pays le 15/7 dernier, signé : BAYART. Au profit du dit DEWEULF.

102) Reconnaissance N° 3 le 19/12/1682 : Claude WIMILLE laboureur au Maisnillet poisse de St Liévin, mary de Jenne CADET, vve de Marcq BAILLY, Légier et Michel BAILLY enffans et hers du dit Marcq BAILLY ;
le 31/10/1662 par Pierre et Marcq BAILLY, frères, de Drionville, au profit des enffans de feuz Francois LEPRINCE et Marie MARCOTTE ;
hipotecque des baillly de Curlu, Haffrenghes le 20/4/1668. Au profit d'Antoine Alexandre DE LA HAUSOIE escuier Sr d'Avault, fils et her de Damlle Marie DORESMIEUX, ayant droit par tsport de la dite rente.

103) Reconnaissance N° 4 le 15/3/1682 : Isabeau CUVELIER vefve de Nicolas MOREL marchand boucher à Embry, fille et here de Jan, demte en ceste ville ; le 17/12/1629 créée par le dit Jan CUVELIER et Anne LENNE sa femme, au profit de Fhois LIMOISIN ; regnue par le dit Nicolas MOREL, en qualité de mary d'icelle comparante, au profit des enffans et hers du dit Francois LIMOISIN, le 3/3/1652 ; autre rente le 12/10/1626 par le dit Jan CUVELIER et Anne LENNE sa femme, au profit du dit LIMOISIN ; main assise le 4/6/1631. Au profit de Mre Jacques LIMOISIN pbre à Racquinghem et Robert POMART bg marchand tanneur en ceste ville et Marie Anne LIMOISIN sa femme, enffans et hers de Jacques et iceluy fils et her de Fhois.

104) Reconnaissance N° 5 le 6/4/1682 : Toussaint VILAIN laboureur à Mercq St Liévin et Marie Isabelle MEAUX sa femme, fille et here d'Isabeau LOYE vve de Pierre MEAUX, et iceluy VILAIN tutteur de Léonard MEAUX ; le 24/5/1678 par la dite LOYE avecq Simon MEAUX et la dite Marie Isabelle MEAUX ses cautions, au profit d'Antoe DENIS et Damlle Jenne LEROY sa femme. Au profit des dits DENIS et sa femme.

105) Reconnaissance N° 6 le 2/5/1682 : Damlles Anne Marie HAUWEL et Jenne Jacqueline HAUWEL, sœurs de Rumenghem, filles et heres du Sr Baltazart HAUWEL, vivant escuier Sr de Lindoucq, et pour Gérardine Thérèse HAUWEL leur sœur, aussy here du dit Sr Baltazart ; rente par le dit Sr HAUWEL au profit de Charles Francois DE CRESPIY Sr de Mont, passées le 13/5/1676 et le 8/6/1680 ; rapport d'héritages le 15/5/1676 et 21/6/1680 à Rumenghem. Au profit du dit Sr DE CRESPIY.

106) Reconnaissance N° 7 le 24/6/1682 : Pierre MARTEL mosnier au Hautpond, tutteur des enffans mineurs et hers d'Andrieu LEFRANCQ, vivant mre mosnier en ceste ville ; le 18/5 dernier par le dit Andrieu LEFRANCQ, de payer à Nicolas DARTHE bg hostelain en ceste ville. Au dit DARTHE.

107) Reconnaissance N° 8 le 5/10/1682 : Pierre Francois LECOCQ laboureur à Blaringhem, vefvier de Marie MERLEN, fille et here de Michel, et comme père des enffans hers qu'il olt d'icelle, occupants des terres affectées à rente ; le 8/3/1665 par le dit Michel MERLEN et Anne ALHOYE sa femme, au profit de Mre Francois OGIER, vivant conseiller du Roy au baille de St Omer et Damlle Anne Françoise HONNORE sa femme ; hipotecque donnée des bailly de Cohem et La Comté le 11/7/1668. Au profit de la dite Damlle Anne Fhoise HONNOREE vve du dit Sr conseiller OGIER, et de Mre Lucas OGIER pbre, et tutteur des enffans du dit feu.

108) Reconnaissance N° 9 le 26/5/1682 : Noble Seigneur Claude René DE LA FOSSE Seigneur de Pouvillon, Cambron, demt à Racquinghem, tutteur d'Adrienne Françoise et Marie Jenne DAUDENFORT filles et heres de Damlle Anne LE MERCHIER ; rente le 16/12/1672 par Christophe Lamoral DAUDENFORT escuyer Seigneur de La Potterie et la dite Damlle Anne LE MERCHIER sa compaigne, au profit de Noble Damlle Agnès Elisabeth VANHOUTTE Damlle Destourelles. Au profit de la dite Damlle VANHOUTTE.

109) Reconnaissance N° 10 le 16/2/1682 : Pierre DRINCQUEBIER fils Jan, laboureur à Esperlecques, il ayt acquis de Martin HOCQUINGHEM, des tres à Esperlecques à « Lesthouck » à la charge de rente ; le 28/3/1619 par Adolph HOCQUINGHEM et Marie LEVEAU sa femme, au profit de Marie MAUDUIT de ceste ville ; hypotecque à Houlle le 9/12/1620 ; déclarée sur Francois HOCQUINGHEM le 27/3/1635 ; reconnue par le dit Martin HOCQUINGHEM le 11/3/1675. Au profit de Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, fils et her de feu Sire Francois LE SERGEANT Sr du Long Jardin, quy at acquis le droit par tsport.

110) Reconnaissance N° 11 le 17/2/1682 : Phles CADICQ censsier propriétaire à Ruminghem et Louis AGHIS censsier propriétaire à Esperlecques, le dit CADICQ en qualité de mary d'Antoinette AGHIS, les dits AGHIS enffans et hers de feus Louis AGHIS et d'Antoinette VERCOUSTRE quy fut fille et here d'Antoine VERCOUSTRE ; le 22/6/1619 et 19/2/1633, la 1^{ere} par Marand VERGRIETE et Wislemine HALFMILLE sa femme, d'Esperlecques, à la caution de Mathieu VERGRIETE et d'Anthoine VERCOUSTRE, au profit du Sr Nicolas MICHIELS, vivant eschevin de ceste ville ; hypotecque à Beaulo le 28/7/1635 ; la 2eme par le dit Marand VERGRIETE, à la caution d'Antoine VERCOUSTRE au profit de Nicolas MICHIELS ; hypotecque à Beaulo le 28/7/1635 ; condamnaon le 18/10/1650. Au profit de Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy en son baille de St Omer et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, icelle fille et héritière universelle du Sr Antoine MICHIELS, quy fut fils et her du dit Sr Nicolas MICHIELS.

111) Reconnaissance N° 12 le 15/9/1682 : Jacques DEBAEST fils Michel, bg maresquier au Hautpondt et Chrestienne DERAPPE sa femme ; ils auroient achapté par décret au lieu de la scelle, des imoebles affectés à rente ; rente par devant eschevins de ceste ville le 14//1622 par Lambert DECOQC maresquier es dits fauxbourgs, Jacquemine VANDENBERGHE sa femme, Jan DEWETTE boulenger et Catherine GHERARD sa femme, au profit des enffans et hers de Jan FOURNIER. Au profit de la confrairie de Nre dame de charité érigée en l'église de Ste Margte en ceste ville, aiant droit cédé de la dite rente, de Péronne DECROIX vefve de Jan NEPVEU, le 26/8/1660.

112) Reconnaissance N° 13 le 5/7/1682 : Francois ROBE laboureur à Wizernes et Margte DE WAVRANS sa femme, icelle fille et here de feu Vincent, vivant bailly de Wizernes ; rente le 3/3/1679 par le dit Vincent DE WAVRANS, à la caution de Phles DE WAVRANS son fils, au profit de la fondation de la bourse comune des pauvres de ceste ville ; hypotecque à Wizernes le 4 des mois et an. Au profit de la dite bourse.

113) Reconnaissance N° 14 le 5/7/1682 : Francois ROBE laboureur à Wizernes et Margte WAVRANS sa femme, fille et here de feu Vincent, vivant bailly de Wizernes ; rente le 3/3/1679 par le dit Vincent DE WAVRANS, à la caution de Phles WAVRANS son fils, au profit de la fondation des bourses fondées par le Sr chanoine VANOST. Au profit de la dite fondation du Sr chanoine.

114) Reconnaissance N° 15 le 30/10/1682 (barré : à St Omer) à Bilcques : Noble Seigneur Phles George DE THIENNES Marquis de Berthe, demt à Bilcques, fils et her de Dame Adrienne DE LENS Douairière de Noble Seigneur George DE THIENNES, vivant Marquis de Berthe et gouverneur des ville et bailliage d'Aire ; rente le 4/4/1678 par la dite Dame Adrienne DE LENS, au profit du Sr Jacques MICHELS, à son trespas pbre chanoine de St Omer. A concurrence de la moitié, au profit de Damlle Marie Barbe VANDERWALLE de Furnes, cousine et here du dit Sr chanoine.

115) Reconnaissance N° 16 le 9/6/1682 : Jacques POMART bg marchand tanneur en ceste ville, tutteur d'Isabelle, Marie Jenne et Catherine Thérèse POMART enffans mineurs de Jan Bernard POMART et héritiers de Marie Anne GUIBENS ; les 20/8 et 12/10/1671 et 19/2/1672 au profit d'Antoine DENIS notte Royal de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, par les dits Jan Bernard POMART et Marie Anne GHUIBENS. Au profit des dits DENIS et sa femme.

116) Reconnaissance N° 17 le 15/4/1682 : Phles LE TAILLEUR cy devant mayeur d'Helfaut, y demt, propriétaire de jardin cy devant amazé séant au Bois paroisse d'Helfaut, au dit comparant par achapt par décret le 4/7/1652, à la charge de rente à Chrestien LAGUEIZE et aux hers de Sire Antoine DE SENICOURT. A concurrence de la moitié, au profit de Damlle Marie Françoise GAULTRAN maistresse du Jardin de Nre Dame à Aire, niépeche et here du dit Antoine SENICOURT.

117) Reconnaissance (Renonciation) N° 18 le 31/12/1682 : Simon DE WAVRANS fils Jean, de Quelmes et tutteur de Nicolas DE WAVRANS son frère ; les biens délaissés par Jean leur père, ne sont suffisants pour payer les debtes créées par Chles WAVRANS leur père grand ; renonche aux dites successions de son père et père grand, les laissant à ses oncles.

(un acte sans N°) Transport le .8/1634 : (abimé) Andrieu CRESPIE cordonnier à Aire, mary de Jacqueline WALLET ; receu d'Olivier GAULTRAN bg marchand tanneur en ceste ville ; veudu au dit GAULTRAN, une rente créée au profit de la dite WALLET, par Loys BRANLY et Jenne LEROUX sa femme, à Fruges le 8/5/1632, hipotecq passée par devant lieuten du Marquisat de Renty le 28 des mois et an. *(acte reclassé dans la liasse des transports de l'année 1634).*

118) Reconnaissance N° 19 le 5/8/1682 : Pierre PAMEL(LE) de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par feu Martine DELENCLOS, à son trespas vefve de Pierre SIBRELIN et de feu Franchois SIBRELIN, fils et her du dit Pierre ; cédulle sous la mercque et signature des dits déffuncts le 20/9/1635, par les dits DELENCLOS et SIBRELIN recognu debvoir au Sieur Olivier GAUTRAN. Au profit de Damlle Anne GAUTRAN vefve de Pierre LADMIRANT, de ceste ville, fille et here du dit Olivier.

119) Reconnaissance N° 20 le 19/1/1682 : Nicolas FOULON manouvrier à Esquerdes et Catherine LEGAY sa femme, petite fille et here de Jacqueline MARISSAL, quy fut fille et here de Nicolas ; le 21/6/1581 par le dit Nicolas MARISSAL, à la caution d'Antoine BLONDEL et Simon DUPREY, au profit de Mre Antoine DUHAULTHOYE bg chirurgien en ceste ville ; hipotecque à Esquerdes le 20/3/1590 ; tsport par dvt eschevins de ceste ville le 8/3/1622. Au profit d'Amand, Ignace et Marie Thérèse DELAHAULTOYE enffans et hers du dit Mre Antoine.

120) Reconnaissance (Transport) N° 21 le 1/10/1682 : Mre Francois DESANOIS chirurgien en ceste ville, oncle et her du Sr Eloy DESANOIS, vivant rentier en ceste ville ; receu de Mre Jan Bapte DELATTRE Sr de la Bricque d'Or, advocat au conseil d'Artois, Mre Charles DESCAMPS advocat au dit conseil, Francois FAUTREL rentier et Sire Robert DESANOIX eschevin juré au conseil de ceste ville, tous administrateurs de l'église de St Denis ; deniers provenans du rembours de la rente de Martin QUEVAL, de la rente de Jan PAUCHET et du rembours en partie des hers de feu Monsr DELARUE pour la fondation de Messieurs DE WISSOCQ ; le dit comparant at cédé et tsporté au profit de la dite église, une rente créée au profit du dit feu Eloy DESANOIS, par feu le Sr Alexandre DE WULDERE capne réformé au service de sa Maté et Damlle Marie DE BOUIN sa femme, lettre du 11/4/1662, hypotecque du 18/7 du dit an.

121) Reconnaissance N° 22 le 23/5/1682 : Francois, Marie et Liévine POIDEVIN frère et sœurs, enffans et hers de feuz Michel et de Noelle BAUDRY, quy fut fille et here de Michel et Marie LAMOURY sa femme, de Campagne lez Boulenois ; rente par les dits Michel BODRY et sa femme, avecq Jan PAIELLEVILLE, Toussaint DUFOUR, au profit de Damlle Guillemette DELOIS vefve de Guillaume CARPENTIER, le 4/5/1626 ; rgance par la dite BAUDRY le 13/6/1663. Au profit de la confrairie de Nre Dame des Miracles sur le marché de ceste ville, ayant droit par légat qu'en at fait le Sr Nicolas MICHIELS, par son testamt, quy en avoit acquis le droit de Mre Francois CARPENTIER advocat au conseil d'Artois, tutteur d'Anne et Guillemette CARPENTIER enffans mineurs et her de feu Antoine, quy fut fils et her de la dite DESLOIS.

122) Reconnaissance N° 23 le 6/12/1682 : Phles RICEBOURCG marissal à Upen d'Aval, fils et her de Jan quy fut fils et her de Francois ; par devant bailly et hommes des justices d'Upen d'Aval et de Radomez le 8/2/1580 par George PEPIN et Mariette TOUZART sa femme, au profit de Francois CRESPIE ; la quelle rente feu Jan DUBUR en at acquis le droit par tsport du dit CRESPIE ; reconnoissance le 24/8/1616. Au profit de la bourse comune des pauvres de ceste ville, aiant droit par moien de la donation faite par le dit DUBUR.

123) Reconnaissance N° 24 le 20/2/1682 : Jan Bapte et Antoine DELEFORGE, Laurent CHAPPE et Noëlle DELEFORGE sa femme, de Salbruicq, les dits DELEFORGE frères et sœur, enffans et hers de Jan ; le 17/2/1634 par Maurice DELEFORGE et Jenne BRUNET sa femme, au profit du Sr Josse CARRE, vivant licentié es droix, conseiller du Roy au baille de St Omer ; rgnue par le dit feu Jan DELEFORGE, fils et her du dit Maurice, et Laurence DESGARDINS sa femme, le 11/2/1641 ; hipotecque des mayeur des francqs alleux de St Omer le 11/3/1634. Au profit de Françoise DUMILON ancienne fille en ceste ville, ayante droit en vertu de la donnaon de feue Damlle Isabelle CARRE, fille et here du dit feu Sr CARRE.

124) Reconnaissance N° 25 le 20/5/1682 : Antoine LECLERCQ labour à Culem paroisse d'Esperlecq, propriétaire de jardin, mannoir cy devant amazé au dit Culem, affectée de rente deub au couvent de la chartreuse du Val Ste Aldegonde lez la dite ville ; cause contre luy intemptée par les Rd P. Prieur, rgeux et couvent de la dite chartreuse.

125) Reconnaissance N° 26 le 20/5/1682 : Phles DELEPOUVE laboureur à Cléty, fils de Phles ; le 29/3/1631 par Jan DELEPOUVE du Maisnil Dohem et icelluy Phles l'aisné, au profit de Damlle Marie LOUCHART ; hipotecque à Dohem le 27/1/1664. Au profit de Sire Xphre DESMONS eschevin d'icelle ville et Damlle Marguerite PECQUEUR sa femme, icelle fille et here de Sire Pierre PECQUEUR, vivant eschevin à son tour de ceste ville, quy fut nepveu et her de Damlle Jacqueline D'HAFFRINGUES, icelle héritière de la dite Damlle LOUCHART.

126) Reconnaissance N° 27 le 20/5/1682 : Isabeau DEROND femme à Pierre PLAYOU labour à Wavrans ; le 2/2/1665 par Antoine COCQUEMPOT et le dit PLAIOU son mary, au profit d'Antoine GAMARE, vivant bg mre chavtier en ceste ville. A Antoine et Jan Bapte GAMARRE frères, enffans et hers du dit Antoine.

127) Reconnaissance N° 28 le 27/2/1682 : Pierre HOSTAU(X) bg de ceste ville, demt pntement à Ipre, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Michiel DEPIN, fils et her de Mre Nicolas, vivant appoticquaire en ceste ville ; rente le 3/11/1629 par Guille DESCHODT de ceste ville, à la caution de Jan LEGAY et le dit Mre Nicolas DEPIN, au profit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville ; hipotecque le 14/11/1630.

- 128) Reconnaissance N° 29 le 11/2/1682 : Marcq LAMBRECHT maresquier en Lizel faulbourg de ceste ville, fils et her de Jenne BARBOUL, icelle fille et here de Jean, Nicolle DEBEER sa femme, et Marie BARBOUL vefve de Pierre BERTELOET de Lizel, fille et here du dit Jean BARBOUL ; sachans que les terres maresques au lieu nommé « Warmonsewal » quy est du camp du « Lizelbroucq », aboutantes au vivier du dit « Warnousewal », nort Marand BERTELOET fils Guillaume, west Jean FLANDRIN fils Ghys, dont ils sont propriétaires sont affectées à rente ; recognoissance par le dit Jean BARBOUL le 30/3/1634.
Au profit de Damlle Marie Fhoise MICHIELS vefve de Sire Pierre DELATTRE, vivant à son tour eschevin de ceste ville, here de vénérable personne Jacques MICHIELS, en son vivant chanoine de la cathédralle de St Omer.
- 129) Reconnaissance N° 30 le 16/5/1682 : Jacques BINET caron à Zudausqs, occuppeur en propriété de terre à Guislenghem paroisse de Boncoult, selon la vente depuis 15 à 16 ans, par décret au bailliage de St Omer, sur Mathieu BINET, père d'icelluy comparant her d'Adrien ; arrentement auquel la dite terre est affectée ; le 8/3/1662 par Guillaume SERBON laboureur au dit Guislenghem, au profit de la table des pauvres de St Martin en ceste ville. Au profit de la dite table des pauvres. Autre lettre du 2/1/1467 par Jacques DUBUR de Guislenghem, avoir prins des administrateurs de la dite table, la dite terre, à tiltre d'arrentement.
- 130) Reconnaissance N° 31 le 3/12/1682 : Pierre DUFRESNE(S) boucher à Coyecques, Jean et Nicolas DUFRESNE(S) ses frères à marier, bouchers à Menca paroisse de Matringhem, iceux enffans avecq Francoise et Marie DUFRESNE leurs sœurs, de Jean et de déffuncte Cécille LELIEVRE, hers d'icelle et icelle fille et here de Pierre et Anne SURELLE, icelle fille et here de Nicolas et Margte PACQUE ; rente par les dits Nicolas SURELLE et Margte PACQUE, au profit de Damlle Jehenne ANDRIEU vefve de Nicolas GAVELLE, le 9/1/1581 ; hypotecque à Menca le 1/3/1604 ; recogne par les dits Jean DUFRESNE et Cécille LELIEVRE, leurs père et mère, Marie SURELLE vefve de Mre Jean LEROY, vivant bailly de Menca, au profit de Jean DAIX escuier Sr de Mamez, le 8/5/1647.
Au profit de Jacques PAUCHET marchand boulenger en ceste ville et Catherinne LABARRE sa femme, ayans droit de Jean Bapte LEROY laboureur à Menca et Marie BEAURAIN sa femme, lres du 22/9 dernier ; et une somme à payer à Jean Fhois DERIN praticien en icelle ville.
- 131) Reconnaissance N° 32 le 28/11/1682 : Antoine SOUDAIN mannouvrier à Acquin, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Catherinne DUMONT, vivante femme à Thomas LEBRIETZ ; créée par le dit Thomas LEBRIETZ et Catherinne DUMONT sa femme, à la caution de Robert HAMBRE laboureur à Acquin, au profit de Géry GOUILLART sergent à cheval du bailliage de St Omer et Jenne Thérèse LE PETIT sa femme, le 9/12/1662. Au profit du Sr André PENANT huissier (barré : au parlement) Royal, de ceste ville, mary de Damlle Marie Gilles Isidore GOUILLIART fille et here du dit Géry.
- 132) Reconnaissance N° 33 le 13/11/1682 : Jacques BOUYN laboureur à Seninghem et Jenne LESPINNE sa femme ; le 14/6/1681 ils ayent achepté des terres, à charge de descharger les vendeurs, vers Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant à son tour eschevin de ceste ville, y demte ; rente créée par Francois COUVREUR bailly de la Srie du Plouys en Seninghem, au profit de Wallerand DELELOE, lres passées par devant lieutenant particulier du grand bailly de St Omer, le 25/2/1573.
- 133) Reconnaissance N° 34 le 5/9/1682 : Jean DEVOOS jh de Sercqes, fils et her de Jean et Jacqueline VERCOUSTRE, propriétair des terres affectées à rente ; rente créée par Marye DEROND vefve de feu Jean LECROIX, Nicolas CAULIER battellier à Sercqes et Margte DEROND sa femme, avecq Michel DEROND fils de la dite Marie qu'elle at retenu d'Anthoine DEROND, au profit d'Eustache CARPENTIER, le 11/7/1622 ; hypotecque à Moulle le 20/7/1622 ; recognoissance par Jean DEVOS et Jacqueminne VERCOUSTRE, père et mère du comparant. Au profit de Jean TAMPERE bg marchand eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, ayant droit d'icelle rente de Charles Fhois DE CRESPIY Sr de Mont, se qualiffiant procureur spécial de Mre Jean LEFEBVRE commis à la chambre des Estats d'Arthois, lres du 11/4 dernier.
- 134) Reconnaissance N° 35 le 23/9/1682 : Vénérable personne Mre Jacques Phles DELABEN Sr de Crévecoeur, chanoine de l'insigne collégiale de St Barthélémy en Béthune, et comme tutteur d'Anthoine, Marie Francoise, Marie Anne Charlotte, Augustin, Ernes Francois et Elséar Félix DELABEN ses frères et sœurs encore en bas age, Damlles Marie Joseph Béatrix (*M.J.B. DE CREVECOEUR*), Isabelle (*Isabelle DE LAVOSLEY*) et Anne Claire (*Claire DE QUENOY*) DELABEN jeusnes filles et sœurs au dit Sr, toutes demtes en ceste ville ; sentence rendue à l'eschevinage d'icelle ville le 22/3/1679, par Damlle Marie Cécille Léonore DAUSQUES vefve de Jacques DELABEN escuier Sr de Crévecoeur, leur mère, estre condamnée de payer au Sr Thomas JUBERT marchand et premier sergent à verges de Messieurs du magistrat d'icelle ville. Au profit du dit Sr JUBERT.
- 135) Reconnaissance N° 36 le 18/9/1682 : Martin DANIEL jh et praticien en ceste ville ; rente créée par Jacques ROGIER labour à Tilques et Marie BOUCHIER sa femme, à la caution de Michel CASTELAIN, au profit de Damlle Jossinne BOURGOIS vefve de Jean DE QUIENVILLE, le 30/4/1599 ; décret de main assize donnée des mayeur et eschevins de ceste ville le 18/7/1601 ; en qualité de curateur commis aux biens vaccans par les dits Jacques ROGIER et Marie BOUCHIER sa femme. Au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en icelle ville, propriétaire de la dite rente, en qualité d'héritier de Francois DESGRANGES, quy en at acquis le droit de Pierre DE QUIENVILLE fils et her de Jean et de la dite Jossinne BOURGEOIS.
- 136) Reconnaissance (Transport) N° 37 le 23/8/1682 : Damlle Liévinne DELACOURIE vefve du Sr Anthoine DELAFOLIE, et here d'Antoine DELACOURIE son père, de Piennes chastelenie de Cassel ; recheu de Sire Jean Bapte HENDRICQ eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES sa femme ; transporte une rente créée par Jean CAUTREL, Jenne DELACHIEVRE sa femme, Jean FAIOLLE, Jenne GRISEL sa femme, Isaach LAGUEISE, Jaspard FAIOLLE, Nicolas TAILLEUR et Anthoine BAUWIN tous de Coulomby, au profit du dit Anthoine DELACOURIE le 30/7/1616 ; hypotecque des bailly de la Srie du Chastelet à Coulomby le 5/1/1617.
- 137) Reconnaissance N° 38 le 16/1/1682 : Jacques BOLLART marchand brasseur en ceste ville, propriétaire de la maison du « Ratel », où pntement pend pour enseigne « la Machue », scituée en « Lisle » de ceste ville, au lez zud de la rivière, abouttante par derière à l'héritage de St Bertin paroisse de St Martin ; rente ancienne assignée sur la dite maison, le 29/12/1453.
Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR lieutenant de mayeur juré au conseil d'icelle ville, fils et her de Damlle Chrestienne BRAURE, quy fut here d'Aman et Damlle Chrestienne PENIN, lequel at eu droit par transport de Jaspard DE BALINGHEM, en qualité de père des enffans qu'il avoit retenu de Margueritte DE PENIN, lres passées par dvt le lieutenant particulier du grand bailly de St Omer le 23/2/1601.

- 138) Reconnaissance N° 39 le 29/6/1682 : Jenne COPPIN vefve de Nicolas ROSEAU, de Pihem et Charles ROSEAU son fils, bailly du dit lieu, héritier du dit Nicolas son père ; rente créée par Jean LEMOISNE mosnier à Hallines, à la caution du dit Nicolas ROSEAU, au profit de Mre Simon MARISSAL procureur au conseil d'Arthois, de ceste ville et Damlle Marie Margte VION sa femme, le 5/1/1679 et le 8/2 en suivant et le 11/3/1679 ; recognoissance par Margueritte ROSEAU femme au dit LEMOISNE, au profit des susnommés le 20/7/1680. Au profit des dits MARISSAL et sa femme.
- 139) Reconnaissance N° 40 le 31/1/1682 : Anne ROZE vefve de Jean DELESPINNE, de Blarengem Arthois et Jean Bapte DELESPINNE son fils agé de 20 ans, her du dit Jean son père ; créée par le dit Jean DELESPINNE au profit de Pierre LEGAY tailleur d'habits en ceste ville et Anne PRUVOST sa femme, le 31/12/1663 ; hypotecque des bailly des Sries de Cohem et La Potterie le 6/2/1664. Au Sr Mre Jean Fhois DESCHAMPS Sr de Lescade, advocat au conseil d'Arthois, demt en ceste ville ayant droit de la dite rente des dits Pierre LEGAY et Anne PRUVOST sa femme, lres passées le 6/7 dernier.
- 140) Reconnaissance N° 41 le 2/12/1682 : Anthoine GUILBERT laboureur à Boidenghem, cy devant il at achepté de Jean BROUCQ, vivant soldat de la compagnie du Seigr Comte de St Venant et Franchoise CAUWET sa femme, des terres ayantes appartenues à Allard DUSAULTOIR, vivant demt à Boidenghem et Claudinne NORMAN sa femme, scituées es terroirs du dit lieu et Quelmes, à charge de rente ; créée par les dits Allard DUSAULTOIR et Claudinne NORMAN, à la caution de Jean PETIT de ceste ville, au profit de Damlle Catherinne POUVILLON vefve de Gilles GAUTRAN, le 24/1/1632 ; reconnue par Jean BROUCQ et Franchoise CAUWET, 1^{es} acquéreurs des dites terres et avecq eux Allard DENIELLES et Antoinette PETIT sa femme, au profit de Pierre DELATTRE de ceste ville, le 28/7/1660. Au profit de Pierre Anthoine DELATTRE Sr de la Tercry, fils et her du dit Sr Pierre.
- 141) Reconnaissance N° 42 le 24/1/1682 : Pierre DELATTRE laboureur à Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean DELATTRE, vivant labour au dit lieu ; rente par le dit Jean DELATTRE et Marie COCQUEMPOT sa femme, au profit de Mathieu QUINTOY le 24/2/1633 ; hipotecque à Wavrans le 16/11/1635. Au profit de Pierre GILLOCOQ marchand en ceste ville, mary d'Antoinette Ursulle DENAZE, donataire d'icelle rente de feu Damlle Anne Bertinne VERGELOT.
- 142) Reconnaissance N° 43 le 2/5/1682 : Jean et Josse GOVAERE frères, ambedeux soyeurs, de « la Painne » paroisse de Noirdausques, héritiers de Pierre GOVAER et Catherinne DEGRAVE sa femme, vivans dems à la dite « Panne » ; rente créée par Daniel ACTHERNOENE et Charlotte DUCROCQ sa femme, à la caution des dits Pierre GOVAER et Catherinne DEGRAVE, au profit de Marie VERROURE, le 6/3/1621 ; hipotecque à Menqueniurlet le 30/1/1625 ; descharge passée le 6/3/1621. Au profit de Jacques Phles OGIER enfant mineur de Gilles et Anne Thérèse LEPORT, icelle fille et here d'Estienne, iceluy Estienne légataire de la dite rente de Damlle Marie VERROURE, vefve de feu Estienne LEPORT, au profit de la quelle est créée.
- 143) Reconnaissance N° 44 le 30/5/1682 : Martin JOLLY jh et curateur aux biens délaissés vaccans par le décès de Louys BRUCHET, vivant escuier Sr d'Inglebert, demt en ceste ville. Au profit des R.P de la compagnie de Jésus en icelle ville, ayans droit de la rente cy après ; créée par le dit Sr Louys BRUCHET, au profit du Prélat de St Bertin, le 6/10/1560.
- 144) Reconnaissance N° 45 le 7/8/1682 : Jan SOIRON laboureur à Delette ; rente créée par Anne PAUCHET sa femme, lors jesusne fille à marier de feu Simon et de Louise DELEPOUVE, à la caution d'Eustace POCHECQ laboureur à Delettes, au profit de Mre Jan ALLEXANDRE pbre et curé de Coyecque, à Aire le 4/11/1648. Au profit de Jenne ALLEXANDRE vefve de Mre Jan CRESTIEN, here d'icelluy Maistre Jan ALLEXANDRE, ayante droit de tout ses cohers, passé que dessus le 18/7/1665.
- 145) Reconnaissance N° 46 le 15/4/1682 : Jacques ZEELS nager bailly de Bayenghem lez Esperlecque, y demt, tutteur d'Anthoine SCAPMAN, petit fils et her de Gilles ZEGRE et de Margtte DECLERCQ ; le 5/1/1634 et 4/2/1648, la 1^{me} par Jan WALLERICQ couturier à Moule, à la caution du dit ZEGRE, au profit de Francois CARPENTIER de St Martin au Lart lez ceste ville ; l'autre par la dite LECLERCQ vefve du dit ZEGRE, avoit reconnue la rente. Au profit de Noel DUCAMP marchand brasseur en ceste ville, mary d'Antoinette GUIBENS, Marie Anne LEFEBVRE jf d'Arcques et les enfans mineurs de feuz Martine et Marie Anne GUIBENS, tous hers du dit CARPENTIER.
- 146) Reconnaissance N° 47 le 13/12/1682 : Anthoe THIBAUT fils et her de Liévin, et tutteur des enfans mineurs et hers de Marie et Fhoise THIBAUT filles et hers du dit Liévin, Liévin et Guillemette THIBAUT enfans et hers d'icelluy Liévin THIBAUT ; différent contre eux intenté au conseil d'Arthois par les Révérende Mére, Abbessé et religieuses conceptionnistes en este ville ; le 7/4/1632 par Hiérosme DELANNOY et Adrien GUILLEMIN laboureur à Inguehem, à la caution de Jan DUPREY labour au « Bois » paroisse d'Helfaut, au profit du couvent des Sœurs Noires en ceste ville ; reconnue par Jérosme DELANNOY, Henry CARON vefvier de Péronne DELANNOY et comme père d'Anne CARON sa fille, Jacques DECLETY mary de Marie CARON et Liévin THIBAUT mary de Fhoise DELANNOY, le 3/1/1646 ; décret de mise de fait intenté sur les biens des dits Liévin THIBAUT et sa femme, à la justice d'Inguehem le 30/6/1665. Au profit des dits mére Abbessé et religieuses conceptionnistes, cy devant « Sœurs Noires ».
- 147) Reconnaissance N° 48 le 31/3/1682 : Sr Jacques ZEELS nager bailly de Bayenghem lez Esperlecques, y demt, tuteur d'Antoine SCAPMAN, petit fils en bas age et héritier de feuz Gilles ZEGRES et Marguerite DECLERCQ ; le 16/10/1618 par Jan COLIN, le dit Gilles ZEGRES et autres, au profit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville. Au profit de la dite église.
- 148) Reconnaissance N° 49 le 4/3/1682 : Guillebert DEGRAVE bg mre battelier au Haultpont à St Omer, mary de Marie VION ; le 14/12/1679 par la dite VION, au profit de Marie Franchoise FERVERAL. Au profit de Jan DECAICK machon à Linckque et la dite VERVAL (!) sa femme.
- 149) Reconnaissance N° 50 le 20/8/1682 : Guillebert DEGRAVE fils de Pierre, bg mre battelier au Haultpont à St Omer ; le 13/6/1629 par le dit Pierre DEGRAVE et Michielle HENDRICQ sa femme, au profit de Damlle Xpienne LECONTE vefve de Pierre SAUWIN. Au profit de Sire Phles JOIRES eschevin juré au conseil d'icelle ville, petit fils et her de la dite Damlle LECONTE ; après que Marie VIGNON femme au dit comparant, at promis avecq son dit mary.
- 150) Reconnaissance N° 51 le 25/9/1682 : Ignace DELAHAUTOYE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques REMONT, vivant laboureur à Quelmes ; le 6/11/1609 par le dit feu REMONT et Louise DELATTRE sa femme, au profit du couvent des RR.PP Dominicquains à St Omer ; autre le 5/2/1618, le dit REMONT seul, au profit de Nicolas LEFEBVRE ; 2 transports : le 1/5/1662 et le 2nd au profit du dit couvent, par Isabeau CARPENTIER vefve de Jan DELATTRE, le 9/10/1671. Au profit d'icelluy couvent.

151) Reconnaissance N° 52 le 31/1/1682 : Jan et Jacques DEVOS, agés Jean de 22 ans et Jacques de 18 ans, Marie Jenne DEVOS leur sœur agée de 20 ans, de Sercques et Jan HOCHART caron à Moulle, mary de Marie DEVOS, les dits DEVOS frères et sœurs, enffans et hers de feuz Jan et de Jacqueline VERCOUSTRE, icelle fille et here d'Oudard et de Marie FERNOY ; le 27/11/1634 par les dits Oudart VERCOUSTRE et sa femme, au profit du Sr Jacques MICHIELS rentier en ceste ville ; reconnue par les dits Jan DEVOS et Jacqueline VERCOUSTRE sa femme, au profit du Sr chanoine MICHIELS, en qlité de nepveu et her du dit Jacques, le 29/5/1664. Au profit du Sr Nicolas MICHIELS anchier greffier du livre des orphelines d'icelle ville, icelluy cousin et her du dit Sr chanoine.

152) Reconnaissance N° 53 le 17/6/1682 : Jacques VERROUS labour à Esperlecques, fils et her de Marie HOCHART ; le 6/5/1660 par la dite Marie HOCHART sa mère, au profit de Jacques GALLIOT, à son trespas premier sergent à verges de Messieurs du magrat de St Omer. Au profit de Jacques, Jan Bapte, Eloy et autres enffans délaissés par le dit feu GALLIOT.

153) Reconnaissance N° 54 le 27/9/1682 : Castian DECUPPER demt lez « le Bacq », Charles CADICQ et Anne DECUPPER sa femme, du Hautpont, les dits DECUPPER frère et sœur, enffans et hers de Jan quy fut fils et her de Catherine BERNARD, icelle fille et here de Jean ; le 18/12/1630 par le dit Jan BERNARD, au profit de Damlle Jenne ALLEXANDRE vefve de Jan GILLOQC ; rgne par le dit Jan DECUPPER et autres, au profit de feu Robert ROBINS mayeur des dix jurés pour la comunauté d'icelle ville, le 3/11/1647. A concurrence d'1/3, au profit de Sire Phles JOIRES eschevin juré au conseil de ceste ville, en qualité de père et tuteur des enffans qu'il at retenu de Damlle Marie Jenne ROBINS sa femme, hers d'icelle, laquelle fut fille et here du dit Robert.

154) Reconnaissance N° 55 le 19/10/1682 : Jean et Martine DEDONCKER frère et sœur, du Hautpont et Pierre DEDONCKER tuteur de Jacques DEDONCKER, du dit lieu, les dits DEDONCKER enffans et hers de feu Nicolas ; le 25/8/1681 par le dit feu Nicolas, à la caution du dit Pierre DEDONCKER son fils, au profit de Cornille HENDRICQ bg marchand en ceste ville ; rapport d'héritages donné des eschevins de ceste ville le 16/10 du dit an. Au profit du dit HENDRICQ.

155) Reconnaissance N° 56 le 5/5/1682 : Guillaume GRIFFON labour à Petigny paroisse de Bomy, fils et her de Pasquier ; le 28/2/1632 par Melchior LEFEBVRE labour à Campagne lez Boulenois, à la caution du dit Pasquier GRIFFON, au profit du Sr Pierre DELATTRE, vivant eschevin à son tour de ceste ville. Au profit du Sr Pierre Antoine DELATTRE Sr de la Tercquerie, fils et her de Pierre, vivant eschevin à son tour de la dite ville, quy fut fils et her du dit Pierre.

156) Reconnaissance N° 57 le 21/11/1682 :
Fédéricq GOURDIN curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas du Sr Herman HENDRICQ, vivant eschevin à son tour de St Omer ; cause contre luy intempté à l'eschevinage d'icelle ville par les Srs ROUSSART et MEURIN, donates ou légates du Sr Jan Bapte DE CRAEYER marchand à Lille ; lres par le dit Sr HENDRICQ, reconnu devoir au dit Sr HENDRICQ, le 7/11/1662.

157) Reconnaissance N° 58 le 21/11/1682 : Pierre MERLEN (*MERLIN*) labour à Arcques, fils et her de Pierre ; le 24/12/1635 par Jacques MARSILLES aman du dit lieu, et autres habitans, au nom de la comunauté de la dite ville et Comté, au profit de Francois DELAHECQ bg de ceste ville et Jenne NIEPCE sa femme. Au profit de Mre Jacques DEFFOSSE avocat au conseil d'Artois, fils et her de Damlle Antoinette MARCHAND, vefve à son trespas de Jan DEFFOSSE, vivant marchand en la dite ville, icelle fille et here d'Antoine et Marie MARCHAND, ayans droict d'icelle rente.

158) Reconnaissance N° 59 le 25/11/1682 : André DEPORTERE laboureur et marchand à « la Rescousse » paroisse de Zwafque, fils et her de Jean, icelluy Jean fils et her de Guillaume ; le 25/10/1628 par Jérôme LEPRINCE et Anne DEGRAVE sa femme, à la caution du dit feu Guillaume DEPORTERE, au profit de Mre Oudard PIERS. Au profit du Sr Jan Bapte PAGART, ayant acquis le droict par transport de Phles PAGART son père, lequel en avoit acquis le droit par transport.

159) Reconnaissance N° 60 le 2/12/1682 : Francoise DELANNOY vefve de Liévin THIBAUT, Antoine et Liévin THIBAUT frères, enffans et hers du dit feu, et le dit Antoine en qualité de tuteur de Marie Anne, Marie Francoise, Jenne Francoise, Chrestienne et Jenne Thérèse MARTEL enffans en bas age et hers de Francoise THIBAUT, quy fut fille et here du dit feu Liévin, dems à Inguehem ; le 9/12/1621 par Jérôme DELANNOY et Guillemette VIDELAINE sa femme, père et mère d'icelle Francoise, et desquels elle at esté héritière, au profit de Godefroy DE BRANDT escuier Sr de la Camp du Bardoul ; rgne par le dit feu THIBAUT, en qualité de mary d'icelle Francoise, et autres le 3/1/1646. Au profit du Sr Adrien ROELS argentier de St Omer, ayant acquis le droict par transport.

160) Reconnaissance N° 61 le 31/10/1682 : Nicolas et Michiel REANT frères, labours à Campagne lez Wardrecques, propriété des terres affectées à rente ; cause contre eux par les RR.PP prieur, rgeux du couvent de la chartreuse du Val Ste Aldegonde lez la ville de St Omer, ayans droit par transport de la rente ; rapport d'héritages par dvt bailly de la Srie de Campagne le 2/3/1569 par Agnieux PERDU, au profit de Jan PECQUEUR. Au profit du dit couvent.

161) Reconnaissance N° 62 le 26/2/1682 : Jan Baptiste DUCHOCQUEL de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Liévin BUE et Catherine LAMPSTAES sa femme, fille et here de Cornilles ; rente créée par Jérôme LEPRINCE de Nordausques et Anne DEGRAVE sa femme, à la caution de Cornilles LAMPSTAES et Guillaume DEPORTERE, au profit de Mre Oudart PIERS, le 25/10/1628. Au profit du Sr Jan Baptiste PAGART, ayant acquis droit par transport de la dite rente, de Phles PAGART son père, le 23/12/1664, lequel Phles PAGART en at pareil droit du dit Sr Jan Baptiste PAGART son fils, tutteur de Jan Baptiste HERMEL, petit nepveu et her de feu Damlle Julienne HERMEL, à son trespas vefve de feu Mre Pierre COEULRE, le 20 des mois et an, et nepveu et her de Mre Bertholomé HERMEL, aiant icelluy COEULRE acquis droit d'Oudart PIERS.

162) Reconnaissance N° 63 le 24/1/1682 : Anthoine VINCENT de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan LAGNEAU, vivant demt en ceste ville ; rente le 26/5/1669 par le dit Jan LAGNEAU et Nicolle GAMBIER sa femme, avoir achepté de Gille DELAFOLLY et Jenne BERNARD sa femme, de ceste ville, une maison en ceste ville en la rue Barron, pourquoy ils auroient créée au profit des dits DELAFOLLY et sa femme. Au profit du dit Gille DELAFOLLY, sa femme.

163) Reconnaissance N° 64 le 14/1/1682 : Mathieu Ignace DESCOURTIEUX de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Pierre DE COPPEHEN Sr de Berlettes, fils et her de Mre Jan, quy estoit fils et her de Pierre et de Damlle Marie COLE, et frère et her de Pierre le joe ; rente créée par le dit Pierre DE COPPEHEN et Marie COLE sa femme, au profit du Sr David FEBVRIER, le 27/1/1635 ; autre créée par le dit Pierre DE COPPEHEN le joe et Damlle Marguerite QUEVAL sa femme, au profit que dessus, le 22/3/1632. Au profit du Sr Antoine FEBVRIER rentier en ceste ville, fils et her du dit David.

- 164) Reconnaissance N° 65 le 11/6/1682 : Antoine DEWULF de Broxelles, tuteur d'Anne Pétronelle DEWULF fille et here de Francois ; rente par le dit Francois DEWULF, Damlle Magne BOCQ sa femme, Antoine DEWULF et Damlle Jossine MOREL sa femme, au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS avocat et conseiller principal de ceste ville et Damlle Jenne D'HAFFRINGUES sa compaigne, le 22/8/1680 ; hipotecq donnée des aman et eschevins de la terre et Srie qu'ont Messieurs les religieux, Abbé et couvent de St Bertin à Houlle, le 23 des mois et an. Au profit du dit Sr conseiller et des enffans et hers qu'il olt de la dite Damlle Jenne D'HAFFRINGUES.
- 165) Reconnaissance N° 66 le 26/5/1682 : Claude CORNUEL de Rimboval, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Charles TALLEMEN, vivant labourier à Rimboval ; créée par le dit Charles TALLEMEN et Anthoinette PLOIHAY, au profit d'Antoine DE RENTY Sr du Bois Muslet, à Fruges le 7/12/1618. A concurrence de la moitié, au profit du Sr Eustache CRESSIN de Bonnières en Artois et Damlle Anne RAVIER sa femme, ayant icelle acquis droit par transport de Bernard HARACHE, père sindicque des pères recollets au couvent du Biez, lettres données des bailly du Biez le 23/3/1635 ; laquelle rente estoit succédée à Frère Bertin DE RENTY religieux au dit lieu, fils du dit Antoine.
- 166) Reconnaissance N° 67 le 15/5/1682 : Pierre Ferdinand LIOT escuier Sr de Guzelinghem, de ceste ville, fils et her de Damlle Chrestienne PIGNON, icelle fille et here de Nicolas et de Chrestienne DINOUART ; il auroit esté condamné de payer aux administrateurs de la confrérie du vénérable St sacrement en la paroissiale de Ste Aldegonde, pour la célébration d'un obit en la dite église, au profit d'icelle confrérie, par ses prédécesseurs ; lettres par les dits PIGNON et sa femme, et les prédécesseurs d'iceux administrateurs, le 2/5/1629, et le testament d'iceux PIGNON et sa femme, le 18/5/1645 ; déduction de rendage de terre à Arcques, dont en fait mention les dites lettres et testament. Aus dits administrateurs.
- 167) Reconnaissance N° 68 le 2/9/1682 : Jacques SELIER de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan DELANNOY et (barré : Jenne) Hélaïne PRUVOST sa femme ; créée par le dit Jan DELANNOY et Liénart PRUVOST, à la caution de Charles PREVOST, au profit de Louis LIOT Sr de Guislinghem, le 3/5/1634 ; autre créée par le dit Jan DELANNOY et sa femme, à la caution de Léonard PRUVOST, au profit que dessus, le 11/1/1635. Au profit de Pierre Ferdinand LIOT escuier Sr de Guzelinghem, fils et her du dit Louis.
- 168) Reconnaissance N° 69 le 10/1/1682 : Pierre MARTEL mannouvrier à Baynhem lez Seninghem, fils et her d'Adrienne VIDOR, quy fut niépce et here d'Antoine COUVREUR ; rente par le dit Antoine COUVREUR, à la caution de Bertin COUVREUR son frère et d'Antoine DEROND, au profit de Joachim BRICHE, le 4/5/1624. Au profit d'Anthoinette BRICHE vefve de Jacques COLMAN de ceste ville, aians acquis par transport de vénérable psonne Mre Jan HANNE pbre psteur de Ste Aldegonde et de Mre Jan BRUSSET exécuteurs testamentaires du dit BRICHE, le 15/1/1655.
- 169) Reconnaissance N° 70 le 6/11/1682 : Mre Paul D'ARTHOIS pbre pasteur de Tilcques, y demt ; contrat par devant bailly de la terre et Srie de TILCQUES, des Sries de La Jumelle, de le Nieppe, de le Becque et du Coustre, le 20/3/1675, il auroit achepté de Marie CAILLIEU vefve de Nicolas LAMPS, de Louis VENICQ, Jacqueline LAMPS sa femme et Anthoinette LAMPS vefve de Pierre MECQUIGNON, les dits LAMPS sœurs et heres du dit Nicolas, terres et 1/3 de mannoir, jardin à Tilcques, à charge de descharger vers Messrs doyen et chapitre de la cathédralle de St Omer, de 2 rentes. Au profit de la fabricque de la cathédralle.
- 170) Reconnaissance N° 71 le 4/4/1682 : Laurent VETU charon à Coubronne paroisse d'Ecque, propriétaire de mannoir à Coubronne, amazé de maison, grange et estables, affecté de rente anchienne, deub à la chapelle de Ste Marie Magelaine érigée en la cathédralle de St Omer.
- 171) Reconnaissance N° 72 le 7/3/1682 : Estienne HOLCQUIN labourier à Coubronne paroisse d'Ecque, propriétaire de jardins à Ecque, about à la place de Rond, listant à la rue quy maisne au moulin de Rond, affectée à rente anchienne deub à la Chapelle de Ste Marie d'Egipte fondée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle, leur recepveur ou comis.
- 172) Reconnaissance N° 73 le 17/11/1681 ! : Jan Charles WALLOIS procureur postulant à Fauquembergues, (barré : Marie WALLOIS vefve d'Antoine ? BRUNEL, y demt, Francois CARRE veuf de Jenne WALLOIS, père des enffans qu'il olt d'icelle, de Tilcques, Antoine GALLET cordonnier en ceste ville, relict de Marie Magdelaine WALLOIS) et Martine WALLOIS vefve de Robert VAAST, de ceste ville, les dits WALLOIS frère et sœurs, enffans et hers apparans d'Anne AUBIN ; créée par Jan WALLOIX labourier, réfugié de Fauquembergue à St Omer et Anne AUBIN sa femme, au profit de Damlle Antoinette SELINCART, le 22/9/1638. Au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville, aiant droit par transport de la dite Damlle Antoinette SELINCART, le 19/8/1670.
- 173) Reconnaissance N° 74 le 4/6/1682 : Phles DUSAUTOIR bailly d'Helfaut, y demt, occupeur de jardin à Helfaut, listant à Mre Louis PALFART curé du dit village, affecté à rente au profit de la chapelle de Ste Anne, fondée en la cathédralle de St Omer. A vénérables seigneurs Messieurs, doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 174) Reconnaissance N° 75 le 21/11/1682 : Jan BOUL(L)ART labourier à Pihem et Michielle COUBRONNE sa femme, propriétaires d'un mannoir amazé de maison, granges et estables à Pihem, venans de Phles DAVARIE, listant à Margte BOULART, affecté à rente anchienne ; propriétaires d'un jardin au dit lieu, venant des hers de Jean CARON, affecté à rente anchienne au profit de la chapelle de Ste Anne en la cathédralle de St Omer.
- 175) Reconnaissance N° 76 le 10/10/1682 : André BOUIS (BOUY) labourier à Campagnes lez Werdrecq, fils et her de Pierre, propriétaire d'un jardin amazé de maison à Baudringhem, d'aval à Antoine HOCHART à cause de sa femme nommée Isabiau BOUY, about à la rue nommée « Loestraete » quy maisne de Baudringhem à Campagnes, vers Liévin PAIELLE cause de sa femme nommée Marie BOUY, affectée à rente anchienne au profit de la chapelle de Nre Dame soub le Doxalle fondée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables seigneurs messieurs doyen et chapitre de la cathédralle.
- 176) Reconnaissance N° 77 le 4/4/1682 : Jean DORE labourier à Sercques et Catherinne DROGUERIE sa femme, icelle fille et here de Jan quy fut fils et her de Jacques, iceluy DORE tuteur des enffans mineurs d'Antoine et Nicolas DROGRY frères, fils et hers du dit Jacques, et occupeurs propriétaires de manoir cy devant amazé, listant et aboutant à la rue de Zudrove, listant à Gérard ROLLAND, par avant Louis LIOT escuier Sr de Guislinghem fils de Nicolas escuier, aboutant aux héritiers Jan STURME, affecté à rente ; le 30/9/1604 par le dit Jacques DROGUERIE et Nicolle MEQUIGNON sa femme, par avant vefve de Guilbert BLISSIET, avoit recognu les droix, possession du dit Nicolas LIOT, de rente qu'il avoit droit sur les dites terres, mention de complainte intempé par le dit feu Nicolas LIOT, à la charge des dits DROGUERIE et sa femme, le 25/2 du dit an. Au profit de Pierre Ferdinand LIOT escuier Sr de Guislinghem, fils et her du dit Louis.

177) Reconnaissance N° 78 le 16/4/1682 : Jaspert LECIGNE labourier à Arcques, propriétaire des manoir et terres affectées par hipotecq à rente ; créée par Eustace BEAURAINS labourier à Arcques et Adrienne MERLEING sa femme, au profit du Sr Herman DESGRANGES le 22/6/1660. Au profit du dit Sr DESGRANGES.

178) Reconnaissance N° 79 le 1/12/1682 : George LELEU et Antoine DELEMERLE de Werdrecq, tutteurs de Michiel, Estienne, Jean Bapte et Isabelle FAIOLLE enfans et hers de George, quy estoit fils et her de Robert ; créée par Alexandre DELEHAYE et Herrie DELERUE sa femme, à la caution du dit Robert FAIOLLE, au profit de Mre Pierre DUBOIS le 3/3/1627 ; rapport d'héritages donnés des mayeur et eschevins de Werdrecq le 4 des mois et an. Au profit de Nicolas TAFFIN escuier Sr de Vigry, eschevin de ceste ville, fils et her de Nicolas TAFFIN escuier Sr du Hocquet, fils et her de Vallentin, aiant droit par transport de la dite rente de Damlle Antoinette TAFFIN femme et procuratrice du dit Pierre DUBOIS, le 3/10/1637.

179) Reconnaissance N° 80 le 4/4/1682 :

Phles DELAVERDURE labourier au Val paroisse de Lumbres, fils et her de Bauduinne DELESPINNE, icelle fille et here de Noel, et Claude DELESPINNE jh à marier agé de 22 ans de Tournehem, fils et her de Pierre quy estoit fils et her du dit Noel ; rente créée par Martin HERMARY, le dit Noel DELESPINNE et Jean DE BEAUVOIS, passée par devant baillly de la Srie de la Petite Vieville le 7/3/1623. A concurrence de la moitié, au profit de Jan Baptiste DESGARDINS Sr de Wachin, baillly de Lumbres, aiant acquis droit par transport de Jan DE BEAUVOIS, par devant les gens de loix de Lumbres, le 30/4/1680, lequel BEAUVOIS en avoit droit de Damlle Catherine DE BOEYE, petite fille et here de Damlle Catherine PIETERSWANS vefve du Sr Pierre DE SARRA, quy en avoit droit de Damlle Marie PRUVOST.

180) Reconnaissance N° 81 le 2/12/1682 : Mre Martin DEBACCRE (*BACKER*) clerq de Blaringhem, y demt et Marie SAUVAIGE sa femme ; créée par Guillaume DEBACRE et Nicolle LEROY sa femme, au profit de Marie LIBERSART vefve de Jean DEBACRE, passée le 2/5/1626 et comme aians acquis les terres, reprises par hipotecq de rente passé par devant baillly et eschevins de la terre et Srie de Cohem, Blaringhem le 8/3/1673. Au profit de Damlle Anne Marie DELAFONTAINE vefve de Francois Ignace GUERART, fille et here avecq aultres, ses cohéritiers de Damlle Anne MARSILLES, icelle petite fille et here de feu Marcq DINOUART.

181) Reconnaissance N° 82 le 11/12/1682 : Messire Henry LESTENDART Baron d'Angerville, demt à Werchocq, procureur espéal de Dame Margueritte DE PIPPEMONT sa compaigne, icelle sœur et here de Francois Légier DE PIPPEMONT, vivant escuier Sr des dits lieux, fils et her de feu Francois et de Damlle Anne DE HAUREL ; par devant nottaire publicq à Lille, le 7/2/1642 par le dit Francois DE PIPPEMONT, père de la dite Dame, rente au profit de Phles DE LA CORNHUSE escuier Sr d'Estaielles ; reconnue par le dit Francois DE PIPPEMONT et Damlle Anne DE HAUREL, à Aire le 28/10/1644. Au profit de vénérables Seignre messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer, administrateurs de la fondation de Monsr DE LA CORNHUSE, laquelle fondation en at le droit par transport du dit Seigr d'Estaielles et de sa compaigne, par acte passé par devant nottes publicque à Armentières le 5/9/1661. s'ensuit la procuracion par devant Charles REMBERT Nottaire Royal au Comté et Séneschaussée de Boulonois, résident à Hucquelier : « Noble Dame Margueritte DE PIPPEMONT Dame de Verchocq et autres lieux, séparée quand aux biens et autorisée à la pousuite de ses droix, par Messire Henry LESTENDART Chlr Seigr Baron d'Angerville, Conte de Sars, Seigr de Tronsure, Vis la Motte et autres lieux ; pour procureur spécial de la psonne du dit Seigr, son mary ; en qualité de sœur et here de feu Messire Francois Légier DE PIPPEMONT » ; passée au Chau de Verchocq par devant le dit EMBERT, es pnces de Jacques DELAGUEIZE greffier et Antoine DUROT sergent de la Srie du dit lieu.

182) Reconnaissance N° 83 le 28/2/1682 : Jacques CARPENTIER labourier à Avroult, mary d'Anne HULIN et Jacques DELEPOUVE labourier à Cléty, mary de Françoise HULIN, les dits HULIN enfans et hers d'Antoine ; rente créée par Robert DELECROIX, à la caution du dit Antoine HULIN, au profit de Mre Jan HANNE, vivant curé de Ste Aldegonde, le 3/2/1671. Au profit de l'exécution testamentaire du dit Mre Jan HANNE.

183) Reconnaissance N° 84 le 10/5/1682 : Jean LAMPSTAES vefvier de Jacquemine EVERARD, Martin LAMSTAES son fils qu'il olt de la dite feue, Jean FREVIER, Gillette EVERART sa femme, Jean VASSEUR et Marie EVERART sa femme, tous mannouvriers à Esperlecques, les dites EVERART enfans et hers d'Andrieu EVERART ; rente le 24/4/1632 par le dit (barré : Mathieu) Andrieu EVERART, à la caution de Mre Charles EVERART greffier d'Esperlecq, au profit de Louis CASTIAN marchand en ceste ville ; déclarée sur Cornille VERCRUCE et Marie CARLIER sa femme, par sentence du 24/9/1648. Au profit du Sr Louis Cornille KIECKEN rentier en ceste ville, tutteur de Fhois Joseph PEPLU fils et her de feuz Pierre et de Damlle Catherine CASTIAN, quy fut petite fille et here du dit Sr Louis CASTIAN.

184) Reconnaissance N° 85 le 7/1/1682 : Louis BERTELOET de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre DUBOIS, vivant demt à Merswa ; rente le 22/11/1624 par Josse DUBOIS laboureur à Westbécourt et Chrestienne MARISSAL sa femme, à la caution du dit Pierre DUBOIS, au profit de Jacques DUQUESNOY Sr du Long Prey, demt en ceste ville. Au profit d'Antoine DENIS nottaire Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, aiant droit par transport des hers de feu Mre Guillaume RICHEBE, quy en avoit droit des hers du dit Jacques DUQUESNOY.

185) Reconnaissance N° 86 le 17/4/1682 : Jean BOCQUET notaire Royal de ceste résidence, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Guillaume HOUQUART et Catherine WALRICQ sa femme, (barré : et Gérard DECLATTRE) ; rente le 3/1/1612 par les dits susnomés au profit de Jean QUEVAL. Au profit de Henry BARON marchand et mre tailleur d'habits en ceste ville et Louise BOCQUET sa femme, icelle niépce et here de Mre Guillaume BOCQUET, vivant pbre curé de Houlle, quy en at acquis le droit par transport de Guillaume VERNALLE, à son trespas note Royal.

186) Reconnaissance N° 87 le 21/11/1682 : Jean et Marie LAMBERT frère et sœur, enfans et hers de feu Pierre, d'Acquin ; rente créée par Jean DUSAUTOIR au profit de Jacques DELENORT ; en qualités de propriétaires des terres affectées à la dite rente. Au profit de l'exécution testamentaire et hers de Damlle Isabelle LESAGE fille et here de Mre Phles, vivant licentié es droix.

187) Reconnaissance N° 88 le 18/9/1682 : Francois HECQUET mannouvrier à Eulne, fils et her de feu Jean et Gabrielle FANNE, propriétaire des terres affectées à rente ; créée par feu Jean FANNE et Charlotte PAPEGAY sa femme, à la caution de Jacques FANNE au profit de Philippotte DE BONCOURT, le 9/12/1614 ; hipotecque à Eulne le 19/9/1625 ; Ires exécutoires sur luy et ses biens, au profit du Sr Denis BAZIN receveur en ceste ville, ayant acquis le droict de Jean Marie BOUVART laboureur à Esquerdes, transport du 16/7/1681.

- 188) Reconnaissance N° 89 le 14/12/1682 : Louis LIBERT estant pntemt en ceste et Marie DAUSQUE sa femme, icelle fille et here de Margtte DE SENICOURT quy fut fille et here de Margtte DUBUISSON vefve en premières nopces d'Andrieu DE SENICOURT ; closture du compte et estat rendu par la dite Margtte DUBUISSON, au livre des orphelins des biens appartenans à Phle, Mary et la dite Margtte SENICOURT, ses enfans, lors mineurs et hers du dit Adrien le 27/5/1621 ; icelle Marie DE SENICOURT estre furny de la part, telle que la moitié du relicqua que luy competoit allencontre de la dite Margtte SENICOURT, attendu le trespas du dit Phle, décédé en bas age ; ... décret de la mise de fst intenté, à la maison de Mre Sébastien LEJOSNE.
- 189) Reconnaissance N° 90 le 13/8/1682 : Damlle Isabelle DEVIN femme au Sr Jean Francois BOUDENOIT marchand apotticquaire en ceste ville ; rente créée par son mary au profit d'Anthoine Francois BOULENGIER fils mineur d'Anthoine, le 3/7 dernier. Au profit du dit BOULENGIER.
- 190) Reconnaissance N° 91 le 4/7/1682 : Jean DORET labour à Sercques et Catherine DROGUERIE sa femme, et tuteur de l'enfant de Nicolas DROGUERIE et Jean VANHOOVE labour à Moulle, tutteur de Marie Anthoinette DROGUERIE fille mineure d'Anthoine, et propriétaires des mannoirs et terres affectées à rente ; rente par Noel CADEL jh à marier du Lart lez ceste ville, au profit de Liévin DUCROCQ, le 28/12/1618 ; hipotecque à Sercques les jour et an que dessus. Au profit de Marie Anne LIENART fille de Jean, légataire de Damlle Jenne DE RACQUENGHEM, fille et here de Liévine DUCROCQ.
- 191) Reconnaissance N° 92 le 17/12/1682 : Sr Jacques DELANNOY Sr de Preudfain, Damlle Marie Jenne DURIETZ sa femme, de ceste ville, le Sr Adrien HEMART de Théroüannes, et pour ses frères et sœurs, icelle Damlle DURIETS fille et here de feu Damlle Jacqueline FOUACHE, et le dit HEMART fils et her de Damlle Marie FOUACHE ; rente par Marie DAMAN, au profit de Jean Bapte GAUTRAN, le 12/2/1644 ; reconnue par la dite DAMAN le 19/12/1647 ; depuis reconnu par le Sr Jean DURIETS capne entreteü au service de sa Maté, Damlle Jacqueline FOUACHE sa femme, Damlle Marie FOUACHE vefve d'Adrien HEMART, Mre Phles GARSON, Damlle Anne FOUACHE sa femme et le Sr Jean Bapte BLARIAU, le 18/4/1674. Au profit de Damlle Françoise THIEULLIER vefve de Jacques LAMIS et Damlle Catherine Fhoise THIEULLIER vefve d'Anthoine CARLIER de Remilly, icelles filles et heres de Damlle Catherine GAUTRAN, à son trespas vefve de Jacues THIEULLIER.
- 192) Reconnaissance N° 93 le 24/10/1682 : Jacques DEZEURE labour et Jenne MARISSAL vefve de Jean DABOULT, de Renescure chlenie de Cassel ; rente le 13/2/1627 par Anthoine HANNEGRAVE laboureur à Renescure, à la caution de Jérôme DE BALINGHEM licencié es droits, Sr de Lombardye, demt à Blaringhem ; reconnue par Damlle Jenne DE SENEQUIN vefve du dit Jérôme DE BALINGHEM, le 21/3/1650. Au profit des administrateurs et srs manégliers du St Sépulchre en ceste ville.
- 193) Reconnaissance N° 94 le 10/11/1682 : André DEPOORTRE labour et marchand à la Recousse paroisse de Swasques et Anne PETIT sa femme ; le 5/7/1634 par Guillaume DEPORTERE laboureur à Nordausque et Jenne DERNIS sa femme, au profit de Lambert MAES de Monichoove ; reconnues par Andrieu et Jean DEPORTERE frères, le 15/11/1646 au profit de Jacques, Gille, Guillaume et Jenne MAES ; (le dit André DEPORTRE fils et her de Jean). Au profit de Damlle Anne Thérèse BOGART jf à marier et here de la dite Damlle Jenne MAES.
- 194) Reconnaissance N° 95 le 18/2/1682 : Jacq PAGART labour à Bilcques et Jenne CARON sa femme ; rente par dvt les baillys et eschevins et hommes tenants, qu'ont Messieurs les chanoines et chantre de la cathédrale de St Omer à Bilcques le jour d'hier ; les dits compans au profit du Sr Phles Alexandre PREVOST de ceste ville. Au profit du dit Sr PREVOST. *Additif le 12/5/1685 : Robert CADART jh à marier, labour à Bilcques ; s'est constitué caution de Jacques PAGART labour à Bilcques et Jenne CARON sa femme.*
- 195) Reconnaissance N° 96 le 20/9/1682 : Jenne FOUACHE vefve de Jean LABITTE, de ceste ville ; rente le 21/7/1621 par Gilles LABITTE labour à Salvecq paroisse de Wismes et Marie LEFEBVRE sa femme, au profit de Nicolas PIGNON ; reconnue par Jean LABITTE l'ainé et Jean LABITTE le joesne, le 28/12/1639 ; la dite comparante en qualité de mère et tutrice de Jean Marie LABITTE fils mineur et her du dit feu Jean. Au profit de Mre Phles Alexandre PREVOST bachelier en médecine, de ceste ville, petit fils et her de Damlle Margtte LESCUIER vefve de Robert HAVERLOIX, vivant greffier du crime de la dite ville, qui at acquis le droit de Damlle Chrestienne PIGNON vefve de Louis LIOT, vivant Sr de Guzelinghem.
- 196) Reconnaissance N° 97 le 16/9/1682 : Jan LARDEUR fils Thomas, bailly de Messieurs de St Bertin à Tatinghem, y demt ; reconnoissance par Robert LARDEUR père grand du comparant, le 12/3/1614, de rente ancienne au profit des religieux, prier et couvent des chartreux lez ceste ville, affectée sur un jardin à Tatinghem. Au profit des dits père chartreux.
- 197) Reconnaissance N° 98 le 12/4/1682 : Jean Bapte FLANDRIN bg maresquier au Haultpont, tutteur de Marand et Jacques FLANDRIN enfans mineurs et hers de Marand ; rente créée par Guille PIL l'ainé et Guille PIL le joesne, au profit de la table des pauvres de St Sépulchre le 25/5/1633 ; hypotecque le 31/10/1633 ; rgnué par le dit Marand FLANDRIN et Marie PIL sa femme, et autres héritiers du dit feu Guille le 14/2/1671. Au profit de la dite table des pauvres.
- 198) Reconnaissance N° 99 le 15/4/1682 : Sr Jacques BOLLART mre brasseur et à son tour des dix jurés pour la communauté de ceste ville ; fondation par Michel PIPPELAERE et Jenne DELEPOUVE sa femme, au profit de la table des pauvres de St Martin, affectée sur une maison incorporée en celle dite de « la Massue », par lettre donnée des mayeur de ceste ville le 30/1/1605 ; le dit Sr comparant, propriétaire de la dite maison, au profit de la dite table des pauvres.
- 199) Reconnaissance N° 100 le 22/5/1682 : Estienne CALOGNE laboureur à Reminghem et Françoise NAESE sa femme ; rente créée par les comparans au profit de François GILLOCQ marchand brasseur en ceste ville et Marie Jenne PAYELLE sa femme, par devant lieutenant, bailly de la France terre et Baronie de Reminghem le 7/4/1682.
- 200) Reconnaissance N° 101 le 23/9/1682 : Estienne CALOGNE labour à Ruminghem et Françoise NAESE sa femme ; rente créée par les compans au profit de François GILLOCQ marchand brasseur en ceste ville, par devant bailly à Reminghem le 7/4/1682. Au profit des dits GILLOCQ et sa femme.

201) Reconnaissance N° 102 le 30/10/1682 à Bilcques : Noble Seigneur Phles Georges DE THIENNES Marquis de Berthes, demt à Bilcques, fils et her de Dame Adrienne DE LENS Douairière de Noble Seigneur George DE THIENNES, vivant Marquis de Berthe, Gouverneur des ville et bailliage d'Aire ; rente le 4/4/1678 par la dite Dame Adrienne DE LENS, au proffit du Sr Jacques MICHIELS, à son trespas pbr chanoine de la cathédrale de St Omer. Au proffit de Damlle Marie Francoise MICHIELS vefve du Sr Pierre DELATTRE, vivant eschevin de ceste ville, demte en icelle, cousine et here du dit Sieur chanoine.

202) Reconnaissance N° 103 le 17/1/1682 : Laurent LAMPS marchand à Houlle et Pétronelle LEPS sa femme, occuppeurs par bail avec Anthoine SAUCISSE laboureur à Houlle, bail du 12/9/1676 par Anthoine MACREL et le dit SAUCISSE, du Sr Adrien ROELS argentier demt en ceste ville, des terres à Houlle et Moulle. Au proffit du dit Sr ROELS.

203) Reconnaissance N° 104 le 20/6/1682 : Pierre HELLEBOODE laboureur à Liezelle, pour avoir élargissement de son corps arrêté pour avoir payement des arres de rente cy après ; rente créée par Jean HELLEBOODE fils Pierre, au proffit d'Adrien CATOIRE, en langue thioise par devant bailly de la Signorie de Nieurlet le 13/7/1639 ; le dit comparant en qualité de fils et her du dit Jean HELLEBOODE. Au proffit de Sire Fhois LAURIN docteur médecin et eschevin de St Omer.

204) Reconnaissance N° 105 le 20/10/1682 : Nicolas BOLLART fils et her de Pierre, demt au « Gondardennes » ; rente créée par le dit Pierre BOLLART, au proffit du Sr Adrien ROELS argentier de ceste ville et Damlle Catherine Thérèse DUCHOCQUEL sa femme, le 10/1/1678. Au proffit des dits ROELS et sa femme.

205) Reconnaissance N° 106 le 29/10/1682 à Housdain : Robert LAMIOT labour à Mazière, fils et her de Charle ; rente créée par Adrienne COURCOL vve de Jan LAMIOT, au profit du Sr DUTALLY ? d'Arras, le *blanc*. Au profit du Sr MATON d'Arras.

206) Reconnaissance N° 107 le 11/11/1682 : Jacques CONON charpentier à St Martin d'Ardinghem et Antoine DELABEAU tisserant de toile à Nielle lez Belquin ; rente par la 1^{ere} : Marand JOLY et Jacqueline JACOB sa femme, au proffit de l'église de Mercq St Liévin, à la caution d'Antoine LEFEBVRE, par dvt lieutenant et hoes de fiefs de la Srie de Warnecque, le 15/11/1605 ; autre par le dit Marand, à la caution sus dite, au proffit de la dite église, par dvt lieutenant de Warnecque, bailly de Berlettes le 16/8/1634 ; autre par le dit Marand JOLY au proffit de la sus dite église, à la caution du dit Antoine LEFEBVRE, par dvt baillys de Warnecque et Berlet le 5/11/1629. Au proffit de la dite église ; à la descharger et indemnité de Guillaume LEFEBVRE fils et her d'Antoine.

207) Reconnaissance N° 108 le 10/1/1682 : Pierre ROUSSEAU fils à marier de Thomas et héritier d'Antoinette CROUSEL, du Haultpont ; le 30/9/1617 par Jan CROUSEL et Margte LEPRECQ sa femme, au proffit d'Adrien DU CLERCQ Sr de Norberq ; mise de faict du 18/1/1643 ; rgance par des dits Thomas ROUSSEAU et sa femme le 18/11/1660. Au proffit de Chrestien CLEMENT marchand brasseur en ceste ville, fils et her de Jossine BOUTRY, ayant droit par tспорт de la dite rente.

208) Reconnaissance N° 109 le 26/6/1682 : Jenne WATREL vefve d'Hubert GUILLEMIN, fille et here de Robert et Barbe PICOTIN, d'Inguehem, Anthoine GUILLEMIN son fils, qu'elle at retenu du dit Hubert, Anthoine ROBBE mary de Barbe GUILLEMIN, icelle sœur au dit Anthoine, propriétaires des immoebles affectés à rente, d'Inguehem et Margte Anthoinette DELBOURE jf de Jacques et de déffuncte Anne WATREL, here d'icelle, la dite Anne sa mère, fille et here des dits Robert et Barbe PICOTIN, demte à Nielles lez Théroouanne ; rente par les dits Robert WATTREL et Barbe PICOTIN, au proffit de Mre Louys DESCHAMPS pbr chanoine de la cathédrale de St Omer, le 3/2/1629 ; hipotecque données des bailly de la Srie qu'ont les vénérables Seigners du chapittre de la cathédrale, à Ecques le 28/5/1629 ; hypotecque à Inguehem le 27/10 du dit an. Au proffit de la fondaon du dit Mre Louys DESCHAMPS.

209) Reconnaissance N° 110 le 28/10/1682 : Martin CAPRON laboureur et Jacques BAILLY manouvrier, mary de Marie CAPRON, de Beaussart à Leaue, les dits CAPRON enfans et hers de Jan et d'Anne POLLETTE, icelle fille et here de Nicolas POLLETTE, et Pierre BAILLY labour au dit Beaussart, fils et her de Lamberte VIROU, icelle fille et here de Guillaume VIROU ; le 30/4/1630 par le dit Nicolas POLLETTE drappier drappant et Jacques MORIAVAL cuvelier, dems au dit Beaussart, à la caution du dit Guillaume VIROU, au proffit d'Antoine FEBVIN et Marie BROUART sa femme ; hypotecque au dit lieu le 7/10/1650 ; rgne par les dits Jan CAPRON et Anne POLLETTE le 22/7 du dit an. A concurrence de la moitié, au proffit de Mre Nicolas LE SERGEANT conseiller du Roy en son bailliage de St Omer et de vénérable psonne Mre Thomas LE SERGEANT pbr et chanoine de la cathédrale de St Omer, fils et her de Sire Francois LE SERGEANT, ayant acquis le droit de la dite rente.

210) Reconnaissance N° 111 le 8/6/1690 ! : Marie VETU femme à Michiel SCAPMAN, labourier à Wattenes pays de Flandres ; rente créée par les dits SCAPMAN et Anne REAUHOUL ? sa première femme, au proffit de Bon CARLIER et Marie Anne OBERT sa femme, le 18/2/1673. Au proffit de Jean DALLONGEVILLE de ceste ville et la dite Marie Anne OBERT sa femme.

211) Reconnaissance N° 112 le 9/5/1682 à Aire : Adrien WALLART greffier de St Venant, y demt, fils et her de Jan, et pour Jan Baptiste et Jenne WALLART, ses frère et sœur, du dit lieu ; rente par devant mayeur de St Venant le 18/3/1617 par Jan et Gilles WALLART marchands de grains, y dems, au proffit de Marie WALLART ; transport par les frères et sœur de la dite Marie WALLART, au proffit de Pierre DELERUE de St Venant, le 29/3/1630 ; transport par le dit DELERUE au proffit de Jan HANNOTE, vivant receveur des centiesmes des Estats d'Artois en la ville d'Aire, à Aire le 18/4/1636 ; sentence des lieutenant et hommes de fiefs du bailliage d'Aire le 20/11/1636 ; déclarées sur les dits Jan et Gilles WALLART ; le comparant, et pour ses frère et sœur, et comme propriétaire de la maison affectée à la dite rente. Au proffit de Thomas DESGARDINS bg de ceste ville et Damlle Marie Francoise HANNOTTE sa femme, icelle fille et here du dit Jan.

212) Reconnaissance N° 113 le 7/3/1682 : Pierre GRIOCHE mareschal à Fasques paroisse de Verchocq et Isabelle CARLIER sa femme, occuppeurs, propriétaires des immoebles affectés à rente ; à Aire le 2/6/1626 par Jacques PENION mareschal à Fasques, au proffit de Pierre DELATTRE ; ipotecque à Fasques le 3 des mois et an ; recognoissance par Claude TRIXON au proffit de feu Mre Phles DULART, vivant avocat au conseil d'Artois et de Damlle Marie Jenne DELATTRE sa femme, à St Omer le 5/6/1660. Au proffit de la dite Damlle Marie Jenne DELATTRE, vefve du dit feu.

- 213) Reconnaissance N° 114 le 24/5/1682 : Pierre FAYOLLE jh, étudiant à la philosophie en ceste ville, agé de 20 ans, fils et her de Guilbert ; rente créée par Jaspert FAYOLLE baillif de Coulomby, Marie MACAEU sa femme et Jan FAYOLLE leur fils, au profit de Vast DELF escuier Sr de La Franche Rue, le 4/10/1632. Au profit des manégliers de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, ayant droit par transport du dit Sr DELF, passé le 3/9/1655 ; reconnue par le dit Guilbert FAYOLLE et Jan FAYOLLE, au profit de la dite église le 20/10/1666 ; hipotecques des baillif du Chastelet, Coulomby et autres le 20/7/1644.
- 214) Reconnaissance N° 115 le 3/1/1682 : Eustache FOUACHE labour à Upen d'Amont et Jenne DELERUE sa femme, ils auroient acquis d'Eustache SAGOIT labour à St Nicolas sur la chastelenie de Bourbourg, des terres scituées au dit Upen d'Amont et Upen d'Aval, qu'il avoit précédemment achapté de Bon CARLIER, à la charge de rente ; créée par Anthoine BAYART, vivant berger à Upen d'Amont, au profit du dit CARLIER, le 2/10/1663. Au profit de Marie Anne OBERT de ceste ville, vefve du dit Bon CARLIER.
- 215) Reconnaissance N° 116 le 7/11/1682 : Damlle Francoise DE BERNASTRE vefve de Louys DAUSQUES, vivant escuier Sr de Floyecques, demte à Vaudringhem ; le 21/2/1645 elle avecq son mary, a vendu et transporté à Allard DESGARDINS rentier en ceste ville, une rente créée par Gilles BEDAGUES laboureur à Waudubois et Adrienne MARCOTTE sa femme, au profit de Robert BERNASTRE escuier, Baron de Bayenghem, son père, duquel elle est here, passé le 9/8/1623 ; à cause de quoy, elle se trouve en cause à la reqte des mère et religieuses du couvent des Sœurs Grises du tiers ordre de St Francois en icelle ville, propriétaire de la dite rente à cause de Sœur Marie Margte DESGUARDINS religieuse au dit couvent. Au profit du dit couvent.
- 216) Reconnaissance N° 117 le 24/1/1682 : (*copie*) Marie PELTIER vefve de Francois BAUWIN, de ceste ville ; devoir à Jan DELEVALLE charpentier en ceste ville et Jenne BAUWIN sa femme, Jan MORAN marissal et Marie Térèse BAUWIN sa femme, pour le rachapt des biens du dit feu Francois BAUWIN leur père, prisee faite par la dite comparante et Louise LOUIS femme de Francois PAILLART ; promet paier à ses dites filles.
Additif le 15/12/1682 : Francois GOZET mre tisserand de toille en ceste ville, mary de la dite PELTIER ; rachapt fait au profit des dites Marie Jenne et Barbe Thérèse BAUWIN, ses 2 filles qu'elle a retenu de Francois BAUWIN, passé le 24/1 dern ; at recognu.
- 217) Reconnaissance N° 118 le 19/11/1682 : Francois Bernard LEFEBVRE fils et her de Chles, vivant mre gressier en ceste ville ; créée par Jossinne AFFRINGUES vefve de Louis MARTIN, Phles et Jenne MARTIN ses enffans, au profit de Mre Jean LEROY, vivantt pasteur de St Jean, Margtte LEROY sa sœur et Damlle Claire DUBUISSON, à la caution de Jossinne DEPIN vve en dernières nopces de Joachim TORILLON et le dit Chles LEFEBVRE, le 24/5/1662. Au profit de Damlle Claire DUBUISSON.
- 218) Reconnaissance N° 119 le 13/7/1682 : Jean CASTIER brasseur à Sercques et Jenne CLEMENT sa femme et Phles CLEMENT laboureur à Sercques (barré : et Anne Thérèse CLEMENT fille à marier d'Esprelecques), les dits CLEMENT frère et sœurs, enffans et hers d'Anthoinette DEVOS, vivante vefve d'Anthoine CLEMENT ; rente créée par Catherine CASTELAIN vefve de Jean DUSAULTOIR, au profit de Thomas CLEMENT, le 3/7/1624 ; rgnué par la dite DEVOS au profit d'Hubert LEBORGNE marchand brasseur en ceste ville et Damlle Marie THIEULLIER sa femme, le 3/2/1665. Au profit de Chles et Francois LEBORGNE enffans et hers de la dite THIEULLIER.
- 219) Reconnaissance N° 120 le 3/10/1682 : Jean EVERARD manouvrier à Journy et Marie LEDRE sa femme, icelle fille de Phles quy est fils et her de Catherine COMIN, vefve de Marcque LEDRE, propriétaires des biens affectés à rente ; créée par la dite COMIN et Jean QUENET de Fouxolle, au profit de Guillaume DUVAL pbre, Louis et Claude ses frères, enffans et hers de Maxime DUVAL escuier Sr de Landretun, le 4/11/1623 ; reconnue par le dit Phles LEDRE et Jean BERQUIER mary de Jacqueline ROBERT, fille et here de Péronne LEDRE, quy fut fille et here de la dite COMIN, au profit de Chles Bernard PEPPIN escr Sr de Manicourt, mary de Damlle Louise EUDIGER, fille et here du Sr Claude DUVAL (!) frère et her du dit Guille, le 26/6/1660 ; hypotecque à Journy le 4/11/1623. Au profit du dit Sr de Manicourt, père tutteur des enffans qu'il a retenu de la dite Damlle.
- 220) Reconnaissance N° 121 le 29/1/1682 : Mailliart BOGART laboureur à Escelbecque pays de Flandre et Marie MAUBAILLY sa femme, occupants propriétaires des terres affectées aux rentes cy après ; par Pierre MAUBAILLY et Robert DUCROCQ laboureurs à Ledinghem, au profit de la table des pauvres de St Sépulchre à St Omer, le 16/8/1673 ; hypotecque à Ledinghem, Clermaretz et Bourdet le 17/8 du dit an ; créée par le dit Pierre MAUBAILLY au profit de la dite table le 22/6/1679 ; hypotecque à Blecquin, Ledinghem, Beaumont et Bourdet le 26/10 du dit an. Au profit de la dite table des pauvres du St Sépulchre.
- 221) Reconnaissance N° 122 le 17/7/1682 : Anthoine et Jean JOIRES manouvriers à Journy, enffans et hers de Flour quy fut fils et her d'Anthoine ; créée par le dit Anthoine JOIRES et Anthoinette LEBAS sa femme, le 7/3/1613 ; la 2nde par le dit Anthoine le 15/5/1626, au profit de Flour JOIRES, frère du dit Anthoine, vivant marchand en ceste ville.
Au profit du Sr Clément CUVELIER marchand brasseur en ceste ville, tutteur de Gilles Alexis et Michel LE PETIT enffans et hers d'Anne TOURSEL, icelle fille et here de Mre Paul, quy en avoit le droit du dit Flour JOIRE.
- 222) Reconnaissance N° 123 le 3/3/1682 : Albert DEMOL de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Jan SPENEULT moisnier, vivant demt à Wizernes, Gérard et Adrien ENGRAND, père et fils ; rente par les dits SPENEULT et ENGRAND au profit de Cornilles WATEL, le 5/11/1632. Au profit de Robert HUART mre cordonnier en ceste ville.
- 223) Reconnaissance N° 124 le 7/3/1682 : Jean SERGEANT de Sectques, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Margueritte WEPIER, à son trespas femme à Pierre TARTARE, icelle propriétaire des terres hypotecquées ; reconnue par icelle Margueritte le 7/2/1661 au profit de Damlle Marie WERBIER. Au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat et conseiller pnal de ceste ville.
- 224) Reconnaissance N° 125 le 4/1/1682 : Guillaume Dominique PETREL procureur postulant es ville et bailliage de St Omer et procureur espécial de Mre Jan BLONDEL pbre pasteur de Lières, tutteur de Ide Rose BOUTON, icelle fille et here de Mathieu, le 5/9/1681 ; pour mettre fin au procès intenté par le Sr Guillaume LOISEAU tuteur des enfans d'Antoine CARLIER, vivant marchand en ceste ville, à la charge du dit Sr pasteur en qualité de tutteur d'icelle Ide Rose BOUTON ; rente créée par le dit feu Mathieu BOUTON et Marie Catherinne BREBION sa femme, à la caution d'Isabeau COURTOIS vefve d'Estienne BOUTON, au profit des dits enfans, le 27/3/1673. Au profit du dit LOISEAU, en sa qualité.

225) Reconnaissance N° 126 le 6/6/1682 : Francois LEBRUN labourier à Estrehem, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Francois son père ; rente par le dit feu Francois LEBRUN et Anne MEZEMACRE sa femme, au proffit de Gilles LE PETIT, vivant bailly gnal de l'Abbaye de Clermaret, le 10/4/1630 ; hypotecque à Estrehem le 12 des mois et an. Au proffit de Mre Inglebert DELAPIERRE advocat en ceste ville.

226) Reconnaissance N° 127 le 2/3/1682 : Robert CHAVATTE mre sellier en ceste ville et Antoinette HERSEIN sa femme et Francois CHAVATTE mre sellier en icelle, les dits CHAVATTE enfans et hers, le dit Francois de feu Phles CHAVATTE son père, et le dit Robert de Jenne FRANCOIS sa mère, à son trespas vefve du dit Phles ; par les dits feuz au proffit de Damlle Marie DE ROUPY vefve de Michiel Alexis D'HARIES, vivant escuier Sr de Pleumaison, le 15/5/1675. Au proffit d'icelle Damlle.

227) Reconnaissance N° 128 le 7/12/1682 : Daniel VINIET (barré : bailly) labourier à Wismes et Michiel L'ESCUIER labourier au dit lieu ; pour mettre fin au procès intempté par Damlle Marie Ursulle DE BERNASTRE, à la charge d'Antoine BUCAILLE fils et her de Jan, sur recognoissance de rente ; rente par Baudrain CODRONIER jeune fils à marier d'Appé paroisse de Campagne, au proffit de Jenne FOURNIER, le 9/11/1621 ; recogues par Jan BUCAILLE père d'Antoine son fils, Estienne DEVIN mary de Louyse DELOBEL et Antoine DE PARENTY, par dvt lieutenant gnal du Marquisat de Renty, au profitde la dite Damlle Marie Ursulle DE BERNASTRE le 27/3/1669. Au proffit de la dite Damlle DE BERNASTRE ; le tout à la discharge d'Antoine BUCAILLE et Antoine PARENTY héritiers de leurs pères.

228) Reconnaissance N° 129 le 18/1/1682 : Jan DESGUINE labourier à Wavrans, mary de Catherinne PLAIOU, Jacques GODART labourier au dit lieu et Jenne PLAIOU sa femme, Guislain PLAIOU de Wavrans, iceux enfans et hers de Lucien, iceluy frère et her de Charles PLAIOU ; rente par Eustace MEQUIGNON, à la caution d'Andrieu VAILLANT, au proffit de Nicolas LEFEBVRE le 28/1/1610 ; reconnue par Charles PLAYOU et Magdelaine MECQUIGNON sa femme, au proffit des hers du dit LEFEBVRE, le 29/4/1634. Au proffit de Jan FRANCOIS et Robert CHAVATTE, faisans 1/3 d'icelle rente, au proffit d'Isembart DEBIECQUE et Phles GAVERLO pour le 2eme part, légataires testamentaires du dit LEFEBVRE.

229) Reconnaissance N° 130 le 25/10/1682 : Francois BERNARD labourier à Eulle et Boidinne LOBEL sa femme, iceluy BERNARD cousin germain et her de Phles BAILLY, iceluy fils et her de Marie BERNARD ; rente par Adrien THOMAS bg mre du logis et hostellerie de « la Noire Double Croix » en ceste ville et Marie BERNARD, cy dessus nommée, sa femme, à la caution de Jacques et Nicolas THOMAS, au proffit de Damlle Marie DELERCHE vefve de Pierre DELAPIERRE, le 19/5/1632 ; hypotecque à Eulle le 4/9/1662. Au proffit de Damlle Marie D'HAFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSCQ, à son trespas lieutenant de maieur de ceste ville, aiant droit par partage après le trespas de Damlle Jacqueline LEPORCQ vefve d'Abraham DAENS, iceluy VANDENBOSCQ petit fils et her de la dite feu Damlle LEPORCQ.

230) Reconnaissance N° 131 le 31/12/1682 : Jacques GRARE bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de (barré : Gilles DAGUET à son trespas bg en icelle) Marie BREBION vefve de (barré : Gilles) feu Mathieu BOUTON ; par feu Gilles DAGUET bg marchand en ceste ville, à la caution de la dite BREBION, avoir promis paier à Mre Justin DHAFRINGUES advocat et procureur espécial du Sr Jan Charles MOREL, pour la vente de marchandise de chodronnerie livrés au dit feu BOUTON, le 15/7/1680. Au proffit du dit Sr DHAFRINGUES en sa qualité de procureur espécial.

231) Reconnaissance N° 132 le 25/10/1682 : Jan BALLE labourier à Noirbécour et Jenne CARPENTIER sa femme ; par le dit BALLE et Marie FONTAINE sa femme, rente au proffit de feu Martin QUEVAL ; hypotecques à Noirbécour le 12/1/1676. Au proffit des hers du dit Martin QUEVAL.

232) Reconnaissance N° 133 le 29/9/1682 : Jacques DELAPIERRE marissal à Wavrans et Jenne CRICQ sa femme, Jan THIRANT labourier au dit lieu et Marie CRICQ sa femme, filles et heres de (barré : Charles) Thomas et Francoise BOURGOIS, icelle fille et here de Charles ; rente par Jacques WALLOIS et Isabeau BOURGOIS sa femme, à la caution de Charles BOURGOIS, père de la dite Francoise BOURGOIS, et autres, au proffit de Damlle Marie DE MARLY vefve de Thomas DE NOEUFRIE, vivant eschevin de ceste ville, le 25/5/1629 ; hypotecque à Wavrans le 12/4/1630 ; reconnue par Thomas CRICQ et Francoise BOURGOIS sa femme, le 11/11/1665 ; autre rente créée par Jan CADET et Catherine LEPRINCE sa femme, au proffit de Thomas CRICQUE et Francoise BOURGOIS le 29/5/1663, laquelle rente Sire Jan DESCHAMPS, à son tour de ceste ville et ses consors, en at acquis le droit le 11/11/1665. Au proffit du dit Sr DESCHAMPS et Damlle Aldegonde MARLY sa femme, et consors.

233) Reconnaissance N° 134 le 22/5/1682 : Mre Jacques Francs BAUCOURT pbré à Ouve paroisse de Remelly Wirquin, fils et her de Damlle Marie LE PREVOST ; le 7/4/1657 par la dite Damlle au profit de Jacques MERLEN marchand drappier en ceste ville. Au proffit de Josse, Jacqueline et Marie MERLEN enfans et hers du dit feu Jacques.

Reconnaissances 1683 : 126 pièces à Saint-Omer 4^E5/493 :

234) Reconnaissance N° 1 le 21/7/1683 : Denis DERAÏN praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Mahieu BAUDE et Péronne CARRE sa femme ; rente le 17/6/1623 par les dits feuz, à la caution de Pierre DE COPPEHEM, vivant notte de la résidence, au profit de David FEBVRIER Sr de La Rue ; tsport du Sr Augustin LAMBERTY mary de Margtte FEBVRIER, fille et here du dit David, au profit de Sire Pierre DE COPPEHEM eschevin de ceste ville, fils du dit Sr DE COPPEHEM, le 21/5/1662 ; hipotecque au pays de l'Angle le 23/4/1631. Au proffit de Jan Francois BOCQUET procur et nottaire Roial en ceste ville, ayant droit par achapt, au « devant de l'Angle » sur la curatelle de Mre Pierre DE COPPEHEM Sieur de Berlettes.

235) Reconnaissance N° 2 le 8/5/1683 : Phles CLEMENT laboureur à Sercques, Jan CASTIER brasseur au dit lieu, Jenne CLEMENT sa femme et Anne Thérèse CLEMENT jf à marier (barré : d'Esperlecq), les dits CLEMENT enfans et hers d'Antoinette DEVOS vefve d'Antoine CLEMENT, quy fut fille et here de Jan DEVOS ; rente le 28/11/1629 par le dit feu Jan DEVOS au profit de Chles DE GENEVIERS escuier Sr d'Oreulx ; rgance par la dite DEVOS le 22/11/1666. Au profit de Damlle Marie Fhoise DE GENEVIERS vve Douairière du Sr de La Tour, sœur et here de Chles DE GENEVIERS, vivant escuier Sr d'Oreulx.

236) Reconnaissance N° 3 le 23/4/1683 : Mre Francois DESANNOIX de ceste ville, oncle et her de feu le Sr Eloy DESANNOIX ; le 8/3/1681 par le dit feu Sr DESANNOIX au profit du dit (!) DULIEGE ; rapport d'héritage donnée des aman et eschevins de Messieurs les rgeux, abbé et couvent de St Bertin qu'ils ont à Houlle le 20 des mois et an. Au profit du Sr DULIEGE.

- 237) Reconnaissance N° 4 le 21/12/1683 : Mathieu DUSUESNE laboureur à Nordausque ; bail par luy passé au profit de Francois MATON jh à marier, labourier à Zutpeene, de manoir amazé de maison, grange et estables et terres à Nordausques le 18/1/1679. Au profit du Sr Louys Cornil KIECKENS bg en ceste ville, ayant acquis les dites terres, par décret y vendues sur le dit MATON.
- 238) Reconnaissance N° 5 le 18/9/1683 : Mathieu DUQUESNE, Jacques DUQUESNE, Louys DESGUINNEGAET et Margueritte DUQUESNE sa femme, dems tous à Nordausques, les dits DUQUESNE enfans et hers de Jacq et de Jenne CHEVALIER, icelle fille et here de Margueritte MAES, vve en premières nopces de Pierre CHEVALIER, propriétaires des tres à rente, mentionnée le 4/9/1625 ; le 26/4/1549 signé : NORMAN ; rgance par Pierre CHEVALIER labour à Moncove, propriétaire, par devant lieutenant le 12/1/1600 ; de Robert DORET et la dite LE MAES sa femme, par avant femme de feu Perre CHEVALIER l'ainé, mère des enfans qu'elle olt du dit feu, le 5/3/1616 au profit de Damlle Marie DAUSQUES vve de feu Mre Simon OGIER, vivant docteur es droix ; et dernièrement par le dit Jacques DUQUESNE et sa femme, au profit de Mre Francois OGIER avocat au conseil d'Artois, héritier de la dite DAUSQUE, le 22/10/1651. Au profit de Damlle Anne HONNOREE vefve du dit Mre Fhois OGIER, vivant conseiller du Roy au bailliage de St Omer.
- 239) Reconnaissance N° 6 le 29/3/1683 à Heuchin : Francois DELERUE, Marie Isberg DE BEURAINS sa femme et Catherine Claire DE BEURAINS fille à marier de Lisbourg, les dites BEURAINS sœurs, filles et heres de Francoise Isbergue DEFEBVIN, vivant vefve de Guislain DE BEURAINS, quy estoit sœur et here de feu Zachary DEFEBVIN ; arrentement reprins par la recognoissance du dit Zachary DEFEBVIN, passé à Fruges le 14/5/1667 ; faites par dvt tabellions Royaux à Fruges le 18/5/1519 par Wallerand DU PLOICH escuyer Sieur Doudauville, avoit baillé arrentement à Bauduin BLANPAIN, sa maison, court et coulombier, preys et tres du dit Houdauville ; sentence rendue à la Séneschassée de St Paul, au procès y intempté par le Sr ROGIER contre Jan PALFART et consors, le 23/7/1648 ; recognoissance passée à Lisbourg le 22/9 ensuivant par le dit feu Wallerand DEFEBVIN, père grand des dits BEURAINS comparantes, Mre Fhois DENIS et Jan PALFART et autres, au profit du dit ROGIER ; allencontre de Phles DEFEBVIN, quy en doit, recognoissance de Phles DEFEBVIN et la dite feue mère, le 13/11/1677, au profit du Sieur Dominique ROGIER Sieur Doudauville, fils et her de feu Mre Jan ROGIER, vivant avocat fiscal au conseil d'Arthois en St Omer.
- 240) Reconnaissance N° 7 le 3/5/1683 : Jan LEMOISNE sergent de la terre et Srie d'Hallines, y demt, fils et her de Christophe et de Jenne COCQUEMPOT ; rente le 1/5/1675 par les dits Christophe LEMOISNE et Jenne COCQUEMPOT sa femme, au profit de feuz Mre Denis Francois DARREST, vivant avocat au conseil d'Artois et de Damlle Isabelle Claire BARTHEM sa femme. Au profit de Jan Francois DARREST fils mineur et héritier universel du dit Mre Denis Francois D'ARREST et de la dite Damlle Isabelle Claire BARTHEM.
- 241) Reconnaissance N° 8 le 27/6/1683 : Jan PARMENTIER mre serurier au Haultpont, vefvier de Pétronelle BRUNET, par avant vefve de Pierre RAPPE, et père et tutteur de Jan Francois PARMENTIER qu'il olt de la dite BRUNET, et héritier d'icelle, et Thomas Francois RAP(P)E jh à marier des dits faulxbourgs, fils et her des dits Pierre RAPPE et de la dite BRUNET, et comme tutteur de Jacques, Marie Francoise et Marie Jacob RAPPE enfans mineurs et hers des dits RAPPE et sa femme ; le 1/12/1679 par les dits Pierre RAPPE et Pétronelle BRUNET sa femme, promis à paier à Damlle Isabelle CHOCQUEL fille à marier de ceste ville. Au profit de la dite Damlle CHOCQUEL.
- 242) Reconnaissance N° 9 le 14/8/1683 : Mre Sébastien LEJOESNE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Philippe MARTEL, vivant foulon de draps à Blendecques ; le 13/11/1631 par Robert LENGLET bg foulon de draps à Blendecques, à la caution du dit MARTEL, au profit de Jacques THIEULLIER, vivant argentier de ceste ville ; hipotecque à Blendecq sur les héritages appartenans à la dite curatelle, le 2/2/1635. Au profit de Damlle Francoise THIEULLIER vefve de Jacques AMIS, fille et her du dit Jacques, de ceste ville.
- 243) Reconnaissance N° 10 le 3/11/1683 : Francois CARESMEL bg en ceste ville, fils et her de Marie CAPPON, icelle petite fille et here d'Antoine LEFEBVRE, et héritière d'Andrieu CAPPON son père ; le 19/3/1624 par le dit Antoine LEFEBVRE marchand drappier drappant en la Comté de Fauquemberghe, à la caution du dit Andrieu CAPPON, son beau fils, au profit d'Antoie CAPPET bg marchand en ceste ville ; rgne par Pierre LEFEBVRE laboureur à Recques, fils et her du dit Antoine et Louis CARESMEL laboureur et tailleur d'habits à Fauquemberghe, mary de la dite Marie CAPPON, le 27/3/1649 ; reconnue par Pierre FLAHAUT tailleur d'habits à Fauquemberghe et la dite Marie CAPPON sa femme, au profit de feu Sire Inglebert VANDENBOSCH, vivant eschevin et lieutenant de mayeur de ceste ville et Damlle Marie DHAFRINGHUES, ad pnt sa vefve, icelle niépece et here de Damlle Marie DHAFRINGUES, quy fut cousine germaine et here de Damlle Jenne DESGARDINS niépece et here du dit Anthoine CAPPET, le 26/11/1672.
- 244) Reconnaissance N° 11 le 3/11/1683 : Anthoine DUCROCQ de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans par Francoise MARTIN, vivante femme à Charles BREBION, d'Embry ; le 16/5/1661 par icelluy Charles BREBION et la dite Fhoise MARTIN sa femme, au profit de Claude BREBION leur frère. Au profit de Francois FAUTREL procureur au conseil d'Arthois, de ma dite ville, ayant droit par transport et opinoration du dit Claude BREBION, contrat du 3/10/1682.
- 245) Reconnaissance N° 12 le 6/9/1683 : Jacques GARBE bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Jan BOIAVAL, vivant brasseur à Audunthun ; rente le 8/2/1632 par le dit feu Jan BOIAVAL au profit de feu Sire Pierre DELATTRE, à son tspas marchand en ceste ville ; hypotecque à Audinthon le 15/2/1638. Au profit de Damlle Marie Anne DELATTRE vefve du Sr Jaspas DE BUISSERE, et fille et here du dit Sr DELATTRE.
- 246) Reconnaissance N° 13 le 6/9/1683 : Anthoine DUCROCQ de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Louys BRANLY fils et her de feu Henry ; le 8/5/1632 par le dit Louys BRANLY avecq Jenne LEROUX sa femme, au profit de Jacqueline WALLET ; hipotecque donnée au Marquisat de Renty. Au profit de Damlle Anne GAUTRAN vefve de Pierre LADMIRANT de ceste ville, fille et here d'Olivier, ayant droit par transport d'icelle.
- 247) Reconnaissance N° 14 le 4/5/1683 : Noble Homme Cornille Dominique DE CROESER Seigneur d'Audinthon, Dennebroeucq, demt à Audinthon, fils et her de Noble Homme Chrestien Victor DE CROESER, vivant Seigneur d'Audinthon ; le 29/8/1662 par le dit feu Seigneur d'Audinthon, au profit de Nicolas BARBIER, vivant mre tailleur d'habits en ceste ville ; hypotecque le 27/4/1668 sur sa maison en la grosse rue haulte de ceste ville. Au profit d'André BARBIER, cy devant mre tailleur d'habits en ceste ville, ayant droit par tspot de Charles FAUTREL mre cordonier à St Omer, nepveu et her de Jacqueline PRUVOST vefve du dit Nicolas BARBIER, passée le 1/12/1679.

- 248) Reconnaissance N° 15 le 2/10/1683 : Isabelle QUETELARE vefve de Dominicque DELECLOYE, de Tnehem, Robert LECRAS labour à Boninghes sur le gouvernement d'Ardres et Jenne QUETELARE sa femme, icelles filles et heres de feu Jan ; le 17/7/1632 par le dit feu Jan QUETELARE au profit de Nicolas DENIS ; hipotecque à Tnehem le 16/3/1633. Au profit d'Antoine DENIS nottaire Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, aians droit par tспорт de la dite rente.
- 249) Reconnaissance N° 16 le 21/12/1683 : Claude DUCROCQ censsier propriétaire à Embry, fils et her de Claude DUCROCQ et Margte PINTE, lequel Claude l'aisné fut fils et her de Jan, vivant greffier du dit lieu et Péronne BOCHU ; le 21/1/1627 et 12/1/1656, les 1^{eres} par les dits feux Jan DUCROCQ et Péronne BOCHU sa femme, au profit du Sr Gabriel MAIOUL ; rgance par le dit Claude DUCROCQ le 24/11/1646 ; les 2emes par les dits feuz Claude DUCROCQ et Margte PINTE sa femme, au profit du Sr Antoine MICHIELS, à son trespas advocat au conseil d'Artois et Damlle Antoinette MAIOUL sa femme ; hypotecque à Embry le 11/1/1657. Au profit de Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, fille et here du Sr advocat MICHIELS et de la dite Damlle Antoinette MAIOUL quy fut fille et here du dit Gabriel.
- 250) Reconnaissance N° 17 le 4/12/1683 : Pierre CAILLIAU (*CALLAU*) laboureur à Audruicq et Marie MORONVAL sa femme. Au profit du Sr Jean Bapte HENDRICQUE eschevin juré au conseil de ceste ville ; arrentement créée par Jacques CAILLIAU, vivant demt à Audruicque et la dite Marie MORONVAL, lors sa femme, au profit d'icelluy Sr, le 23/4/1667.
- 251) Reconnaissance N° 18 le 7/12/1683 : Guillaume DEROEUDRE mre graissier au Haultpond, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Marie DEGRAVE vefve en premières nopces de Jacques DEROEUDRE et en secondes de Jacques VANDERVLUET, fille et here de Guillaume DEGRAVE quy fut fils et her de Jan, mre graissier ; rente le 28/11/1608 par Anne DEGRAVE vefve d'Ernoul MARTIN, le dit Jan DEGRAVE son père et Jan DEGRAVE graissier son frère, tous bgs es dits faulbourgs, au profit des Seigneurs de Boieffles et de Lens. Au profit de Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambres, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, fils et her de Francois LE SERGEANT Sr du Long Jardin, quy at acquis le droit.
- 252) Reconnaissance N° 19 le 23/1/1683 : Damlle Marie DELAFOLIE femme et procuratrice espéciale de Phles WINEBROIT Sr de Soiecques, demte à Wardrecques ; le 18/11/1649 par le dit Sieur de Soiecques, au profit de Paul PECQUEUR marchand en ceste ville et Damlle Marie DE ROUPY sa femme. Au profit de Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste ville, fils et her de Damlle Lucienne DELAPERSONNE, vefve de Mre Valentin MIELLET son 2^{ème} mary, aians eu droit par tспорт de la dite rente.
- 253) Reconnaissance N° 20 le 29/3/1683 : Sr Francois DESANOIS rentier en ceste ville, oncle et her du Sr Eloy DESANOIS, vivant capne au service du Roy Catholique ; le 13/4/1673, contrat de mariage par lequel, appert qu'en cas de décès du dit Sr DESANOIS, par avant Damlle Marie Margte DESGRANGE sa femme, icelle auroit pour Douaire une somme.
- 254) Reconnaissance N° 21 le 11/5/1683 : Antoine VEROURE jh à marier de Baienghem lez Esperlecques, frère tuteur de Marie VEROURE fille mineure et here d'Antoine VEROURE et Marie DELATTRE sa femme, quy fut fils et her d'Antoine VEROURE et Jacquemine RANS ; rente le 13/5/1623 par les dits Antoine VEROURE et Jacquemine RANS sa femme, à la caution de Tristran RENIER et Jacquemine RAME sa femme, au profit de Francois MASEMIN et Catherine PIERS sa femme, du dit lieu. Au profit de Pierre PIERS laboureur à Esperlecques, neveu et her de la dite Catherine PIERS.
- 255) Reconnaissance N° 22 le 11/5/1683 : Antoine VEROURE jh à marier de Baienghem lez Esperlecq, frère et tuteur de Marie VEROURE, fille mineure et here d'Antoine VEROURE et Marie DELATTRE, quy fut fille et here de Marand ; rente le 11/6/1617 et 7/5/1611 par le dit Marand DELATTRE, à la caution de Jean COULLE, au profit de Francois MASEMIN. Au profit de Pierre PIERS laboureur à Esperlecques, neveu et her de Catherine PIERS, vivante femme au dit Francois MASEMIN.
- 256) Reconnaissance N° 23 le 4/4/1683 : Phles Eustache DELATTRE Sr de Le Loe, de pnt en ceste ville, frère et héritier imobiliaire de Damlles Marie Franchoise et Ignace Antoinette DELATTRE ; rente le 17/8/1665 par Damlle Catherine LEUTAILLEUR vefve de Jacques DELATTRE Sr de Le Loe et Damlle Cécile et les dites Damlles Marie Franchoise et Ignace Antoinette et Marie Catherine DELATTRE, ses sœurs, au profit de Mre Francois Paskal DHAFFRINGHUES, vivant advocat au conseil d'Artois. Au profit d'Antoine DENIS notte Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, aians droit par transport de la dite rente.
- 257) Reconnaissance N° 24 le 20/1/1683 : Louis VANHOUTHORNE escuyer Sr de Lassers et Eustache EVERARD escuyer Sr du Windal, dems en ceste ville, tutteurs de Baltazar et Antoinette DE CARON enfans mineurs et hers de Jacques, vivant escuyer Sr de La Salle, demt en ceste ville ; rente le 17/6/1679 par le dit feu Sr CARON et Damlle Catherine DE COURS sa femme, au profit de Damlle Jenne Thérèse LE PETIT vefve du Sr Géry GOULART, de ceste ville ; hypotecque donnée des bailly et hommes de la Srie de Zelthun et Recques le 22/9 du dit an. Au profit de Pierre SEGART huissier des domaines du Roy au quartier de St Omer et la dite Damlle Jenne Thérèse LE PETIT, par avant vefve du dit GOULART.
- 258) Reconnaissance N° 25 le 4/4/1683 : Phles Eustache DELATTRE Sr de Le Loe, de pnt en ceste ville, frère et héritier imobiliaire de Damlles Marie Franchoise et Ignace Antoinette DELATTRE ; le 20/11/1656 par Damlle Catherine LEUTAILLEUR vefve de Jacques Sr de Le Loe, Rcr de sa Maté au quartier de Valenciennes, et les dites Damlles Marie Franchoise, Ignace Antoinette et Marie Catherine DELATTRE, au profit de Marie VANDERHALLE. Au profit d'Antoine DENIS notte Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, aians droit par tспорт de la dite rente.
- 259) Reconnaissance N° 26 le 5/6/1683 : Phles CLEMENT laboureur, Jan CASTIER brasseur et Jenne CLEMENT sa femme, de Sercques et Anne Thérèse CLEMENT jf à marier d'Esperlecques, les dits CLEMENT frère et sœurs, enfans et hers d'Antoine CLEMENT quy fut fils et her de Thomas ; rente le 21/7/1629 par le dit Thomas CLEMENT et Andrieu RINGHIER, au profit de l'église de St Jan en ceste ville ; hypotecque le 21/7/1645. Au profit de la dite église.
- 260) Reconnaissance N° 27 le 4/4/1683 : Phles Eustace DELATTRE Sr de Le Loe, de présent en ceste ville, frère et her imobiliaire de Damlles Marie Franchoise et Ignace Antoinette DELATTRE ; rente le 29/1/1673 par les dites Damlles Marie Franchoise et Ignace Antoinette et Marie Catherine DELATTRE, au profit d'Antoine DENIS notte Roial de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme. Au profit des dits DENIS et sa femme.

- 261) Reconnaissance N° 28 le 4/4/1683 : Phles Eustache DELATTRE Sr de Le Loe, de pnt en ceste ville, frère et her imobiliaie de Damlle Ignace Antoinette DELATTRE ; rente le 5/11/1676 par la dite Damlle Ignace Antoinette DELATTRE avecq Damlle Marie Catherine DELATTRE sa sœur, au profit d' Antoine DENIS notte Roia de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme.
Au profit des dits DENIS et sa femme.
- 262) Reconnaissance N° 29 le 10/7/1683 : Jacques LECOINTE bailly de Nielles lez Théroouane, demt à Coiecques et Jenne LECOINTE sa sœur, à marier de Coicques, enffans et hers de feu Charles LECOINTE fils et her de Ste BAILLY vefve d' Augustin LECOINTE ; rente le 25/6/1630 par la dite Sainte BAILLY au profit de Noel TRISTE.
Au profit du Sr Jan Bapte PAGART rentier en ceste ville, aiant droit par transport de la dite rente.
- 263) Reconnaissance N° 30 le 12/5/1683 : Jan Bapte OULTREMAN jh à marier, fils et her de Marie DUMONT, demt présentement à Bourbourcq, émancipé par acte donné de la justice d' Esperlecques le 10/5, et tuteur de Marand, Marie Jenne et Marie Anne OULTREMAN ses frère et sœurs ; rente le 4/1 et 4/2/1662, autres le 9/3/1665 , les 1^{res} par Marcq OULTREMAN et la dite Marie DUMONT sa femme, au profit de Damlle Marie DESGARDIN vefve de Jan DAUDENFORT ; les autres par les dits déffunts au profit de Marguerite DELATTRE de Moulle. Au profit de Sieur Jean DECOUTIEUX rentier en ceste ville et Damlle Marie DEPORTRE sa femme, icelle par avant vefve du Sieur Guillaume DOLLE et de Jacques et Damlle Marie Antoinette DOLLE, présentement femme à Sire Alberte CAUCHETEUX, enffans et hers du dit Sieur Guillaume DOLE, lequel at acquis le droit par transport des 2 rentes.
- 264) Reconnaissance N° 31 le 16/7/1683 à Aire : Alexandre Eustache LE MERCHIER escuyer Sr de Masinguem en partie, y demt, fils et her d' Alexandre LE MERCHIER escuyer Sr de Masinguem, Hercheval, La Rose et lieutenant gnal des ville et baillage (barré : de ceste ville) d' Aire ; rente à Aire le 13/3/1643 par le dit Allexandre LE MERCHIER et Damlle Antoinette DORESMIEUX sa compagne, au profit de Jacques DHAFRINGUES, vivant eschevin et lieutenant de mayeur de St Omer et de Damlle Antoinette TARTARE sa femme ; hypotecque donnée des bailly de la Srie de Garbecque au dit Masinguem le 18 des mois et an.
Au profit de Jan Francois DARREST fils et héritier universel de Mre Denis Francois DARREST, vivant conseiller du Roy au baillage de St Omer, quy fut nepveu et her de la dite Antoinette TARTARRE.
- 265) Reconnaissance N° 32 le 15/6/1683 : Simon DAUSQUE (*DAUSQUE de Quelmes*) escuier Sr de Floyecques, fils et her de Louis, vivant escuier, demt à Vaudringhem ; cause intemptée par Pierre DOMIN et Frédéricq DELACOUR tuteurs des enffans mineurs de feu Nicolas LEGAY, quy fut fils et her de Robert, vivant bg teinturier en icelle ville ; le 17/2/1654 par le dit feu Sr de Floyecques, au profit du dit Robert LEGAY. Au profit des dits mineurs.
- 266) Reconnaissance N° 33 le 10/4/1683 : Charles ROSEAU labour à Pihem et Jean LEMOISNE labour et hostelain à Bientque, mary de Margtte ROSEAU, les dits ROSEAU frère et sœur, enffans et hers de Nicolas ; le 28/2/1640 par Pierre COPPIN avecq autres, au profit des enffans mineurs d' Antoine BEAUMONT et Barbe TARTARE sa femme ; rente par les dits COPPIN et autres, au profit de Guille PETREL, le 9/8/1622 ; recognues par le dit feu Nicolas ROSEAU, en qualité de mary de Jenne COPPIN, fille et here du dit Pierre, le 31/12/1675.
Au profit de Sr Jan DRINCQBIER Rceur en ceste ville, quy en at acquis le droit par transport.
- 267) Reconnaissance N° 34 le 2/8/1683 : Mre Samuel DE ROUPY chirurgien à Audruicq, fils et her de Damlle Cornille VROMELINCK, vefve en premières nopces de Louis DE ROUPY ; le 12/9/1664 par la dite VROMELINCK au profit de Mre Robert DE ROUPY pbre, son fils. Au profit du Sr Léon DE MAUCLES escuier, mary de Damlle Marie Charlotte DHARCYES, fille et here de Damlle Marie DE ROUPY, à son trespas vefve de Michiel Alexis DHARCYES, vivant escuier, laquelle en auroit acquis le droit par transport du dit Mre Robert le 19/4/1673.
- 268) Reconnaissance N° 35 le 1/6/1683 : Jan FRAMERY Sr du Plouich, demt en ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Jacques DEGRAVE ; arrentement le 4/1/1611 par le dit feu DEGRAVE et Mariette DUQUESNE sa femme, au profit de Charles DE NOEUFVILLE fils Phles. Au profit de Damlle Marie Françoise MICHIELS vefve de Sire Pierre DELATTRE, vivant eschevin à son tour de ceste ville, ayante acquis le droit par transport d' icelle rente du Sr Nicolas MICHIELS, quy en avoit le droit précédent.
- 269) Reconnaissance N° 36 le 7/6/1683 : Jacques CARON et Pierre DELATTRE fils et her de Liévine CARON, les dits Jacques et Liévine CARON frère et sœur, enffans et hers de Jan, de Maisnil Dohem ; le 11/5/1607 par le dit feu Jan CARON au profit de Pierre DARREST ; réduite par acte du 24/7/1612. Au profit de Jan Francois DARREST fils et her universel de Mre Denis Francois DARREST, vivant consr du Roy au baille de St Omer, fils et her de Jacques, quy fut fils et her du dit Pierre.
- 270) Reconnaissance N° 37 le 2/11/1683 : Jan Bapte SMET, Guillaume COLIN et Marguerite SMET sa femme, de Sercques, les dits SMET frère et sœur, enffans et hers de Lambert et Catherine HOEUBLES ; cause contre eux intemptée par les administrateurs de la table des pauvres du St Sépulchre en icelle ville ; le 15/7/1655 par les dits feus SMET et sa femme, au profit de la dite table.
- 271) Reconnaissance N° 38 le 28/6/1683 : Pierre Dominique DE BERNASTRE escr Sr de Bayenghem, fils et her de Folquin, vivant escr Sr du dit lieu et de Damlle Anne Marie CAUCHETEUR ; le 19/8/1643 par Robert DE BERNASTRE escuier, avecq le dit Folquin son fils, au profit de Francois, Robert et Jullienne ROBINS enffans en bas age de feu Jan et Damlle Marie DE BRAUWER ; rgance des dits feuz Sr et Damlle le 9/2/1657. Au profit de la dite Jullienne ROBINS vefve de Jan CARTON.
- 272) Reconnaissance N° 39 le 17/10/1683 : André, Marie et Françoise DESGARDINS frère et sœurs, enffans et hers de feuz André et Marguerite NOREUX, dems à Arcques ; arrentement le 4/6/1663 par les dits André DESGARDINS et sa femme, au profit de déffunct Sr Hubert BOURGEOIS. Au profit de Damlle Françoise Aldegonde HENDRICQ vefve du dit BOURGEOIS.
- 273) Reconnaissance N° 40 le 27/8/1683 : Sr Jean Francois HANON de ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans après le trespas de Mre Pierre DE COPPEHEM Sr de Berlettes, fils de Mre Jean, vivant Sr de La Nieppe et consr du Roy au baille de St Omer, icelluy fils et her de Pierre ; le 20/1/1633 par le dit feu Pierre DE COPPEHEM l' aîné, quy fut père grand du dit Sr de Berlettes, Pierre GUERGON et Huberdine CANELOURE sa femme, au profit de Robert D' HAFRINGHUES fils de Pierre, vivant avocat eschevin à son tour de la dite ville ; rgne par le dit Pierre DE COPPEHEM Sr de Berlettes, coe caution du dit Sr de La Nieppe son père, le 6/2/1670 au profit de feu Hubert BOURGEOIS et Damlle Françoise Aldegonde HENDRICQ sa femme, quy en ont acquis le droit par transport de Mre Jacques DHAFRINGUES Sr du Hil et autres hers de Damlle Jacqueline DHAFRINGUES.
Au profit d' icelle Damlle HENDRICQ en qualité de vefve du dit feu BOURGEOIS.

274) Reconnaissance N° 41 le 11/6/1683 : Marguerite FOSSE femme à Simon RUY labour à Longuenesse, icelle par avant vefve d'Antoine LEBRUN et mère et tutrice des enfans qu'elle at retenu du dit feu LEBRUN, iceluy en son vivant, propriéte de terres à Longuenesse au lieu qu'on disoit anchiemment « Oustrat » ; arrentemt en chirographe le 11/12/1405 par dvt aman et eschevins de la Srie de Noircarmes, par *blanc*. Au profit du couvent.

275) Reconnaissance N° 42 le 31/3/1683 : Mre Nicolas GAUTHIER pbre, Guillaume et Françoise GAUTIER vefve d'Edouard DUTHIL, Guillaume CHARLEMAGNE, Barbe GAUTIER sa femme et Marie Antoinette GAUTIER jf à marier, les dits GAUTIER frères et sœurs, héritiers de feu Françoise GAUTIER leur tante, femme à son trespas de Ferry LAMOURY, quy fut fille et here de Louys, tous de ceste ville ; procès à l'eschevinage d'icelle ville, allencontre des dits LAMOURY et sa femme ; le 8/1/1608 par Allexandre LEGRAND et Magdelaine GAUTIER sa femme, à la caution du dit Louis GAUTIER, au profit d'Omer BROCCQUET ; il y at 3 hipotecques : les 26/2/1608, 31/12/1614 et 31/12/1641. Au profit de Damlle Françoise Aldegonde HENDRICQ vefve du Sr Hubert BOURGEOIS, vivant greffier du crime d'icelle ville, quy ont acquis le droit par transport, la moitié du Sr Jan Louis DUCHOCQUEL et Damlle Adrienne GILLOCO sa femme, icelle héritière d'Antoine BLOCC son cousin ; mis es mains d'icelle Damlle HENDRICQ, une rente créée par Jean LEFREN et Catherine OBERT sa femme, au profit de Damlle Jenne GAUTIER, le 21/6/1600, hipotecque en la Srie d'Eldingham le lendemain, avec 3 rgances : le 6/11/1644, 27/10/1645 et 27/2/1679, et transport au profit de feu Antoine GAUTIER le 27/10/1642, et autre rente par François LEFRANCO et Pasque FERET sa femme, au profit du dit Antoine GAUTIER le 12/11/1656.

276) Reconnaissance N° 43 le 18/9/1683 : Jean TRICQUET de Nordausque, occupeur des tres affectés à rente ; pour mettre fin à la cause intemptée à sa charge sur rgece de la dite rente, par les Rde Mère Abesse et religieuses conceptionistes en ceste ville ; rente créée par Guille NOEUX à la caupon de Jacques CHEVALIER, au profit du dit couvent le 10/7/1624.

277) Reconnaissance N° 44 le 12/11/1683 : Jan, (barré : Jacques et Antoine) TARTARE, Jan ROBE et Anne TARTARE sa femme, laboureurs à Inguehem, les dits TARTARE enfans et hers de Jacques, vivant laboureur au dit lieu, vefvier d'Antoinette CLEUWET quy fut fille et here de Maurice CLEUWET, à son trespas labour à Pihem ; le 9/12/1617 par Betremieux FLANDRIN et Jenne COCCQUEMPOT sa femme, Pierre DE COCCQUEMPOT et le dit Maurice CLEUWET, au profit de Damlle Françoise DE BALLINGHEM vefve de Martin GRAIN, à son trespas premier sergent de St Omer ; rgne par le dit Jacques TARTARE leur père, le 13/7/1666, et depuis par Liévin FOURMANTEL, jadis leur tutteur. Au profit de Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy en son bailliage de St Omer, fils et her de feu Sire François LE SERGEANT Sr du Long Jardin, lequel en at acquis le droit par transport.

278) Reconnaissance N° 45 le 26/12/1683 : Anthoine DELEBREUVE labour à Upen d'Aval, fils d'Eustache et Françoise POTTIER ses père et mère, Charle DEGOUY labour à Herbelle et Marie BOISTEL sa femme, icelle fille de Françoise POTTIER, héritiers le dit Anthoine du dit Eustache et sa dite mère et la dite BOISTEL de sa dite mère ; le dit Eustache et la dite Françoise POTTIER ont créée une rente au profit de Damlle Jenne MALBRANCO vefve de Josse PIPELART, de ceste ville, le 22/7/1666, ipotecque à Herbelle le 9/12 en suivant. Au profit de Sire Pierre DELATTRE eschevin de ceste ville et Damlle Jenne PIPELART sa femme, icelle fille et here de Damlle Jenne MALBRANCO.

279) Reconnaissance N° 46 le 30/1/1683 : Jan HEREN et Philippe HEREN de Remily Beaussart, fils et hers de Marcq, quy estoit cousin germain et her de Marie CUVELIER ; rente créée par Pasquier DE LIZENCOURT et Marie CUVELIER sa femme, à la caution de Guillaume VERON, Jan LECOINTE et Jan MONEL, le 17/11/1627 au profit de la fondation de Monsr DE BERSACQUES docteur es droix, doyen et chanoine de la cathédrale de St Omer, recognue par Jan GALHAU mary de Péronne LIZINCOURT fille et here du dit Pasquier, Marcq et François HEREN frères et autres héritiers de Marie CUVELIER, le 7/10 et 13/11/1666. Au profit de la dite fondation.

280) Reconnaissance N° 47 le 18/10/1683 : Jacques DHALINES marchand brasseur en ceste ville et Marie Jenne JOMART sa femme ; rente le 13/12/1676 par François LABARE marchand brasseur en ceste ville et la dite JOMART sa femme, au profit de Damlle Margueritte BAYART vefve de Sire Jean OGIER, vivant eschevin de ceste ville. Au profit de la dite Damlle BAYART.

281) Reconnaissance N° 48 le 18/11/1683 : Marie DANEL vefve de Pierre MOREL, de Requelinghem ; rente par le dit MOREL, créée au profit d'Antoine GOZET rentier en ceste ville et Anne DUBIETZ sa femme, le 17/1/1673. Au profit du dit GOZET.

282) Reconnaissance N° 49 le 28/9/1683 : Damlle Marie Thérèse BAUCHON vefve en dernières nopces de Jean Fhois TARTARE, de ceste ville, en qualité d'héritière de défunct Fhois BAUCHON son père, et de propriétesse de la maison nommée « l'Escriptoire » séante au lez west de la rue dicte « Baron » ; reconnoist au profit de la table du vénérable St sacrement de la paroissiale de Ste Aldegonde en icelle ville ; une rente anchienne assignée sur la dite maison, et dont Mre Jean DE COPPEHEN licentier es loix, advocat au conseil d'Artois, at fait cession aux confrères de la dite table, contrat passé le 5/2/1646 ; différent à l'eschevinage de ceste ville, entre les dits administrateurs et Jean FRAMERY en qualité d'occupeur de la dite maison.

283) Reconnaissance N° 50 le 12/12/1683 :

Anthoine THIBAUT jh d'Inguehem, Anthoine JOLLY laboureur au dit lieu, Guillemette THIBAUT sa femme et Liévin THIBAUT jh d'Inguehem, iceux THIBAUT frères et sœur, enfans et hers de Liévin, vivant laboureur à Inguehem et Françoise DELANNOY sa femme ; rente créée par les dits Liévin THIBAUT et Fhoise DELANNOY, au profit de Quentin LEZART marchand brasseur en ceste ville et Damlle Jenne GUILLEMIN sa femme, le 18/4/1657, hypotecque donnée en la Srie de Vertin le 11/8/1657. Au profit de Damlle Claire GUILLEMIN vefve d'Hendricq GILLES, d'icelle ville, héritière de la dite Damlle Jenne GUILLEMIN sa sœur.

284) Reconnaissance N° 51 le 10/12/1683 à St Pol : Crestien VERDOYE laboureur à Coupelle Vielle, comme occupeur et détempteur des biens affectés à rente, mis en cause par devant les officiers de la Séneschaussée de St Pol, à la reqte des administrateurs de la Damlle DE RENTY ; rente à Fruges le 2/4/1622 par Pierre DUQUESNE bouchier au dit Coupelle, rente au profit d'Anthoine DE RENTY Sieur du Bois Mullet ; reconnoissance par Liévin LAMOURY et Catherine DUQUESNE sa femme, le 14/3/1665. Au profit des administrateurs d'icelle Damlle DE RENTY, acceptant par le Sr FRICQUET de Boullogne.

285) Reconnaissance N° 52 le 16/10/1683 : Pierre TULLIER (*THIEULIER*) de Henquin et Magdelaine THELIER sa femme ; rente créée au profit d'Antoine GOZET et Anne DUBIEZ sa femme, par Phles THELIER de Reclingham et Anne MOREL sa femme, le 13/2/1673. Au profit du dit GOZET.

- 286) Reconnaissance N° 53 le 6/3/1683 : Jan CARON laboureur à Colomby, fils de Pierre et de Jenne DELEPOUVE, her d'icelle ; rente créée par la dite Jenne DELEPOUVE sa mère, au profit d'Eustace MARSILLE Sr de Heghue, de ceste ville, le 31/5/1642 ; hypothecque le 20/11/1647. Au profit de Damlle Jacqueline ROBINS vefve du dit Sr MARSILLE, d'icelle ville.
- 287) Reconnaissance N° 54 le 7/6/1683 : Pierre, Nicolas et Catherine BONGE frères et sœur, enfans et hers de Marie COURTIN, à son trespas femme à Nicolas BONGE, quy fut fille et here de Liévin et Péronne DUBUISSON, dems le dit Pierre à Audinthun, Nicolas en ceste ville et Catherine à Dennebroeucq ; lres par dvt bailly de la Srie de la Rihotte le 23/2/1629 par les dits Liévin COURTIN et sa femme, au profit de feu Robert ROBINS ; rgne le 30/6 du dit an, rgance des dits Nicolas BONGE et sa femme, le 16/7/1661 au profit du Sr Phles JOIRES en qualité de mary de Damlle Marie Jenne ROBINS quy fut fille et here du dit feu Robert.
Au profit d'Albert Joseph et Phles JOIRES enfans et hers de la dite Damlle ROBINS.
- 288) Reconnaissance N° 55 le 27/11/1683 : Guillaume GRIFFON laboureur à Petigny ; rente au profit de Jacques GUILLEMIN marchand en ceste ville, par Pasquier GRIFFON laboureur à Petigny, à la caution de Guillaume son père et Jean GRIFFON son frère, le 14/12/1635 ; hypothecque au Marquisat de Renty le 17/2/1657 ; reconnue par Pasquier GRIFFON et Marie MALLIART sa femme, père et mère du dit comparant le 11/10/1655. Au profit de Damlle Claire GUILLEMIN vefve d'Hendricq GILLES, de ceste ville, here du dit GUILLEMIN.
- 289) Reconnaissance N° 56 le 8/7/1683 : Mre Jean LOISEL pbre en ceste ville, propriétaire de maison séante sur le grand marché de ceste ville, nommée vulgairement « la Vigniette », tenante au Sr Jean Baptiste HENDRICQ orphèvre, affectée à rentes anciennes deubes aux tables des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis de ceste ville ;
cause contre luy intemptée par le Sr Jean DRINCQUIERE receveur des dites tables.
- 290) Reconnaissance N° 57 le 17/7/1683 : Martin HOCQUINGHEM d'Esperlecques et Marie HIECQUE sa femme, icelle fille et here de Mathieu et de Jacquemine VEROURE, quy fut fille et here de Pierre et Jacquemine LEMOL sa femme ;
différend contre eux intenté par les manégliers de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville ; rente créée par les dits Pierre VEROURE et sa femme, au profit de Gabriel MAYOUL le 19/9/1615 ; déclarée sur les dits Mathieu HIECQUE et sa femme, par sentence du 5/10/1655 au profit de Sire Cornil LE QUEVAL fils et her de Damlle Lamberte LEGIER, des hers duquel Guille VERNALLE, vivant notte royal at eu le droit, et les dits manégliers du Sr Robert DESANNOIX et Damlle Adrienne BUBBE sa femme, par avant vefe du dit Guille VERNALLE.
Au profit des dits manégliers.
- 291) Reconnaissance N° 58 le 6/2/1683 : Franchois POCHOL thisserand de thoille à Cléty et Margueritte GODART sa femme, fille et here de Guillaume et de Guillemette ALHOYE, icelle fille et here de Jean et d'Anthoinette LEFRANCQ ; cause intemptée à leur charge par Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant à son tour eschevin de ceste ville ; rente créée par Pierre LEGAY laboureur à Cléty et Liévinne LEFRANCQ sa femme, au profit de Guillaume BROCCQUET et Jenne GONTHIER sa femme, le 1/8/1612 ; reconnue par les dits GODART et sa femme, au profit de Damlle Anthoinette ALLEXANDRE vefve de Guillaume DOLLE le 22/4/1642.
Au profit de la dite Damlle Jacqueline DOLLE fille et here de la dite ALLEXANDRE.
- 292) Reconnaissance N° 59 le 24/8/1683 : Thomas HOCQUINGHEM labour à Esperlecques, mary de Marie Jenne DUMONT, par avant vefve de Francois VERCOUSTRE ; le 28/7/1674 par les dits VERCOUSTRE et sa femme, au profit de George MARTEL marchand en icelle ville. Au profit du dit George MARTEL.
- 293) Reconnaissance (Transport) N° 60 le 20/3/1683 : Marcq TRICQUET laboureur à Laires paroisse de Nielles et Catherine BAILLY sa femme ; recheu de Liévin et Guillaume OGIER, de ceste ville, deniers du rembours de rente par Liévin HEUGUIER ; transport aux dits Guillaume et Liévin OGIER, d'une rente créée par Claude VASSEUR de Nielles lez Boullonnois et Marie SAGOT sa femme, au profit de Robert DEROND de Nielles et Philippotte PAPEGAY sa femme, le 12/6/1627 ; hypothecque à Niells le 14/5/1630.
- 294) Reconnaissance N° 61 le 27/11/1683 : Jenne DALLONGEVILLE vefve de Michel GUILBERT, de Haffringhes ;
rente créée par Noel DALLONGEVILLE laboureur à Nielles lez Boullonnois et Anthoinette DUMONT sa femme, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve du Sr Anthoine DOLLE, le 9/5/1626 ; reconnue par Mre Jean DALLONGEVILLE pbre, Martin, Anthoine, Jacques, Vincent et Jacqueline DALLONGEVILLE ses frères et sœurs, enfans et hers des dits Noel et Anthoinette DUMONT le 15/9/1648. Au profit du Sr Jacques Fhois DOLLE jh de ceste ville, her de la dite Damlle GAULTRAN.
- 295) Reconnaissance N° 62 le 13/2/1683 : Jacques LOEULLIEUR maresquier à Tilques et Fhois DELABEN marchand brasseur en ceste ville, tutteurs de Louys, Jenne et Margte HAVERLOIX enfans mineurs de Fhoise LEZART, et Jean HAVERLOIX pnt, ayant l'administraon de leurs biens ; rente créée par Guilbert BLET laboureur à Tilques, au profit du Sr Maximilien SERVAIS et Damlle Cécille ANDRIEU sa femme, le 10/12/1588 ; reconnue par Jean LESART labour à Tilques, au profit du collège de la société de Jésus en icelle ville, le 13/9/1670 ; depuis par Fhoise DUPLOUICH femme du dit LESART le 22/5/1671. Au profit du dit collège.
- 296) Reconnaissance N° 63 le 24/3/1683 : Jean PALFART laboureur à Reclinghem et Jenne LEGRAND sa femme ;
rente créée par Antoine PALFART brasseur à Reclinghem et Isabeau DUBUIS sa femme, au profit de l'hospital de Nre Dame de l'Escotterie au Brusle en ceste ville, le 1/3/1634 ; immoebles affecté : un mannoir amazé de maison, brasserie, grange, estables et autres édifices scitué à Reclinghem, hypothecque à Reclinghem le 3/3/1634 ; en qualité de propriétaires du dit mannoir. Au profit du dit hospital.
- 297) Reconnaissance N° 64 le 28/10/1683 : Guillaume CHARLEMAIGNES bg en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le décès de Léonard NOEUFVILLE, vivant demt à Acquin. Au profit du Sr Jean DESCOURTIEUX rentier en icelle ville et Damlle Marie DEPOTTRE sa femme ; 2 rentes créées par Martin DELATTRE et Marie COLLART sa femme, (barré : par dvt lieutenant de bailly de Seninghem) le 5/5/1616 et la 2nd le 27/10/1622 ; reconnues par le dit Léonard DE NOEUFVILLE au profit de Jacques DUQUESNOY le 2/11/1624.
Ausquels Sr DESCOURTIEUX et sa femme, ayans droit des dites rentes.

- 298) Reconnaissance N° 65 le 10/10/1683 : Florent BARBAU laboureur et bailly de la Srie de St Bertin en Acquin, petit nepveur et her de Guischart BARBAU, vivant mareschal au dit lieu, et Franchois DE REMINGHEM jh d'Acquin, fils et her de Liévin et Marie BARBAULT, aussy petite fille et here du dit Guischart ;
rente créée par le dit Guischart BARBAU et Barbe DEGRAVE sa femme, au proffit de Jean DELENORT laboureur à Acquin, par lres contenantes rapport d'héritages, passée par devant les bailly et eschevins de la Srie de St Bertin en Acquin le 22/2/1622.
Au proffit du Sr Jacques Fhois DOLLE jh en ceste ville, fils et her de Guillaume, quy en at acquis le droict des Srs BUTZEEL et EVRARD ; arriérages redevbables au Sr Jean DESCOURTIEUX comme mry de Damlle Marie DEPORTRE, pr avant vefve du dit Guillaume DOLLE.
- 299) Reconnaissance N° 66 le 29/9/1683 : Fhois DALLONGEVILLE laboureur à Haffringhues, Marie LECOINTE sa femme, fille et here de Jean et de Jacqueline DALLONGEVILLE, icelle fille et here de Noel et d'Anthoinette DUMONT, Robert DALLONGEVILLE laboureur à Nielles, Jenne LECOINTE sa femme, fille et here des dits Jean et Jacqueline DALLONGEVILLE fille des dits Noel et Anthoinette DUMONT, André LECOINTE labour à Nielles, fils et her des dits Jean et Jacqueline DALLONGEVILLE, et Jean DALLONGEVILLE laboureur à Nielles, fils de Jacques, icelluy Jacques fils et her des dits Noel et Antoinette DUMONT ; créée par les dits Noel DALLONGEVILLE et Anthoinette DUMONT, au proffit de Damlle Isabeau GAULTRAN vefve d'Anthoine DOLLE, le 9/5/1626.
Au proffit du Sr Jacques Fhois DOLLE, jh de ceste ville, petit fils et her de déffunct Guillaume DOLLE, icelluy fils et her de la dite Damlle GAULTRAN ; au proffit duquel la dite rente at esté recognue par Mre Jean DALLONGEVILLE pbre, Martin, Anthoine, Jacques, Vincent et Jacqueline DALLONGEVILLE tous enfans et hers des dits Noel et Anthoinette DUMONT, le 15/9/1648.
Le dit Jean DALLONGEVILLE ne s'oblige en qualité d'héritier du dit Jacques son père, mais seulement comme tutteur de Jenne DALLONGEVILLE sa sœur, déclarée here d'icelluy, et comme donnatair des biens du dit Anthoine fils de Noel et Anthoinette DUMONT, et comme curateur des biens du dit Martin DALLONGEVILLE fils des susnommés.
- 300) Reconnaissance N° 67 le 21/3/1683 : Franchois ROBBE laboureur à Wizernes et Margte DE WAVRANS sa femme, fille et here de Vincent, vivant bailly de Wizernes ; rente créée par le dit Vincent DE WAVRANS avecq Phles DE WAVRANS son fils, au proffit de l'hospital de St Jean Bapte en ceste ville, le 1/10/1680. hypotecque à Wizernes le 8/10/1680. Au proffit du dit hospital.
- 301) Reconnaissance N° 68 le 19/7/1683 : Guillaume CHARLEMAGNE bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan BLAISE, vivant labourier à Remingham et Chaterinne CATELIN sa femme.
Au proffit du Sr Jacques Franchois DOLLE jh de ceste ville, héritier de Damlle Marie Fhoise DOLLE ;
rente créée par les dits BLAISE et sa femme, au proffit de la dite Damlle DOLLE le 10/2/1676.
- 302) Reconnaissance N° 69 le 29/10/1683 : Martin DANEL jh et praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés par Thomas DUSAULTOIR et Liévinne DEHAMY sa femme, par acte des mayeur de ceste ville le 15 courant.
Au proffit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville ; rente créée par les dits DUSAULTOIR et sa femme, au proffit de Marie CARON vefve de Fhois CAUDRON, et des vefve et enfans de Fhois CAUDRON, le 30/1/1631.
- 303) Reconnaissance N° 70 le 11/12/1683 : Messire Phles Marcq DE FIENNES Baron d'Eune, y demt, tutteur de Messire Marcq Anthoine DE FIENNES, petit fils et her de Messire Marcq DE FIENNES, vivant Chler, Vicomte de Fruges, Seigneur de Biencques et Pihem ; rente appartenante à l'hospital de St Jean en icelle ville, à la quelle les biens du dit Messire Marcq Anthoine sont soumis et affectés. Au proffit du dit hospital ; l'at recognu Hault et Puissant Seigneur Messire Guislain DE FIENNES Vicomte de Fruges, en qualité d'her par bénéfice d'inventaire de feu le Sr de Biencques son oncle, et en conséquence détempteur de la terre et Srie du dit Biencques, submise à la dite rente.
- 304) Reconnaissance N° 71 le 10/2/1683 : Phles DE WAVRANS jh de ceste ville, informé du bail passé le 16/11/1675 par Vincent DE WAVRANS son père et Jan HEBAN fils de Jacques, lors dems à Wizernes, au proffit du Sr Herman DESGRANGES rentier en icelle ville, touchant un prez à ozières ; en qualité d'her du dit DE WAVRANS son père, au proffit de Sire Jan Bapte HENDRICQ eschevin juré au conseil d'icelle ville, comme mary de Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES, fille du dit Sr Herman.
- 305) Reconnaissance N° 72 le 22/5/1683 : Guillaume DELEDRE(S)VE jh d'Audrehem, agé de 24 ans, fils et her de déffuncts Pierre et Jacqueline BOULLART, icelle fille et here de feu Pierre, vivant bailly d'Audrehem et de Catherinne BOIDIN sa femme ;
rente créée par les dits Pierre BOULLART et Catherinne BOIDIN sa femme, à la caution de Lambert LECOIGNE de ceste ville, au proffit de George MAROTTIN et Catherinne PEPIN sa femme, le 10/4/1625 ; recognoissance par les dits Pierre DELEDREVE son père et Louys BOULLART frère à la dite Jacqueline BOULLART sa mère, le 11/12/1660. Au proffit de Sire André PASCHAL eschevin juré au conseil d'icelle ville et Damlle Margte VAREL sa femme, fille et here de Phles et icelluy fils et her de la dite Catherinne PEPIN.
- 306) Reconnaissance N° 73 le 6/11/1683 : Olive HELLEBOID vefve de Gilles DROEUX, de Lierselles chastelenie de Cassel, sachant le dit Gilles son mary, avoir esté fils et her de Pierre et icelluy fils et her de Joris.
Au proffit de Sire Jean Bapte HENDRICQ eschevin juré au conseil de ceste ville, comme mary de Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES, fille et here de Damlles Jacqueline LEWITTRE, fille et here d'Anthoine, vivant argentier d'icelle ville ;
rente créée par le dit feu Joris et assignée sur les biens d'icelluy, le 18/5/1601 ; recognu par le dit Pieter DREUX le 7/9/1639.
- 307) Reconnaissance N° 74 le 7/1/1683 : Anthoine PRUVOST le joeusne et Gilles BOYE (BOUY) laboureurs à Arcques ;
bail du 21/3/1679 par Anthoine PRUVOST, père du dit Anthoine, au proffit du Sr Christophre DESMONS rentier en ceste ville, pour des terres ; en qualité d'occuppeurs des dites terres et mannoirs, au proffit du dit Sr DESMONS.
- 308) Reconnaissance N° 75 le 29/7/1683 : Phles Dominicq DE GRENET escuier Sieur de Cohen, y demt, fils et her de Dominicq, vivant escuier Sieur de Cohen, fils et her de feu Charles, vivant escuier Sieur du dit lieu, quy fut frère et her de feu Guillaume, et icelluy Guillaume de Louys fils aîné et principal héritier de feu Guillaume, et icelluy feu Charles fils et her avecq les dits Louys et Guillaume premier dénomé, du dit Guillaume dernier dénomé, quy fut père grand du père du dit Sieur comparant ;
le 9/8/1570 par le dit feu Guillaume, père grand du père du dit Sr comparant, vivant escuier Sieur de Cohen, au proffit de la Société de Jésus en ceste ville de St Omer ; déclarée par sentence du 20/6/1597 au proffit des dits Révérends Péres, sur Mre Jacques DOREMIEUX escuier, conseiller d'Arras, l'un des tutteur avecq Jan DE REBREVET. Aux dits Révérends Péres.

- 309) Reconnaissance N° 76 le 28/8/1683 : Jan Francois HANON de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mrs Pierre DE COPPEHEN Sieur de Berlettes ; le 28/1/1674 par feu Mrs Jan DE COPPEHEN Sieur de La Niepe, conseiller du Roy au baillage de St Omer, son père, au profit de Mrs Jan Louys HANON advocat au conseil d'Artois, du Sieur Eustache Joseph HANON son frère, greffier du crime d'icelle ville et leurs cohers de feu le Sieur Jan HANON ; en la quelle rente le dit Sieur de Berlettes, se seroit obligé comme caution du dit Sieur de La Niepe son père, le 27/5/1675. Au profit des dits Sieurs HANON.
- 310) Reconnaissance N° 77 le 4/11/1683 : Jan POTTEAU hostelain en ceste ville, tutteur de Jan et Claire DERICOURT, enfans mineurs de feu Estienne et Jacqueline POTTEAU leur père et mère, iceux enfans héritiers de la dite POTTEAU, icelle propriétaire de maison en ceste ville, en la grosse rue basse, affectée à rente ; créée par Nicolas POTTEAU, vivant messager du conseil d'Artois et Noelle LAYENS sa femme, au profit de Damlle Catherine PIETRESUWANS vefve en dernier nopces du Sr Pierre DE SARRA, vivante demte en icelle ville, le 12/11/1669. Au profit du Sr Jacques Francois IMBERT et Damlle Catherine Thérèse DEBOYE, icelle petite fille et here de Damlle Catherine PIETRESUWANS vefve en dernier nopces du Sr Pierre DE SARRA.
- 311) Reconnaissance N° 78 le 21/10/1683 : Pierre MARCOTTE laboureur au « Walle » paroisse d'Acquwin, fils et her de Marie BEURAIN, icelle niépe et here de Jan DELATTRE, vivant laboureur à Acwuwin ; rente créée par le dit Jean DELATTRE, à la caupon de Guillaume DELATTRE son frère, au profit de Mrs Louys DOLLE licen es droix le 28/4/1635 ; hypothecque à Acquwin le 30/1/1636 ; recognoissance par Jean LECOUSTRE mary de Jacqueline DE BEURAIN, le 23/5/1650. Au profit de Jacques Francois DOLLE jh à marier de ceste ville, fils et her de Guillaume, et icelluy du dit Louys.
- 312) Reconnaissance N° 79 le 22/9/1683 : Jean ZENNEQUIN de Nielles, Margueritte HARDY sa femme, fille (barré : et héritière) d'Antoine et d'Anne BEAUVOIS, Antoine BECQUET du dit lieu, fils et her d'Eustace, Margueritte CHEVALIER vefve de Pierre DOUCHET, Jean (barré : PILLE) DALLONGEVILLE du dit lieu et Magdelaine SAGOT jf à marier de ceste ville ; procès intempté à leur charge ; rente créée par Antoine HARDY, Jean WEPIER, Nicolas CHEVALIER, Eustace BECQUET et Pasquier CAROULLE au profit de la fondation de feu Mrs Louis DE BERSACQUE, vivant doyen et chanoine de la cathédralle de St Omer ; compte exhibé par le Sr Nicolas VASSEUR, recepveur de la dite fondation. Au profit de la dite fondation.
- 313) Reconnaissance N° 80 le 2/1/1683 : Sr Francois Joseph PREVOST jh à marier, d'Arras, fils et her de feu Damlle Jenne Francoise HOURDEL ; contrat anténuptial entre la dite Damlle et Francois Charles DE HEURART Sr de Copigny, le 23/1/1678.
- 314) Reconnaissance N° 81 le 22/2/1683 : Francois DUCASTEL labourier à Rebecque, Bauduin DUCASTEL (*DUCATELLE*) labourier à Ecque et Francois LEDOUX labourier à Ecque, mary de Marie DUCASTEL, les dits DUCASTEL frères et sœur, enfans et hers de Gilles ; rente créée par le dit Gilles DUCASTEL au profit de Mrs Jacques DESFOSSE advocat au conseil d'Artois le 18/4/1676. Au profit du dit Sieur DESFOSSE.
- 315) Reconnaissance N° 82 le 9/6/1683 : Jenne DESEINCT vefve de Jan FLANDRIN, de Houlle, Lambert MASSEMIN de Reminghem et Marie LEGAY sa femme, André (*LE*)GAY d'Arcques et Jacqueline (*LE*)GAY à marier de Clermaretz, propriétaires de manoir à Houlle quy fut à Guille BAGE, list à la rue quy maisne à Eperlecq, affecté à rente ancienne ; en chirographe, par devant aman et eschevins de la Srie qu'ont Messieurs de St Bertin à Houlle, le 5/2/1603 et le 18/11/1659. Au profit de Jean TAMPERE marchand en ceste ville, ayant acquis par transport du Sr Guillaume VERBEST pbre, quy en at droit par achapt fait « au devant de l'Ange » le 4/4/1678, vendu par exon coe apartent (barré : aux enfans de) à Nicolas DESGARDINS.
- 316) Reconnaissance N° 83 le 29/5/1683 : Pierre DAVIN laboureur à Mercq St Liévin, curateur aux biens de feu Jean PASQUIER, vivant demt à Fauquembergue, icelluy Jean fils et her de Jean quy estoit fils et her d'Eustace PASQUIER ; rente le 9/4/1624 créée par Marand CARON et Jenne PASQUIER sa femme, à la caution d'Eustace PASQUIER, au profit de Martin THUILLIER et Damlle Francoise DAMAN sa femme. Au profit de Jacqueline DORET vefve de feu Jacques PASQUIER, aiant acquis droit par transport des dits THUILLIER et sa femme, le 27/1/1649.
- 317) Reconnaissance N° 84 le 27/12/1683 : Phles DUSAUTOIR bailly d'Helfaut, et comme tutteur des enfans de Marie MARLIER, et Guillaume MARLIER de Pihem, propriétaires de manoir non amazé à Pihem, affecté à rente au profit de la chapelle de Ste Anne fondée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapitre de la dite cathédralle.
- 318) Reconnaissance N° 85 le 22/5/1683 : Jacques ZUNEQUIN de Pihem et Jean ZUNEQUIN son frère, jh à marier agé de 28 ans du dit lieu, propriétaires de jardin pntemt amazé de maison et estables à Pihem, où cy devant at demeuré Mrs Francois LINGLART curé du dit lieu, affecté à rente ancienne au profit de la chapelle de St Anne fondée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables seigneurs, Messieurs doyen et chapitre de la cathédralle de St Omer.
- 319) Reconnaissance N° 86 le 28/12/1683 : Antoine REANT manouvrier à Fléchin et pour Péronne REANT sa sœur, propriétaires de terres scitués en la Campagne de Fléchin, affecté à rente ancienne au profit de Messieurs les chanoines gradués du chapitre de Théroutanne, transféré en l'église de St Martin en la ville d'Ipre.
- 320) Reconnaissance N° 87 le 23/6/1683 : Simon RUY labourier à Longuenesse, mary de Margueritte FOSSE ; rente créée par la dite FOSSE au profit de Charles BROCHET et Adrienne BEUGIN sa femme, le 7/7/1679.
- 321) Reconnaissance N° 88 le 30/3/1683 : Adrien MACCART laboureur à Taschinourt paroisse de Werchocque ; arrentement créée au profit de Catherine MACCART sa sœur, à Bergues St Winocq le 29/2/1680. Au profit de Jacques MOREL marchand en ceste ville, aiant acquis droict par transport de Pierre MICHAU et Catherine MACCART sa femme, le 18/11/1681.
- 322) Reconnaissance N° 89 le 27/11/1683 : Jacques POSTEL labourier à Ecque, propriétaire de prey scitué à Ecque au lieu nommé « les Preiz d'Islinghem », listant à Péronne POSTEL, affecté à rente, au profit de la chapelle de Nre Dame doub le Doxal, érigée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables Seigneurs Messieurs doien et chapitre de la dite cathédralle.
- 323) Reconnaissance N° 90 le 24/4/1683 : Guillaume SCOTTE de Pihem, propriétaire d'un manoir amazé de maison à Pihem, affecté à rente, au profit de la chapelle de Ste Anne érigée en la cathédralle de St Omer. A Vénérables Seigneurs Messieurs doien et chapitre de la dite cathédralle.

- 324) Reconnaissance N° 91 le 22/5/1683 : Jan HOL(C)QUIN mayeur d'Hecque, propriétaire de preiz séant « es preiz d'Islinghem », scitué au dit Hecque, listant à Estienne HOLCQUIN, affecté à rente ancienne, au profit de la chapelle dessoubz le Dozalle de la cathédrale de St Omer. A Vénérables Seigneurs Messieurs doien et chapitre de la dite cathédrale.
- 325) Reconnaissance N° 92 le 28/12/1683 : Francois WATTEZ manouvrier à Boncourt et pour Francois DELEBOVE son beau frère et des effans de Jenne VIDELAINE, propriétaires de manoir à Boncourt, affecté à rente au profit de Messieurs les chanoines gradués du chapitre de Thérouanne transféré en l'église de St Martin dans la ville d'Ipre.
- 326) Reconnaissance N° 93 le 6/2/1683 : Jean VAN WALSCAPPEL labour à Chercu ett Marie RICKEBUSCH sa femme, occuppeurs et propriétaires des immoebles affectés à rente ; lettres, contenant rapport d'hérités en langue flamende, fait par devant Bourgrave et eschevins de la vierschaire d'Eblinghem, Sercu le 21/7/1608 par Laurent SCHOONHERE fils de Josse, au profit de Jacques FOLCQUE. Au profit du Sr Phles Bernard LEROUX, à son tour mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville, ayant droit par succession de feu Damlle Marie CARLIER, sa mère, quy en avoit eu le droit par le tpsas de l'Abbesse du couvent de Loestine, à l'advenant de la moitié, et l'autre moitié par transport qu'elle en at eu de Sire André LOOMAN mary de Damlle Chrestienne CASTIAN, et autres dénomés es dit transport.
- 327) Reconnaissance N° 94 le 16/6/1683 : Claude LEROY procureur praticquant es ville et bailliage de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Guillebert DEGRAVE ; le 29/12/1679 par le dit Guillebert DEGRAVE, promis de payer à Cornille HENDRICQ de ceste ville. Au profit du dit Sr Cornille HENDRICQ.
- 328) Reconnaissance N° 95 le 12/9/1683 : Alard DELATTRE marchand bouchier en ceste ville, donataire universel de feu Françoise CAUWET, sa tante ancienne paternelle, que luy compant à nourry jusques à son trespas ; rente le 26/5/1651 par Jean BROUCQ soldat de la compagnie de Monsieur le Vicomte de Lières, Françoise CAUWET sa femme, et autres, au profit de Jacques MATENAIRE marchand vitrier ; transport par le dit MATENAIRE au profit des administrateurs de la table des pauvres de St Martin en ceste ville, le 26/7/1652 ; le dit compant (aussy donataire du dit feu BROUCQ). Au profit de la dite table des pauvres de St Martin.
- 329) Reconnaissance N° 96 le 20/7/1683 : Jenne SCHETTE vefve de Jean DEGRAVE, et iceluy fils de Pierre, du Haulpond de ceste ville ; rente le 20/3/1618 par le dit Pierre DEGRAVE fils d'Omer, bg maresquier et Françoise VERBRIGUES sa femme, de la « Fresche Poissonnerie », à la caution de Jean DEGRAVE fils du dit Omer et Michiel VERBRIGUE, au profit de Jean COCQUILAN fils de Jacques et Damlle Anne PRA sa femme ; hipotecques le 16/3/1638 et 26/4/1627. Au profit du collège des RR.PP Jésuites Wallons en ceste ville, ayant droit de feu Robert PRA, frère et her de la dite Damlle Anne PRA.
- 330) Reconnaissance N° 97 le 29/9/1683 : Pierre ROERE et Adrien PIERS labours à Volckerinchove, propriétés des terres et immoebles affectés à rente ; passé par devant margrave et eschevins de la royalle vierschaire chlnie de Cassel le 29/12/1677, rente du 11/12 du dit an par Pierre DE BRAUWER premier eschevin de la Srie d'Izachede, au profit du Sr Guillaume DESOMER marchand en ceste ville. Au dit DESOMER.
- 331) Reconnaissance N° 98 le 20/7/1683 : Francois CARON Sr du Lonprey, demt à Seningham, fils et her de Jacques CARON, vivant Sr du Lonprey, quy fut cousin et her de Damlle Françoise DUQUESNOY et icelle fille et here de Jacques DUQUESNOY escuier Sr du Lonprey ; comme aussy soit que Damlle Marie HANICOT vefve du dit Sr Jacques CARON, à son trespas Sr du Lonprey, auroit en qualité de mère de Jacqueline Thérèse CARON sa fille, lors mineure, qu'elle olt du dit feu Jacques CARON, avecq Anne Marie CARON et Francois CARON compant, auroient cédé et transporté au profit de Mre Guillaume RICHEBE, une rente créée par Josse DUBOIS labourer à Westbécourt et Chrestienne MARISSAL sa femme, à la caution de Pierre DUBOIS, au profit du dit Sr DUQUESNOY le 22/11/1624, hipotecque à Acquin le 25/12/1624, es transport passé le 30/4/1624 (!), laquelle rente Antoine DENIS notte Royal de ceste résidence et Damlle Jenne LEROY sa femme, en ont le droit par transport des hers du dit RICHEBE, passé le 16/4/1679 ; les dits DENIS et sa femme auroient fst saisir les imoebles délaissés par les dits feuz Pierre DUBOIS et sa femme. Au profit des dits DENIS et sa femme.
- 332) Reconnaissance N° 99 le 21/5/1683 à Aire : Jan CARON bg mre escrinier en ceste ville d'Aire, fils et her de Fhoise DELERUE, à son trespas vefve de Anthoine CARON, vivante demte à Fauquemberghe ; rente à St Omer le 30/4/1620 par la dite Fhoise DELERUE, à la caution de Pierre, Denis et Margtte CARON ses effans, au profit de Mre Jan DELATTRE licentié es droix, de St Omer ; hipotecques donnés des mayeur et eschevins de Fauquembergue et eschevins de la terre et pruvosté de St Martin d'Ardinghem le 15/5 en suivant. Au profit de Sire Fhois DUVAL de La Pierre, eschevin de St Omer, mary de Damlle Catherine Isabelle PIGOUCHE, héritière de feu Jan DELATTRE licentié es droix.
- 333) Reconnaissance N° 100 le 29/3/1683 à Aire : Estienne CORDIER labour à Rocquestoir, mary de Marie SCRIVE, icelle par avant vefve de Pierre DARQUES ; à Aire le 9/1/1681 par la dite Marie SCRIVE vefve du dit DARQUES, et avecq elle Jean et Jacques SCRIVE et Fhois PAUCHET dems à Ergny St Julien, au profit de Damlle Isabeau POITEVIN vve de Mre Jean DESGRUSILLIERS d'Aire. Au profit de la dite POITEVIN.
- 334) Reconnaissance N° 101 le 23/1/1683 : Anthoine FIOLET labour à Avroult paroisse de Marcq St Liévin ; passé un an, il auroit achepté de Jacques DELEPOUVE labour à Cléty et Françoise HULLIN sa femme, un jardin séant à Avroult au lieu nommé « la Plache du Hamel », listant au comparant à cause de sa femme, à charge de descharger icelluy DELEPOUVE et sa femme, de rente par eux créée au profit de Damlle Marie Jenne DUCROCQ jf à marier de ceste ville, le 27/2/1680. Au profit de la dite Damlle Marie Jenne DUCROCQ.
Additif le 11/3/1689 : Adien DEMARLE mre caucheteur en ceste ville et Marie Dominique DELEPOUVE sa femme, here de la dite Damlle Marie Jenne DUCROCQ ; receu de Jan FIOLET d'Avroult, Antoine FIOLET de Wavrans, Pierre HOULIER mary de Jenne FIOLET de Wavrans, Robert HOULIER mary de Marie FIOLET de Wilquin et de Jan TASSART mary de Margtte FIOLET de Delettes, iceux FIOLET effans et hers d'Antoine.
- 335) Reconnaissance N° 102 le 1/2/1683 : Francois HELLEBOEDE (*HELLEBOIDE*) labourer à Sercques, tutteur de Pierre MARTEL fils et her de Pierre ; rente par le Sr Michel DUBOIS licentié es loix et Damlle Marie Jenne OEUILLET sa femme, avoit cédé et transporté au profit du dit Pierre MARTEL et Marie LEFRANCQ sa femme, moitié d'un moulin à vend scitué au Haultpont de ceste ville, moyenant une rente au profit des dits DUBOIS et sa femme, le 29/4/1671. Au profit des dits DUBOIS et sa femme.

- 336) Reconnaissance N° 103 le 27/1/1683 : Anthoine DUCROCQ de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Lambert YEULX, vivant demt à Houlle et de Jenne BOUSCOF sa femme ; créée par les dits YEULX et sa femme, au profit de Gilles DEWERT mre faiseur de batteaux en ceste ville, le 29/4/1617 ; hypotecque à Moulle le 29/12/1618.
Au profit de Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Ambre, conseiller du Roy au baille de St Omer et Damlle Marie Josèphe MICHEL sa femme, fille et here d'Anthoe, vivant adt au conseil d'Arthois.
- 337) Reconnaissance N° 104 le 13/5/1683 : Guillaume DUQUESNE et Nicolas BIELAIS tisserants de toille à Coyecques, curateurs aux biens délaissés vaccans par le trespas de Chles TRISTE, vivant bg en ceste ville ;
rente créée par Simon DELAMOTTE bg saiteur en ceste ville et Jenne DEVIN sa femme, à la caution du dit Chles TRISTE, au profit de Jean PELICORNE hostelain en ceste ville et Marie DELACOURIE sa femme, le 26/5/1626 ; hypotecques données l'une des bailly des Sries de Coyecques, Ponches, Merlin, de Contes, de Jean au Mont le 7/7/1676 et 6/3 dernier. Au profit de la dite DELACOURIE.
- 338) Reconnaissance N° 105 le 10/4/1683 : Mathieu BOUVEUR bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Anthoinette MARIEVAL, vivante femme d'Anthoine LEJOESNE ; rente créée par Jean LEJOESNE mre tailliandier en ceste ville et la dite Anthoinette MARIAVAL sa femme, au profit du couvent de Ste Magdelaine dictes « repenties » en ceste ville, le 26/9/1634.
Au profit du dit couvent.
- 339) Reconnaissance N° 106 le 4/5/1683 : Sr Jacques DE WAVRANS bg en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par Robert DARCQUES ; contrat de mariage entre le dit feu DARCQUES et Jenne WINOCQ, vve en prem nopces de Guille BERTELOET, le 13/8/1674 ; au profit de la dite WINOCQ.
- 340) Reconnaissance N° 107 le 26/6/1683 : Nicolas et Francoise T(H)OREL, Jacques BOSTE et Marie Anne T(H)OREL sa femme, les dits TOREL enffans et hers de Jenne BRANLY quy estoit fille et here d'Anthoinette BROUART vefve d'Henry BRANLY, Adrien et Marie Jenne BRANLY frère et sœur, enffans et hers de Liévin quy fut fils et her de la dite BROUART, dems tous à Fasques paroisse de Wercocq ; créée par la dite Anthoinette BROUART, Louis BRANLY et Jenne LEROUX sa femme, au profit de Damlle Jenne DE PAN vefve de Nicolas DUCHOCQUEL, de St Omer, le 7/7/1631 ; hypotecque en la Signorie de Crevecoeur le 7/3/1635.
Au profit du Sr Adrien ROELS argentier de St Omer, Damlle Catherine Thérèse DUCHOCQUEL sa femme, Nicolas DUCHOCQUEL marchand brasseur, le Sr Francois LELEU et Damlle Anne Barbe DUCHOCQUEL, Louis DUCHOCQUEL et Isabelle DUCHOCQUEL, les dits Anne Barbe, Louis et Isabelle frère et sœurs, et hers du Sr Robert Dominicque DUCHOCQUEL, et les dits Catherine, Nicolas et Robert Dominicque DUCHOCQUEL frères et sœurs, enffans et hers de Jean quy fut fils et her de la dite Damlle DE PAN.
- 341) Reconnaissance N° 108 le 11/9/1683 : Adrien Francois DE WIDEBIEN escuier Sr de La Comté, fils et her de Damlle Marie Francoise DE BASSELER vefve du Sr Samusoire (barré : et sœur et here de Messire Philibert DE BASSELER Seigr de Beaumont, Guistrain et La Comté) ; créée par le Sr Philibert DE BASSELER au profit de Francois DE BEAUFFORT escr Sr de Ballioeul, Monchy Breton, à Arras le 8/1/1661 ; autre par la dite Damlle DE BASSELER, à la caution de Damlle Marie DE ROUPY vefve de Michel Alexis DARCHIES escuier, au profit d'Anthoine DENIS nottaire Royal et Damlle Jenne LEROY sa femme, le 2/7/1672, la quelle rente la dite Damlle DE ROUPY en at acquis le droict. Au profit du Sr Bauduin PECQUEUR Rer des Estats d'Artois, fils et her de la dite Damlle DE ROUPY ; le comparant recognoit que sa mère, avoit prins à sa charge, par achapt des biens du Sr Philibert DE BASSELER son frère.
- 342) Reconnaissance N° 109 le 26/6/1683 : Jean TRICQUET de Wisque, fils et her de Noel quy fut fils et her de Jean ; créée par Jean TRICQUET manouvrier à Wisques, au profit d'Anthoine LOMAN marchand brasseur en ceste ville, le 1/3/1614 ; hypotecque des bailly de Messrs les Relligieux Abbé et couvent de St Bertin à cae de leur hostellerie de Longuenesse, le 11/3/1614 ; reconnue par Noel TRICQUET de Wisques, au profit de Francois SCOTTEY et Damlle Jenne LOMAN sa femme, fille et here du dit Anthoine, le 31/10/1656.
Au profit de Marie Thérèse SCOTTEY fille et here du dit Francois et de la dite Damlle LOMAN.
- 343) Reconnaissance N° 110 le 8/4/1683 : Sr Francois DESANNOIX oncle et her du Sr Eloy DESANNOIX, vivant rentier en ceste ville ; transaction par le Sr Pierre DULIEGE et le dit DESANNOIX, le dit DESANNOIX avoir promis de payer au dit Sr DULIEGE, une rente, la jouissance viagère d'une maison scituée rue de Ste Margueritte, et de profiter du 1/3 des rendages de maison, passé le 10/8/1680.
Au profit du dit Sr DULIEGE.
- 344) Reconnaissance N° 111 le 7/1/1683 : Damlle Marie Anne Thérèse DE THIENNES Douairière du Seigr Comte de St Venant, mère tuttrice de Noble Seigr Jacques Théodore DE LIERES, fils et héritier immobilier patrimonial du dit Seigr Comte ; créée par Messire Gilles DE LIERES Chevalier Viscomte du dit lieu, Baron du Val, au profit de Sire Guille MEURIN, vivant eschevin de ceste ville, le 15/12/1646 ; main asssize donnée du conseil provincial d'Artois le 1/4/1651 ; reconnue par le dit Seigr Comte de St Venant, au profit de Damlle Marie LEPOR vefve en premières nopces du dit MEURIN, le 17/1/1671. Au profit de vénérable personne Nicolas MEURIN pbre chanoine de la cathédrale de St Omer et de Germain DU MONT ST ELOY escuier Sr de Courcamp, bailly de la chastellenie d'Esprelecques, mary de Damlle Marie Josèphe LUCAS, les dits MEURIN et LUCAS frère et sœur utérins, hers de la dite Damlle Marie LEPOR.
- 345) Reconnaissance N° 112 le 7/12/1683 : Hernoult CARON laboureur à Audinthun, propriétaire des terres affectées à rente ; par Phles TOUZART et Francoise PAYEN sa femme, au profit de Mre Jean CRESPIEULLE, vivant curé de Wandosme, par devant bailly d'Audinthun le 6/5/1633. Au profit de Mre Nicolas GAULTIER pbre et Anthoine DELAFOLIE l'ainé, tutteurs des enffans mineurs délaissés par Anthoe ROGIER, quy at acquis le droict de la rente.
- 346) Reconnaissance N° 113 le 19/10/1683 : Jean PARENT laboureur à Esprelecques, fils et her de Noel et de Marie DRINCQBIERE quy fut fille et here de Gilles fils Pierre et de Margtte NAGTREGAL, petite niépe et here de Pierre DRINCQBIERE et de Jean DRINCQBIERE leur oncle ; créée par le dit Gilles DRINCQBIERE et la dite NACTERGAL, au profit de Mre Guille COCATRIX pasteur d'Esprelecques, le 13/12/1627 ; reconnue par le dit Noel PARENT, au profit de Jean DAUDENFORT procureur espécial de Simphorian DE THIENBRONNE, le 18/10/1652, la quelle Damlle Marie DESGARDINS vefve du dit Sr DAUDENFORT en at le droict, le 20/5/1662.
Au profit de la Damlle DESGARDINS.

347) Reconnaissance N° 114 le 7/4/1683 : Sr Guille BUTZEL, de présent à St Omer, neveu et her de Mre Guille EVERARD adt, vivant procureur du Roy au qtier de Tournehem et pays de Bredenard, icelluy fils et her de Guille, vivant receveur de la terre et Signorie d'Houille et du Vrolant ; créée par le dit Guille EVERARD bailly du Vroland, au proffit d'Allard DESGUARDINS, vivant admodiateur de la tre et Signorie d'Acquin, le 28/12/1634.

Au proffit de Damlle Marie DESGARDINS, ayant droit par donation de la rente par son contrat anténuptial.

348) Reconnaissance N° 115 le 20/4/1683 : Mathieu DUQUESNE laboureur à Nordausques, fils et her de Jacques et Margueritte DEROEUDER quy fut fille et here de Margtte MAES, Jacques DUQUESNE, frère du dit Mathieu et héritier des susnomés, Louis DESGUINEGATTE laboureur à Nordausques et Margueritte DUQUESNE sa femme, icelle fille et here du dit Jacques et de Margtte DEROEUDRE quy fut fille et here de la dite DE MAES ; rente créée par Robert DORET laboureur à Nordausques et la dite DE MAES sa femme, au proffit de Gilles FLAMENG de Nordausques, le 17/5/1631 et autre le 12/6/1632 et autre le 3/11/1630 ; hypotecque le 17/4/1635 ; déclarés sur Guille DEMANNE et Marie DORET sa femme, fille et here de Robert et Margueritte MAES, Jacques DUQUESNE et Margtte DEROEUDRE sa femme, fille et here de la dite Margtte DE MAES, le 7/3/1647. Au proffit du Sr André BARBIER marchand en ceste ville, tutteur des enffans délaissés par Jean HOUCCAR et Damlle Jullienne DESFOSSE.

349) Reconnaissance N° 116 le 25/1/1683 : Jean, Pierre et Louis Hercules et Jenne BOUCHER, tous laboueurs à Zuafque, la dite BOUCHER soy disante procuratrice espéciale de Jacques NEUDIN son mary ; pour terminer le procès intempté à Ardre, sur recognoissance du bail cy après ; bail le 18/4/1660 par Louis BOUCHER, vivant laboureur à Zuafque et Anne PETIT sa femme, père et mère des dits BOUCHER et des quels ils sont héritiers, avoir prins louage des tutteurs des enffans mineurs de feu Jean DAUDENFORT, plusieurs jardins, terres et preys scitués à Zuafque et Tournehem. Au proffit de Damlle Marie DESGARDINS vve du dit Sr DAUDENFORT ; rendages des terres deue à Damlle Marie Margtte DAUDENFORT vefve de Mre Maximilien DE PAN, vivant procureur du Roy au bailliage de St Omer.

350) Reconnaissance N° 117 le 15/11/1683 : (barré : Jan) Louys JACOB mre cordier en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marie Anne BRONCQUART, icelle petite fille et here de Jan FLOUR et Marie DERELINGUE, ses père et mère grands, est venu à sa cognoissance que Pierre BRONCQUART son père, duquelle elle est aussy here, ait démoly une maison à Herny St Julien, et vendu à son proffit les matériaux, appartenante à Catherine CHEVALIER mère de Jan BIGANT bg mre cordier en ceste ville, de la quelle il est héritier ; il reste à paier de la vente de terre, vendu par la dite CHEVALIER au proffit du dit Pierre BRONCQUART et autres causes ; au dit Jan BIGANT.

351) Reconnaissance N° 118 le 5/10/1683 : Antoine GRESSIER bg en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Jenne BOLLART vefve en premières nopces de Sébastien GUERGAN et en dernières de Pierre ROCHE ; rente par les dits GUERGAN et BOLLART, au proffit de Juillienne LEWAY, à la caution de Francois DESANNOIX et Pierre GUERGAN, le 18/10/1632. Au proffit de Martin, Antoine et Boidinne QUEVAL et Jacques GRARRE mary de Marie Anne QUEVAL, iceux QUEVAL enfans et hers de Martin, lequel en at acquis le droit par transport des révérends pères carmes le 29/5/1662.

352) Reconnaissance N° 119 le 24/9/1683 : Jan NOLACHE marchand brasseur en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas du Sr Jacques RETAINE ; le 22/5/1682 par le dit feu RETAINE avoir promis paier à Mre Antoine DENIELLES pbre pistolaire de l'église de St sépulchre. Au dit Sr DENIELLES.

353) Reconnaissance N° 120 le 22/5/1683 : Antoine BAILLY labourier à Biencque, fils et her d'Antoinette SIMON quy fut (barré : fille) sœur et here de Jan SIMON ; arrentement par Guillaume BROCQUET de ceste ville, avoir vendu à Pierre COCQUENPOT, des terres à Biencques, le 20/9/1617 ; reconnue par le dit Jan SIMON, vivant demt à Biencque, et autres, au proffit du dit BROCQUET le 20/1/1623 ; le comparant en qualité de propriétaire des terres. Au proffit de Damlle Marie D'HAFFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOCQ, à son trespas lieutenant de maieur de ceste ville, icelle nièce et here de Damlle Marie DAFFRINGUE, à son trespas femme à Mre Antoine D'HAFFRINGUES, vivant conseiller au conseil d'Artois, icelle Damlle D'HAFFRINGUE cousine germaine et here de Damlle Jenne DESGARDINS femme en premières nopces de Mre Omer BROCQUET, quy fut file et her de Guillaume BROCQUET.

354) Reconnaissance N° 121 le 23/7/1683 : Jan POTEAU (*POITAU*) bg en ceste ville, tutteur de Jean et Jenne Claire DERE COURT enfans et hers de Jacqueline POTEAU, icelle fille et here de Nicolas POTEAU ; rente par le dit Nicolas et Noelle DELAYENS sa femme, au proffit de feu Sire Inglebert VANDENBOSCHE, à son trespas lieutenant de maieur de ceste ville ; reconnue par Estienne DERICOURT, père des dits mineurs et la dite Jacqueline POTEAU, au proffit que dessus, le 27/4/1678. Au proffit de (barré : Sr Joseph Estache HANON greffier du crime) Damlle Marie DHAFFRINGUES vefve de Sire Inglebert VANDENBOSCH, à son trespas lieutenant de maieur de ceste ville.

355) Reconnaissance N° 122 le 26/7/1683 : Maximilien MERLEN (*MERLIN*) labourier à Arcques, fils et her de Pierre, iceluy fils et her de Pierre fils Jacques, et coe propriétaire des imoeubles affectés à rente, il se trouve à comparoir jedy prochain, par dvt Monsieur le conseiller LE MERCHIER à Arras, pour se veoir condamner à la recognoissance de la dite rente ; le 24/12/1635 par Jacques MARSILLE Amand d'Arcques, le dit feu Pierre MERLEN et autres habitans du lieu, coe représentans le corps et communauté d'Arcque, au proffit de Francois DELEROCQUE bg en ceste ville et Jenne NIEPCE sa femme ; hupotecque à Arcque le 26/6/1636 sur plusieurs imoeubles aians apartenus au dit feu Pierre MERLEN ; recognoissance le 21/11/1682 par le dit Pierre MERLEN, père du comparant. Au proffit de Mre Jacques DEFFOSSE advocat au conseil d'Artois, demt en ceste ville, fils et her de Damlle Antoinette MARCHAND, vefve à son trespas du Sr Jan DEFFOSSE, icelle sœur et here d'Antoine et Marie MARCHAND, ayans droits d'icelle rente.

356) Reconnaissance N° 123 le 21/11/1683 : Francois BARBAU labourier à Widedingue et Antoine PRUVOST labourier à Cucheval paroisse d'Ouve, tutteurs d'Antoine CARON fils et her de Jenne GAVERLO sa mère ; rente par Léonard DE BONCOURT de Campaigne lez Boulenois, à la caution de Jan DUCROCQ et Jan GAVERLO, au proffit de Jenne FLOHART vefve de Martin SENTIN, le 6/5/1634. Au proffit d'Adrienne Aldegonde VANDRIES fille et here de Catherine Aldegonde SENTEIN, icelle fille et here de Jenne FLOHART, de la quelle Jacques VANDENDRIESCHE est père et tuteur.

357) Reconnaissance N° 124 le 23/4/1683 : Alard LIENART père et tuteur de Martin LIENART, iceluy petit fils et her de Jenne GAUCHIE ; créée par David COCQUEMPOT au proffit de Simon BROCQUET, le 19/11/1608. Au proffit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, icelle petite fille et here de Damlle Jenne BROCQUET, icelle fille et here du dit Simon.

358) Reconnaissance N° 125 le 10/10/1683 : Robert DE HALINES (*HALLINNES*) bg et mre boulanger au Hault Pondt et Jenne DEWALLE sa femme, icelle fille here de Pierre DEWALLE et Magdelaine ANSEL sa femme ;
rente le 29/8/1663 par les dits Pierre DEWALLE, vivant tisserand de toile en ceste ville et Magdelaine ANSEL sa femme, au profit de Francois DUBUISSON bg mre charpentier en ceste ville ; ipotecque le 13/9 du dit an. Au profit du dit DUBUISSON.

359) Reconnaissance N° 126 le 15/1/1683 : Jenne DECOURT vefve de Jacques HIELLE, de Bayenghem lez Esperlecques, le dit HIELLE fils et her de Robert quy fut frère et her de feu Adrien ; rente le 8/5/1632 par Jacques et Adrien HIELLE de Bayenghem et Péronne ZEGHES sa femme, à la caution de Simon HIELLE, au profit de Francois MASEMIN, vivant bailly de Bayenghem ; reconnue par le dit Jacques HIELLE et Jean MARSILLE, au profit de Castian BAROEN du Haulpond, vefvier de Pasquette RICHART.
Au profit de Jenne VASSEUR vefve du dit Castiaen BAROEN.

Reconnaissances 1684 : 106 pièces à Saint-Omer 4^E5/499 :

360) Reconnaissance N° 1 le 18/7/1684 « en la dite Abbaye » : Messire Domp Placide DE BRANDT Abbé de l'Abbaye de St Silvin, Domp Silvin REMY prier, Domp Antoine LECERF souprier, Domp Benoist CAULIER prévost, Domp Amand PAYEN, Domp Bertin THIEMBRONNE, Domp Placide DUPREY, Domp Folquin BLANGY, Domp Maure DEFONTAISNE et Domp Anselme CHOCQUEL tous religieux profes de la dite Abbaye ; 2 rentes : une du 26/1/1630 et l'autre du dit jour et an, créée par les religieux, Abbé et couvent du dit Auxy, avecq Jean DESTRE et Anne LEFEBVRE sa femme, vivans dems à Wamin, au profit de Damlle Fhoise LEFEBVRE vefve de Phles DANNELE, vivant eschevin d'Arras ; avecq Jacques LESCUIER laboureur à Wamin et Louise DUSAUCHOY vefve, demte à Hesdin, iceux hers médiats des dits Jean DESTRE et Anne LEFEBVRE.
Au profit de Damlle Anne CRAMET de Boiefle ; accord fst entre le dit Sieur Abbé et feu le Sr CRAMET, frère de la dite Damlle.

361) Reconnaissance N° 2 le 5/7/1684 à Fruges : Sieur Jacques LEGRAND bailly de la Comté d'Arcques, demt à St Omer ; Pierre DAUTREMER hostelain à Fruges ; le dit Sieur LEGRAND, passé quelques années, mis en cause le dit Pierre DAUTREMER, sur reconnaissance de rente ; créée par Jan COUSIN, à Fruges le 13/6/1634 au profit de Francois DAUSQUES et Marie PECQUEUR, des hers desquels le dit Sieur LEGRAND en acquist le droict, affecté sur des terres à Fruges, proche de « la Croix des Feys », appartenant au dit DAUTREMER qu'il at acquis des hers Frans COUSIN, fils et her du dit Jan.

362) Reconnaissance N° 3 le 30/11/1684 à Nédonchel : Pierre VIROU de Nédon, vefvier de Marie DUFOUR, père et tutteur des enfans qu'il at eu avecq icelle, et propriétaire des terres affectées à rente ; rente créée par Pierre DUBOIS et Marie PREUDHOME sa femme, de Nédon, au profit d'Isembart LENOIR tutteur d'Adrien et Gilliette DUBOIS, le 23/1/1606 ; hipotecque à Nédon le 16/8 du dit an ; reconnue par Pierre DUFOUR, Jenne DUBOIS sa femme et autres le 27/9/1650.
Au profit des révérende Mère, Abbessse et religieuses conceptionnistes à St Omer, cy devant « Sœurs Noires ».

363) Reconnaissance N° 4 le 24/2/1684 : Mre Pierre MARTEL greffier des ville et Comté d'Arcques, y demt, mary d'Anne CADART, fille et here de Thomas et icelluy fils et her de Robert, vivant demt en la dite Comté ; rente par dvt Aman et eschevins d'Arcques le 22/10/1615 par Mathieu GHEUZERE, Jan LOY et le dit Robert CADART, au profit de Pierre HUDEBOURCQ et Marie BONEGHEM sa femme ; reconnue par le dit Robert CADART au profit que dessus le 15/1/1640 ; déclarée par sentence le 11/11/1652 sur Robert CADART, fils du dit Robert, Jan et Thomas CADART, Jan VIERLOET et Nicole CADART.
Au profit de Sire Jan DEWOORM, à son tour eschevin de ceste ville et Damlle Aldegonde CAUCHETEUR sa femme, fille et here de Sire Eugène, vivant eschevin d'icelle ville, quy en at acquis le droit de Pierre MECQUIGNON et Francois DELAIRE, en qualité de tutteurs de Richard et Jenne MECQUIGNON enfans et hers de Jan et Chrestienne DELAIRES, le 15/1/1641.

364) Reconnaissance N° 5 le 22/4/1684 : Jan ROBILLIART laboureur à Recques et Jacqueline LEPRINCE sa femme, icelle fille et here de Guillaume LEPRINCE, Jacques CHEVALIER laboureur à Muncquenieurlet et Jenne LEPRINCE sa femme, icelle fille et here du dit Guillaume, quy fut nepveu et her de Mre Jacques DEGRAVE, vivant chanoine de Fauquemberghes, icelluy fils et her de Françoise FONTAINE vefve de feu Jan DEGRAVE alias « Marand » ; rente le 19/7/1608 par Guillaume DEGRAVE labour au Vrolant et Anne DEUILLET sa femme, la dit Françoise FONTAINE et Jacques DEUILLET, père de la dite Anne, au profit de Pierre NIEUWENHUISE de ceste ville ; hypotecque à Recques le 21/1/1609. Au profit du Sr Jan Bapte ROELS bailly et receveur de la Comté de Seninghem et Damlle Jacqueline Thérèse DELAËTE sa femme et Damlle Marie Françoise DELAËTE sa sœur, icelles DELAËTE filles et heres de Damlle Catherine NIEUWISE, icelle fille et here du dit Pierre.

365) Reconnaissance N° 6 le 1/10/1684 : Elisabeth DEPEPPE vefve de Charles POPIOEUL, de Noortkerke et Guillaume COCQUEMPOT mary de Margte DUPUICH sœur et here du dit POPIOEUL, de Zutkerke ; le 29/10/1678 par le dit Charles POPIOEUL laboureur à Noortkerke, au profit de Mre Jacques Bertin HAVERLOIX advocat en parlement à Paris. Au profit du dit Sr HAVERLOIX.

366) Reconnaissance N° 7 le 9/6/1684 : Louis LIBERT cordonnier à Monchin chastelenie de Lille et Marie DAUSQUES sa femme, icelle fille et here de Margte SENICOURT, et la dite Margte (barré : fille et here) niépce et here de Jan ; 2 rentes : le 29/8/1626 et 19/7/1636, la 1^{ere} par le dit Jan SENICOURT au profit d'Antoine LOISEL bg et Jacqueline DUHAMEL sa femme, la 2^{eme} par le dit Jan SENICOURT, au profit de Jacques MICHIELS et Damlle Marie DE HAFFRINGHUES sa femme.
Au profit de Marcq, Liévin et Catherine PLATTEAU frère et sœur, ayans droix par transport des dites 2 rentes.

367) Reconnaissance N° 8 le 6/11/1684 :
Jan LEMOISNE sergent (barré : d'Allehin) d'Halline, y demt, fils et her de Christophe, vivant demt à Halline et de Jenne COCQUEMPOT ; le 3/1/1620 par Christophe LEMOISNE l'aisné, au profit de Jan DELEHAY et Damlle Isabeau LENEUX sa femme, de St Omer ; reconnue par Antoine LEMOISNE charpentier à Wisernes et Jenne HOLLWICQ sa femme, iceluy Antoine fils et her du dit feu Christophe, le 9/1/1651 ; reconnue par le dit Christophe LEMOISNE et Jenne COCQUEMPOT sa femme, le 9/9/1675. Au profit de Mre Francois PASTOUT pbr en ceste ville, aiant acquis le droit, accord et convention avecq les légataires de feu Mre Antoine Joseph VALLE.

368) Reconnaissance N° 9 le 1/2/1684 :

Jan Bapte SMET, Guillaume COLLIN et Margte SMET sa femme, enfans et hers de Catherine HEUBLE, Jean DECLATTRE fils et her d'Anne HOEUBLE, Jan GOUY et Jenne VASSEUR sa femme, fille et here de Jenne HEUBLE, de Sercques ; le 7/1/1620 par Louis HOEUBLE à la caution de Rolland HOEUBLE et Engrand DOMIN, au proffit de Michel DESMONS ; rgance par Jacques VASSEUR et Jenne HEUBLE sa femme, Josse FRENOY et Anne HEUBLE sa femme, Lambert SMET et Catherine DEHOEUBLE sa femme. Au proffit de Bauduin STURNE jh à marier de Sercques, fils et her de Jenne ELLEBOODE, ayante acquis le droit par tsport.

369) Reconnaissance N° 10 le 25/6/1684 : Noel et Charles PORTENART frères, Noel de Remilie Wilquin et Charles de Cléty, enfans et hers de Margueritte LEFEBVRE ; rente le 8/4/1663 par Jan PORTENART laboureur à Remilie Wilquin, leur père et la dite Margueritte LEFEBVRE leur mère, au proffit de l'église de St Jan en ceste ville ; hipotecq à Wilquin le 12/3/1664. Au proffit de la dite église.

370) Reconnaissance N° 11 le 12/2/1684 : Marie PETIT vefve de Nicolas STURNE, d'Esperlecque, fille et here de Nicolas PETIT (barré : et de Casine LECLERCQ) ; le 1/7/1647 par le dit Nicolas PETIT et Casine LECLERCQ sa femme, au proffit de Robert ROBINS mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville. Au proffit de Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy en son baillage de St Omer et Damlle Marie MICHELS sa femme, aians droict par transport du 3/7/1682.

371) Reconnaissance N° 12 le 30/12/1684 : Jacques DUBLARON mosnier à Esquerdes, Martin VITRY mary de Margtte DUBLARON, Phles PRUVOST fils et her d'Antoinette DUBLARON, Sampson CHOCQUEL mary de Marie PRUVOST, icelle fille et here de la dite Antoinette, les dits DUBLARON frère et sœurs, enfans et hers de feu Jacques DUBLARON et Michelle FAYOLLE leur père et mère ; rente créée par le dit feu Jacques DUBLARON et la dite Michelle FAYOLLE, au profit de Jenne ROBERT, les 15, 16/7/1661. Au profit de la fondation du feu Sieur chanoine VANHOST, aiant acquis le droit par transport de Charles DEGUISNES et Marie Thérèse ROBERT, icelle niépce et here de la dite Jenne ROBERT, par contrat du 11/2/1671.

372) Reconnaissance N° 13 le 8/5/1684 :

Jean FEBVIN mre cordonnier en ceste ville et Jenne PEPIN sa femme, fille et here d'Allard et iceluy fils et her d'Antoine. Au profit de la bourse commune de ceste ville ; rente créée par dvt eschevins le 16/2/1610 par le dit Antoine et Catherine FORETTIE sa femme, au profit d'Adrien DURIET ; recognoissance du dit Allard PEPIN et Antoinette DESTRE sa femme, le 16/5/1642.

373) Reconnaissance N° 14 le 8/5/1684 : André DEPORTRE bailly de Nortdausque, fils et her de Jean, et iceluy fils et her de Guillaume ; rente par Antoine DERNY et Casinne LAMPTAS sa femme, au profit de Jacquemine HELLEMANE vefve de Jacques GAUTRANT, par devant mayeur le 11/11/1635 ; recognoissance du dit Guillaume le 22/9/1618 (!), et celle du dit Jean son père le 22/4/1662. Au profit de la bourse commune des pauvres de ceste ville, ayante droit par moyen.

374) Reconnaissance N° 15 le 21/10/1684 : Fhois CARON mary de Susanne BOLLART, Louis BOLART (barré : et Pierre CARON ?), de Cohem, fils et hers de Louis, (barré : et iceluy fils et her de Pierre et de Jacqueline BOULLART), icelle(s) fille(s) et here(s) de feu Pierre, vivant bailly d'Audrehem et de Catherine BOIDIN sa femme ; rente créée par les dits Pierre BOLLART et Catherine BOIDIN sa femme, à la caution de Lambert LECOIGNE de cette ville, au profit de George MAROTTIN et Catherine PEPIN sa femme, le 10/4/1625 ; recognoissance par Guillaume DELEDREVE jh d'Audrehem, le 22/5/1683. Au profit de Sire André PASQUAL eschevin juré d'icelle ville et Damlle Margtte VARET sa femme, fille et here de Phles et iceluy fils et her de la dite Catherine PEPIN.

375) Reconnaissance N° 16 le 4/3/1684 : Gilles HANSCOTTE labour à Bayenghem lez Esperlecques, mary d'Anne LAMPSTAES, fille et here de Francois, Pierre QUERNISER fils et her de Pierre et de Marie LAMPSTAES, d'Esperlecques, les dits LAMPSTAES heres d'Antoinette VERGRIETE, vivante femme à Adrien LAMPSTAES ; le 14/5/1635 par Antoine VERCOUSTRE, le dit LAMPSTAES et sa femme, au profit de Jacques MICHIELS et sa femme ; rgnue par les dits feuz KERNISER et sa femme, au proffit du Sr chanoisne MICHIELS, le 16/2/1664. Au proffit du Sr Nicolas MICHIELS naguier greffier du livre des orphelins d'icelle ville, cousin et her du dit Sr chanoisne ; différent contre, intempté par George TOURSEL procur espéal de Phles CADICQ, et ceux de l'exon à leur charge par le dit Sr MICHIELS.

376) Reconnaissance N° 17 le 20/5/1684 : Marie Catherine MAES fille et here de Chles, vivant bailly de St Momelin et d'Antoinette VERROUS, du dit lieu ; le 3/7/1658 par les dits déffuncts, ses père et mère, au proffit de la fondation des bourses du Sr chanoisne VANOST. A concurrence de la moitié, l'autre moitié remboursée, au proffit de la dite fondation.

377) Reconnaissance N° 18 le 12/6/1684 : Antoine et Jacques BOGA(E)RT frères, d'Esperlecques, enfans et hers d'Antoine et Antoinette CARDOCQ quy fut fille et here de Tristram CARDOCQ et Jacqueline BLOMME, icelle fille et here de Margte LEROY vefve de Jan BLOMME ; le 6/11/1627 par la dite Margtte LEROY et Antoine BLOMME son fils, au proffit de Guille DEVOEULDRE ; rgnue par le dit Tristram CARDOCQ le 19/10/1659 ; mise de fait le 9/7/1665. Au proffit de Damlle Françoise Aldegonde HENDRICQ vefve du Sr Hubert BOURGEOIS, quy avoit acquis le droict par transport de Guille, Jan et Adrien DEVOEULDRE, frères, hers médiats du dit Guillaume.

378) Reconnaissance N° 19 le 4/4/1684 : Pierre MARSILLES bg mre boulenger en ceste ville et Péronne GUERBOIS sa femme ; rente créée par la dite Péronne GUERBOIS au roffit de Sire Jean BRUSSET, à son tour eschevin d'icelle ville et Damlle Isabelle DESMONS sa femme, le 15/6/1682. Au proffit des dits BRUSSET et sa femme.

379) Reconnaissance N° 20 le 27/11/1684 : Charles CUCHEVAL labourier au Grand Quercamp paroisse de Bouvelinghem ; procès à sa charge intempté par le Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville ; rente créée par Antoine Marcq DE LA HOUSOIE escuier, Seigneur de Quercamp, Harlettes et Damlle Louise Pétronelle DE SURCQUES sa compaigne, au proffit du dit Sr DESGRANGES, le 23/11/1669 ; comme fermier et occupeur des terres reprises par hipotecq de la dite rente. Au proffit du dit Sr DESGRANGES.

- 380) Reconnaissance N° 21 les 16/10/1684 et le 1/2/1687: Sr Jan CATTE bailly du Pays de l'Angle, mary de Damlle Anne Francoise DECLERCQ, les Srs Jacques et Gabriel DECLERCQ, (barré : et le Sr Jan COPPEY greffier du dit pays, mary de Damlle Margtte DECLERCQ) et Damlle Margt LECLERCQ vefve du Sieur Jan COPPEY, les dits DECLERCQ frères (barré : et sœurs !!) enffans et hers de Damlle Marie DELEPORTE vefve du Sr Capne LECLERCQ, icelle fille et here de Francois LEPORTE ; ensemble propriétes des immoeubles affectés à rente ; par dvt bailly et eschevins du pays de l'Angle le 13/3/1617 par Anne NONCKERS vefve de Jan LOOTZ, Claude PEPIN son beau fils et Catherine LOOTZ sa femme, au profit de Mre Antoine DE BARTHEM Vicomte du dit pays ; le dit feu Francois s'est obligé au moyen de l'achat qu'il at faict de l'hipotecque à la charge d'icelle rente. Au profit du Sr Jan Bapte DEBOUS rentier en ceste ville et Damlle Marie Anne DE BARTHEM sa femme, petite fille et here du dit Mre Antoine.
- 381) Reconnaissance N° 22 le 20/11/1684 : Wallerand LEGRAND laboureur à Mattringhem, et comme tutteur de Liévin, Marie Jenne, Marie Magdelaine, Jenne Louise, Margtte et Marie Catherine LEGRAND frère et sœurs, enffans et hers de Denis, Jacques DENIS manouvrier à Coyecques et Marie LEGRAND sa femme, les dits LEGRAND enffans et hers de Noelle DANTIN et la dite Marie LEGRAND petite fille et here d'icelle DANTIN fille et here de Wallerand ; rente créée par Jean CROUSEL et Péronne DUBUISSON sa femme, au profit de Pierre DE COPPEHEM, le 10/3/1617 ; rgnue par le dit Wallerand DANTIN le 6/4/1636 ; depuis par la dite Noelle DANTIN le 27/4/1658 au profit de Jea Bapte DUBOIS ; derniérmt par le dit Denis LEGRAND au profit du dit DUBOIS le 27/12/1678. Au profit du Sr Guillaume FAUTREL grand bailly de Han.
- 382) Reconnaissance N° 23 le 9/4/1684 : Noble et vénérable personne Jacques Phles DE LABEN chanoine de la collégiale de St Barthélémy en Béthune, Augustin Fhois DE LABEN son frère, chanoine de la dite collégiale, Damlles Marie Joseph Béatrix, Isabelle Anthoinette et Jenne Claire DE LABEN joeusnes filles de ceste ville, leurs sœurs, les dits Srs et Damlles, frères et sœurs, enffans et hers de Jacques DE LABEN, vivant escuier, demt en icelle ville ; rente créée par Jean Dominique DE LABEN escuier Sr de Cambeny, Jacques et Antoine DE LABEN escuiers, au profit de Jean CLAIRBOULT marchand brasseur en ceste ville et Damlle Margte LEWITTRE sa femme, le 1/10/1658 ; hypotecque le 6/11/1658. Au profit de Sire Jean HENDRICQ eschevin juré au conseil d'icelle ville et Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES sa femme, here de la dite LEWITTRE. (*ils signent : DELABEN DE CREVECOEUR*)
- 383) Reconnaissance N° 24 le 7/10/1684 : Guillaume VAN GREVELINGUE (*DE GREVELYNGHE*) labour à Roubroucq, tuteur de George, Pierre, Michielle, Marie et Marguerite VITSE enffans et hers de Pierre, vivant labour à Broxelle et de Marie ROMELS, icelluy Pierre fils et her de Bauduin VITS, propriétes des biens affectés à rente. Au profit de Mre Antoine DE BUSNE médecin praticquant en ceste ville, et autres, enffans et hers de Damlle Marie Isabelle OBERT, à son trespas femme à Mre Jan DE BUNNE, icelle fille et here de Louis OBERT, vivant chirurgien en la dite ville, quy fut fils et her de Mre Antoine ; rente créée par le dit Bauduin VITSE et Bernard DOFFIN, à la caution des personnes y dénommées, au profit du dit Antoine, contrat par dvt bourgmre et eschevins de la Westvierschaere de la chlenie de Cassel le 5/5/1608.
- 384) Reconnaissance N° 25 le 11/7/1684 : Josse Franchois DUBOIS jh de ceste ville et Damlle Margte Dominique DUBOIS, demte en icelle, sa sœur germaine ; eschange passé entre Eustache DUBOIS, vivant eschevin, lieutenant de mayeur d'icelle ville, leur père, et André BOUYE laboureur à Boidringem, Hélaine ROBINS sa femme, le 29/4/1682 ; icelluy Sr leur père, at emprins de les descharger vers Gilles DELAFOLLIE mre broutteur de bière en ceste ville, d'une rente créée par les dits BOUYE sa femme au profit du dit LAFOLLY, par contrat du 26/2/1682 ; en qualitée d'enffans et hers du dit Sr déffunct. Au profit du Sr Jacques DE PARIS d'icelle ville, quy en at acquis le droict du dit LAFOLLIE le 18/9/1682.
- 385) Reconnaissance N° 26 le 12/2/1684 : Nicolas STEL labour à Lumbres et Jenne CABOCHE sa femme, icelle fille et here de Jenne LIMOISIN ; créée par Jean CABOCHE charpentier et la dite LIMOISIN, au profit de Francois DUBUISSON mre charpentier en ceste ville, le 15/12/1668. Au profit du dit DUBUISSON.
- 386) Reconnaissance N° 27 le 24/11/1684 à Béthune : Jacques COLLIER jh à marier de Saint Venant, fils her de feu Maximilien ; rente à Aire le 23/11/1640 par le dit Maximillien COLLIER, au profit de Gilles BONNIERS. Au profit du dit Gilles BONNIER.
- 387) Reconnaissance N° 28 le 6/5/1684 à Fruges : Thomas DUWICQUET Sieur de Williametz, demt à Tienbronne, fils et her de Jan, icelluy fils et her « par bénéfice d'inventaire » de feu Thomas DUWICQUET père grand du dit comparant ; rente à St Omer le 11/9/1627 signé : LIOT et DOEUL et P. DE COPEHEN, par le dit feu Thomas DUWICQUET, au profit de Abraham DAENS et Jacqueline LEPORCQ sa femme ; la quelle rente le Sieur Gilles DE BONNIER maieur des villes et Comté de Fauquenberghue, en at acquis le droict par transport de Mre Michel VERDENROY, Margtte TONNOIRE sa femme, le 23/9/1672, signé : J. DELEFORGE. Au profit du dit Sieur DE BONNIER.
- 388) Reconnaissance N° 29 le 25/5/1684 à Aire : Nicolas, Jan et Franchoise BOULIN enffans et hers de Pierre, icelluy Pierre fils et her de Nicaise et Marie CHEVALLIER, de Glomenghem ; rente à Aire le 6/3/1620 par Jan DE NOEUFVILLE et Péronne DENIELLES sa femme et Francois DENIELLE, père d'icelle Péronne, au profit de Mre Augustin FRENAGUT Sr de Tatenclau ; recognoissance par le dit Nicaise BOULIN et Marie CHEVALLIER, au profit du dit FRENAGUT à Aire le 29/9/1639 ; autre recognoissance par Pierre BOULIN labourier à Glomenghem et Michielle PERONNE sa femme, père et mère des compans, au profit de Sœur Marie FRENAGUT, le 23/1/1665 ; transport par Mre Phles BRUNEL pbre en ceste ville d'Aire, au profit du Sr Baudwin PECQUEUR Receveur des Estats d'Arthois, à St Omer le 12/4/1681. Au profit du dit Sr PECQUEUR.
- 389) Reconnaissance N° 30 le 1/7/1684 : Anne CARON vefve de Fhois AUXENFFANS, de Clarques, fille et here de feuz Henry et Péronne DELANNOY, et Jacques AUXENFFANS son fils demt chez elle, estant agé de 30 ans ; rente créée par les dits Henry CARON et Péronne DELANNOY, à la caution de Jérôme DELANNOY labour à Inguehem et Guillemette VIDELAINE sa femme, au profit de Messire Antoine DE CALLONNE Sr de Boncourt et Dame Anne DE LA BECQUE sa compaigne, le 13/1/1638 ; recogne par les dits Franchois AUXENFFANS, la dite comparante lors sa femme, le 15/6/1654. Au profit de Damlle Marie Margueritte GUILLEMIN vefve du Sr Robert MARCOTTE, d'icelle ville, here de Damlle Jenne GUILLEMIN sa sœur, vivante femme à Quentin LEZART, quy ont acquis le droit de la dite Dame DE LA BECQUE le 13/8/1654.
- 390) Reconnaissance N° 31 le 15/7/1684 : Phles Dominicq DE GRENET escuier Seigneur de Cohem, fils aisé et héritier de Dominicq et Damlle Florence HAPIOT ; créée par le dit Seigneur Dominicq DE GRENET et sa compaigne, au profit du collège de St Omer, le 21/7/1671. Au profit du dit collège.

- 391) Reconnaissance N° 32 le 10/11/1684 : Charles ROSEAU bailli de Pihem, y demt, fils et her de Nicolas ; créée par Pierre COPPIN et Guislaine DEMARTHES sa femme, avecq Nicolas DEMARTHES et Péronne DEPERNE sa femme, au proffit de Mre Supplice BERNARD pbre, le 14/5/1613 ; recognoissance par le dit Nicolas ROSEAU le 16/4/1658 au proffit de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville.
Aux administrateurs ou receveur du temporel.
- 392) Reconnaissance N° 33 le 18/11/1684 : Chles VERCOUSTRE mary de Marie Francoise DUMONT, Jan WINS mary de Marie Anne DUMONT, Thomas HOCQUINGHEM mary de Marie Jenne DUMONT, d'Esperlecques, les dites DUMONT filles et heres de Guillaume DUMONT, Phles CADICQ lieuten de Reminghem, tuteur des enfans mineurs de Louis AGHYS et Guillaume (barré : et Michiel) DUMONT (frères, enfans) fils et her(s) du dit feu Guille, demt (le dit Guillaume) en la paroisse de St Martin lez Aire (et icelluy Michiel à Arras) ; le 18/5/1672 par les dits feuz Guillaume DUMONT et Louis AGHYS son gendre, au proffit de feu Mre Guillaume EVERARD advocat au conseil d'Artois. Au proffit de Damlle Marie Thérèse HERMAN vefve de Mre Jan THERET, à son trespas advocat au dit conseil, quy at acquis le droit de la dite rente.
- 393) Reconnaissance N° 34 le 4/4/1684 : Pierre MARSILLES bg mre boulenger en ceste ville et Péronne GUERBOIS sa femme, icelle par avant vefve d'Allard DENIELLES, vivant mre boulenger en icelle ville, acquestresse et propriétesse d'une maison au lez zud du viel marché de ceste ville, affectée à rente ; créée par Jacques DEBERQUEM et Jenne LEGRAND sa femme, à la caution d'Anthoine DE SENICOURT, de ceste ville, par lres de vente de la dite maison, par dvt eschevin le 20/9/1601 ; laquelle Mre Charles DESMONS eschevin de ceste ville at acquis le droit de Chrestien LAGUAIZE et Claire DE SENICOURT sa femme, le 18/6/1632.
Au proffit de Sire Jean BRUSSET à son tour eschevin de cette ville et Damlle Isabelle DESMONS sa femme, icelle here du dit Sr Charles.
- 394) Reconnaissance N° 35 le 5/2/1684 : Jean CARURIER laboureur à Acquin, fils de feuz Guillaume et de Chrestienne LEBRIE, héritier d'icelle et icelle fille et here de Jean fils Maxime, et Jacques LEBRIE laboureur à Acquin, fils et her de Jean, icelluy fils et her de Chrestienne LEBRIE quy fut fille et here du dit Jean fils Maxime ; rente créée par Noel BLET, Anne DELENORD vefve de Jean BACHELET et Guillaume LEPRINCE, à la caon du dit Jean LEBRIE fils Maes, au proffit d'Allard DESGARDINS admodiateur de la terre et Srie d'Acquin, le 17/3/1635 ; recogne par Jean BLET fils et her de Noel, Jacques GUILBERT et Chrestienne LEBRIET sa femme, icelle fille et here de Jean, le 26/6/1640. Au proffit des mère et religieuses du couvent des Sœurs Grises du tiers ordre de St Franchois en ceste ville de St Omer.
- 395) Reconnaissance N° 36 le 10/7/1684 :
Fhois THIRET laboureur en ceste ville et Marie DOMIN sa femme ; sachans que la maison à eulx appartenante, au lez oost de la rue du brusle, est affectée d'une rente appartenante à l'hospital de Nre Dame de Lescotterie au Brusle dit « St Louys » en icelle ville.
- 396) Reconnaissance N° 37 le 11/10/1684 : Jean EUSTACHE mre peintre en ceste ville et Anne CARLIER sa femme, icelle niépce et here d'Anne CARLIER, vivante femme à Antoine DELANNOY ; rente créée par les dits Antoine DELANNOY et Anne CARLIER, à la caution de Simphorian MACHEUE, au proffit de Damlle Michielle HEUWIN, le 6/7/1621 ; hypotecque le 19/12/1622 ; 2 transports et une donnaon par Damlle Margte LEPORCQ au proffit de Damlle Jenne MACHEUE sa niépce, le 14/1/1650.
Au proffit de Damlle Claire THUIN vefve du Sr Jean LAMOURY allié en 1^{ere} nopces à la dite Damlle Jenne MACHEUE
- 397) Reconnaissance N° 38 le 28/6/1684 : Jacques SCELLIER de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques LENOIR, vivant sergt à cheval du baille de St Omer et Louyse LOEULLIETTE sa femme ; rente par les dits LENOIR et sa femme, au proffit de Mre Jan HOUPLINES pbre, grand vicaire de la cathédralle de St Omer, le 29/10/1638.
Au proffit des révérende Mère, Abbessse et religieuses conceptionistes en ceste ville, donnataires de Mre Adrien HAUSOULLIER, ayant icelluy ayant droit par transport du Sr Jacques DE PARIS.
- 398) Reconnaissance N° 39 le 18/6/1684 : Jacques CLEM charon à Lumbres, propriétaire de mannoir cy devant amazé scitué à Lumbres, aboutant à Jenne CABOCHE fille de Jean et Jenne LIMOZIN, affecté à rente ancienne appartenante à la chappelle de St Blaise fondée en la cathédralle de St Omer.
- 399) Reconnaissance N° 40 le 10/11/1684 : Sr Jan Fhois HANON curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Pierre DE COPPEHEN, vivant Sr de Berlette, fils et her de Mre Jan, vivant consr du Roy au baille de St Omer, et icelluy de Pierre ; rente le 7/10/1623 par Jean MERLEN, à la caution du dit Pierre DE COPPEHEN, au proffit de David FEBVRIER ; recogne par Jan DE COPPEHEN le 27/4/1647. Au proffit de Jacques MARQUANT receveur en ceste ville, ayant droit par transport de Damlle Anne Fhoise HELLEMANS here du dit David FEBVRIER.
- 400) Reconnaissance N° 41 le 13/3/1684 : Anthoine REANT laboureur à Werdrecques, frère et her de Jacques, vivant jh à Hault Arcques ; créée par le dit Jacques avec Pierre CAILLIEUX laboureur à Hault Arcques et Margueritte REANT sa femme, au proffit de Damlle Isabeau DHAFFRINGHUES vefve du Sr Robert HENDRICQ, de ceste ville le 23/5/1681 ; hypotecque à Werdrecques le 7/7 du dit an.
Au proffit de Damlles Jenne et Isabelle HENDRICQ joeunes filles en icelle ville, heres de la dite Damlle DHAFFRINGUES.
- 401) Reconnaissance N° 42 le 25/10/1684 : Adrien DE WANDONNES laboureur à Wandonnal paroisse de Wandonnes et Antoinette DUMILLON sa femme, fille et here de Lambert et Jenneviève FRERET, icelluy DUMILLON fils et her de Clément.
Au proffit d'Antoine GOZET bg de ceste ville ; créée par le dit Clément DUMILLON de La Chappelle sur La Lys, au proffit de Jenne MOREL jf, le 21/5/1611 ; hypotecq ; la 2^{nde} par la dite Jenneviève FRERET au proffit de Mre Jean CARON pbre pasteur de Lambres, passée à Aire le 21/4/1646 ; la 3^{eme} par la dite FRERET au proffit de Mre Jean LHOIR pbre, passée à Aire le 30/3/1648.
- 402) Reconnaissance N° 43 le 7/7/1684 : Jean DANEL marchand de moutons à Hallinnes ; bail passé le 13/2/1680 par Anthoine BECLIN mosnier à Hallinnes et Anne Fhoise BAILLY sa femme, ont prins en ferme de Messieurs les Gouverneurs et administrateurs de l'hospital de Nre Dame de Lescotterie au brusle, dict « St Louys » en ceste ville, des terres à Hallinnes.
Aux dits Srs administrateurs ou receveur du dit hospital.

403) Reconnaissance N° 44 le 29/8/1684 :

Martin QUEVAL jh de ceste ville, Anthoine QUEVAL son frère, jh, Jacques GRARE bg d'icelle ville, Marie Anne QUEVAL sa femme et Baulduine QUEVAL jf d'icelle ville, iceux QUEVAL frères et sœurs, enffans et hers de Martin, vivant marchand brasseur en ceste ville ; créée par Jean QUEVAL boulenger, leur père grand et Barbe BELLENGER sa femme, à la caution de Jean CORBAULT, au profit de Légère BALLE vefve de Noel LIENART, le 13/5/1628 ; 3 hypotecques ; une reconnoissance par Michel COURTIN, mary de la dite Barbe BELLINGER, le dit Martin QUEVAL, Augustin et Marie QUEVAL, ses frère et sœur, au profit de la dite BALLE le 19/3/1650. Au profit des Mère supérieure et religieuses du couvent de Nre Dame du Solleil en icelle ville, dont elles ont acquis le droict de la dite BALLE.

404) Reconnaissance N° 45 le 22/4/1684 : Jacques CHEVALIER laboureur à Noirdausques, Jenne LEPRINCE sa femme, Jean ROBIL(L)IART laboureur à Recques et Jacquemine LEPRINCE sa femme, icelles LEPRINCE sœurs, filles et heres de Guillaume, vivant laboureur à Recques ; créée par Jérôme LEPRINCE tisserand de toile et Anne DEGRAVE sa femme, à la caution de Guillaume DEGRAVE, au profit de Louys TITELOUZE marchand en ceste ville, le 10/6/1615 ; hypotecque, reconnoissance par le dit Guillaume LEPRINCE, Jacques MERLEN mary de Barbe LEPRINCE et autres, au profit de Mre Charles DESMONS greffier pnal d'icelle ville, père des enffans qu'il avoit retenu de Damlle Marie DUHAMEL, le 28/12/1650. Au profit de Sire Gabriel GALLIET, à son tour eschevin d'icelle ville et Damlle Marie DESMONS sa femme, fille et here de la dite Damlle Marie DUHAMEL.

405) Reconnaissance N° 46 le 25/6/1684 : Noel, Adrien et Margte PORTENARE de Remilly Wirquin, Anthoine JOVENIN et Marie PORTENARE sa femme, du dit lieu, Franchois CARON, Marie PORTENARE sa femme et Jean PORTENARE, d'Eulnes, Phles PORTENARE, Jean PLAYOULT et Jenne PORTENARE sa femme, de Wavrans, Charles PORTENARE de Cléty, Anthoinette PORTENARE de ceste ville et Liévin PORTENARE de Clermaretz, iceux PORTENARE frères et sœurs, enffans de Jean et de déffuncte Margte LEFEBVRE, sauf la dite Marie PORTENARE femme au dit JOVENIN, leur cousine germaine, quy est fille et here de Margte LEFEBVRE sœur aînée de la susdite Margte, et Jenne LEFEBVRE dont les dits PLAYOULT et sa femme sont hers par donnaon testamentaire, icelles LEFEBVRE sœurs, filles et heres de Martin et de Massette COCQUEMPOT, fille et here d'Anthoine et d'Anthoinette PAILLIART ; rente créée par les dits Anthoine COCQUEMPOT et Anthoinette PAILLIART, au profit de Pierre THIBAUT bg de ceste ville, par dvt bailly de la Srie d'Ouves le 12/3/1599 ; autre par le dit COCQUEMPOT seul, au profit que dessus le 22/3/1588. Au profit de Damlle Claire THUIN vefve du Sr Jean LAMOURY, vivant argentier de ceste ville, ayante bail des enffans qu'elle at retenu d'icelluy, ayant le dit Sr acquis le droict le 12/12/1662.

406) Reconnaissance N° 47 le 28/4/1684 : Antoine LELEU(X) eschevin des viers de ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de Jacqueline BEAURAINS, vefve en dernières nopces de Pierre PATINIER ; le 24/3/1676 par la dite Jacqueline DE BEAURAINS, au profit de Sire Martin GILLIERS, (barré : vivant) eschevin à son tour de ceste ville. Au profit de l'exécution testamentaire du dit Sr GILLIERS.

407) Reconnaissance N° 48 le 26/11/1684 : Guille BRAUDE charpentier à Renty, fils et her de Jean ; le 10/4/1662 par le dit Jan BRAUDE, au profit de Pierre RACHINE. Au profit de Jacques GOSSE bg cordonnier en ceste ville, vefvier en premières nopces d'Anne LEMAIRE, par avant vefve du dit RACHINE.

408) Reconnaissance N° 49 le 9/9/1684 : André et Jan Bapte DUBOIS frères, enffans et hers d'Adrienne COLIN, vivante femme à Louis DUBOIS battelier à Esperlecques, icelle fille et here de Dericq COLIN, agés, le dit André de 20 ans et Jan Bapte de 16 ans, dems au dit lieu ; le 9/2/1635 par le dit feu Dericq COLIN, leur père grand, à la caution des personnes y dénommées, au profit de Jacques MICHIELS et Damlle Marie DHAFRINGUES sa femme. Au profit du Sr Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, consr du Roy au baille de St omer et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa compaigne, icelle fille et here de Mre Antoine, vivant advocat au conseil d'Artois, quy fut héritier du dit Jacques MICHIELS.

409) Reconnaissance N° 50 le 24/2/1684 : Marie DELACAURIE vefve de Jean PELICORNE, de ceste ville ; rente créée par Liévin DUMETZ bailly de Bomy, y demt et Anne SENESCHAL sa femme, à la caution du dit Jean PELICORNE au profit de Jean DELACAURIE rentier en ceste ville, le 23/6/1678. Au profit de Jean Baptiste DELACAURIE marchant en ceste ville, fils et her du dit Jean.

410) Reconnaissance N° 51 le 8/2/1684 : Sr Benoist HOCHART marchant brasseur en ceste ville, curateur aux biens vaccans par le trespas de feu Jacques HOCHART, vivant labourier à Hoeringhem ; le 7/2/1682 par le dit Jacques HOCHART, devoir à Isabeau BOUY vefve d'Antoine HOCHART, de ceste ville. A la dite BOUY.

411) Reconnaissance N° 52 le 7/4/1684 : Francois DUBOIS Sr de Percheval, demt en ceste ville, fils et her du Sr Josse DUBOIS, vivant Sr du dit lieu et eschevin à son tour de ceste ville ; créée par le dit Josse DUBOIS, le 30/3/1671 au profit de Damlle Catherine PIETERSUWANS vefve de feu le Sieur Pierre DE SARRA, de ceste ville. Au profit du Sr Jacques Francois IMBERT négociant à Lille, mary de Damlle Catherine Tèrese DE BOEYE, petite fille et here de la dite Damlle PIETERSUWANS.

412) Reconnaissance N° 53 le 9/6/1684 : Anne DEBEER jf à marier, de feuz Guillaume et Jacquelinne VANHOVE, et héritière d'iceux, du Haut Pont, émancipée par acte signé J. DELAMOTTE le 9/5 dernier ; rente par ses père et mère au profit de la chapelle de Nre Dame en la paroissiale de St Martin en ceste ville, le 21/1/1674. Au profit de la dite chapelle, aux administrateurs, nottamment à Pierre ROME.

413) Reconnaissance N° 54 le 28/6/1684 : Guillaume SOINE le joe, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Claude FOLIE, lequel estoit propriétaire d'un manoir à Baudringhem paroisse de Werdrecq, quy est affecté par hipotecq, avecq terres, à l'assurance d'une rente ; créée par Brice BOID au profit de Martin DRIEBAUT et Jenne WINTREBEERE sa femme, arrentement passée par devant maieur et eschevins le 12/3/1455. Au profit de vénérables seigneurs, Messieurs doyen et chapitre de la cathédrale de St Omer, administrateurs de la chapelle de St Blase en la dite cathédrale, fondée par Sire Toussaint DELENIELLE, et duquel les Srs de chapitre ont acquis le droict de la dite rente, lequel en avoit droict du dit Martin DRIEBAUT et sa femme, par acte du 11/6/1456.

414) Reconnaissance N° 55 le 11/7/1684 : Sébastien BELLE de Gravelines, Cornille ALGOET sa femme, icelle par avant vefve de Charles BAYART, quy estoit fils et her de Phles ; rente créée par le dit Phles BAYART, à la caution d'Antoine DEWULF et Guillaume BAUWIN, au profit de Phles DELOFFRE et Marie BOCQUEL sa femme, le 29/4/1628 ; hipotecq au pays de l'Angle le 24/5/1669 ; reconnoissance et condamnation de Messieurs le président et gens du conseil d'Artois. Au profit du Sr Nicolas MARCOTTE marchant en ceste ville, mary de Damlle Jenne DOEULLE, icelle fille et here de Damlle Marie ROBERT, laquelle at acquis par transport de Marie BALLE, vefve de Mathieu HAUTEFOEUILLE, le 16/3/1665, laquelle BALLE at acquis le droict de Jacques LOFFRE, fils et her de Phles et Marie BOCQUET, le 4/2/1661.

- 415) Reconnaissance N° 56 le 15/11/1684 : Anne WALLOIS vefve d'Antoine BRUNET, demte au Chau de Radinghem, Antoine GALLET mre cordonier en ceste ville, aiant bail d'Antoine et Marie Anne Scolasticque GALLET, qu'il olt de Marie Magdelaine WALLOIS sa femme déffuncte, Francois Joseph et Adrien CARE de Tilques, enffans et hers de Jenne WALLOIS, les dits WALLOIS hers d'Anne AUBIN ; créée par Jean WALLOIS et la dite Anne AUBIN sa femme, au profit de Damlle Antoinette SELINCART le 22/9/1638. Au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville, aiant acquis droict par transport de la dite Damlle SELINCART le 19/8/1670.
- 416) Reconnaissance N° 57 le 30/12/1684 : André (DE) ZUNEQUIN labourier à Lumbres, propriétaire de prey et jardin à Lumbres, affecté à rente ancienne, au profit de la chapelle de St Blaise, fondé en la cathédrale de St Omer.
- 417) Reconnaissance N° 58 le 30/12/1684 : Guillaume et Artus QUEVAL laboureurs à Lumbres, propriétaires de preiz et jardin à Lumbres, affectés à rente au profit de la chapelle de St Blaise fondé en la cathédrale de St Omer.
- 418) Reconnaissance N° 59 le 17/11/1684 : Jean Charles WALLOIS procureur d'office de Fauquembergue, Anne WALLOIS vefve d'Antoine BRUNET, demt au Chau de Radinghem, Martinne WALLOIS vefve de Robert VAAST, Antoine GALLET mre cordonier en ceste ville, père d'Antoine et Marie Anne Scholasticque GALLET, qu'il olt de Marie Magle WALLOIS, Francois Joseph et Adrien CARRE enffans de Jenne WALLOIS, les WALLOIS enffans et hers d'Anne AUBIN ; créée par Pierre DESGARDIN et la dite Anne AUBIN sa femme, le 12/4/1650 au profit de Maurice DELAPIERREGROSSE marchand en ceste ville. Au profit de vénérable psonne Mre Claude DELAPIERREGROSSE protonotaire apostolicque et chanoine de la collégiale d'Aire, fils et her du dit Maurice.
- 419) Reconnaissance N° 60 le 7/1/1684 : Jacqueline VANGAURE de Fléchin, femme séparée de Pierre LABEE, propriétesse de 2 manoirs, tenans ensamble, à Fléchin, tenant à son manoir amazé de maison et autres édifices, aux rues et flégard, à la rue Petillion, au ruisseau de Fléchin, chargée de rente au profit de Messieurs les chanoines gradués de Téroouanne, tranférés en l'église de St Martin dans la ville d'Ipre. Aus dits Srs chanoines.
- 420) Reconnaissance N° 61 le 15/7/1684 : Estienne DELEBARRE mareschal à Fléchin, propriétaire de terre scituée « en la campagne » du dit Fléchin, listant à Charles TASART à cause de sa femme, aux hoirs Isabeau DELEBARE, au Sr de Pippemont, aux hoirs de Louis DERAISMES, affecté à rente, et terres scituées « es Marlis » listant au bois de l'hermitage, aux hers de Pierre DELIGNY, à Phles PICAVET, affecté à rente ancienne, au profit de Messrs les chanoines gradués du chapittre de Théroouanne, transféré en l'église de St Martin en la ville d'Ipre. Aus dits Srs.
- 421) Reconnaissance N° 62 le 2/9/1684 : Mre Jean WINTREBERT pbre curé de Westecq, Nicolas, Jacques et Philipotte WINTREBERT frères et sœur à marier, dems à Esquerdes, enffans et hers de feu Martin ; 2 rentes : une créée par Jenne VIVIER vefve d'Antoine WINTREBERT, à la caution de Liévin BOUVART, Martin et Jean WINTREBERT, au profit de Jean BOUVET marchand en ceste ville et Antoinette LAMBERT sa femme, les 31/3 et 12/4/1635 ; l'autre créée par le dit Martin WINTREBERT, à la caution d'Antoine VIVIER et Liévin BOUVART, au profit d'Antoinette LAMBERT vefve de Jean BOUVET, le 14/1/1639. Au profit du Sr Pierre CARTON eschevin juré au conseil de ceste ville, mary de Damlle Marie Antoinette BOUVET, (barré : icelle fille et here de J) aians droict par donation de Francois BOUVET.
- 422) Reconnaissance N° 63 le 12/12/1684 : Pierre CHAPE labourier à Coulomby, curateur aux biens délaissés par le trespas de Guillaume DUMONT, Jacques et Jean GALAMETZ d'Esguinegatte, enffans et hers de Jenne DUMONT, iceux DUMONT enffans et hers d'Emond, vivant cordonnier à Seninghem ; rente créée par le dit Emond, à la caution de Floris MARTEL et Pierre DUMONT, au profit de Jacques CAUCHETEUR fils Jean, le 25/2/1600. Au profit de Flour MARTEL et Jean TAMPERE de ceste ville, iceluy MARTEL fils et her de George, et le dit TAMPERE frère et her de Mre Antoine TAMPERE, vivant pbre curé d'Hoearinghem, fils et her de Jean, aiant acquis par transport de Mre Vallentin DUBOIS secrétaire du chapittre de la cathédrale de St Omer, comis à la recepte des biens de l'exécution testamentaire de Monseigneur le Rd MORLET.
- 423) Reconnaissance N° 64 le 9/12/1684 : Jean LOURDEL labourier à Renty, fils et her de Jean, vivant bailly et recepveur gnal du prioré du dit lieu ; rente créée par le dit feu Jean LOURDEL et Jacques LOURDEL, au profit de Jean Baptiste ALHOY sergent à verges de Messieurs du magistrat de ceste ville, le 9/8/1641 ?. Au profit du dit ALHOY.
- 424) Reconnaissance N° 65 le 9/3/1684 : Jan TIRANT marchand brasseur en ceste ville et Jacques DELEPORTE jh à marier, mre arpenteur en ce pays et Comté d'Arthois, de Han, iceluy DELEPORTE fils et her de feu Mre Jacques, à son trespas mary de Marie Anne TIRANT, les dits TIRANT frère et sœur, enffans et hers de feuz Denis et Marie WALLART, et comme propriétaires des hérits affectés à rente ; le 4/8/1640 par le dit Denis TIRANT et Marie WALLART sa femme, au profit de Damlle Anne GAUTRAN fille à marier de feu Olivier ; hipotecque par dvt bailly de Rebecques et Le Natoy le 24/1/1642. Au profit de la dite Damlle GAUTRAN.
- 425) Reconnaissance N° 66 le 10/9/1684 : Phles DELEPOUVE labourier à Cléty, fils et her de Phles ; créée par le dit Phles, son père, à la caution de Francois DELEPOUVE, au profit de Damlle Marie LOUCHART, le 13/3/1631. Au profit de Damlles Jenne et Isabelle HENDRICQ sœurs, de ceste ville, filles et heres de Damlle Isabeau D'HAFFRINGUES, niépce et here de Mre Pierre D'HAFFRINGUES, vivant advocat au grand conseil de Malines, mary de Damlle *blanc* LOUCHART.
- 426) Reconnaissance N° 67 le 7/12/1684 : Robert ROBINS bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan BOULENGER, vivant bg de ceste ville ; rente le 3/4/1669 par le dit BOULENGER et Laurence DESPLANCQUES sa femme, vendition à eux faite par Pierre THIENBRONNE bg mre charpentier de ceste ville et Péronne MOREL sa femme, de la maison y mentionnée. Au profit d'Eugène THIENBRONNE marchand en ceste ville, fils et her des dits Pierre THIENBRONNE et sa femme.
- 427) Reconnaissance N° 68 le 3/10/1684 : Liévinne TASSOU vefve de Charles LECOINTE, iceluy fils et her de Sainte BAILLY ; rente créée par la dite Sainte BAILLY, vefve d'Augustin LECOINTE, au profit de Noel TRISTE de Remilly, à Aire le 25/6/1630. Au profit du Sr Jean Baptiste PAGART rentier en ceste ville, aiant droit par transport de la dite rente ; ... reconnaissance de Jacques LECOINTE son fils.
- 428) Reconnaissance N° 69 le 21/1/1684 : Francois FOUACHE labourier à Upen d'Aval, propriétaire des imoebles affectés par hipotecque à l'assurance de la rente cy après ; rente créée par Jean JULIEN manouvrier à Upen d'Amont et Francoise MOREL sa femme, au profit du Sr Antoine FEBVRIER, le 22/12/1663. Au dit Sr FEBVRIER.

- 429) Reconnaissance N° 70 le 24/12/1684 : Margueritte BECQUET vefve du Sr Antoine DE SAULTY, de Blendecq ; 5 rentes créées par Pierre CARON bailly des Dames de Ste Coulombe en Blendecq, les 4 au proffit de Benoist HOCHART marchand brasseur à St Omer et Damlle Catherine GILLOCQUE sa femme, la 1^{re} en laquelle Marie Françoise MOULART sa femme y est oblégée, le 31/10/1679 et 27/2/1680, la 2^{de} le 28/4/1680, la 3^{me} le 18/12/1680, la 4^{me} le 19/1/1682, et la 5^{me} créée au proffit de Pierre JOBART et Damlle Margueritte DUHAUTOY sa femme, le 7/6/1676, duquel JOBART, les dits HOCHART et sa femme en ont acquis le droict par transport du 12/1/1682. Au proffit de la dite Damlle Catherine GILLOCQUE, seulle, comme estante séparée du dit Benoist HOCHART.
- 430) Reconnaissance N° 71 le 4/3/1684 : Jan GAVERLOT et Francois DELEHELE laboureurs à Wavrans, tutteurs des enfans mineurs de feu Jan GAVERLOT, vivant laboureur à Fourbecq paroisse de Wavrans, quy fut frère et her de Pierre, Pierre HOUZET et Péronne DELEHELE sa femme, par avant vefve du dit Jan GAVERLOT, de Fourbecq ; créée par Nicolas COCQUEMPOT, à la caution du dit Pierre GAVERLOT, au proffit de Jenne FLOOR, vefve de Martin SETAIN, le 6/3/1627 ; ils ont exhibé les acquits des arrés de la dite rente soub la signature d'Anthoinne SETAIN et Francois VANDRIES. A Mrs Phles CADART et Nicolas SETAIN tutteurs des enfans mineurs du dit Francois VANDRIES et Jenne Françoise SETAIN.
- 431) Reconnaissance N° 72 le 24/12/1684 : Gérard PARIS labourier à Seninghem, propriétaire des terres affectées par hipotecq à rente ; créée par Pierre QUINTIN et Jacques DUQUESNOY, au proffit de Nicolas BAZIN le 9/6/1668 ; hipotecq à Seninghem le 9/1/1669. Au proffit de Damlle Jenne Margueritte BAZIN fille et here du dit Nicolas.
- 432) Reconnaissance N° 73 le 23/8/1684 : Mrs Nicolas JOETS de Steenvoorde, procureur espécial du Sr Guillaume JOETS, fondé de procuration inserrée cy dessus, passée par devant bailly et eschevins de la vierschaeere Royalle de Steenvoorde, d'entre icelluy JOETS et le Sr Josse JOETS son frère, le 13/5 dernier ; le dit Sr Guillaume, son mre, avoir recognu devoir aux chanoines gradués de la cathédrale de Théroouanne, translattés à Ipre. (*acte en flamand ; seulle la fin, transcrite ci-dessus est en français*).
- 433) Reconnaissance N° 74 le 7/12/1684 à Aire : Jean et Phles BEUGIN frères, à marier d'Enguinegatte, enfans et hers de Charles quy fut fils et her de feuz Pierre et Marie HANNEBICQUE ; à Aire le 30/12/1639, par les dits feuz Pierre BEUGIN et Nicolas BEUGIN son fils, dems à leurs tpsas à Enguinegatte, au profit de Nicolas POITEVIN maistre de l'hostel des « Trois Faucilles » à Aire ; hypotecque à Enguinegatte le 9/1/1640 ; reconnue par le dit Charles BEUGIN, père des compans, au profit du dit POITEVIN le 26/2/1657. Au profit de Damlle Isabeau POITEVIN vefve de Mrs Jean DESGRUSILLIERS, d'Aire, fille et here du dit feu Nicolas POITEVIN.
- 434) Reconnaissance N° 75 le 23/1/1684 : Mathieu DUQUESNE laboureur à Nordausques, fils et her de Jacques, vivant labour au dit lieu ; rente le 14/5/1633 par Lambert CHEVALLIER de Nordausques, à la caution du dit Jacques DUQUESNE, au profit de Gille FLAMEND labour à Loeuillinghem ; laquelle Nicolas DENIS bg rentier en ceste ville, en at eu le droit par transport de Gille FLAMEND, petit fils et her de Gille FLAMEND, le 19/4/1639. Au profit de la curatelle du dit DENIS.
- 435) Reconnaissance N° 76 le 1/7/1684 : Jean DUFOUR labour, père et tuteur de Jean Francois, son fils qu'il at retenu de Jenne MEEZEMAECKER sa femme, et André LEROY labour à Ruminghem ; rente par devant aman et eschevins de la terre et Srie de Houlle appartenante à Messieurs de St Bertin, le 26/1/1562, par Anthoinette YEWELS vefve de Jacques LEVINCK, Jacques FLANDRIN et Maroye LEVINCK sa femme, fille du dit feu Jacques, au profit des Srs Rgeux Abbé et couvent de St Bertin. Au profit du collège des pauvres de la dite Abbaye, fondé par feu Monseigneur Gérard DHAMERICOURT Abbé de St Bertin.
- 436) Reconnaissance N° 77 le 19/6/1684 : Jacques OGIER labour à Nielles lez Blecquin, fils et her de feu Phles ; rente les 23 et 28/1/1662 par le dit Phles OGIER et Isabeau MARCOTTE sa femme, au profit de Francois MARCOTTE, frère de la dite Isabeau ; hipotecque à Nielles le 21/2 en suivant. Au profit des Rgeuses du couvent du tiers ordre de St Dominicq, dites « de Ste Margueritte », en ceste ville, ayant acquis le droit de Margueritte SEHU, fille en coélibat, par transport le 27/5/1667.
- 437) Reconnaissance N° 78 le 29/4/1684 : Jean CASTIER brasseur à Sercques, mary de Jenne CLEMENT, fille et here d'Anthoinette DEVOS quy fut fille et here de Jenne BARREY, vivant femme à Jean DEVOS, laquelle at esté fille et here de Jacques BARREY ; rente par Jacques TILCQUES labour à Zudercke, Mathieu BARREY, Pierre DE TILCQUES, Charles et Jacques BARREY, au profit de Jean Gaspard DE BALINGHEM greffier principal de ceste ville, le 21/7/1621. Au profit de Phles VERECKE labour à Zudkercke et Marie BOURLIZIEN vefve de Jacques NOEUFVILLE, d'Esperlecques, ayans acquis le droict de Damlle Marie DE BALINGHEM mresse de la maison de « Nostre Dame des Anges » en ceste ville, par acte du 4/10/1678.
- 438) Reconnaissance N° 79 le 2/11/1683 ! : Francois BART escuier Sr de Gheldre, demt en ceste ville ; rente le 3/9/1624 par Jan LIOT et Damlle Antoinette BONVOISIN sa femme, au profit d'Eustace VANDENBOSSCHE ; la quelle rente, Damlle Jacqueline DELECREUSE vefve de Mrs Bernard LIOT, auroit prins à sa charge, au profit du dit VANDENBOSSCHE, le 16/12/1639 ; reconnue par feuz Jacques BAERDT et Damlle Jacqueline BLONDEL sa femme, le 11/4/1646 au profit des enfans et hers de feu le Sr de Bambecque, ayans droits du dit VANDENBOSSCHE ; laquelle rente le couvent, religieuses et comunaulté des Ursulines en ceste ville, en at acquis le droit de Sœur Margte Thérèse de l'Anonciation, par avant appelée Damlle Margte Thérèse LE VASSEUR, quy fut fille et here du dit Sr de Bambecque. Au profit du dit couvent.
- 439) Reconnaissance N° 80 le 2/9/1684 : Jacques DELAPIERRE laboureur et Jenne CRIECKE sa femme, Jean THIRAN et Marie CRIECQUE sa femme, filles et hers de Thomas quy fut fils et her d'Andrieu ; rente créée par Andrieu CRIECQUE, au profit de Cornille GERARD, le 21/10/1608 ; recognu par le dit Thomas CRIECQUE le 11/7/1671 ; hipotecque des bailly de la Srie et Baronnie d'Eulnes le 3/11/1608. Au profit de Frédéricq DELACOUR marchand teinturier en ceste ville et Marie Anne CARPENTIER sa femme, par avant vefve de Nicolas LEGAY, mère des enfans qu'elle olt retenu d'iceluy Nicolas, fils et her de Robert.
- 440) Reconnaissance N° 81 le 12/2/1684 : Olive ELLEBOODE vefve de Gilles DREUX, quy fut fils et her de feu Pierre, de Lederselle chastellenie de Cassel ; rente le 18/12/1629 par le dit feu Pierre DREUX, et avecq luy Gille DEBACK laboureur à St Momelin, au profit de Jenne MEESE vefve d'Emont CASTIER ; recognoissances par le dit feu Gille, Charle et Pierre LE DREUX tous frères, au profit de Jacques TAHON marchand en ceste ville et Damlle Jenne MATISSART sa femme, le 19/12/1663, quy en ont acquis le droit par moyens d'Anthoine LEWITTRE, qui au précédent en at acquis le droict de Francois SOYANE et Bonne REGNIER sa femme, le 26/3/1650, et de Nicolas CASTIER et autres, les 16 et 18/6 du dit an ; hipotecque à St Momelin, Hammes, Hauwels, ceux de la Srie de chapelain, en langue thioise le 19/7/1665. Au profit de la dite Damlle Jenne MATISSART vefve du dit TAHON.

- 441) Reconnaissance N° 82 le 26/8/1684 : Jean DESLYPER laboureur à Bollezelle et Pétronelle ANDRIES sa femme, icelle fille et here de feu Jean ; créée par le dit feu Jean ANDRIES, à son trespas bailly pour Madame l'Abesse de Bourbourg, et Jenne ADAM sa femme, le 9/3/1669, au profit du Sr Guillaume DESOMER marchand en ceste ville. Au profit du dit Sr DESOMER.
- 442) Reconnaissance N° 83 le 26/4/1684 à Aire : Martin BLONDEL fermier de la cense du Natoy lez Rebecque et Marguerite CANLERS sa femme, occupants des biens affectés à rente ; à Aire le 4/6/1625 par Messire Eustache DESTOURNEL Chevallier Seigneur de Millan, Anvin, Crespy, Esguinegatte, Chocquel, Le Natoy, Gournay, au profit de Damlle Antoinette TARTARRE ; commission de mise de fait donnée du conseil d'Artois, à la requeste de Jacques D'HAFFRINGUES, vivant eschevin et lieutenant de mayeur de St Omer, le 17/2/1642, exploitée le 27/6 du dit an, sur la totalité de la dite cense ; reconnaissance par Dame Anne DESTOURNEL Douairière, Comtesse du Roeux, au profit du Sr Jacques D'HAFFRINGUES, le 23/3/1645 ; reconnaissance par Messire Eustache Pantaléon DE LA VIEFVILLE Chlr, Baron et Seignr de Steenvoorde, le 23/3/1655 ; sommation au dit BLONDEL par MASCLEF huissier du conseil, le 22/12/1681, de la part de Mre Grégoire Justin D'HAFFRINGUES, avocat postulant et tuteur de Jan Francois DARREST enfant mineur et héritier universel de Mre Denis, vivant conseiller du Roy en son baillage de St Omer. Au profit du dit Jan Francois DARREST.
- 443) Reconnaissance N° 84 le 9/6/1684 : Jacques et Charles DELIGNY de ceste ville, enfans et hers de Isabeau HOLLEWIGHE, icelle fille et here de Jan ; rente par le dit Jean HOLLEWIGHE et Catherine JOLY sa femme, au profit de Aléonoire NONART, le 18/3/1631. Au profit du Sr Nicolas LAMPSTAES rentier en ceste ville.
- 444) Reconnaissance N° 85 le 22/11/1684 : Anthoine DEFRANCE labour à Dohem, vefvier de Margtte DELEPOUVE, et père tuteur d'Eloy DEFRANCE son fils qu'il olt de la dite DELEPOUVE, et Catherine DELEPOUVE jf à marier de Dohem, iceux DELEPOUVE enfans et hers de Jan et icelluy d'Anthoine ; créée par le dit Anthoine DELEPOUVE, vivant demt à Dohem, le 17/1/1605 au profit de Mre Anthoine OBERT, en qualité de tuteur d'Anthoinette fille et here de Jan ; reconnu par le dit Jan DELEPOUVE, au profit des anthems (?) de la dite rente, le 27/7/1655 ; la 2^{me} créée par le dit Jan DELEPOUVE, au profit de Francois LE PETIT mayeur des dix jurés pour la communauté de ceste ville et Damlle Marie Margtte CASTIAN sa femme, le 14/11/1665 ; la 3^{me} par le meme Jan DELEPOUVE au profit du Sr Jan Bapte LE PETIT, Damlle Catherine Thérèse LE PETIT et Damlle Marie Margtte LE PETIT, frère et sœur, enfans de feu le Sr Francois, le 28/1/1678. Au profit de Damlle Marie Margueritte LE PETIT de ceste ville, héritière des dites 3 rentes.
- 445) Reconnaissance N° 86 le 19/6/1684 : Michiel LEROUX laboureur à Herbelle et Jenne DUPLOUICH sa femme, par avant vve de feu Jean BRICHE, ils sont popriétaires des terres affectés à 2 obits fondés en l'église du dit lieu ; créée par Liévin BULTEL au profit de Mre Jean D'ARTOIS, pntement deue à icelle église, en suite du légat qu'il en a fait par son testament ; le 2nd que devoit le dit Liévin BULTEL, pour l'obit de Noel FOREST ; reconnaissance du dit BRICHE au profit de la dite église, à Herbelles le 16/11/1671.
- 446) Reconnaissance N° 87 le 19/11/1684 : Pierre BAILLY, Magdelaine COCQUENPOT sa femme, Charles FEBVRIER, Catherine COCQUENPOT sa femme, de Wavrans, Eustache BERNARD et Anthoinette COCQUENPOT sa femme, d'Eulne, icelles COCQUENPOT sœurs, filles et heres de Marie PARENT, vivante femme à Jan COCQUENPOT, icelle fille et here de Jean, Jean BOUCLET couvreur de pail à Wavrans et Jan LECRAS charpentier à Eulne (barré et Gilliette BOUCLET sa femme, iceux), icelluy BOUCLET et LECRAS occupants des biens ayans appartenus à Jenne WANDONNE, petite fille et here de Jenne SEGART vefve de Marand MECQUIGNON, affectés à rente ; créée par feu Jean LOISEL cousturier à Wavrans et Margueritte MECQUIGNON sa femme, au profit de Thomas DEGUISNE, le 7/2/1615, et la dite MECQUIGNON le 5/5/1616 ; reconnues par la dite SEGART le 4/7/1629 ; autre recogce le 25/4/1661 par Jean BOUCLET mary de la dite Jenne WANDONNE, et autres ; sentence donnée le 21/3/1662 à la charge de Martin LAGUEIZE et Jenne LOISEL sa femme, Noel LEFEBVRE et Anne LOISEL sa femme. Au profit de Mre Francois PASTOULT pbre en ceste ville, ayant acquis droit des dites lettres au « devant de l'Ange » d'icelle ville, y vendues comme appartenante à Francois BERNARD, en qualité d'héritier de Marie BERNARD sa tante, icelle en 1^{ere} nopce vve de Jean BAILLY, quy en avoit acquis le droit du dit Thomas DEGUISNE le 22/3/1617.
- 447) Reconnaissance N° 88 le 21/9/1684 : Pierre PRUVOST jh à marier de Houve paroisse de Remily Willequin, il auroit naguere ratraict des mains de Toussaint VILLAIN, labour au dit lieu, un jardin et terres amazé de maison, grange, estables et autres édifices scituées à Houve, quy auroient esté vendues comme appartenant à Jacques PRUVOST et Jenne LEDEE sa femme, père et mère du comparant, icelle LEDEE fille d'Anthoine et de Françoise PAILLART quy fut fille et here de Luchien ; rente créée par Luchien PAILLART, au profit de Simon LEMOISNE le 8/4/1626 ; hipotecque à Remily Willequin, Cléty, Houve le 8/4, jour de la dite rente. Au profit de Mre Francois PATOU pbre, agissant au nom de Nicolas THOBOIS et Andrieu GUFFROY, frères utérins et hers de Marie L'ANTHOINE, fille d'Habraam, icelle niépce et here et légatresse du dit Simon LEMOISNE. Avec luy, les dits Jacques PRUVOST chavetier et Jenne LEDEE sa femme, de Houve, ses père et mère.
- 448) Reconnaissance N° 89 le 28/2/1684 : Phles Joseph DIEUDONNE bg en ceste ville, propriétaire de maison scize en ceste ville, en la rue de Sainte Croix Haute, nommée « la Teste d'Argent », affecté de rente ancienne, deub présentement à Damlle Catherine LEJAY vve de feu Guillaume CADART, de ceste ville.
- 449) Reconnaissance N° 90 le 8/11/1684 : Pierre BAILLY, Magdelaine COCQUENPOT sa femme, Charles FEBVRIER, Catherine COCQUENPOT sa femme, de Wavrans, Eustache BERNARD et Anthoinette COCQUENPOT sa femme, d'Eulne, icelles sœurs, filles et heres de Marie PARENT, vivante femme à Jan COCQUENPOT, et fille et here de Jan ; rente créée par Michel COCQUENPOT labour à Wavrans, au profit de Nicolas LEFEBVRE et Jenne HOVEL sa femme, de ceste ville, à la caution du dit Jan PARENT père de la dite Marie, de Wavrans, le 8/1/1616 ; reconnaissance par Jan COCQUENPOT, Marie PARENT sa femme, Jacques BAILLY et Guislaine PARENT sa femme, de Wavrans, au profit de Marie BERNARD vefve d'Adrien THOMAS ; ipotecque à Wavrans le 29/1/1655 sur les immoebles des susnommés Jan PARENT, Jacques BAILLY et leurs femmes. Au profit de Mre Francois PATOUT pbre en ceste ville, ayant acquit le droit au lieu nommé « la maison de l'Ange » es dite ville, y vendu comme appartenant à Francois BERNARD, d'Eulne, en qualité d'her de la dite Marie BERNARD, quy en avoit acquis droit.
- 450) Reconnaissance N° 91 le 8/11/1684 : Guislain DE CORNAILLE escuier Sr de La Bucaille, de Wambercourt Comté de St Paul, fils et her de Jan, vivant escuier Sr de La Bucaille ; rente créée par le dit Jan DE CORNAILLE, le 8/7/1645 au profit d'Anthoinette et Marie DE CORNAILLE. Au profit de Jan Bapte DE CORNAILLE escuier Sr de Wattrez et de Damlles Isabelle et Marie Anne DE CORNAILLE, ses frère et sœurs, nepveux, niépces et hers des dites Damlles Anthoinette et Marie DE CORNAILLE.
Joint un feuillet : « moy sousigné, Jean DE CORNAILLE escuier Sieur de La Bucaille ; confesse que ma sœur de La Bucaille et ma sœur Marie, m'ont baillé une somme à rente, le 15/6/1641 ; fait le 8/7/1645. »

- 451) Reconnaissance N° 92 le 5/2/1684 : Sébastien BELLE laboureur à St Folquin, mary de Cornille ALLEGOEUTTE ; créée par Adrien CARRE amand héréditaire du pays de l'Angle et Damlle Fhoise VERAGHE, au proffit de Jenne MOTTE vefve de Christophe MARISSAL, le 24/9/1622 ; reconnue par Chles BAYART de Cappellebroecq et la dite ALLEGOUETTE, en qualité de fille et here de Léonard quy fut fils et her de la dite VERAGHE. Au profit du Sr Pierre VALLEE, en qualité de tuteur de ses frères et sœurs.
- 452) Reconnaissance N° 93 le 1/2/1684 : Jean DEHAN jh à marier de Rougemont paroisse de Reberghes, fils et her de Jean et de Jacqueline QUEVAL, icelle fille et here de Louis ; rente créée par le dit Louis QUEVAL, à la caution de Francois POCQUES de Licques, Pierre BOULLART de Fouxolles et Lambert LECOCQUE, au proffit de Mre Chles DESMONS, vivans greffier principal de ceste ville, le 12/3/1622 ; la quelle rente Jean Bapte BIENAIME mre chirurgien à Audruicq et Anthoinette QUEVAL sa femme, en ont acquis le droict du dit DESMONS, le 18/8/1679. Au proffit de Jacques OVERBECQUE eschevin du pays de Brédénarde mary de la dite Anthoinette QUEVAL.
- 453) Reconnaissance (Rente) N° 94 le 19/2/1684 : Chles Francois DE SONMAIN Sr de Bassecourt, La Fontaine, demt à Gouy soub Belonne et Damlle Marie Margueritte QUILLIWALLE sa femme ; somme receu de Jacques Bernard LIOT escuier Sr d'Eglegatte, curateur des biens de Damlle Cécille DE WIDEBIEN, vivante demte à Aire.
- 454) Reconnaissance N° 95 le 14/3/1684 : Pierre DESNOURICES chaudronnier en ceste ville et Gabrielle STAMPE sa femme, icelle par avant vefve et mère des enfans et héritiers qu'elle at retenu de Jacques TESTART, propriétaires de la maison cy après, scituée grosse rue haulte, tenante aux casernes du « Cigne », affectée à rente au proffit de Messire Phles Emanuel Ferdinand Francois DE CROY Comte de Solres, par avant la Dame Comtesse d'Isinghem.
- 455) Reconnaissance N° 96 le 14/3/1684 : Pierre Francois ROSIGNOL chaudronnier en ceste ville et Jacqueline DELEMOTTE sa femme, propriétaires de la maison affectée à rente, scituée grosse rue haulte, tenante par derière aux casernes du « Cigne », ayant cy devant appartenue à Jean BRANDIN, affectée à rente ancienne, à Messire Phles Emanuel Ferdinand Francois DE CROY Comte de Solres, par avant Madame la Comtesse d'Isinghem.
- 456) Reconnaissance N° 97 le 14/3/1684 : Jean GUILLEMAN bg en ceste ville et Anthoinette LEBLOND sa femme, propriétaires de la maison affectée à rente ancienne, scituée grosse rue haulte, tenante aux vefve et hoirs de Jacques TESTART, à Pierre Francois ROSSIGNOL. Au proffit de Messire Phles Emanuel Ferdinand Francois DE CROY Comte de Solres, par avant la Dame Comtesse d'Isinghem.
- 457) Reconnaissance N° 98 le 8/1/1684 : Sr Anthoine DE HANON Sr de La Motte en Vaudringhem, petit fils et her de Damlle Marie LE VRAY ; rente créée par la dite Damlle LE VRAY vefve de Gabriel HANON, au proffit de Jean Paul BERTRANGLE, le 3/6/1643. Au proffit du Sr André BARBIER marchand en ceste ville.
- 458) Reconnaissance N° 99 le 30/12/1684 : Francois DECOCQ praticien à Bayenghem, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Anthoine FICHAU et Marie DENIS sa femme, fille et here de feu Jean, propriétaire de tres affectés à rente ; rente créée par Paul DELAVALLEE, vivant demt à Mortquinnes, au proffit de Jean DENIS, par dvt bailly de la Srie de Morquinnes le 21/6/1595. Au proffit du Sr Adrien ROELS dernier cessionnaire de la dite rente.
- 459) Reconnaissance N° 100 le 27/6/1684 : Damlle Jenne DUCHOCQUEL ancienne fille, de ceste ville, cousine et here du costé paternel de Damlle Isabelle Jenne LESAGE, sœur et here de Mre Jean Phles, Nicolas et Damlle Barbe ses frères et sœur ; rente donné par don au collège de la compagnie de Jésus à St Omer, par les dits LESAGE, le 25/9/1647. Au proffit du dit collège.
- 460) Reconnaissance N° 101 le 19/12/1684 : Jacques GRARE praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Estienne DRICOURT ; le dit DRICOURT et Claudinne MIEZE sa femme, devoir au Sr Norbert DELATTRE marchand brasseur et des dix jurés pour la communauté de ceste ville, lettres du 28/9/1682. Au proffit du dit Sr DELATTRE.
- 461) Reconnaissance N° 102 le 6/5/1684 : Francois BAUWIN (BAUIN) laboureur à Coulomby et Adrienne QUEVAL sa femme, Adrien BAUWIN agé de 21 ans, les dits BAUWIN frères, petits enfans et hers de Thomas BAUWIN leur père grand ; rente créée par le dit Thomas BAUWIN, Marie DE BIECQUES sa femme, Adrien MARCOTTE marchand de bois à Seninghem et Péronne PICQUET sa femme, au proffit de Jossinne BOUTRY vefve d'Anthoine CLEMENT, le 17/4/1632 ; hypotecques des lieutenant du Comté de Seninghem, bailly de la Signorie du Plouich le 19 des mois et an. Au proffit du Sr Jean Baptiste VALIERE marchand tanneur en ceste ville et Damlle Marie Françoise DE BIECQUES sa femme, icelle petite fille et here de la dite BOUTRY.
- 462) Reconnaissance N° 103 le 22/10/1684 : Anthoine NEDONCHEL charpentier à Gournay, Phles NEDONCHEL charpentier à Assonval et Marie FLAMENG de Dennebroeucq, vefve de Francois NEDONCHEL, les dits NEDONCHEL petits fils et hers d'Adrien NEDONCHEL, vivant charpentier à Wincly, fils et her de Pasquier, vivant manouvrier au dit lieu, Liévin DE WANDOSME de St Liévin, fils et her de Jenne NEDONCHEL, quy fut fille et here d'Adrien ; créée par le dit Pasquier NEDONCHEL, à la caution de Jean DELANNOY, au proffit de Jossinne BOUTRY, le 30/10/1623 ; reconnues par le dit Adrien NEDONCHEL, le 29/3/1650 ; hypotecque à Wincly le 6/9/1625. Au proffit du Sr Jacques Anthoine NICOLLE marchand brasseur en ceste ville, Damlle Françoise VANDERNART sa femme et Marie Françoise VANDERNART, les dits VANDERNART petites filles et heres de la dite BOUTRY.
- 463) Reconnaissance (Caution) N° 104 le 22/11/1684 : Margueritte BECQUET vefve en dernières nopces du Sr (barré : Pierre) Antoine DESAUTY, de Blendecques ; rente par Pierre CARON, son fils, et Marie Françoise MOULART sa femme, au proffit du Sr Inglebert LEPORCQ, le 19/2/1683 ; se constitue caution pour les dits CARON et sa femme.
- 464) Reconnaissance N° 105 le 30/12/1684 : Marie ERNOULT vefve de Grégoire AGIS, fille et here de Noel ERNOULT et Marie VANVINCQ, d'Esperlecq, Charles VERCOUTRE et Francois FAILLE du dit lieu, tuteurs de Guillaume, Francois et Marie Anne ERNOULT, iceux enfans et hers de Mathieu, iceluy fils et her du dit Noel ; arrentement le 21/7/1618 par Jan WALLERICK et Jenne ZEGHERS sa femme, avoir vendu au proffit des dits feuz Noel ERNOULT et Marie DEVINCQ sa femme, une terre brouaille. Au proffit des enfans de Martin EVERARD, fils et her de Mre Charles, lequel at acquis le droit par transport par Mre Engrand FREHAULT, avecq autres, le 14/4/1629, iceluy FREHAULT aiant acquis le droit par Nicaise EVERARD et Catherine DERNIS, par transport du 7/11/1623, lequel at acquis le droit par transport de Jan WALLERICK le 8/10/1619.

465) Reconnaissance N° 106 le 18/11/1684 : Jacques ANSELLES (*ANSEL*) fils her d'Omer, de Coyecques ; bail par le dit Omer ANSELLES son père, Jacques COCQUET, de Coyecques, au profit du Sr Jean Jacques VANDESTRAETEN rentier en ceste ville le 27/1/1680. Au dit Sr VANDESTRAETEN.

Reconnaissances 1685 : 110 pièces à Saint-Omer 4^E5/505 :

466) Reconnaissance N° 1 le 6/6/1685 : Pierre MACREL laboureur à Bilocque et Marie HANON sa femme, icelle sœur et here de Nicolas, iceluy et Marie enfans et hers de feu Jean, vivant greffier de Bilocque ; rente le 5/2/1615 par Bauduin TARTARE bailliy de Bilocque, Jenne LEVINDRE sa femme, et Jean HANON greffier du dit lieu, au profit de Maistre Adrien DORESMIEUX, vivant escuier et conseiller principal de ceste ville et Mre Josse CARRE licencié es loix, advocat conseiller des Archiducqs, exécuteurs du testament de feu Sire Jean DUBUR ; les comparans, avecq eux Pierre et Denis MACREL frères, émancipés par acte du 2/6/1685. Au profit des administrateurs de la bourse commune des pauvres de la ville de St Omer, aiant droit d'icelle rente par le moi de l'exécution testamentaire de feu Sire Jean DUBUR, passé le dimanche 14/7/1602.

467) Reconnaissance N° 2 le 24/4/1685 : Antoine Francois DELABRE mre boulanger en ceste ville, fils de Francois DELABRE et de Francoise LEZART ; rente le 2/8/1673 par les dits Francois DELABRE et Francoise LEZART sa femme, au profit de Mre Guillaume CADAR, vivant receveur en ceste ville et Caterine LESAIE sa femme ; hipotecque le 9/4/1675. Au profit de Marie CADART fille et here du dit feu Guillaume CADART.

468) Reconnaissance N° 3 le 30/6/1685 : Jan THIBAU laboureur à Herbel, fils her d'Anne MARTEL, quy fut fille et here de Gilles, et comme tutteur de Mathieu MARTEL fils et her d'Andrieu MARTEL, quy fut fils et her du dit Gilles, et de Marie Anne, Marie Fhoise, Jenne, Chrestienne et Jenne Thérèse MARTEL enfans et hers d'Antoine MARTEL quy fut fils et her du dit Gilles, et Gilles ROBE laboureur à Inguehem, fils et her de Péronne MARTEL, quy fut fille et here de Jan MARTEL ; arrentement le 5/3/1607 par devant bailliy d'Inguehem, par Jan MARTEL et Guillaume BULTEL labours à Inguehem, au profit de Germain COCQUEMPOT ; reconnue par Marie LIEUX vefve de Gilles MARTEL, Liévin ROBE et Margte ROBE sa sœur germaine, vefve de Fhois MOREL, enfans et hers de Péronne MARTEL, frères (!) et her de Jan MARTEL et Andrieu MARTEL labours, fils de Gilles fils et her du dit Jan, tous d'Inguehem, et Jan MARTEL de Bienque, fils et her d'Antoine et iceluy Antoine fils et her du dit Jan, le 30/11/1658. Au profit de l'église de St Jan en ceste ville, aiant droit par tspot de la dite rente.

469) Reconnaissance N° 4 le 11/12/1685 : Jan DE ST MARTIN bg mre brouteur en ceste ville, nepveu et her de Robert DE ST MARTIN, mre brouteur ; le 15/8/1653 par (barré : Mre Chrestien JOMART chirurgien en ceste ville et Damlle Anne ROBINS sa femme) le dit Robert DE ST MARTIN, au profit de Mre Chrestien JOMART cherurgien en ceste ville et Damlle Anne ROBINS sa femme ; sentence donnée du magistrat de ceste ville le 17/10 dernier. Au profit du Sieur Fhois DESANOI, oncle et her du Sieur Eloy DESANOIX, quy fut fils et her de Damlle Antoinette QUERNAL, laquelle avecq le Sieur Pierre DULIEGE son mary, en ont eu le droit par transport des dits JOMART et sa femme le 26/7/1660.

470) Reconnaissance N° 5 le 3/3/1685 : Pierre BOURGOIS sergent de la terre et Signorie de Remilie Wilquin, y demt et Sainte SENLECQUE sa femme, par avant vefve de Jan JOLY le joeusne ; vente et rente le 14/6/1673 par les dits JOLY et Saint LECQUE sa femme, au profit d'Antoine CARTON et Jenne WARINGHEM sa femme. Au profit de Jan JEORGE et Damlle Anne BOUVET sa femme, par avant vefve de Pierre PRUVOST, aiant droit par tspot de la dite rente et au profit des enfans d'iceux PRUVOST et sa femme.

471) Reconnaissance N° 6 le 25/7/1685 : Phles CADET greffier de la terre et Srie de Wismes, y demt, curateur aux biens de Jan LEBLANCQ et Margte JOLLY sa femme, vivant dems au Crocq paroisse de Mercq St Liévin ; rente le 9/2/1628 par Jan LEBLANCQ et Pierre PACQUIER labours à Mercq St Liévin, à la caution de Jan MECQUIGNON, au profit d'Anne DELIGNY ; hipotecque à la Motte Warnecq et Mercque St Liévin le 22 des mois et an. Au profit de Pierre SEGART, ayant droit par transport de Jan DE ST MARTIN bg brouteur en ceste ville et Jacqueline PASQUIER sa femme, passé le 11/3/1684, lesquels Jan DE ST MARTIN et sa femme, ont acquis le droit d'icelle rente de Henry GHUNS marchand appoticaire en ceste ville, contrat du 8/5/1668.

472) Reconnaissance N° 7 le 10/2/1685 : André DEPORTRE bailliy de Noordausques, y demt, mary d'Anne PETIT, par avant vefve de Phles NEUDIN, vivant laboureur à La Recousse paroisse de Zuwaffe ; arrentement le 6/3/1671 par le dit NEUDIN au profit de Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste ville et Barbe DEVLOO sa femme. Au profit des dits DESGARDINS et sa femme.

473) Reconnaissance N° 8 le 9/10/1685 : Mre Phles Guislain CUVELIER pbre, Sieur d'Isel lez Avesnes le Comte, demt en ceste ville ; rente créée par Damlle Marie LE PRUVOST vefve du Sieur Antoine DE BAUCOURT, vivant capitaine de cavallerie au service de sa Majesté, et le Sieur Jacques Francois DE BAUCOURT pbre, son fils, à la caution de Mre Phles CUVELIER, vivant conseiller du Roy au bailliage de St Omer, au profit de Damlle Jenne MALBRANCQ vefve de feu George PIPPELART, le 1/4/1673. Au profit du Sieur George DELATTRE marchand brasseur en icelle ville, aiant droit de la dite rente.

474) Reconnaissance N° 9 le 22/12/1685 : Jean WALLET hostelain à Norbécour, Gillette LEWINTRE sa femme, (barré : Martin LALIAU du hameau de Culem paroisse de Norbécour et Jenne Margueritte LEWINTRE sa femme), Jean PLET de Westecque, mary d'Anne LEWINTRE et Chrestienne LEWINTRE jf à marier d'Engleghem paroisse de Norbécour, icelles LEWINTRE enfans et heres de Charles, vivant laboureur à Culem ; le 20/11/1661 par le dit Charles LEWINTRE, au profit d'Eloy DESANNOIX, vivant jh à marier en icelle ville. Au profit du Sieur Pierre LEGIER bg marchand en ceste ville, aiant droit par transport du Sieur Eloy DESANNOIX bg en icelle, oncle et her du dit Eloy DESANNOIX, lettre du 6/3 dernier.
Additif le 11/4/1686 : Anne LEWINTRE fille et here de Charles, femme au dit Jean PLET, at aggrée.

475) Reconnaissance N° 10 le 11/1/1685 : Antoine MARTIN bg marchand en ceste ville, mary d'Anne GAMBIER ; rente créée par la dite Anne GAMBIER, Marie Jenne et Pierre GAMBIER leur père, au profit de vénérable personne Mre Cornille DE BOEUKRE vice pasteur de Ste Margueritte en ceste ville, le 11/1/1668. Au profit du Sieur Jacques DE WAVRANS bg recepveur en ceste ville, aiant droit par transport du dit Mre Cornille DE BUSKRE, passé le 15/12/1683.

476) Reconnaissance N° 11 le 11/1/1685 : Antoine MARTIN bg marchand en ceste ville, mary d'Anne GAMBIER ; rente créée par la dite Anne GAMBIER, Marie Jenne et Pierre GAMBIER leur père, au profit de Damlle Claire CREPY, vivante fille en célibat en ceste ville, le 16/7/1668. Au profit de Jean CREPY bg marchand en ceste ville, cousin et her de la dite Damlle CREPY.

477) Reconnaissance N° 12 le 7/11/1685 : Pierre Francois DELABARRE jh à marier de ceste ville, procureur espécial de tous et quelconques des acheteurs et leurs cautions, de vente par devant les bailly de Wizernes le 14/8 dernier, de despouilles, à la requeste du Sr Jacques PAUCHET recepveur en ceste ville, comme aiant droit par transport du 13 du mois et an, de Dame Marie Anne Catherine DUGROSPRE, vefve de Noble Seigneur Francois Albert DOYE Sr de Wizernes, mère et tutrice des enfans et hers d'iceluy.

478) Reconnaissance N° 13 le 24/5/1685 à Fruges : Gaspard CARPENTIER de Radinghem, fils aîné et principal héritier de, à présent déffunct, Vincent et iceluy fils et her de feu Marie JENIN et icelle fille et here de Jan ; arrentement à Radinghem le 15/12/1614 en parchemin signé : DELERUE, par Jan GENIN, avoir prins des administrateurs de la fabricq del'église de St Martin au dit Radinghem, des terres scituées à Radenghem. Au proffit de la dite fabrique ; depuis reconnue par Vallentin FOUACHE et Anne LOIRE sa femme, par Louis CLEMENTIAUX et Jenne DELEHAYE sa femme, icelle mère et tutrice du dit comparant, à Fruges le 18/3/1684, signé : PRUVOST.

479) Reconnaissance N° 14 le 20/2/1685 : Jan DEMANNE manouvrier à Nordausques, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Guillaume DEMANNE et Marie DORET sa femme, icelle fille et here de Robert et de Margueritte MAES sa femme, vivans dems à Nordausques ; le 14/8/1628 par le dit Robert DORET et autres, au proffit de Nicolas MICHIELS, licentié es droix, conseiller de sa Majesté au bailliage de St Omer. Au proffit du Sieur Nicolas LE SERGEANT Sieur d'Hambre, conseiller du Roy du dit bailliage et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, fille et here du Sieur Antoine, vivant advocat au conseil d'Artois, quy fut fils et her du dit Sieur Nicolas.

480) Reconnaissance N° 15 le 21/11/1685 : Edouard Jacques DORESMIEUX escuier Sr de Monichove, Anthoine Joseph DORESMIEUX escuier Sr de Willebroeucq et Damlle Catherine Thérèse DORESMIEUX, enfans et hers d'Anthoine, vivant escuier Sr du Ratte, dems en ceste ville, et comme propriétaires des maisons, terres affectés à rente ; Dominique ROGER licentié es loix, Sr d'Houdeville, demt en ceste ville ; procès, sur reconnoissane de rente, créée par Pierre ANDRIEU Sr de Havezart et Damlle Jenne DELERUE sa femme, au proffit de Jean DE CAVREL escuier Sr du Chastelet, le 19/10/1630 ; reconnue par Eustache DORESMIEULX escuier Sr de Willebroeucq, mary de la dite Damlle DELERUE, au proffit du dit Sr DE CAVREL, à Aire le 13/12/1642 ; rapport d'héritages donné par les eschevins de ceste ville, sur les maisons délaissés par le dit Sr du Ratte le 16/7/1644 ; déclarée sur Adrien DORESMIEULX escuier Sr du Willebroeucq et le dit Sr Anthoine DORESMIEULX, enfans et hers du dit Eustache, et légataires universels de la dite Damlle Jenne DELERUE, par sentence au conseil d'Artois le 9/11/1663 ; laquelle rente a esté donnée en payement, au R Pères Jésuites de la compagnie de Jésus en la ville d'Aire, par Messire Phles DE BRONDEQUIN Chlr Sr d'Allencourt et le Sr Jean HANNOTTE exécuteurs testamentaires de la dite Dame Marie DE CAVREL, vivante femme au dit Sr d'Allencourt, contrat à Lille le 8/11/1670 ; le dit Sr ROGER en a acquis le droit du Collège de la dite compagnie de Jésus à Aire, le 17/3/1682 ; deniers procédans de la vente d'une maison vendue par décret, scituée en la rue de St Bertin haulte, hypotecquée à la dite rente, dont le Sr DE BALLINGHEM pbre, seroit rendu adjudicataire, l'ayant rétrocedé au Sr FRESNEAU lieutenant de la mareschaussée d'Artois, des mains duquel le dit Sr de Monichove, l'auroit depuis rethiré par « proximité lignagères » ; procès par le dit Sr ROGER, contre le dit Sr de Monichove et Damlle Louyse Ferdinande DU RIETZ sa mère.

481) Reconnaissance N° 16 le 8/4/1685 : Jean HOLLANT laboureur à Bayenghem lez Esperlecques et Anthoinette LIPS sa femme, nièce, filloeuille et here d'Antoinette LIPS, vivante femme à Jean SCAPMAN, vivans dems à Bayenghem. Au proffit du Sr Bernard Francois LE PETIT jh de ceste ville ; rente créée par les dits Jean SCAPMAN et Anthoinette LIPS sa femme, au proffit de Guillaume MINOTTE et Marie DESCAMPS sa femme, le 10/4/1662 ; hypotecque à Muncqnieurlet le 4/5/1662.

482) Reconnaissance N° 17 le 7/9/1685 : Arthus Joseph DAIX escuier Sr de Matringhem, Lescoires, demt à Matringhem, en qualité d'héritier médiat de Dame Barbe DE LESPINOY Dame de Lescoire, fille et here d'Estienne DE LESPINOY, vivant escuier Sr de Lescoire ; à concurrence de la moitié ; rente créée par le dit Estienne DE LESPINOY, au proffit de Francois DESGRANGES et Marie BERQUEM sa femme, le 20/11/1620, à la caution de vénérable personne Henry DE WACTENDONCK pbre chanoine de la cathédrale de St Omer ; reconnue par la dite Barbe DE LESPINOY au proffit de la dite BERQUEM le 19/2/1639. Au proffit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville, frère et her du dit Sr Fhois.

483) Reconnaissance N° 18 le 17/6/1684 ! : Phles CLEMENT labourier à Sercques, Anne CANLERS sa femme, Jean CASTIER brasseur au dit lieu et Jenne CLEMENT sa femme, Michiel DEREUDRE de Houlle et Anne Thérèse CLEMENT sa femme, propriétaires de « courtill » gisant au « Cachepoel » à Sercques, affecté de rente ancienne, et terre à Sercques au « Driesbocq », deues les dites rentes au proffit de l'église de Sercques.

484) Reconnaissance N° 19 le 12/5/1685 : Jean COPPEY greffier du pais de l'Angle, mary de Margte DECLERCQ, Gabriel DECLERCQ jh, frère d'icelle, iceux DECLERCQ enfans et hers de Francois et de Marie DELAPORTE, icelle fille et here de Francois et Anne FAUQUET, obligée en la rente cy après, et Jean Cornilles DELANNOY jh, fils et her de Robert Liévin et Anne DELAPORTE, quy fut fille et here des dits Fhois DELAPORTE et Anne FAUQUET, tous dems au dit pays de l'Angle ; rente créée par la dite Anne FAUQUET, lors vve du dit Francois DELAPORTE, au proffit de Mre Nicolas LEWAY pbre et chapelain de St Folquin au dit pais, le 21/2/1637 ; reconnue par le dit Fhois LECLERCQ en qualité de mary de la dite Marie DELAPORTE, au proffit d'Antoine ROSEAU et Catherine LEWAY sa femme, sœur et here du dit Mre Nicolas, le 4/10/1653 ; depuis, par la dite Marie DELEPORTE le 3/10/1654. A Pierre LEROULX bg de ceste ville, coe mary de Marie Catherine ROISEAU fille et here des dits Antoine et Catherine LEWAY. *Additif le 26/5/1685 : Wilbore DELANNOY laboureur à St Omer Cappelles pays de l'Angle, mary de Marie Fhoise DELANNOY, fille et here d'Anne DELAPORTE, icelle fille et here de Francois et Anne FAUQUET ; s'est obligé.*

485) Reconnaissance N° 20 le 6/11/1685 : Jean VASSEUR maresquier à Sercques, fils et her de Martin et Margte DEGRAVE, icelle here médiante de Martin LEGRAVE, obligé en la rente cy après, Jacques CASTIER maresquier à Wattenes, fils et her de la dite Margte DEGRAVE, Momelin GOGIBUS jh de Sercques, fils et her de Nicolas et Jorinne CASTIER, quy estoit fille et here de la dite Margte DEGRAVE, Cornilles DEGRAVE manouvrier à Holque, fils et her de Charles et Casine DEGRAVE, le dit Charles frère à la dite Margte, et her du dit Martin, et Guillaume DEGRAVE de Wulverdingues, fils et her des dits Charles et Casine DEGRAVE ; arrentement de « 42 Karolus d'or », créée par le dit Martin DEGRAVE au proffit de Jean DELATTRE le joesne, Damlle Marie DELEHELLE sa femme et Jean DELATTRE leur fils, le 22/11/1539. Au proffit de Sire Jean Bapte HENDRICQ eschevin de ceste ville, vefvier de Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES.

- 486) Reconnaissance N° 21 le 15/7/1685 : Sr Frédéricq DE MUSNIER d'Esperlecques, mary de Damlle Marie DE GUELQUE, mère et tutrice des effans qu'elle at retenue de Jan Louis HAUWEL escuier Sr de La Ronville, son premier mary ; le 14/6/1631 par Chles MORONVAL et Marie WALLERICQ sa femme, à la caution de Chrestien HAUWEL et Martin ROELS, au profit de Martin THIEULLIER et Damlle Françoise DAMAN sa femme ; reconnue par le dit Sr de La Ronville le 9/7/1662. Au profit du Sr André PENANT huissier royal et Damlle Marie Gilles Isidore GOULLIART sa femme, ayans acquis le droit par transport de la dite rente.
- 487) Reconnaissance N° 22 le 3/8/1685 : Pierre MOTHERON mre chirurgien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de (barré : Mre Jacques DEPIN, vivant mre chirurgien) Damlle Alix DHAFFRINGUES, à son trespas vefve de Jacques DEPIN, vivant de ceste ville. Au profit d'Eloy GALLIOT sergent à verges de Messieurs du Magistrat d'icelle ville ; rente créée par Jacques DEPIN apoticquaire en ceste ville, à la caution de Mre Nicolas DEPIN, son père, au profit d'Allard DESGARDINS, le 5/4/1629.
- 488) Reconnaissance N° 23 le 3/7/1685 : Jacques SEILLIER bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Eustace DELANNOY, vivant marchand en la dite ville ; rente créée par le dit Eustace DELANNOY au profit de Sire Jacques BERNARD, vivant pbre chapelain de Bléquin, le 8/7/1632. Au profit de Jacques MARQUANT receveur en ceste ville.
- 489) Reconnaissance N° 24 le 10/2/1685 : Laurent BERSEL laboureur à Campagnes lez Boullonnois, occuppeur de terres, mannoir amazé et jardins appartens à Pierre DELEGOVE de Monstreul et à Jean DELEGOVE, son fils, de ceste ville, quy avecq autres, sont obligés vers le Sr Herman DESGRANGES rentier en icelle ville, dans une rente ; créée par Noel HENNEGHUIER, Liénard DE BECOURT, Martin DUCROCQ et Phles CADEL, avecq Bon CADEL et Guillaume BRUSSET, au profit de Fhois CAUDRON et Jacqueline DESGRANGES sa femme, le 17/3/1614. Au profit du dit Sr DESGRANGES.
- 490) Reconnaissance N° 25 le 26/2/1685 : Anne BILQUE vefve de François LINGLET, de Picquendal paroisse de St Liévin, fille et here de Pierre BILQUE, quy fut fils et her de Jean. Au profit de Sire Christophe DESMONS, à son tour eschevin de ceste ville ; créée par Hubert THIBAUT, Marie WATTEL sa femme, avecq Adrien DE BECOURT et le dit Jean BILQUE, au profit de Nicolas LAY et Margte WALLART sa femme, le 3/12/1611 ; reconnue par Anthoine et Marguerite BILQUE, avecq le dit François LINGLET, au profit de Mre Charles DESMONS greffier pnal d'icelle ville, le 6/2/1673. Auquel Sr Christophe DESMONS, comme fils et her du dit Sr Charles.
- 491) Reconnaissance N° 26 le 19/5/1685 : Charles et Mathieu LELEU frères, enffans et hers d'Alexandre et Barbe TUZELE, quy fut fille et here de Robert, dems à Bayenghem lez Esperlecques. Au profit des manégliers et administrateurs du temporel de la paroissiale de Ste Aldegonde en ceste ville de St Omer ; rente créée par le dit Robert TUZELE, Jean RENIER fils de Flour, Jean PIERS fils de Jean et Lambert LECLERCQ, au profit de la dite église, le 3/12/1613.
- 492) Reconnaissance N° 27 le 24/11/1685 : Phles CLEMENT labour à Sercques, Anne CANLERS sa femme, Jean CASTIER brasseur de bière à Sercques, Jenne CLEMENT sa femme, Michel DEROEUEDE (*DERUDDER*) labour à Houlle et Anne Thérèse CLEMENT sa femme, iceux CLEMENT frère et sœurs, enffans et hers d'Anthoine et Anthoinette DEVOS ; rente créée par les dits Anthoine CLEMENT et Anthoinette DEVOOS, au profit de Pierre DELATTRE et de Mre Jacq MICHIELS pbres, en qualité de tuteur de Marie Jenne et Anne DELATTRE enffans de Fhois, iceulx Pierre et Fhois enffans de Pierre (barré : vivant à son tour eschevin de ceste ville), le 31/7/1652 ; hypotecque le 3/10/1654 ; autre créée par la dite Anthoinette DEVOOS, au profit du dit Sr Pierre DELATTRE et Damlle Marie Fhoise MICHIELS sa femme, le 21/4/1657 ; hypotecque le 31/10/1657. Au profit de Pierre Anthoine DELATTRE Sr de la Tercry, fils et her du dit feu Pierre et de la dite Damlle Marie Fhoise MICHIELS sa mère.
- 493) Reconnaissance N° 28 le 5/7/1685 : Jenne BEUGIN femme à Nicolas GRAVE labour à Arcques ; bail le 31/1/1680 par le dit DEGRAVE, du Sr (barré : Nicolas) Jan Bapte PAGART et Bernardine BERNARD.
- 494) Reconnaissance N° 29 le 22/2/1685 : Pierre MARSILLE mre boulangier en ceste ville et Péronne GUERBOIS sa femme, icelle par avant vefve d'Allard DENIELLES, propriétaires de 2 maisons affectées à rente anciennes ; lres du 6/10/1621. Au profit de la table et pourchas du vénérable St sacrement en l'église de Ste Aldegonde.
- 495) Reconnaissance N° 30 le 11/12/1685 : Antoine BRICHET de Reclinghem, tuteur des enffans de Nicolas PALFART et Jacqueline BRICHET sa femme ; rente créée au profit de Pierre RACHINNE et Anne DELEMAIRE sa femme, par le dit Nicolas PALFART, le 13/7/1669. Au profit de Jacques GOSSE maistre cordonnier en ceste ville, vefve de la dite LEMAIRE.
- 496) Reconnaissance N° 31 le 14/7/1685 : Jacques ALES de Polincove et Françoise PAYELLEVILLE sa femme, icelle par avant vefve de Jean COLEN, mère tutrice d'Anne Françoise COLEN, qu'elle at retenu du dit feu, héritière d'icelluy, quy fut fils et her de Geneviève ELLEBOODE ; le 6/4/1669 par Mathieu DEMAN et la dite ELLEBOODE sa femme, au profit de Mre Jan Bapte TITELOUZE, pntem avocat, consr du Roy au baille de St Omer et subdélégué de Monseigneur l'Intendant de ce pays. Au profit du dit Sr TITELOUZE.
- 497) Reconnaissance N° 32 le 13/10/1685 : Noble Dame Adrienne Thérèse DE WALLEHE Douairière de La Cousture, Sautricourt, propriétaire des immoebles affectés à rentes. Au profit des curé et manégliers de l'église de Wictes ; rente du 21/10/1602 par dvt baillly de Wicte, Antoine WILLERON et Jossine MARCQUANT sa femme, au profit de la dite église ; autre, passée que dessus le 14/2/1611, Jan DAUDREHEN escr Sr du Chasteau Joly, au profit que dessus ; et par les mesmes, au profit des fondations de la dite église, le 10/3/1614 par le dit Sr DAUDREHEN.
- 498) Reconnaissance N° 33 le 30/5/1685 : Pierre MACREL baillly de Bilocques, y demt et Marie HANON sa femme, icelle fille et here de Jean ; reconnoissance le 19/7/1621 par le Sr Jacques DE MAMEZ et Jean HANON, d'arrentement créée par Mathieu CAPELLE baillly d'Helfaut et Damlle Jenne LEQUETTRE sa femme, au profit de Louis DUBURE, comme occuppeurs des terres reprises par hipotecque. Au profit du Sr Ignace Dominique DE MAMEZ, fils et her de Jacques, quy estoit fils et her du dit Jacques, aiant acquis droit par transport de Damlle Lamberte LEGIER vefve de Jean QUEVAL, frère et her de Damlle Catherine, icelle fille et here de Cornilles.

499) Reconnaissance N° 34 le 9/12/1685 : Anthoine BIEFIEU (*BEUFIEU*) Aman de la terre et Srie de St Momelin, y demt, fils et her de feu Adrien, propriétaire des immoebles reprins en rente ; rente en langue thioise, par devant bailly et eschevins de Hammes et Hauwels jurisdiction de Messieurs de St Bertin, le 9/3/**1590**, contenant rapport d'héritages sur mannoir où le dit compant est demt, et de terres soubz la jurisdiction de Nieuwerlet, par Anthoine FOUBE mary de Barbe PIETERSOONE, vefve de Louis DEGRISE, avecq Alard DROGUERIX, tuteur des enfans délaissés par le dit GRISE procréés avecq la dite Barbe PIETERSOONE, au proffit de Jean SENDEVOET, ayant espousé Anne VANDENVYNERE fille de Hendricq ; pour mettre fin au procès contre luy intenté par devant les gens de loy de St Momelin. Au profit des Rgeuses Abbessse et couvent de Nre Dame de Ravensbergues, ordre de Cysteau ; la dite Abbaye at acquis le droit de Mre Jean SENDEVOET et Adrien DEMARLY, par devant eschevins des ville et chlenie de Bergues St Winocq, en langue flamende, le 13/1/1617.

500) Reconnaissance N° 35 le 4/2/1685 : Isabeau PERLES femme et procuratrice espéal de Nicolas WILQUIN, laboureur demt présentem au Plouch paroisse de Wavrant et cy devant à Eule ; procuraon passée au dit Plouch le 13/3/1682, et à Jan WILQUIN, fils à marier du dit Nicolas, demt au dit Plouch ; de rente passée le 12/10/1645, créée par le dit Nicolas WILQUIN, au proffit de Jacques BAYART de Wavrant. Au proffit de Sieur Jacques DESGARDIN marchand en ceste ville, fils et her de Lucienne DELAPSONNE, vefve de Mre Valentin MIELLET, quy a eu droit par transport du dit BAYART.

501) Reconnaissance N° 36 le 8/6/1685 à St Pol : Jan VICHERY brasseur à Haulteclocque et Marie Magdelaine PAILLIARD sa femme, icelle fille de Simon, ayant appréhendé la succession d'Adrien PAILLIARD son oncle paternel ; rente créée par le dit Adrien PAILLIARD, au proffit de Jan BONNEL brasseur à St Pol et Jenne DONCHEL sa femme, le 16/12/1630, en parchemin signé : DEVAUX ; laquelle le Sieur Martin CARDON eschevin à son tour de cette ville de St Pol, comme père des enfans qu'il at eu avecq Damlle Catherine DELAVACQUERY, en at le droit par transport de Francois JONAME et de la dite DONCHEL, par lettre du 16/8/1671 ; la 2nde créée par le dit Adrien PAILLIARD, au proffit de Mathieu VACQUERYE et Isabeau DE SAINT POL sa femme, le 11/4/1633, signé : DEVAUX ; la 3^{ème} créée par le dit Adrien PAILLIARD au proffit du dit Mathieu DE LA VACQUERYE, le 22/3/1635. Au proffit du dit Sieur CARDON, en sa qualité de père et tuteur de ses enfans. *Additif le 18/1/1692 : Le procureur général, représenté à la cour, que le nommé LIEVENS greffier ou comis au greffe du gros des contrats à St Omer, a greffoié et scellé, une reconnoissance de rente faire et passé à St Paul le 8/6/1685, par Jean VISCHERY brasseur à Haulteclocque et MarieMagdelaine PAILLART sa femme, au proffit de Martin CARDON eschevin à son tour de St Paul.* Additif le 23/1/1692 : Jacques Lamoral LE REANT huissier du conseil d'Artois résident à St Omer, y demt sur la petite place, paroisse Ste Aldegonde ; cpi de la remonstrance au Sr LIEVENS greffier du gros à St Omer, y demt, en parlant à sa personne ; ... en présence de Francois PLATIAU de St Omer rue Ste Croix paroisse Ste Aldegonde et Joseph Francois FINART de St Omer sur l'estat paroisse St Denis, adjoints ordinaires aux huissiers.

502) Reconnaissance N° 37 le 24/5/1685 : Eloy MINART mre tailleur d'habits de ceste ville et Francoise PREUDHOME sa femme, par avant vefve de Jacques BREUGRY?, mère des enfans qu'elle at retenu du dit feu, occupeur de maison affectée à rente, deub à la table du pourchas du vénérable St Sacrement en l'église de Ste Aldegonde. Aux administrateurs ou receveur de la dite table.

503) Reconnaissance N° 38 le 24/5/1685 : Nicolas ROBERT marchand correur en ceste ville et Jacqueline BOUCHE sa femme, propriétaires de maison provenante de Louys DESCAMPS, séante en la tenne rue haulte, tenante au « Rouge Bœuf », affectée de rente ancienne, au proffit de la table et pourchas du vénérable St Sacrement en la paroisse de Ste Aldegonde.

504) Reconnaissance N° 39 le 7/12/1685 : Jan DESPLANCQ laboureur à Coiecques, nepveu et her de Jenne TRISSE, vivante femme à Jan TESTU ; le 6/5/1649 par Nicolas TRISSE laboureur et bailly de Ponce, père de la dite Jenne TRISSE, au proffit de Mre Louis LIOT, à son trespas advocat au conseil d'Artois et conseiller principal de ceste ville ; hipotecque à Ponce le 8 des mois et an ; reconnoissance par les dits Jan TESTU et Jenne TRISSE sa femme, le 24/3/1656. Au proffit de Jacques Bernard LIOT escuier Sieur d'Elegat, fils et her du dit Sieur conseiller.

505) Reconnaissance N° 40 le 6/2/1685 à Aire : Louis CADART labour à Houves paroisse de Remilly Willequin, Phles DELESPINE mannouvrier au « Petit Bois » paroisse de Pihem, Anne CADART sa femme, les dits CADART frère et sœur, enfans et hers de feu André, quy fut fils et her de Jacques, Michel DUPOND mannouvrier au « Petit Bois » et Marguerite MACQUE sa femme, acquisiteurs de jardin, à charge du 1/3 du capital de la rente ; le 12/5/1621 par le dit feu Jacques CADART, au profit de Nicolas LEBRUN Sr du Noeuprey ; recogne par le dit André CADART, Jacques DUPOND, Jenne CADART sa femme et le dit Michel DUPOND, au profit d'Anne, Marie et Margtte LEBRUN et autres, à Aire le 14/3/1659. Au profit de Mre Jean BERNARD pbre chanoine de la collégiale de St Pierre d'Aire, Hélaine BERNARD sa sœur, héritiers de la dite Marie LEBRUN, Sœur Pétronille LAY rgeuse au couvent de la pntaon de Nre Dame à Aire, fille et here de la dite Anne LEBRUN, et Nicolas Fhois BOUCHET curateur aux biens de la dite feue Margtte LEBRUN, Robert CARON labour à Pihem et Margtte LE FRANCOIS sa femme, donnataire testamente de feu Sœur Jenne COPIN, à son tspas rgeuse de l'hospital St Jean à St Omer (barré : laquelle fut fille et here de Jenne LEBRUN), icelles LEBRUN filles et heres du dit Nicolas Sr du Noeuprey, et la dite COPIN petite fille et here d'iceluy.

506) Reconnaissance N° 41 le 23/5/1685 : Jacques DELAPIERRE, Jenne CRICQ sa femme, Jean THIRAN et Marie CRICQ sa femme, de Wavrans, icelles filles et heres de Thomas et icelluy fils et her d'Andrieu et de Jenne CHAPPE, quy fut fille et here de Jacques, et propriétes des terres affectés à rente ; cause contre eux intemptée ; arrentem passé par dvt bailly de la Srie d'Eule le 20/12/**1520**, rgne par le dit Jacques CHAPPE et autres, au proffit de l'église de Ste Aldegonde le 14/11/1560 ; rgne par le dit Andrieu CRICQ mary de la dite Jenne CHAPPE, le 5/11/1605. Au proffit de la dite église.

507) Reconnaissance N° 42 le 13/10/1685 : Noble Dame Adrienne Thérèse DE WAILLEHE Douairière de La Cousture, Sautricourt, propriétaire des terres affectées à rente. A l'église de Wicte lez la ville d'Aire ; pour les obits fondés par Nicaisine PRADELLE et Jenne DE LA FOLIE, pour ceux fondés par les Srs DAUDREHEN père et fils, pour « le luminaire des dits obits ».

508) Reconnaissance N° 43 le 20/1/1685 : Pierre REMON, Pierre BECQUET mary d'Isabelle REMON, les dits REMON frère et sœur, enfans et hers d'Ambroise, quy fut fils et her de feuz Jan et de Jenne LUCQ, dems à Quelmes ; le 17/1/1634 par les dits Jean REMON et sa femme, au proffit de feu Phles DESGARDINS ; rgne par le dit Ambroise le 17/3/1668 ; hipotecque à Quelmes le 18/1/1634. Au proffit d'Antoine REMONT labour à Quelmes et Béatrix DESGARDINS sa femme, fille et here d'Eustace, quy fut fils et her du dit Phles.

509) Reconnaissance N° 44 le 3/6/1685 : Pierre COCQUEMPOU laboureur à Remilly Wirquin et Marie Anne MECQUIGNON sa femme, Marcq PLATEAU bailli d'Averoult, Jean DE SAINT MARTIN brouetteur en ceste ville, tutteur avecq le dit COCQUEMPOU, des enffans et hers de Jean MECQUIGNON, vivant bg marchand brasseur en icelle ville, et Louise MECQUIGNON vefve de Jean MACQUINGHEM demte en icelle, iceux MECQUIGNON enffans et hers de Pierre, et icelluy fils et her de Jean ; rente par Robert FAY, vivant laboureur à Clocquan paroisse de Mercq Saint Liévin et Péronne MINART sa femme, à la caution du dit Jean MECQUIGNON, vivant demt au forestel paroisse du dit Mercq, au profit des administrateurs du luminaire en l'église de Sainte Aldegonde en ceste vile, le 30/4/1631 ; hipotecque à Warnecq le 29/10/1665 ; recogne le 22/10 et 7/12/1675. Au profit des dits administrateurs.

510) Reconnaissance N° 45 le 28/5/1685 : Sr Valentin HANON fils et her de Jean, vivant procur pensionnaire de St Omer ; contrat anténuptial passé à Bourbourg, entre le dit feu Sr HANON et Damlle Marie DECLERCQ, le 29/12/1640. Au profit de la dite Damlle LECLERCQ.

511) Reconnaissance N° 46 le 12/5/1685 : Catherine DIVEU jf à marier de feu Thomas, héritier d'iceluy, quy fut fils et her de (barré : Thomas) David, agée de 25 ans, de Seninghem, icelle here de Martin DIVEU son frère ; le 25/2/1635 par le dit feu David et Anne DE BEURAINS sa femme, au profit de Guille DOLLE ; recogne par le dit Thomas, au profit d'Antoinette ALEXANDRE vefve du dit DOLLE, le 6/11/1650 ; hipotecque à Seninghem le 3/7/1635. Au profit du Sr Jacques Francois DOLLE fils et her de Guillaume, quy fut fils et her des dits Guillaume et Antoinette ALEXANDRE.

512) Reconnaissance N° 47 le 19/12/1685 : Phles DESCAMPS bg labour en ceste ville et Marie Jenne DEGRAVE sa femme, et le dit DESCAMPS procur espécial de Jan DEGRAVE, procuration passé le 27/8 dernier, propriétés de terres à Tilcques, acquises par feu Jean DEGRAVE, père des dits DEGRAVE, de la curatelle de Mre Valentin DAVROULT pbre, vendues par décret, affectées à rente, deub à l'église de Tilcques, quy en at le droit par donaon testamentaire de Mre Valentin TAFFIN ; recogne par Jenne ROBBE vefve de Denis DOMIN, le 28/9/1631.

513) Reconnaissance N° 48 le 27/1/1685 : Jan CASTIER brasseur à Sercques et Jenne CLEMENT sa femme, icelle fille et here d'Antoinette DEVOS, propriétés de terres tenues des francqs alleux, scitués au lieu noé « le Hercamp » dict « Bastre » à Sercques, affectés à rente deub à la confrérie de St Sépulchre érigée en la paroissiale de St Sépulchre à St Omer.

514) Reconnaissance N° 49 le 7/11/1685 : Antoe et Jean Francois DE HANON frères, escuiers, dems à Vaudringhem, héritiers de Damlle Marie LE VRAY, vivante femme du Sr Gabriel DE HANON, leur mère grande ; le 1/3/1646 par la dite Damlle LE VRAY, Nicolas Francois et Omer DE HANON, ses enffans, au profit d'Emond CARON. Au profit de Jean Ernoul CARON, fils et her du dit Emond, et autres ses cohéritiers d'icelluy.

515) Reconnaissance N° 50 le 27/11/1685 : Anne DAENES femme à Jacques RAMS, couvreur de paille à Esperlecques ; le 22 de ce mois, par le dit RAMS au profit de Michiel KINDT marchand et connestable es faulxbourgs de ceste ville.

516) Reconnaissance N° 51 le 3/4/1685 : Francois MAILLIART mre boulangier en ceste ville et Marie Thérèse BEAUMONT sa femme, icelle fille et here de Marie GILLIERS, à son trespas femme à Martin BEAUMONT ; le 4/11/1660 par les dits BEAUMONT et sa femme, au profit de Damlle Marie MICHIELS, fille vivante en célibat en icelle ville. Au profit d'icelle Damlle MICHIELS.

517) Reconnaissance N° 52 le 7/12/1684 ! à Molinghem : Cristophe DELEGERRY labour à Molinghem ; somation que luy at esté fste de la part de Dominicque ROGIER, rentier à St Omer, Seigneur de la Petite Bretagne en Molinghem ; terre à Molinghem, qu'il a achepté de Jan MACRET labour à Lillers et d'Anthoinette ERNOULT sa femme, par contrat du 4/10 dernier ; ... pouvoir à Nicolas PENIN sergent de Molinghem ; ... appréhension par la dite voie, ce que Marie GAMBIER, femme au dit comparant autorise, at ratiffié.

518) Reconnaissance N° 53 le 21/4/1685 : Francois DECOCQ jh à marier d'Esperlecques, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Michiel MONTACQ, vivant bg pottier de terre au Hautpont et Louise DECOCQ sa femme ; le 19/7/1635 par les dits DECOCQ et sa femme, au profit de feu Eustace DEDONCKER ; hipotecque des bailli de la Srie de Morquines le 1/2/1638. Au profit de Damlle Jossine DEDONCKER vefve de Mathis HENDRICQ, vivant marchand et conestable au dit lieu, fille et here du dit Eustace.

519) Reconnaissance N° 54 le 20/4/1685 : Pierre FAYOLLE jh à marier de Coulomby, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jan LECAT, vivant laboureur à Harlettes ; le 6/6/1626 par Marie LECAT vefve de Gilles BECQUET, de Colomby, à la caution du dit Jan LECAT, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, de ceste ville. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR eschevin juré au conseil de ceste ville et Damlle Marie Antoinette DOLLE sa femme, fille et here de Guille, quy fut nepveu et her de Mre Louis DOLLE, fils et her de la dite Damlle GAUTRAN.

520) Reconnaissance N° 55 le 29/1/1685 : Sr Philippe VALLEE de Douay, héritier de Jacques Francois RETAINE son cousin ; le 6/9/1682 par le dit RETAINE, de payer à Laurent DUHAULTOY bg marchand en ceste ville. Au dit DUHAULTOY.

521) Reconnaissance N° 56 le 10/1/1685 : Jacques GRARE curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Estienne DE RECOURT, à son trespas horlogeur de ceste ville, y demt ; le 15/4/1658 par Nicolas POITAU et Noelle DELENSSES sa femme, au profit de feu Sire Inglebert VANBOSSCHE, à son trespas eschevin d'icelle ville ; rgnue par le dit DE RECOURT et Jacqueline POITAU sa femme, le 27/4/1678. Au profit du Sr Joseph Eustace HANON greffier du crime de ceste ville, mary de Damlle Marie Thérèse VANDENBOSSCHE, Damlles Anne Françoise et Jenne Aldegonde VANDENBOSSCHE, enffans et hers du dit Sr Inglebert.

522) Reconnaissance N° 57 le 15/7/1685 : Guillaume ROELS d'Esperlecques, curateur aux biens vaccans de Martin ROELS, son père ; le 14/6/1631 par Chles MORONVAL et Marie WALLERICQ sa femme, à la caution de Chrestien HAUWEL et du dit feu Martin ROELS, au profit de Martin THIEULLIER et Damlle Françoise DAMAN sa femme. Au profit du Sr André PENANT huissierroyal et Damlle Marie Gilles Isidore GOUILLART sa femme, ayans acquis le droit par transport.

- 523) Reconnaissance N° 58 le 7/8/1685 : Antoine MAUFFET mre chirurgien en ceste ville, tutteur de Jean Francois THIRAN, fils et her de Marie MAUFFET, à son trespas femme à Jean THIRANT marchand brasseur en icelle ville, précédemment vefve de Pierre PRUVOST ; différent contre luy, intempté par le Sr Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy au bailliage de St Omer ; le 3/12/1670 par les dits PRUVOST et Marie MAUFFET sa femme, au proffit de feus Mre Antoine MICHIELS, vivant advocat au conseil d'Arthois et de Damlle Antoinette MAYOUL sa femme.
Au proffit du dit Sr conseiller et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa compagne, fille et here universelle des dits feuz.
- 524) Reconnaissance N° 59 le 29/8/1685 : Chles ROSEAU bailly de Pihem et labour au dit lieu, fils et her de Nicolas, et coe occupeer des terres affectés à rente ; le 9/12/1652 par le dit feu Nicolas ROSEAU, au proffit de Sire Guille DANEL, vivant eschevin à son tour de ceste ville ; main assize donnée le 8/7/1655.
Au proffit du Sr Denis BAZIN receveur et eschevin des dix jurés pour la communauté d'icelle ville , ayans acquis le droit par transport de Damlle Anne DUCROCQ sa mère, vefve à son trespas du Sr Nicolas BAZIN, quy en a acquis le droit du Sr DANEL.
- 525) Reconnaissance N° 60 le 25/4/1685 : Nicolas DELATTRE fils de Pierre, de Wavrans ; le 11/5/1624 et 28/2/1628, les 1^{eres} par Antoine DUMAISNIL, à la caution de Nicolas CHAPPE et Charles DE WAVRANS, au proffit d'Antoine DE RACQUINGHEM et Liévine DUCROCQ sa femme ; par les autres, Antoine LEFRANCQ et Jenne COIGNON sa femme, au proffit de Thomas DESMONCHY, à la caution de Michiel MOULIN, Nicolas CHAPPE et Laurent DE RACQUINGHEM.
Au proffit du Sr Adrien ROELS argentier de St Omer, ayant droict par moyen des dites 2 rentes.
- 526) Reconnaissance N° 61 le 26/2/1685 : Nicolas et Adrien BEUGIN de Fontenes paroisse de Noren, enfans et hers de Martin quy fut fils et her de Robert et icelluy fils et her de Maurice, Jean MATTON, Adrien LECIGNE de Noren, mary d'Anne DE ROBECQUE fille et here de Marie PIGOUCHE quy fut fille et here de Jenne MATON fille et here de Jean, et Francois PIGOUCHE de Fontenes, fils et her de la dite Jenne MATON, Jean DE BRUGE de Wict, fils et her de Jenne MATON quy fut fille et here de Nicolas ; créée par Mre Charles DEFRANCE pbre pasteur de Noren, Maurice BEUGIN, Jean FAUCQUEUR, Michiel DANNEL, Martin DE CANLERS, Jean MATON, Nicolas MATTON et autres, au proffit de l'hospital de St Jean en ceste ville de St Omer, à Aire le 12/7/1594, iceux deniers procédans de la donation faite au dit hospital par Dame Antoine DE WISSOCQUE Abbessse de Bourbourg. Au proffit du dit hospital.
- 527) Reconnaissance N° 62 le 25/9/1685 : Antoine ALART praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de (surchargé : Charles) Jan DE POIX, vivant escuier Sr de Campaigne, fils et her de Vaast, icelluy fils et her de Gilles et de Damlle Jenne DOFFAY quy fut fille et here de Chles ; rente le 23/3/1569 par le dit Chles DOFFAY escuier, lieutenant des villes et Chau de Gravelingue et Fel.. DAUDENFORT escuier Sr de Campaignes, Tresses, demt à Aire, au profit du collège des Jésuites en ceste ville.
Au profit du dit collège de la compagnie de Jésus. Condamnaon donnée du conseil d'Arthois, à la charge de Phles Lamoral DE POIX escuier Sr de Scadenbourg, fils et her du dit feu Vaast, le 31/7/1673 ; main assize le 30/6/1570.
- 528) Reconnaissance N° 63 le 19/2/1685 : Pierre CAROULLE jh à marier de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marie DUPREY, vivant femme à Nicolas DUSAUTOIR, icelle fille et here de Jean et de Margueritte DUMONT ; créée par les dits Jean DUPREY et Margueritte DUMONT sa femme, au proffit de Liévine DUCROCQ, vefve d'Antoine RACQUINGHEM, le 19/12/1634.
Au proffit de Margueritte ANDRIEU vefve de Thomas CHEVALIER, de ceste ville, ayante acquis le droit par transport d'icelle rente de Jenne Francoise BOUVART, quy estoit légatresse testamentaire de Damlle Jenne DE RACQUINGHEM.
- 529) Reconnaissance N° 64 le 1/4/1685 : Jean et Mathieu DUSAUTOIR frères de Bilcques, propriétaires de terres à Helfaut, affecté de rente au proffit de la chapelle de Ste Anne fondée en la cathédralle de St Omer.
- 530) Reconnaissance N° 65 le 31/7/1685 : Robert D'HALINES de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre D'HALINES, son père ; son père at prins en louage des curé et margliers de la paroisse de Tattinghem, le 24/2/1682, de terres à Tattinghem.
- 531) Reconnaissance N° 66 le 8/10/1685 : Antoine ALLART praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Jean DE POIX, vivant escuier Seigneur de Campaignes, fils et her de Vaast, quy fut fils et her de Gilles mary de Damlle Jenne DOFFAY quy fut fille et here de Damlle Antoinette DAUDENFORT ; créée par la dite Damlle DAUDENFORT vefve de Charles DOFFAY, au proffit de Thomas HERMEL, le 31/1/1586.
Au proffit du Sr Eustace Joseph HANON greffier du crime de ceste ville, mary de Damlle Marie Thérèse VANDENBOSQUE, Damlles Anne Francoise et Jenne Aldegonde VANDENBOSQUE, filles et heres de feu le Sr Inglebert, quy en at acquis le droit d'Antoine GONTIER, le 7/3/1658, lequel en avoit droit de Mre Francois CARPENTIER et icelluy de Pierre HERMEL quy fut fils et her du dit Thomas.
- 532) Reconnaissance N° 67 le 1/8/1685 : Martin LAURENT de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean DECRE ; rente créée par Jan DECRE et Jenne BONSAN sa femme, au proffit de Damlle Marie BERQUEM vefve de feu Francois DESGRANGES, Francois DESGRANGES et consors, héritiers du dit feu Francois, le 8/5/1630.
Au proffit du Sr Herman DEGRANGES rentier en ceste ville, fils et her des dits Francois DESGRANGES et Marie BERQUEM.
- 533) Reconnaissance N° 68 le 25/5/1685 : Mre Jean MACHART pbre curé d'Halines ; sachant estre deub aux Anniversaires de la cathédralle de St Omer, par la cure du dit lieu, à raison de la disme y afférant, provenante de Jean D'HALINES ; recognoissance de la dite rente par Mre Robert HENRY son prédécesseur. A vénérables seigneurs, messieurs doien et chapitre de la cathédralle.
- 534) Reconnaissance N° 69 le 6/1/1685 : Pierre DUCROCQ tisserand de toile à Marieva paroisse de Wismes, (barré : Jenne CROUSET sa femme), Jean Baptiste BOUVART labourier au dit lieu et Margueritte CROUSSEL sa femme, icelles enfans et heres d'André quy fut fils et her de Maximilien ; rente créée par le dit Maximilien CROUSSEL, à la caution d'Engrand HERMEL, au proffit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, le 21/2/1631.
Au proffit du Sr Mre Guille VERBEST pbre en ceste ville, tutteur de Damlle Marie Térèse MANESIER, fille et here de Damlle Jacqueline DOLLE, et de Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margte MANESSIER, fille et here de la dite Jacqueline DOLLE, quy fut petite fille et here de la dite Damlle Isabeau GAUTRAN.

- 535) Reconnaissance N° 70 le 12/5/1685 : Jean BERNARD de Fourbecque paroisse de Wavrans, neveu et her de Jean BOUTIN ; rente créée au profit de Simon BROCCQUET, par George COCQUEMPOT, Jenne GOGEBUS sa femme et le dit Jean BOUTIN, le 10/11/1617. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, aians acquis droit par transport de Damlle Jenne BERTON, Paul BRETON et Robert PARISIS enfans et hers de Damlle Anne BAIART, passé le 18/5/1676.
- 536) Reconnaissance N° 71 le 3/3/1685 : Anthoine DEBACKER labour à Witte, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Charle FERNAGU labourer à Racquinghem, fils et her de feu Guillaume ; le 2/5/1626 par Guillaume FERNAGU labour à Racquinghem, au profit de Robert HAVERLOIS et Damlle Margueritte LESCUIER ; reconnu par Jene GOIRE vefve du dit Guillaume, le 8/10/1645 ; reconnu par Charles FERNAGU fils et her du dit feu Guillaume, le 9/1/1649.
Au profit de Mre Phelippe Allexandre PREVOST licencié en médecine, petit fils et her du dit HAVERLOIS.
- 537) Reconnaissance N° 72 le 3/3/1685 : Mre Jean Baptiste LEGIER pbre curé de Polinchove et Recq, fils et her de feu le Sr Pierre ; le 22/4/1662 par le Sr Pierre LEGIER et Damlle Marie HAUWEL sa femme. Au profit de Mre Phle GARBE, pbre escottier de la cathédrale de St Omer, ayant droit de la dite rente, de Pierre DELAPIERRE, par lettres du 7/5/1681.
- 538) Reconnaissance N° 73 le 22/5/1685 : Charles BAILLON labour à Bellefontaine paroisse de Mencqua secours de Mattringhem, fils et her de Charles et de Fhoise JOLY ; le 10/3/1632 par Franchoise HURANDE vefve de Pierre BAILLON, à la caution de Charles BAILLON, au profit de Toussaint DELATTRE et Anne LEROY sa femme ;
le 25/4/1679 par Fhoise JOLY vefve de Charles BAILLON, mère du compant. Au profit de Jacques POCHEZ marchand boulengier en ceste ville et Catherine LABARRE sa femme, au profit desquels la dernière rente est créée, et ayants droit de la 1^{ere} par moyens.
- 539) Reconnaissance N° 74 le 4/6/1685 : Sébastien LEROY porteur au sacq en ceste ville, fils et her d'Hector, quy fut fils et her de feu Mre Jean ; rente par devant bailly et hommes du « Petit Crucifix » à Menca le 26/7/1559 par Thomas DEPOIX ;
reconnues par Jean Bapte LEROY le 15/6/1663. Au profit de Jacques POCHEZ marchand boullenger en ceste ville, ayant droit d'icelle rente par transport que luy en at fst le dit Jean Bapte LEROY, passé le 23/11/1679.
- 540) Reconnaissance N° 75 le 10/12/1685 : Anthoine Ignace HEUWIN, curateur aux biens délaissés vacans par le trespas de Mre Anthoine Ignace QUEVAL pbre chapelain de Ste Marie Cappel ; rente le 19/10/1637 par Damlle Isabeau DELATTRE vefve de Gilles QUEVAL, au profit de Sire Lamoral DELATTRE Sr de La Bricque d'Or ; reconnaissance par le dit feu Mre Anthoine Ignace QUEVAL, le 15/11/1679.
Au profit de Dominicq ROGIER Sr d'Houdeville, de ceste ville, fils et her de Damlle Anne Marie DELATTRE, quy fut fille et here du dit Sr Lamoral DELATTRE.
- 541) Reconnaissance N° 76 le 23/11/1685 : Jacques VANVINCK mre plombier en ceste ville, occupeur propriétaire de maison en la tenne rue haute en ceste ville, affectée à rente ; le 26/10/1626 par Marcq HUDEBOURE avoit reconnu comme propriéte de la dite maison.
Au profit de Francois Joseph PEPLU Sr de Norbergues, fils et her de feu Pierre, quy en at acquis le droit de Jean BECART.
- 542) Reconnaissance N° 77 le 24/4/1685 à Aire : Guillaume GRIFFON fils et her de Pasquier et de Marie MALIART, ses père et mère, labourer à Petigny paroisse de Bomy ; rente à St Omer le 29/1/1631 par le dit Pasquier GRIFFON labourer à Campaigne lez Boulenois, Jean MAILLIART mareschal, Jacques MAILLIART son frère, brasseur à Bléquin, avecq eux Guillaume GRIFFON labourer au Val Retau paroisse de Thiembronne, coe caution, au profit de Damlle Jenne DE PLOIART vve de Jean DE BRAND, vivant escuier Seigneur et Viscomte de Wormhout, Sr de Courchelle ; hipotecque à Bomy le 20/2/1644 ;
reconnaissance de Pasquier GRIFFON labourer à Bomy et Marie MAILLIART sa femme, au profit de Phlippines DE BRAND escuier Seigr de Pronsart et mayeur juré au conseil de la ville d'Aire, fils et her de la dite Dame Jenne DE PLOYART, à Aire le 11/8/1649 ;
reconnaissance de Liévine MALIART fille à marier et here de feu Jacques, de Bléquin, au profit du dit Phlippines DE BRAND escuier Seigr de Pronsart, à Aire le 5/5/1651 ; hipotecque à Bléquin le 10/12/1653 ; transport du dit Phlippines DE BRAND escuier Sgr de Bromsart, au profit de Messire Phlippines DE BAUDEQUIN Chevalier Sr d'Allencourt et Damlle Marie DE CAVREL sa compagne, à Aire le 28/2/1653.
Au profit des révérends Péres Jésuites du collège de la ville d'Aire, les dites rentes ont été donné pour l'exécution de la nouvelle esglise à Aire, par les dits Srs et Dame d'Allencourt, pour en disposer par le révérend MOUCHE ou comis à l'érection de la dite église.
- 543) Reconnaissance N° 78 le 29/10/1685 à Aire : Jan MARSILLE labourier à Blessy et Margtte ROBIN sa femme et Jacques ROBIN labourer au dit lieu, les dits ROBIN frère et sœur, enfans et hers de Nicolas et de Magdelaine GOZET sa femme, quy fut fille et here de Jean et Marie LEBORGNE, et comme propriétaires des héritages affectés à rente ; à Aire le 21/6/1630 par Jean GOZET tisserant de toille à Hame paroisse de Blessy et Marie LEBORGNE sa femme, au profit de Michelle, Marie Magdelaine, Thérèse et Isabergue PAYELLE ; hipotecque donnée des officiers de la Prévosté de Blessy et du chapittr d'Ipre, le 28 du dit mois ; reconnue par Nicolas ROBIN labourer à Blessy, comme mary de la dite Magdelaine GOSET, le 15/12/1657. Au profit de Mre Michel PAYELLE pbre à St Omer.
- 544) Reconnaissance N° 79 le 9/2/1685 : Jan, Pierre, Michèle et Marie JEULLES frère et sœurs, joes gens à marier de Bayenghem lez Esperlecq, enfans et hers de Pierre et Anthoinette REGNIER, icelle fille et here de Jan et de Péronne DELATTRE, icelle Péronne à son trespas vefve de Guillaume HARDY, son second mary, et sœur et here de Catherine REGNIER ; 4 lettres : créée par les dits Jan REGNIER et Péronne DELATTRE, le 7/9/1616 ; la 2^{nde} par les dits HARDY et DELATTRE, le 27/6/1630 ; la 3^{eme} : par les dits HARDY et DELATTRE le 20/2/1623 ; les 2 1^{eres} au profit de Lambert MAES et la 3^{eme} de Tristran REGNIER, duquel le dit MAES en at acquis le droit par transport ; la 4^{eme} par Robert HANSCOTTE et la dite Catherine REGNIER sa femme, à la caution de Margte GUELDRE vefve de Flour HANSCOTTE, au profit de Robert ROBIN, le 5/7/1630. Au profit de Damlle Jacqueline ROBBIN, fille et here du dit Robert, et par transport de ce jourd'huy par le Sr Joseph MAES et pour ses frères, iceux fils et hers de Jacques et iceluy de Lambert.
- 545) Reconnaissance N° 80 le 23/12/1685 : Marie Jenne LASSAY de cette ville, fille et here de Marie DARRAS quy fut fille et here d'Adrienne LEFEBVRE ; rente par Jacques BOCQUILLION et la dite Adrienne LEFEBVRE sa femme, au profit de Michiel et Martin HERRY bg du Haultpont, par vente et rente du 12/2/1636.
Au profit de Charles DEGOUVE mre boulengier au dit faubourgs et Marie Jenne HERRY sa femme, icelle fille et here du dit Martin.

- 546) Reconnaissance N° 81 le 24/4/1685 : Anthoine BILCQUE laboureur, mary de Francoise LEFEBVRE, Claude ROYE masson, mary de Marie LEFEBVRE, et tuteur de Francois FUGILLIE, Laurent et Arthus CABOCHE enfans et hers d'Anne LEFEBVRE, dems à Faulquemghues, les dites LEFEBVRE filles et heres de Pierre et icelluy d'Anthoine ;
rente le 19/3/1624 par le dit Anthoine LEFEBVRE marchand drappier drappant, vivant demt en la Comté de Faulquembergues, à la caution d'Andrieu CAPPON, au profit d'Anthoine CAPEL bg marchand en ceste ville ;
reconnu par le dit Pierre LEFEBVRE, en qualité d'her du dit Anthoine, le 27/3/1649 ; reconnu par Pierre FLAHAULT tailleur d'habits à Faulquembergues et Marie CAPPON sa femme, au profit de feuz Sire Inglebert VANDENBOSCQUE, vivant eschevin et lieutenant de mayeur de ceste ville et Damlle Marie DHAFFRINGHUES sa femme, icelle niépce et here de Damlle Marie DHAFFRINGHUES, quy fut cousine germaine et her de Damlle Jenne DESGARDIN, niépce et here du dit Anthoine CAPEL, le 6/11/1672.
Au profit du Sr Hoseph HANON greffier du crime de ceste ville, mary de Damlle Marie Thérèse VANDENBOSCQUE, Damlles Anne Francoise et Jenne Aldegonde VANDENBOSCQUE, icelles sœurs, filles et heres de la dite Marie DHAFFRINGHUES 1^{re} nommée.
- 547) Reconnaissance N° 82 le 15/3/1685 : Noble Homme Pierre Gille DE FIENNES Chlr, Seigneur de Rond, demt à Estru chez Monsr son père, icelluy Sr comparant petit fils et her de Pierre VAN HOUTE escuier Sr de La Prey, La Follie, du Val ; rente créé par le dit Pierre VAN HOUTTE et Francois VAN HOUTTE son frère, à la caution de Charles DEVINCQ, thiré hors d'obligaon, au profit de Robert ROBIN bg marchand taneur de ceste ville, le 14/3/1626. Au profit de Damlle Jacqueline ROBBIN fille et here du dit Robert.
- 548) Reconnaissance N° 83 le 23/11/1685 : Charles VANVEILLE, Jenne DEGRAVE sa femme, icelle par avant vefve de Charles DELANNOY son 1^{er} mary, et Adrien DESAINCT (*DESAINS*) tuteur de Charles, George et Margueritte DELANNOY enfans mineurs et hers du dit Charles DELANNOY, dems à Houlle ; créée par le dit Charles DELANNOY déffunct et le dit Adrien DESAINCT, à la caution de Jacques WAVERANS de ceste ville, au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS conseiller pnal de ceste ville, le 21/2/1679.
Au profit du dit Sr LE FRANCOIS.
- 549) Reconnaissance N° 84 le 16/1/1685 : Sr Robert LE TAILLEUR bailly d'Helfaut et Margueritte WALLART sa femme et Nicolas WALLART jh à marier, du dit lieu, iceux WALLART enfans et hers d'Henry, icelluy fils et her de Robert quy fut fils et her d'Henry et de Mathieulle CARTON, icelle CARTON sœur et here de Nicolas. Au profit de Mre Guillaume LE FRANCOIS advocat au conseil d'Artois et consr principal de ceste ville et des enfans qu'il a retenu de Damlle Jenne D'HAFFRINGUES fille de Robert ;
rente créée par Mathieu HOCHART manouvrier à Bomy et Catherinne MARTEL sa femme, à la caution de Charles HOCHART, du dit Nicolas CARTON et de Jean LEGRAND, au profit du dit feu Robert DHAFFRINGUES, le 23/12/1626.
- 550) Reconnaissance N° 85 le 12/11/1685 :
Margueritte BILCQUE (*ne scait plus escrire à raison de sa vieillesse*) vefve en dernières nopces de Pierre DESPLANCQUE, de St Liévin ;
estant venu à sa cognoissance, que Jacques PACQUIER labour au dit lieu, avoir fait obligaon au profit de Monsr le chanoine DUCHAMBGE, vivant archidiacre de la cathédrale de St Omer, en qualité de receveur de Messieurs du chapittr d'icelle cathédrale, le 30/12/1684 ; la dite somme, elle confesse en estre redevable en partie des dismes dont est parlé en la dite obligaon, es ans 1665, 1666 ;
descharger le dit PACQUIER ; accepté par vénérable personne Mre Louis LOSVELDE pbre et chanoine de la cathédrale.
- 551) Reconnaissance N° 86 le 12/2/1685 : Estienne PLATEL bg en ceste ville, mary de Francoise Dominicq MAHIEU ;
bail le 17/6/1681 par Jean Bapte RICART, vivant nottaire Royal de ceste résidence et la dite MAHIEU, sa femme, avoir prins de Thomas DELFOSSE et André BARBIER marchands en ceste ville, tutteurs des enfans mineurs de Jean HOUQUART et Jullienne DELFOSSE, une maison scituée tenne rue haulte, nommée « le Paradis ». Au profit du dit BARBIER en sa dite qualité.
- 552) Reconnaissance N° 87 le 13/4/1685 : Pierre GOZEY (*GOSEY*) praticien en ceste ville, curateur des biens de Pétronelle PAGE ; lettres de change signé : J. STEVEN le 3/5/1683, le dit STEVEN avoir thiré sur la dite Pétronelle PAGE vve de Pierre PERELOO, demte à Louden, une somme pour son restant deu des affaires qu'ils ont eu enssamble. Au profit de Thérèse DERELINGUES vefve du dit Jacques STEVEN.
- 553) Reconnaissance N° 88 le 2/4/1685 : Pierre GOZEY praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vacans par le trespas de Jean DUMONT de Coulomby ; créée par Anthoine CAUTEREL labour au dit lieu et Marie LECAT sa femme, à la caution du dit DUMONT et autres, au profit de Mathieu BOLLART et Margtte STOTMAN, le 6/12/1630.
Au profit de Francois LEMAIRE charon à Coulomby, ayant droit par transport.
- 554) Reconnaissance N° 89 le 21/2/1685 : Jean Bapte LEBORGNE bg en ceste ville et Catherine BOLLART sa femme, fille et here de Pierre, vivant demt au Gondardenes ; vente et rente le 10/1/1678 par le dit Pierre BOLLART, avoit achepté du Sr Adrien ROELS argentier de ceste ville et Damlle Catherine Thérèse DUCHOQUEL sa femme, les preys y marqué. Au profit des dits ROELS et sa femme.
- 555) Reconnaissance N° 90 le 3/3/1685 : Marcque Anthoine GARCON labour à Coyecques et Catherine GARCHON vve de Jacques TITTREN, du dit lieu, les dits GARCON frère et sœur, enfans et hers de Michelle BROUART quy fut fille et here de Pasquier, Jacques CARON labour au dit lieu, fils de Jenne BROUART, petit fils et her du dit Pasquier ; le 31/12/1611 par Pasquier BROUART labour à Ponches paroisse de Coyecques, Denis PINGRENON et Liévin COURTOIS, au profit du couvent des Relligieuses du tiers ordre de St Dominique dit « de Ste Margtte » ; hypotecq à Coyecques le 31/7/1628. Au profit du dit couvent.
- 556) Reconnaissance N° 91 le 3/3/1685 : Jacques CARON laboureur à Coyecques, fils et her de Pierre quy fut fils et her de Paul ;
rente créée par le dit Paul CARON, à la caution de Pierre DEFRANCE, au profit du couvent et Relligieuses du tiers ordre de St Dominique, dit « de Ste Margtte », le 28/4/1618 ; hypotecque le 20/10/1621 ;
rgnue par Pierre CARON et Pierre CARPENTIER, au profit du dit couvent le 12/5/1647. Au profit du dit couvent.

557) Reconnaissance N° 92 le 30/5/1685 : André DEPORTRE bailly de Nordausques, Jean et Pierre GOVART, Jean BEAUCHAMP, Chles BANCQUART, Jacques LEFEBVRE, Jacques DUQUESNE, Gérard VROLANT et Louis MECQUIGNION tous laboureurs et habitans de Nordausques, et pour les autres habitans du dit village, fondé de procuration : « les manans et habitans de Nordausques, à la reqte du bailly, eschevins et notable du dit village, consentent que la recognoissance de rente deub aux Rde Mère, rgeuses du couvent de Ste Catherine à St Omer, à la descharge des biens et revenus de l'église du dit village ; somme levée par les curé, manégliers et notables du dit village, par avant la grande guerre dernière, pour l'édification à la tour de la dite église ; ce que consentons, après condamnation par sentence rendue sur icelle église... ; au dit Nordausques le 30/4/1685 ; signé : E. HOURIE, Jacques DEMANNE, Louis DEGUINGATTE, Jean BAILLIART, Claude CUVELIER, Jean TRICQUET, Jean PROVENSIER, Chrestien EVERARD, Jean DEZOMBRE, Nicaise CAILLEU » ; créée par Mrs Nicolas CHOCQUART pbre pasteur de Nordausques, Jacques COPPEY bailly du lieu et autres manans et habitans du dit village, au profit des mère, rgeuses et couvent de Ste Catherine de Sion, dites « Récolectines » en ceste ville, le 11/6/1631. Au profit du dit couvent.

558) Reconnaissance N° 93 le 17/11/1685 : Bertin LARTISIEN battelier à Polincove et Marie Jenne VASSEUR sa femme ; créée par Jacqueminne VASSEUR et la dite Marie Jenne VASSEUR, au profit de Damlle Marie MICHELS, vivante en célibat en ceste ville, le 17/3 de cet an. Au profit de la dite Damlle MICHELS.

559) Reconnaissance N° 94 le 26/5/1685 : Willebord DELANNOY laboureur à St Omer Eglise et Marie Françoise DELANNOY sa femme, et Jean Cornilles DELANNOY jh à marier du dit lieu, les dits Jean Cornille et Marie Françoise DELANNOY enfans et hers d'Anne DELAPORTE, icelle fille et here de feu François ; créée par le dit François DELANNOY au profit de Phles DELAFOLIE, le 4/4/1627 ; hypotecque donnée au pays de l'Angle le 19/3/1632. Au profit du Sr François DUBOIS Sr de Percheval, fils et her de feu Josse, vivant Sr du dit Percheval, eschevin de ceste ville, nepveur et her de Damlle Isabelle CARRE, fille et here de son feu père, quy en avoit acquis droit du dit DELAFOLIE.

560) Reconnaissance N° 95 le 27/1/1685 : Jean FLAHAULT jh de Campagnes lez Boullonnois, fils et her de Phles et Marie CADET, icelle fille et here de Phles, vivant demt au dit lieu, et Phles COURTIN de Campagnes, fils et her de Jacques et de Liévinne CADET, icelle fille et here du dit Phles. Au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville ; rente créée par Noel HENGUIER, Liénard DE BECOURT, Martin DUCROQC et le dit Phles CADET, tous du dit Campagnes, avecq Bon CADET et Guillaume BRUSSET d'icelle ville, au profit de François CAUDRON et Jacqueline DESGRANGES sa femme, dont le dit Sr est nepveur et her, par contrat du 17/3/1614 ; recognoissance par les dits Jacques COURTIN et Phles CADET, au profit du dit Sr DESGRANGES le 3/7/1662.

561) Reconnaissance N° 96 le 19/11/1685 : Sr Fhois BUTZEL, de présent à St Omer, père tutteur de Chles Bertin, François Ignace et Isabelle ses enfans qu'il at retenu de Damlle Isabelle EVERARD sa femme, les dits mineurs, nepveurs et niépce et hers de Mrs Guillaume EVERARD, vivant procureur du Roy au quartier de Tournehem ; créée par le dit Sr EVERARD, au profit de Mrs Anthoine MICHELS, vivant adt et eschevin de ceste ville et Damlle Anthoinette MAYOUL sa femme, le 28/5/1675. Au profit de Mrs Nicolas LE SERGEANT Sr d'Ambre, conseiller du Roy au bailliage de St Omer et Damlle Marie Joseph MICHELS sa femme, fille et here du dit Sr adt MICHELS et la dite Damlle MAYOUL.

562) Reconnaissance N° 97 le 10/7/1685 : Robert et Jacques DUSAULTOIRE frères, laboureurs à Acqwin, enfans et hers d'Anthoine, vivant labour au dit lieu et Catherinne DELACAURIE sa femme, icelle fille et here de Marie DELENORT quy fut fille et here de Jean, quy ayant fait transport de la rente cy après à Mrs Nicolas MICHELS conseiller du Roy au baille de St Omer, passé le 12/7/1625 ; le dit Anthoine DUSAULTOIRE l'auroit recognu, au profit de Damlle Marie MICHELS, fille vivante en célibat, fille et here du dit Mrs Nicolas, le 25/1/1671 ; arrentement créée par Guillaume NOEUX et Jenne BLIN sa femme, au profit du dit Jean DELENORT, le 18/7/1620 ; hypotecque donnée des mayeur le 4/6/1625. Au profit de la dite Damlle MICHELS.

563) Reconnaissance N° 98 le 10/2/1683 ! : Guillaume CARON mre tailleur d'habit en ceste ville et Marie DANIELLE sa femme, propriétaires de maison scituée sur le grand marché, nommé vulgairement « St Pierre », aiant cy devant appartenue à André LEWAY, fils et her de Claudinne HOVELT, tenante aux ramparts, faisante front sur le dit marché, affectée à rente. Au profit du pourchas du vénérable Sr sacrement en l'église de Ste Aldegonde, les gouverneurs et administrateurs en aians acquis le droit par transport de Mrs Jan DE COPEHEN, le 5/2/1646.

564) Reconnaissance N° 99 le 2/4/1685 : Jan DUTHOIS labourier à Seninghem, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Jan DUMONT ; rente par Jaspert FAIOLLE, Jean DUMONT et Jean FAIOLLE labouriers à Coulomby, au profit de Mrs Robert LE VASSEUR licen es droits, bailly gnal et receveur de la Comté de Seninghem, le 17/2/1615. Au profit du Sr Charles DE PRELLE, mary de Damlle Catherinne Thérèse DE COPEHEN, (barré : fille et here de Mrs Jan DE COPEHEN), aiant acquis le droit par transport de Mrs (barré : Jan) Pierre DE COPEHEN son (père) oncle.

565) Reconnaissance N° 100 le 2/4/1685 : Jan DUTHOYS labourier à Seninghem, curateur aux biens délaissés vaccans après les trespas d'Isacq LAGUESSE, Nicolas TAILLIEUR, Antoine BOEN et Jan CAUTREL ; rente par Jean CAUTREL, Jenne DELACHIEVRE sa femme, Jean FAIOLLE, Jenne GRISEL sa femme, Isacq LAGUESSE, Jaspert FAIOLLE, Nicolas TAILLIEUR et Antoine BAUWIN, tous labouriers à Coulomby, au profit d'Antoine DELECAURIE, le 30/7/1616 ; hypotecq donnée des bailly de la terre et Srie du Chastelet en Coulomby, le 5/1/1617 ; laquelle, Sire Jan Bapte HENDRICQ, à son tour eschevin de ceste ville, en at acquis le droit pr transport de Damlle Liévinne DELECAURIE vefve du Sr Antoine DELEFOLIE, le 23/8/1682. Au profit du dit Sr HENDRICQ.

566) Reconnaissance N° 101 le 2/4/1685 : Jan DUTHOIS labourier à Seninghem, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Pierre DE BONINGUES, Martin DELEHELLE et Isacq BAUWIN ; rente par les dits BONINGUE, DELEHELLE et BAUWIN au profit d'Allard DESGARDINS et Damlle Jacqueline DOLE sa femme, le 19/8/1631. Au profit de Damlle Margueritte DESGARDINS vefve du Sr Jan DODENFORT, laquelle en at acquis le droit par transport de Claude GREBERT.

567) Reconnaissance N° 102 le 18/11/1685 : Guillemette DE REMINGHEM vefve d'Antoine LECRAS, d'Acquin, fille et here de Francois, Francois DE REMINGHEM d'Acquin, fils et her de Liévin quy fut fils et her du dit Francois, Pierre Louys LAMBRICQUET, Pierre LAMBRICQUET, Margueritte LAMBRICQUET vefve de Jan BEE, Jan Jan (!) GUILBERT et Jenne LAMBRICQUET sa femme, les dits LAMBRICQUET frères et sœurs, enfans et hers de Jacqueline DE REMINGHEM quy fut fille et here du dit Francois, Pierre LEVRAY tutteur de Marie LEVRAY, sa fille qu'il at retenu de Marie WARO, icelle fille et here de Jenne CRACHET quy fut fille et here de Jacques CRACHET, Pierre CHACHET fils Jacques quy fut fils et her de Jacques ; rente par le dit feu Jacques CRACHET, vivant labourier à Acquin et Francois DE REMINGHEM labourier au dit lieu, au profit de Guillaume DOLLE, vivant marchand brasseur en ceste ville. Au profit du Sr Jacques Francois DOLLE rentier en ceste ville, fils et her de Guillaume quy fut fils et her de Guillaume.

568) Reconnaissance N° 103 le 7/7/1685 : Jan VASSEUR mannouvrier à Esperlecque, mary de Marie EVERARD ; rente par la dite Marie EVERARD sa femme, au profit de Martin EVERARD son oncle, le 5/1/1669. Au profit de Jacques LAMPSTAES de Reminghem et Marie Magdelaine WATERLOP sa femme, icelle par avant vefve du dit feu Martin EVERARD.

569) Reconnaissance N° 104 le 9/10/1686 ! à Aire : Pierre PILLET marischal demt en La Noeufue au fauxbourgs de la porte d'Arras de ceste ville d'Aire, vefvier de déffuncte Marie WALLAERT, assisté de Anthoine PILLET son père ; Pierre WALLAERT le josne, fils de Pierre et Christophle DUDAL mary de Noelle WALLAERT, et pour Jehan WALLAERT, frère des dits Pierre et Noelle, assisté de Pierre et Vincent WALLAERT leurs oncles, iceux Pierre, Jehan et Noelle WALLAERT héritiers de la dite déffuncte Marie WALLAERT ; pour éviter toutes difficultés et procès entre eux, touchant la succession d'icelle déffuncte Marie WALLAERT ; le dit Pierre PILLET a prins à sa charge une rente deue à Alexandre LEFEBVRE, héritier de feu Pierre LEFEBVRE ; en la quelle rente, sont obligés, Pierre WALLAERT père d'icelle Marie et autres. *Additif le 21/4/1687 à Aire : Pierre WALLART l'aisné, marischal en la rue de St Martin lez ceste ville d'Aire ; estre furny de la somme de Pierre PILLET, la dite rente cassée.*

570) Reconnaissance N° 105 le 16/10/1685 : Pierre DEPREU(X) me marissal en ceste ville et Marie Jenne DUVAUX sa femme, icelle fille et here de Liévin et Adrienne CAPELLE ; rente par les dits feu Liévin DUVAUX et Adrienne CAPELLE, au profit de la chapelle de Nostre Dame en l'église de St Denis, le 29/8/1669. Au profit de la dite chapelle.

571) Reconnaissance N° 106 le 27/3/1685 : Catherinne et Jenne LAFRETE jeunes filles à marier d'Audenfort, icelles filles et heres d'Isabelle DESGARDIN icelle fille et here de Isabeau HOCHART, icelle petite niépce et here de Francois HOCHART ; rente par Jacques MALBAU de Guimy, au profit de feu Flour MARTEL, par dvt lieutenant de la chastelenie de Tournehem, le 20/1/1589. Au profit du Sr Jan TAMPERE eschevin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, ayant droit par transport.

572) Reconnaissance N° 107 le 26/7/1685 : Isabeau BOUY vefve d'Antoine HOCHART, de ceste ville, Pierre SOINE mary de Marie HOCHART, de St Martin au Lart, Francois SOINE mary de Marie Jenne HOCHART, du dit lieu, Françoise DELEBARRE vefve de Jacques HOCHART, assistée de Gilles ROBE tutteur des enfans qu'elle at retenu du dit Jacques, Benoist HOCHART tutteur des enfans de Mathieu HOCHART, Antoine DELECROIX mary de Jenne Thérèse DESGARDIN, par avant vefve de George HOCHART, mère de Marie Margueritte HOCHART qu'elle at retenu du dit George, agrégation du dit Pierre SOINE son tutteur, et Pierre CARETTE mary d'Anne HOCHART, les dits HOCHART tous hers de Jan HOCHART ; testament par le dit Jan HOCHART, le 16/2/1638, par lequel il at légatté à l'église d'Euringhem, une somme à rente à charge d'obit. Aux curé, méglisiers et autres aians l'administraon des biens temporels de la dite église ; ils cèdent une terre au profit de la table des pauvres de la dite église ; est aussy comparu Mre Jan BERTOU pbre pasteur d'Euringhem, Jan BRICHE bailly de la terre et Srie du dit lieu et Antoine DELECROIX maieur, en qualités d'administrateurs des biens temporels de la dite église d'Euringhem.

573) Reconnaissance N° 108 le 6/11/1685 : Pierre Francois DELABARRE jh à marier de ceste ville, procureur espécial des achepteurs et leurs cautions, repris en rente faite par devant bailly de Wizernes le 22/6/1685, de plusieurs herbes sur la commune de Wizernes, au profit de la communauté.

574) Reconnaissance N° 109 le 15/6/1685 : Francois DUBUISSON nepveur et her de Cornille DUBUISSON, d'Ipre, de pnt en ceste ville ; vente par Damlle Claire DUBUISSON sa tante et Jenne DUBUISSON sa sœur et autres cohéritiers d'icelle Cornille DUBUISSON, le 7/4 dernier, de maison séante en ceste ville, faisante le coing de la rue de les cleutteries, au profit d'Antoine MARISSAL et Adrienne STEMPLÉ sa femme ; at agrgréé et ratiffié.

575) Reconnaissance N° 110 le 26/5/1685 : Jacques HERMEL de Quelmes, mary de Marie LEBRUN, fille et here de feu Anthoine ; rente par Francois LEBRUN d'Estrehem, à la caution du dit Anthoine, au profit de Jean DELENORT bailly du Val, le 21/1/1623. Au profit de Robert DUSAUTOIR fils et her de Catherine DELACOURIE quy fut fille et here de Marie DELENORT, icelle fille et here du dit Jean.

Reconnaissances 1686 : 129 pièces à Saint-Omer 4^E5/508 :

576) Reconnaissance N° 1 le 31/3/1686 : Jacques LEGRAIN laboureur à Théroouanne, Franchois LARIDAN(T) charpentier au dit lieu, Marie LEGRAIN sa femme, Jean DUMONT marichal à Dohem et Jenne LEGRAIN sa femme, iceux LEGRAIN frère et sœurs, enffans et hers de Louys, icelluy fils et her de Jacques et Marie CADART ; créée par les dits Jacques LEGRAIN et Marie CADART au proffit de Louys CAPPRON , le 1/6/1602 ; hypotecque donnée des bailly et homes de la Srie qu'ont les Revérendissimes Evesques de St Omer et Bouloigne au dit Théroouanne le 13/12/1617 ; reconnue par le dit Louys LEGRAIN, Nicolas et Franchois LEGRAIN ses frères, le 16/1/1649. A Mre Jean Franchois DESCHAMPS Sr de Lehonde, advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margte MANESSIER et à Mre Guillaume VERBEST pbre, en qualité de tutteur de Damlle Marie Thérèse MANESSIER, de ceste ville.

577) Reconnaissance N° 2 le 27/9/1686 : Noble Damlle Marie Magdelaine DE RENTY demte au chasteau d'Upen, héritière universelle de feu Noble Seigneur Jean DE RENTY, vivant Seigneur de Bouin ; rente créée par Guille DE NOEUFVILLE fils de Josse, de Zutquerque, au proffit de Phles DE RENTY, escuier Sr de Sambleton, le 25/2/1634. Au proffit de Messire Francois Guislain DE FIENNES Chevalier Seigr de Bincques et Dame Phle Eugénne DE RENTY sa compaigne, aians droict par transport de Jean Baptiste DELATTRE eschevin à son tour de ceste ville, quy en at eu le droict du dit Sr de Samblethun.

578) Reconnaissance N° 3 le 10/11/1686 : Anthoine BEHELLE mre mareschal à Audinthun, pére tutteur de Marcq, Thérèse et Margtte, ses enffans qu'il at retenu de Marie DUMILON fille et here d'Anthoinette DECRESPY, vivante femme à Marcq BEHELLE, Jean DUMILON laboureur à Audunthun, fils et her de la dite DE CRESPY et Martin BOIN labour au dit lieu, mary de Jenne BEHELLE fille et here de la dite CRESPY ; créée par Marcq BEHELLE labour à Audinthun et Anthoinette DE CREPY sa femme, au proffit de Francois MOREL et Adrienne MACAIRE sa femme, à Faulcqberghes le 21/11/1664 signé : RICQUEBOURCQ. Au proffit du Sr Jean Baptiste ALHOY, ayant droit par moyen.

579) Reconnaissance N° 4 le 12/10/1686 : Augustin DELATTRE de Wirquin, Marie Anne DELOBEL sa femme, Jean COLIN d'Avroult, Francoise DELOBEL sa femme, et Jenne DELOBEL jf à marier d'Upen, les dites DELOBEL sœurs, enffans et hers de Jean quy fut fils et her de Jacques ; créée par le dit Jacques DELOBEL, au proffit de vénérables seigneurs, messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer, à la caution de Jean MEQUIGNION, le 29/5/1630. Au proffit des dits Srs de chapittre ; procès intempté à la charge de Jean VILAIN.

580) Reconnaissance N° 5 le 25/5/1686 : Mathieu TRAUDEL de Forestel paroisse de Mercq St Liévin et Guillemette DELOBEL sa femme, icelle fille et here de Jacques ; rente créée par Jacques DELOBEL, à la caution de Jean MEQUIGNION, au proffit de vénérables seigneurs Messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer, le 29/5/1630. Au proffit des dits Srs.

581) Reconnaissance N° 6 le 26/2/1686 : Pierre FRERET labourier à Blendecq, propriétaire de terres à Arcques, listant à « la Wintrebèque », au chemin quy maisne de Blendecq à « la Fontaine », affecté de rente ancienne, au proffit des pauvres de Campaignes lez Werdrecq, suivant la fondation faicte par feuz George FRANCOIS et Jacqueline PERTRIX sa femme.

582) Reconnaissance N° 7 le 7/12/1686 : Pierre SOUDAN labour à Avroult et Anne DUQUESNOY sa femme, Francoise DUQUESNOY vefve de Jullien DELEPOUVE, de Dohen, Pierre POMART prévost de Rebecques, demt à Crecques et Jenne DUQUESNOY sa femme, les dites DUQUESNOY sœurs, tantes et heres d'Augustin THIRANT quy fut fils et her (barré : d'Augustin) de Francois, et de Marie DUQUESNOY icelle fille et here de Liévin, quy fut héritière de Jacques DELEHEDDE ; arrentement à Aire le 13/2/1607 par le dit DELEHEDDE greffier de Rebecques et Jenne BLOCQ sa femme, au proffit de Baltazart WAMIN charpentier à Aire et Noelle WALLART sa femme. Au proffit des mère, relligieuses et couvent de Ste Catherine de Sion en ceste ville, ayant droit par moyen.

583) Reconnaissance N° 8 le 25/2/1686 : Jean VANIER labourier à Fasques, Marie BIENAIME sa femme, Adrien, Jean et Marie Francoise BIENAIME, frère et sœurs, enffans et hers de Jean et Marie MORDAS, icelle fille et here d'Allexandre et Antoinette FOURCROY quy fut fille et here de Louis ; créée par Allexandre MORDAS, à la caution du dit Louis FOURCROY et Antoine MORDAS, au proffit de Damle Isabeau GAULTRAN vefve d'Antoine DOLLE, (barré : au Marquisat de Renty) le 18/6/1633. Au proffit de Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de l'Escade, mary de amlle Marie Margueritte MANESSIER et de Damlle Marie Térése MANESSIER, enffans et hers de Damlle Jacqueline DOLLE.

584) Reconnaissance N° 9 le 27/12/1686 : Charles DUCAMP laboureur à Thiembronne ; sachant que Jean MICQUIGNON, vivant laboureur au Forestel paroisse de Mercq St Liévin et Guillaume GRIFFON censsier du Bretau, ont bien voulu pour gratiffier Martin DUCAMP, son pére grand, dont il est héritier, prendre en leurs noms, une somme mis es mains d'icelluy son pére grand, et pour ce créée au proffit de Louys CASTIAN bg marchand en ceste ville, une rente le 16/5/1626 ; hypotecque de bailly de la Srie de La Terdalle le 5/10/1633 ; surplus remboursé par Jean DUCAMP son pére, dont il est her. Au proffit de Mre Robert Augustin LE FRANCOIS advocat en icelle ville et Damlle Marie Margte LE PETIT sa femme, icelle fille et here du Sr Francois LE PETIT et Damlle Margte CASTIAN, quy fut fille et here du dit Sr Louys.

585) Reconnaissance N° 10 le 19/10/1686 : Jérosme LOUIS jh à marier d'Acquin, fils et her de Jean, vivant demt à Bouvelinghem, quy fut fils et her de Francois et de Catherine MUSSART sa femme ; pour avoir « main levée » de son corps, arrêté ce jourd'huy en ceste ville, à la reqte de Sire Albert CAUCHETEUR, à son tour eschevin et lieuten de mayeur d'icelle ville, mary de Damlle Marie Antoinette DOLLE, quy fut fille et here de Guille, icelluy nepveu et her de Mre Louis DOLLE, vivant licentié es droit, quy fut fils et her de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE ; le 14/5/1633 par Adrien PARENT labour à Vaudringhem et Jacqueline LOUIS sa femme, à la caution de Jan PARENT pére du dit Adrien et des dits Francois LOUIS et sa femme, au proffit de la dite Damlle GAUTRAN.

586) Reconnaissance N° 11 le 3/2/1686 : Guillaume BAUDE vefvier de Marie BOLLART, pére et tutteur des enfans mineurs qu'il at retenu d'icelle, fille et here de Pierre, et iceluy fils et her de Pierre, vivant bailly d'Audrehem, Dominicque et Louis DELEDREVE, le dit Dominicque du dit Haudrehem et Louis à Clercq, iceux enfans et hers de Jacqueline BOLLART, icelle fille et here du dit Pierre et de Catherine BOIDIN ; rente créée par les dits Pierre BOLLART et Catherine BOIDIN sa femme, à la caution de Lambert LECOIGNE de ceste ville, au profit de George MAROTTIN et Catherine PEPIN sa femme, le 10/4/1625 ; hypotecque le 11 des mois et an ; reconnoissance par Guillaume DELEDREVE jh à marier d'Audrehem, le 22/5/1683. Au profit de Sire André PASCHAL eschevin juré au conseil d'icelle ville et Damlle Margueritte MOREL sa femme, fille et here de Phles et iceluy fils et her de la dite Catherine PEPIN.

- 587) Reconnaissance N° 12 le 27/12/1686 : Jacqueline DELOHEN femme à Jacques THOMAS, de Quelmes ; le 4/4/1679 par le dit Jacques THOMAS et Pierre THOMAS son frère, avoir promis payer à Anne BEAURAINS vefve de Marcq BEHAGUE, de ceste ville.
A la dite BEAURAINS.
- 588) Reconnaissance N° 13 le 4/2/1686 à Aire : Fhois BRISBOULT labourier à Werdrecq ; promis payer à l'eglise de Wittre ; deniers que doibvent à la dite eglise et fondations d'icelle de rente, Damlle Marie Claire DAUSQUE vved' Anthoine DE LABEN, escuier, demte à Béthune, de pnt en ceste ville, Nicolas Gabriel Jacques Alexandre DE LABEN escuier Sr de Fontenes, Damlle Anthoinette Effroisine DE LABEN, ses 2 enfans ; tant qu'il sera occupant de la ferme à eux appartenans scituée à Werdrecq.
- 589) Reconnaissance N° 14 le 11/11/1686 :
Anthoine MARQUANT bg marchand en ceste ville, propriétaire de maison séante en ceste ville rue de St Momelin basse, affectée à rente. Au profit de la bourse commune des pauvres de ceste ville, de la quelle elle en at le droit de feu Charles DEVINCO.
- 590) Reconnaissance N° 15 le 29/1/1686 : Pierre VERCOUSTRE labourer à Esperlecques, mary d'Anne BOLLART quy fut fille et here de Noel, vivant couturier, et de Jenne DONKERE, d'Esperlecques ; le 3/12/1624 par les dits Noel BOLLART et sa femme, au proffit de Mre Guillaume COCATRICE, à son trespas curé d'Esperlecques ; hipotecque en la Seigneurie de l'Hoire le 5/1/1626 ; condemaon à la charge de la dite BOLLART et autres le 6/10/1651. Au proffit de Francois Bernard LEFEBVRE bg marchand en ceste ville, curateur des biens délaissés vaccans par le trespas d'Aman DUSAUTOY, quy fut nepveur et her du dit COCATRICE.
- 591) Reconnaissance N° 16 le 7/12/1686 : Charles DEZUART labourer à Zudkerque, Francois et Margtte DEZUART du dit lieu ; les dits DEZUART frères et sœur, enfans et hers de Nicolas quy fut fils et her de Noel, icelluy fils et her de Francois ; rente créée par le dit Francois DEZUART et autres, au proffit des mère et maïstresse de l'hospital de lescotterie au bruslé, le 26/1/1610 ; déclarée sur Jacques IDIER, Jacqueline PICQUELAERE, par avant vefve de feu Noel DEZUART, le dit Nicolas DEZUART et Jean IDIER, tutteur de Jean CAIN fils de Jean et de Marie DEMAN, sentence le 20/2/1633. Au proffit du dit hospital.
- 592) Reconnaissance N° 17 le 23/3/1686 : Hélaine MAES vefve de Pierre BOIAVAL, de Werdrecque, propriétraise de terres à Werdrecq, gisantes à « la Fontaine Ayeu », venantes par achapt de Mathieu LEROUX et Louise DELAFOLIE, héritière du Sr de Morcheledt, affectée à rente, au proffit des pauvres de l'eglise de Campaignes, pour des souilliers (!!). Aux administrateurs des dits pauvres.
- 593) Reconnaissance (Obligation) N° 18 le 27/9/1686 : Mre Jean Cornilles DELANNOY pbre curé de St Omer Capelle pays de l'Angle ; doit à Messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer ; de ce qu'il se vouloit prévaloir de jouir de la disme des colsats et navettes au dit St Omer Capelle ; acceptant par Jean Francois TAFFIN chantré et Jean STEVENOTTE archipbre et official, chanoines de la dite cathédralle.
- 594) Reconnaissance N° 19 le 22/5/1686 : Anne LABARRE (*DELABAR*) femme à Pierre VIDOR marchant en ceste ville ; sachant que son dit mary se seroit rendu caution d'Alexandre TELLIER, pour la disme de Lumbres, qu'il auroit prins en louage de vénérables Seigneurs Messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer, les ans 1680 et 81 ; .. à déduire ce que peut devoir Liévin LE HACQUE.
- 595) Reconnaissance N° 20 le 15/5/1686 : Jean CAROULLE (*CAROUL*) de Crehen, vefve de Guillemette THIBAU, fille et here de Liévin, Antoine, Liévin THIBAUT et Antoine JOLY d'Inguehem et Jean DUPLOUY de Biencque paroisse de Pihem, tous nepveur et hers du dit Liévin THIBAUT ; rente créée par Jacques CLEUET, Jenne THIBAUT sa femme, à la caution de Liévin THIBAUT, au proffit de Jacques DEMAMEZ, le 26/5/1625 et 20/4/1624.
Au proffit du Sr Ignace Dominicque DE MAMEZ eschevin de ceste ville, fils et her de Jacques, quy estoit fils et her de Jacques.
- 596) Reconnaissance N° 21 le 25/11/1686 : Vincent PRUVOST et Guillaume HEBAN labours à Wizernes, iceluy HEBAN mary de Marie PRUVOST, les dits PRUVOST frère et sœur, enfans et hers de feu Phles, vivant bailly de Wizernes ; rente créée par le dit Phles PRUVOST l'ainné, Phles PRUVOST son fils, labour à Halines et Gilles PRUVOST son frère, le 29/5/1656 au profit de Sire Jean TITELOUZE eschevin de St Omer. Au proffit des Srs Guillaume Francois et Henry Joseph LECOINGNE enfans et hers de Damlle Marie TITELOUZE, quy fut niépce et here du dit Sr Jean TITELOUZE.
- 597) Reconnaissance N° 22 le 30/4/1686 : Jean et Jacques DECLATTRE labours à Reminghem, enfans et hers de Jean et de Jacquemine GOETGEBEURE ; rente par le dit Jean DECLATTRE et la dite GOEGEBEURE sa femme à la caution d'Oudart ROELS cuvelier à Esperlecques, au proffit de Damlle Marie MICHELS, fille vivante en célibat à St Omer, le 11/2/1659.
Au proffit de la dite Damlle MICHELS.
- 598) Reconnaissance N° 23 le 15/5/1686 : Jacq PRIEUR curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas de Martin et Péronne FEUTREL, de St Omer ; rente le 24/3/1638 par Martin FEUTREL labour à Tatinghem, Margte SIMON sa femme et Péronne FEUTREL, sœur d'iceluy Martin, au proffit de Mre Antoine LELEU pbre escottier de l'eglise cathédrale de St Omer.
Au proffit de la charité des pasteurs de Ste Aldegonde, ayant droit par donation du dit Mre Anthoine LELEU pbre.
- 599) Reconnaissance N° 24 le 22/11/1686 : Gilles DOMIN labourer à Estrehem et Marie Barbe DEROND sa femme et Pierre DEROND charpentier à Esquerdes, iceux DEROND enfans et hers de Philipotte FRECO leur mère grande, icelle vefve de Toussaint LOEULLIEU ; rente créée par Luchien VIVIEN et Jenne PIGOUICHE sa femme, Jan PIGOUICHE et Anthoine BOYAVAL et Marie MERLEN sa femme, le 22/11/1621 au proffit d'Allard DE MALENCOURT et Gabrielle DELATTRE sa femme ; reconnue par le dit Toussaint LOEULLIEU et autres, au proffit de Jacques LEQUETTRE et Jorine DE MALENCOURT sa femme, ayant droit par transport de Louis HUMEL fils et her de (barré : Hubert) Robert et Gabrielle MALENCOURT, icelle fille et here du dit Allard, le 6/12/1652.
Au proffit de Marie Isabelle, Gertrude Joseph et Marie Jenne CAP filles de Jean, ayans droit par donation testamentaire de Jorine DE MORLENCOURT vefve de Jacq LE QUESTRE, le *blanc*.
- 600) Reconnaissance N° 25 le 9/1/1686 : Robert LELEU labourer à Racquinghem, fils et her d'Henry LELEU et Elisabeth LAY, icelle fille de Pierre LAY et d'Anne LELEU, icelle Anne femme en secondes nopces à Jan LELEU ; le 28/3/1615 par Francois FAYOLLE et Marie LELEU sa femme, à la caution de Robert FAYOLLE, au proffit de Charles HARDEVUST et Catherine POISSONNIER sa femme ; hipotecque à Warneq le 9/3/1617 ; reconue par le dit Jan LELEU au proffit de Sire Francois PRUVOST ; par les dits Henry LELEU le 8/3/1653 et 1/1/21668. Au proffit de Damlle Marie LE PRUVOST fille et here du dit Sire Francois LE PRUVOST.

- 601) Reconnaissance N° 26 le 23/2/1686 : Antoine GOEUZE sergent de la ville et Comté d'Arcques, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans de Michel BOURSIER, vivant laboureur à Campaigne lez Arcques et Louise FERNAGUT sa femme ; rente le 29/10/1630 par les dits BOURSIER et sa femme, au profit de Damlle Marie DE MARLY vefvede Thomas DE NOEUVUE RUE ; hipotecque des aman et eschevins d'Arcques le 8/1/1631. Au profit de Sire Jan DESCAMPS eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Aldegonde MARLY sa femme, et consors, hers de Damlle Marie MARLY.
- 602) Reconnaissance (Transport) N° 27 le 14/1/1686 : Nicolas LE SERGEANT Sieur d'Hame, conseiller du Roy en son baille de St Omer ; somme receu ce jourd'huy de Jan HOCHART mre cordonier en ceste ville et Jossine ASSEMANE sa femme ; le dit Sieur at cédé et transporté au profit des dits HOCHART et sa femme, une rente créée à son profit, par Jan DELEVALLE mre cordonier et Marie Margte GOSE sa femme, à la caution du dit HOCHART, le 21/5/1683, hipotecque le 11/6 du dit an.
- 603) Reconnaissance N° 28 le 16/2/1686 : Francois DELABRE marchand mre brasseur en cette ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Glaude LEBLOND, à son trespas archer du pruvost marissal d'Arthois et Marie MANIER sa femme ; le 28/11/1662 par les dits LEBLON et sa femme, au profit de feu Gilles LE PETIT bg marchand orphèvre ; hypotecque le 16/12 du dit an. Au profit de Damlle Marie Francoise DESCOURTIEUX de St Omer, niépe du dit LE PETIT, à la quelle il luy at donné la dite rente par don le 11/1/1667.
- 604) Reconnaissance N° 29 le 27/8/1686 : Damlle Marie WALLERA vefve du Sr DABLEMONT, de cette ville, mère et tutrice de Jacques Louis DABLEMONT son fils mineur et her du dit Sr Phles DABLEMONT son père ; rente créée par Anthoette GUILLEBERT, au profit de Maximilien DAIX Sr d'Avesne, le 6/11/1631 ; recogne par le dit Phles DABLEMONT et la dite WALLERA, le 27/10/1646 au profit du Sr Jacques DHAFFRINGUES et Damlle Anthoette TARTARE sa femme, comme cessionnaire du dit Sr d'Avesnes. Au profit de Damlle Francoise LE THIEULLIER vefve de Jacques AMIES, de St Omer, petite fille et here de la dite Damlle TARTARE ; procès entre les pties, tant à St Pol qu'à Arras ; a accordé main levé de somme deue par Anthoine LOEULLIER de St Denoef, son fermier, que la dite Damlle THIEULLIER touchera ; la dite WALLERA at mis es mains de la dite THIEULLIER, 2 rentes : le 31/5/1633 et 12/1/1635, créées par Louis DU CRISTEL Sr du Fermel et Damlle Marie HOCHART sa femme, l'une au profit de Damlle Jenne PLOYART vefve de Jean DE BRANTE escuier Sieur de Courselle, et l'autre au profit de Phles DE BRANTE escuier Sr Fromesart ; le dit feu Phles DABLEMONT en a droit par transport ; la dite Damlle comparante, avecq elle Maximilien DABLEMONT son fils, comme caution.
- 605) Reconnaissance N° 30 le 7/10/1686 : Jacques GRARE aman et eschery au siège des vierscairs de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Adrien DESPLANCQUES et Chrestienne GERMAN sa femme ; créée par les dits déffuncts au profit du Sieur Robert D'HAVERLOIX et Damlle Margueritte LESCUIER sa femme, le 27/6/1630. Au profit de Mre Jacques Bertin DHAVERLOIX Sieur d'Euzelles, de Homault, advocat en parlement et au conseil pnal d'Artois, fils et her d'Anselme DHAVERLOIX, vivant recepveur des Estats d'Artois en ceste ville et banlieu, quy avoit droit par moyen des dits Robert HAVERLOIX et Damlle LESCUIER ses père et mère.
- 606) Reconnaissance N° 31 le 18/11/1686 : Sieur Guillaume BOUBERT lieutenant du Marquisat de Renty, y demt, fils et her de Guillaume, à son trespas caron au dit lieu ; rente le 20/2/1664 par le dit feu BOUBERT, au profit de Mre Antoine MICHELS advocat au conseil d'Artois, Estienne DEPORTERE et Damlle Marie POMART sa femme. Au profit de Nicolas LE SERGEANT Sieur d'Hambre, conseiller du Roy en son baille de St Omer et Damlle Marie Joseph MICHELS sa femme, icelle fille et here du dit Mre Antoine, pour la moitié, et pour l'autre moitié, ayant le dit Sieur d'Hambre et sa femme, acquit du dit Estienne DEPORTERE.
- 607) Reconnaissance N° 32 le 10/2/1686 : Jan, Michelle et Jacqueline DELAHAU enfans et hers de Jenne DEHAN, à son trespas femme à Francois DELAHAU, de La Watine à Querquan ; rente le 18/3/1671 par le dit Francois DELAHAU et Jenne DEHANNE sa femme, au profit de Guille LECLERCQ et Marie PAPPE sa femme ; hipotecque en la Srie de Bimon à La Watine le 23 des mois et an. Au profit du dit LECLERCQ, et à Benoist HOCHART marchand brasseur en ceste ville, quy at droit par transport.
- 608) Reconnaissance N° 33 le 5/5/1686 : Sieur Dominicq Silvestre DE LAURETTE de Roubroucq et Damlle Marie Anne DE BOYAVAL sa femme, icelle fille et here du Sieur Francois DE BOYAVAL et Damlle Anne Marie DE BRAWERE sa femme, et iceluy Sieur DE LAURETTE comme tutteur de Guille Francois et Anne Francoise DE BOYAVAL, enfans mineurs et hers du dit Sieur Francois DE BOYAVAL, vivant Sieur Canbronne, greffier et depuis baillly du pays de l'Angle et Damlle Anne Marie BRAURE (!) sa femme ; rente le 27/6/1672 par les dits Sieurs et Damlle DE BOYAVAL, au profit du Sieur Guille BART et Damlle Catherine Francoise LE THIEULLIER sa femme. Au profit de la dite Damlle LE THIEULLIER.
- 609) Reconnaissance N° 34 le 16/9/1686 : Bertin WILQUIN de cette ville, il auroit acquis par décret, une maison où il est demt, nommée « la Lune », y vendu sur les exécuteurs testamentaires de Damlle Marie GOLIPIN fille de Chles et de Catherine CASSEL, à la charge de rentes fonssières ; rente ancienne assignée sur la dite maison, faisante le coint de la place du Hault Pond. A Dom Garsias GONZALES DE ALBEDA, escuier, vefvier de Damlle Marie Francoise DESMAZIERE, père de l'enfant et her qu'il at retenu de la dite Damlle, icelle fille et here de Damlle Francoise OBRON, quy fut fille et here de Mre Antoine OBRON, vivant conseiller de leur Altesse au baille de St Omer.
- 610) Reconnaissance N° 35 le 11/12/1686 : Guillaume TAYGHEM laboureur à La Cauchoise et Marie COLNE sa femme, icelle fille et here de Nicolas son père, héritier de Marand et de Marie DUBREUCQ ses père et mère ; le 17/1/1631 par les dits Marand COLNE et sa femme, à la caution de Jean DELAFOSSE, au profit de Jacq COURTOIS et Anne REUGIER sa femme. Au profit de Jacqueline LOISEAU vefve d'Anthoine CARLIER, icelle fille et here de Hernoult LOISEAU et de N. COURTOIS ses père et mère, icelle COURTOIS fille et here des dits Jacq et Anne REUGIER.
- 611) Reconnaissance N° 36 le 10/3/1686 : Jean DELATTRE tisserand de toille au Maisnil Dohem, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas d'Adrien DELATTRE et Liévine CARON, ses père et mère ; rente créée par les dits Adrien DELATTRE et Liévine CARON, au profit d'Antoine NICOLLE et Bernardinne DEGAND sa femme, le 6/1/1630. Au profit de l'église de Ste Margueritte en ceste ville, aiant droit d'icelle de Jacques Antoine NICOLLE marchand brasseur en icelle, fils et her de Pierre, et iceluy fils et her d'Antoine et de Bernardinne DEGAND, et du Sr Robert DESANNOY marchand en icelle, lettres du 3/3/1673.
- 612) Reconnaissance N° 37 le 9/6/1686 : Vincent GOIDIN bg en cette ville, propriétaire de maison en la rue des arquebusiers, tenant par derrière au « Jardin des Arquebusiers », affectée vers Damlle Marie Francoise MICHELS, cousine germaine et here du Sieur chanoine MICHIELS, et aiant droit des cohéritiers u dit Sieur chanoine.

613) Reconnaissance N° 38 le 21/5/1686 : Jean Baptiste DUCHOCQUEL bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Phles CALANDRE, vivant pbr. Au Sieur Jean Baptiste PAGART bg rentier en cette ville, admodiateur de « la Maladrie » en icelle ; et deub à la confrérie de Nostre Dame des Miracles de ceste ville, dont le dit Sieur PAGART est recepveur ; le tout de rente ancienne assignée sur un manoir, cy devant amazé, scitué à Longuenesse.

614) Reconnaissance N° 39 le 3/11/1686 : Jean DORE et Catherine DROGUERIE sa femme, de Sercque, le dit DORE tuteur de Marie Antoinette DROGUERIE fille mineure et here d'Antoine, les dits Antoine et Catherine DROGUERIE frère et sœur, enfans et hers de Jean, lequel fut fils et her de Jacques et de Nicolle MESQUIGNION.
Au profit du Sieur Jean Baptiste PAGART bg rentier en ceste ville ; rente créée par feu Lambert DE MESQUIGNION et Marie FAYOLLE sa femme, et autre créée par la dite FAYOLLE, lors vefve du dit MESQUIGNION, au profit de Jean DELATTRE tonnelier et Mariette BOYAVALS sa femme, les 1^{eres} le 30/3/1585, et les 2^{emes} le 1/9/1588 ; recognues par les dits Jacques DROGUERIE et Nicolle MESQUIGNION, fille et here des dits Lambert et Marie FAYOLLE, au profit d'Adrien MOREL mary de Jenne DELATTRE, fille et here du dit Jean, le 27/1/1615 ; hypothecque à Sercques le 10/6/1616 ; les quelles rentes il en at acquis le droit « au devant de l'Ange », y vendues sur la curatelle d'Adrien MOREL fils et her de Maurice et iceluy fils et her du dit Adrien.

615) Reconnaissance N° 40 le 30/1/1686 : Jan GRISET labour à Campagne lez Boulenois, propriétaire des immoebles affectés à rente ; créée par Marrand GATOU, au profit de Wallerand DELELOE, le 7/4/1570 ; hipotecque au Marquisat de Renty le 3/1/1574 sur un manoir, cy devant en 2 parties. Au profit de Mre Phes PARISIS adt au conseil d'Artois, petit fils et her de Damlle Xpienne LECEULE, icelle niépee et here d'Antoinette THIBAUT, vivante femme au dit DELELOE.

616) Reconnaissance N° 41 le 29/7/1686 : Louis DESOBRY mre sellier, Pierre VILLAIN mre joueur de violon et Jenne DESOBRY sa femme, les dits DESOBRY frère et sœur, enffans et hers de feuz Pierre et Jenne BERTOU ; le 18/7/1672 par les dits feuz DESOBRY et sa femme, au profit de Damlle Catherine PIETERSWANS vefve du Sr Pierre DE SARRA. Au profit de Jan DE SARRE Sr de Lespie, fils et her de la dite Damlle PIETERSWANS.

617) Reconnaissance N° 42 le 20/9/1686 : Charles SERVAIS bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Charles GRAVE, vivant bailly de La Carnoy en Blaringhem et Margte WISSERIS sa femme ; le 6/4/1629 par les dits GRAVE et sa femme, au profit de Phles DESCAMPS et Jenne DEZOMBRES sa femme ; main assise le 22/4/1632. Au profit de Jan VAN ECHOUT notaire Royal de ceste résidence et Damlle Jenne Francoise PICQ sa femme, fille et here de Jossine DESCAMPS, icelle tante et here de Pierre DESCAMPS quy fut fils et her de Phles, cy devant nommé, pour la moitié, et au regard de l'autre moitié, au profit de Nicolas LECLERCQ mre de la maison et hostellerie de « la Ville de Calais » en icelle ville et Marie Jenne DEZOMBRES sa femme, fille et here de Pierre, oncle maternel et her du dit Pierre DESCAMPS.

618) Reconnaissance N° 43 le 19/7/1686 : Jan JOLY labour à Delettes, mary de Jacqueline LEMAIRE, par avant vefve de Jan DELILLE, icelle fille et here de Jan ; le 27/3/1615 par Michiel PAUCHEL et Anne PINGRENON sa femme, à la caution de Martin et Isembart PAUCHET, au profit de Jan et Chles DELATTRE ; rgnue par le dit Jan LEMAIRE, au profit de Mre Charles DESMONS, vivant greffier pnal de ceste ville, le 4/12/1649 ; depuis par Chles LEMAIRE et la dite Jacqueline LEMAIRE, au profit des enffans du dit DESMONS, le 30/3/1678 ; hipotecque à Delettes le 29/4/1616.
Au profit de Jacques et Jan ALEXANDRE et Chles HAPIETTE, demt le dit Jacques pnt à Nielles lez Théroouanne, le dit Jan à la cense de St Jan au Mont, et icelluy HAPIETTE au dit Delettes, ayans acquis le droit par transport de Sire Gabriel GALLIET eschevin juré au conseil de ceste ville, mary de Damlle Marie DESMONS, fille et here du dit Chles, et pour les autres cohers.

619) Reconnaissance N° 44 le 31/10/1686 : Robert (D)ECQUE labour à Esperlecques, Martin HOCQUEGHEM, Anne ECQUES (*EECKE*) sa femme, Jacques ROELS et Marie ECQUE sa femme, d'Esperlecques, les dits ECQUES frères et sœurs, enffans hers de Mathieu et de Jacqueminne VERROURE ; le 23/12/1672 par les dits Mathieu ECQUE et Jacqueminne VERROURE sa femme, au profit des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis ; hipotecque donné des bailly de la terre et Srie que les Abbé et couvent de St Augustin lez Théroouane ont en Bayenghem lez Esperlecques, le 29/12 du dit an. Au profit des dites tables.

620) Reconnaissance N° 45 le 29/10/1686 : Jan DELOZIERES labour à Grouzilliers, mary d'Adrienne DE WIMILLE, fille et here de Pierre, Francois HAENE fils et her de Chles quy fut fils et her d'Engrand et de Marie DELOBEL, icelle par avant vefve de Pierre DE WIMILLE, de Beaumetz paroisse de Laieres, et Jenne VASSEUR femme d' Francois HAENE, expatrié, demte au dit Beaumetz ; procès au conseil d'Artois, par Jenne DESANNOIX vefve de Vincent TANT, de ceste ville, icelle fille et here de Francois, ayante droit de la dite rente ; le 15/10/1618 par le dit Pierre DE WIMILLE, au profit de Jean HOCHART et Jacqueline GREBAU sa femme. Au profit de la dite DESANNOIX. Déclaraon à Jan THIEBAULT leur procur et le dit DELOZIERES de faire recognre par la dite Adrienne DE WIMILLE sa femme.

621) Reconnaissance N° 46 le 11/12/1686 : Pierre CORBAULT marchand boucher en ceste ville, propriétaire de maison scituée devant la boucherie, nommée anciennemt « la Bourse Close », tenante à celle nommée « la Soyette », affectée de rente deub au Sr de Moulle à cause de son fief de La Heuserie.

622) Reconnaissance N° 47 le 22/11/1686 :
Nicolas DARTHE (*DARTE*) bg de ceste ville, tuteur des enffans mineurs de Claude LEGRAND, vivant bg mre tonnelier en icelle ; le 4/6/1673 par le dit LEGRAND au profit de Sire Francois SERGEANT Sr du Longjardin et eschevin à son tour d'icelle ville. Au profit du Sr et Mre Nicolas LE SERGENT Sr d'Hambre et consr du Roy au baille de St Omer, fils et her du dit Sr du Longjardin.

623) Reconnaissance N° 48 le 22/5/1686 : André DEPORTERE bailly de Nortausque, y demt, fils et her de Jan quy fut fils et her de Guillaume ; le 16/12/1634 par Liévin BUE cordonnier au dit lieu, à la caution du dit Guillaume et autres, au profit de Damlle Francoise DE BALLINGHEM vefve de Martin LEGRAIN ; déclarée sur le dit Jan DEPORTERE et autres, au profit que dessus, par sentence du 11/2/1653 ; mise de fait le 19/4/1657 par sergeant à cheval. Au profit du Sr et Mre Nicolas LE SERGEANT Sr d'Hambre, conseiller du Roy au baille, fils et her de Sire Francois, vivant eschevin à son tour de la dite ville et Sr du Longjardin, quy en avoit acquis le droit par trnsport de Mre Jan HAENE pasteur de Ste Aldegonde en ceste ville, exécuteur testamentaire de la dite Damlle LEGRAIN.

624) Reconnaissance N° 49 le 5/3/1686 : Damlle Marie Agnès DELAVIGNE vefve du Sr Florent WALLEINS, de Sercques, propriétaire de tres scituées à Sercques, au « Driebosch » affectée, et à « Hude », le tout de rente ancienne vers la table des pauvres de l'église de Sercques, et terres au « Holstate » chargées vers la dite église, et au zud du « Sellebecq ».

- 625) Reconnaissance N° 50 le 13/3/1686 : Sr Guillaume BUTZEEL jh émancipé, demt à Paris, estant de pnt à St Omer, et pour ses frères et sœurs, hers de Mre Guillaume EVERARD, vivant bachelier es droix en icelle ville, leur oncle et de Damlle Isabelle Franchise EVERARD leur mère ; créée par le dit Mre Guillaume EVERARD, à la caution de Franchois BUTZEEL et icelle Damlle Isabelle Fhoise EVERARD, au proffit de Francois COULON bg marchand en ceste ville et Catherine HACHIN sa femme, le 26/6/1679 ; hypotecque à Houlle le 23/7/1681. Au proffit de Mre Lambert COULON pbre et chanoine de la collégiale de Lens, fils et her des dits Francois et Catherine HACHIN.
- 626) Reconnaissance N° 51 le 12/4/1686 : Jacques GROU bailly d'Houves et Wirquin, demt à Houves, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean CAURIE, vivant sergent de la Srie qu'ont Messieurs du chapitire de la cathédralle de St Omer à Remilly et à Wirquin. Au proffit de Damlle Péronne JOYEUX vefve (barré : en dernières nopces) de Nicolas MARCOTTE, vivant marchand brasseur en ceste ville ; par le dit CAURIE au proffit d'icelle Damlle, le 31/7/1669 ; hypotecque le 14/8/1669.
- 627) Reconnaissance N° 52 le 22/2/1686 : Sr Charles DE MONCHEAUX de St Pol, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas du Sr Adrien DE MONCHEAULX, vivant mayeur de St Pol, icelluy fils et her de Jacques ; rente créée par Anthoine DUCROCQ fillatier et le dit Jacques DE MONCHEAUX, au proffit de Fhois DUGARDIN procureur au conseil d'Artois, le 29/11/1614 ; recognoissance par le dit Adrien DE MONCHEAUX, au proffit du dit DUGARDIN le 20/5/1620. Au proffit des enfans et hers de Mre Maximilien DE PAN Sr de Montigny, vivant advocat et procureur du Roy en son bailliage de St Omer, auquel la dite rente est propre comme fils et her de Jacques, quy en avoit acquis le droit par transport de Mre Francois DUGARDIN procureur au dit conseil, le 18/11/1631.
- 628) Reconnaissance N° 53 le 26/1/1686 : Louys DE BIENCQUES laboureur à Difques ; sachant que depuis quelque temps les vénérables seigneurs, doyen, chanoines et chapitre de la cathédralle de St Omer, ont intempé une complainte à sa charge au conseil d'Artois, sur le refus qu'il avoit fait à la moisson dernière de laisser coeuillier la disme sur les terres qu'il occupe sous les limites de leur disme de Difques.
- 629) Reconnaissance N° 54 le 28/6/1686 : Jean BOUTECA laboureur à La Tirmande paroisse de Ligny, marie de Margueritte VIELLART, icelle fille et here de Francois, vivant demt à Ste Marikerke ; sachant que le dit Francois VIELLART, le 14/12/1626 a vendu à Mre Anthoine BARTEM Viscomte de l'Angle, une rente passée à son proffit par Henry WOUTZ laboureur à La Chappelle, par contrat passé par devant les eschevins du pays de l'Angle le 23/7/1626. Au proffit du Sr Jean Bapte DUBOIS rentier en ceste ville, mary de Damlle Marie Anne BARTEM, fille et here de Francois et icelluy du dit sr Anthoine ; mettre es mains du dit Sr, une rente créée par le dit Henry WOUTZ au proffit du dit Fhois VIELLART.
- 630) Reconnaissance N° 55 le 3/4/1686 : Pierre GOZET (*GOSEY*) praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés par Jean DELAVALLE et Marie Margueritte GOZET sa femme, vivans dems en icelle ville. Au proffit de Jean HOCHART mre cordonnier en icelle ville et Jossinne ASSEMANS sa femme ; rente créée par les dits DELAVALLE et sa femme, au proffit de Nicolas LE SERGEANT Sr du Hambre et Damlle Marie Joseph MICHIELS sa femme, à la caution d'icelluy HOCHART, le 21/5/1683.
- 631) Reconnaissance N° 56 le 1/12/1686 : Jean DE ST MARTIN bg broutteur de bières en ceste ville, tutteur des enfans mineurs de Jean MECQUIGNON, vivant marchand brasseur en icelle ville ; rente créée par le dit Jean MECQUIGNON, au proffit de Sire Francois LE PETIT eschevin de ceste ville et Damlle Marie Margte CASTIAN sa femme, le 10/1/1676. Au proffit de Mre Robert Augustin LE FRANCOIS advocat en ceste ville et Damlle Marie Margueritte LE PETIT sa femme, fille et here des dits Sire Francois et Damlle Marie Margte CASTIAN.
- 632) Reconnaissance N° 57 le 15/6/1686 : Paul, Pierre, et Anthoine BAUCHAMPS (*BAUCHAN*) frères, enfans et hers de Pierre, vivant laboureur à Biencues paroisse de Pihem, Isidoire WATTEL et Marie BAUCHAMPS sa femme, fille et here du dit Pierre et de Marie BODART sa mère, dems les dits Pierre, Paul et Anthoine BAUCHAMPS à Biencques et le dit WATTEL et sa femme à Lumbres ; créée par les dits Pierre BAUCHAMPS et Marie BODART leurs père et mère, au proffit du Sr Anthoine FEBVRIER rentier en ceste ville, le 27/3/1656, et la 2nde le 26/5/1663, et la 3^{ème} le 10/3/1668. Au proffit du dit Sr FEBVRIER.
- 633) Reconnaissance N° 58 le 28/4/1686 : Jean FLAMENG tisserand de thuille à Ecques, tutteur d'Anthoine, Pierre, Martin, Jenne et Marie Anne ROBBE enfans mineurs de Marie LEMAISTRE, vivante femme à Franchois ROBBE charpentier au « Petit Bois » paroisse de Pihem ; créée par les dits Fhois ROBBE et Marie LEMAISTRE au poffit de Mre Guillaume LE FRANCOIS conseiller pnal de ceste ville et Damlle Jenne DE HAFFRINGUES sa femme, le 19/12/1676 ; hypotecque à Biencques et Pihem le 22/12 du dit an. Au proffit du dit Sr LE FRANCOIS.
- 634) Reconnaissance N° 59 le 10/3/1686 : Pierre REGNIER laboureur à Westbécourt, Guillaume et Francois REGNIER, ses frères, Pierre DUFAYE et Gabriel DUVAL le joeusne, tous de Westbécourt, possesseurs des immoeubles affectés d'une rente ; créée par Pierre PASCOULT au proffit du Sr Valentin TAFFIN licentié es droits et Damlle Susanne WIDEBIEN sa femme, par devant les bailly de Westbécourt le 8/10/1614 ; recogne par Anthoine DE LICQUES au proffit que dessus, en qualité de propriétair d'un mannoir, tenant à la chimentière du dit lieu, le 11/2/1632. Au proffit de vénérable personne Mre Valentin DUBOIS pbre licentier es loix et chanoine de la cathédralle de St Omer, nepveur et her de la dite Damlle Susanne DE WIDEBIEN.
- 635) Reconnaissance N° 60 le 21/2/1686 : Nicolas LEMAIRE laboureur et brasseur à Delettes, fils et her de Pasquier, vivant laboureur au dit lieu ; rente créée par Jean LEMAIRE laboureur à Delettes et Margueritte PINGRENON sa femme, à la caution du dit Pasquier, au proffit de Jean DE WOORM bg rentier en cette ville, le 22/1/1626 ; hypotecque à Delettes le 18/1/1642 ; 3 recognoissances : une par Charles LEMAIRE de Delettes le 10/12/1662 ; la 2nde par Anthoinette CODVELLES vefve de Jean LEMAIRE, le 22/1/1663 ; la 3^{ème} par Jean JOLLY de Delettes, mary de Jacqueline LEMAIRE le 5/7/1681. Au proffit du Sr Jean Jacques VANDESTRAETEN rentier en icelle ville, ayant droit de la dite rente du Sr Charles DE WOORM eschevin à son tour de Douay, par acte du 25/7/1679.
- 636) Reconnaissance N° 61 le 27/4/1686 : Jacques Fhois BATAILLE fils et her de Francois, mannouvrier à Boidinghem ; rente créée par Martin DELEMERLE, au nom et comme procureur spécial du dit Francois BATAILLE, au proffit de Catherinne HOCHART vefve de Jean LEHACQ, de Boidinghem, par devant les bailly de la Srie de Disque en Boidinghem le 24/12/1669. Au proffit de la dite Catherinne HOCHART.

- 637) Reconnaissance N° 62 le 16/2/1686 : Jean BOULLART laboureur à Pihem et Michelle COUBRONNE sa femme, fille et here de Liévin et Tassinne PETREL ; rente créée par les dits Liévin COUBRONNE et Tassinne PETREL, avecq Guillaume MARLIER son fils qu'elle avoit retenu de Pierre MARLIER son premier mary, au profit de Phles COUSTURE marchand en cette ville et Chrestienne GUILLEMIN sa femme, le 4/4/1662 ; hypotecque de la Srie de St Bertin à Pihem le 12/8/1662.
Au profit de la dite Damlle Chrestienne GUILLEMIN vefve du dit Phles COUSTURE, d'icelle ville.
- 638) Reconnaissance N° 63 le 23/5/1686 : Mre Jacques DESCHAMPS diacre en ceste ville ; contrat passé le 9/4 dernier par Mre Charles DESCHAMPS avocat en icelle ville, son père, Damlles Marie Anthoinette et Marie Margueritte DESCHAMPS ses sœurs à marier, ont prins rente du Sr Benoit HOCHART marchand brasseur en ceste ville, comme tutteur des enfans mineurs de Mathieu HOCHART.
- 639) Reconnaissance N° 64 le 23/6/1686 : Jean CASTELOET laboureur à Cercu chastelenie de Cassel, Louys DENASSE laboureur à Blarengthem sur Flandres et Mathieu HUNINCK laboureur à Blarengthem, iceux CASTELOET et DENASSE aussi comme tutteurs des enfans de Marie DESCODT, vivante femme au dit Mathieu HUNINCK, et fille et here de Jacob, et icelluy HUNINCK comme tutteur de Marie Fhoise HUNINCK quy est fille et here de Jacob, icelluy estant fils de la dite Marie DESCODT, héritier d'icelle ; rente créée par Jacob DESCODT au profit de Jean SCODITS, par devant baillly de la Srie du Thil le 16/6/1554 ; recogneue le 20/12/1652 par Jacques DESCODT laboureur à Blarengthem, fils et her de Jean et icelluy de Jacob, au profit du Sr ROGER, vivant esuier, advocat fiscal au conseil d'Artois, cy devant séant en ceste ville et Damlle Anne Marie DELATTRE sa femme.
Au profit de Mre André GUILLUY esuier et advocat général du conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Louyse ROGER et du Sr Jean Bapte Dominicque ROGER licentier es droit Sr d'Houdenville, demt en ceste ville.
- 640) Reconnaissance N° 65 le 6/4/1686 à Aire : Louise HAGUES femme à Pierre TROUSET, labourier à Fressin ; bail le 7/11/1680 par icelluy son mary, de payer à Nicolas Joseph PREVOST greffier du gros de ceste ville, héritier de feu Damlle Marie PETIT sa mère.
- 641) Reconnaissance N° 66 le 5/11/1686 : Pierre DEWAILLY tisserand de toille à Fressin et Martin MAYOUL saiteur au dit lieu, mary de Mary DEWAILLY, les dits DEWAILLY frères et sœurs, enfans et hers de André DEWAILLY et Jenne DEBOMY, icelle DEBOMY fille et here de feu Martin DEBOMY ; à Fruges le 7/1/1617 signé : P. LERUE, par le dit feu Martin DEBOMY et Anthoinette JENNIN sa femme, vivans dems à Radinghem, au profit de Messire Pierre DELAHAYE, vivant Chevalier Baron d'Equedecque, Relinghue, Radinghem ; hypotecques à Radinghem le 27/4/1619. Au profit de Noble et Illustre Dame Margueritte DE ROBLES Comtesse et Douairière de Hezecque, vefve de Noble et Illustre Seigneur Messire Charles DELAHAYE, vivant Comte de Hezecque, Bron d'Equedecque, fils et her du dit feu Messire Pierre DELAHAYE, mère aiant la garde noble des enfans qu'elle a retenu du dit Seigr Comte de Hezecques.
- 642) Reconnaissance N° 67 le 25/2/1686 : Mathieu WATTEL labourier à Lumbres, propriétaire de manoir amazé scitué à Lumbres, listant à la grande rue quy maisne de Lumbres à St Omer, à la rue de La Croeuse, affecté de rente anchienne, au profit de la chapelle de St Blaze fondée en la cathédralle de St Omer. A Messieurs de chapittre de la dite cathédralle.
- 643) Reconnaissance N° 68 le 21/1/1686 : Laurent COCHET eschevin du siège des viers en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de (barré : Charles GALIBAN) d'André DEMOL, quy estoit fils et her de Jean ; rente créée au profit de Mre Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, par Paquier DE LA PERSONNE, à la caution de Jean DE LA PERSONNE, Jossinne DEMOLLE sa femme et le dit Jean DEMOLLE, le 19/2/1630. Au profit du Sr Gabriel GALLIET eschevin de ceste ville, mary de Damlle Marie DESMONS fille et here des dits feuz Mre Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL.
- 644) Reconnaissance N° 69 le 14/6/1686 : Robert DE RAULERS esuier, Seigneur de Mauroy, demt au dit lieu dépendance de Boullenois, héritier médiat de Dame Barbe DE LESPINOY Dame de Lescoire ; rente créée par Estienne DE LESPINOY, duquel la dite Dame est fille et here, au profit de Francois DESGRANES et Marie BERQUEM sa femme, le 20/11/1620 ; à concurrence d'1/3.
Au profit du Sr Herman DESGRANGES fils et her du dit Francois.
- 645) Reconnaissance N° 70 le 25/2/1686 : Mre Jean DELANNOY pbre chapelain d'Herbelles, Antoine DELANNOY, (barré : Nicolas DELANNOY, Henry BEAUVOIS et Marie Anne DELANNOY sa femme), Hubert, Jenne et Anne Tèrèse DELANNOY à marier, les dits DELANNOY frères et sœur, enfans et hers d'Antoine quy fut fils et her de Jean, de Herbelles ; rente créée par Antoine POTTIER et le dit Jean DELANNOY, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, le 25/4/1635.
Au profit de Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, mary de Damlle Marie Margueritte MANESSER et de Damlle Marie Thérèse MANESSIER, enfans et hers de Damlle Jacqueline DOLLE.
- 646) Reconnaissance N° 71 le 9/4/1686 : Nicolas HOYER de Bléquin et Francoise LIMOZIN sa femme, Catherinne LIMOZIN jf à marier de Nielles, Jenne LIMOZIN vefve de Francois CHOCQUEL, et pour Marie LIMOZIN, les dits LIMOZIN enfans et hers de Jean, mary de Marie PICQUET, Antoine LURETTE de Bléquin, mary de Jenne TARTARRE, fille et here de Baudechon, Jean VIVIEN de Tilques, Liévine LIMOZIN sa femme, fille et here du dit Jean, Jean DUBUISSON de Ste Croix et Catherinne LIMOZIN sa femme, fille et here du dit Jean, et Jean BAILLY mary de Catherine SAGOT fille et here de Crespin et Jenne VIELLIART ; rente créée par Jean LOUCHE labourier à Bléquin, Jenne CHOCQUEL sa femme, à la caution de Jacques VIELLIART et Jacques DELEHAYE, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve de feu Antoine DOLLE, le 26/2/1622. Au profit de Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de l'Escade, mary de Damlle Marie Margueritte MANESIER et de vénérable personne Mre Guillaume VERBEST pbre, tutteur de Damlle Marie Tèrèse MANESIER, icelles filles et heres de Damlle Jacqueline DOLLE, petite fille et here de Damlle Isabeau GAUTRAN.
- 647) Reconnaissance N° 72 le 20/5/1686 : Martin CALOINE labourier en ceste ville ; requeste présenté à sa charge par vénérables Seigneurs, Messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer ; pour la moisson de 1684, il auroit fait refus formel de payer aux fermiers des dits Srs, à Tilques, le droict de disme des terres qu'il tenoit en louage du Sr conseiller LCONTE.
- 648) Reconnaissance N° 73 le 28/1/1686 : Marcq BOUVERNE laboureur à Difque ; insinué de requeste présenté à sa charge par vénérables Seigneurs, messieurs doyen et chapittre de la cathédralle de St Omer ; à la moisson dernière, il auroit fait refus de payer aux fermiers des dits Srs à Difque, le droit de disme des terres qu'il avoit assemenché.

- 649) Reconnaissance N° 74 le 25/1/1686 : Pierre MARLE manouvrier à Delettes, fils et her d'Anselme et Marie D'ANTHIN, Jean COUSIN de Delettes, mary de Catherine MARLIERE et Jean SELIER du dit lieu, mary de Jenne MARLIERE, les dites femmes sœurs, filles et heres de Maurice et de Catherine DEMARLE ; créée par les dits Anselme DEMARLE, sa femme, Maurice MARLIERE et la dite Catherine sa femme, au profit d'Eustace DOCHEL escuier Sr de Picquenehem, le 26/1/1633.
Au profit du Sr Jean Baptiste HENDRICQ, père des enfans qu'il at retenu de Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES, petite niépce et here de Damlle (barré : Jacqueline) Margueritte LEWITTRE vefve du Sr Jean CLARBOUT, quy at acquis droit par transport de Pierre DUVAL, quy en avoit droit au précédent de Joseph DAUCHEL, fils et her d'Eustace.
- 650) Reconnaissance N° 75 le 11/1/1686 : Louise PARISET vefve de Jean CHAMINION, fille et here de Jenne DESGARDINS quy estoit fille et here d'Antoine ; rente créée par Melchior GERMAIN, Thomas SEGARD, le dit DESGARDINS et Isabeau DELATTRE sa femme, au profit du Sr Jacques DUBOIS, le 1/6/1606.
Au profit de Damlle Anne Tèrese GARSON héritière de Damlle Susanne WIDEBIEN, sa mère grande, quy at acquis droit par transport avecq Valentin TAFFIN Sr du Hocquet, son mary, d'Adrien DELANNOY et Damlle Marie DUBOIS sa femme, fille et here du dit Jacques.
- 651) Reconnaissance N° 76 le 18/12/1686 : Phles MIL (*MILLE*) labourier à Judausques et Marie DUCROCQ sa femme, icelle par avant vefve de Nicolas GAMET ; rente créée par le dit Nicolas GAMET, au profit du Sr Jacques MAES, vivant greffier pnal de ceste ville, le 26/11/1668 ; hipotecque donnée des bailly de la Srie de Rambures le 30 des mois et an.
Au profit du Sr Josse MAES jh à marier de ceste ville et de ses frères, fils et hers du dit Sr Jacques.
- 652) Reconnaissance N° 77 le 12/11/1686 : Jean CABOCHE de Dohen, maieur héréditaire du dit lieu, héritier médiat de Dame Barbe DE LESPINOY Dame de Lescoire ; rente créée par Estienne DE LESPIGNOY, duquel la dite Dame est fille et here, au profit de Francois DESGRANGES et Marie BERQUEM sa femme, le 20/11/1620.
A concurrence de la moitié, au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville, fils et her du dit Francois.
- 653) Reconnaissance N° 78 le 12/4/1686 : Pierre DUBOIS labourer à Wavrans, propriétaire des terres affectés par hipotecq à rente ; créée par Martin VIVIEN charbonier en ceste ville et Marie DELEWEGHE sa femme, à la caution d'Antoine WINTERBERT, au profit de Simon BROCCQUET, le 16 et 27/5/1626. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, petite fille et here de Damlle Jenne BROCCQUET, quy fut fille et here du dit Simon.
- 654) Reconnaissance N° 79 le 16/1/1686 : Francois DECROIX jh à marier agé de 27 ans, demt au Fort du Rietz, fils et her de Jacqueline ROLLAND ; obligation par sa mère, au profit de Robert DU VEILLIER, le 28/9/1678.
Au profit d'Inglebert RUFFIN et André PETIT exécuteurs testamentaires de Martinne BOUVIGNY, vivant vefve du dit DU VEILLIER.
- 655) Reconnaissance N° 80 le 28/10/1686 : Nicolas DELATTRE labourier à Fourdebecque paroisse de Wavrans, fils de Pierre et Jenne WAVRANS, icelle fille et here de Charles ; le 29/11/1624 et 18/1/1625 par le dit Charles DE WAVRANS, avecq autres, au profit de Damlle Jenne BROCCQUET vefve de Jacques BAYART. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, icelle petite fille et here de Damlle Jenne BROCCQUET.
- 656) Reconnaissance N° 81 le 28/1/1686 : Anthoine Ignace HEUWIN bg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Ignace QUEVAL, pbre chapelain de Ste Marie Cappel ; le 6/6/1673 par Damlle Isabeau DELATTRE vefve de Mre Gilles QUEVAL, vivant notaire Royal et le dit Mre Ignace QUEVAL, son fils, au profit de Damlle Catherine PIETERSWANS vefve en dernières nopces du Sr Pierre DE SARRA. Au profit du Sr Jean SARRAS rentier en ceste ville, fils et her de la dite Damlle PIETERSWANS.
- 657) Reconnaissance N° 82 le 16/1/1686 : Louis BERTELOOT de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Robert MARCOTTE ; le 18/3/1623 par Robert MARCOTTE labour et Adrienne BAUWIN sa femme, de Seninghem, au profit de Jacques DUQUESNOY escr Sr du Longprey ; hipotecque à Seninghem le .2/1626. Au profit de Jean Arnould, Robert et Marie CARON frères et sœurs, enfans et hers d'Emond, de ceste ville, quy fut nepveu et her du dit feu Sr du Longprey.
- 658) Reconnaissance N° 83 le 26/6/1686 : Gilles DEVOS et Jean HANTSCHOTTER labours à Bayenghem lez Esperlecques, tutteurs d'Isabelle HANTSCHOTTER fille mineure et here de feu Gille, vivant labour au dit Bayenghem ; bail le 16/7/1678 par le dit Gilles HANTSCHOTTER, avoit prins de louage des Rde Abbessse et couvent de Ste Claire dites « Urbanistes » en ceste ville, des terres.
Au profit de la dite Dame Abbessse et couvent.
- 659) Reconnaissance N° 84 le 18/6/1686 : Gille DEVOSSE (*DEVOS*) et Jan HANTSCHOTTER fils de Gilles, de Bayenghem lez Esperlecques, tutteurs des enfans mineurs de Gille HANTSCHOTTER, et particulièrement d'Isabelle HANTSCHOTTER héritière du dit feu Gille ; bail le 4/11/1685 par le dit Gille et Marye DEROEUDRE sa femme, louage de Damlle Anne Tèrese BOOGAR, de terre.
Au profit de la dite BOGART.
- 660) Reconnaissance N° 85 le 11/7/1686 à Aire : Noble Dame Marguerite DE PIPPEMONT femme séparée de Messire Henry DE LESTANDART Chlr Baron d'Angerville, de présent à Aire, sœur et here de Noble Homme Légier Francois DE PIPPEMONT, vivant Seigr du dit lieu, Werchecques ; à St Omer le 2/5/1670 par le Seigneur de Pippemont, au profit de Noble Homme Jan DE HAURE Seigneur de La Rue. Au profit de Noble Homme Francois Louis DE HAURE escuyer, Seigr de La Merrey, fils et her du dit Jan.
- 661) Reconnaissance N° 86 le 15/3/1686 à Aire : Jean Francois MELLOIS (*MELLOY*) curateur aux biens délaissés vaccans par feu Margueritte (!), vivant ancienne fille en ceste ville ; rente créée les dites feues Margueritte et Marie WALLART, au profit de Pierre Francois MAYOUL marchand et eschevin de ceste ville, le 11/9/1664 ; hypotecque le 17 du dit mois.
Au profit de Charles Francois MAYOUL et Damlle Marie Anne MAYOUL enfans et hers du dit feu Pierre Francois.
- 662) Reconnaissance N° 87 le 16/2/1686 : Omer DUBOIS de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Charles Ignace LE FRANCOIS, vivant escuier Sr de Nielles ; le 18/2/1679 par le dit feu LE FRANCOIS, devoir à Noble et vénérable personne Jan Bapte LE FRANCOIS chanoine gradué noble en pénitence de la cathédralle d'icelle ville.

- 663) Reconnaissance N° 88 le 19/1/1686 : Anthoine, Jacques et Marie GOVARE frère et sœur, le dit Anthoine de Nordausques et les dits Jacques et Marie à La Panne paroisse de Nordausques, enfans et hers de Josse et icelluy fils et her de Pierre et Jacqueline DEGRAVE sa femme, vivans dems à La Panne ; rente créée par Daniel ACTHERNONE et Charlotte DUCROCQ, à la caution des dits Pierre GOVAIRE et Catherine (!) DEGRAVE, au profit de Marie VEROURE, le 6/3/1621 ; recogne par le dit Josse GOVARE et autres le 2/5/1682. Au profit de Jacques Phles OGIER enfans mineur de Gille et d'Anne Thérèse LEPORT, icelle fille et here d'Estienne, icelluy Estienne légataire de Damlle Marie VERROURE vefve de feu Estienne LEPORT, au profit de la quelle la dite rente est créée.
- 664) Reconnaissance N° 89 le 25/2/1686 : Sr Dominique DE LORETTE (*DELAURETTE*) eschevin de westvierscaires Royal à Roubroucq chastelenie de Cassel et Marie Anne BOYAVAL sa femme, tutteur de Francois et Anne Francoise BOYAVAL, enfans mineurs et hers de Francois ; rente créée par feu Francois BOYAVAL le 7/1/1654, au profit de Pierre DELATTRE et Anne BOYAVAL sa femme, de Recques, la quelle Anne BOYAVAL, vefve du dit DELATTRE, en auroit fait cession et transport le 27/3/1671 au profit de Marie ROBERT vefve de Mre Simon DOYEN. Au profit de vénérable psonne Mre Louis LOSVELDE pbre chanoine de la cathédralle de ceste ville.
- 665) Reconnaissance N° 90 le 19/4/1686 : Légier DELANNOY manouvrier à Coyecques, fils et her de Jacques ; créée par le dit Jacques DELANNOY, au profit d'Anthoinette CASSEL vefve d'Anthoine LEROY, vivante demte en ceste ville, le 6/9/1657. Au profit de l'hospital de St Jan en ceste ville, droit cédé par Margtte TACON le 17/1/1671.
- 666) Reconnaissance N° 91 le 23/12/1686 à Herbelles : Jan MAMES labour à Herbelle, sachant que les immoeubles dont il jouy appartenans à Jacques AUSSAULLIER, son beau frère, sont affectés vers et au profit de l'église d'Herbelle ; rente passé par dvt la justice de Herbelle le 3/12/1665 créée par le dit AUSSAULLIER. Au profit de la dite église.
- 667) Reconnaissance N° 92 le 23/12/1686 à Herbelles : Thomas HEAM vefvier d'Anne PELTIER, icelle here de Guislaine DUPUICH, fille et here d'Antoine, possesseur du manoir, maison et autres édifices où il demeure à pnt à Herbelles, affectés à rente, pour subvenir à l'obit fondé en l'église de Herbelles, par Antoinette GODART, primitive possessee des dits immoeubles. Au profit d'icelle église.
- 668) Reconnaissance N° 93 le 23/12/1686 à Herbelles : Jean THIBAUT mareschal à Herbelles, tutteur des enfans mineurs de feu Antoine MARTEL et Fhoise THIBAUT sa femme ; rente passée par devant la justice de Herbelles et Inguehem le 9/11/1671, par les dits feuz, au profit de l'église de Herbelles. Au profit d'icelle église.
- 669) Reconnaissance N° 94 le 23/12/1686 à Herbelles : Jan CAPELLE fils de Jean et Péronne DUPLOUICH, de Herbelles, her d'iceux ; lres par dvt la justice de Herbelles le 18/1/1663 par les dits feuz Jan CAPELLE et Péronne DUPLOUICH, au profit de l'église du dit lieu. Au profit d'icelle église.
- 670) Reconnaissance N° 95 le 23/12/1686 à Herbelles : Nicolas LOMBART manouvrier à Herbelles, sachant que le manoir, maison où il demeure à Herbelles, about à la rue Brocquoize est submis et affecté vers l'église du lieu ; pour le 1/3 de 3 obits, cy devant deus par Pierre HERMEL ; recognu par Liévinne DELEPORTE vefve de Légier DELANNOY, par dvt la justice de Herbelles le 8/2/1646. Au profit de la dite église.
- 671) Reconnaissance N° 96 le 23/12/1686 à Herbelles : Pierre GOURNAY labour à Herbelles, fils et her des feuz Adrien et Marie VERROUR, propriétaire du lieu, manoir, maison à Herbelles, d'aval à la rue Brocquoize, où il demeure pntemt, affecté vers l'église du dit lieu ; rente pour obit y fondé par Jan DARTE. Au profit de la dite église.
- 672) Reconnaissance N° 97 le 23/12/1686 à Herbelles : Jan LEPBRE de Herbelles, fils et her de Nicolas, le jardin et maison où il demeure pntemt, séant d'amont à la rue Brocquoize, affectée vers l'église d'Herbelle, de rente pour l'obit de ses père et mère grands. Au profit de la dite église.
- 673) Reconnaissance N° 98 le 2/11/1686 : Fhois BERTOUT de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans de Robert DUBURE, Anthoine MAHIEU et Jenne DUBURE sa femme, vivans dems à Tatinghem ; créée par le dit Robert DUBURE, les dits Antoine MAHIEU et Jenne DUBURE, à la caution de Marie BOCQUET vefve de Jan DUBURE, mère des dits Robert et Jenne DUBURE, demte au dit lieu, au profit de feu Sire Jean HENDRICQ, vivant à son tour eschevin de ceste ville et Damlle Anne CASTIAN sa femme, Francois LE PETIT eschevin à son tour d'icelle et Damlle Margtte CASTIAN sa femme, le 6/4/1669. Au profit de la dite Damlle Anne CASTIAN vefve du dit Sire Jean HENDRICQ, et du Sire Bernard Francois LE PETIT, fils et her du dit Sr Francois LE PETIT et Damlle Marie Margtte CASTIAN.
- 674) Reconnaissance N° 99 le 9/11/1686 : Chles DEWINTRE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par Nicolas CRUPENIN, vivant labour à Nordausques et Marie DESMET sa femme ; le 4/10/1682 par le dit Nicolas CRUPENIN et Marie DESMET sa femme, à la caution de Jacques CADICQ, de Nordausques et Jan COUILLE d'Elvelinghem, au profit de Francois MASSEMIN et Marie PIERS sa femme. Au profit de Francois MASSEMIN d'Esperlecques et cohers des dits Fhois MASSEMIN et Marie PIERS.
- 675) Reconnaissance N° 100 le 4/12/1686 : Laurent FLAMENG labour à Nielles lez Boullenois, tutteur de Marie Margueritte BOURGEOIS fille et here de Jan, vivant labour au dit Nielles ; rente par le dit Jan BOURGEOIS, au profit de Damlle Jacqueline DOLLE vefve de Sire Jacques MANESSIER, vivant eschevin de ceste ville, le 26/3/1678 ; ipotecque à Nielles le 17/5 en suivant. Au profit de Mre Jan Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, adt au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margtte MANESSIER et Mre Guillaume VERBESTE pbre, tutteur de Damlle Marie Thérèse MANESSIER, icelles filles et heres de la dite Damlle Jacqueline DOLLE.
- 676) Reconnaissance N° 101 le 23/12/1686 à Herbelles : Phles MAMES labour à Herbelle ; il a cognoissance que feuz Francois MAMES et Péronne MAMES, ses père et mère, auroient avant leur trespas, pour le repos de leurs ames et celles de leurs parents et amis trespasés, fondé en l'église de Herbelle, 2 obits, le 1^{er} desquels célébré le 5/5 et le 2nd le 15/6 en suivant ; et sachant que le dit comparant, passé longues années, auroit achepté des héritiers Maes POTTIER, un jardin à Herbelle, nommé « le Courtil Bain », listant à la rue Lourence, vulgairement appelé « la ruelette Masset », chargé et affecté vers l'église d'Herbelle. Au profit de la dite église ; est aussy comparu Marie ALEXANDRE femme au dit MAMES. Par devant : Jacques ALEXANDRE bailly du lieu et des eschevins sousignés (Jacques TIBAUT, Claudde DELEPOUVE). *Additif le 26/6/1687 (à St Omer) : Charles DEWINTRE clerq de pratique, demt à St Omer, procureur spécial de Phles MAMES et Marie ALEXANDRE sa femme ; recognoist les 2 rentes, au profit del'église de Herbelle.*

- 677) Reconnaissance N° 102 le 23/3/1686 : André DEPORTRE bailli de Nordausques, fils et her de Jean quy fut fils et her de Guille ; rente créée par Cornille LAMPSTAES et Marie DEPORTRE sa femme, à la caution du dit Guillaume, au proffit de Jean DRINCQBIERE, le 18/4/1626 ; reconnue par le dit Jean DEPORTRE, au proffit de Jean MASSEMIN mary de Jacqueline BARTHEM, par avant vefve de Mathieu DRINCQBIER fils et her de Jean, et mère de Guille DRINCQBIERE fils et her du dit Jean (!?), le 8/2/1673. Au proffit du dit Guille DRINCQBIERE jh à marier de Bayenghem lez Esprelecques.
- 678) Reconnaissance N° 103 le 25/1/1686 : Chles MAZIERES de Wattenes, fils et her de Marie CAROULLE, quy fut cousine germaine et here de Chles CAROULLE, vivant bailli de Wavrans ; créée par le dit Chles CAROULLE et Catherinne DELACREUSE sa femme, au proffit de Dominique LE PRUVOST et Damlle Anne Marie SOUDAN sa femme, le 7/10/1665. Au proffit du Sr Jean Baptiste GALLIOT secrétaire de la Dame Comtesse Douairière d'Elsecq, quy en at acquis droit par transport.
- 679) Reconnaissance N° 104 le 18/11/1685 ! : Guillemette DE REMINGHEM vefve d'Antoine LECRAS, d'Acquin, fille et here de Francois, Francois DE REMINGHEM d'Acquin, fils et her de Liévin quy fut fils et her du dit Francois, Pierre Louys LAMBRICQUET, Pierre LAMBRICQUET, Margueritte LAMBRICQUET vefve de Jan BEE, Jan GUILBERT et Jenne LAMBRICQUET sa femme, les dits LAMBRICQUET frères et sœurs, enfans et hers de Jacqueline DE REMINGHEM quy fut fille et here du dit Francois, Pierre LEVRAY tutteur de Marie LEVRAY sa fille, qu'il at retenu de Marie WARO, icelle fille (barré : et here) de Jenne CRACHET quy fut fille et here de Jacques CRACHET, Pierre CRACHET fils de Jacques quy fut fils et her de Jacques ; rente par Mre Simon DE REMINGHEM, en son vivant pbre chapelain de Tilque et Jacques CRASSET d'Acquin, le 15/4/1628 au proffit de Guillaume DOLLE fils Antoine, vivant bg marchand brasseur en ceste ville ; le dit DE REMINGHEM avoit remboursé la moitié, endossement du 15/4/1629. Au proffit du Sr Jacques Francois DOLLE rentier en ceste ville, fils et her de Guillaume, quy fut fils et her de Guillaume.
- 680) Reconnaissance N° 105 le 7/1/1686 : Jacques Albert DESCAMPS bg marchand chaudronnier en ceste ville, tutteur de Jullienne Francoise DELAFOLIE, fille et here d'Anthoine le joesne et de Jullienne DARTHE, et Nicolas DARTHE hostelain en ceste ville, tutteur des enfans de Claude LEGRAND et hers de la dite DARTHE leur mère ; créée par les dits DELAFOLIE et la dite DARTHE sa femme, au proffit d'Adrien DUBUISSON et Damlle Anthoinette Thérèse CAPELLE sa femme, le 12/1/1682 ; hypotecque le 13/1/1682. Au proffit des dits DUBUISSON et sa femme.
- 681) Reconnaissance N° 106 le 1/2/1686 : Jacques DE WAVRANS curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Robert DARCQUES, vivant sergent forestier de Clermaretz ; le 17/6/1676 par le dit Robert DARCQUES, avoir promis payer à Jean son fils. Au proffit de Pierre LEBLANCQ mre chellier en ceste ville et Marie Jenne CATTY sa femme, icelle mère tuttrice de blanc DARCQUES, qu'elle at retenu du dit Jean son 1^{er} mary.
- 682) Reconnaissance N° 107 le 9/11/1686 : Simon DUFLOS de Fasques, mary de Francoise JOREL, icelle fille et here de Jenne BRANLY quy estoit fille et here d'Antoinette BROUART vefve d'Henry BRANLY ; créée par la dite Anthoinette BROUART, Louis BRANLY et Jenne LEROUX sa femme, au proffit de Damlle Jenne DE PAN, vefve de Nicolas DUCHOCQUEL, de ceste ville, le 7/7/1631. Au proffit du Sr Adrien ROELS argentier de ceste ville et Damlle Catherine DUCHOCQUEL sa femme, icelle fille et here de Jean quy fut fils et her de la dite DE PAN.
- 683) Reconnaissance N° 108 le 25/2/1686 : Chles MAZIERES battelier à Wattenes, fils et her de Marie CAROULLE, quy fut cousine germaine et here de Chles CAROULLE, vivant bailli de Wavrans ; rente créée par Jacques MARCOTTE Rcr de la Baronnie d'Eule, et le dit CAROULLE, au proffit du couvent des R.P Dominicquains, le 6/2/1659 ; laquelle rente Jacques GALLIOT sergent à verges de Messrs du magistrat, en at acquis le droit des dits R.P Dominicquains, pour la moitié. Pour la moitié, au proffit du dit GALLIOT.
- 684) Reconnaissance (Rente) N° 109 le 12/1/1686 : Jean DE BEURAINS laboureur à Seninghem ; cession qu'at fst ce jourd'huy à son proffit le Sr Jacques Francois DOLLE jh à marier de ceste ville, de rente créée par David DIVEU cordonnier à Seninghem et Anne DE BEURAINS sa femme, le 25/2/1635 ; pour reconnoissance de la quelle le dit DE BEURAINS at esté mis en cause, en qualité d'occuppeur et propriété des terres affectés à icelles ; le dit compant créée une rente au proffit du dit DOLLE.
- 685) Reconnaissance N° 110 le 11/5/1686 : Margtte FIOLET vefve de Jean LURET, labour à Coulomby ; bail le 17/1/1684 par le dit LURET, de louage du Sr Adrien ROELS argentier de ceste ville, des terres à Coulomby. Au proffit du dit ROELS.
- 686) Reconnaissance N° 111 le 5/1/1686 : Pierre, Pierre Paul, Marie Margueritte, Jenne, Marie Anne, Marie, Isabelle PRUVOST, Pierre POCHET mary de Francoise PRUVOST, les dits PRUVOST frères et sœurs, enfans et hers de Jenne LHOIR, dems les dits Pierre, Pierre Paul et POCHET à Ergny St Julien, la dite Marie Margueritte à Faulcqberghes, et les autres à St Omer ; par Phles PRUVOST labour à Ergny St Julien et la dite Jenne LHOIR, au proffit de Guislain HANICOT et Marie DEREMETZ sa femme, à Fleschin le 12/4/1662. Au proffit du Sr Guillaume FAUTREL grand bailli d'Han, ayant droit de Jean Bapte HANICOT, laboureur à St Omer Cappel, Pierre HANICOT chirurgien à Audruicq et de Phles DESMAZIERES mary d'Anthoinette HANICOT d'Esprelecque, les dits HANICOT frères et sœur et hers du dit Guislain HANICOT, quy en avoit acquis droit des hers de la dite DEREMETZ le 29/5/1679.
- 687) Reconnaissance N° 112 le 13/7/1686 : Simon LEMAIRE de Fourbecque paroisse de Wismes, fils et her d'Antoine et de Mathieuille DE COCQUEMPOT, Catherinne SEHU vefve de Chles SENLECQ, de Wismes, fille et here de Jean icelluy fils et her de Laurent quy fut fils et her de la dite Mathieuille COCQUEMPOT ; créée par les dits Anthoine LEMAIRE et Mathieuille COCQUEMPOT, à la caution de David DE COCQUEMPOT, au proffit de Chles DE CAMPAGNE, le 12/12/1626 ; autre créée par David DE COCQUEMPOT, à la caution du dit Anthoine LEMAIRE, au proffit du dit Chles DE CAMPAGNE, le dit 12/12/1626 ; icelles 2 rentes reconnue par Nicolas LEMAIRE, frère du dit Simon, au proffit de Mre Frédéricq GUILLEMIN pbre, le 27/12/1664 ; desquels 2 rentes, Jacques GALLIOT sergent à verges de Messrs du magistrat, et Phles DE WARINGHEM, vivant de ses biens à Eule, en ont acquis droit du dit GUILLEMIN le 9/10/1685. Au proffit des dits GALLIOT et WARINGHEM.
- 688) Reconnaissance N° 113 le 6/12/1686 : Sr Samuel DE ROUPY mre chirurgien à Audruicq, fils et her de Damlle Cornilles VROMELINQUES ; cause contre luy intemptée par le Sr Léon DE MAUCLER escuier et Dame Marie Charlotte DARCHIES sa compaigne et le Sr Bauduin PECQUEUR receveur des Estats d'Artois, les dits DARCHIES et PECQUEUR enfans et hers de Damlle Marie DE ROUPY ; pour la closture du compte de la dite Damlle DE ROUPY, rendu le 20/11/1681, des biens de la dite VROMELINQUE. Au proffit des dits Sr DE MAUCLER, sa femme et le dit Sr PECQUEUR.

- 689) Reconnaissance N° 114 le 21/10/1686 : Dame Thérèse FEBVRIER Douairière du Seigr de Bergas, fille et here de Jean Marie, vivant Sr de La Rue, Ostrove et de Damlle Anne Marie VANDENKERKOVE, icelluy Sr d'Ostrove fils et her de Damlle Francoise CASTELAIN ; rente créée par Nicolas DESMONCHAUX Sr de Malhove, et comme procureur espécial de la dite Damlle CASTELAIN, au proffit des fondations de feu Mre Louis DE BERSACQUES, vivant docteur es droits, doyen de ceste cathédralle, le 23/9/1639 ; recogne par la dite Damlle Anne Marie VANDENKERKOVE vefve du dit Sr d'Ostrove, au proffit des dites fondations, le 28/2/1662. Au proffit des dites fondations.
- 690) Reconnaissance N° 115 le 31/12/1686 : Phles Francois DHERICOURT escuier Sr de Canlers, petit nepveur et her de Messire Anthoine DHERICOURT, vivant Chevalier Sr du dit Canlers ; rente créée par le dit Sr Anthoine DHERICOURT, au proffit du collège de St Bertin, le 29/11/1633 ; mise de fst le 19/5/1668. Au proffit du dit collège.
- 691) Reconnaissance N° 116 le 26/2/1686 : Jean GOENEUTTE brasseur à Audruicq et Marie QUEVAL sa femme ; créée par Anne TESTELIN vefve de feu Jean MASSEMIN, au proffit de Jean TACHE marchand à Bergues, par devant eschevin du pays de Brédenarde le 30/1/1648 ; les comparans ayans acquis des terres, manoir à Audruicq le 24/1/1680. Au proffit d'Anthoine Joseph VALLEE petit fils et her de Damlle Adrienne SIMON, ayant acquis droit de la dite rentede Jean Bapte LE FRANCOIS pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, quy en avoit acquis le droit.
- 692) Reconnaissance N° 117 le 2/9/1686 : Guille DESPREY laboureur à Audinthun, propriétaire des terres hypotecquées à rente ; rente créée par George FASQUEL et Francoise DESPREY sa femme, à la caution de Jean DESPREY d'Audinthun, au proffit de Sire Jean Bapte DELATTRE adt eschevin à son tour de ceste ville, le 7/4/1673 ; hypotecq à Audinthun le 12/5 du dit an. Le dit compant en qualité de fils et her du dit Jean DESPREY. Au proffit du dit Sr DELATTRE.
- 693) Reconnaissance N° 118 le 7/5/1686 : Chles MAIZIERES battelier à Wattenes, tutteur de Marie MAZIERES, petite fille et here de Marie CAROULLE, quy fut cousine germaine et here de Chles CAROULLE, vivant bailly de Wavrans ; rente créée par Jacques MARCOTTE Rcr de la Baronie d'Eule, et le dit CAROULLE, au proffit du couvent des R.P Dominicquains de ceste ville, le 6/2/1659 ; autre par le dit Chles CAROULLE et Catherine DELECREUSE sa femme, au proffit de Dominique LE PREVOST et Damlle Anne Marie SOUDAIN sa femme, le 7/10/1665 ; la moitié de laquelle 1^{re} rente, le Sr Jacques GALLIOT sergent à verges de Messrs du magistrat, en at acquis droit des dits R.P Dominicquains le 13/1 de cet an ; et la 2nde le Sr Jean Bapte GALLIOT secrétaire de la Dame Comtesse Douairière d'Elsecq, Sr Pierre Francois VALLEE et Pierre GOEUBELS tutteur d'Anthoine Joseph, Pierre Ignace et Jacqline VALLE, petits nepveurs et niépece de la dite Anne Marie SOUDAIN, le 4/6/1683. La moitié à la charge de la dite mineure, au proffit des dits Jacques et Jean Baptiste GALLIOT.
- 694) Reconnaissance N° 119 le 28/6/1686 : Mathieu LOHEN de Masnil Dohen, vefvier de Jenne LEGRAND, fille et here de Nicolas LEGRAND et Catherine BARBIER, quy fut fille et here de Jacques et Margtte DELECAROULLE, Pierre Paul et Jacques DELOHEN ses enfans, héritiers de la dite Jenne LEGRAND ; rente créé par les dits Jacques BARBIER et Margte DELECAROULLE, au proffit de Jacques BROCCQUET et Jenne GAULTIER sa femme, le 20/12/1619 ; mise de fst le 26/6/1674. Au proffit du couvent de Ste Catherine de Sion dites « Récolectines » en ceste vile, ayant droit par transport.
- 695) Reconnaissance N° 120 le 30/12/1686 : Phles Francois D'ERICOURT (*HERICOURT*) escuier Sr de Canlers, petit nepveur et her de Messire Antoine D'ERICOURT, vivant Chlr Sr de Canlers ; rente créée par Anthoine DE LOYERS Sr de St Philibert, à la caution du dit Messire Anthoine D'ERICOURT, au proffit de Damlle Marie CARRE vefve du Sr Anthoine DUBOIS, licéntié es loix, le 23/6/1633 ; hypotecque à Cohen le 9/9/1661. Au proffit de Damlle Ida VANZELLER femme, procuratrice par justice aux biens du Sr Francois DUBOIS, son mary, icelluy fils et her de Sire Josse, vivant eschevin à son tour de ceste ville, quy fut fils et her de la dite Damlle Marie CARRE.
- 696) Reconnaissance N° 121 le 23/11/1686 : Francois DE LA CHAPELLE ; Sieur Adrien ROELS argentier de St Omer ; le dit 1^{er} en qualité de cousin germain et her de Phles DE MALLY escuier Sr de Ballingham, quy fut fils et her de Phles, vivant escuier Sr du dit Ballingham ; qu'il at procédé, à l'encontre du dit 2nd comparant, en « l'ambacht » de Cassel, où le dit ROELS at mis à loy, une rente créée par dvt les burgrave et eschevins des onze paroisses dit « ambacht » de Cassel, le 2/4/1639 par le dit Phles DE MAILLY père, et Damlle Anne Catherinne DAMIENS, au proffit de Mre Jacques HEMMERY licéntier es droix, demt à Nieuport ; des hers duquel le Sr Norbert TICQUET en ayant acquis le droit le 4/1/1673 ; auroit fait arrière cession et transport au proffit'iceluy ROELS, le 13/7/1671 (!) ; pour payement d'icelle rente, sur la cense procédante du dit Phles DE MAILLY scituée à Arnicque. Au proffit du dit ROELS ; iceluy 1^{er} comparant s'est déporté d'opposition que le Sr Marcq DE LA CHAPELLE escuier, lieutenant de bailly de Cassel, pouroit avoir fait en son nom ; le dit ROELS puisse procéder à la vente de la dite cense, manoir et terre.
- 697) Reconnaissance N° 122 le 11/12/1686 : Simon FLAMENG mre saultier en ceste ville, fils et her de Pierre et d'Anthoinette BETENCOURT, quy fut fille et here de Jean et d'Anthoinette HURTRAND ; rente créée par la dite Anthoinette HURTRAND, au proffit des mère, prieure et religieuses du couvent du tiers ordre de St Dominique, dites de « Ste Margtte » en ceste ville, le 17/9/1621 ; recogne par le dit Pierre FLAMENG, au profit du dit couvent le 19/7/1644 ; hypotecque le 26/11/1621.
- 698) Reconnaissance N° 123 le 18/4/1686 : Phles DE GRENET escuier Sr de Blaringhem, tutteur de Gilles Ferdinand, Maximilien Henry Alexis DE BASSELER escuiers et Damlles Claire Marie, Agnès Francoise et Claire Joseph DE BASSELER leurs sœurs, les dits DE BASSELER enfans et hers d'Anthoine Francois, escuier Sr de Coubronne, quy fut fils et her de George Louis, icelluy fils et her de Pierre et de Damlle Adrienne DE COUBRONNE ; créée par les dits Pierre DE BASSELER et Damlle DE COUBRONNE sa femme, au proffit de Grisogon LHOST, par devant bailly de la Seigneurie de Canlers à Racquinghem le 9/11/1560 ; autre créée par le dit Pierre DE BASSELER et sa femme, au proffit du couvent du tiers ordre de St Dominique dites « de Ste Margtte », le 22/11/1571. Au proffit du dit couvent de Ste Margtte.

699) Reconnaissance N° 124 le 24/2/1686 : Jan DUTOYE (*DUTHOIS*) mary de Marie LEPRINCE, icelle fille et here de Thomas fils Thomas, de Seninghem, Francois THELIER mary de Margte LEPRINCE, de ceste ville, icelle fille (barré : et héritière) de Pierre, agissant en son nom, quy fut fils et her de Thomas, Oudart PRUVOST mary de Marie LEPRINCE fille et here d'Antoine quy fut fils et her du dit Thomas, Clément BOHEM mary d'Adrienne LEGAY, icelle fille et here d'Anne LEPRINCE, icelle fille et here de Thomas, (barré : Jan GAY fils de la dite et her de la dite Anne LEPRINCE), Pierre LEPRINCE fils et her de Gilles, quy fut fils et her du dit Thomas, tous de Coulomby et Harlette ; rente par Nicolas LEPRINCE fils Jean, labourier à Harlette, au proffit d'Antoine HOCHART mre brasseur à Eule, par dvt bailly du Comté de Seninghem et Coulomby le 26/4/1593 ; reconnue par Adrien et Thomas LEPRINCE, frères, de Harlette, au proffit de Martin MARTIN mary de Jenne HOCHART, le 27/6/1600. Au proffit de Jan Francois et Marie Joseph DUPEN enfans mineurs de Francois DUPEN et Julienne BUTAY, desquels le Sr Pierre BUTAY marchand brasseur en ceste ville, tuteur des dits enfans.

700) Reconnaissance N° 125 le 18/4/1686 : Francois Bernard LEFEBVRE bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans après le trespas d'Amand DUSAULTOIR ; créée par le dit Amand DUSAULTOIR, à la caution de Jan DUSAULTOIR et autres, au proffit de Guillaume DOLLE, vivant bg marchand en ceste ville le 2/4/1633 ; mise de fst décrétée le 3/4/1648 ; la 2^{ème} par le dit Amand DUSAULTOIR, au proffit du dit DOLLE, le 26/11/1631 ; hypotecque à Acquin le 20/1/1633 ; la 3^{ème} créée par Guillaume DELATTRE et Anselme LEVERT, à la caution du dit Amand DUSAULTOIR, au proffit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, rentière en ceste ville, le 6/11/1634 ; hypotecque à Acquin ; reconnaissance par Gilles MASSEMIN curateur aux biens délaissés vaccans par feu Antoine DUSAULTOIR, fils du dit Amand, au proffit de Guillaume DOLLE rentier en ceste ville, le 28/4/1668. Au profit de Mre Jan Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margritte MANESSIER et le Sr et Mre Guillaume WERBEST pbre, tutteur de Damlle Marie Thérèse MANESSIER, de ceste ville.

701) Reconnaissance N° 126 le 7/2/1686 : Francois DE CANLERS labourier à Ecque, propriétaire de terre à jardin scituée à Ecque, listant au bois du dit lieu, à « la becque », aux enfans Pierre MACQUEMINNE, à la chapelle de Matringhem, à Jenne PRUVOST, affectée de rente ancienne, deue à la chapelle de Nostre Dame sur le Docqsalle érigé en la cathédralle de St Omer.

702) Reconnaissance N° 127 le 27/1/1696 ! : Pierre LEFEBVRE labourer à Remilly Beaussart et Charlotte RAUT sa femme, et Marie RAUT vefve de Jean HOMER, de Trois Marquets paroisse de Bourrée, le tout Gouvernement de Boulogne, les dits RAUT sœurs et heres d'Antoine RAUT, vivant demt à Tassencourt ; rente créée par le dit Antoine RAUT, au profit du Sr Jean DEBLOCQ et Damlle Anne CAUCHETEUR sa femme, le 16/12/1690 ; hipotecque à Tassencourt le 30/5/1691. Au profit du dit LEBLOCQ et Damlle sa femme.

703) Reconnaissance N° 128 le 14/2/1686 : Antoine (*DE*)CORDWA mre de l'hostellerie de « la Double Croix Blanche », mary de Noelle PECQUER, au par avant vefve de Francois HARDIN ; par le dit HARDUIN et la dite PECQUEUR sa femme, redevbables au Sr George CAPELLE marchand brasseur en ceste ville, le 6/2/1685.

704) Reconnaissance N° 129 le 15/5/1686 : Pierre DERIN labourer à Rely, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre CARON, vivant labourer à Rely ; bail le 12/11/167 par le dit Pierre CARON et Marie DERIN sa femme, de louage de Pierre WALLEUX mre charpentier en ceste ville, père des enfans qu'il at retenue de Marie Fhoise DERIN sa première femme, manoir et terres à Rely. Au profit du dit WALLEUX.

Reconnaissances 1687 : 101 pièces à Saint-Omer 4^E5/516 :

705) Reconnaissance N° 1 le 1/2/1687 : Charles, Francois et Mrgueritte DEZUART enfans et hers de Nicolas, dems à Zutkercke ; par dvt mayeur de Tournehem le 15/2/1631 par Noel DEZUART et Jacqueline PICQUELAIRE sa femme, à la caution de Francois DEZUART et autres, (duquel Francois le dit feu Nicolas DEZUART fut petit fils et her), au proffit de Jaspas DE BALLINGHEM, vivant greffier pnal de St Omer ; reconnue par le dit Noel DEZUART, sa femme et le dit Francois DEZUART, le 17/2/1631. Au proffit de Mre Jacques Phles DE BALLINGHEM pbre gradué es droix et Damlle Marie Antoinette DE BALLINGHEM sa sœur, nepveu, niépce et hers de Damlle Marie DE BALLINGHEM, quy fut fille et here du dit Jaspas.

706) Reconnaissance N° 2 le 20/1/1687 : Adrien QUERCAMP labourier à Cantemerle et Jenne WINTREBERT sa femme, le dit QUERCAMP fils et her de Pierre et Marie JAMAIRE ; rente créée par les dits Pierre QUERCAMP et Marie JAMARRE, au proffit de Thomas MERLEN, le 9/10/1630. Au proffit de Jean Baptiste TEVE, Jacqueline MERLEN sa femme, et autres leurs cohers du dit Jacques MERLEN, aiant acquis droit par transport de la dite rente de Guillaume COCQUENPOT, Martinne LOEULLIET vefve de Jacques COULON et autres leurs cohéritiers de Jenne MERLEN, fille et here de Thomas, contrat du 16/1/1663.

707) Reconnaissance N° 3 le 6/1/1687 : Charles GUILLEBERT labour à Waverans, fils et her de Francois et Anne CAROULLE, vivans dems à Waverans ; rente créée par les dits Francois GUILLEBERT et Anne CAROULLE, au proffit de Cornille DELEBOURE et Margte LEJOEUSNE sa première femme, le 11/11/1662 ; somme que luy doibvent Anthoine DELBION ? et Jan SAGOT. Au proffit de Damlle Margueritte QUEVILLART vefve du dit DELEBOURE.

708) Reconnaissance N° 4 le 7/7/1687 : Francois MARTEL mannouvrier à Coulomby ; rente créée par Adrien PARENT et Margueritte CHOCQUEL sa femme, Pierre CALLEU et Antoinette FLAMEN sa femme, au proffit du couvent de Ste Margueritte en ceste ville, le 17/5/1595. Au proffit de Charles JACQUART tisserant de toile en ceste ville, aiant droit par transport de la dite rente des religieuses du dit couvent.

709) Reconnaissance N° 5 le 12/4/1687 : Liévin DELEPOUVE labourier à Dohem et Marie PECQUEUR sa femme, icelle fille et here de Jan et Jenne DELEPOUVE quy fut fille et here d'Antoine ; créée par Andrieu ANSEL de Dohem et Mathieulle MERLEN sa femme, au proffit de Nicolas PIGNON, le 15/11/1600. Au proffit de Damlle Françoise Térèse LIOT, fille et here de Damlle Chrestienne PIGNON quy fut fille et here de Nicolas.

710) Reconnaissance N° 6 le 2/3/1687 : Francois BREBION de Quiestède, tutteur de Herman Francois et Thérèse BIENAIME, enfans et hers de Marie Anne BREBION, et de vivant Claude BIENAIME leur père, Estienne, Marie Margtte et Jenne BIENAIME, tous frères et sœurs, enfans et hers d'icelle feu Marie Anne BREBION, dems le dit Estienne à *blanc*, Marie Margtte à Heuringhem et Jenne à Rincq ; rente le 28/1/1680 par les dits Claude BIENAIME et Marie Anne BREBION, au proffit de la fondation de feu Mre Robert LOUCHART, vivant chanoine et archipbre de la cathédralle de St Omer. Au proffit que dessus.

- 711) Reconnaissance N° 7 le 17/8/1687 : Pierre YECKE (*HIECQE*) mesureur de grains sermenté, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marie LEMAIRE vefve de Jacques MASSART ; le 13/2/1681 par la dite LEMAIRE, de devoir au Sr Anthoine JEROSME eschevin de ceste ville à son tour. Au profit de Monsieur Mre Jean Bapte TITELOUZE consr de sa Maté et Damlle Marie Jenne JEROSME sa femme, icelle fille et unique héritière du dit Sr JEROSME.
- 712) Reconnaissance N° 8 le 10/6/1687 : Simon et André PICQUET frères, enffans et hers de Martin quy fut fils et her de Jan, de Seninghem, et le dit André comme tuteur de Pierre, Jan Bapte, Marie Jenne, Anne et Pétronille PICQUET enffans et hers de Jan quy fut fils et her du dit Martin ; rente créée par le dit Jan PICQUET l'aisné et Guillaume PICQUET son fils, au profit du Sr Guille DANIEL, le 26/10/1634 et autre le 3/3/1633 ; déclarées par sentence sur le dit Martin PICQUET, le 9/7/1654 ; hipotecque à Seninghem le 29/2/1636. Au profit du Sr Antoine BAZIN fils et her de Nicolas et Damlle Anne DUCROCQ, icelle niépee et here du dit feu DANIEL.
- 713) Reconnaissance N° 9 le 11/10/1687 à Tilly Capelle : Noble Seigneur Bernard Francois DANTHIN escuyer Seigr de Fontaine les Boulans, Tilly Capelle, fils et her de Noble Seigr Pierre DANTHIN, vivant escuyer Seigr des dits lieux ; rente créée par le dit feu Seigr Pierre DANTHIN, au profit de feu Damlle Claire PRUVOST vefve du Sieur Adrien TAVERNE, de St Omer, passé au dit lieu le 18/7/1643. Au profit de Guillaume et Denis Francois JOELS, père et fils, de St Omer, iceluy Denis Francois fils de Jenne Claire TAVERNE femme en son vivant du dit Guillaume, quy estoit fille et here de la dite Damlle Claire PRUVOST.
- 714) Reconnaissance N° 10 le 9/5/1687 : Pierre MARSILLES bg mre boulengier en cette ville et Péronne GUERBOIS sa femme, icelle par avant vefve d'Allard DENIELLES ; rente par le dit Allard DENIELLES et Anthoinette PETIT sa femme, au profit de Philippe et Jean Baptiste PAGART, père et fils, le 5/4/1669. Au profit du Sr Simon Joseph MARCOTTE marchand en cette ville et Damlle Marie Philippine PAGART sa femme, icelle fille et ayante droit de la dite rente, par transport faite par le dit Sr Jean Baptiste PAGART son père.
- 715) Reconnaissance N° 11 le 13/4/1687 : Christophre HOULLIER chartier en cette ville et Liévinne PAGART sa femme ; achapt qu'ils ont fait de Cornilles HAZEMBERGUES mre charpentier en icelle ville, en qualité de tutteur des enffans mineurs d'André Robert HAZEMBERGUES son frère, d'une maison séante dans la rue de Ste Croix haute d'icelle ville ; ils ont emprins de descharger les dits mineurs de rente, vers Damlle Franchoise TUILLIER vefve du Sr Jacques HAMIS, tutrice de Charles Hubert et de Fhois Ignace LEBORGNE ses nepveurs, ayans droit par transport de Mre Grégoire Justin, Jacques Anthoine et Damlle Philippine Anthoinette DE HAFFRINGUES enffans et hers de Mre Jacques, vivant escuyer Sr du Hil, dems en icelle ville, au profit duquel la dite rente a esté créée par le susnommé Robert André HAZEMBERGUES avecq Pétronelle LANDUT sa femme, le 12/7/1685 ; messieurs les eschevins commis à la chambre des orphelins de la dite ville, ont agréé la vente faite le dit Cornille HAZEMBERGUES, de la maison. Au profit de la dite Damlle THULLIER.
- 716) Reconnaissance N° 12 le 23/2/1687 : Jean BERTELOET maresquier au Hautpond, André BERTELOET (*Andries BERTELOOT*) maresquier au dit lieu, Anselme JOIRES mary de Martinne BERTELOET et Julienne BERTELOET jf à marier du dit faubourg, iceux BERTELOET enffans et hers de Gérard, Jean REAM mary de Margtte BERTELOET, icelle vefve du dit Gérard ; créée par le dit Gérard leur père, maresquier en Lizel, au profit de Guillaume BERTELOET fils de Jean, le 19/4/1659 ; le 21 des mois et an par Margueritte BERTELOET, femme au dit Gérard, s'est obligé. Au profit de Godeliève VIVIER vefve de Pierre GOUDESINOINE, du dit faulbourg, ayant droit par transport de Jean VANHACQ et Francois BERNARD, maresquiers au dit faubourg, tutteurs des enffans mineurs, en nombre de 5, de Jean BERTELOET fils du dit Guillaume, le 8 de ce mois et an.
- 717) Reconnaissance N° 13 le 20/10/1687 « à la Maison Rouge » à Arras : Messire Adrien Floren DE GUERNONVALE Chevalier Baron d'Esclabecque, Seigneur de Proville, La Motte, demt en son chasteau au dit Esclabecque, de présent en ceste ville d'Arras, logé à l'hostellerie où pend pour enseigne « le Petit Saint Pol » ; devoir à Messire et Antoine Francois LE MERCHIER Chevalier Seigneur de Creminil, Président en chef du conseil provincial d'Artois ; de rente sur un lieu mannoir et terres, que le dit Seigr comparant a à luy appartenans à Troisvaux lez St Pol.
- 718) Reconnaissance N° 14 le 27/12/1687 : Antoine PRUVOST sergent de Messieurs du chapitre de St Omer à Sectque, fils et her de Nicolas, Pierre PRUVOST de Bléquin, fils et her de Jacques, Jean PRUVOST de Lottinghem pays de Boullennois, fils et her de Jean, les dits Nicolas, Jacques et Jean PRUVOST (barré : enffans et hers de Péro) nepveurs et hers de Jean LOUCE, et Denis DE de Bléquin, fils de Noelle PRUVOST, quy estoit niépee et here du dit Jan LOUCE ; rente créée par Jean LOUCHE et Jenne CHOCQUEL, à la caution de Jacques VIELLIART et Jacques DELEHAYE, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN, le 26/2/1622. Au profit du Sr Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, mary de Damlle Marie Margueritte MANESSIER et de vénérable personne Mre Guillaume VERBEST pbre, tutteur de Damlle Marie Tèrese MANESSIER, les dites Damlles MANESSIER sœurs, enffans et hers de Damlle Jacqueline DOLLE, icelle petite fille et here de la dite Damlle Isabeau GAUTRAN.
- 719) Reconnaissance N° 15 le 17/11/1687 : Jean LAMBERT laoureux à Acquin, fils et her de Pierre, icelluy fils et her de Jean quy fut fils et her d'Antoine, Jean LEFEBVRE laboureur au dit lieu, mary de Marie DUSAULTOIR fille et here de Marie LAMBERT, icelle fille et here du dit Jean, et Jean CARURIER laboureur à Acquin, occuppeur et possesseur des immoeubles affectés à rente ; créée par le dit Antoine LAMBERT, Gilles BOUCQUELET et Jenne LAMBERT sa femme, au profit d'Anselme DE REMINGHEM, par devant lieutenant de Messieurs de St Bertin à Acquin, le 29/1/1567 ; reconnue par la dite Jenne LAMBERT, vefve du dit BOUCLET et le dit Jean LAMBERT fils et her du dit Antoine ; depuis par Francois DUSAULTOIR mary de Marie LAMBERT, fille et here du dit Jean, le 12/6/1632 ; par Pierre LAMBERT fils et her du dit Jean, le 13/6/1649. Au profit de Jean DUCIGNE mary de Marie SELINGUES, cousinne et here de Damlle Isabeau SELINGUE, icelle fille et here de Damlle Marie DARREST vefve d'Eustace SELINGUES, de ceste ville.
- 720) Reconnaissance N° 16 le 14/5/1687 : Pasquier DUCASTEL laboureur à Helfaut, Liévin DECRAN charpentier au dit lieu, Franchoise DUCASTEL sa femme, Jean BAROY berger à Inguehem, Marie DUCASTEL sa femme, Simon DUCASTEL jh à marier et Catherine DUCASTEL jf à marier de Helfaut, iceux DUCASTEL enffans et hers de Margueritte DEROND leur mère ; rente par Simon DUCASTEL et la dite Margueritte DEROND, au profit de Marie Thérèse DHAUTFOEULLE, le 10/3/1663. Au profit de Michiel DHAUTFOEULLE mre tonnelier en cette ville, ayant droit par don à luy fait par la dite Marie Thérèse DHAUTFOEULLE le 23/5/1679.

721) Reconnaissance N° 17 le 16/2/1687 : Adrien PORTENARE bailly de Remilly pour le Seigr Comte de Lumbres, fils et her de Margueritte LEFEBVRE quy fut fille et here de Martin, Anthoine JOVENIN laboureur à Remilly, mary de Marie PORTENARE fille et here de Margte LEFEBVRE fille et here du dit Martin, et Jean PLAYOULT laboureur à Wavrans, mary de Jenne PORTENARE, fille et here de la première nommée Margte LEFEBVRE, Charles et Liévin PORTENARE, jeunes hommes de Cléty, enffans et hers de la dite Margueritte LEFEBVRE 1^{re} nommée ; rente créée par le dit Martin LEFEBVRE et Masette DE COCQUEMPOT sa femme, à la caupon d'Anthoine DE COCQUEMPOT et Artus MAISNIER, au profit de Jean DE WOORM de ceste ville, le 8/3/1612 ; hypotecque à Remilly, Cléty le 16/9/1615 ; recognees par Denise DE COCQUEMPOT femme au dit Arthus MAGNIER, le 18/4/1612 ; depuis par Jean PORTENARE mary de la dite Margte LEFEBVRE, le 20/2/1667 ; par la dite Margte LEFEBVRE le 29/4/1667. Au profit du Sr Charles DE WOORM eschevin à son tour de Douay.

722) Reconnaissance N° 18 le 7/6/1687 : Hubert PERDU laboureur à Houlle, mary d'Anthoinette CRONBECQ, par avant vefve de Jacques CRACHET ; rente le 27/1/1664 par le dit Jacques CRACHET, au profit de George COURTOIS ; hypotecque à Houlle le 11/12/1670 ; 2 transports : par le dit COURTOIS au profit de Mrs Jacques DESFOSSE de ceste ville, le 23/7/1677 et 5/1 dernier. Au dit Sieur DESFOSSE.

723) Reconnaissance (Transaction) N° 19 le 19/4/1687 : Adrien DELATTRE bailly de messieurs les doyen, chanoines et chapitre de la cathédralle de St Omer, demt à Wavrans ; Guislain PLAYOULT bailly du dit lieu, y demt ; voulans en finir des procès qu'ils ont à la charge l'un de l'autre, icelluy DELATTRE au bailliage de St Omer, de payement de sommes à luy deubes par icelluy PLAYOULT, de rendages de terres, achapts d'herbes ; le dit PLAYOULT par dvt les gens de loy du dit Wavrans, touchant ses prétentions à la charge d'icelluy DELATTRE, tant en son nom et comme donataire de Mrs Estienne BEUGE, vivant pbre et curé de Wavrans.

724) Reconnaissance N° 20 le 30/9/1687 : Marcq COCQUEMPOT manouvrier à Setques, propriétaire d'enclos, et occupeur de terres appnté à Adrienne DUFLOS fille mineure, par bail de Jean Bapte DESGARDINS de Lumbres, son tuteur, les terres au lieu nommé « le Bouscoy » à Setques, listantes à la rue Robins, chargées de rente vers la bourse commune des pauvres de cette ville. Au profit de la dite bourse commune.

725) Reconnaissance N° 21 le 26/9/1687 : Francois COCQUEMPOT laboureur à Setques, propriétaire de manoir amazé de maison à Setques, vers la place du dit Setques, chargé de rente vers la bourse commune des pauvres de cette ville. Au profit de la dite bourse commune.

726) Reconnaissance N° 22 le 1/9/1687 : Jean ROBINS de cette ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Marie BRAURE ; rente le 24/3/1629 par Damlle Margtte DESGARDINS, au profit de Damlle Jenne DE LA BARRE, vefve du Sieur DE LA BECQUE, à la caution de Mrs Pierre COEULRE et Damlle Marie BRAURE fille de la dit Margtte, vefve de feu Jean ROBINS. Au profit du Sieur Jean Baptiste PAGART fils et her de Phles, lequel l'avoit par transport de Noble Seigneur Esneste Francois DESCLAIBES Seigneur du Fay et Dame Antoinette DE CALONNE COURTEBOURNE sa compagne, icelle fille et here de Dame Anne DE LA BECQUE, quy fut fille et here de la dite DE LA BARRE.

727) Reconnaissance N° 23 le 24/1/1687 : Pierre TETART laboureur à Coupelle Vielle, occupeur des biens appartens à Adrienne ROUSSEL vefve de Pierre VION, demte pntem à Heux en pays de Boulonois, affectés de rentes ; passée à Fruges le 15/2/1681 au profit du Sr Pierre MORIONVAL licentié es médecin de cette ville. Au profit du dit Sr MORIONVAL.

728) Reconnaissance N° 24 le 11/10/1687 : Francois DAIX escr Sr de Ligne, Fontaine, demt à Matringhem, fils et her de Damlle Anne WALLEUX, quy fut sœur et here de Floris DE WALLEUX escr Sr du dit Ligne, iceluy issu germain et her de Damlle Marie LE NORMAN, fille et here de feu Robert, à son trespas escr Sr du dit Lignes, quy fut fils et her de Damlle Marie DE BERSACQUES ; par la dite Damlle DE BERSACQUES, au profit de Damlle Catherine HENNEVEUX vefve de Jean LE NORMAN escr, à son trespas receveur du Roy au quartier de St Omer, le 29/6/1560 ; recognu par le dit feu Robert NORMAN le 22/11/1613 ; recognu par Herman CASQUETTE Sr de Crimini, Lignes, mary de Damlle Marie LE NORMAN, fille et here du dit feu Robert, le 3/4/1653 ; par Damlle Marie LE NORMAN fille et here de feu Robert, vivant escuier Sr de Lignes, le 22/10/1659 ; mise de fst le 6/4/1666. Au profit de Damlle Marie Thérèse CUVELIER fille et here de Damlle Anthoinette AUBRON, quy fut niépece et here de feu Mrs Charles AUBRON, iceluy her de Damlle Jenne ZURLISSE quy fut fille et here de la dite HEENNEVEUX.

729) Reconnaissance N° 25 le 15/2/1687 : Jacquemine BAYART vefve de Charles EVERARD, fille et here de Jenne COLNE qui fut fille et here de Marand COLNE, de Zutquerque ; le 17/1/1631 par le dit Marand COLNE et Marie DUBROEUCQ sa femme, à la caution de Jan DELAFOSSE, au profit de Jacques COURTOIS et Anne RINGUIER sa femme ; recogne par Chles EVEVARD mary de Jenne BAYART, qui fut fille et here de Péronne COLNE, fille et here du dit Marand et de Marie DUBROEUCQ, le 6/1/1668. Au profit de Damlle Jacqueline LOISEAU vefve d'Antoine CARLIER, fille et here de Margte COURTOIS, qui fut fille et here de Jacques COURTOIS et de la dite Anne RINGHIER.

730) Reconnaissance N° 26 le 15/2/1687 : Jacques JOLET (*HIOLET*) mre cordonier à Coiecques, fils et her de Jenne DENIELLES qui fut fille et here de Jean, vivant labour à Coiecques, et comme propriétaire ; rente par dvt les nottes Impériaux à Aire, et par dvt le bailly gnal de la terre et Srie de Comté, francqs alleux à Ponche et Nouveaווille et autres, le 26/10/1529, créée par Appolin LE SMY labour à Nouveaווille, au profit de Jan DE WILLERVAL Seigr de Cottenes. Au profit de Mrs Pierre PATOU gradué es droit, frère et her de Mrs Francois, vivant pbre en ceste ville, ayant acquis droit le 1/4/1676.

731) Reconnaissance N° 27 le 5/5/1687 : Pierre QUINTIN vefve de Julienne DUQUESNOY, labour à Waterdal et Ghérard PARIS mary de Marye DUQUESNOY, labour à Seninghem, icelles DUQUESNOY filles et heres de Jacques ; rente le 13/12/1631 par le dit feu Jacques DUQUESNOY, au profit de Robert PARISIS, vivant labour à Seninghem et de Nicole DESGUARDIN sa femme ; recogne par Jacques DUQUESNOY fils du dit Jacques, le 10/9/1669. Au profit de Damlle Catherine GILLOCQ vefve de Jacques BEDU, et au profit de Damlle Thérèse BEDU, fille et here du dit BEDU, et de Phles André, Francois Marie et Damlle Marie Jenne BEDU enffans et hers du dit BEDU en 2^{ème} nopces, qui en a eu le droit par transport du 4/12/1655.

732) Reconnaissance N° 28 le 13/10/1687 : Jan Baptiste DESBOEUF bg mre boulengier en cette ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Joseph LEJOEUSNE, vivant marchand taillandier en ceste ville ; condamnation par le dit Joseph LEJOEUSNE le 19/6/1680, au profit de Pierre WUSTEN ; appel par le dit LEJOEUSNE, déclaré « déserte » le 14/4/1682. Au profit du dit Pierre WUSTEN.

733) Reconnaissance N° 29 le 11/3/1687 : Pierre Francois DELABARRE jh à marier de cette ville, pouvoir à luy attribué par la closture de vendue faite à Wizernes, par devant lesbailly du lieu le 25/6/1686 ; promet payer au Sieur Jacques POCHEZ recepveur.

734) Reconnaissance N° 30 le 3/2/1687 : Jacques PRIEUR amand du Roy en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean DELEPOUVE, vivant bg marchand brasseur en cette ville ; rente créée par le dit Jean DELEPOUVE et Martine PIPELART sa femme, au profit de Francois DELATTRE, vivant licentié es loix, de ceste ville, le 9/7/1624. Au profit de Damlle Thérèse D'AFFRINGHUES cousine germaine et here de Damlle Anne DUTIL, quy en at acquis le droit du Sieur Herman DESGRANGES, lequel avoit acquis de Damlle Jacqueline DAFFRINGHUES nièce et here du dit feu Francois DELATTRE, le 19/1/1661.

735) Reconnaissance N° 31 le 7/7/1687 à Fruges : Antoine DELESPINNE mary de Martinne MACQUART, par avant vefve de Pierre BRUIANT, de Wandosme ; à Fruges le 23/12/1681 par le dit feu Pierre BRUIANT et vivante la dite Martinne MACQUART, au proffit de Marie MINOTTE vefve d'Anthoine ROGIER, de St Omer et les enffans mineurs retenus par elle. Au proffit du Sieur Guillaume FAUTREL, tuteur de Guillaume Dominicque et Marie Anthoinette ROGIER la jeusne, enffans mineurs délaissés par la dite MINOTTE, Jacques DESCAMPS et Marie Anthoinette ROGIER l'aisné, sa femme, fille et here d'icelle MINOTTE, de St Omer.

736) Reconnaissance N° 32 le 24/5/1687 à Fruges : Jan DUPEN laboureur à Belfontaine, fils et her de Liévin et de Jenne BAILLION, ses père et mère ; rente à St Omer le 25/4/1671 par les dits feu Liévin DUPEN et Jenne BAILLION, au proffit de Marie VALLEE vefve de Jan ROGIER. Au proffit de Mre Guillaume FAUTREL, tutteur de Guillaume Dominicque et Marie Antoinette ROGIER, Jacques DESCAMPS et Marie Antoinette ROGIER sa femme, les dits ROGIER enffans et hers d'Antoine, quy fut fils et her de la dite Marie VALLEE.

737) Reconnaissance N° 33 le 24/5/1687 à Fruges : Louis THULIER mannouvrier à Wailly paroisse de Coupelle Vielle, fils et her de Francois ; rente à St Omer le 20/5/1647 par le dit Francois THULIER, au proffit de Jan ROGIER ; hipotecque à Wandonne en Coupelle le 7/12/1652 et en la Seigneurie de Courcoule au dit Coupelle, le 7/12/1652. Au profit de Mre Guillaume FAUTREL tutteur de Guillaume Dominicque et Marie Antoinette ROGIER, Jacques DESCAMPS et Marie Antoinette ROGIER sa femme, les dits ROGIER enffans et hers d'Antoine, quy fut her du dit Jan.

738) Reconnaissance N° 34 le 5/7/1687 à Fruges : Willemine CREPY vefve de Jean CARON et mère tutrice d'Anne Marie CARON, sa fille mineure qu'elle at retenu d'icelluy, et Marie Magdelaine CARON agé de 19 ans, et Catherine CARON agé de 17 ans, aussy filles et heres du dit Jean CARON, de Wandosme ; rente à St Omer le 29/1/1619 par Claude LECOUSTRE et Jean SAVRE laboureurs à Wandosme, au proffit de Guille HARDY bg mre masson à St Omer ; recognoissance le 8/3/1627 par Pierre CARON, Jacques MICHEL, Marie LECOUSTRE sa femme, et autres ; recognoissance par Jean et Anthoine CARON, enffans hers du dit feu Pierre, le 25/6/1652. Au profit de Mre Guillaume FAUTREL tuteur de Guille Dominicque et Marie Anthoinette ROGIER la jeusne, Jacques DESCAMPS et Marie Anthoinette ROGIER l'aisné, sa femme, de St Omer, les dits ROGIER frère et sœurs, enffans et hers d'Anthoine et icelluy de Jean ROGIER, lequel at acquis le droit par transport le 28/6/1651.

739) Reconnaissance N° 35 le 15/12/1687 : Jenne PIDOUX femme à Antoine LECLERCQ, de Culem paroisse d'Esperlecques ; icelluy LECLERCQ son mary, auroit prins bail à Béthunes de Noble Seigneur Phles DU PONT, escuier Sr de Laigneville et autres lieux, une cense et jardin à Culem ; elle at obligé ses biens.

740) Reconnaissance N° 36 le 24/6/1687 : Jan DE QUERCAMP fils et her de Pierre et icelluy d'Antoine, Gillette DUSAUTOIR vefve de Jean LEFRANCQ, Jérôme et Jenne LEFRANCQ enffans et hers d'icelluy, quy fut fils et her de Pierre et Antoinette QUERCAMP, icelle Antoinette fille et here du dit Antoine, dems à Acquin, sauf le dit DE QUERCAMP au Wal d'Acquin ; par dvt bailly à Acquin le 9/6/1611 par le dit Antoine QUERCAMP et Isabeau DEBERLE sa femme, au profit de Jan DEVIN et Xpienne DELENORT sa femme ; laquelle rente, feu Jan DARREST en auroit acquis le droit du dit DEVIN le 20/9 du dit an ; rgances du dit Antoine QUERCAMP, Pierre DEQUERCAMP et Jan LEFRANCQ le 22/11/1614 et 7/2/1651 et 2/3/1661. Au profit de Damlle Anne JOYEUX vefve de Robert DARREST, quy fut fils et her de Jan, et icelluy de Robert quy fut fils et her du dit Jan DARREST.

741) Reconnaissance N° 37 le 20/1/1687 : Jacques GRARE eschevin des viers, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean FRANCQUE, vivant demt en icelle ville, fils et her de Mre Pierre FRANCQUE, vivant chirurgien à Millebecq paroisse de Steene Chlenye de Bergues St Winocq ; le 6/3/1620 par Mre Charles FRANCQUE, vivant pbre pasteur de St George lez Gravelingues et le dit Mre Pierre FRANCQUE, son frère, au profit des tables des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis ; mise de fait le 2/9/1656 sur les immoeubles délaissés par le dit Mre Pierre FRANCQUE. Au profit des dites tables.

742) Reconnaissance N° 38 le 8/3/1687 :

Sr Jacques PARIS de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre PRUVOST, vivant labour à Racquinghem ; le 23/6/1628 par le dit PRUVOST, au profit de feu Lambert LOEUILLIEUR marchand brasseur en ceste ville. Au profit de Mre Grégoire Justin D'HAFFRINGUES advocat au conseil d'Artois, eschevin à son tour d'icelle ville et du Sr Jean Bapte DUBOIS rentier en icelle, tuteurs de l'enfant mineur de Mre Denis Francois D'ARREST, à son trespas advocat au dit conseil, de ceste ville.

743) Reconnaissance N° 39 le 20/12/1687 : Gilles WILLIERS maresquier au Haultpont de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans de feu Jan WILLIERS fils Martin, de Lizele ; le 9/4/1684 par le dit feu Jan WILLIERS, au profit de Cornille HENDRICQ marchan en ceste ville et Anne MONTACQ sa femme. Au profit des dits HENDRICQ et sa femme.

744) Reconnaissance N° 40 le 29/10/1687 : Bertrand DE DISQUEMUE escuier Seigneur de Quehem, demt à pnt à Wierre Heffroy pays du Boulenois, Damlle Marie Godeline DE GUELQUE sa compaigne, fille et here de Gédéon DE GUELQUE, vivant escuier Sr de La Rue, héritier féodal et patrimonial d'Antoe Marcq DE LA HOUSOYE escuier, vivant Sr de Quercamp, et Charles CUCHEVAL labour à Quercamp, occupeur des terres affectés à rente ; le 19/9/1668 par le dit Sr de Quercamp, au profit de l'exécution testamentaire de Damlle Isabeau CARRE, pour l'accroissemnt des bourses fondées par Mre Josse CARRE et Damlle Marie LEGRAND ses père et mère ; hipotecque à Quercamp le 21/9/1668. Au profit de la dite fondaon. Le dit CUCHEVAL at promis payer à Jan Bapte LERNOULT procur à St Omer, pour les desbours de 2 procès, un tempté à la charge du Sr d'Ostrove et l'autre contre le dit CUCHEVAL.

745) Reconnaissance N° 41 le 15/10/1687 : Jean Bapte DUCHOCQUEL de ceste ville, curateur aux biens de Noël Ignace DE BALLINGHEM, icelluy petit fils et her de Damlle Marie DUCHOCQUEL, vivante femme au Sr Jean HOURDEL, quy fut fille et here de George ; le 14/10/1624 par Pierre LOYER marchand au faulbourgs de Béthune, à la caution de Gilles DELATTRE et du dit George DUCHOCQUEL, au proffit de Jean DUMONT ; recognue par le dit HOURDEL et la dite Damlle Marie DUCHOCQUEL sa femme, (aux biens de la quelle le dit comparant at aussy esté curateur par acte du 18/3/1682) le 7/6/1670. Au proffit du Sr Jean Bapte PAGART de la dite ville, ayant acquis le droit par transport de Damlle Marie DUMONT vefve de Gilles LE PETIT, sœur et here du dit Jean DUMONT.

746) Reconnaissance N° 42 le 20/4/1687 : Marguerite PENET vefve d'Alexandre GOIDIN, de Boidinghem, mère des enfans qu'elle at retenu du dit feu Alexandre quy fut fils et her de Jean et icelluy de Guillaume, Maximilien DUHAMEL mary de Francoise GOIDIN, fille et here du dit Jean, du dit lieu, et Vincent GODIN fils et her d'Antoine, quy fut comme le dit Guillaume, fils et her de Martin, de ceste ville ; le 21/2/1617 par le dit Martin GODIN, à la caution du dit Guillaume GOIDIN, au proffit de Sire Jean HANON. Au proffit des administrateurs de la table des pauvres de l'égle du St Sépulchre en ceste ville, quy en ont le droit du dit Sr HANON.

747) Reconnaissance N° 43 le 20/4/1687 : Vincent GOIDIN de ceste ville, fils et her d'Antoine et de Phlotte DE NOUEFGLISE, Maximilien DUHAMEL mary de Francoise GOIDIN, fille et here de Jean, quy fut fils et her de Guillaume, et Marguerite PENET vefve d'Alexandre GOIDIN, iceluy fils et her du dit Jan, dems à Boidinghem ; le 28/3/1615 par le dit Antoine GOIDIN et sa femme, à la caution de Martin GODIN et du dit Guillaume, père et fils, au proffit de Damlle Jenne GILLEMEN ; hipotecque à Boidinghem le 16/4/1626. Au proffit du Sr Jean DRINCQUIER greffier du siège des viers en la dite ville et Damlle Marie Anne BAZIN sa femme, ayans droit par moyen d'icelle.

748) Reconnaissance N° 44 le 20/4/1687 : Paul et Pierre BAUCHANT frères, de Bientque, Antoine BAUCHANT de ceste ville, (barré : Isidore WATEL et Marie BAUCHANT sa femme, de Lumbres), les dits BAUCHANT enfans et hers de Pierre ; le 14/1/1663 par le dit Pierre BAUCHANT, au proffit de Nicolas BAZIN rceur en la dite ville ; hipotecque à Bientque le 13/2 du dit an. Au proffit du Sr Jan DRINCQUIER greffier du siège des viers en icelle, quy en at acquis le droit par transport.

749) Reconnaissance N° 45 le 25/11/1687 : Francois PLAYOU bg mre brouilleur en icelle ville, mary de Marie Anne BEUGELIN, par avant vefve de Francois POUILLIE ; bail le 3/10/1684 par icelluy POUILLIE et sa femme, du Sr Jan DECOURTIEUX, une maison sur la place du Haultpont, nommée vulgairement « le Nom de Jésus ».

750) Reconnaissance N° 46 le 6/7/1687 : Flour TALLEU greffier de Campagne lez Boullonnois, demt à Happes paroisse du dit Campagnes, fils et her de Pierre et Anne HIBON ; créée par Jacques TALLEU, père du dit Pierre quy en fut her, et Louyse BUCAILLE sa femme, au proffit de Jean DEQUINDRE bg de ceste ville, le 14/7/1618. Au proffit de Jean Bapte ROBERT marchand en ceste ville et Thérèse CONSTANT sa femme (barré : here de Jean CONSTANT son père), en ayans droit par transport de Mre Charles CONSTANT pbre et fils de Jean.

751) Reconnaissance N° 47 le 12/7/1687 : Pierre PAMEL de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Fhois DU VAL Sr de La Pierre ; rente le 3/3/1628 par Jacques POIDEVIN et sa femme, à la caution du dit Sr DU VAL, au proffit de Ercules LE PREVOST ; (les portemens et deniers cédés à Anthoe BUE et sa femme). Au proffit du Sr Jacques Fhois DE BONCOURT pbre, et comme procur espéal du Sr George DE BONCOURT son frère, iceux nepveurs et hers de Damlle Jossine LE PREVOST, fille du dit Hercules.

752) Reconnaissance N° 48 le 15/1/1687 : Damlle Marie Magdelaine LESUR vefve du Sr Fhois VANDERFOSES, de Stienfort, sœur et here de George LESUR, vivant bg de St Venant ; créée par le dit George LESUR, au proffit de Bertrand ROUSSEL laboureur à Gonnehem et Marie SECOND sa femme, le 11/7/1678 ; hypotecque à St Venant le 6/5/1679. Au proffit de Mre Jacques DESFOSES avocat et eschevin de ceste ville, quy a acquis le droit des dits Bertrand ROUSSEL et Marie SECOND, à Ham le 31/10 dernier.

753) Reconnaissance N° 49 le 14/1/1687 : Wilbord DELANNOY laboureur à St Omer Cappelles pays de l'Angle et Marie Francoise DELANNOY sa femme, icelle fille de Robert et d'Anne DELAPORTE, here d'icelle, la dite DELAPORTE fille et here de Francois ; rente créée par Jean LOOTZ de St Omer Eglise, au proffit de Mre Martin DUTILLY, le 23/4/1575 ; déclarées par sentence le 1/10/1630 sur le dit Francois DELAPORTE, père grand de la dite Marie Francoise DELANNOY. Au proffit du Sr Jean TAMPERE marchand et à son tour eschvin des dix jurés pour la communauté de ceste ville, ayant droit d'icelle par 2 transports : le 19/1/1679 et le 22/3/1685 ; recognoissance du dit Robert DELANNOY et autres, le 22/1/1663.

754) Reconnaissance N° 50 le 19/10/1687 : Jacques SCELLIER de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques CHEVALIER ; rente créée par Guille NOEULX, à la caution du dit CHEVALIER au proffit du couvent des Sœurs Noires, le 10/7/1624. Au proffit des révérende mère, Abbesse et religieuses conceptionnistes, cy devant « Sœurs Noires ».

755) Reconnaissance N° 51 le 21/10/1687 : Jacques QUENDALLE laboureur à Seninghem, mary de Margueritte BEAURAIN, et Marie (barré : DE) BEAURAIN vefve de Pierre MARCOTTE, du dit lieu, icelles BEAURAIN sœurs et héritières médiates ou immédiates de Guillaume HOCHART, vivant laboureur à Quelmes ; rente créée par le dit Guillaume HOCHART avecq Michelle DESGARDINS sa femme, au proffit de Nicolas DESGARDINS laboureur à Quelmes et Margueritte PARISIS sa femme, le 12/8/1632. Au proffit de Mre Phles PARISIS avocat et eschevin de ceste ville, nepveur et her de la dite Margte PARISIS.

756) Reconnaissance N° 52 le 5/7/1687 : Francois DUCROCQ jh d'Upen d'Amont, fils et her d'Antoine, vivant labour au dit lieu et de Jacqueline ELLART ; rente créée par les dits Antoine DUCROCQ et Jacqueline ELLART, ses père et mère, au proffit de Damlle Catherine Thérèse LE PETIT jf en cette ville et de ses frères et sœur, le 5/1/1679. Au proffit de Mre Robert Augustin LE FRANCOIS avocat au conseil d'Artois et Damlle Marie Margtte LE PETIT sa femme, à la quelle la dite rente est escheue par partage.

757) Reconnaissance N° 53 le 11/7/1687 : Jean DE BEAURAIN, Jacques LEVRAY, Jacques DUVEUX, Pierre BAUWIN, Jean BAUWIN, Pierre BEAURAIN, Marie BAUWIN sa femme, tous de Seninghem, hers iceux Pierre BEAURAIN et Marie BAUWIN sa femme de Gilles BAUWIN, et les autres nommés d'Anselme BAUWIN ; Ires par les dits Anselme et Gilles BAUWIN, redevbables à Jean Bapte DU VAL escuier Sr de Berles, Mottinghem, acte du 2/7/1637. Au Sr Jacques PARIS de cette ville, procureur spécial du dit Sr de Berles.

- 758) Reconnaissance N° 54 le 4/7/1687 : Mre Jean Jacques THOMAS pbre et curé de Coyecques ; procès à sa charge par Damlle Ida VANZELLER femme et curatrice aux biens de Mre Francois DU BOIS Sr de Percheval ; rente qu'a reconnu Nicolas THOMAS fils Jacques, laboureur à Guzelinghem, au profit de Mre Josse CARE licentié es droix et conseiller du Roy au bailliage de St Omer, le 21/1/1632, et comme possesseur de manoir amazé de maison et estable à Barlinghem paroisse de Moringhem, tenant à la rue quy maisne de Brouxol à Nortboncourt. Au profit de la dite Damlle.
- 759) Reconnaissance N° 55 le 17/2/1687 : Catherinne LEGRAND vefve de Marcq DUCROCQ, de Delettes ; rente créée par Jenne POIRY vefve d'Adrien DUCROCQ, avecq le dit Marcq DUCROCQ et Nicolas PINGRENON, au profit de Marie COUPPE jf de ceste ville, le 4/4/1663. Au profit de Fhois DESCAMPS bg de ceste ville et la dite Marie COUPPE sa femme.
- 760) Reconnaissance N° 56 le 15/12/1687 : Liévin DUBOIS laboureur à Cappelles sur la Lys, mary de Marie DESPLANCQUES, par avant vefve de Simon GRUET ; rente créée par le dit Simon GRUET et Marie DESPLANCQUES sa femme, au profit de Bernard LE PETIT, lors mineur, le 26/3/1680. Au profit du dit Sr Bernard LE PETIT.
- 761) Reconnaissance N° 57 le 27/9/1687 : Jean TAVERNE bailly de la Srie des Mocrotz en Coulomby, y demt, propriétaire des immoebles affectés à rente ; créée par Jean DUCHOCQUEL tisserand à Harlette, au profit de Denis DOMIN censsier de la place et cense de Salperwicq, le 21/11/1615 ; hypotecque à Coulomby le 7/2/1664. Au profit de Gilles MARTEL mre chappelier en ceste ville et Catherinne BREUNEL sa femme, ayans cquis le droit le 4/4 dernier.
- 762) Reconnaissance N° 58 le 20/9/1687 : Anthoine BOULLAIN fils et her de Jean et Magdelaine DELARUE, de Boningues dépendence (barré : de Tournehem) d'Ardres ; rente par devant bailly de Guémy le 1/6/1619 entre Jean DAUDENFFORT et Jenne DELERUE sa femme, le dit Jean BOULLAIN et Magne DELARUE sa femme. Au profit de Damlle Marie Margueritte DAUDENFFORT vefve de Mre Maximilen DE PAN, vivant Sr de Montigny et procureur du Roy en son bailliage de St Omer, y demte ; ... par les dites lettres, la dite DELERUE sa mère, soit couchée et porter pour nom Magdelaine, au lieu de Susanne, qu'estoit son nom véritable, estant ainsy nommée dns un endroit d'icelles lettres.
- 763) Reconnaissance N° 59 le 3/2/1687 : Antoine DUVAL sergent forestier de Tournehem, y demt, mary de Marie Anne TRUTENAIR ; rente créée par Pierre TRUTTENAIRE laboureur à Tournehem, Marie TESTART sa femme, Estienne et la dite Marie TRUTENAIRE, frères et sœur, au profit de Mre Augustin QUEVAL bg de St Omer et Damlle Balduine PARENT sa femme, par dvt bailly de la Srie de Guemy le 2/11/1680 ; hipotecque à Tournehem le 5/5/1683. Au profit des dits Sr QUEVAL et sa femme.
- 764) Reconnaissance N° 60 le 17/4/1687 : Jean MARTEL de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Eulalie GODEBER ; rente créée par Vincent DEFRANCE et Eulalie GODEBERT sa femme, au profit du Sr Jacques MAES, vivant greffier pnal de ceste ville le 29/8/1673 ; hipotecque le 30 des mois et an. Au profit du Sr Josse MAES jh à marier de ceste ville, fils et her du dit Sr Jacques.
- 765) Reconnaissance N° 61 le 1/2/1687 : Jacques CONTARRE masson à Esquerdes, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques BOUVART et Marie LEGRAND sa femme ; rente créée par les dits Jacques BOUVART et sa femme, au profit de Damlle Jenne DE RACQUINGHEM, le 14/12/1663. Au profit de Jean Mary BOUVART labourier à Esquerdes et Anne BEAUVOIS sa femme, aians acquis droit par transport d'Antoine BOUVART et Antoinette DECUPER sa femme, iceluy Antoine BOUVART légataire de la dite Jenne DE RACQUINGHEM, contrat du 27/1/1686.
- 766) Reconnaissance N° 62 le 13/6/1687 : Pierre COCQUENPOT de Remilly Wirquin, Marie Anne MEQUINION sa femme, (barré : Jean DE ST MARTIN de ceste ville et Marcq PLATTEAU tutteurs avecq), et le dit COCQUENPOT comme tutteur des enfans mineurs de Jean MEQUINION, et Louise MEQUINION vefve de Jean MACQUINGHEM, de ceste ville, tous héritiers de Nicaise MEQUINION ; rente créée par le dit Nicaise MEQUINION, au profit de vénérable personne Françoise DE BAMBECQUE archidiacre de la cathédralle de St Omer, le 4/3/1676. Au profit de vénérable personne Nicolas Dominicq MARSILLES chanoine gradué de la cathédralle de St Omer, aiant droit des héritiers du dit Sr archidiacre.
- 767) Reconnaissance N° 63 le 12/7/1687 : Jacques TIRANT mre taillieur d'habits en ceste ville et Marie MAROTTE sa femme, icelle cousinne et here de feu le Sr Guillaume FLAMEN ; ordonnances du dit Sr FLAMEN, par son testament du 26/2 dernier et codicil du 1/4, qu'il avoit créée au profit de Sœur Marie de St Bertin, sa fille, religieuse au convent des Sœurs Grises de ceste ville, une rente, après le trespas de sa dite fille, il vouloit appartenir au dit convent, a condition par les mère Supérieure et religieuses d'icelluy, faire descharger 6 obits à perpétuité dans leur église, un le jour de St Guillaume, un le jour de St Joachim, autre le jour de St Louis, autre le jour de St Nicolas de Tollentin, le 5éme le jour de l'archange Gabriel et le dernier le jour de St Joseph.
- 768) Reconnaissance N° 64 le 13/6/1687 : Pierre COCQUENPOT de Remilly Wirquin, (barré : Marcq PLATIAU d'Avroult et Jean DE ST MARTIN de ceste ville), tutteur(s) des enfans mineurs de Jean MECQUINION ; rente créée par le dit Jean MECQUINION au profit de vénérable personne Francois DUCHAMBGE archidiacre de la cathédralle de St Omer, le 1/6/1680. Au profit de vénérable personne Nicolas Dominicque MARSILLES chanoine gradué de la dite cathédralle, ayant droit des hers du Sr archidiacre.
- 769) Reconnaissance N° 65 le 1/8/1687 : Jean TELLIER (*THELYER*) labourier à Moulle et Jenne BAIART sa femme, icelle fille et here d'Antoinette PALFART ; obligation par Nicolas BAYART et la dite Antoinette PALFART, au profit de Francois Charle DE HEURART Sr de Copigny, le 28/10/1684. Au dit Sr HEURART.
- 770) Reconnaissance N° 66 le 28/5/1687 : Barbe LESCAULT vefve de Gaspard LABE, de Fauquembergue ; rente créée par le dit Gaspard LABE, au profit de Damlle Anne Thérèse DELATTRE jf à marier de ceste ville, le 4/1/1679. Au profit de la dite Damlle.
- 771) Reconnaissance N° 67 le 2/4/1687 : Francois DELEBENDE labourier à La Cauchie d'Ecque et Catherinne CLODORE sa femme ; rente créée par Robert DELAFORGE labourier à Quiestède et Marie Jenne CLODORE sa femme, au profit de Robert COULPIER et Barbe POSTEL sa femme, le 11/3/1684 ; en qualité de propriétaire des terres affectées à la dite rente. Au profit de Nicolas CUVELIER mre boulengier en ceste ville et la dite Barbe POSTEL par avant vve du dit Robert COULPIER.

772) Reconnaissance N° 68 le 10/5/1687 : Nicaise, Jean, Margueritte et Catherinne WALLERICQ frères et sœurs à marier, enffans (barré : et héritiers) de Martin, d'Esperlecq ; créée par Jacquemine WALLERICQUE, à la caution du dit Martin WALLERICQ et Nicolle CARLIER sa femme, le 14/3/1668, au profit de Francois COULON et sa femme. Au profit du Sr Herman DESGRANGES rentier en ceste ville, aians acquis droit par transport de Conderat Pierre PETIT et Antoinette COULON sa femme, icelle fille et here du dit Francois COULON.

773) Reconnaissance N° 69 le 6/5/1687 : Gilles ROSEAU labourier à St Liévin et Nicolas ROSEAU jh à marier de Pihem, enffans et hers de feu Nicolas ; rente créée par Pierre BAUCHANT, Marie BOIDART sa femme, le dit feu Nicolas ROSEAU et Jenne COPIN sa femme, au profit du Sr Antoine FEBVRIER rentier en ceste ville, le 10/3/1668. Au profit du dit Sr FEBVRIER.

774) Reconnaissance N° 70 le 1/6/1687 : Jacques ANSEL taillieur d'habits au Bois paroisse de Pihem, fils et her de Jenne DINGUEHEN et Hubert DINGUEHEN jh à marier, du mesme lieu, fils et her de Charles, les dits Charles et Jenne DINGUEHEN nepveurs et hers de Tassine PRUVOST ; rente créée par Jean DINGUEHEN de Pihem, à la caution de la dite Tassinne PRUVOST, au profit de Simon BROCCQUET, le 12/2/1624. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, petite fille et here de Damlle Jenne BROCCQUET et icelle fille et here du dit Simon.

775) Reconnaissance N° 71 le 22/5/1687 : Jacques DEMARLE jh de cette ville, Martin DELEPORTE mosnier aux Moulins de Compte paroisse de St Quentin lez Aire, Casinne DEMARLE sa femme, Robert BEAUVOIS laboureur, Jenne DEMARLE sa femme, Jean Fhois, Nicolas et Anne DEMARLE, de Mamez et Marie Jenne DEMARLE de Bilques, iceux DEMARLE frères et sœurs, enffans et hers de Jean et Marie DUPUYS, vivans tenans laboeur à Mamez ; rente créée par la dite Marie DUPUYS leur mère, au profit de Mre Jean DEMARLE nottaire Royal de cette résidence et Jacqueline CORNILLE sa femme, le 25/1/1683 ; hypotecque à Mamez le 23/2 du dit an. Au profit des dits Mre Jean DEMARLE et sa femme.

776) Reconnaissance N° 72 le 22/5/1687 : Jacques DEMARLE jh de cette ville, Martin DELEPORTE des Moulins de Compte paroisse de St Quentin lez Aire, Casinne DEMARLE sa femme, Robert BEAUVOIS, Jenne DEMARLE sa femme, Jean Francois, Nicolas et Anne DEMARLE de Mamez et Marie Jenne DEMARLE de Bilques, iceux DEMARLE frères et sœurs, enffans et hers de Jean et Marie DUPUYS, vivant tenant labour à Mamez. Au profit de Mre Jean DEMARLE nottaire Royal de cette résidence, (ayant droit du Sr Jacques LEROY rentier et à son tour eschevin d'Aire, par transport du 26/2/1687) ; bail par la dite Marie DUPUYS, à la caou du dit Mre Jean DEMARLE, au profit du dit Sr LEROY, à Aire le 30/1/1682. ... somme deue pour argent presté au dits déffunts leurs père et mère, et pour les obsecques de leur dite mère.

777) Reconnaissance N° 73 le 6/1/1687 : Jacques LELEST labour à Rincq, Dominicq LELEST labour à la cense de Lespinoy paroisse de Pihem et Martin PINGRENON labour à Eguinegatte, mary de Marie Jenne LELEST, les dites LELEST enfants et hers de feu Jean ; rente à Aire le 9/1/1627 par le dit feu Jean LELEST, au profit de Bertin DURIEZT eschevin à son tour d'Aire ; sentence donnée à la charge de Phles COCUD de Rincq et Marie LOUCHART sa femme, au profit de Laurent DAMAN capne, mary de Damlle Fhoise DURIEZT, le 10/5/1640 ; reconnue par le dit Jacques et Michel LELEST, le 25/6/1660. Au profit du Sr Florent VINGLAR de ceste ville et Damlle Jacqueline DAMAN sa femme, icelle fille et here du dit Laurent DAMAN et Damlle Fhoise DURIEZT qui fut fille et here du dit Bertin DURIEZT.

778) Reconnaissance N° 74 le 4/12/1687 : Gilles WILLIERS maresquier et bg au Haupond de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Michiel FLANDRIN et Barbe BOUVEUR sa femme ; rente le 5/2/1682 par (barré : les dits feuz FLANDRIN) la dite BOUVEUR, au profit de Cornille HENDRICQ bg marchand en ceste ville. Au profit du dit HENDRICK.

779) Reconnaissance N° 75 le 18/11/1687 : Fhois DELABRE de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean CRACHET, vivant labour à Acquin ; le 26/2/1663 par le dit feu CRACHET, devoir à Guillaume DOLLE, vivant rentier en ceste ville. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR eschevin de ceste ville à son tour et Damlle Marie Anthoinette DOLLE sa femme, icelle fille et here du dit Guillaume.

780) Reconnaissance N° 76 le 22/12/1687 : Damlle Thérèse GAYET jf à marier de ceste ville, propriétesse de maison en cette ville, vis à vis de la chapelle de St Eloy, pntent occupée par Mre Phles LEMAIRE, icelle maison escheue à la dite compante par le trespas de Damlle Nicolle MARISSAL sa mère, affectée de rente ancienne deub à l'église et table des pauvres de Ste Croix lez ceste ville.

781) Reconnaissance N° 77 le 19/11/1687 : Jean VARLET laboureur à Quercam, fils et her d'Anthoinette LECOCQ, icelle fille et here de Francois, tutteur de Marie et Françoise BOCQUET enfans mineurs et hers de Catherine VARLET, qui fut fille et here de la dite Anthoine (!) LECOCQ ; rente le 1/2/1599 créée par le dit Francois LECOCQ, au profit de Mre George VANOST prestre chanoine de la cathédralle de St Omer ; reconnue par la dite Anthoinette COCQ et autres, au profit de la fondaon du dit Sieur chanoine, le 3/3/1665. Au profit de la dite fondaon.

782) Reconnaissance N° 78 le 19/11/1687 : Jean EVRARE laboureur à Aquin, Liévin DUVAL et Nicolle EVRARE sa femme et Liévine EVRARE jf à marier agée de 21 ans, et pour Mathieu EVRARE leur frère encore mineur, tous d'Aquin, les dits EVRARE enffans et hers de Jacques et de Liévine LECOCQ, qui fut fille et here de Mathieu iceluy fils et her de Francois LECOCQ ; rente créée par le dit Francois LECOCQ, le 1/2/1599 au profit de Mre George VANOST prestre chanoine de la cathédralle de St Omer ; reconnue par le dit Jacques EVRARD, au profit de la fondaon des bourses du dit Sieur VANOST, le 3/3/1665. Au profit de la dite fondaon.

783) Reconnaissance N° 79 le 3/6/1687 : Pierre CHAPPE laboureur à Coulomby, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Guillaume DUMONT et Jenne DOR sa femme, vivant laboureur à Senenghem, icelluy fils et her d'Emond, vivant laboureur au dit Senenghem ; rente le 28/9/1611 par le dit Emond DUMONT, au profit de Gillette QUEVAL de ceste ville ; reconnue par les dits Guillaume DUMONT et Jenne DOR sa femme, le 12/2/1655 et 24/11/1668. Au profit du Sieur Jacques FOLCQUE notte Royal de ceste résidence, ayant droit par moiens.

784) Reconnaissance N° 80 le 15/1/1687 : Margtte FOUCCQUET vefve de Francois BREBION, vivant caron et laboureur à Torsy, mère et tutrice de Marie Margtte et Marie Françoise BREBION, qu'elle at retenu du dit Francois, et Pierre BIENAIME et Marie Anne BREBION sa femme, icelle fille et here du dit Francois, dems à Renboval ; rente créée par le dit Fhois BREBION, au profit d'Antoine GOZET de ceste ville et Anne DEBIE sa femme, le 28/2/1669 ; hypotecque le 1/7/1676. Au profit du dit GOZET, seul, par partage qu'il en at fait avecq les hers de sa feue femme.

785) Reconnaissance N° 81 le 17/2/1687 : Jan DEFLERS labour à Reclingham, marié avec Marie DANNEL, par avant vefve de Pierre MOREL, vivant demt à Reclingham, et Pierre MOREL fils et her du dit Pierre, agé de 17 ans 9 mois, émancipé ; rente par le dit feu Pierre MOREL, au proffit d'Anthoine GOZET et Anne DUBIEZ sa femme, de ceste ville, le 17/1/1673 ; recognu par la dite Marie DANNEL, en qualité de vefve du dit MOREL, au proffit que dessus, le 18/11/1683. Au proffit du dit Anthoine GOZET seul, ayant droit des hers de sa feue femme.

786) Reconnaissance (Transport) N° 82 le 23/5/1687 : Sieur Pierre CARTON eschevin à son tour de ceste ville ; receu du Sieur Denis Francois JOETS jh de ceste ville ; luy at cédé et tranporté une somme à prendre sur le Sieur Guillaume JOETS, père du dit Denis Francois.

787) Reconnaissance N° 83 le 8/4/1687 : Hubert LEMAIRE de Delettes, Antoine BOUVART et Adrienne LEMAIRE sa femme, d'Esquerdes ; 3 rentes : la 1^{ere} créée par Nicolas LEMAIRE et Jenne MAHIEU, père et mère des dits LEMAIRE, au proffit de Sire Jacques VANDERSTRATEN eschevin de ceste ville et Damlle Marie Françoise HOURDEL sa femme, le 9/1/1679 ; la 2^{nde} créée par Jan LEMAIRE et Margtte PINGRENON sa femme, de Delettes, à la caution de Pasquier LEMAIRE père du dit Nicolas, au proffit de Jan DE WOORM, le 22/1/1626 ; la dernière créée par Chles DU LOCQUIN et Antoinette GRECQ sa femme, au proffit de Michiel DELEBARRE bailly du lieu, le 28/2/1640 ; les quelles 2 dernières, le dit Sr VANDERSTRATEN en at acquis le droit par transport. Au proffit d'icelluy.

788) Reconnaissance N° 84 le 9/4/1687 : (barré : Ignace DELAHAUTOY eschevin du siège des viers de ceste ville et) Damlle Marie Thérèse DELAHAUTOY procuratrice espéciale d'Antoine LEROY son mary, de ceste ville, (les dits DELAHAUTOY frère et sœur, enfans), icelle fille et here de Damlle Jenne BOUDENOT vefve de Mre Antoine DELAHAUTOY ; le 5/8/1675 par la dite feu Damlle BOUDENOT, au proffit de feuz Sire Pierre DELATTRE, vivant eschevin d'icelle et Damlle Marie MICHIELS sa femme ; raport d'héritage donné le 23 des mois et an. Au proffit du Sr Pierre Antoine DELATTRE Sr de la Tecque ?, fils et héritier universel des dits Sr et Damlle déffuncts.

789) Reconnaissance N° 85 le 31/5/1687 : Dominique, Antoine et Louys DELEDREVE frères, d'Audrehem, propriétaires par acquisition du jourdhuy des immoebles affectés à rente ; créée par Robert BIGOURE labour au Hamel paroisse de Clercques, Fhoise BOULLIN sa femme, Robert LEWINTRE laboureur à Audrehem et Jenne DOMIN sa femme, au proffit de Gilles LE PETIT bg marchand orphèvre en ceste ville, le 29/6/1663 ; hyptecque à Audrehem. A concurrence de la moitié, au proffit de Damlle Catherine Thérèse LE PETIT petite fille et here médiata du dit Sr Gilles LE PETIT, de ceste ville.

790) Reconnaissance N° 86 le 20/9/1687 : Jean LOURDEL laboureur à Renty, fils et her de Jean, vivant recepveur du Prince de Renty, propriétaire des terres affectés par hipotecq, à l'assurance de l'arrentement cy après, et Jacques LOURDEL son frère, labourier au dit lieu, propriétaire de terres affectés par le dit arrentement ; à Aire le 5/7/1664 par Jean LOURDEL laboureur à Renty et Marie DUISAUX sa femme, au proffit du Sr Jacques DAMANT et Damlle Jenne DUBLIOUL sa femme, d'Aire. Au proffit de vénérable personne Mre Pierre DE CLETY curé de St Denis en ceste ville, de vénérable personne Mre Pol DE CLETY pbre curé d'Ecque et du Sr Nicolas Allexandre DE CLETY marchand apoticaire en ceste ville.

791) Reconnaissance N° 87 le 26/7/1687 : Pierre DELATTRE labour à Wavrans et Marie Jenne NOEUFRE sa femme et Jacques NOEUFRE labour à Wavrns, iceux NOEUFRE frère et sœur, enfans et hers de Jan ; arrentement par le dit Jan NOEUFRE, vendition que luy at fait feuz Mre Simon DOYEN de ceste ville et Damlle Marie ROBERT sa femme, d'imoeubles, le 25/1/1659, au proffit de Francois Hector, Guillaume Valentin et Louis LOSVELDE, frères germains. Au proffit du dit Sieur Louis LOSVELDE pntem chanoine de la cathédralle de St Omer, à luy escheu par partage allencontre de ses frères, cohers susnommés.

792) Reconnaissance N° 88 le 17/3/1687 : Mre Ignace BEAUCHANT pbre curé de Lumbres, Paul, Pierre et Antoine BEAUCHANT, Isidore WATTEL et Marie BEAUCHANT sa femme, dems Paul et Pierre à Bienques paroisse de Pihem, Antoine en ceste ville et les dits WATEL et sa femme à Lumbres, iceux BEAUCHANT frères et sœur, enfans et hers de Pierre et icelluy fils et her de Bauduin ; rente par Pierre MAINIER, Péronne VASSEUR sa femme, Bauduin BAUCHANT et Guillaume HAUSSOULIER, vivans tous à Bienques et Pihem, au proffit de feu vénérable et discrete psonne Mre Jacques DU PREY, en son vivant pbre chantré et chane de la cathédralle de St Omer, le 28/4/1610 ; recogne par le dit Pierre BEAUCHANT et autres, le 6/4/1650 au profit des administrateurs du séminaire de St Omer, ayant le droit par donnaon du dit Sr chane. Au profit du dit séminaire.

793) Reconnaissance N° 89 le 9/12/1687 : Damlle Margueritte LECLERCQ vefve de Jan COPPEY, vivant greffier du pays de l'Angle, demt à St Folquin au dit pays, occuperesse de terres appartenantes aux enfans et hers du Sr Francois BOYAVAL, à son trespas bailly du dit pays ; vénérables personnes Mre Thomas SERGEANT Sr de Campaigne et Mre Louis LOSVELDE, pbres et chanoines de l'église cathédralle de St Omer, auroient fait saisir les dits immoebles par huissier du baillage de St Omer. Au dit chanoine SERGEANT ; rente du 9/10/1672.

794) Reconnaissance N° 90 le 10/5/1687 : Martin MARISSAL de Hallinnes, père tutteur de Jean Martin, qu'il at retenu d'Anne LEFEBVRE, Jenne LEFEBVRE vefve de Pierre DORET, Jean DEFRANCE oeuilleur à Hallinnes et Claire LEFEBVRE sa femme, les dites LEFEBVRE sœurs et heres de Jean Phles LEFEBVRE ; créée par le dit Jean Phles LEFEBVRE, au proffit de Jacques DE LABEN escuier Sr de Crévecoeur et Damlle Cécille Léonore DAUSQUES sa femme, le 12/8/1662. Au proffit du Sr Bauduin PECQUEUR receveur des Estats d'Artois, fils et her de Damlle Marie DE ROUPY, en son vivant vefve du Sr Michel Alexis D'ARCHIES escuier.

795) Reconnaissance N° 91 le 5/6/1687 : Jean DUCIGNE amand de St Bertin, père tutteur de Marie Anne sa fille, cousine et héritière d'Isabeau SLINGUE, quy fut fille et here d'Eustace et de Damlle Marie DARREST ; créée par Damlle Marie DARREST vefve du dit Eustace SLINGUE, au proffit de Jean CAYER bg de ceste ville et Damlle Françoise PIGNON sa femme, le 30/4/1626 ; transport par Sire André LOMAN et Damlle Xpienne CASTIAN sa femme, icelle here de Sire Louis, au proffit de Sr Omer DE VLOO et Damlle Anne DARREST sa femme et Damlle Anthoinette DARREST, le 22/10/1654, laquelle rente le dit Louis CASTIAN en avoit droit au précédent de Nicolas PIGNION, héritier de la Damlle Françoise PIGNION, le 1/4/1645. Au proffit du Sr Jacques DESGARDINS marchand brasseur et à son tour des dix jurés pour la communauté de ceste ville et Damlle Barbe DEVLOO sa femme et de Sr Jacques Dominique DEVLOO marchand, des dix jurés pour la communauté d'icelle, iceux DEVLOO hers du dit Sr Omer et Damlle Anne DARREST, et de Damlle Anthoinette DARREST.

- 796) Reconnaissance N° 92 le 2/3/1687 : Jean HOCHART charon à Houlle et Marie DEVOS sa femme et Martine DEVOS fille à marier ; créée par Jean DEVOS père, Jean, Jacques, la dite Marie DEVOS et Martin DONCKER tuteur de Marie Jenne et la dite Martinne DEVOS, au profit du Sr Jean DESCOURTIEUX rentier en ceste ville et Damlle Marie LEPORTE sa femme, le 30/10/1679. Au profit des dits DESCOURTIEUX et sa femme.
- 797) Reconnaissance N° 93 le 2/5/1687 : Jean HANSCOTTE laboureur à Bayenghem lez Esprelecques, tuteur d'Isabelle HANSCOTTE fille et here de Gilles, vivant labour au dit lieu ; créée par le dit Gilles HANSCOTTE, à la caution de Jenne DEVOS vefve de Jean HANSCOTTE, au profit du Sr Corard Pierre PETIT marchand brasseur en ceste ville, le 5/2/1682 ; hypothecque des bailly des Sries de Bedevelt à Bayenghem le 8/8/1685. Au profit du dit PETIT.
- 798) Reconnaissance N° 94 le 29/4/1687 : Sr Martin PENANT petit bailly de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Guille FLAMEN, vivant demt en ceste ville ; à Arras le 22/1/1682 par le dit FLAMEN, de payer à Mre Jacques LECONTE avocat, lors greffier du conseil provincial d'Artois. Au dit Sr LECONTE.
- 799) Reconnaissance N° 95 le 15/2/1687 :
Sr Francois HAUWEL esquier, demt à Reminghem, curateur aux biens de Francois BUTZEL et Louise DEMERLE sa femme ; créée par Anthoe DE BRAURE et Marie FONTAINE sa femme, au profit du Sr Pierre HELLEMANS marchand en ceste ville, en langue thioise, à Reminghem le *blanc* 1634 ; les terres rapportées ont esté acquises par le dit BUTZEL et sa femme, à la charge de la dite rente. Au profit de Damlles Anne Thérèse et Margtte Francoise HELLEMANS, filles et heres du Sr Nicolas, quy fut fils et her du dit Pierre.
- 800) Reconnaissance N° 96 le 26/2/1687 : Jacques BOD tonnelier à Fasques et Marie THOREL sa femme, Simon DUFLOS manouvrier à Fasques et Francoise THOREL sa femme, Nicolas THOREL de Waltenceu et Adrien BRANLY tisserand de toille à Fasques, les dits THOREL enffans et hers d'Henry et Anthoinette BROUART, et le dit Adrien BRANLY fils et her de Liévin, quy fut fils et her de Henry BRANLY et sa femme ; créée par le dit Henry BRANLY et la dite BROUART sa femme, au profit des Rgeuses du couvent du tiers ordre de St Dominicque dictes « de Ste Margtte » en ceste ville, le 11/12/1617 ; autre, arrentement créée par le dit Henry BRANLY, au profit d'Anthoine LEFEBVRE, le 8/3/1612 ; lesquels Louis BRANLY marchand à Fasques, en at acquit droit. Au profit du dit BRANLY.
- 801) Reconnaissance N° 97 le 6/3/1687 : Henry Phles RAOULT Sr du Chastelet, frère et her de Pierre Louis RAOULT, vivant Sr du dit Chastelet, quy fut fils et her de Louis, ensamble nepveurs et hers de Jean ; créée par le dit Jean RAOULT, au profit de Damlle Lamberte LEGIER vefve de Jean QUEVAL, le 15/3/1630 ; mise de fst au conseil d'Artois le 20/1/1660 ; recogne par le dit Pierre Louis RAOULT, au profit de Nicolas QUEVAL ancien eschevin de la ville d'Ipres, le 26/3/1668. Au profit du Sr Adrien ROELS argentier de ceste ville, ayant droit par transport de la dite rente. *Additif le 9/1/1698 à Aire : Les administrateurs de la bourse des pauvres de Ste Isbergues ; estre satisfait d'Henry Phles RAOULT Sieur du Chastelet ; signé : A. HAZE pbr, Gaspard GAMBIE et Joseph DUPOND.*
- 802) Reconnaissance N° 98 le 30/10/1687 : Pierre BEAUCHAN laboureur soub la seigneurie de St Momelin lez cette ville, mary de Marie Catherine MAES, Adrien DEVAUX demt proche du « Baacq » paroisse de Ste Margueritte en icelle ville et Jacqueline Louise MAES sa femme et Annetoinette Francoise MAES jf à marier, les dites MAES sœurs et heres de Charles, vivant bailly de St Momelin et d'Annetoinette VERROUS ; le 3/7/1658 par les dits Charles MAES et Annetoinette VERROUS, leurs père et mère, au profit de la fondation des bourses du Sieur chanoine VANOST. Au profit de la susdite fondation.
- 803) Reconnaissance N° 99 le 9/1/1687 : Pierre PATEY mareschal à Esprelecques, tuteur de Pierre et Pétronelle HOUCCART, frère et sœur, enffans et hers de Gilles, quy fut fils et her d'Anthoine HOUCCART et de Marie VAECH ; créée par les dits Anthoine HOUCCART et VAECH sa femme, au profit de Noel LIBERT bg de ceste ville, le 6/3/1610 ; hypothecque à Esprelecques le 29/7/1627 ; laquelle rente le Sr Jean DESCOURTIEUX rentier en ceste ville, est dernier cessionnaire, par acte du 12/6/1676. Au profit du dit Sr DESCOURTIEUX.
- 804) Reconnaissance N° 100 le 24/5/1687 : Willefort DELANNOY de St Omer Capelle et Marie Francoise DELANNOY sa femme, icelle fille et here de (barré : Robert, vivant) Damlle Anne LAPORTE ; créée par Robert DELANNOY et la dite Damlle sa femme, au profit de vénérable personne Francois DU CHAMBGE, vivant archidiacre et chanoine de la cathédrale de St Omer le 5/4/1680. Au profit de Damlle Adrienne DUCHAMBGE, sœur et here du dit feu Sr archidiacre.
- 805) Reconnaissance N° 101 le 9/6/1687 : Marie Jenne et Martine DEPLETS joesnes filles à marier de Lizele, occupereses de terres reprises en sentence données de l'eschevinage de ceste ville le 10/4/1658, affectée à rente ancienne deue à la table du vénérable St sacrement en l'église de St Martin. Au profit d'icelle table.

Reconnaissances 1688 : 69 pièces à Saint-Omer 4^E5/522 :

806) Reconnaissance N° 1 le 8/4/1688 : Jean Francois BOCQUET procur en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par Hubertinne DAUTRIAU vefve en dernières nopces de Clément MARCOTTE, et précédemment d'Anselme BOYAVAL, icelle fille et here de Louis, vivant propriétaire de terres à « la Cappe » paroisse de Ste Mariekercke, listant à la rivière de Rouge Brecque allant à Calais, vivantes précédemment de Bauduin DE PAN, au lieu de Bauduin WAVRANS, chargée vers « la Maladrie » de St Omer. Au Sieur Jen Bapte PAGART, cy devant admodiateur de « la Maladrie » de St Omer.

807) Reconnaissance N° 2 le 31/3/1688 : Pierre POUBEL laboureur à Setques et Jenne DELANNOY sa femme, icelle fille de Daniel, laboureur au dit lieu et de déffuncte Jenne LECLERCQ, here d'icelle, quy fut fille et here de Vincent et Marie JANNE ; rente créée par les dits Vincent LECLERCQ et Marie JANNE, au profit de Sire Antoine TINCTELLIER, vivant pbre et chappelain de Lumbres, par devant bailly de la Srie de Halvezart à Setques le 10/3/1626 ; reconnue par les dits Daniel DELANNOY et Jenne LECLERCQ sa femme, au profit de Damlle Marie DORESMIEUX vve d'Antoine DE A HOUSOY, vivant escuier Sr d'Avault, le 3/6/1659. Au profit du Sr Antoine Berthélémy DE PENARANDA escr.

808) Reconnaissance N° 3 le 12/12/1688 : Laurent PICOTIN escauer de Messieurs du magistrat de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Sire Herman HENDRICQ, vivant eschevin de ceste ville ; rente créée par Adrien NEVELINCQ et Marie FAUCQUET sa femme, au profit de Pierre TORRIS, le 28/6/1619 ; rapport d'héritages au pays de l'Angle ; autre passée au dit pays le 9/2/1620. Au profit du Sr Jean Baptiste HENDRICQ eschevin de ceste ville, vefvier de Damlle Marie Jacqueline DESGRANGES, fille et here de Damlle Jacqueline LEWITTE, fille et here d'Antoine, vivant argentier d'icelle ville, et au profit de Mre Michiel DUBOIS advocat à Lille, mary de Damlle Marie Jenne OEUILLET, petite fille et here du dit Sr Antoine LEWITTE, aiant acquis droit par transport du dit Sire Herman HENDRICQ, le 22/5/1662, quy en avoit droit de Damlle Bernarde PARENT femme au Sr Ignace FERON, procuratrice espéciale d'iceluy, le 26/3/1658, à elle donnée à mariage par le Sr Jean PARENT son père, à son tour eschevin de Gavelinnes, quy en avoit acquis le droit de Damlle Barbe ELLO vefve du dit Pierre TORRIS, le 8/1/1631.

809) Reconnaissance N° 4 le 14/5/1688 : Nicolas FRAMERY mre mandelier en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean FONTAINE et Marie CADET sa femme ; rente créée par les dits Jean FONTAINE et sa femme, au profit de Damlle Margueritte LEJOE, le 17/7/1635. Au profit de Mre Jean Baptiste VERDENOIE pbre curé de Blendecques, fils et her de Margueritte TONNOIRE, quy estoit niépce et here de Mre Jean LEJOEUSNE pbre, et iceluy cousin et her de la dite Damlle Margueritte LEJOE.

810) Reconnaissance N° 5 le 25/1/1688 : Eustace FLECHIN labourier à Heuringhem, Claude DUCASTEL labourier à Camberny paroisse de Rocquestoir et Antoine LEBORNE sergent de Hoearinghem, les dits FLECHIN et LEBORNE mary de leurs femmes, sœurs du dit Claude DUCASTEL, enffans et hers de Jean quy fut fils et her de Jean et de Péronne STOPIN ; créée par les dits feu Jean DUCASTEL et STOPIN sa femme, au profit de Martin HOCHART et sa femme, par devant bailly à Hoearinghem le 16/7/1615. Au profit du Sr Benoist HOCHART marchand brasseur en ceste ville, aiant acquis droit par transport d'Isabeau BOUY vefve d'Antoine HOCHART.

811) Reconnaissance N° 6 le 16/3/1688 : Jenne BOULENGIER vefve de Thomas DUFAY et Antoine DUFAY son fils à marier, de Guemy ; 2 baux passés par devant bailly de la Srie de Ghemy ; un pour les terres réunies aians appartenus à Jacques BOULAIN, le 16/1 dernier et l'autre du 25/11/1686 passé à Bouvelinghem, pour les terres appartenans à Gilles QUEVAL et Marie MUSBART sa femme, mère et tutrice de Louys BOULLAIN. De payer à Damlle Marie Patrice VERNALLE fille vivante en célibat.

812) Reconnaissance N° 7 le 31/5/1688 : Nicolas LAVOSIER laboureur à Eulnes, fils et her de Marcq ; rente créée par Laurence MECQUIGNON vefve de Nicolas LAVOISIER, au profit de Cornilles GERARD bg et marchand à St Omer, le 18/6/1611 ; reconnue par le dit Marcq LAVOISIER, comme fils et her de la dite Laurence, au profit d'Isabeau NOEL vefve de Louys FRECOT, niépce et her du dit Gérard, le 23/5/1639. Au profit de l'hospital de Nre Dame de lescotterie au brusle dit « St Louys » en icelle ville, ayant droit par donnaon de Jenne NOEL, sœur et here de la dite Isabeau ; déductions faites d'arres payées au Sr Denis BAZIN receveur du dit hospital.

813) Reconnaissance N° 8 le 29/3/1688 : Mre Jean BODEL pbre curé de Moulle, Louis et Francois CHABE du Lart, et les dits CHABE tutteurs des enffans mineurs de feu Barbe CHABE leur sœur, Margueritte DEGRAVE vefve de Phles ALLEXANDRE, du Lart, et pour Jacques et Jan DEGRAVE, tous héritiers de Jean DAULIN, Martin CALOINE de ceste ville, Martin CALOINE son fils, Cornille CLAY du Lart, Francois BRICE mre menurier en ceste ville et Margueritte BAINGHEM sa femme, tous héritiers de Gilles DAULIN, les dits DAULIN enffans et hers de Michiel, propriétaire de terres maresques et d'une maison séante en Lest alias « Lannoy » ou « Hallinbroucq », listant à la rivière de l'Erboesta, à un vivier nommé « le Jacquemin », affecté de rente passée par devant aman et eschevins de la Srie d'Hallinbroucq le 21/12/1451, au profit de la fabricque de la cathédrale de St Omer.

814) Reconnaissance N° 9 le 18/12/1688 : Catherine COEULRE de Coyecque, vefve de Jacques DAVARY, vivant laboureur au dit lieu, et mère tutrice de Jacques, Pierre Ignace, Marie Catherine, Marie Jenne et Phles DAVARY ses enffans qu'elle at retenu du dit Jacques, et hers d'iceluy ; rente par dvt bailly de la Srie du Sr MERLIN et de celle de Jacques DELERACHIE en Coyecques, le 8/5/1631 par Marie WALLART vefve en dernières nopces d'Anthoine BLONDEL, et par avant de Nicolas DENIELLES, à la caution de Jan DENIELLES dit « Lamadou » et Liévin DENIELLES, fils d'icelle WALLARD, au profit de Nicolas TITELOUZE ; reconnue par les dits Marie WALLARD, Jan et Liévin DENIELLES, au profit du dit TITELOUZE, le 9/5/1631 ; depuis reconnue par Jacques DAVARY au profit de Denis QUEVILLIART et Damlle Anthoinette TITELOUZE sa femme, ayant droit d'icelle rente du dit Nicolas son père, le 27/6/1649 ; reconnue par Jan Bapte DAVARY, fils et her du dit Jacq, au profit de Mre Jacques LECOMTE adcat au conseil d'Artois et greffier d'iceluy et Damlle Marie Thérèse QUEVILLIART sa femme, icelle fille et here des dits Denis et Damlle Anthoinette TITELOUZE, le 19/3/1672. Au profit du dit Sr LECONTE veuf de la dite Damlle QUEVILLIART sa femme, et de ses enffans qu'il at, hers d'icelle.

815) Reconnaissance N° 10 le 23/7/1688 : Guislain PLAIOU bailly de Wavrans, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Nicolas STEL ; 2 rentes : une créée par Jan FLANDRIN, Jenne CRENLEU sa femme, à la caution de Jean MERLEN et Charles BOURGEOIS, au profit de Simon BROCCQUET, le 7/1/1606 ; reconnue par Martin STEL et Martinne FLANDRIN sa femme, le 11/6/1621 ; l'autre créée par les dits Martin STEL et sa femme, à la caution de Jan FLANDRIN, au profit de Jacques BAIART, le 27/4/1618 ; reconnue par le dit Nicolas STEL et George STEL, le 16/3/1639. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, aiant acquis droit par transport des dites rentes de Damlle Marguerite BAIART, vefve du Sr Jean OGIER, le 27/7/1686.

816) Reconnaissance N° 11 le 17/11/1688 : Guillaume GRIFFONT laboureur à Bomy, fils et her de Pasquier, quy fut fils et her de Guillaume et frère de Pierre GRIFFONT, propriétaire des manoirs, terres, Sries affectées à rente ; créée par Anne BLONDEL vefve de Jean VISSÉ, à son trespas escuier Sr de Petigny et Anthoine VISSÉ son fils, au profit de Francois DE LA CORNHUYSE et Damlle Admtte LE THIEULLIER sa femme, par lettres du lieutenant du grand baillly de St Omer le 3/8/1565 ; hypotecq données de Jean PATOUT lieutenant de Jean MANESSIER baillly de la terre et Srie de Bomy, le 16 des mois et an ; recogne par Guille GRIFFON, en qualité de propriétaire, au profit de Phles DE LA CORNHUYSE, à Aire le 3/3/1632 ; recognoissance par Pierre GRIFFON labour à Bomy, fils et her du dit Guille, au profit du dit Phles DE LA CORNHUYSE escuier Sr d'Estrayelles, à Aire le 8/4/1639 ; déclarées sur le dit Pasquier GRIFFON, au profit du dit Phles DE LA CORNHUYSE, par sentence du conseil d'Artois le 26/9/1642. Au profit de la fondation du dit Sr DE LA CORNHUYSE.

817) Reconnaissance N° 12 le 27/6/1688 à Wismes : Pierre DUTERTRE, se disant escuier Sr du Honvoy, demt à Wismes, frère et her de feu Damlle Adrienne DUTERTRE ; rente par devant baillly à Wismes le 31/3/1674, par la dite Damlle Adrienne DUTERTRE, au profit de Sire Francois LE PETIT, eschevin à son tour de St Omer et Damlle Marie Margueritte CASTIAN sa femme. Au profit de Mre Robert Augustin LE FRANCOIS advocat au conseil d'Artois et Damlle Marie Margueritte LE PETIT sa compaigne, de St Omer, icelle Damlle LE PETIT fille et here des dits Sr LE PETIT et Damlle CASTIAN.

818) Reconnaissance N° 13 le 12/3/1688 : George CAILLY laboureur à Esperlecques, Michielle JONCHERE sa femme, icelle fille et here de Marand ; rente le 9/12/1614 par Marand JONCKERE et Jacques JONCKERE, pére du dit Marand et Gérard OULTREQUIN, au profit d'Estienne LEPOR et Marie VANROURE sa femme, deniers du chef de la dite Marie VANROURE. Au profit de Jacques Philippe OGIER fils et her de Gilles et Anne Thérèse LEPOR, icelle fille et here d'Estienne LEPOR, quy estoit fils et her d'Estienne LEPOR l'aisné, le dit Estienne LEPOR le jeusne, légataire de la dite Damlle Marie VANROURE, par acte testamentaire du 22/9/1636.

819) Reconnaissance N° 14 le 19/3/1688 : Monsieur Mre Thomas VANDOLRE escuier Sr des Rietz Joyels et conseiller ordinaire du Roy en son conseil provincial d'Artois, Francois PIGACHE brasseur au Haupond et Pierre CAILLIEU belvier en ceste ville, tous propriétaires de terres mentionnées dans l'arrentemt cy après ; procès contre eux ; arrentemt le 14/4/1574 signé : DE SAULTY, par Jean FERNAGUT fils Agnieux, labour et Chrestienne LEBRUN sa femme, de Werdrecques, au profit de Jean DARREST, Guillaume CASTELAIN, Julien LABITTE, Jean DECLERCQ, Jérôme DEBOUCQ et Alard OGIER, tous gouverneurs et administrateurs du luminaire de la chapelle de Ste Croix érigée en l'église du St Sépulchre en ceste ville ; approbaon donn des eschevins le 30/6/1576. Au profit de Messieurs les manégliers et directeurs des biens et revenus de l'égle de St Sépulchre.

820) Reconnaissance N° 15 le 13/7/1688 : Aman DELAHAULTOYE mre chirurgien à St Venant et Ignace DELAHAULTOYE eschevin du siège des viers de ceste ville, son frère, enffans et hers de Damlle Jenne BOUDENOT, à son trespas vefve de Mre Anthoine DUHAULTOYE, vivant médecin privilégié d'icelle ville ; rente créée par la dite Damlle Jenne BOUDENOT, au profit du Sr Pierre DELATTRE et Damlle Marie MICHIELS sa femme, le 5/8/1675. Au profit de Pierre Anthoine DELATTRE Sr de La Tercrie, fils et her universel des susnommés.

821) Reconnaissance N° 16 le 1/10/1688 : Nicolas CAROULLE labourier à Crehem paroisse de Remilly Wirquin et Marie Barbe MAMEZ sa femme, occuppeurs des terres affectées à rente ; créée au profit de Jacques BAIART, par Francois COCQUENPOT et Jenne CARON sa femme, à la caution de Jean COCQUENPOT, le 16/12/1617. Au Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, aians acquis droit par transport de Pol BRETON, le 15/2/1687, le dit BETON frère utérin et her de Robert PARISIS, quy estoit fils et her de Damlle Anne BAIART, aiant droit par son contrat anténuptial de Damlle Jenne BROCQUET, icelle vefve du dit Jacques BAIART.

822) Reconnaissance N° 17 le 7/1/1688 : Jean ADMONT mre serurier en ceste ville et Jenne FALLOT sa femme, achapt qu'ils ont fait par contrat du jourd'huy, une maison séante devant les escolles des Jésuites d'icelle ville, de Ignace DELAHAULTOY aman du Seigr de Mouille et eschevin des viers d'icelle ville et Damlle Anne Marie DE BEAUFERMEL sa femme ; 2 rentes créées par eulx, à la caon de Bon BEUGE mre vitrier en ceste ville, au profit de Damlle Marie Patris VERNALDE fille vivante en coélibat en ceste ville, le 11/1/1684 et 20/6/1685. Au profit de la dite Damlle VERNALDE.

823) Reconnaissance N° 18 le 17/1/1688 : Robert et Jacques DUSAULTOIR frères et laboureurs à Acquin, enffans et hers d'Antoine, vivant laboureur au dit lieu ; créée par Louys BOUCLET et Francoise DELERUE du Wal d'Acquin, au profit de Nicolas LOYS, le 16/11/1619 ; hypotecque par devant baillly, lieutenant de prévost à Acquin le 27/3/1620 ; recogne par le dit Antoine DUSAULTOIR leur pére, le 27/6/1656. Au profit du Sr Bernard Francois LE PETIT jh de ceste ville, fils et her de Damlle Marie Margte CASTIAN. *Additif le 8/4/1688 : Francois LECOINTRE laboureur à Acquin, vefvier de Francoise DUSAULTOIR, vivante fille et here d'Anthoine ; a recognu.*

824) Reconnaissance N° 19 le 16/5/1688 : André MARCOTTE labourier à Wisques et Albert WINDIN labourier à Longuenesse, administrateurs de la table des pauvres de l'église de Longuenesse, propriétaire de terre à Longuenesse, au prez de la rulette à leux, listant aux héritiers de Jean WINTREBERT, à la bruière, au chemin de Longuenesse, affectée de rente ancienne, au profit des anniversaires et bourse commune de la cathédrale de St Omer.

825) Reconnaissance N° 20 le 29/8/1688 : Jenne NOEUDIN jf et here de Martin et Anne PODEVIN, quy fut fille et here de Simon et icelluy de Jacques mary de Jenne GILLION, par avant vefve de Jean OEULLIET, de Zuafques ; rente créée par la dite Jenne GILLION, à la caution de Jacques DELESPINNE et Pierre TAILLEUR, au profit d'Hugues OEULLIET trésorier de la compagnie du Sr de Zouastre, le 17/6/1630 ; hipotecq des baillly des terres et Sries du Vrolant, Recq, Pairie de Recq et de Le Hollande, le 10/5/1640 ; recogne par le dit Jacq PODEVIN le 13/9/1634. Au profit de Thomas LEGRAND subrogé en la place de Jacques son pére, curateur aux biens du dit feu Hugues OEULLIET.

826) Reconnaissance N° 21 le 7/10/1687 ! à Fruges : Jan DELOZIERE laboureur au hameau de Grusilliers paroisse de Lisbourg, Adrienne DEWIMILLE sa femme, fille et here de Pierre ; le 15/10/1618 par le dit Pierre DEWIMILLE, au profit de Jan HOCHART et Jacqueline GUERBAULT sa femme. Au profit de Jenne DESANOY vefve de Vincent TANTE, de St Omer.

827) Reconnaissance N° 22 le 26/3/1688 : Hubert LEMAIRE labourier et brasseur à Delettes, fils et her de Nicolas, et Marie Anne FONTAINE sa femme ; rente créée au profit de vénérable personne Francois CASTIAN chanoine de la cathédrale de St Omer, par le dit Nicolas LEMAIRE, le 8/3/1680. Au profit du dit Sr chanoine.

- 828) Reconnaissance N° 23 le 30/3/1688 : Jacques DEMANNE laboureur à Nordausques et Catherine HAMEZ ; bail de 3 fourches de dismes, appartenans à l'Abbaye d'Andre, qui se couillent à Nordausques, que les compans ont prins en ferme de Guillaume HOEDT receveur gnal de la dite Abbaye, demt à Audruicq, passé à Andre le 11/7/1686 ; avecq eux Jacques DESGRUSELIE laboureur à Nordausques et Anne DEMANNE sa femme, cautions.
- 829) Reconnaissance N° 24 le 27/11/1688 : Marcq PLATTEAU labour et bailly d'Avroult, Pierre COCQUEMPOT labour à Remilly Wirquin et Jean DE ST MARTIN bg mre broutteur en ceste ville, tutteurs de Gilles, Jean Francois et Claire MECQUIGNON enfans mineurs de feu Jean, iceluy fils et her de Pierre MECQUIGNON, lequel estoit héritier de feu Jean MECQUIGNON et Sébastienne PRUVOST sa femme, de Forestel paroisse de Mercq St Liévin ; rente le 30/12/1617 par les dits Jean MECQUIGNON de Forestel et Sébastienne PRUVOST sa femme, au profit de Jean DE WOORM ; recognue par le dit Pierre MECQUIGNON le 20/2/1644 ; depuis par Jean MACQUINGHEM labour à St Martin lez Fauquembergue, mary de Louise MECQUIGNON, et le dit Pierre COCQUEMPOT labour au Manillet, mary de Marie Anne MECQUIGNON, le 20/5/1675 ; recognue par Anthoinette LAMPS vefve du dit feu Pierre MECQUIGNON, Nicaise MECQUIGNON et le dit MECQUIGNON dernièrement décédé, père des dits mineurs, le 28/6/1670 ; aussy comparue, Louise MECQUIGNON vefve du dit Jean MACQUINGHEM, de ceste ville et here du dit Pierre MECQUIGNON. Au profit de Dominicq Hyachinte DELADYENNE escuier Snr de Preurobbe, mary de Damlle Marie Angélique DE WOORM, icelle fille et here du Sr Louis DE WOORM.
- 830) Reconnaissance N° 25 le 10/6/1688 à Heuchin : Jan BOULLIER mre cherurgien en ce lieu et Isabeau OGIER sa femme, icelle mère tutrice de Jacques et Anne Joseph DE BEURAINS, ses enfans mineurs qu'elle olt en premières nopces avecq feu Charles Francois DE BEURAINS, en son vivant fils et her de Guislain, en son temps maieur à son tour d'Heuchin, propriétaires des immoebles affectés à rente ; le 23/7/1619 par Anthoine DOUZINEL maieur à son tour d'Heuchin, au profit du séminaire des pauvres de St Bertin ; hipotecque à Heuchin le 9/9/1619 ; reconnoissance par Anthoine DELEBARE, occupeur des dits immoebles, le 4/6/1650 ; par le dit feu Guislain DE BEURAINS, à St Omer le 9/3/1651. Au profit du collège des pauvres de St Bertin.
- 831) Reconnaissance N° 26 le 14/7/1688 : Nicolas BAROUX jh à marier de Norbécour et Gilles BAROUX son frère, petit enfans fils et hers d'Antoine LEWINTRE, du coté maternel, Jean BROUAN manouvrier au dit lieu, fils et her de Jean, et de Jacqueline CUCHEVAL icelle fille et here de Jean ; créée par le dit Jean CUCHEVAL, et Anthoine LEWINTRE le 13/6/1618 au profit de Pierre HERMEL ; recognue par Robert CUCHEVAL son fils, Jean Chrestien BROUAN et Jacqueline CUCHEVAL, Martin DUCROCQ et Marie DEWINTRE, fille et here du dit Anthoine, le 6/3/1650 ; hypotecque à Norbécour le 26/5/1618 (!). Au profit du Sieur Jean Baptiste PAGART bg rentier en ceste ville, cessionnaire de Jean Baptiste HERMEL (barré : héritier de Damlle Adrienne Thérèse HERMEL, icelle fille et here de Pierre).
- 832) Reconnaissance N° 27 le 20/4/1688 à Fressin : Antoine BERBION mre charpentier, Antoine MOREL faiseur de pelle, Marie BREBION sa femme, Péronne et Francoise BREBION d'Embry, iceux BREBION frère et sœurs, Jan BREBION fils et her de Louis quy estoit frère au dits comparans, tous enfans hers de Louis, quy estoit fils et her de Louis et Jenne BAUCHAMP ses père et mère, tous d'Embry ; rente à Fresin le 28/5/1618 par le dit Louis BREBION et Jenne BAUCHAMP, père et mère grand, au profit de Gabriel MAYOUL d'Embry. Au profit de (barré : la table des pauvres) l'église de St Sépulcre à St Omer, à quy la rente a esté donné par la Damlle DE RENTY, à quy la rente appartenoit.
- 833) Reconnaissance N° 28 le 8/5/1688 : Marie ZEGRE vefve de Jean DUSAULTOIS, d'Esperlecq ; rente créée par Anastasie DUSAULTOIS vefve de Jean DRINCQUEBIERE, au profit de Lambert MAES, à la caution de Lambert et Phles DUSAULTOIS, le 7/8/1627 ; déclarée sur le dit Jean DUSAULTOIS, condemnaon du 8/7/1659. Au profit des Srs Juste et Jacques MAES, enfans et hers de Jacq et iceluy du dit Lambert.
- 834) Reconnaissance N° 29 le 17/6/1688 : Jean ROCHE laboureur à Boidinghem, père et tuteur de Bertran Joseph, son fils, petit fils et her de Bauduin JOIRES et d'Elaine REGNIER, vivans dems à Boidinghem ; iceux JOIRES et sa femme, auroient passé quelques années, achepté de Phles ALEXANDRE de cette ville, une couverte et says brunes, ... à la vendue fste à la reqte de Jacq Anthoine NICOLLE le 29/3/1685, dont le dit ALEXANDRE en est recepveur.
- 835) Reconnaissance N° 30 le 26/9/1688 : Michiel SCAPMAN labour à la Bleu Maison paroisse d'Eperlecques, mary de Marie SAISON, au par avant vefve de Jean EVRARD fils de Jean, laboureur au dit lieu, icelle SAISON sœur et here de feu Jean SAISON tonnelier à Waeten ; rente le 29/4/1676 créée par le dit feu Jean SAISON, au profit d'Anselme DEWITE marchand chafourier à Lourestel et Pétronelle VANDENBOSSCHE sa femme ; hipotecque des bailly de la Signorie de Sangatte, le 15/5 en suivant ; le 17/5/1673 par le dit Jean EVRARD fils et de Jean, et Marie SAISON sa femme, au profit des dits DEWITTE et VANDENBOSSCHE sa femme ; hipotecque de la Signorie de Calwel et Sangatte le 4/6 ensuivant. Au profit d'Eustace VANDENBOSSCHE marchand francq battelier au Haupond de ceste ville et Jenne BAIGHHEM sa femme, légataires de Marie Cornille DEQUEKER religieuse au couvent des Urbanistes de ceste ville, icelle petite fille et héritière universelle de la dite Cornile VANDENBOSSCHE.
- 836) Reconnaissance N° 31 le 28/5/1688 : Jacques GRARE eschevin des vierschaires de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jenne FOUACHE vefve de Jean LABITTE ; la dite défunte a recognu le 20/9/1682 une rente ; passé le 21/7/1621 par Gilles LABITTE de Salvecq et Marie LEFEBVRE, au profit de Nicolas PIGNON. Au profit de Mrs Alexandre LE PREVOST licentié praticquant la médecine en ceste ville, petit fils et her de Damlle Margtte LESCUIER vefve de Robert HAVERLOIX, vivant greffier du crime de ceste ville, quy at acquis le droit de Damlle Chrestienne PIGNON vefve de Louis LIOT, vivant Sr de Guzelinghem.
- 837) Reconnaissance N° 32 le 9/7/1688 : Jan VITU laboureur à Wardrecq, occupeur de biens affecté à rente ; créée par Pierre VITU, vivant labour à Eques et Marie COIECQ sa femme, le 8/8/1672, hipotecq à Eques le 22/11 du dit an, au profit de Nicolas GRUET soldat de la compagnie de Domp Jan GOBIO, de guarnison à Bruges. Au profit de Mrs Paul DE CLETY pbre et curé d'Eques, ayant droit de Catherine DE CLETY, fille et here de Jan Bapte et de Catherine NICOLLE, le dit Sieur DE CLETY avoit acquis le droit en qualité de tutteur de la dite Catherine, pntemt religieuse, d'Adrien COUSIN et Antoinette GRUEL sa femme, fille et here de Nicolas.

- 838) Reconnaissance N° 33 le 8/8/1688 : Jean et Charles DORET frères, maresquiers à Loverstel juridiction de Messieurs de St Bertin, Jean BOUTOILLE mary d'Anne DORET, battellier à Esperlecques et Castian CASTIER mary de Catherine DORET, de Sercques, maresquier, et tuteur de Francois DELEPOUVE fils de Francois et de Margueritte DORET, les dits DORET enffans et hers de Jacques et Margtte CHABE, sauf le dit DELEPOUVE quy est petit fils et her ; rente le 9/12/1672 par les dits Jacques DORET et Margtte CHABE sa femme, au proffit d'Anselme DEWITTE marchand chauforier au dit Overstel et Cornile VANDENBOSCHE sa femme.
Au profit de Marie Cornille DEQUEKER, présentement novice au couvent de Ste Claire dicts « Urbanistes » en ceste ville, petite fille et here universelle de (barré : Mathieu) la dite Cornille VANDENBOSCHE.
- 839) Reconnaissance N° 34 le 16/6/1688 à Aire : Chrestienne DUCROCQ vve de Claude THELLIER, de présent à Aire, fille et here de Pierre, propriétaire des héritages affectés à rente ; par Jan PREUDHOME et Péronne CHAMBOURG sa femme, au profit de Mre Jan WERBIER, le 26/10/1599 ; hipotecque à Serny le 4/11 du dit an ; reconnue par Jan DUCROCQ, le 13/4/1606 ; reconnue par Pierre DUCROCQ, fils et her du dit Jan, le 19/10/1640. Au proffit de Mre Grégoire Justin DAFRINGHUES adcat au conseil d'Arthois, demt à St Omer, fils et her de Mre Jacques, quy fut fils et her de Jacques et Damlle Jenne WERBIER, quy fut fille et here de Mre Jan.
- 840) Reconnaissance N° 35 le 19/7/1688 : Pierre LANVIN mre chirurgien en ceste ville, tuteur de Marie Anthoinette MAES, fille et here unique de feu Jacques ; le 13/1/1680 par le dit feu Jacques MAES labour à Campaigne lez Werdreques, louage de Monseigneur Messire Benoist DE BETHUNE DESPLANCQUES Abbé de St Bertin, des terres.
Au proffit de Mre Jacques FLOUR pbre chapelain de la chapelle de Ste Anne à Matringhem, ayant droit de la dite somme de Sire Bernard DELABRE pbre rgeux de St Bertin, autorisé de Monseigneur son Abbé par acte du 29/3 dernier.
- 841) Reconnaissance N° 36 le 10/4/1688 : Guillaume COTTEREL laboureur à Hassinghem paroisse de Wavrans, fils de Paquier et Jacqueline MERLEN, tuteur et père de Bertolomie COTTEREL, petit fils et her du dit Paquier COTTEREL et de la dite Jacqueline MERLEN ; rente le 3/3/1626 par Jan et Pierre MEQUIGNON frères et Matieu COQUEMPOT, de Wavrans, au profit de Guilles DHAFFRINGUES ; recognoissance par Paquier COTTEREL et MERLEN le 5/2/1656. Au profit de Pierre Ferdinand LIOT escuier Sieur de Guzelinghem et Damlle Françoise Thérèse LIOT, sa sœur germaine, enffans et hers de Damlle Chrestienne PIGNON vefve de Louis LIOT Sieur de Guzelinghem, quy en at eu le droit par transport de Sire Herman HENDRICQ, le 28/3/1668
- 842) Reconnaissance N° 37 le 18/12/1688 : Liévin DUCROCQ manouvrier à Campaigne lez Boulonnois et Liévinne PODEVIN sa femme, Jenne PODEVIN vefve de Charles CARON, du dit lieu, Marie PODEVIN jf à marier agée de 40 ans et Marie MARTHE vefve de May BAILLION, fille et here de Noel BOUDRY, les dits PODEVIN sœurs, enfans et hers de feuz Michel et de la dite Noelle BOUDRY quy fut fille et here de Michel et Marie LAMOURY sa femme, dems au dit Campaigne ; rente par les dits Michel BOUDRY et sa femme, avecq Jean PAYELLEVILLE, Toussaint DUFOUR, au proffit de Damlle Guillemette DELOIX vefve de Guillaume CARPENTIER, le 4/5/1626 ; recognoissance le 13/6/1663. Au proffit de la confrérie de Nostre Dame des Miracles sur le marché de cette ville, aiant droit par légat du Sieur Nicolas MICHIELS, par son testament, quy en avoit acquis le droit de Mre Francois CARPENTIER adcat au conseil d'Artois, tuteur d'Anne et Guillemette CARPENTIER, enfans mineurs et hers de feu Antoine, quy fut fils et her de la dite DESLOIS.
- 843) Reconnaissance N° 38 le 18/12/1688 :
Jenne FASQUEL vefve de Jacques DE BELHACHE, demte au lieu « le Fort Phles » lez Gravelingues ; baux par le dit Jacques BELHACHE son mary, de Messieurs mayeur et eschevins de Saint Omer, des terrs à herbage, le 11/12/1680 et le 16/7/1681.
- 844) Reconnaissance N° 39 le 19/6/1688 : Fhoise BLANCANIER vefve d'Anthoine CHRESTIEN, de Harlettes paroisse de Coulomby, icelle fille et here de Jacques et Jenne HAPIETTE sa femme, quy fut fille et here de Thomas et iceluy de feu Andrieu ; le 29/11/1580 par le dit Andrieu HAPIETTE, au profit d'Anthoine LEFRERE ; déclarée depuis sur le dit Jacques BLANCANIEL et Jenne HAPIETTE sa femme, sentences au conseil d'Artois le 27/3/1649, au profit de feu le Sr Fhois SERGEANT, Thomas et Damlle Chrestienne SERGEANT, frères et sœur, enfans et hers de feu Thomas, ayants droit par transport de Damlle Marie DE MONCHY vefve de Guislan HARDEVUST, et par avant d'Anthoine GILLOCQ, légataire de Sire André GILLOCQ petit fils et her de feu André.
Au profit de Damlle Claire SERGEANT jf à marier, here de feu Thomas fils de Thomas, et une moitié au profit des Srs Guillaume Francois et Henry LECOINGNE enfans et hers de feu Jean, ayants droit par moyens.
- 845) Reconnaissance N° 40 le 11/6/1688 : Anthoine RISBOURG fils d'Antoine, manouvrier à Hupen d'Aval ; créée par George PEPIN et Mariette TOUZART sa femme, au profit de Francois CREPIN, par devant baillly à Hupen le 8/2/1580 ; recogne par le dit Anthoine, père du comparant, au proffit de la bourse commune des pauvres de ceste ville, aiant droit de la donation par Jean DUBUR, quy en avoit droit de Francois NIEPCE fils et unicq her de Jenne SAUWIN vefve de Nicolas NIEPCE, quy en avoit droit du dit CREPIN.
- 846) Reconnaissance N° 41 le 27/8/1688 à Fief : Henry FLAGOLLET labourier à Fief, Marie FLAMEN sa femme, icelle par avant vefve de Jacques DEGOUY le josne et Jacques DEGOUY son fils à marier et her du dit Jacques son père, icelle mère et tutrice de Louis Claude DEGOUY son 2nd fils ; rente le 7/2/1638 par Jan DEGOUY le josne, vivant demt à Fief, père du dit Jacques, au proffit de Phles THORILLON, vivant procureur au conseil d'Artois ; recognu par le dit Jacques DEGOUY le josne et Catherine DEGOUY sa sœur, le 3/3/1654 au profit de Damlle Jenne THORILLON. Au proffit de la curatelle de la dite Damlle Jenne THORILLON.
- 847) Reconnaissance N° 42 le 23/11/1688 : Francois DUFAY laboureur à Harlettes et Pétronelle CHRESTIEN sa femme, icelle fille et here de Françoise BLANCANIEL, quy fut fille et here de Jacques ; créée par Jacques BLANCANIEL, vivant cuvelier à Harlettes paroisse de Coulomby, au proffit de Phles LESAGE, le 27/5/1628.
Au proffit du Sieur Jean Baptiste PAGART bg rentier en icelle ville, aiant droit de la dite rente.
- 848) Reconnaissance N° 43 le 6/7/1688 : Jacques FOLCQUE nottaire Royal de ceste résidence, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Nicolas MONTACK mre faiseur de batteau au Hault Pond de ceste ville ; rente le 15/7/1681 par Catherine MONTACK, vefve de Hubert DEGRAVE, de ceste ville, à la caution du dit Nicolas MONTACK son frère, au proffit de Mre Cornil DEBOEUKER vice curé de Ste Margueritte.
- 849) Reconnaissance N° 44 le 24/1/1688 : Francois DAIX escuier Seigr de Ligne, demt à Matringhem, nepveur et her de Floris DE WALLEUX, vivant escuier Seigr de Ligne ; créée par le dit Floris DE WALLEUX, au proffit de Mre Francois OGIER, vivant conseiller du Roy au bailliage de St Omer, le 2/5/1669 ; main assize au conseil d'Artois le 13/10/1676. Au proffit de Damlle Anne HONORE vefve du dit Sr OGIER, et Mre Joseph OGIER gradué es drois, et autres héritiers du dit Sr Francois OGIER.

- 850) Reconnaissance N° 45 le 19/9/1688 : Pierre DRINCQUEBIERE labourier à Esperlecques, fils et her de Jean et Francoise BOLLART, propriétaire de terres affectés par hipotecq à rente ; réduction par lettre du 10/3/1687 ; créée par les dits Jean DRINCQUEBIERE et sa femme, au profit du Sr Jacques MICHIELS, le 11/3/1634 ; hipotecq des gens de la Srie de Loire le 16/7/1636.
Au profit du Sr Pierre Antoine DELATTRE Sr de La Terquerie, fils et her de Damlle Marie Francoise MICHIELS, héritière du Sr chanoine MICHIELS, quy estoit héritier du dit Sr Jacques.
- 851) Reconnaissance N° 46 le 2/9/1688 : Antoine LEROY laboureur à Campagne lez Wardrecques, tuteur de Catherine LEROY sa fille, petite fille et here de Catherine SENELLART ; le 28/6/1589 par Aurien ? SENELLART Sieur de La Watines et Damlle Marie LAMBERT sa compagne, au profit de Jan MONSCHENAM pensionnaire du Roy, de Herneure ; et en qualité d'occupeur des terres affectées à la dite rente. Au profit de Chles Adrien STAPPEUR escuier Sieur de La Morstertique, ayant droit par moien de la dite rente.
- 852) Reconnaissance N° 47 le 19/6/1688 : Pierre POUBEL laboureur à Sercques et Jenne DELANNOY sa femme, icelle fille de Daniel, labour au dit lieu et de déffuncte Jenne LECLERCQ, here d'icelle, quy fut fille here de Vincent et Marie JANNE ; rente créée par le dit Vincent LECLERCQ et Marie JANNE, au profit de Sire Anthoine TINTELLIER, vivant pbre et chapelain de Lumbres, par dvt bailly de la Srie d'Haluzart à Sercques le 10/3/1626 ; reconnu par les dits Daniel DELANNOY et Jenne LECLERCQ sa femme, au profit de Damlle Marie DOREMIEUX vefve d'Anthoine DE LA HOUSOY, vivant escr Sr d'Avault, le 3/6/1659.
Au profit du Sr Anthoine Barthélémy DE PENERANDA escr.
- 853) Reconnaissance N° 48 le 17/1/1688 : Antoine PICOTIN couvreur de paille à Cléty, fils et her de Liévin ; créée par Pasquier CADART, Margueritte CALPART sa femme, Denis HERCHIN et Noelle CALPART sa femme, au profit de Damlle Barbe ROGREVE vefve de Jean DESCOURTIEUX, le 24/11/1625 ; hipotecque le 1/12 du dit an.
Aux enfans et hers de feu Claude DESCOURTIEUX, fils et her de la dite ROGREVE.
- 854) Reconnaissance N° 49 le 2/10/1688 à Aire : Louis Eustace Joseph LE MERCHIER, à marier, fils d'Alexandre Eustace LE MERCHIER escuier Sr de Mazenghem, y demt, petit fils et her d'Alexandre LE MERCHIER escuier Sr d'Archeval ?, Masinghem en partie, La Roze ; à St Omer le 7/9/1659 par le dit Alexandre LE MERCHIER, au profit de Damlle Adrienne Francoise LE MERCHIER sa fille ; sentence le 23/12/1667 à la charge du dit Eustace LE MERCHIER escuier Sr de Garbecque, Damlles Marie Catherine et Louise Thérèse LE MERCHIER, au profit de Phles Fhois DU PLOUICH escr, Sr de La Bretagne et la dite Damlle Adrienne Fhoise LE MERCHIER sa compagne ; transport par Messire Louis TOLOMEY capitaine d'une compagnie infanterie Italienne et la dite Dame Adrienne Fhoise LE MERCHIER, au profit de Damlle Marie DE ROUPY vve de Michel Alexis DHARCHIES escuier, à St Omer le 30/5/1674.
Au profit de Baudwin PECQUEUR recevr des Estats d'Arthois à St Omer, fils et her de la dite Damlle Marie DE ROUPY.
- 855) Reconnaissance N° 50 le 28/2/1688 : Francois, Jean, Antoine et Espérance CARON frères et sœur, enfans et hers de feu Jean et Jenne DUTOIRE, et le dit Jean tuteur des enfans mineurs de feu Pierre CARON son frère et cohéritier ; rente créée au profit de Charles PIERS Sr de Monecove, par le dit feu Jean CARON, le 9/1/1664. Au profit du dit Sr de Monecove.
- 856) Reconnaissance N° 51 le 26/3/1688 : Marcq THOREL couvreur de paille à Rocquestoir et Francoise DELAHAYE sa femme ; convenu avecq les enfans et hers de Catherine THOREL, pour l'achat de manoir amazé de maison et autres édifices au hameau de Richotte paroisse de Denebroeucq, tenant à Marie THOREL, au dit comparant et à la rivière, repris en rente ; le 14/12/1677 par devant bailly d'Ardinghem, créée par Pierre FONTENNE et la dite Catherine THOREL, vivante femme au dit FONTENNE, au profit d'Anthoine GOZET de ceste ville, et à présent déffunte Anne DUBIEZ sa femme. Au profit du dit GOZET.
- 857) Reconnaissance N° 52 le 11/2/1688 : Sr Robert DE CROIX escr, demt à Ste Marikerque pays de l'Angle, fils et her de Robert Jacques DE CROIX Sr de Busericque ; rente créée par le dit Robert Jacques DE CROIX, avecq Damlle Adrienne DU PETIT CAMBRAY sa compagne, au profit de Damlle Catherine VANDALLE, fille vivante en coélibat, le 12/11/1650.
Au profit de Damlle Chrestienne GUILLEMIN vefve du Sr Phles COUSTURE, de ceste ville, lequel at acquis le droit le 26/6/1659.
- 858) Reconnaissance N° 53 le 22/3/1688 : Jean CREPIN laboureur à Cohem, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques BECCART, vivant mre tisserand de toille à Blaringhem ; rente créée par le dit BECCART au profit de Pierre HERENGHEL, par devant les bailly de Blarengem le 23/1/1602. Au profit d'Augustin HERENGHEL de Robecques, Fhois et Catherine DUFOSSE, Jacques, Marie Jenne, Francoise et Pétronelle Thérèse THIRANT, tous héritiers apparans d'Adrien HERENGHEL, et iceluy de Pierre.
- 859) Reconnaissance N° 54 le 10/2/1688 : Jean Bapte ROBERT bg marchand en cette ville et Thérèse CONSTANT sa femme, icelle sœur et here de Mre Charles Francois CONSTANT, vivant pbe et curé de Tournehem ; rente créée par le dit feu CONSTANT, au profit de Jacques DELANNOY coustre de Zutquerque, le 30/9/1678.
- 860) Reconnaissance N° 55 le 21/1/1688 : Pierre LEPRINCE laboureur à Harlettes, fils et her de Gilles, Adrien PREVOST mary de Marie FAYOLLE, fille et here d'Anne LEPRINCE, icelle fille et here du dit feu Gilles, du dit lieu et Louis CLERBOULT de Coulomby, père et tuteur d'Adrien et Margte, ses enfans qu'il at retenu de feu Marie LEPRINCE, fille et here du dit Gilles ; différent intempté à leur charge par le Sieur Jacques Francois DOLLE, fils et her de Guillaume, quy fut nepveu et her de Louis, vivant licen es doix, ayant acquis le droit de la rente cy après ; passée par dvt lieuten de la Srie de Colomby, le 25/2/1610 par Gilles BECQUET, au profit de Robert et Thomas PARISIS et consors ; rgne par le dit Gilles LEPRINCE au profit du dit Louis DOLLE, le 16/12/1648.
Au profit du dit Sr Jacques Francois DOLLE, ayant droit de la dite rente.
- 861) Reconnaissance N° 56 le 14/3/1688 : Hubert BRISBOULT marischal à Arcques, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Hubert LECRAES et Margueritte MERLEN sa femme ; créée par les dits LECRAES et sa femme, au profit de Sire Fhois LE PETIT, à son tour eschevin de cette ville et Damlle Marie Margueritte CASTIAN sa femme, le 3/3/1661 ; hypotecque à Blendecques le 2/4/1661.
Au profit de Damlle Catherine Thérèse LE PETIT jf et here des susnommés, de ceste ville.
- 862) Reconnaissance N° 57 le 4/3/1688 : André DE POORTRE bailly de Nordausques, y demt, fils et her de Jean ; créée par Jean DERGNIS, Jean et Andrieu DE POORTRE, au profit de Charles PIERS Sr de Monecove, Nelle, le 26/11/1635.
Au profit de Charles PIERS Sr de Monecove, fils et her du dit Sr Charles.

863) Reconnaissance N° 58 le 3/2/1688 à Aire : Laurent GODART fils et her de Francois et Jeanne CERNICLAYS sa femme, à marier de Rebecque, propriétaire des héritages affectés à rente ; à Aire le 7/7/1626 par Jan DUPUIS et Marie DELEHEDDE sa femme, de Rebecque, au profit de Jan DENIS labour à Martes et Liévine DELEHEDDE sa femme ; reconnue par Chles DE CERNICLAYS labourer à Rebecque et Crestienne DUPUIS sa femme, au profit de Fhois DEREBREUVE labour à Théroouanne et Juislaine DENIS sa femme, le 1/3/1647 ; hypotecque donnée des bailly gnal de Crecques, prévost de la Srie de Lescoire le 22/11/1668 ; transport par les dits Jan DENIS et Liévine DELEHEDDE sa femme, au profit de Jan DUPONT labour à Rebecque et Marie DELEHEDDE sa femme, le 9/12/1625 (!) ; transport par les dits Fhois DEREBROEUVE et Juillaine DENIS sa femme, au profit de Jan Ignace CRAISSIN brasseur à Fleschin et Jacqueline VANGAURE sa femme, pour la moitié, par dvt bailly de Théroouanne le 16/12/1665 ; reconnu par Fhois GODART labour à Rebecque et Jenne CERNICLAYS sa femme, au profit du dit CRAISSIN, le 14/2/1668 ; transport au profit de Mre Jacques LEFEBVRE pbre à St Omer, par la dite Damlle Jacqueline VANGAURE, le 30/1/1682. Au profit du dit LEFEBVRE.

864) Reconnaissance N° 59 le 11/2/1688 : Jean BIENAIME labourer à Blaringhem, mary de Catherine SERNICLAY, par avant vefve d'André DUBOIS, icelle fille et here d'Anthoine ; bail le 16/3/1675 par le dit Anthoine SERNICLAY et Jenne BELVA sa femme, louage du Rd Père Recteur du collège de la compagnie de Jésus en ceste ville, une place et cense appartenante au dit collège, scituée à Ecques : 128 mesures : jardins, preys, terres. Au profit du dit collège.

865) Reconnaissance N° 60 le 10/2/1688 : Wallerand MACREL labour à Esperlecques, vefvier de Jenne DUMONT, icelle fille et here de Jean DUMONT, le dit compant père et tuteur de Jenne Susanne, sa fille qu'il olt de la dite défunte, héritière de sa mère, Pierre RONIER meusnier à Esperlecques, fils et her de la dite Jenne DUMONT, et Marie RONIER jf à marier, sa sœur, fille et here de la susnommée DUMONT sa mère ; rente le 19/12/1609 par Phles DUSAUTOIR, à la caution de Robert DUSAULTOIR son frère et de Fhois CARLIER, au profit de Jacques MARISSAL. Au profit du Sr Pierre DULIEGE d'Esperlecques, quy en at acquis le droit par transport du Sr Francois DESANNOIS.

866) Reconnaissance N° 61 le 16/11/1688 : Jacques LOUCHART bg de cette ville et Marie Françoise DELABARRE sa femme ; rente le 4 et 9/9 dernier, par Pierre VIDOR et Françoise DELABARRE sa femme, au profit du Sr TITELOUZE conseiller du Roy en cette ville et Damlle Marie Jenne JEROSME sa femme ; la 2nde par les dits VIDOR et sa femme, au profit des dits Sr TITELOUZE et sa femme.

867) Reconnaissance N° 62 le 11/2/1688 : Antoine LOUYS mre vitrier en ceste ville et Marie Antoinette HENNEGUIER (*ENGUIER*) sa femme, icelle fille et here de Pierre et Catherinne HENNEBINS ; rente créée par les dits Pierre HENNEGUIER et Catherinne HENNEBINS, au profit de Jean HOCHART mre cordonnier en icelle ville et Jenne LEMAIRE sa femme, le 9/1/1669 ; hypotecque le 23 des mois et an. Au profit du dit Jean HOCHART vefvier de la dite Jenne LEMAIRE

868) Reconnaissance N° 63 le 17/7/1688 : Catherine DROGUERIE femme à Jan DORE ; bail le 21/3/1684 par le dit DORE, louage des Sieurs doien chanes et chapittre de St Omer, des terres.

869) Reconnaissance N° 64 le 23/10/1688 : Francois MAES labourier à Renescures et Anne WINEBROIT sa femme, icelle fille et here de Phles, vivant Sr de Soiecque ; rente créée par le dit Sr de Soiecque au profit d'Eustace VANDENBOSQUE, le 14/6/1651 ; hipotecqs des bailly de la Srie de Werdrecque le 27/7/1651 et le 12/11/1654. Au profit de Damlle Jacqueline MACHUE sœur et here de Damlle Marie MACHUE vefve du dit Eustace VANDENBOSQUE, aiant droit par acte du 12/9/1653.

870) Reconnaissance N° 65 le 7/1/1688 : Dorothé DUPLOUICH femme d'Anthoine MASSET fils Cornil, d'Ecque ; icelluy MASSET auroit prins en ferme de Messrs les doyen et chanoines de l'église cathédrale de St Omer, un cornet de disme nommé « les Bagues ».

871) Reconnaissance N° 66 le 5/10/1688 : Marie POSTEL femme à Jacques LEDOUX maieur d'Ecque ; son mary auroit prins bail le blanc, « la Salle » du dit Ecque, avecq terres.

872) Reconnaissance N° 67 le 10/12/1688 : Marie BOURNISIEN vefve de Jacques DENOEUUVILLE, fille et here de Margueritte DETILCQUE, Louis DUBOIS petit fils et her d'icelle Margueritte et de Marie DETILCQUES, et Isabeau TUEUR sa femme ; procès à leur charge par devant les lieutenant et eschevins du pays de Brédénarde, par Jacques CLEMENT de Zutquerque, et comme tuteur des enffans et hers d'Erasmus ALLES et Jacqueminne CLEMENT, iceux Jacques et Jacqueminne enffans et hers d'Antoine CLEMENT et Jacqueminne RUFFIN, vivante femme en secondes nopces à Jacques DEZUART, aians droit par tansport de la rente ; créée au profit d'Andrieu CLEMENT, par Antoine CLEMENT et Marie DETILCQUES, à la caution de Jean CLEMENT fils Jean et Gilles COLNE, le 18/3/1623. Pour la moitié, par la dite BOURNISIEN, le dit DUBOIS à la caution d'André DUBOIS son fils à marier.

873) Reconnaissance N° 68 le 11/5/1688 : Sieur Jean Louis DUCHOCQUEL jh à marier de cette ville, fils et her de Damlle Adrienne GILLOCQ, vivante femme au Sieur Jean Louis DUCHOCQUEL, dems à Mercque St Liévin ; transport le 3/8/1678 par les susnommés, au profit de Damlle (barré : Claire) Marie DE ROUPY, de rente créée par Margueritte DUFOUR vefve d'Antoine PINTELAIRE, à la caution de Jean et Marie PINTELAIRE ses enffans, au profit des dits Sieur Jean DUCHOCQUEL et sa femme, les 23/2 et 5/3/1678. A Léon DE MAUCLES escuier et cy devant maior au régiment de Listenois et Dame Charlotte D'HARCHIES sa compagne, fille et here de la dite Damlle DE ROUPY.

874) Reconnaissance N° 69 le 16/6/1688 : Sr André Conrard DE WALLEUX escr, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Robert POMART, vivant marchand tanneur en ceste ville, y demt et de feue Marie Anne LIMOZIN sa femme ; créée par les dits POMART et sa femme, au profit de feuz Sire Inglebert VANDENBOSCH, à son trespas eschevin, lieutenant de mayeur d'icelle ville et Damlle Marie DHAFRINGUES sa femme, le 6/3/1676 ; hypotecque sur les maisons des dits POMART et sa femme. Au profit de Damlles Anne Françoise et Jenne Aldegonde VANDENBOSCH joesunes filles de ceste ville, heres des dits feuz VANDENBOSCH et sa femme.

Reconnaisances 1689 : 78 pièces à Saint-Omer 4^E 5/530 :

875) Reconnaissance N° 1 le 7/3/1689 : Adrien ROLAND fils et her d'Eustace et de Martine MERLEN et Matthias LUCAS fils et her de Nicolas et de Catherine MERLEN, dems à Salvecque paroisse de Wisme ; le 10/3/1659 par les dits Eustace ROLAND et Nicolas LUCAS, et leurs femmes, au profit de Denis CHOCQUEL, vivant marchand en ceste ville ; hipotecque à Wismes le 16/11/1673. Au profit de Damlle Isabelle CHOCQUEL et du Sr Denis Francois VERNALLE fils et her de Damlle Marie Anne CHOCQUEL, icelles CHOCQUEL filles et heres du dit Denis.

876) Reconnaissance N° 2 le 20/5/1689 : Jacques PASQUIER laboureur à La Motte warnecque paroisse de St Liévin, Jan PASQUIER et Adrien PASQUIER du dit lieu, les dits PASQUIER frères, enffans et hers de Jacques, quy estoit fils et her d'Eustache ; rente par Jan LEBLAN laboureur au Crocq et Margte JOLY sa femme, à la caution du dit Eustache PASQUIER, au profit de Louis CASTIAN, le 6/7/1628 ; recognue par Jan et Jacques PASQUIER, Marand CARON mary de Jenne PASQUIER, Jean LECRAS mary de Jacqueline PASQUIER, le 3/1/1636 ; par la dite Jacqueline PASQUIER vefve du dit Jan LECRAS, le 24/7/1649 ; mise de fait sur les biens de Jacques PASQUIER. Somme à Robert Augustin LE FRANCOIS mary de Damlle Marie Margtte LE PETIT, Sr Bernard et Damlle Catherinne Têrèse LE PETIT, somme assigné par partage des biens de Damlle Chrestienne CASTIANNE, vivante femme au Sr LOMAN, eschevin. Au profit du Sr Francois Joseph PEPLU fils et her de Damlle Catherinne CASTIAN, icelle fille et here du dit Louis CASTIAN.

877) Reconnaissance N° 3 le 30/1/1689 :

Pierre BAUCHANT labour à St Momelin dit « le Bacq » et Marie Catherine MAES sa femme, Adrien DEVEAU labour au passage du vieu Bacq, Jacqueline Louise MAES sa femme et Anthoinette Françoise MAES jf de St Momelin, les dites MAES filles et heres du Sr Charles, vivant bailly de St Momelin, quy fut vefvier de Jenne DEZUART, icelle fille et here universelle de Bauduin ; rente le 1/9/1644, déclaré le 1/12/1656, par Gille VANDERCOLME et Margtte BACQ sa femme, à la caution du dit Bauduin DEZART labour au Bacq et Margtte CARRE sa femme, au profit de Mre Chrestien JOMART chirurgien en ceste ville et Damlle Anne ROBAIS sa femme. Au profit du Sr Jacques FOLCQUE nottaire Royal de ceste résidence, ayant droit par transport de la dite ROBAIS, le 1/4/1682.

878) Reconnaissance N° 4 le 5/2/1689 : Adrien MASSEMIN marchand de bois à Reminghem, fils et her de Jean et de Marie FONTAINE, tutteur d'Anne et Jenne MASSEMIN filles et heres de Jean quy fut fils et her du dit Jean et Marie FONTAINE, et Bertin ZELS fils et her de Marie MASSEMIN, quy fut fille et here des dits Jean et Marie FONTAINE ; créée par les dits Jean MASSEMIN et Marie FONTAINE, au profit de (barré : Pierre SOUDAIN) Liévin MERLEN et Jenne MASSEMIN sa femme, le 12/2/1631. Au profit du Sr Pierre Francois VALLEE notte Royal de ceste résidence, petit fils et her de Pierre SOUDAIN.

879) Reconnaissance N° 5 le 8/8/1689 : Jean LOUIS manouvrier à Bouvelinghem, fils et her de Jean quy fut fils et her de Francois et de Catherinne MUSBART ; rente par Adrien PARENT laboureur à Vaudringhem et Jacqueline LOUIS sa femme, à la caution de Jean PARENT, père du dit Adrien et des dits Francois LOUIS et sa femme, au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve d'Antoine DOLLE, le 14/5/1633. Au profit de Sire Albert CAUCHETEUR, à son tour eschevin et lieutenant de mayeur de cette ville, mary de Damlle Marie Anthoinette DOLLE, quy fut fille et here de Guillaume, iceluy nepveux et her de Mre Louis DOLLE, vivant licentié es droix, quy fut fils et her de la dite Damlle Isabeau GAUTRAN vefve du dit Anthoine DOLLE.

880) Reconnaissance N° 6 le 21/4/1689 : Louis FALLIAN (*FAILLANS*) labourier demt dans l'Amanie de St George paroisse de St Nicolas et chastellenie de Bourbourcque, vefvier de Magdelaine ZIEPE, fille et here de Jacques, et Antoine MARCANT du dit lieu, tutteur des enffans mineurs délaissés par la dite ZIEPE, héritiers d'icelle ; rente créée par Adrien BOLLEBERT, Hendricq LOET l'aisné, Guillaume DUFLOS, Robert DEGRAVE, Antoine GRIBOVAL, Noel TAIENGHEM et Jacques ZIEPE au profit (barré : du Sr Jean DELATTRE) de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, le 7/1/1615. Au profit de la dite église ; somme furnie au Sr Jacques MARCANT recepveur d'icelle église.

881) Reconnaissance N° 7 le 30/12/1689 : Jean HERRE de ceste ville, mary d'Anne PAGART ; rente créée au profit de Mr Phles GARBE pbre habitué de la cathédralle de St Omer, par Mathieu CHARLEMAINE et la dite Anne PAGART, le 5/6/1676. Au profit du dit Sr GARBE.

882) Reconnaissance N° 8 le 28/11/1689 : Antoine BOUVART charpentier et arpenteur à Esquerdes et Adrienne LEMAIRE sa femme, icelle fille et here de Nicolas LEMAIRE, vivant brasseur à Delettes ; rente par le dit Nicolas LEMAIRE, au profit de vénérable personne Francois CASTIAN pbre chanoine de la cathédralle de St Omer, le 8/3/1680 ; hipotecq à Delettes le 20/5 en suivant. Au profit de Mre Robert Augustin LE FRANCOIS, advocat en conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margueritte LE PETIT, le Sieur Bernard et Damlle Catherinne Thêrèse LE PETIT, iceux LE PETIT nepveux et niépce du dit Francois CASTIAN, vivant chanoine de la dite cathédralle.

883) Reconnaissance N° 9 le 2/2/1689 : Pierre DEMERVA laboureur à Audenfort paroisse de Clairques, fils et her de Marguerite HOCHART, icelle (barré : petite) niépce et here de Francois ; rente par Jacques MALBAU de Guemy, à la caution d'Estienne HOCHART et le dit Francois HOCHART, au profit de Flour MARTEL, par devant lieutenant de la chastellenie de Tournehem, le 20/1/1589. Au profit de Sire Jan TAMPERE eschevin de cette ville, ayant droit par transport de Mre Guillaume VERBEST pbre, pour la moitié, quy en at acquis droit « au devant de la maison de l'Ange », vendu par exécution, comme appartenant à Nicolas DESGARDINS, le 4/4/1678, et l'autre moitié de Flour MARTEL par lres du 22/3/1680, icelluy Nicolas fils et her de Hugues et Magdelaine MARTEL, icelle fille et here du dit Flour MARTEL, et le dit Flour MARTEL le joeusne, at acquis la moitié, en qualité de fils et her de George quy estoit fils du dit Flour le viel.

884) Reconnaissance N° 10 le 21/3/1689 : Claude LAFORGE chartier en ceste ville et Marie LIMOIZIN sa femme, icelle par avant vefve d'Antoine QUINTIN fils et her de Jan et Péronne BOUCQUELET, niépce et here de Nicolas BOUCQUELET ; rente créée par Jan DELANNOY fils de Pierre, et le dit Nicolas BOUCQUELET, au profit de Mre Omer BROUQUET licentié es droix, le 24/10/1619. Au profit de Damlle Marie CAUCHETEUR vefve du Sr Jean Bapiste DELATTRE, de ceste ville, fille et here de Sire Eugénne, quy estoit cousin et her de Damlle Jenne DESGARDINS, vivante vefve du dit BROUQUET.

885) Reconnaissance N° 11 le 20/3/1689 : Cornille et Martin CLAY frères, de Tilcques, enffans et hers de Josse, et le dit Cornille tutteur de Francois, Catherinne et Jacqueline CLAY, enffans et hers du dit Josse, qu'il a retenu de Marie DELABRE, Antoine HOUZIAU du Lart et Marie DELABRE sa femme, par avant vefve du dit CLAY ; rente créée par le dit Josse CLAY, au profit de vénérable personne Francois CASTIAN chanoine de la cathédralle de St Omer, le 1/2/1681. Au profit de vénérable personne Mre Guillaume VERBEST pbre, exécuteur testamentaire du dit feu Sr CASTIAN.

886) Reconnaissance N° 12 le 15/5/1689 : Bertin WILQUIN bg mre tourneur en ceste ville, vefvier de Martine GILLES, quy fut niépce et here de Robert GILLES, et père de Jean Baptiste WILQUIN ; le 10/4/1676 par la dite Martine GILLES, pour la fondation d'un obit fait par le dit feu Robert, en l'église de St Jean, sur sa mison scituée derrière les Récollets. Au proffit de la dite église.

887) Reconnaissance N° 13 le 30/12/1689 : Philippe BALIGAN nottaire Royal de la résidence de cette ville de St Omer, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Jean et Noel MACREL, père et fils. Au proffit de Mrs Pierre DEREMETZ conseiller du Roy au baillage de St Omer ; rente passée par les dits Jan et Noel MACREL, le 22/12/1627 et 19/2/1628 au proffit de Nicolas CARLIER ; laquelle rente le dit Sr DEREMETZ at acquis le droit par transport de Denis DERIN, qui par avant l'avoit acquis de Henry CARLIER, Jan EUSTACE et Anne CARLIER sa femme, nepveu et niépce et hers du dit Nicolas.

888) Reconnaissance N° 14 le 30/1/1689 : Pierre DEGRAVE bg maresquier en Lizelle et Jenne Thérèse DEGRAVE jf à marier de ceste ville, enfans et hers de Gabriel ; rente le 3/8/1671 par le dit Gabriel DEGRAVE et Margtte MOENTACK sa femme, au proffit de la chapelle de St Roch et St Adrien érigée dans l'église du St Sépulchre en ceste ville. Au proffit de la dite chapelle de St Roch.

889) Reconnaissance N° 15 le 9/5/1689 : Jacques MARTIN manouvrier au Rieu paroisse de Lillers, propriétaire de jardin scitué au dit Rieu, tenant au Sr Jan Baptiste HENDRICK marchand orphevre à St Omer ; reconnu devoir au dit Sr HENDRICK fils et her de Damlle Hélène DESMONS, fille et here de Mrs Charles DESMONS et Damlle Marie DUHAMEL, icelle fille unicq et here de Guillaume.

890) Reconnaissance N° 16 le 16/4/1689 : Martin BOMBE laboureur à Audunthun, curateur aux biens délaissés vaccans par Vincent BOMBE et Martinne MONBAILLY sa femme ; rente créée par les dits Vincent BOMBE et Martinne MONBAILLY, au proffit des mère et religieuses de l'hospital Saint Jean en ceste ville, le 4/11/1621. Au proffit des gouverneur et administrateurs du dit hospital.

891) Reconnaissance N° 17 le 5/2/1689 : Adrien ROLAND de Salvecque paroisse de Wismes, fils et her d'Eustace et de Martine MERLENG, quy fut fille et here d'Antoine, et Matthias LUCAS du dit lieu, fils et her de Nicolas et Catherine MERLENG, fille et here du dit Anthoine ; le 2/11/1633 par le dit Antoine MERLEN et autres, au proffit de Phles DE LA CORNHUSE Sr de Samblethun ; reconnue par les dits Eustace ROLAND et Nicolas LUCAS, le 26/2/1661 ; 2 hipotecq à Wismes le 31/3/1637 et 30/9/1671. Au proffit des enfans et hers de Mrs Robert DUTILLOY, vivant advocat au conseil d'Artois, y ayant acquis le droit par transport des administrateurs de la fondaon du Sr DE LA CORNEHUSE.

892) Reconnaissance N° 18 le 15/4/1689 : Pierre PAMEL bg en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Jan ROGIER et Chrestienne DUCASTEL sa femme, vivans dems à Quelques ; rente créée par les dits ROGIER et sa femme, au proffit de Flour DORESMIEUX escuier Sr de Setques, le 14/2/1615 ; hipotecque le dit jour. Au proffit de Dame blanc LE MERCHIER Douairière de Malannoy, here du dit feu Sr DORESMIEUX ; somme à payer à Jacques MARQUANT procur en ceste ville, ayant droit par transport des arres de rentes fonssières, sur les biens des dits ROGIER et sa femme, depuis 1635 jusque 1656.

893) Reconnaissance N° 19 le 31/7/1689 :

Jean CARON labourier à Blendecque, mary de Catherinne FONTAINE, par avant vefve de Godefroy MARTEL, André LESTRANGE bailly de Blendecq, y demt et Jenne CRAUET vefve de Pierre DELEZOIE, du dit Blendecque, propriétairs des terres affectés à rente ; créée au proffit de Pierre DE RACQUINGHEM, par Chrestien LE KEISE, par devant bailly à Blendecque le 24/3/1537. Au proffit du Sr Antoine FEBVRIER rentier en ceste ville, fils et her de David, quy en avoit acquis droit par transport de Pierre DE COPPEHEN, quy en at acquis droit de Joachim ROGEVILLE et Damlle Margueritte DAUSQUES sa femme, quy ont eu droit de Damlle Lambert LESCUIER.

894) Reconnaissance N° 20 le 26/6/1689 : Guillaume MOREL de Norbocout, fils et her de Gabriel et Francoise BRUNET sa femme ; rente créée par Antoinette LEROY vefve de Gabriel MOREL, Michiel MOREL son fils, Margueritte PORTENARE sa femme et Mathieu MOREL de Norbécou, au profit de Marcq BOUVERNE labourier à Difque et Jossinne DESGUINGATTE sa femme, par devant bailly de la Srie de Norbécou le 4/1/1676 ; hipotecq le 13 des mois et an. Au proffit des dits BOUVERNE et sa femme.

895) Reconnaissance (Caution) N° 21 le 3/1/1689 : Sieur Mrs Wallerand CLABAULT pbre et chapelain de Reclinghem, y demt ; caution de Jean CLABAULT son père, laboureur au dit lieu, fils et her de feu Wallerand, pour la rente créée par le dit feu Wallerand CLABAULT, au proffit d'Anthoine PALFART, bailly de Reclinghem, par dvt bailly à Reclinghem le 13/3/1647. Au proffit de Jacques GOSSE cordonnier en ceste ville, vefvier d'Anne LEMAIRE, par avant vefve de Pierre RACHINE, ayant acquis droit par transport le 16/1/1659.

896) Reconnaissance N° 22 le 7/12/1689 : Francois VESTU (*VITTU*) labourier à Ligny, mary de Marie Anne DELERUE, fille et here d'Antoine, vivant mary de Martinne CANLERS, icelle fille here de Jean ; rente créée par Mrs Charles DEFRANCE pasteur de Norrent, Maurice BEUGIN, Jan TRIGNEUR, Michiel DANEL, Martin DE CANLERS, Jean (barré : MATON) DE CANLERS, Nicolas MATON et autres, au proffit de l'hospital de St Jean en ceste ville, à Aire le 12/7/1594, deniers procédans de la donation faite au dit hospital par Dame Antoine DE VISOCQUE Abbaisse de Bourbourcque. Au proffit du dit hospital.

897) Reconnaissance N° 23 le 23/6/1689 : Damlle Adrienne Thérèse VIDELAINE à marier, de cette ville, fille et here de Damlle Adrienne GILLIOCQ, à son trespas femme au Sieur Jean Louis DUCHOCQUEL ; rente créée par le dit Sieur Jean Louis DUCHOCQUEL et la dite Damlle GILLIOCQ, au proffit des enfans mineurs de feu le Sieur conseiller DARREST, le 15/7/1681. Au proffit du Sieur Jean Francois D'ARREST de cette ville, fils et her universel du dit feu Sr conseiller.

898) Reconnaissance N° 24 le 14/7/1689 : Jacques DIEUDONNE fils de Jacques, chirurgien à Arnicque ; rente créée par le dit Jacques et Catherine GAMBIER sa femme, père et mère du dit comparant, au proffit de Mrs Claude ROUCOURT pbre escottier de la cathédrale de St Omer et Jan RISBOURCG, tutteurs des enfans mineurs de feu Guillaume LEGRAND et Magdelaine CERY sa femme, le 3/12/1650 ; le dit comparant en qualité d'héritier des dits feuz ses père et mère. Au proffit de Nicolle LEGRAND vefve en dernières nopces d'Amand HARLE, fille et here des dits LEGRAND et CERY.

899) Reconnaissance N° 25 le 15/5/1689 : Jean BINET mareschal à Wissocq paroisse d'Andres ; rente créée par le dit comparant, au proffit de Jacqueline BAYART, à présent femme à Jean BINET, charon à Moringhem, par devant bailly du Seigr de Ste Aldegonde en sa Srie de Noircarmes le 21/4/1684. Au proffit de Jean CADET marchand brasseur à St Omer, ayant droit par transport de ce jourd'huy.

- 900) Reconnaissance N° 26 le 30/11/1689 : Jean BAILLOEUL bg et masson en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par Béatrice CARON, à son trespas femme à Michiel CARON ; rente par les dits Michiel et Béatrice CARON, au profit de Jacques THIEULLIER marchand brasseur, présentement en ceste ville, par devant bailly de la Seigneurie de Cahem le 29/10/1685. Au profit du dit THIEULLIER.
- 901) Reconnaissance N° 27 le 8/10/1689 : Pierre SENART cordonier à Ruminghem et Anne MULLEMEESTER sa femme, icelle fille et here de feu Catherine VERHILLE ; transaction par devant les lieutenant de bailly et eschevins de la terre et Baronie de Ruminghem, en langue flamende, le 19/5/1679, par la dite Anne MULLEMEESTER, avoit créée sur une rente, par cy devant deub par la dite VERHILLE, au rolle du chapelain de Ruminghem, dont le surplus à la charge de Pierre PIERS ; recognut une rente passée par devant les dits lieutenant de bailly et eschevins, en flamend, le 1/5/1647 signé : J. GOENEUTTE, par Jacques MULLEMEESTER et la dite Catherine VERHILLE, père et mère de la dite comparante, au profit du Sr Francois COUSIN. Au profit de Jacques LAMPSTAES labour à Ruminghem, ayant droit par transport, en langue flamende, donné des Sr curé, lieutenant de bailly et eschevins de Ruminghem, le 8/11/1679 signé : MASSIET ; et le 2nd transport, aussy en langue thioise, par Jacquemine DOMIN vefve de Francois COUSIN, Jacques COUSIN, par devant eschevins de Ruminghem, au profit du Sr Martin EVRARD et sa femme, laquelle estante vefve d'iceluy, le dit LAMPSTAES at espousé.
- 902) Reconnaissance N° 28 le 7/7/1689 : Jacques GRARE bg en cette ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de feu Mre Phles COCUD pbre ; séduille passé à St Florice le 21/6/1638, par le dit Sr COCUD, de devoir à Nicolas BRASSART de St Venant. Au profit des héritiers d'Estienne BOUTON, vivant messenger de St Omer à Lille, quy en ont droit par transport de Marcq DE BOUVRY de Courtray, mary de Péronne LE NOBLE, icelle fille et here de Marie JAMBART vefve en premières nopces de Jacq LE NOBLE et en secondes, vefve de Nicolas BRASSART, lettres à Courtray le 27/7/1677.
- 903) Reconnaissance N° 29 le 29/1/1689 : Noel VOICTURIER laboureur à Haffringues, fils et her de Guillaume ; oblon passée par dvt bailly de Haffringues, Curlu le 10/3/1673 par le dit feu Guillaume VOICTURIER et Jacqueline DEVIN, ses père et mère, de payer à Marie MARCOTTE vefve d'Oudart SAGOT. Au profit de Marie DUSEHU fille et here de la dite Mari MARCOTTE.
- 904) Reconnaissance N° 30 le 16/11/1689 : Liévin BAUCHANT de Crehem paroisse de Remilly Wirquin, Martinne CARON sa femme, et Jean CARON à marier d'Arcques, les dits CARON frère et sœur, enfans et hers de Jean ; rente créée par Marand CARON et Jenne PASQUIER sa femme, à la caution d'Eustace PASQUIER, au profit de Martin THUILLIER et Damlle Françoise DAMAN sa femme, le 9/4/1624. Au profit de Jacques, Jean et Adrien PASQUIER enfans et hers de Jacques, aiant acquis droit par transport de Martin LE THIEULLIER et Damlle Françoise DAMAN sa femme, le 27/1/1649.
- 905) Reconnaissance N° 31 le 26/2/1689 : Jean JENNIN laboureur à Radinghem, fils et her de Margtte DUBUISSON, quy fut fille et here de Mre Jean DUBUISSON, vivant demt à Sercques, Norbert ACTHERMAN de Bergues, mary de Jenne DUBUISSON, icelle fille et here de Nicolas, quy fut fils et her du dit Mre Jean DUBUISSON, et Jean JONCKER de Lobergue chastelenie de Bourbourque, mary de Marie DUBUISSON, quy fut fille et here du dit Nicolas et icelluy du dit Jean ; rente le 30/10/1632 par Pierre DUBUISSON laboureur à Sercques et Margtte CAROULLE sa femme, à la caution du dit Mre Jean DUBUISSON et Vincent ROLLAND, au profit de Claude CADET mre boulenger en ceste ville ; transport le 8/3/1669 par Jenne DELERUE vefve du dit Claude CADET, au profit du Sr Jacques DESGARDINS marchand brasseur en ceste ville. Au profit du dit Sr DESGARDINS.
- 906) Reconnaissance N° 32 le 11/12/1689 : Francois PAPEGAY bg cordonnier en cette ville et Marie Catherine CHARLEMAGNE sa femme, icelle petite fille et here de Catherine BRICHE. Au profit du Sieur Jean Baptiste PAGART rentier en cette ville, aiant droit des 2 rentes ; la 1^{re} créée par Anselme BRICHE, vivant charpentier en cette ville et Marie BOURGUET sa femme, au profit de Jacques LEMOISNE, et Jean DRIEUX tutteurs de Jenne LEFEBVRE fille de déffunct Julien et de Nicolle BRUNET, le 14/7/1622 ; la 2^{ème} créée par les dits Anselme BRICHE et sa femme, au profit de Marie TURLU vefve de Baudechon LEGROS, le 16/9/1627.
- 907) Reconnaissance N° 33 le 4/5/1689 : Jacques HIOLET cordonnier à Nouveaווille paroisse de Coyecques, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques DENIELLES, vivant labour à Coyecques ; rente le 28/2/1679 par le dit Jacques DENIELLES, au profit de Mre Pierre PASTOUT de ceste ville. Au profit du dit Mre Pierre PASTOUT.
- 908) Reconnaissance N° 34 le 11/2/1689 : Sr Anthoine Francois BOUDENOT jh à marier de ceste ville, tutteur de Louis Joseph BOUDENOT son frère, enfant mineur et her de feu le Sr Jean Francois, son père, vivant marchand apoticaire en la dite ville ; rente par le dit feu BOUDENOT et Damlle Isabelle DEVIN sa femme, au profit de Noble Damlle Marie Anne DE LA HOUSOYE Douarière du Sr de Crauet, le 8/12/1683. Au profit de la dite Damlle Douairière.
- 909) Reconnaissance N° 35 le 15/3/1689 : Jean Bapte MAGNIER laboureur à Renty, fils et her de Jean et de Liévine OUDART ; rente créée par les dits MANIER et OUDART sa femme, au profit des Rde mère, relligieuses et couvent de Ste Marie Magdelaine, dites « repenties » en ceste ville, le 2/12/1678 ; autre par le dit MAGNIER, au profit du dit couvent le 27/10/1679. Au profit du dit couvent.
- 910) Reconnaissance N° 36 le 12/2/1689 : Pierre BAILLEOUL (*DE BAILLIEUL*) bg marchand en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Vaast DE DELF, vivant escuier et Damlle Florence Denise DAIX sa compagne ; rente créée par les dits déffuncts, au profit du Sr Robert LAUDE, le 2/8/1631 ; transport ar le dit Sr LAUDE, au profit de Jacques DAFFRINGUES et Damlle Antoinette TARTARE sa femme, le 30/8/1634 ; hipotecques à Arcques les 29/3/1640, 12/10/1657 et 19/1/1658. Au profit de Damlle Françoise LE THIEULLIER vefve de Francois AMIS, de St Omer, petite fille et here de la dite Damlle TARTARE.
- 911) Reconnaissance N° 37 le 7/12/1689 : Thomas BIAUSQUES manouvrier à Seninghem et Marie Jenne MESQUINION sa femme, icelle fille et here de Nicolas, vivant demt à Wardrecques, et de Marie SAGOT quy fut fille et here de Pierre, vivant cuisinier à Seninghem ; rente le 14/10/1630 par Francois HOCHART, vivant lab à Watterdal paroisse de Seninghem et Marie WEPIERRE sa femme, à la caution de Pierre DAGOT, au profit de Nicolas PIGNON, vivant bg rentier en cette ville. Au profit de Damlle Thérèse LIOT fille et here de Damlle Chrestienne PINION, icelle fille et here de Nicolas.
- 912) Reconnaissance N° 38 le 11/6/1689 : Charles VOLLE Sr de La Rozières Oudicq, d'Ecquesdecques, mary de Damlle Jacqueline Claire BARROIS, fille et here de Jean Bapte, à son tspas Sr du Chastel ; rente le 6/3/1653 par le dit feu Sr du Chastel, au profit de Denis Francois DARREST gradué es droix. Au profit du Sr Jean Francois DARREST rentier en ceste ville, fils et her unicq du dit feu Sr Denis Francois DARREST, vivant conseiller de sa Maté en son baillage de St Omer.

- 913) Reconnaissance N° 39 le 2/1/1689 : Mre Jean MACHART pbre et pasteur d'Halines, Phles DELATTRE brasseur et Isabelle VERON sa femme, Charles MACHART de Polincove, Robert Martin TARTARE et Isabelle DECQRE sa femme et Adrienne DECQRE jf à marier d'Esperlecq, les dits MACHART, VERON et DECQRE cousins et hers de feu Martin DECQRE ;
rente le 23/7/1681 par le dit Martin DECQRE, at receu du Sr Jan Jacques VANDESTRATEN bg de ceste ville.
Au proffit de Guillaume Francois LE COIGNE procur du Roy de la chastelenie de Tournhem, ayant droit des dites rentes.
- 914) Reconnaissance N° 40 le 16/2/1689 : Jean MOREL labour à Lugy, fils de feu Jacques (barré : l'ainé) et her d'icelluy, quy fut fils et her de Jacques l'ainé ; 2 rentes au profit de Jacques GUILLEMIN, une par Jacques MOREL à la caution du dit Jacques MOREL l'ainé, le 15/2/1634 ; l'autre par le dit MOREL l'ainé, le 27/11 du dit an. Au profit de Damlle Claire Dominicque MARCOTTE à marier de St Omer, fille et here de Marie Margtte GUILLEMIN, laquelle fut fille et here du dit Jacques GUILLEMIN.
- 915) Reconnaissance N° 41 le 6/1/1689 : Marie Magne SAGOT femme à Anthoine Francois DELABRE, fils de Francois, bg mre boullenger en ceste ville ; rente le 2/8/1673 par le dit Francois DELABRE et Francoise LEZART sa femme, au proffit de Mre Guillaume CADART rcr en ceste ville et Catherine LEGAY sa femme. Au profit de Nicolas CADART de Sercques, Mathieu FAYOLLE, Marie CADART sa femme, Albert WENDIN et Anne CADART sa femme, les dits CADART neveu, niépces et hers du dit feu Mre Guillaume et Marie CADART.
- 916) Reconnaissance N° 42 le 29/12/1689 : Damlles Adrienne Francoise et Marie Thérèse DE SCAHT à marier, de ceste ville, filles et heres d'Eutache et de Damlle Francoise SCACHT, la dite Damlle Adrienne Francoise aussy procuratrice espécial de Francois Louis SCACHT escr Sr de Blenger, demt à Furnes, tutteur de Jean Francois SCACHT fils et her de leur dits père et mère, le dit feu Eustache Joseph, à son trespas, fils et her de Louis SCACHT ;
rente créée par le dit Louis SCACHT, Damlle Marie VANHOULT sa compagne, et autres leurs cautions, au proffit de Mre Jean DESLIONS, le 27/2/1648 ; la 2^{de} par le dit Eustache Joseph LE SCAHT, au proffit de Sœur Anthoinette Barbe DESLIONS, le 27/3/1669. Au proffit, la 1^{re} de Marie Joseph FAUCQUEUR, fille vivante en célibat à Aire, cousine et here de la dite Sœur Anthoinette Barbe DESLION, sœur et here du dit Mre Jean DESLIONS ; l'autre au proffit de Jean PAPEGAY eschevin à Gravelingues, cousin et her de la dite Sœur DESLIONS.
- 917) Reconnaissance N° 43 le 22/11/1689 : Noble Seigr Gillion Othons DE LENS Comte Séneschal de Blendecques, Baron d'Halines ;
rente créée par Francois MAMETZ bg de ceste ville et Marie Catherine VIRON sa femme, à la caution de Nicolas CAROULLE labour à Crehem et Marie Barbe MAMETZ sa femme, au proffit de Damlle Margtte JOYEUX vefve en dernières nopces du Sr Vaast PREVOST, le 14/2/1684 ; le dit Seigr compant, à sa charge, par achapt de terres. Au proffit des enffans mineurs de Jacques FAUCONNIER, vivant marchand brasseur en cette ville, iceux petits enffans et hers de la dite Margtte JOYEUX.
- 918) Reconnaissance N° 44 le 26/11/1689 : Pierre DRINCQUEBIER procureur pour office d'Esperlecques, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jean DUSAULTOIR, vivant laboureur au dit lieu ;
rente par le dit feu DUSAULTOIR, au proffit du Sr Eustache DECOCQ greffier de Houlle et Chrestienne ZEGHERS sa femme, le 31/12/1678 ; cession par les dits DECOCQ et sa femme, à Damlle Marie D'AFFRINGHES.
Au proffit du Sr Eustache Joseph HANON mary de Marie Thérèse VANDENBOSCHE, fille et here de la dite Damlle DAFFRINGHES.
- 919) Reconnaissance N° 45 le 15/10/1689 : Jan DUCIGNE aman de Messrs de St Bertin, de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Martin BERNARD, vivant demt es faulxbourgs d'icelle ; le 30/4/1672 par le dit feu BERNARD et Péronne DECUPPER sa femme, au proffit de Jan VAN EECHOUT, pntemt nottaire Royal de ceste résidence. Au proffit du dit VAN EECHOUT.
- 920) Reconnaissance N° 46 le 2/5/1689 : Jean DE NOEUFVILLE labourier à Inguehem, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Benoist DE NOEUFVILLE, vivant demt à Inguehem ; le dit Benoist DE NOEUFVILLE est redevable au proffit de Léon DUQUESNOY, le 12/12/1671 ; hipotecque du 13/6/1672 ; autre au proffit des enffans mineurs de Damlle Marie Jenne DUQUESNOY, fille et here du dit Léon, le 15/11/1687. Au proffit des dits enffans et du Sr Louis MARSILLE vefvier d'icelle Damlle DUQUESNOY.
- 921) Reconnaissance N° 47 le 8/2/1689 : Thomas VOSPET labourer à Sercques et Francoise LEHAY vefve de Jean ZEGRES, du dit lieu, propriétaires de manoir amazé de maison, grange et estable à Sercques, listant à la grande rue de Sercques, au chemin quy maine à Moule, aboutant à la chimetière de Sercques, affecté vers le Siur Jean Bapte PAGART rentier en cette ville, aiant droit de la rente par achapt qu'il at fait « au devant de l'Ange », y vendu par exécution de justice, comme appartenante à Damlle Jenne DUCHOCQUEL, vivante ancienne fille en cette ville, cousine et here de feue Damlle Isabelle LESAGE, icelle fille et here de Francois ; lettres par devant bailly de Messieurs du chapitre de Saint Omer, à cause de la Seigneurie qu'ils ont à Sercques, le 3/1/1595.
- 922) Reconnaissance N° 48 le 16/9/1689 : Messire Cornille Louis DE RONVILLE Abbé de l'Abbaye de St Sauveur et Ste Rotrude d'Andre, premier Baron du Comté de Guisnes et baille souverain d'Ardre, Comte du Meux, Seigr de Zuafque, La Brière, Comont et autres lieux ;
2 rentes : créée par vénérables dévottes religieuses personnes R.P Dom Jacques DE LA MOTTE Abbé, Nicol DE FIENNES et Charles BONTEMPS religieux de la dite Abbaye, à Térouanne le 16/12/1527 ; l'autre créée par Mre Pierre MARCHAND pbre, Abbé comendataire et Dom Anthoine HAZELET Prieur de la dite Abbaye, le 17/3/1547 ; lettres données des mayeur et eschevins de ceste ville le 29/11/1591 ; les lettres au proffit de Sire Francois ROMONT pbre. Au proffit de la fondation du dit Sr ROMOND.
- 923) Reconnaissance N° 49 le 19/3/1689 : Guillaume PAYELLEVILLE (*PAIELVILLE*) labour à Nortausque, mary de Jenne PIE ;
bail le 23/5/1684 par la dite Jenne PIE, lors vefve de Francois DUQUESNOY, de Damlle Liévine DELACAURIE vefve du Sr Antoine DELAFLIE, une cense amazée de maison, granges et autres édifices, au dit lieu.
Au proffit de Damlle Liévine DELAFOLIE, fille et here de la dite Damlle DELACAURIE.
- 924) Reconnaissance N° 50 le 19/7/1689 : Noble Segr Messire Gillon Othon Francois DE LENS Chevalier Comte et Seneschal de Blendecques, Baron d'Halines, Seigr de Wizernes, Plouich, Coubronne, mayeur à son tour de la ville et cité et St Omer, y demt, fils et her universel de Messire Francois, fils et her de Messire Robert ; rente le 14/2/1645 par Messire Robert DE LENS Chevalier Seneschal et Sgr des dits lieux, au proffit de Pasquier DELATTRE, vivant bg de cette ville ; reconnue par Messire Francois DE LENS Comte et Sgr des dits lieux, le 28/11/1657. Au proffit de Sire Pierre DELATTRE marchand brasseur et eschevin à son tour de cette ville, fils et her du dit Pasquier.

925) Reconnaissance N° 51 le 26/2/1689 :

Damlle Anne Françoise VANDOLRE vefve de Mre Eustace DUBOIS, vivant advocat au conseil d'Artois et eschevin à son tour de St Omer, les Srs Josse François et Pierre Eustace DUBOIS frères, soub lieutenant et cadet au service de sa Maté au régiment du Seigneur Prince de Robecque et Damlle Marguerite Dominicque DUBOIS leur sœur, iceux DUBOIS enfans et hers du dit Sr Eustace DUBOIS ; le 7/5/1670 par le dit feu DUBOIS, au profit de déffunte Damlle Catherine PIETERSWANS vefve du Sr Pierre DE SARRA. Au profit de Marie Margtte Dominicque DE SARRA, fille et here universelle du Sr Jean DE SARRA, quy fut fils et her d'icelle Damlle PIETERSWANS.

926) Reconnaissance N° 52 le 19/2/1689 : Christophe DUCHRISTEL labour à Petigny paroisse de Bomy, fils et her de Jean et de Susanne DAVROULT, quy fut fille et here de Phles, icelluy fils et her de Jean, vivant demt à Petigny ; rente créée par le dit Jean DAVROULT au profit de Martin WERBIER, vivant argentier d'Aire, à Aire le 29/5/1597 ; hypotecque des lieutenant, bailly de la Payerie et Srie de Bomy, le 15/1/1599 ; rgnue par le dit Jean CHRISTEL et la dite Susanne DAVROULT, au profit du Sr Martin WERBIER, à Aire le 24/12/1640. Au profit du Sr Joseph François OGIER gradué es drois, mary de Damlle Jenne Claire WERBIER, icelle fille et here avecq autlres du dit Mre Anthoine WERBIER.

927) Reconnaissance N° 53 le 18/3/1689 : François OUTERS (*HOUTTERS*) francq battellier au Haupond de ceste ville, fils et her de feu Jean OUTERS, et Marie DUMONT sa femme ; rente par le dit feu Jean OUTERS, au profit de Pierre et Jenne HAU enfans mineurs de Martin et Pétronelle BAYGHEM, le 5/4/1684. Au profit des dits mineurs.

928) Reconnaissance N° 54 le 9/12/1689 : Dom Nicolas LESCAILLIET Prieur de la Chartreuse du Val de Ste Aldegonde lez ceste ville, proprietresse de jardin scitué à Campaigne lez Werdrecq, affectée de rente au profit de l'église du dit Campaigne lez Werdrecque, pour la descharge de l'obit de Martin SOUDAIN ; accord verbal qu'il a avecq Mre Jean BRISBOUT curé de la dite église et Nicolas REANT lieutenant du dit village.

929) Reconnaissance N° 55 le 28/12/1689 : Jan BOULET de Floyecques, fils et her d'Adrien et Marie PARENT, Liévin DUVROY de Théroouanne, fils et her d'icelle Marie PARENT, icelle fille et here de Michiel, Charles HUMEREL tuteur de Jan Bapte son fils, icelluy petit fils et her de Margtte PARENT, fille et here du dit Michiel, et comme propriétes des immoeubles affectés à arrentement ; le 3/12/1609 par Jehan LECLERCQ et Margtte LEFEBVRE sa femme, avoit accordé au dit Michiel PARENT, des terres séans à Vaudringhem ; hypotecque donné à St Jean au Mont et Curlu, le 1/7/1615 ; rgnue par la dite Margtte PARENT et autres, au profit de Pierre HERMEL et Damlle Isabeau DEQUINDRE sa femme, en ayant droit par transport, le 1/4/1636 ; par Adrien BOULET le 8/5/1662, au profit de Jan Bapte HERMEL petit nepveu et her de Damlle Juillienne HERMEL, quy en avoit droit par transport de Thomas HERMEL fils et her des dits Pierre et sa femme. Au profit du Sr Jan Bapte PAGART bg rentier en ceste ville, ayant acquis le droit par transport d'icelle rente.

930) Reconnaissance N° 56 le 14/5/1689 :

Jan DE NOEUVILLE labour à Inghem, de pnt à St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par Benoist DE NOEUVILLE, son père ; rente le 27/4/1650 par Benoist DE NOEUVILLE et Jenne FOUBLE sa femme, à la caution de Mathieu FOUBLE jh à marier de Bilcques, au profit de Pierre PATOIRRE et d'Anne DELERUE sa femme ; la 2ème le 28/3/1658, par Mathieu FOUBLE labour à Inguehem, à la caupon du dit Benoist DE NOEUVILLE et de Jenne VANDOSME leur mère, au profit des dits PATOIR et sa femme. Au profit de Mre Jan Baptiste LERNOULT pr à St Omer et Damlle Marie Margtte DENIS sa femme, ayans acquis droit d'icelles 2 rentes.

931) Reconnaissance N° 57 le 25/6/1689 : Jacques GRARE curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Catherine DELANNOY, vefve de Jean CARON ; rente créée par Catherine DELANNOY vefve de Jean CARON, au profit d'Anthoine RAPPE et Jenne BOUCHE, le 6/7/1634. Au profit de Mre Anthoine BLOCQUET ayant droit par transport.

932) Reconnaissance N° 58 le 12/1/1689 à Arras : Jean CANDELIER à marier d'Hermaville, Adrien COLLIN mre d'escolle à Arras et Marie CANDELIER sa femme, Thomas OBRY labourer à Hermaville, mary de Guislaine CANDELIER sa femme, et Jean SOHIER tailleur d'habits à Béthonsart, relict de Françoise CANDELIER, et père et tuteur des enfans que luy a laissé la dite feu CANDELIER, iceux CANDELIER frère et sœurs, enfans et hers de Margtte PICQUAVET, icelle fille de Jean, vivant marchand à Contreville ; pour mettre fin à l'instance contre eux intentée au siège du Comté de St Paul, par le Sr Denis François JOETS, vivant de ses biens à St Omer, fils et her de déffuncte Damlle Hélaine TAVERNE, icelle fille et here de feu Adrien, vivant marchand à St Omer. Au profit du diit Sr JOETS ; rente à St Omer le 22/11/1633 ; reconnue par Marie FLIPPER femme du dit Jean PICQUAVET, le 3/4/1636, créée au profit du dit Adrien TAVERNE, par Jean DENIS marchand à Hestru et le dit Jean PICAVET.

933) Reconnaissance N° 59 le 19/1/1689 : Anthoine BRICHET labourer à Reclinghem, fils et her d'Anthoine ;

rente par Margte GRUET vefve de feu Wallerand BRISSET, et Anthoine BRISSET son fils, au profit de Jossinne BOUTRY vefve de feu Anthoine CLEMENT, par devant les gens de loy de Reclinghem et Lilllette, le 30/12/1631.

Au profit du Sr Anthoine Omer CLEMENT fils et her de Chrestien et iceluy fils et her de Jossinne BOUTRY, de cette ville.

934) Reconnaissance N° 60 le 26/3/1689 : Pierre LEFEBVRE charon, mary de Marie Anne CADART et Ilarion CADART jh à marier, d'Enguigatte, curateur aux biens délaissés vaccans de Pierre CADART, par acte passé par dvt les bailly du dit lieu le 21/3 dernier, héritiers d'Anne DUPONCHEL leur mère ; rente créée par les dits Pierre CADART et Anne DUPONCHEL sa femme, au profit de Damlle Margtte MICHIELS, vefve de feu Anthoine CAMPION, à Aire le 19/2/1663 ; hipotecques des gens de Mamez et de Monbeu le 26 des mois et an ; résidu deub par obligation par le dit CADART, au profit de Nicolas François CAMPION, fils et her d'icelle Damlle MICHIELS, le 3/3/1664. Au profit de Phles CADART mre chirurgien en cette ville, quy en at le droit par transport de Mre Thomas VANDOLRE escr conseiller du Roy en son conseil provincial d'Artois et Damlle Marie Margtte Joseph DELATTRE sa femme, icelle petite fille et here universelle de la dite Damlle MICHELS, acte du 9/6/1681.

935) Reconnaissance N° 61 le 27/9/1689 : Noel LEMAISTRE porteur au sacq en ceste ville, propriétaire de maison affectée à rente ; créée par Jean LEMAISTRE mre tisserand de toille, au profit de vénérable personne Mre Guillaume QUENTOIS pbre pasteur de Ste Margtte, le 10/12/1679 ; hypotecque le 24/2/1680. Au profit du dit Sr QUENTOIS.

936) Reconnaissance N° 62 le 24/8/1689 : Jenne WATTERICQ d'Esperlecques, vefve de Jean DEWAGUE, vivant ticherant au dit lieu, icelle fille et here de Bauduin WALLERICQ et de Isabeau OSSART, quy fut fille et here de Mathieu ; rente créée par Bertin DALLONGEVILLE brasseur à Polincove, à la caution du dit Mathieu OSSART, au profit de Mathieu EVERARD procureur d'office de la chastelenie d'Esperlecques, le 13/5/1630. Au profit d'André PENANT de ceste ville, quy en at acquis le droit du Sr Guillaume BUTZEEL.

- 937) Reconnaissance N° 63 le 16/11/1689 : Antoine MELIOT, Antoine VION mary de Péronne MELIOT, Jan FOUACHE mary de Jacqueline MELIOT, iceux MELIOT enffans et hers de Jan, tous de Maisnil Dohem, Marcq DELEHELLE fils de Martin et de Chrestienne MELIOT, et her d'icelle, et Marie Jenne CARON jf de 20 ans, fille et here de Mailliard, quy fut fils et her de Margueritte MELIOT, icelle fille et here de Marand et de Denise LEJOSNE sa femme ;
procès contre eux intemptée par Damlle Marie Anne NEPVEU, vefve de Mre Pierre VRIMOULT, de ceste ville, fille et here de Pierre quy fut fils et her de Jan, ayant droit de la rente cy après ; le 22/11/1612 par Guille DELECAROULLE et Jenne HANOCQ sa femme, du dit lieu, au profit de Cornille GERARD ; rgance de Marand MELIOT et Denise LEJOSNE sa femme, de Jan MELIOT fils et her du dit Marand, du dit Martin DELEHELLE et Pierre LANOLLART ?, les 31/8/1630 et 18/12/1649.
- 938) Reconnaissance N° 64 le 4/4/1689 : Guillaume BAIART jh à marier de 23 ans de Nortleulinghem et Marie Catherinne BAIART sa sœur, à marier, de ceste ville, enffans et hers de Jacques ; rente créée au profit du Sr Jean Jacques VANDERSTRAETE eschevin à son tour de ceste ville et Damlle Anne Francoise HOURDEL sa femme, par Jacques DELAPIERRE marissal à Wavrans et Jenne CRICQUE sa femme, à la caution du dit Jacques BAYART, le 4/1/1679. Au profit du dit Sr VANDERSTRAETE et sa femme.
- 939) Reconnaissance N° 65 le 15/12/1689 : Jan DOMIN laboureur à Estrehem, fils et her de Denis, et Pierre WALLEUX mre charpentier en ceste ville, légataire par donaon de déffuncte Hélaïne DOMIN, vivante femme d'Antoine WALLEUX, et fille et here d'Anselme DOMIN ; rente créée par Guillaume BEDAGUE, au profit de Denis DOMIN et Marie LARDEUR sa femme, par dvt mayeur de la Chlennie de St Omer, le 13/3/1604 ; rgance du dit feu DOMIN le 25/5/1649, et la dite Hélaïne DOMIN et son mary le 20/6 du dit an.
Au profit de Marie Magdelaine DE SARRA, fille mineure et here de Jan, vivant Sr de Lespie, quy fut fils et here de Damlle Catherine PIETEERSWANS, vefve en dernières nopces du Sr Pierre DE SARRA, quy en at acquis le droit par transport.
- 940) Reconnaissance N° 66 le 30/5/1689 : Jean BRUNET de Rieu paroisse de Lillers, propriétaire de jardin affecté à rente ; créée au profit de Mre Charles DESMONS de ceste ville et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, par Jean MANTEL tisserant de toille à Rieu, à Lillers le 21/4/1621. Au profit du Sr Jean Baptiste HENDRICQ marchand orphébvre en ceste ville, fils et her de Damlle Hélaïne DESMONS, quy estoit fille et here du dit Mre Charles.
- 941) Reconnaissance N° 67 le 23/12/1689 : Damlle Catherine Claire LANDE vefve de Mre Martin Ignace WERBIER, fils et her de Mre Anthoine, Mre Gilles Ignace WERBIER adct au conseil d'Artois et comme tutteur de ses frères et sœurs, enffans mineur du dit feu le Sr WERBIER, Damlles Marie Joseph et Marie Dominicque WERBIER, émancipées, enffans du dit feu Sr WERBIER, de ceste ville ; rente par Mre Anthoe WERBIER adat au conseil d'Artois et conseiller du Roy au baillage de St Omer et Damlle Anne DOREMIEUX sa compagne, au profit de la table des pauvres de l'église de St Jean en ceste ville.
Au profit d'Anthoine Omer CLEMENT et Marcq BULTEL, administrateurs de la table des pauvres de l'église de St Jean en ceste ville.
- 942) Reconnaissance N° 68 le 29/9/1689 : Jacques GRARE curateur aux biens de feu Damlle Claire DERUIN ; rente créée par Damlle Claire DERUIN, avecq le Sr Jacques Bertin DHAVERLOIX, au profit de Mre Pierre POULLET prestre vice curé de St Sépulcre, Mre Antoine MICHELS advocat au conseil d'Artois et Francois COULOMBEL exécuteurs testamentaires de la maison mortuaire de Damlle Antoinette DE RENTY, le 8/3/1672, signé : LECONTE ; ayant fait rembours de la moitié et ayant droit par transport de l'autre moitié à la charge de la dite curatelle, passé le 23/10/1687.
Au profit de Mre Jacques Bertin DHAVERLOIX Sr d'Euzelles, de Honvault, advocat au parlement de Paris et au conseil d'Artois.
- 943) Reconnaissance N° 69 le 27/12/1689 : Liévin DUVROY jh à marier de Théroüanne, Jean BOULET de Floieccques paroisse de Vaudringhem, les dits DUVROY et BOULENT enfans et hers de Marie PARENT, vivant femme en dernières nopces à Adrien BOULET, laquelle fut fille et here de Michel, vivant laboureur à Floieccques, et Charles HUMEREL manouvrier en cette ville, y demt, tutteur de Jean Bapte HUMEREL son fils, qu'il at retenu de Marie LEFEBVRE, iceluy Jean Bapte petit fils et her de Margueritte PARENT, laquelle fut fille et here du dit Michel. Au profit du Sr Pierre LECOMTE, cy devant greffier du gros de cette ville, et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, aians droit de la rente cy après ; créée par le dit Michel PARENT et Adrienne BRUCHET sa femme, le 20/12/1618 ; reconnue par Adrien BOULET mary de Marie PARENT, et Margueritte PARENT vefve de Robert HEUMEREL, le 3/2/1653.
- 944) Reconnaissance N° 70 le 15/1/1689 : Jacques BROCCQUET fils de Guillaume, Omer LECRAS mary de Gabriele BROCCQUET, laboureurs à Eule, Jean BROCCQUET fils de Marcq, Marcq et Eustache BROCCQUET frères et hers d'Andrieuse BROCCQUET, tous laboureurs à Eule ; rente par Guillaume et Andrieuse BROCCQUET, frère et sœur, enffans de feu Marcq, au profit de Mre Valentin MIELLET et Lucienne DELAPERSONNE sa femme, le 6/3/1642.
Au profit du Sr Jacques DEGARDIN, fils et her d'icelle Lucienne DELAPERSONNE.
- 945) Reconnaissance N° 71 le 30/5/1689 : Catherinne LEROY vefve d'Antoine GAMELIN, de Rieu, propriétaire de jardin affecté à rente ; créée au profit de Mre Charles DESMONS, de ceste ville et Damlle Marie DUHAMEL sa femme, par Marie COUVREUR vefve de Jean GAMELIN, de Rieu, à Lillers le 21/4/1621. Au profit du Sr Jean Baptiste HENDRICQ marchand orphébvre en ceste ville, fils et her de Damlle Hélaïne DESMONS, quy estoit fille et here du dit Mre Charles.
- 946) Reconnaissance N° 72 le 17/2/1689 : Phles SPENEUX fils de Phles et de (barré : Marie SPENEUX) Jenne LEFEBVRE, labour à Renty, petit nepveur et her de Mre Robert DUVAL, vivant pasteur d'Acquin, et Jacques LEFEBVRE labour à Westbécourt, fils de Jacques et de Catherine SPENEUX ; rente par Marie SPENEUX vefve de Phles SPENEUX, et pour les enffans qu'elle olt du dit Phles, et Phles SPENEUX son fils, et pour Catherine et Marie SPENEUX ses sœurs, à la caution du dit Mre Robert DUVAL, au profit de Mre Suplice BERNARD docteur en droix, vivant pasteur de Ste Aldegonde en ceste ville, le 28/7/1627 ; reconnue par Pasquier DE QUERCAMP et autres, le 5/9/1649. Au profit de la fondation dicte « charité des pasteurs en ceste ville », ayante droit d'icelle rente.
- 947) Reconnaissance N° 73 le 16/1/1689 : Adrien DEVAU demt au Bacque, Jacqueline Louise MAES sa femme, Pierre BOCHANT du dit lieu, Marie Catherine MAES sa femme et Antoinette Francoise MAES à marier, les dits MAES enffans et hers de Charles ; rente créée par le dit Charles MAES, au profit du Sr Jan Baptiste LE PETT et Damlle Catherine Tèrese DEPIERREGROSSE sa femme, le 17/4/1673 ; hipotecq de la Srie de St Momelin le 19 des mois et an. Au profit de Maximilien DE CROIX Sr de Blingel et Damlle Anne Alexis LE PETIT, fille et here du dit Sr Jan Baptiste et la dite Damlle DEPIERREGROSSE.

948) Reconnaissance N° 74 le 27/9/1689 : Pierre BOVE labour à Zudkercke et Marie BAILLART sa femme ; rente le 1/9/1623 signé : LIOT, par Dericq BAILLART fils Nicolas, labour à Zudkercke, au lieu nommé « Oosthove », pays de Brédenarde et Casine TRISTRAN sa femme, à la caution de Marand TRISTRAN, père de la dite Casine, et Gilles COLNE eschevin de Zudkercke, au profit d'Eustace STEVEN bg marchand au Haupond et Catherine BOUCQUEAU sa femme. Au profit de Marie Jenne, Marie Anne et Jenne Thérèse DEWITTE filles à marier et hers de Marie DEBLOIS, icelle vefve de Jean DECUPPER, ayant droit de Marie Catherinne DECUPPER fille et unique here de feu Jean, qui fut héritier de la dite BOUCQUEAU.

949) Reconnaissance N° 75 le 16/7/1689 : André Joseph SCOTTE jh à marier de cette ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Anne MAES, vivante femme à Jacques MAIGRET, niépce et here de Jean DUMONT fils et her de Laurent, au lieu et place et par le décès de Laurent TELLIER ; le 28/2/1630 par le dit Laurent DUMONT, à la caution de Jean DUMONT son père, au proffit de Robert DE BERNASTRE escuier Sieur de Bayenghem, Val du Bois ; reconnue par le dit Jean DUMONT fils de Laurent, le 19/12/1656. Au proffit d'André Condrat DE WALLEUX escuier Sieur de La Cressonnière, vefvier de Damlle Anne Marie DE BERNASTRE, fille et here de feu Robert, vivant escuier Sieur de Bayenghem, at droit de jouir viagèrement par vertu de son contrat anténuptial.

950) Reconnaissance N° 76 le 27/2/1689 : Paul BAUCHANT laboureur à Biencque paroisse de Pihem, Pierre BAUCHANT laboureur au dit lieu, Antoine BAUCHANT de Longuenesse, (barré : Isidore WATTEL de Lumbré, Marie {barré : WATTEL} BAUCHANT sa femme), les dits BAUCHANT frères et sœurs, enffans hers de Pierre et Marie BOIDART, et petits enffans et hers de Catherine BERTON vefve de Bauduin BAUCHANT ; rente créé par les dits Pierre BAUCHANT et Marie BOUDART, au proffit de Sire Jacques DE MAMEZ eschevins de ceste ville, le 21/2/1642 ; la 2^{nde} le 19/7 du dit an ; la 3^{ème} le 4/12/1655 ; la 4^{ème} le 8/11/1665. Au proffit du Sieur Ignace Dominicque DE MAMEZ eschevin de ceste ville, fils et her du dit Sieur Jacques.

951) Reconnaissance N° 77 le 15/6/1689 : Jan PASQUIER mary d'Anthoinette HABART et Francois GANTIER mary de Barbe HABART, tous 2 laboureurs à Fauquembergue, les dites HABART sœurs, enffans et hers d'Anthoine HABART et Catherine VAILLANT sa femme ; par les dits HABART et sa femme, au profit de Péronne JOYEUX, vefve *blanc*, le *blanc*. Au profit de *blanc* enffans et hers de Jan Bapte PRUVOST et de *blanc*, enffans et hers de Brigitte PRUVOST leur mère, les dits PRUVOST enffans et hers de la dite Péronne JOYEUX.

952) Reconnaissance N° 78 le 20/3/1689 : Jean LEENART manouvrier à Sercques, Jacqueline DUMONT sa femme, Guillaume et Jean Bapte LEENART (*LIENNART*) leurs enfants à marier ; feue Damlle Jenne RACQUINGHEM, auroit par son testament, légatté la rente cy après, touché à Thomas Jean LEENART, frère au dit Guillaume et Jean Bapte ; les comparants déclarent que Sire Pierre DELATTRE eschevin de ceste ville à son tour, leur at mis es mains la rente ; créée par Jacques DUMONT cousturier à Sercques et Marie PAGE sa femme, au profit de Liévine DUCROCQ vefve d'Anthoine RACQUINGHEM, le 19/11/1633 signé : DAUDENFORT ; main assize signé : BONVOISIN ; transport par Sire Denis LE FRANCOIS, au profit de la dite Liévine DUCROCQ, le 15/11/1639 ; le dit Sr DELATTRE exécuteur testamentaire de la dite RACQUINGHEM.

Reconnaisances 1690 : 71 pièces à Saint-Omer 4^E5/533 :

953) Reconnaissance N° 1 le 18/2/1690 : Jacques et Jean DE NOEUVILLE frères, Jacques d'Audruicq et Jean de Zudquerque, et Marie DE NOEUVILLE leur sœur, vefve d'Adrien MANIER, de Zutquerque, les dits DE NEUVILLE frères et sœur, enfans et hers de Josse DE NEUVILLE, vivant laboureur à Ostoves paroisse de Zutquerque, quy fut fils et her d'Antoine et iceluy fils et her de Josse, et le dit Jacques comme tuteur des enfans mineurs de feu Josse DE NEUVILLE leur frère aîné ; rente le 22/2/1631 par Wallerand et Jean DE KEISEURE, vivans laboureurs au Pays de Brédenarde, à la caution du dit Josse DE NEUVILLE, au profit de Charles AUBON pbre licentié es droix, de ceste ville ; recognue par le dit Josse DE NEUVILLE d'Ostove, le 30/1/1671, au profit de Ferry LAMOURY, vivant bg marchand en ceste ville, ayant droit par transport de Mre Francois DUVAL licentié es droits, Sieur du Breucq, demt en ceste ville, petit nepveu et her du dit Charles AUBRON, contrat du 29/11/1668 ; la 2nde le 1/10/1638 par Jenne PIERS vefve de feu Josse DE NOEUVILLE, vivante demte à St Omer, et le dit Antoine son fils, au profit du dit Ferry LAMOURY et Margueritte MONBAILLY sa femme ; recognue par Josse DE NEUVILLE de Zutquerque, fils et her d'Antoine, vivant demt à Heuwin, au profit du dit LAMOURY, le 7/7/1666. Au profit de Damlle Claire THUN vefve de feu le Sieur Jean LAMOURY, vivant argentier de ceste ville, mère et tutrice des enfans qu'elle at retenu du dit feu, quy fut fils et her du dit feu Ferry.

954) Reconnaissance N° 2 le 4/3/1690 : Pierre LAGACHE manouvrier à Nielles lez Blecquin, propriéte des terres affectées à rente ; créée par Jean OGIER laboureur à Nielles et Jacqueline HERMEL sa femme, au profit de Francois MARCOTTE de Lumbres, le 17/5/1664 ; hypotecque à Nielles le 13/4/1667. Au profit du couvent du tiers ordre de St Dominicque dits « de Ste Margtte » en ceste ville.

955) Reconnaissance N° 3 le 1/12/1690 à Aire : Jacques LEFEBVRE fils à marier et her de feuz Jacques et Marie Colombe BECQUART, ses père et mère, d'Enguinegatte, et pour Pierre, Marie Jenne et Jenne LEFEBVRE ses frère et sœurs ; à Aire le 6/10/1579 par Jean BECQUART mousnier d'Estrées la Blanche, au profit de Sire Jacques DE GARBECQUE pbre chanoine de la collégiale de St Pierre à Aire ; transport le 28/4/1618 par Pierre DELEHELLE et Fhoise DELIGNY sa femme, fille et here de Pierre, quy en avoit le droit de Mre Jacques DESCAMPS héritier du dit Sire Jacques DE GARBECQUE, au profit de Jean WIGNERON d'Aire ; recognoissance par Jean BECQUART, fils du dit Jean, au profit du dit DELIGNY, le 10/1/1603 ; transport au profit de Nicolas PREVOST eschevin à Aire, par Phles BECQUEM de St Omer et Margte WIGNERON sa femme, le 15/9/1621 ; recognoissance par Mre Jean BECQUART pbre et Pierre BECQUART, père à la dite Marie Colombe BECQUART, Jacqueline BECQUART sa sœur, au profit du dit PREVOST, le 13/7/1627 ; main assize intenté au conseil d'Artois par le dit PREVOST, sur immoebles appartenans au dit Pierre BECQUART à Enguinegatte, décret du 17/7/1646 ; depuis recognue par la dite Jacqueline BECQUART, lors à marier, (de la quelle la dite Marie Coulombe est devenue héritière et acquiesitresse des immoebles affectés à la dite rente), le 9/6/1674 au profit de Nicolas Joseph PREVOST fils et her du dit feu Nicolas, d'Aire. Au profit du dit Nicolas Joseph PREVOST greffier du gros à Aire.

956) Reconnaissance N° 4 le 25/7/1690 : Damlle Isberghues DE NIEUWENHEUSE vefve du Sr Jan BLONDEL, vivant bailly de Fiefs, niépce et here de Damlles Francoise et Jenne COCQUILLIAN, vivante de ceste ville ; les 19/7/1678, 17/11/1679, par la dite Francoise COCQUILLIAN, au profit du Sr Anthoine DE MARIGNA, vivant consr du Roy et son lieuten gnal du baille de St Omer. Au profit de Damlle Jenne LEFEBVRE vefve du dit Sieur DE MARIGNA.

957) Reconnaissance N° 5 le 23/4/1690 : Charles TESTART manouvrier à Tournehem, fils et her de Robert quy fut fils et her de Jean, vivant mayeur de Tournehem, Pierre TRUQUENARE (*TRUTENAIRE*) laboureur à Tournehem et Marie TESTART sa femme, icelle fille et here du dit Robert et iceluy du dit Jean, Anthoinette TETTART fille et here de Robert quy fut fils et her de Jean ; rente créée par Nicolas CARNISIE lieutenant des ville et chastelenie de Tournehem, le dit Jean TESTART, Wallerand DE LICQUES, Hubert CARDINAL, Chles PRUVOST, Guille DRIMILLE et Estienne BOUCHER, au profit de Chles DE VARGELOT, petit bailly de cette ville et Damlle Anne ONARE sa femme, le 12/10/1620. Au profit de l'exécution testamentaire de Damlle Anne Bertine DE VARGELOT, vefve de Mre Charles DESMONS, vivant greffier principal de cette ville.

958) Reconnaissance N° 6 le 13/6/1690 : Jacques CANLERS laboureur à Esquerdes, fils et her de Thomas et de Jacqueline COCQUEMPOT, quy fut fille et here de Robert et de Jenne WINTERBERT, icelle fille et here de Bauduin, Marie Magdelaine D'ANNE fille à marier d'Esquerdes, fille de Marcq et de Marie LEFEBVRE, laquelle fut fille et here de Nicolas et Daniotte COCQUEMOT, icelle fille et here de Robert et de Jenne WINTERBERT quy fut fille here de Bauduin, et Louis WINTREBERT curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Phles, iceluy fils et her de Bauduin ; assignation à leur charge le 31/5 de cet an ; rente le 16/4/1569 par Bauduin WINTREBERT, au profit de Jean DARREST l'aîné, vivant bg marchand à St Omer ; hypotecque à Esquerdes le 18/4/1591. Au profit de Jacques CONTART masson à Esquerdes, aiant droit d'icelle rente par transport de Catherine DAUSQUE, fille vivante en célibat en cette ville, créditrice de la maison mortuaire de feu Jacques DAUQUES et de Damlle Catherine PETRACHE, par lettres du 2/10/1678.

959) Reconnaissance N° 7 le 26/7/1690 :

Antoine Francois BOUDENOT tutteur de Louis Joseph BOUDENOT, iceluy fils et her de feu Jean Francois son père, de cette ville ; contrat anténuptial fait entre le dit Jean Fhois BOUDENOT, vivant marchand appoticaire en ceste ville, et Damlle Isabelle DEVIN, le 19/3/1660.

960) Reconnaissance N° 8 le 19/1/1690 : Jenne ADAM vefve de Phles Joseph DIEUDONNE, vivant marchand en cette ville, y demte ; créée par Jacques DIEUDONNE, vivant marchand en icelle ville et Catherine GAMBIER, père et mère du dit Phles Joseph, au profit de Mre Claude RONCOURT pbre escottier de la cathédrale de St Omer, et Jean RISBOURG tutteurs des enfans mineurs de feu Guillaume LEGRAND et Magdelaine TERY sa femme, le 13/12/1650. Au profit de Nicolle LEGRAND vefve en dernières nopces d'Amard D'HARLE, fille et here des dits LEGRAND et TERY.

961) Reconnaissance N° 9 le 26/2/1690 à Aire : Marcq DELERUE fils à marier et her de feu Marcq, d'Aire, propriétaire des immoebles affectés à rente ; à Aire le 23/7/1633 par à présent déffuncts, Nicolas NAUQUIER manouvrier au fauxbourgs de la porte de St Omer de ceste ville et Jenne DISSAUX sa femme, au profit de feu Damlle Adrienne DAROULT vefve de Mre Liévin PREVOST ; hypotecque à Aire le 10/5/1679 ; recognoissance par feu Marc DELERUE, père du compant, au profit de feu Nicolas PREVOST eschevin à Aire, fils et her universel de la dite Damlle Adrienne D'AROULT, le 13/10/1664. Au profit de Nicolas Joseph PREVOST greffier du gros de cette ville, fils et her du dit feu Nicolas.

- 962) Reconnaissance N° 10 le 6/5/1690 : Guillaume et Anne BOUREEL, frère et sœur, de Norckerque, enfans et hers de Guillaume quy fut fils et her de Guillaume ; rente créée par Nicolas et Jean CLEMENT, Charles BOUREL et Guille BOUREL fils Francois, au profit de Mre Anthoine AUBRON licentié es droits, Sr de Baucauroix, le 4/12/1621. au profit de Silvin Joseph DE GONZALES DE ALVELDA escuier Sr du Charteau, fils et her de Dame Francoise DESMASIERES, icelle petite fille et here du dit Sr de Beaucauroix.
- 963) Reconnaissance N° 11 le 4/12/1690 : Francois DE PARIS fils Gérard, laboureur à Seninghem et Jacques DALLONGEVILLE laboureur à Bayenghem lez Seninghem, mary de Magdelaine PARIS, icelle fille du dit Gérard, icelluy laboureur à Seninghem, cy devant propriétaire des terres affectées à rente ; créée par Pierre QUINTIN laboureur à Watterdalle paroisse de Seninghem et Jacques DUQUESNOY, son beau frère, fils de Jacques, jh à marier et laboureur à Seninghem, au profit du Sr Nicolas BAZIN, vivant receveur de ceste ville, le 9/6/1668 ; reconnu par le dit Gérard le 24/12/1684. Au proffit de Damlle Jenne Margtte BAZIN, fille et here du dit Nicolas.
- 964) Reconnaissance N° 12 le 26/6/1690 : Jacques PRUVOST marichal à Sercques, curateur aux biens délaissés vaccans par les trespas de Jean TRICQUET laboureur à Wisques et Marie CRAN sa femme ; obligation par le dit TRICQUET, redevable à Jacques PAUCHET bg marchand boulenger en ceste ville, d'argent presté. Au dit POCHET.
- 965) Reconnaissance N° 13 le 8/3/1690 : Jean DONDAINE (*DONDEYNE*) de Holcque, mary de Catherinne HANSCOTTE, fille et here de Jacques et icelluy fils et her de Pierre, vivant demt à Boidinghem, Jacques BAYART (*BAIART*) laboureur à Bourbourque, fils et her de Margtte HANSCOTTE, quy fut fille et here du dit Pierre, Anthoine BOSSEAU laboureur à Cappellebroecq, mary de Catherine TRISTRAN vefve de Marcq BAYART, quy fut fils et her de la dite Margtte HANSCOTTE ; rente anchienne par le dit Pierre HANSCOTTE, propriétaire de terres à Nortdausques, affecté par arrentement au profit du Révérendissime Evesque de St Omer, le 20/12/1628. Au profit de Monseigr Rne Evesque moderne de cette cathédrale.
- 966) Reconnaissance N° 14 le 16/12/1690 : Guillaume, Jacques et Jacqueline CARDOCQ frères et sœur, Guillaume et Jacqueline CADICQ frère et sœur, tous à marier, petits enfans et hers de Guillaume CADICQ et Jenne MASSEMIN, d'Esperlecques ; rente le 23/10/1660 par les dits Guillaume CADICQ et Jenne MASSEMIN, au profit du Sieur Nicolas MICHIELS rentier en ceste ville ; hyptecque des Sries de Northoult et Lhoir à Esperlecques, le 3/10/1664 ; le dit Sieur Nicolas MIC HIELS en at fait donation au profit de la confrérie de « l'Ange Gardien », érigée en l'église de St Jan en ceste ville, par son testament du 23/12/1660. Au profit de la dite confrérie.
- 967) Reconnaissance N° 15 le 18/11/1690 : Anthoine JOLY, laboureur, mary de Guillemet THIBAULT, Liévin THIBAULT et en qualité de tutteur des enfans d'Anthoine THIBAULT, et Noelle DELOHEN vefve du dit Anthoine, mère tutrice de ses enfans qu'elle olt retenu du dit feu Anthoine THIBAULT, tous d'Inghehem, les dits THIBAULT enfans et hers de Francoise DELANNOY, vivante vefve de Simon BOUVART, icelle fille et here de Jérôme ; par Hubert GUILLEMIN père et Jérôme DELANNOY, avoit achepté d'Alexandre CLAIRBOULT et Marie GUILLEMIN sa femme, un jardin à Inghehem, à condition de descharger les dits CLAIRBOUT et sa femme de rente, créée par le dit CLERBOULT et sa femme, au profit de Michiel PIPPELART, vivant demt en ceste ville, le 11/5/1623. Au profit de Damlle Marie Jacquelinne AMIS vefve de Sire Bernard LEROUXX, vivant eschevin de ceste ville, à elle obtenue par le trespas de son feu père.
- 968) Reconnaissance N° 16 le 8/5/1690 : Mre Edouard DE ST MARTIN diacre, de cette ville, fils et her de Jan ; rente par le dit Jan DE ST MARTIN et Jacqueline PACQUIER, au profit de Damlle Claire THUIN vefve du Sr Jan LAMORY, vivant argentier de ceste ville, le 10/9/1688. Au profit d'icelle Damlle DETHUIN.
- 969) Reconnaissance N° 17 le 11/12/1690 : Guilbert TARTARE laboureur à Pihem, fils et her de Louis, quy fut fils et her de Firmin, propriétaire des biens repris à l'hypotecque ; rente par le dit Fremin TARTARE, vivant laboureur au Bois paroisse d'Helfaut, à la caution de Jacques DEHAMEREL laboureur au dit lieu, au profit de Charles DE WIMILLE, le 9/2/1608 ; reconnue par le dit Louis TARTARE, fils et her du dit Fremin, au profit de la bourse commune des pauvres de cette ville, aiant droit de la dite rente, par donation par le dit WIMILLE ; hypotecque le 14/2/1608. Au profit de la dite bourse commune des pauvres de la dite ville.
- 970) Reconnaissance N° 18 le 8/3/1690 : Nicolas ANCQUIER de Bayenghem lez Esperlecques, propriétaire de terre en « la Vallée de Loelinghem lez Tournehem », affecté par arrentemt, vers l'evesché de St Omer, à cause de la prévosté de Wattenes ; condamnation du 25/2/1653 à la charge de Pierre VERROURE, lors propriétaire de la dite terre. Au profit de Monseigneur l'Evesque moderne de St Omer.
- 971) Reconnaissance N° 19 le 20/3/1690 : Robert PIERS labour à Elvelinghem paroisse de Bayenghem lez Esperlecques, propriétaire de moitié de terres, et occuppeur de l'autre moitié appartens aux enfans et hers de Jan HIELLE, scituée à Quembergues, nort au chemin conduisant d'Elvelinghem à Loelinghem, affectées à arrentement vers l'Evesché de Saint Omer à cause de la prévosté de Wattenes. A Monseigneur le Révérendissime Evesque moderne de Saint Omer.
- 972) Reconnaissance N° 20 le 17/11/1690 : Maximilien et Jan PATTE frères, laboureurs à Seninghem, enfans et hers de Jan quy fut fils et her de Jean ; le 7/5/1606 par le dit Jan PATTE l'aisné, au profit de Simon BROCCQUET ; rgnue par le dit Jan PATTE fils, et autres héritiers du dit Jean, au profit de Damlle Jenne BROCCQUET vefve de Jacques BAYART, icelle fille et here du dit Simon, le 2/12/1632 ; hipotecque à Seninghem le 6/3/1615. Au profit du Sr Pierre LECONTE rentier en ceste ville et Damlle Aldegonde LIOT sa femme, ayans acquis le droit de Pierre et Paul BRETON frères germains, iceux hers de Damlle Jenne BRETON, quy fut fille et here de feuz Paul et Damlle Jenne BAYART, ayans acquis le droit d'icelle Damlle BROCCQUET.
- 973) Reconnaissance N° 21 le 17/6/1690 : George FOUBE fils et her de feu Jean, manouvrier à Pihem ; le 13/4/1639 signé : LIOT, et autre le 27/6/1650 ; le 1^{er} par le dit feu Jean FOUBE, et l'autre iceluy FOUBE, au profit de Jacques COPPIN. Au profit des mère, religieuses, couvent de l'hospital de St Jean à Bourbourg, quy en ont acquis le droit de Denis DELATTRE, par transport par devant Pierre VAN WORMHOUT, et tesmoins, de la résidence de Bourbourg le 28/1/1687.
- 974) Reconnaissance N° 22 le 30/12/1690 : Jacques CASTIER maresquier à Waeten, fils et her de Momelin ; rente créée par le dit Momelin CASTIER et Margtte DEGRAVE sa femme, en langue flamende par devant bailly et eschevins de St Momelin, Hames et Hauwels le 18/6/1642, au profit de Mathieu MAESE et Anne LEDUCQ sa femme. Au profit de la table des pauvres de Ste Margueritte en ceste ville et administrateurs d'icelle table, quy en ont acquis le droit des dits MAESE et sa femme, le 7/10/1647.

975) Reconnaissance N° 23 le 10/11/1690 : Mre Alexandre DESCAMPS advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Anne Isabelle HENDRICQ et le Sr Jean Baptiste HENDRICQ à marier, les dits HENDRICQ enffans et hers de Damlle Anne CASTIAN, icelle cousinne germaine et here de Damlle Marie Margueritte DESGRANGES, vivante femme en dernières nopces au Sr de René AUVRAY escuier Sr du Bois Auvray, capitaine au régiment d'Aniou ; rente à luy deue par le contrat anténuptial avecq la dite Damlle DESGRANGES ; recognoissance par la dite Damlle CASTIAN, le 10/6/1688.

976) Reconnaissance N° 24 le 2/10/1690 : Nicolas André FAUTREL jh à marier en ceste ville, tutteur des enffans mineurs de feu Charles FAUTREL ; rente par le dit Charles FAUTREL et Marie Margueritte LARDINOIS sa femme, au proffit de Louis FRANCOIS marchand en ceste ville et Marie Jenne BAILLY sa femme, le 7/3/1689 ; hipotecq le 31/3/1690. Au proffit du dit FRANCOIS et sa femme.

977) Reconnaissance N° 25 le 29/9/1690 : Robert HIECQUE fils et her de Mathieu, Martin HOCQUINGHEM vefvier d'Anne HIECQUE, fille et here du dit Mathieu, Jacques ROELS tonnelier et Marie HIECQUE sa femme, icelle here du dit Mathieu, tous d'Esperlecques, et Josse YEULX de Bayenghem (barré : fils et her d'Anthoinette REGNIER quy fut fille et here), nepveu et her de Catherine REGNIER, propriétaires des biens affecté à rente ; créée par Jan ZEGRE fils Robert, au proffit de l'église de Bayenghem, par dvt lieutenant, bailly de la Srie des Révérends Pères Chartreux qu'ils ont à Bayenghem, le 7/1/1592. Au proffit de Mre Nicolas LAURENT notte Royal de cette résidence, ayant droit par transport du Sr Guillaume BUTZEL, nepveu et her de Mre Guille EVERARD, vivant procureur du Roy au qr de Tournehem, le 13/5/1689, iceluy EVERARD antérieurement de Jacques DECLETY pbre et Mre Pierre LEROUX vefvier de Catherine DECLETY, les dits DECLETY enffans et hers de Jacques, quy en avoit acquis le droit « au devant de l'Ange » par exécution de justice.

978) Reconnaissance N° 26 le 30/1/1690 : Jacques MICHELS sergent des bois du Roy, d'Esperlecques, tutteur de Pierre, Jan Bapte, Louis et Marie Catherine BERGIER, enffans mineurs et hers de feu Françoise SELINGUE, qu'elle at retenu de Jan BERGIER son premier mary, vivants dems à Tournehem ; rente par Phles BOLLE labour à Tournehem, avecq la dite Françoise SELINGUE lors sa femme, au proffit de Mre Guillaume LE FRANCOIS conseiller pnal de ceste ville, le 3/2/1682 ; ipotecque à Tournehem le 3/4 en suivant. Au proffit que dessus.

979) Reconnaissance N° 27 le 2/10/1690 : Anthoine MONCHY, Pierre MONCHY, Bernard VASSEUR mary de Marie DE MONCHY, les dits MONCHY enffans et hers d'Anne DAUSQUES, quy fut fille et here de Pierre, et le dit Pierre MONCHY pour Jean, Francois, Anthoinette et Françoise MONCHY, aussy enffans et hers de la dite Anne DAUSQUES, et Jean FOY fils et her d'Anthoinette DAUSQUES, fille et here du dit Pierre, tous de Couppel Vielle ; le 15/10/1635 par le dit Pierre DAUSQUES, à la caution de Jean MONELLE et Jacq CASTELAIN, au proffit de Francois CRESPLY, vivant marchand en cette ville ; recognues par Anthoine DAUSQUES et Francois DE MONCHY mary de la dite Anne DAUSQUES, le 4/2/1663. Au proffit de Mre Jean bapte TITELOUZE conseiller du Roy au baillage de St Omer, cousin et her du dit CRESPLY.

980) Reconnaissance N° 28 le 11/2/1690 : André TURQUET laboureur à Esperlecques, propriétaire de terres à Esperlecques, au lieu nommé « Coustredicque », listant au chemin nommé « Bocoeroch », aboutant aux terres de l'église du lieu et au chemin allant de l'église à « la Balance », affecté d'arrentement. Au proffit de Noble Seigneur Oudart lamoral DE LA BUISSIERE Seigneur de Lugy ; arrentement et arriérages depuis la mort de feu Madame LA TOURRE.

981) Reconnaissance N° 29 le 24/10/1690 : Jenne RABAU(T) vefve de Jérôme DRINCQUEBIERE, de Nordausque, iceluy fils et her de Jean, propriétairese de terres, allencontre des héritiers de Jean GOVART et Margueritte BLIN, quy ont le surplus, au lieu nommé « la Denne » dict « Malherbe » à Nordausque, listant aux héritiers GOVART et BLIN, au Sr de Raincourt, au Sr du Val dict « la Pierre », au Sr Antoine MICHIELS, par avant Francois PATTE, et autres, affectés d'arrentement aux tables des pauvres de Ste Aldegonde et St Denis à St Omer.

982) Reconnaissance N° 30 le 18/7/1690 : Martin BAUDEL labour à Wismes, fils et her de Charles et de Margte COCQUEMPOT ; rente le 20/1/1663 par les dits Charles BAUDEL et Margueritte COCQUEMPOT, au proffit de Guillaume PIRA et Damlle Margte PEPLU sa femme ; rapport d'héritages et coobligation, données des bailly de la Srie de Wavrans le 23 des mois et an. Au proffit du Sr Guillaume FAUTREL grand bailly de l'Abbaye de Ham, ayant acquis droit par transport des hers de feu Sœur Anthoinette Barbe DESLION, à son trespas religieuse du couvent des Béguines à Aire, laquelle at acquis le droit de Francois Mary DURIETZ et Damlle Marie PIRA sa femme.

983) Reconnaissance N° 31 le 26/6/1690 : Antoine Francois DELABRE mre boullingier en ceste ville et Marie Magdelaine SAGOT sa femme, icelle fille et here de Catherine CHEVALIER, quy estoit fille et here de Nicolas ; rente créée au proffit de Robert DE BERNASTRE Seigr de Baienghem, par le dit Nicolas CHEVALIER et Jacques DEVAUX, le 2/4/1632. A concurrence de la moitié, au proffit de Jean DALLONGEVILLE, aiant acquis droit par transport des enffans et hers de Charles DAUSQUES escuier Sr de Floiecq, par dvt bailly de Lumbres le 24/5 dernier ; l'autre moitié est confuse au dit DALLONGEVILLE.

984) Reconnaissance N° 32 le 15/4/1690 : Catherine LEBRIE femme de Jacques DEVIN, demt pntem à Acquin ; rente le 21/7/1629 par Pierre DEVIN et sa femme, à la caution de Noel DUFAY bg de ceste ville, au proffit de la table des pauvres de St Jan en icelle ville ; rgne par le dit Jacques DEVIN son mary, fils et her du dit Pierre et d'Adrienne DUFAY, le 18/11/1649 ; hipotecque le 30/7/1629. Au proffit de la dite table.

985) Reconnaissance N° 33 le 27/9/1690 : Pierre LEPRINCE, Marie BAUWIN sa femme, Pierre VANDONNE, Marie Magdelaine BAUWIN sa femme, dems à Harlette paroisse de Coulomby, les dites BAUWIN sœurs, enffans et heres de Jean, vivant demt à Remilly et de Catherine LE BAILLY, quy fut fille et here de Pierre, vivant hostelain à Remilly, et Guillemette DE NEUVILLE vefve de Jean BAUWIN, iceluy aussy fils et her du dit Jean, demte à Coulomby, mère et tutrice de Pierre, Jean, Marie Magdelaine, Francois et Léonard BAUWIN ses enffans qu'elle olt du dit Jean et hers d'iceluy ; assignation à leur charge ; le 11/11/1608 par le dit Pierre LE BAILLY, rente au proffit de feu Jean DESQUINDRE, vivant marchand à St Omer ; hypotecq à Senlis le 11/3/1633 ; recognue par le dit Jean BAUWIN et Catherine LE BAILLY sa femme, le 2/11/1642. Au proffit du Sieur Jean Baptiste PAGART bg rentier en cette ville, aiant droit par moien de Jean HERMEL, nepveu et her d'Adrienne Thérèse HERMEL, donnatrice de Margueritte HERMEL vefve de Maximilien DE BEAUMONT, laquelle fut donnatrice du dit QUERLINDRE (!).

986) Reconnaissance N° 34 le 3/6/1690 à Aire : Robert DE CROIX escuier Sr de Busericq, de présent en ceste ville d'Aire, fils et her de Robert Jacques, vivant escuier Sr de Busericq ; rente par le dit Robert Jacques DE CROIX, au proffit de Pierre Fhois ROUSSEL bg, à marier de ceste ville, le 19/6/1673. Au proffit de Baltazart Fhois et Pierre Fhois ROUSSEL, oncle et nepveu, frère et nepveu du dit Pierre Fhois ROUSSEL.

- 987) Reconnaissance N° 35 le 6/12/1690 : Sr Thomas LEGRAND de ceste ville, curateur en la place de Jacques son père, aux biens délaissés vaccans par le trespas de Sire Hugues OEUILLET et Damlle Jenne PRUVOST sa femme ;
rente créée par les dits OEUILLET et sa femme, au profit de Damlle Jenne DHAFFRINGUES, le 11/6/1647.
Au profit de Mre Michiel DUBOIS Sr Descrettons, advocat à Lille et Damlle Marie Jenne OEUILLET sa femme, ayants droit de la dite rente, transport par Pierre PRUVOST et consors, au profit du Sr Jacques LEGRAND, agissant pour les dits Sr DUBOIS et sa femme.
- 988) Reconnaissance N° 36 le 6/3/1690 : Mre Nicolas PREVOST pbre aumônier et procureur espécial de Messire Claude Charles DE BENOUST Chevalier, Seigr des Sept Fontaines, Viscomte de Ferlinghem et de sa Dame sa compagne, par acte :
« Messire Claude Charles DE BENOUST Chlr, Seigr des Sept Fontaines, Viscomte de Ferlinghem, Baron d'Herleville, Vergie, La Motte et autres lieux, anchien mre des eaux et forets en Picardie en Comté de Ponthieu, et Dame Anne Charlotte DE BETISIS son espouse, Dame de Milfaut et autres lieux, icelle Dame héritière d'Artus DE BETISIS son frère, Seigr de Milfaut ; dénommé leur procureur Mre Nicolas PRUVOST pbre, leur aumosnier et agent, demt dans leur chasteau des Sept Fontaines ; pour une rente, créée au profit du Sr Jean Jacques VANDERSTRAETEN, vivant eschevin juré au conseil à St Omer et Damlle Anne Francoise HOURDEL sa femme, le 10/2/1683 ; passé à Ardre par dvt Mre Jacques MOREL nore Royal, garde notte héréditaire estably à Ardre et Comté de Guisnes, es pnce de Pierre LHOSTE Sr d'Olphus et Joseph BACQUET huissier à Ardre, au lieu d'un second notte, le 4/3/1690 » ;
rente créée par Noble Seigr Arthus DE BETHISY Sr de Milfaut et Dame Marie DE LA TOURE sa mère, Douairière de Milfaut, le 10/2/1683. Au profit de la Damlle Anne Francoise HOURDEL, vefve du dit Sr VANDERSTRAETEN.
- 989) Reconnaissance N° 37 le 22/2/1690 : Simon PICQUET de Seninghem, André PICQUET de Watterdalle paroisse de Seninghem, enffans de Martin quy fut fils de Jean l'aisné, Jacques PICQUET et Jean PICQUET de Seninghem, enffans de Francois quy fut fils et her de Guillaume quy fut fils du dit Jean, Jean PICQUET de Watterdalle, Gérard PICQUET, Antoine TELLIER (barré : et Jenne PICQUET sa femme), Jacques CHRESTIEN, Louis PICQUET sa femme, Nicolas CHRESTIEN, Magdelaine PICQUET sa femme, Jean FAIOLLE, Marie PICQUET sa femme, iceux PICQUET enffans et hers de Jérôme quy fut fils et her de Guillaume et iceluy fils et her du dit Jean l'aisné ;
rente créée au profit de Damlle Isabeau GAUTRAN vefve du Sr Antoine DOLLE, une par Jean CAUTEREL et George PICQUET, à la caution d'Antoine CAUTEREL fils du dit Jean, le 12/1/1630 ; la 2nde créée par Jean TARTARRE et Martine BECQUET sa femme, à la caution de Jean PICQUET l'aisné, le 16/3/1632 ; la 3^{ème} créée par George PICQUET, à la caution de Jean CAUTEREL et du dit Jan TARTARRE, le 17/5/1631. Au profit de Mre Jean Francois DESCHAMPS Sr de Lescade, advocat au conseil d'Artois, mary de Damlle Marie Margueritte MANESSIER, fille et here de Damlle Jacqueline DOLLE, quy fut niépce et here de Mre Louis DOLLE, vivant advocat au conseil d'Artois, quy fut fils et her de la dite Damlle GAUTRAN.
- 990) Reconnaissance N° 38 le 25/10/1690 : Damlle Marie Anne LAURIN vefve de Mre Jean Bapte DELATTRE, vivant licentié en médecine, de ceste ville et Damlle Marie Francoise DELATTRE sa fille, icelle fille et here du dit Mre Jean Bapte ;
le dit feu DELATTRE auroit cédé et transporté au profit de Damlle Marie Anne NEPVEU de ceste ville, une rente, créée par Michiel DOLAIN jh à marier du Lart, au profit d'Adrien DELATTRE de ceste ville et de Marie CADET sa femme, le 18/2/1651, transport par le dit feu DELATTRE au profit que dessus le 13/11/1671.
- 991) Reconnaissance N° 39 le 24/1/1690 : Martin, Marand, Castian, Pierre, Jacques et Bertin FLANDRIN, tous frères maresquiers en l'Izelle, enffans de feu Marand, nepveux et hers de Marie FLANDRIN, vivante femme à Jean OUTHEER ;
rente le 11/3/1669 par les dits OUTHEER et Marie FLANDRIN sa femme, au profit de Sire Fhois LE PETIT et Damlle Marie Margtte CASTAN sa femme.
Au profit de Jean OGIER marchand francq battelier au Haupond de ceste ville, ayans acquis le droit par le dit LE PETIT le 1/7/1676.
- 992) Reconnaissance N° 40 le 3/2/1690 : Jean LOOCH bg marchand es fauxbourg de ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Pierre DEWERT mre faiseur de batteau, des dits fauxbourg ;
testament du dit DEWERT le 16/1/1681, somme d'argent presté que le dit feu DEWERT at confessé devoir à Michièle MOENTACK, fille de Michel et de Jenne DEWERT, sa niépce.
- 993) Reconnaissance N° 41 le 25/5/1690 : Jenne HOLLEWICQ vefve de feu Adrien TAILLIEUR, de Tilques ;
bail le 20/11/1687 par le dit TAILLIEUR, du Sr Castian DECOCQ eschevin à son tour de ceste ville, une cense amazée de maison et autres édifices.
Au profit du dit Sr DECOCQ.
- 994) Reconnaissance N° 42 le 25/4/1690 : André CARPENTIER laboureur à Tournehem et Marie PIDOU sa femme, fille et here de Margtte BOUCHER, quy fut fille et here d'Estienne, Anthoine LECLERCQ laboureur à Culem et Jenne PIDOU sa femme, fille et here de la dite Margtte BOUCHER quy fut fille et here du dit Estienne, Robert OBERT laboureur à Tournehem, fils et her de Noelle BOUCHER, quy fut fille et here du dit Estienne ;
rente créée par Nicolas CARNISIEN, Jean TESTART, Wallerand CHARLEMAIGNE, Wallerand DELICQUES, Hubert CARDINAL, Chles PRUVOST, Guille DRIMILLE et le dit Estienne BOUCHER, au profit de Charles DE VARGELOT et Damlle Anne ONARE sa femme, le 12/10/1620. Au profit de l'exécution testamentaire de Damlle Anne Bertine DE VARGELOT vefve de Mre Chles DESMONS, vivant greffier principal de ceste ville.
- 995) Reconnaissance N° 43 le 13/11/1690 :
Sr Anthoine Francois BOUDENOT jh à marier de ceste ville, fils et her de feu Jean, vivant marchand mre appoticaire en ceste ville ;
rente créée par le dit feu BOUDENOT et Damlle IsabelleDEVIN sa femme, père et mère du compant, au profit de Noble Damlle Marie Anne DE LA HOUSOYE Douairière de Blerville, le 9/12/1683 ;
hipotecque le 23 des mois et an. Au profit de la dite Damlle Douairière de Blerville.
- 996) Reconnaissance N° 44 le 29/4/1690 : Jenne DUCROCQ vefve de Jacques SIMON, vivant laboureur au Masnil Boutry, Jacques et Louyse SIMON, frère et sœur, enffans et hers du dit Jacques, du dit lieu ;
créée par le dit Jacques SIMON et Jacques DUCROCQ son beau frère, au profit des RRDs Péres Dominicquains de ceste ville, le 2/12/1679 ;
autre rente créée par Margtte SAGOT vefve de Nicolas BRUCHET et Marie BRUCHET sa fille, à la caution du dit Jacques SIMON, au profit que dessus le 3/2/1680. Au profit du dit couvent.
- 997) Reconnaissance N° 45 le 29/4/1690 : Guislain Fhois LADMIRANT praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans de Jean Bapte GAUTRAN ;
par devant les eschevins de cette ville, le 3/9/1621 par Olivier GAUTRAN et Margte PAINIER sa femme, au profit de Catherine GAUTRAN, lors mineure ;
reconnue par le dit feu Jean Bapte GAUTRAN, fils et her des dits Olivier et PATINIER sa femme, au profit de la dite Catherine GAUTRAN vefve de Jacq THIEULLIER, le 23/5/1650.
Au profit de Damlle Anne GAUTRAN vefve de Pierre LADMIRANT, de ceste ville, ayant droit par transort d'icelle.

998) Reconnaissance N° 46 le 14/7/1690 : Francois DARCQUES curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Robert JOLY, vivant labour à Quiestède ; rente créée par le dit JOLY, au proffit du couvent de Ste Marie Magdelaine en ceste ville, le 27/11/1674 ; hypotecque à Quistède le 24/11/1681. Au proffit du dit couvent.

999) Reconnaissance N° 47 le 8/5/1690 à Fruges : Francois RAULT bg à St Omer, Phles DANDEL laboureur à Coupelle Vielle, mary de Marie Magdelaine RAUT sa femme, et Francoise RAUT à marier de Coupelle Vielle, les dits RAUT enffans et hers de feu Isabeau LEGRAND, quy fut fille et here de Nicolas et Magdelaine MARISSAL ; rente le 29/3/1649 par le dit Nicolas LEGRAND et Magdelaine MARISSAL sa femme, au proffit de Jan GUIBENS de St Omer ; hypotecque à Coupelle le 7/3/1656 ; recognoissance par Michel RAUT vefvier de la dite Isabeau LEGRAND, le 11/3/1683 ; condamnation à la charge d'Adrien GILLIIOCQ et Marie Jenne RAUT sa femme, sœur aux comparants. Au proffit de Damlle Antoinette GUELBENS vefve de Noel DUCAMP, de St Omer, niépce et légataire universelle de déffunt Jan GUIBENS.

1000) Reconnaissance N° 48 le 23/1/1690 : Jean, Pierre, Jacques et Adrienne DUSAUTOIR frères et sœur, enffans et hers de Jacques et Adrienne MACQUINGHEM, icelle fille et here de Jean, quy estoit fils et her de Jean et Margueritte DELATTRE ; rente créée par Jean MACQUINGHEM et Margueritte DELATTRE, au proffit de Jean OUSSELIN mayeur à son tour de la ville d'Hesdin, par devant lieutenant de baillly de la Prévosté et Srie de St Martin d'Ardinghem le 4/5/1612 ; hipotecq à la dite Prévosté le 1/2/1673. Au profit de Jean Francois DELEPOUVE nottaire royal de cette résidence, mary de Marie Anthoinette HAINE, icelle petite fille et her de Marie ROBERT, quy en at acquis le droit de Phles OUSSELIN fils et her de Jean, par transport le 6/1/1673.

1001) Reconnaissance N° 49 le 26/10/1690 : Jean Bapte REGNIER jh à marier de Robert et de feu Laurence BRICHE, dont il est héritier, icelle BRICHE fille et here de Margtte BAUWIN quy fut fille et here de Nicolas BAUWIN, demt le dit compant à Bayenghem lez Esperlecques ; le 9/6/1632 par Robert BAUWIN de Colomby, à la caution de Nicolas BAUWIN son père, du dit lieu, devoit à Jean CLAIREBOULT bg marchand brasseur en ceste ville, une somme ; sentence à la charge de Francois BAUWIN, au proffit du dit CLAIREBOULT, le 23/12/1655. Au proffit de Martin DHALEINE marchand brasseur et Anthoinette DHALEINE sa sœur, vefve de Chrestien PEUVREL, enfanst et hers de Francoise CLAIREBOULT, quy fut sœur et here universelle du dit Jean CLAIREBOULT.

1002) Reconnaissance N° 50 le 22/9/1690 : Alart DELATTRE marchand bouchier en ceste ville, donataire universel de feu Francoise CAUWET sa tante ancienne paternel ; rente le 15/6/1660 au proffit de la table des pauvres de l'égle de St Martin en ceste ville. Au proffit de la dite table.

1003) Reconnaissance N° 51 le 29/5/1690 : Francois LECIGNE baillly de Lingehem, fils et her de Pierre et de Marie DOUILLIEZ, icelluy Pierre fils et her de Pierre et de Jenne ROLAND, icelle ROLAND fille et here de Philippe ; créée par le dit Philippe ROLAND, au proffit d'Anthoine ROLAND, le 9/3/1573. Au proffit de Robert Francois et Charles GAZET, enffans et hers de Mre Robert, vivant adt au conseil d'Artois, icelluy fils et her de Mre Guillaume et icelluy d'Anthoine.

1004) Reconnaissance N° 52 le 13/12/1690 : Jacques LEVRAY de Ledinghem, agé de 28 ans, fils et her d'Antoine ; créée au profit de Nicolas LIMOSIN, par le dit Antoine LEVRAY et Marie EVROUIN sa femme, par devant baillly de Ledinghem, Clermaretz et Bléquin le 6/6/1671. Au proffit des tables des pauvres des églises de Ste Aldegonde et St Denis en ceste ville, aiant acquis droit par transport de Nicolas LIMOZIN fils et her du dit Nicolas, le 28/11 dernier.

1005) Reconnaissance N° 53 le 14/3/1690 : Sieur Claude LEROY procureur postulant es ville et bailliage de St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas d'Anselme DELEZENNE, vivant tinturier en ceste ville ; créée par le dit DELEZENNE et Catherine LEFEBVRE sa femme, au proffit d'Engrand PIGACHE bg en ceste ville et Damlle Jossinne GRAU sa femme, le 19/9/1687. Au proffit du dit PIGACHE et sa femme.

1006) Reconnaissance N° 54 le 22/3/1690 : Francois LEDOUX laboureur à Ecque et Marie DUCASTEL sa femme, fille et here de Gilles, vivant laboureur au dit lieu ; créée par le dit Gilles DUCASTEL, au profit de Mre Jacques DEFFOSSE avocat au conseil d'Artois et procureur du Roy en son bailliage de St Omer, le 18/4/1676 ; hipotecq à Ecque le 1/2/1684 ; la 2^{nde} créée par Francois et Bauduin DUCASTEL et le dit Francois LEROUX, au profit du dit Sr DEFFOSSE, le 26/4/1683 ; hipotecque le 1/2/1684. Au profit du dit Sr DEFFOSSE.

1007) Reconnaissance N° 55 le 1/6/1690 à Aire : Phles DOURNEL jh à marier agé de 19 ans, Pierre DOURNEL son père, nepveur et her de Marie Fhoise FROIDEVAL, propriétaire des héritages affectés à rente ; rente par Marie Fhoise FROIDEVAL ancienne fille d'Aire, avecq elle le dit Pierre DOURNEL, au profit de Mre Paul DESMARETZ baillly gnal du chapre temporel de la collégiale de St Pierre d'Aire, le 18/3/1680 ; hipotecque le 20 des mois et an. Au profit des Révérende mère et religieuses du couvent de Ste Catherine à St Omer.

1008) Reconnaissance N° 56 le 5/6/1690 à Aire : Dominique DOURNEL mre taillieur d'habits à Aire, héritier de Marie Fhoise FROIDEVAL, et propriétaire des héritages affectés à rente ; rente par la dite Marie Fhoise FROIDEVAL sa tante, au proffit de Mre Paul DESMARETZ baillly gnal du chapre temporel de la collégiale de St Pierre d'Aire et avecq elle Pierre DOURNEL, le 18/3/1680 ; hipotecque le 20 des mois et an. Au profit des Révérende mère et religieuses du couvent de Ste Catherine à St Omer.

1009) Reconnaissance N° 57 le 17/6/1690 : Antoine MICHAU de Zutquerque, Marie EVERARD sa femme, André EVERARD du dit lieu, Pierre RICQUEMBOURG et Anne EVERARD sa femme, les dits EVERARD enffans et hers de Jacques ; créée au proffit de Damlle Jenne et Isabelle HENDRICQ, par le dit Jacques EVERARD, le 27/3/1683.

1010) Reconnaissance N° 58 le 12/3/1690 : Liévin et Francois LABBE frères, laboureurs à Faulquemberghues, enffans et hers de feu Jaspert ; rente créée par le dit Jaspert, au proffit de Damlle Anne Thérèse DELATTRE jf de ceste ville, le 4/1/1679.

1011) Reconnaissance N° 59 le 29/4/1690 : Jenne DUCROCQ vefve de Jacques SIMON, vivant laboureur au Masnil Boutry, Jacques et Louyse SIMON frère et sœur, enffans et hers du dit Jacques, du dit lieu ; créée par Jean LEFRANCQ et Jacqueline DUSAUSSOY sa femme, à la caution du dit Jacques SIMON, au proffit des RRds Péres Dominicquains de ceste ville, le 24/2/1680. Au proffit des dits RRds Péres.

1012) Reconnaissance N° 60 le 5/3/1690 : Adrienne DOREZ vefve de Pierre WATEL, de Broeucq, Marie DOREZ vefve de Robert GUILBERT, de Laires paroisse de Nielles lez Blequin, icelles filles et heres de Robert DOREZ, et Jan ZENNEQUIN mary de Margtte HARDY, fille et here d'Antoine, de Nielles, et propriétaire des biens affectés à rente ; rente le 23/6/1608 par Jan MERCHIER fils Guillaume, Pasquier HARDY fils Fhois, de Nielles et Jan WEPPIER bailly de Vaudrengem paroisse de Nielles, au proffit de l'hospital de Iescotterie au brusle ; autre par dvt lieutenant de mayeur à Nielles le 16/10/1610 par Eustace DUCROCQ, Liévin DOREZ et le dit Antoine HARDY s'est constitué caution des dits Jan MERCHIER, Pasquier HARDY et Jan WEPPIER ; hypotecque à Nielle le 30/6/1608. Au proffit du dit hospital.

1013) Reconnaissance N° 61 le 18/4/1690 : Jacques FLAMEN laboureur à Recques, fils et her de Gilles quy fut fils et her de Jean, icelluy fils et her de Gilles et vefvier de Marie PAUCHET, et Jacques ROBILLIART laboureur à Loeuilinghem lez Tournehem, mary d'Anne FLAMEN, fille et here de Jean quy fut fils et her du dit Gilles vefvier de Marie PAUCHET ; 3 rentes : créées par Robert DORET et Margtte MAES sa femme, le 23/11/1630, la 2nde le 12/6/1632, et la 3^{ème} le 17/5/1631, le tout au proffit du dit Gilles FLAMEN, vivant laboureur à Loeuilinghem lez Tournehem. Au proffit de Damlle Marie Jenne TAHON vefve de Mre Anthoine DELATTRE, vivant mayeur des dix jurés pour la comunaulté de ceste ville, quy en at acquis le droit par transport de Pierre, Sœur Marie Anne et Anthoinette Dominicque HOCHART.

1014) Reconnaissance N° 62 le 16/9/1690 : Edouart Jacques DORESMIEUX escuier Seigneur de Monecove et eschevin de ceste ville, lequel combien qu'il ne soit héritier mobiliere d'Antoine DORESMIEUX son père, vivant escuier Seigr de Widebroeucq ; rente par luy créée, en qualité de procureur espécial du dit Sr son père et de Damlle Louise Ferdinande DU RIETZ sa mère, au proffit de Damlle Jenne LEFEVRE vefve du Sr Antoine DE MARGINA, vivant escuier Sr de Chavaine et lieutenant gnal civil et criminel des ville et bailliage de St Omer.

1015) Reconnaissance N° 63 le 4/10/1690 : Guislain Fhois LADMERANT praticien à St Omer, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Francois MARISSAL, vivant marchand et brasseur en ceste ville ; le 8/8/1681 le dit feu, à la caution d'Anne ROBERT, au proffit de Jacques Fhois MARISSAL ; 2 hipotecques le 17/9/1682. Au profit des Rds Péres Dominiquains à St Omer, ayant droit d'icelle.

1016) Reconnaissance N° 64 le 23/2/1690 : Pierre MORTAINE charon en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Jacques son père ; le 21/7/1634 par le dit Jacques MORTAINE et Anne CAROULLE sa femme, au proffit du Sr Théodore EUDIGIER et Damlle *blanc* PERUCQ sa femme ; la quelle rente Anthoine ROGIER et Marie MINOTTE sa femme, en ont acquis le droit du Sr Pierre DE COPPEHEN Sr de Berlette, quy au précédent en avoit acquis les droits de Chles Bernard PEPPIN escuier Sr de Manicour, mary de Damlle Louise EUDIGIER, le 1/4/1660. Au proffit du Sr Guille FAUTREL tutteur de Guille Dominicque, Marie Anthoinette ROGIER, Jacques DESCAMPS et Marie Anthoinette ROGIER sa femme, iceux ROGIER enffans et hers du dit Anthoine et Marie MINOT.

1017) Reconnaissance N° 65 le 14/11/1690 : Francois DEWEERT praticien en ceste ville, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Francois FRICQUET, et propriétaire d'une petite maison en ceste ville, rue du plomb, tenante à des magasins, affectée vers l'église de Saint Denis en ceste ville. Au proffit d'icelle église.

1018) Reconnaissance N° 66 le 26/5/1690 : Marie ROBBE vefve de Pierre PAGART, de Dohem, Valentin et Marie ROBBE frère et sœur, luy auroient laissé à son proffit, une partie des biens du dit Pierre PAGART, avecq des terres affectées à rente ; arrentement par les dits Valentin et Marie ROBBE, au profit de Phles et Adrien PAGART, le 30/12/1681. Au profit des dits Phles et Adrien PAGART. Après le trespas du dit PAGART, elle avoit fait prest à Antoine ROBBE son frère et Margte BLO sa femme, à l'inscu des dits PAGART.

1019) Reconnaissance N° 67 le 25/11/1690 : Pierre CRACHET marissal à Leulinghem, Gilles TOUZART à marier, enffant de Marie CRACHET et Pierre LEVRAY charon, mary de Marie WARON fille et here de Jenne CRACHET, d'Acquin, iceux CRACHET enffans et hers de Jacques ; rente le 17/5/1627 par le dit Jacques CRACHET laboureur à Acquin, au profit de Jean DE FREMENSEN, vivant escr et eschevin de ceste ville ; modération faite du surplus par ordre de Monsr TAFFIN pbre chanoine et archidiacre de ceste cathédralle de ceste ville, et exécuteur testamentaire de Jan Bapte DE FREMENSEN fils de Jean. Au proffit de l'exécution testamentaire du dit Sr DE FROMENSEN.

1020) Reconnaissance N° 68 le 23/8/1690 : Francoise BLANCANIER vefve d'Anthoine CHRESTIEN, de Harlettes paroisse de Colomby, icelle fille et here de Jacques ; rente par le dit Jacques BLANCANIER, vivant cuvelier à Harlettes, au proffit de Phles LESAGE, le 27/5/1628. Au proffit du Sr Jan Bapte PAGARD bg rentier en ceste ville, ayant droit de la dite rente.

1021) Reconnaissance N° 69 le 12/4/1690 : Pierre PAMEL bg de ceste ville, y demt, curateur aux biens délaissés vaccans par le trespas de Mre Jacques Francois DE BONCOURT, vivant pbre à Ouve paroisse de Remilly Wilquin ; cause contre luy intenté par Engrand PIGACHE bg marchand brasseur en ceste ville ; somme de vente de bières en cercles, faite au dit feu DE BONCOURT es ans 1680, 1681 et 1682.

1022) Reconnaissance N° 70 le 20/4/1690 : Charles HAPIETTE de Delettes, curateur aux biens délaissés vaccans par Pierre LEMOISNE ; rente créée par le dit LEMOISNE et Pétronelle CHRESTIEN sa femme, au proffit du couvent et religieuses des repenties en ceste ville, le 10/4/1688. Au proffit de vénérable psonne Mre Hubert CHRESTIEN pasteur de l'église de St Jan en ceste ville, ayant droit des dites religieuses, par acte du 14 courant.

1023) Reconnaissance N° 71 le 9/2/1690 : Sieur Christophe MERLEN marchand orphèvre en ceste ville, tutteur des enfans mineurs de feu Hubert MERLEN, vivant marchand en ceste ville, et hers d'iceluy ; contrat anténuptial du dit feu Hubert, avecq Marie Margueritte MONSIGNY, le 22/10/1675. Au proffit d'icelle DE MONSIGNY, vve du dit feu.

Index par Mr Bernard CHOVAUX

ACTHERMAN : 905
ACTHERNOENE : 142
ACTHERNONE : 663
ADAM : 441, 960
ADMONT : 822
AERNOUDTS : 31
AFFRINGHES : 918
AFFRINGHUES : 734
AFFRINGUES : 217
AGHIS : 110
AGHYS : 392
AGIS : 464
ALART : 527
ALBEDA (GONZALES DE) : 609
ALES : 496
ALEXANDRE : 511, 618, 676, 834
ALGOET : 414
ALHOY : 78, 423, 578
ALHOYE : 107, 291
ALIAME : 2
ALLART : 531
ALLEGOEUTTE : 451
ALLEGOUETTE : 451
ALLES : 872
ALLEXANDRE : 144, 153, 291, 676, 813
ALVELDA (GONZALES DE) : 100
AMIES : 604
AMIS : 242, 910, 967
ANCQUIER : 970
ANDRIES : 441
ANDRIEU : 61, 130, 295, 528, 480
ANGARA : 81
ANNE : 958
ANSEL : 358, 465, 709, 774
ANSELLES : 465
ANTHIN : 649
ANTHOINE : 447
ARCHIES : 794
AROULT : 961
ARREST : 240, 742, 897
ARTHOIS : 169
ARTOIS : 445
ASSEMANE : 602
ASSEMANS : 630
AUBIN : 172, 415, 418
AUBON : 953
AUBRON : 46, 59, 100, 728, 953, 962
AUSSAULLIER : 666
AUVRAY : 975
AUXENFFANS : 389
BACHELET : 394
BACKER : 180
BACQ : 877
BACQUET : 70, 988
BAERDT : 80, 82, 438
BAGE : 315
BAIART : 535, 769, 815, 821, 938, 965
BAIGHAM : 835
BAILLART : 948
BAILLEOUL : 910
BAILLIART : 557
BAILLIEUL (DE) : 910
BAILLION : 736, 842
BAILLOEUL : 900
BAILLON : 538
BAILLY : 79, 102, 209, 229, 262, 293, 353, 402, 427, 446, 449, 646, 976
BAILLY (LE) : 985
BAINGHEM : 87, 813
BALIGAN : 887
BALINGHEM (DE) : 137, 192, 437
BALLE : 231, 403, 414
BALLINGHEM (DE) : 277, 480, 623, 705, 745
BAMBECQUE (DE) : 766
BANCQUART : 557
BARBAU : 298, 356
BARBAULT : 298
BARBIER : 247, 348, 457, 551, 694
BARBOUL : 128
BARDT : 60
BAROEN : 359
BARON : 185
BAROUX : 831
BAROY : 720
BARRE (DE LA) : 726
BARREY : 437
BARROIS : 912
BART : 438, 608
BARTEM : 629, 629
BARTHEM : 240, 677
BARTHEM (DE) : 380
BARTHEM (DE) : 380
BASSELER (DE) : 341
BASSELER (DE) : 341, 698
BASTON : 59
BATAILLE : 65, 636
BAUCHAMP : 832
BAUCHAMPS : 632, 632
BAUCHAN : 632
BAUCHANT : 748, 773, 792, 877, 904, 950
BAUCHON : 282
BAUCOURT : 233
BAUCOURT (DE) : 473
BAUDE : 234, 586
BAUDEL : 982
BAUDEN : 63, 63
BAUDEQUIN (DE) : 542
BAUDRY : 121, 11
BAUIN : 461
BAUWIN : 18, 136, 216, 414, 461, 565, 566, 657, 757, 985, 1001
BAYART : 50, 79, 101, 214, 280, 414, 451, 500, 655, 729, 769, 899, 938, 965, 972
BAYGHEM : 927
BAZIN : 99, 187, 431, 524, 712, 747, 748, 812, 963
BEAUCHAMP : 557, 832
BEAUCHAN : 802
BEAUCHANT : 792
BEAUFERMEL (DE) : 822
BEAUFFORT (DE) : 341
BEAUMONT : 266, 516
BEAUMONT (DE) : 985
BEAURAIN : 25, 81, 130, 311, 755, 757
BEAURAIN (DE) : 311, 757
BEAURAINS : 177, 239, 406, 587
BEAURAINS (DE) : 239, 406, 511, 684, 830
BEAUVOIS : 179, 312, 645, 765, 775, 776
BEAUVOIS (DE) : 179
BECART : 541
BECCART : 858
BECLIN : 402
BECQUET (DE) : 489, 490, 560
BECQUART : 955, 955
BECQUE (DE LA) : 389, 726
BECQUEM : 955
BECQUET : 68, 312, 429, 463, 508, 519, 860, 989
BECU : 81
BEDAGUE : 939
BEDAGUES : 215
BEDU : 731
BEE : 567, 679
BEHAGUE : 587
BEHELLE : 578
BELHACHE : 843
BELHACHE (DE) : 843
BELINGIER : 78
BELLE : 414, 451
BELLENGER : 403
BELLINGER : 403
BELLINGIER : 78
BELVA : 864
BENOUST (DE) : 988
BERBION : 832
BERGIER : 978
BERGUEM : 49
BERNARD : 32, 153, 162, 229, 391, 446, 449, 488, 493, 505, 535, 716, 919, 946
BERNASTRE : 215
BERNASTRE (DE) : 983
BERNASTRE (DE) : 215, 227, 271, 949
BERQUEM : 482, 532, 644, 652
BERQUIER : 219
BERSACQUE (DE) : 312
BERSACQUES (DE) : 28, 279, 689, 728
BERSEL : 489
BERTELOET : 3, 128, 184, 339, 716
BERTELOOT : 657, 716
BERTIN : 11
BERTON : 535, 950
BERTOU : 10, 572, 616
BERTOULT : 5
BERTOUT : 673
BERTRANGLE : 457
BETENCOURT : 697
BETHISY (DE) : 988
BETHUNE DESPLANCQUES (DE) : 840
BETISIS (DE) : 988
BETON : 821
BEUFIEU : 499
BEUGE : 723, 822
BEUGELIN : 749
BEUGIN : 320, 433, 493, 526, 896
BIAUSQUES : 911
BIECQUES (DE) : 461
BIEFIEU : 499
BIELAIS : 337
BIENAIME : 452, 583, 710, 784, 864
BIENCQUES (DE) : 628
BIGAN : 2
BIGANT : 350
BIGOURE : 789
BILCQUE : 546, 550
BILQUE : 490
BINET : 129, 899
BLAISE : 301
BLANCANIEL : 844, 847
BLANCANIER : 844, 1020
BLANGY : 360
BLANPAIN : 239
BLARIAU : 191
BLET : 295, 394
BLIN : 562, 981
BLISSIET : 176
BLO : 1018
BLOCQ : 15, 50, 275, 582
BLOCQUET : 931
BLOMME : 377
BLONDEL : 80, 82, 119, 224, 438, 442, 814, 816, 956
BOCHANT : 947
BOCHU : 249
BOCQ : 164
BOCQUEL : 414
BOCQUET : 65, 90, 185, 234, 414, 673, 781, 806
BOCQUILLION : 29, 545
BOD : 800
BODART : 15, 50, 632
BODEL : 813
BODRY : 121
BOEN : 565
BOEUKRE (DE) : 475
BOEYE (DE) : 179, 411
BOGAERT : 377
BOGART : 69, 193, 220, 659
BOHEM : 699
BOIAVAL : 245, 592
BOID : 413
BOIDART : 15, 773, 950
BOIDIN : 305, 374, 586
BOIN : 578
BOIS (DU) : 758
BOISTEL : 278
BOLART : 374
BOLLART : 35, 137, 198, 204, 351, 374, 553, 554, 586, 590, 850
BOLLE : 978

BOLLEBERT : 880
 BOMBE : 890
 BONCOURT (DE) : 187, 356, 751, 1021
 BONEGHEM : 363
 BONGE : 287
 BONINGUE : 566
 BONINGUES (DE) : 566
 BONNEL : 501
 BONNET : 45
 BONNIER : 386
 BONNIER (DE) : 17, 387
 BONNIERS : 386
 BONNINGHES : 18
 BONSAN : 49, 532
 BONSEM : 91
 BONTEMPS : 922
 BONVOISIN : 438, 952
 BOOGAR : 659
 BOSQUERE (DE) : 95
 BOSSEAU : 965
 BOSTE : 340
 BOUBERT : 606
 BOUCHE : 503, 931
 BOUCHER : 28, 349, 957, 994
 BOUCHET : 505
 BOUCHIER : 135
 BOUCLET : 446, 719, 823
 BOUCQUEAU : 948
 BOUCQUELET : 77, 719, 884
 BOUDART : 950
 BOUDENOIT : 189
 BOUDENOT : 788, 820, 908, 959, 995
 BOUDRY : 842
 BOUIN (DE) : 120
 BOUIS : 175
 BOULAIN : 762, 811
 BOULART : 174
 BOULENGER : 426
 BOULENGIER : 189, 811
 BOULENT : 943
 BOULET : 929, 943
 BOULIN : 388
 BOULLAIN : 762, 811
 BOULLART : 174, 305, 374, 452, 637
 BOULLIER : 830
 BOULLIN : 789
 BOUREEL : 962
 BOUREL : 962
 BOURGEOIS : 135, 232, 272, 273, 275, 377, 675, 815
 BOURGOIS : 135, 232, 470
 BOURGUET : 906
 BOURLIZIEN : 437
 BOURNISIEN : 872
 BOURSIER : 66, 601
 BOUSCOF : 336
 BOUTECA : 629
 BOUTIN : 535
 BOUTOILLE : 89, 838
 BOUTON : 224, 230, 902
 BOUTRY : 207, 461, 462, 933
 BOUVART : 16, 88, 187, 421, 528, 534, 765, 787, 882, 967
 BOUVERNE : 648, 894
 BOUVET : 421, 470
 BOUVEUR : 338, 778
 BOUVIGNY : 654
 BOUVRY (DE) : 902
 BOUY : 175, 307, 410, 572, 810
 BOUYE : 384
 BOUYN : 132
 BOVE : 948
 BOYAVA : 614
 BOYAVAL : 599, 664, 793, 806
 BOYAVAL (DE) : 608
 BOYE : 307
 BRAND (DE) : 542
 BRANDIN : 455
 BRANDT (DE) : 360
 BRANDT (DE) : 159
 BRANLY : 117, 246, 340, 682, 800
 BRANTE (DE) : 604
 BRASSART : 902
 BRAUDE : 407
 BRAURE : 137, 608, 726
 BRAURE (DE) : 799
 BRAUWER (DE) : 271, 330
 BRAWERE (DE) : 608
 BREBION : 224, 230, 244, 710, 784, 832
 BRESSIN : 97
 BRETON : 535, 821, 972
 BREUGRY : 502
 BREUNEL : 761
 BRICE : 21, 45, 813
 BRICHE : 27, 168, 445, 572, 906, 1001
 BRICHET : 495, 933
 BRISBOULT : 588, 861
 BRISBOUT : 928
 BRISSET : 933
 BROCHET : 320
 BROCQUET : 77, 80, 87, 275, 291, 353, 357, 535, 653, 655, 694, 774, 815, 821, 884, 944, 972
 BRONCQUART : 350
 BRONDEQUIN (DE) : 480
 BROUAN : 831
 BROUART : 209, 340, 555, 682, 800
 BROUCQ : 140, 328
 BROUTEL : 87
 BRUCHET : 143, 943, 996
 BRUGE (DE) : 526
 BRIUANT : 735
 BRUNEL : 172, 388
 BRUNET : 123, 241, 415, 418, 894, 906, 940
 BRUSSET : 378, 489, 560, 168, 393
 BUBBE : 290
 BUCAILLE : 75, 227, 750
 BUE : 161, 623, 751
 BUICHIERE (DE LA) : 47
 BUIRETTE : 17, 47
 BUISSERE (DE) : 245
 BUISSIÈRE (DE LA) : 980
 BUISSIÈRE (DE LA) : 47
 BUISSON : 67
 BULART : 74
 BULTEL : 445, 468, 941
 BUNNE (DE) : 383
 BUSKRE (DE) : 475
 BUSNE (DE) : 383
 BUTAY : 699
 BUTZEEL : 298, 625, 936
 BUTZEL : 91, 347, 561, 799, 977
 CABOCHE : 385, 398, 546, 652
 CADAR : 467
 CADART : 55, 194, 363, 430, 448, 467, 505, 576, 853, 915, 934
 CADEL : 190, 489
 CADET : 60, 65, 102, 232, 471, 560, 809, 899, 905, 990
 CADICQ : 110, 153, 375, 392, 674, 966
 CAILLEU : 557
 CAILLIAU : 250
 CAILLIER : 48
 CAILLIEU : 6, 169, 819
 CAILLIEUX : 400
 CAILLY : 818
 CAIN : 591
 CALANDRE : 613
 CALAR : 85
 CALART : 85
 CALLAU : 250
 CALLEU : 708
 CALLONNE (DE) : 389
 CALMON : 60, 60
 CALOGNE : 199, 200
 CALOINE : 647, 813
 CALONNE COURTEBOURNE (DE) : 726
 CALPART : 853
 CAMPAIGNE : 40
 CAMPAIGNE (DE) : 687
 CAMPAGNE (DE) : 687
 CAMPION : 934
 CANDELIER : 932, 932
 CANELOURE : 273
 CANIN : 5
 CANLERS : 442, 483, 492, 896, 958
 CANLERS (DE) : 526, 701, 896
 CAP : 599
 CAPEL : 546
 CAPELLE : 498, 570, 669, 680, 703
 CAPPELLE : 73, 669
 CAPPET : 243
 CAPPON : 243, 546
 CAPPRON : 576
 CAPRON : 209
 CARBOUT : 649
 CARDINAL : 67, 957, 994
 CARDOCQ : 36, 377, 966
 CARDON : 501
 CARE : 415, 758
 CARESMEL : 243
 CARETTE : 572
 CARLIER : 183, 191, 210, 212, 214, 224, 326, 396, 610, 729, 772, 865, 887
 CARNISIE : 957
 CARNISIEN : 994
 CARON : 22, 146, 174, 194, 257, 269, 286, 302, 316, 331, 332, 345, 356, 374, 389, 401, 405, 429, 463, 505, 514, 555, 556, 563, 611, 657, 704, 738, 821, 842, 855, 876, 893, 900, 904, 931, 937, 22, 331, 904
 CARON (DE) : 257
 CAROUL : 595
 CAROULLE : 71, 312, 528, 678, 683, 693, 707, 821, 905, 917, 1016
 CARPENTIER : 15, 121, 133, 145, 150, 182, 231, 439, 478, 531, 556, 842, 994
 CARRE : 12, 123, 172, 234, 418, 451, 466, 559, 695, 744, 877
 CARTON : 4, 271, 421, 470, 549, 786
 CARURIER : 394, 719
 CASQUETTE : 728
 CASSEL : 609, 665
 CASTAN : 991
 CASTELAIN : 135, 218, 689, 819, 979
 CASTELOET : 639
 CASTIAN : 9, 38, 63, 183, 326, 444, 584, 631, 673, 795, 817, 823, 827, 861, 876, 882, 885, 975
 CASTIANNE : 876
 CASTIER : 218, 235, 259, 437, 440, 483, 485, 492, 513, 838, 974
 CATELIN : 301
 CATOIRE : 203
 CATTE : 380
 CATTY : 681
 CAUCHETEUR : 77, 137, 271, 363, 422, 519, 585, 702, 779, 879, 884, 51
 CAUCHETEUX : 263
 CAUDRON : 302, 489, 560
 CAULIER : 133, 360
 CAURIE : 626
 CAUTEREL : 553, 989
 CAUTREL : 136, 565
 CAUWET : 140, 328, 1002
 CAVREL (DE) : 480, 542
 CAYER : 795
 CERNICLAYS : 863
 CERNICLAYS (DE) : 863
 CERY : 898
 CHABE : 813, 838
 CHACHET : 567
 CHAMBGE (DU) : 804
 CHAMBOURG : 839
 CHAMINION : 650
 CHAPE : 422
 CHAPPELLE (DE LA) : 696
 CHAPPE : 123, 506, 525, 783
 CHARLEMAGNE : 275, 301, 906
 CHARLEMAIGNE : 994
 CHARLEMAIGNES : 297
 CHARLEMAINE : 881
 CHAVATTE : 226, 228
 CHEVALIER : 238, 276, 312, 350, 364, 404, 528, 754, 983
 CHEVALLIER : 388, 434
 CHOCQUART : 557

CHOCQUEL : 241, 360, 371, 646, 708, 718, 875
CHRESTIEN : 23, 844, 847, 989, 1020, 1022
CHRISTEL : 926
CLABAULT : 895
CLACQUEBECQ : 89
CLAIRBOULT : 382, 967
CLAIRBOULT : 967
CLAIREBOULT : 1001
CLAY : 813, 885
CLEM : 398
CLEMENT : 6, 56, 207, 218, 235, 259, 437, 461, 483, 492, 513, 872, 933, 941, 962
CLEMENTIAUX : 478
CLERBOULT : 860, 967
CLERCQ (DU) : 207
CLETY (DE) : 790, 837
CLEUET : 595
CLEUWET : 277
CLODORE : 771
COCATRICE : 590
COCATRIX : 346
COCHET : 643
COCQ : 781
COCQUEMOT : 958
COCQUEMPOT : 55, 126, 141, 240, 277, 357, 365, 367, 405, 430, 468, 509, 535, 687, 724, 725, 829, 958, 982
COCQUEMPOT (DE) : 277, 687, 721
COCQUENPOT : 353, 446, 449, 706, 766, 768, 821
COCQUEREL : 65
COCQUET : 465
COCQUILAN : 329
COCQUILLIAN : 956
COCUD : 777, 902
CODRONIER : 227
CODVELLE : 62
CODVELLES : 635
COEULRE : 161, 726, 814
COIECQ : 837
COIGNE (LE) : 913
COIGNON : 525
COLE : 163
COLEN : 496
COLIN : 2, 147, 270, 408, 579
COLLART : 297
COLLIER : 386
COLLIN : 368, 932
COLMAN : 168
COLNE : 53, 610, 729, 872, 948
COMBE (LE) : 17
COMIN : 219
CONON : 206
CONSTANT : 750, 859
CONTARRE : 765
CONTART : 958
COOLES : 91
COOLS : 91
COPEHEN (DE) : 387, 563, 564
COPIN : 505, 773
COPPEHEM (DE) : 7, 234, 273
COPPEHEM (DE) : 234, 273, 381
COPPEHEN (DE) : 163, 309, 1016
COPPEHEN (DE) : 13, 163, 282, 399, 893
COPPEY : 380, 484, 557, 793
COPPIN : 138, 266, 391, 973
COQUEMPOT : 841
CORBAULT : 403, 621
CORBAUT : 94
CORDE : 36
CORDIER : 333
CORDONIER : 98, 98
CORDWA : 703
CORNAILLE (DE) : 450
CORNEHUSE (DE LA) : 891
CORNHUSE (DE LA) : 891
CORNHUSE (DE LA) : 181
CORNHUYSE (DE LA) : 816
CORNIL : 74, 93
CORNILLE : 775
CORNUEL : 165

COTTEREL : 841
COUBRONNE : 174, 637
COUBRONNE (DE) : 698
COUILLE : 2, 674
COULLE : 255
COULOMBEL : 942
COULON : 625, 706, 772
COULPIER : 771
COUPPE : 759
COURCOL : 205
COURS (DE) : 257
COURTIN : 287, 403, 560
COURTOIS : 224, 555, 610, 722, 729
COURTY : 10
COUSIN : 43, 361, 649, 837, 901
COUSTURE : 637, 857
COUVREUR : 132, 168, 945
CRACHET : 567, 679, 722, 779, 1019
CRAEYER (DE) : 156
CRAISSIN : 863
CRAMET : 360
CRAN : 964
CRASSET : 679
CRAUET : 893
CRENLEU : 815
CREPIN : 845, 858
CREPY : 476, 738
CREPY (DE) : 578
CRESPIELLE : 345
CRESPIN : 117
CRESPY : 122, 578, 979
CRESPY (DE) : 105, 133
CRESPY (DE) : 105, 578
CRESSIN : 165
CRESTIEN : 144
CREVECOEUR (DE) : 134
CRICQ : 232, 506
CRICQUE : 232, 938
CRIECKE : 439
CRIECQUE : 439
CRISTEL (DU) : 604
CROESER (DE) : 247
CROESER (DE) : 247
CROEUZE (DE) : 80
CROIX (DE) : 857, 947
CROIX (DE) : 857, 986
CRONBECQ : 722
CROUSEL : 207, 381
CROUSET : 534
CROUSSEL : 534
CROY (DE) : 454, 455, 456
CRUPENIN : 674
CUCHEVAL : 379, 744, 831
CUVELIER : 46, 103, 221, 279, 473, 557, 728, 771
DABLEMONT : 604
DABOULT : 192
DAELMAN : 40
DAENES : 515
DAENS : 82, 229, 387
DAFFRINGHES : 918
DAFFRINGHUES : 734, 839
DAFFRINGUE : 353
DAFFRINGUES : 910
DAGOT : 911
DAGUET : 230, 230
DAIX : 130, 482, 728, 849, 910, 604
DALLE : 12
DALLONGEVILLE : 210, 294, 299, 312, 936, 963, 983
DAMAN : 191, 316, 486, 522, 777, 904
DAMANT : 790
DAMIENS : 696
DANARY : 2
DANEL : 33, 97, 99, 135, 281, 302, 402, 524, 712, 896
DANIETTE : 563
DANNEL : 360, 526, 785, 999
DANTHIN : 713
DANTIN : 381
DARCHIES : 95, 341, 688
DARQUES : 339, 681, 998
DAROULT : 961

DARQUES : 333
DARRAS : 545
DARREST : 33, 240, 264, 269, 442, 719, 740, 795, 819, 897, 912, 958
DARTE : 622, 671
DARTHE : 106, 622, 680
DARTOIS : 57
DAUCHEL : 649
DAUDENFFORT : 762
DAUDENFORT : 5, 6, 18, 23, 68, 108, 263, 346, 349, 527, 531, 952
DAUDREHEN : 497, 507
DAULIN : 813
DAUQUES : 958
DAUSQUE : 40, 188, 238, 265, 588, 958
DAUSQUES : 25, 87, 95, 134, 215, 238, 361, 366, 794, 893, 979, 983
DAUTREMER : 361
DAUTRIAU : 806
DAVARIE : 174
DAVARY : 814
DAVIN : 316
DAVROULT : 512, 926
DEBACCRE : 180
DEBACK : 440
DEBACKER : 536
DEBACRE : 180
DEBAEST : 111
DEBEER : 128, 412
DEBEGHEL : 32
DEBEGLE : 32
DEBEIGLE : 95
DEBERLE : 740
DEBERQUEM : 393
DEBERRE : 36
DEBIE : 784
DEBIECQUE : 228
DEBLOCQ : 41, 702
DEBLOIS : 948
DEBOEUKER : 848
DEBOMY : 641
DEBONINGUE : 87
DEBOUCQ : 819
DEBOURS : 71
DEBOUS : 380
DEBOYE : 310
DECAICK : 148
DECLATTRE : 14, 19, 63, 185, 368, 597
DECLERCQ : 145, 147, 380, 484, 510, 819
DECLETY : 146, 977
DECOCQ : 111, 458, 518, 918, 993
DECORDWA : 703
DECOURT : 359
DECOURTIEUX : 749
DECOUTIEUX : 263
DECQRE : 913
DECQUE : 619
DECQUERE : 49
DECQUINDRE : 929
DECRAU : 720
DECRE : 532, 913
DECRESPY : 578
DECROIX : 111, 654
DECUPER : 765
DECUPPER : 153, 919, 948
DEDONCKER : 154, 518
DEFEBVIN : 239
DEFFOSSE : 12, 55, 157, 355, 1006
DEFLERS : 785
DEFONTAISNE : 360
DEFRANCE : 444, 526, 556, 764, 794, 896
DEGAND : 611
DEGARDIN : 944
DEGOUVE : 545
DEGOUY : 278, 846
DEGRAVE : 63, 95, 101, 142, 148, 149, 158, 161, 251, 268, 298, 327, 329, 364, 404, 485, 493, 512, 548, 663, 813, 848, 880, 888, 974
DEGRISE : 499
DEGSRANGES : 532
DEGUINGATTE : 557
DEGUISNE : 446

DEGUISNES : 371
 DEHAMEREL : 969
 DEHAMY : 302
 DEHAN : 452, 607
 DEHANNE : 607
 DEHOEUBLE : 368
 DELABAR : 594
 DELABARRE : 477, 573, 733, 866
 DELABEAU : 206
 DELABEN : 97, 134, 295, 134
 DELABEN DE CREVECOEUR : 382
 DELABRE : 467, 603, 779, 840, 885, 915, 983
 DELACAURIE : 136, 337, 409, 562, 575, 923
 DELACHIEVRE : 136, 565
 DELACOUR : 265, 439
 DELACREUSE : 678
 DELADYENNE : 829
 DELAET : 81
 DELAETE : 364
 DELAFLIE : 923
 DELAFOLIE : 31, 101, 136, 252, 345, 559, 592, 680, 923
 DELAFOLLIE : 31, 384
 DELAFOLLY : 162
 DELAFONTAINE : 180
 DELAFORGE : 771
 DELAFOSSE : 5, 610, 729
 DELAGUEIZE : 181
 DELAHAU : 607
 DELAHAULTOY : 822
 DELAHAULTOYE : 119, 820
 DELAHAUTOY : 788
 DELAHAUTOYE : 150
 DELAHAYE : 641, 856
 DELAHECQ : 157
 DELAIRE : 363
 DELAIRES : 363
 DELAMOTTE : 337, 412
 DELANGRE : 4
 DELANNOY : 16, 63, 77, 88, 146, 159, 167, 283, 389, 396, 462, 484, 488, 548, 559, 593, 645, 650, 665, 670, 753, 804, 807, 852, 859, 884, 931, 967, 191, 645
 DELAPERSONNE : 252, 944
 DELAPIERRE : 225, 229, 232, 439, 506, 537, 938
 DELAPIERREGROSSE : 418
 DELAPORTE : 484, 559, 753
 DELAPSONNE : 500
 DELARUE : 120, 762
 DELATTRE : 25, 40, 44, 67, 77, 128, 140, 141, 150, 155, 201, 212, 245, 254, 255, 256, 258, 260, 261, 263, 268, 269, 278, 297, 311, 328, 332, 460, 473, 485, 492, 525, 538, 540, 544, 577, 579, 599, 611, 614, 618, 639, 650, 655, 656, 664, 692, 700, 723, 734, 745, 770, 788, 791, 820, 880, 884, 913, 924, 934, 952, 973, 990, 1000, 1002, 1010, 1013, 44, 120, 140, 155, 256, 258, 260, 261, 492, 540, 788, 820, 850, 952
 DELAURETTE : 664
 DELAVACQUERY : 501
 DELAVALLE : 630
 DELAVALLEE : 458
 DELAVERDURE : 179
 DELAVIGNE : 624
 DELAYENS : 354
 DELBION : 707
 DELBOURE : 208
 DELEBARE : 420, 830
 DELEBARRE : 420, 572, 787
 DELEBECQ : 38
 DELEBENDE : 771
 DELEBOURE : 707
 DELEBOVE : 325
 DELEBREUVE : 278
 DELECAROULLE : 694, 937
 DELECAURIE : 565
 DELECLOYE : 248
 DELECREUSE : 82, 438, 693
 DELECROIX : 182, 572
 DELEDRESVE : 305
 DELEDREVE : 305, 374, 586, 789
 DELEFOLIE : 565
 DELEFORGE : 123, 387
 DELEGERRY : 517
 DELEGOVE : 489
 DELEHAY : 367
 DELEHAYE : 68, 178, 478, 646, 718
 DELEHEDDE : 582, 863
 DELEHELE : 430
 DELEHELLE : 18, 93, 485, 566, 937, 955
 DELELOE : 132, 615
 DELEMAIRE : 495
 DELEMERLE : 178, 636
 DELEMOTTE : 455
 DELENCLOS : 118
 DELENIELLE : 413
 DELENORD : 394
 DELENORT : 92, 186, 298, 562, 575, 740
 DELENSES : 521
 DELEPORTE : 380, 424, 484, 670, 775, 776
 DELEPOUVE : 125, 144, 182, 198, 286, 334, 425, 444, 582, 676, 709, 734, 838, 1000
 DELERACHIE : 814
 DELERCHE : 229
 DELEROCQUE : 355
 DELERUE : 178, 211, 214, 239, 332, 478, 480, 762, 823, 896, 905, 930, 961
 DELESCLUSE : 40
 DELESPINE : 505
 DELESPINNE : 139, 179, 735, 825
 DELEVALLE : 216, 602
 DELEWEGHE : 653
 DELEZENNE : 1005
 DELEZOIE : 893
 DELF : 213
 DELF (DE) : 910
 DELFOSSE : 551
 DELHAYE : 68
 DELICQUES : 994
 DELIGNY : 420, 443, 471, 955
 DELILLE : 618
 DELOBEL : 227, 579, 580, 620
 DELOFFRE : 414
 DELOHEN : 587, 694, 967
 DELOIS : 121
 DELOIX : 842
 DELOZIER : 54
 DELOZIERE : 826
 DELOZIERES : 620
 DEMAES : 56, 69
 DEMAGNIEZ : 19
 DEMAMEZ : 595
 DEMAN : 496, 591
 DEMANNE : 348, 479, 557, 828
 DEMARLE : 334, 649, 775, 776
 DEMARLY : 499
 DEMARTHES : 391
 DEMERLE : 799
 DEMERVA : 883
 DEMOL : 222, 643
 DEMOLLE : 643
 DENASE : 639
 DENASSE : 639
 DENAZE : 141
 DENIELLE : 388
 DENIELLES : 140, 352, 388, 393, 494, 714, 730, 814, 907
 DENIS : 3, 104, 115, 184, 239, 248, 256, 258, 260, 261, 331, 341, 381, 434, 458, 863, 930, 932
 DENOEUFFVILLE : 872
 DEPEPPE : 365
 DEPERNE : 391
 DEPIERREGROSSE : 947
 DEPIN : 127, 217, 487
 DEPLETS : 805
 DEPOIX : 25, 40, 539
 DEPOORTRE : 193
 DEPORTERE : 158, 161, 193, 606, 623
 DEPORTRE : 8, 56, 193, 263, 373, 472, 557, 677
 DEPORTRE : 298
 DEPOTTRE : 297
 DEPREU : 570
 DEQUEKER : 835, 838
 DEQUERCAMP : 740
 DEQUINDRE : 750
 DERAINE : 234
 DERAISMES : 420
 DERAPPE : 111
 DEREBREUVE : 863
 DEREBROEUVE : 863
 DERECOURT : 354
 DERELINGUE : 350
 DERELINGUES : 552
 DEREMETZ : 686, 887
 DEREUDRE : 483
 DERGNIS : 862
 DERICOURT : 310, 354
 DERIN : 130, 704, 887
 DERMIN : 42, 42
 DERNIS : 34, 193, 464
 DERNY : 373
 DERODDE : 43
 DEROEUDE : 492
 DEROEUDER : 100, 348
 DEROEUDRE : 69, 100, 251, 348, 659
 DEROND : 126, 133, 168, 293, 599, 720
 DERUDDER : 492
 DERUIN : 942
 DESAINCT : 548
 DESAINS : 548
 DESANNOIS : 865
 DESANNOIX : 236, 290, 343, 351, 474, 620
 DESANNOY : 611
 DESANOI : 469
 DESANNOIS : 59, 120, 253
 DESANOIX : 59, 120, 469
 DESANOUY : 826
 DESAUTY : 463
 DESBOEUF : 732
 DESCAMPS : 120, 481, 503, 512, 601, 617, 680, 735, 736, 737, 738, 759, 955, 975, 1016
 DESCHAMPS : 208, 232, 638, 139, 534, 576, 583, 645, 646, 675, 700, 718, 989
 DESCHODT : 127
 DESCLAIBES : 726
 DESCODT : 639
 DESCOURTIEUX : 7, 163, 297, 298, 603, 796, 803, 853
 DESCRIVER : 45
 DESEINCT : 315
 DESENNE : 37
 DESFOSSE : 314, 348, 722
 DESFOSSES : 752
 DESGARDIN : 263, 418, 500, 546, 571, 572
 DESGARDINS : 6, 18, 23, 53, 77, 80, 99, 123, 211, 215, 243, 252, 272, 315, 346, 347, 349, 353, 394, 472, 487, 508, 566, 650, 724, 726, 755, 795, 883, 884, 905, 179
 DESGRANES : 644
 DESGRANGE : 49, 253
 DESGRANGES : 16, 30, 135, 136, 172, 177, 302, 304, 306, 379, 382, 415, 482, 485, 489, 532, 560, 644, 649, 652, 734, 772, 808, 975
 DESGRUGILIERS : 8
 DESGRUSELIE : 828
 DESGRUSILLIERS : 333, 433
 DESGUARDIN : 731
 DESGUARDINS : 53, 65, 68, 215, 347
 DESGUINE : 228
 DESGUINEGATTE : 348, 100
 DESGUINGATTE : 894
 DESGUINNEGATTE : 238
 DESKINZELL : 91
 DESLION : 916, 982
 DESLIONS : 916
 DESLOIS : 121, 842
 DESLYPER : 441
 DESMAIZIERES : 100
 DESMARETZ : 1007, 1008
 DESMASIERES : 962
 DESMAZIERE : 609
 DESMAZIERES : 686
 DESMET : 674

DESMONCHAUX : 689
DESMONCHY : 525
DESMONS : 125, 307, 368, 378, 393, 404,
452, 490, 618, 643, 889, 940, 945, 957, 994
DESNOURICES : 454
DESOBRY : 616
DESOMER : 83, 330, 441
DESPLANCQ : 504
DESPLANCQUE : 550
DESPLANCQUES : 426, 605, 760
DESPREIZ : 78
DESPREY : 78, 692, 78
DESQUINDRE : 985
DESTOURNEL : 442
DESTRE : 360, 372
DETHUIN : 968
DETLICQUE : 872
DETLICQUES : 872
DEUILLET : 364
DEVAU : 947
DEVAULX : 81
DEVAUX : 501, 802, 983
DEVEAU : 877
DEVELDE : 63
DEVIN : 81, 189, 227, 337, 740, 903, 908,
959, 984, 995
DEVINCQ : 59, 464, 547, 589
DEVLOO : 472, 795
DEVOEULDRE : 28, 377
DEVOOS : 133, 492
DEVOS : 133, 151, 218, 235, 437, 492, 513,
658, 659, 796, 797
DEVOUCK : 48
DEVULDER : 28
DEWAGUE : 936
DEWAILLY : 641
DEWALLE : 358
DEWEERT : 1017
DEWERT : 336, 992
DEWETTE : 111
DEWEULF : 101
DEWIMILLE : 826
DEWINTRE : 674, 676, 831
DEWITE : 835
DEWITTE : 48, 835, 838, 948
DEWOORM : 363
DEWULF : 164, 414
DEZART : 877
DEZEURE : 46, 192
DEZOMBRE : 557
DEZOMBRES : 617
DEZUART : 591, 705, 872, 877
DHAFRENGUES : 80, 82
DHAFRINGHUES : 243, 256, 400, 546,
546
DHAFRINGUE : 87
DHAFRINGUES : 9, 45, 230, 243, 264,
273, 354, 400, 408, 487, 549, 604, 841, 874,
987, 273
DHALEINE : 1001
DHALINES : 280
DHAMERICOURT : 435
DHAPIOT : 76
DHARCHIES : 854
DHARCYES : 267
DHAUTEFOEULLE : 720
DHAUTFOEULLE : 720
DHAVERLOIX : 605, 942, 605, 942
DHERICOURT : 690
DHERMIN : 42
DIENNEE (DE LA) : 91
DIEUDONNE : 448, 898, 960
DINGUEHEN : 774
DINOUART : 80, 166, 180
DISQUEMUE (DE) : 744
DISSAUX : 961
DIVEU : 511, 684
DOCHEL : 649
DODENFORT : 566
DOEUL : 387
DOEULLE : 414
DOFFAY : 527, 531
DOFFIN : 383

DOLAIN : 990
DOLE : 263, 566
DOLLE : 18, 58, 132, 263, 291, 294, 298,
299, 301, 311, 511, 519, 534, 567, 583, 585,
645, 646, 675, 679, 684, 700, 718, 779, 860,
879, 989
DOMIN : 265, 368, 395, 512, 599, 761, 789,
901, 939
DONCHEL : 501
DONCKER : 796
DONDAINE : 965
DONDEYNE : 965
DONKERE : 590
DOR : 783
DORE : 176, 614, 868
DOREMIEUX : 308, 852, 941
DORESMIEULX : 480
DORESMIEUX : 102, 264, 466, 480, 807,
892, 1014
DORÉT : 190, 238, 316, 348, 479, 794, 838,
1013
DOREZ : 1012
DOSTOVE : 33
DOUCHET : 312
DOUILLET : 64
DOUILLEZ : 1003
DOURNEL : 1007, 1008
DOUZINEL : 830
DOYE : 477
DOYEN : 664, 791
DREUX : 306, 440
DREUX (LE) : 440
DRICOURT : 460
DRIEBAUT : 413
DRIEUX : 906
DRIMILLE : 957, 994
DRINCQBIER : 677, 747, 748, 266
DRINCQBIERE : 289, 346, 677
DRINCQUEBIER : 109, 918
DRINCQUEBIERE : 833, 850, 981
DROEUX : 306
DROGRY : 176
DROGUERIE : 176, 190, 614, 868
DROGUERIX : 499
DROUARE : 1
DROWARE : 1
DUBIETZ : 281
DUBIEZ : 285, 785, 856
DUBLARON : 371
DUBLIOUL : 790
DUBOIS : 1, 3, 16, 178, 184, 331, 335, 362,
381, 384, 408, 411, 422, 629, 634, 650, 653,
662, 695, 742, 760, 808, 864, 872, 925, 987,
1, 411, 559, 872, 987
DUBREUCQ : 610
DUBROEUCQ : 72, 729
DUBUIS : 72, 296
DUBUISSON : 188, 217, 287, 358, 381, 385,
574, 646, 680, 905
DUBUR : 122, 129, 466, 845
DUBURE : 498, 673
DUCAMP : 145, 584, 999
DUCASTEL : 314, 720, 810, 892, 1006
DUCATILLE : 314
DUCHAMBGE : 550, 768, 804
DUCHOCQUEL : 161, 204, 275, 340, 459,
613, 682, 745, 761, 873, 897, 921
DUCHOQUEL : 554
DUCHRISTEL : 926
DUCIGNE : 719, 795, 919
DUCROCQ : 99, 142, 190, 220, 244, 246,
249, 334, 336, 356, 489, 524, 525, 528, 534,
560, 627, 651, 663, 712, 756, 759, 831, 839,
842, 952, 996, 1011, 1012
DUDAL : 569
DUFAY : 75, 87, 811, 847, 984
DIVEU : 634
DUFLOS : 47, 682, 724, 800, 880
DUFOSSE : 858
DUFOUR : 121, 362, 435, 842, 873
DUFRESNE : 87, 130
DUFFMIER : 26
DUGARDIN : 627

DUGROSPRE : 477
DUHAMEL : 90, 366, 404, 643, 746, 747,
889, 940, 945
DUHAULTHOYE : 119
DUHAULTOY : 42, 520
DUHAULTOYE : 820
DUHAUTOY : 429
DUISAUX : 790
DULART : 212
DULIEGE : 236, 343, 469, 865
DUMAGNIE : 14
DUMAINIL : 525
DUMETZ : 409
DUMILLON : 401
DUMILON : 123, 578
DUMONT : 13, 78, 131, 263, 292, 294, 299,
392, 422, 528, 553, 564, 576, 745, 783, 865,
927, 949, 952
DUPEN : 699, 736
DUPLOUICH : 295, 445, 669, 870
DUPLOUY : 595
DUPONCHEL : 934
DUPOND : 505, 801
DUPONT : 863
DUPREY : 119, 146, 360, 528
DUPUICH : 365, 667
DUPUCHE : 4
DUPUIS : 863
DUPUYS : 775, 776
DUQUESNE : 100, 238, 268, 284, 337, 348,
434, 557
DUQUESNOY : 3, 81, 184, 297, 331, 431,
582, 657, 731, 920, 923, 963, 3, 184
DURANT : 37
DURIEU : 372, 777
DURIETS : 191, 777
DURIETZ : 8, 191, 777, 982
DUROT : 181
DUSAUCHOY : 360
DUSAULTOIR : 6, 140, 218, 302, 700, 719,
823, 865, 918
DUSAULTOIRE : 92, 562
DUSAULTOIS : 833
DUSAUSSOY : 1011
DUSAUTOIR : 173, 186, 317, 528, 529,
575, 740, 865, 1000
DUSAUTOY : 590
DUSEHU : 903
DUSOUCQS : 12
DUSUESNE : 237
DUTALLY : 205
DUTERTRE : 817
DUTHIL : 45, 275
DUTHOIS : 564, 566, 699
DUTHOYS : 565
DUTHUILLOY : 40
DUTIL : 734
DUTILLOY : 891
DUTILLY : 753
DUTOIRE : 855
DUTOYE : 699
DUVAL : 35, 87, 219, 332, 634, 649, 763,
782, 946, 953
DUVAUX : 570
DUVELIERS : 2
DUVET : 83
DUVEUX : 757
DUVROY : 929, 943
DUWICQUET : 387, 387
ECQUE : 619
ECQUES : 619
EECKE : 619
ELLART : 756
ELLEBOODE : 368, 440, 496
ELLO : 808
EMBERT : 181
ENGRAND : 222
ENGUIER : 867
ERICOURT : 695
ERMIN : 42
ERNOULT : 464, 517
ERNOUT : 32
ESCUIER : 227

EUDIGER : 219
EUDIGIER : 1016
EUSTACE : 887
EUSTACHE : 396
EVERARD : 32, 59, 183, 219, 257, 347, 392,
464, 557, 561, 568, 625, 729, 936, 977, 1009
EVERART : 183
EVEVARD : 729
EVRARD : 298, 782, 835, 901
EVRARE : 782
EVROUIN : 1004
FAILLE : 36, 464
FAINE : 61
FAIOLLE : 13, 23, 136, 178, 564, 565, 989
FALLIAN : 880
FALLOT : 822
FANNE : 187
FASQUEL : 692, 843
FAUCONNIER : 917
FAUCQUET : 808
FAUCQUEUR : 526, 916
FAUQUET : 484
FAUTRE : 244
FAUTREL : 120, 247, 381, 686, 735, 736,
737, 738, 976, 982, 1016
FAY : 509
FAYOLLE : 13, 18, 213, 371, 519, 600, 614,
860, 915
FEBVIN : 209, 372
FEBVRIER : 163, 234, 399, 428, 446, 449,
632, 773, 893, 234, 689
FERET : 275
FERMANTEL : 10
FERNAGU : 46, 536
FERNAGUT : 601, 819
FERNOY : 151
FERON : 808
FERVAL : 148
FEUTREL : 598
FICHAU : 458
FIENNES (DE) : 303, 547, 577
FIENNES (DE) : 303, 922
FINART : 501
FIOLET : 334, 685
FLAGOLLET : 846
FLAHAULT : 546, 560
FLAHAUT : 243
FLAIOLLET : 22
FLAMEN : 708, 767, 798, 846, 1013
FLAMEND : 434
FLAMENG : 348, 462, 633, 675, 697
FLAMENT : 1013
FLANDRIN : 128, 197, 277, 315, 435, 778,
815, 991
FLECHIN : 810
FLIPPER : 932
FLOHART : 356
FLOOR : 430
FLOUR : 350, 840
FOCQUES : 101
FOLCQUE : 326, 783, 848, 877
FOLIE : 413
FOLIE (DE LA) : 507
FONTAINE : 231, 364, 799, 809, 827, 878,
893
FONTENNE : 856
FOREST : 445
FORETTIE : 372
FOSSE : 44, 274, 320
FOSSE (DE LA) : 108
FOUACHE : 191, 195, 214, 428, 478, 836,
937
FOUBE : 499, 973
FOUBLE : 930
FOUCQUET : 784
FOULON : 119
FOURCROY : 583
FOURDIN : 21
FOURMANTEL : 277
FOURNIER : 111, 227
FOY : 979
FRAMERY : 282, 809, 268
FRANCOIS : 226, 228, 581, 976

FRANCOIS (LE) : 80, 87, 164, 223, 505,
548, 549, 584, 631, 633, 662, 691, 756, 817,
876, 882, 952, 978
FRANCQUE : 741
FRECO : 599
FRECOT : 812
FREDERICQUE : 65
FREHAU : 464
FREHAULT : 464
FREMENSEN (DE) : 1019
FRENAGUT : 388, 388
FRENOY : 368
FRERET : 401, 581
FRESNEAU : 480
FREVIER : 183
FRICQUET : 284, 1007
FROIDEVAL : 1007, 1008
FROMENSEN (DE) : 1019
FUGILLIE : 546
GALAMETZ : 422
GALHAU : 279
GALIBAN : 643
GALLET : 172, 415, 418
GALLIET : 404, 618, 643
GALLIOT : 152, 487, 678, 683, 687, 693
GAMARE : 126
GAMARRE : 126
GAMBIER : 162, 475, 476, 517, 801, 898,
960
GAMELIN : 945
GAMET : 651
GANTIER : 87, 951
GARBE : 245, 537, 881
GARBEQUE (DE) : 955
GARCHON : 555
GARCON : 555
GARSON : 191, 650
GATOU : 615
GAUCHIE : 357
GAUET : 58
GAULTIER : 345, 694
GAULTRAN : 116, 117, 294, 299, 583
GAUTHIER : 275
GAUTIER : 275
GAUTRAN : 118, 140, 191, 246, 294, 424,
519, 534, 585, 645, 646, 700, 718, 879, 989,
997
GAUTRANT : 373
GAVELLE : 130
GAVERLO : 93, 228, 356
GAVERLOT : 430
GAY : 315, 699
GAYET : 780
GAZET : 1003
GENEVIERS (DE) : 235
GENIN : 478
GERARD : 439, 812, 937
GERMAIN : 650
GERMAN : 605
GEUBLE : 88
GHERARD : 111
GHEUZERE : 363
GHUIBENS : 115
GHUNS : 471
GILLEMEN : 747
GILLES : 283, 288, 886
GILLIERS : 406, 516
GILLIOCQ : 897, 999
GILLION : 825
GILLOCQ : 141, 153, 199, 200, 275, 731,
844, 873
GILLOCQUE : 429
GOBIO : 837
GODART : 228, 291, 667, 863
GODEBER : 764
GODEBERT : 764
GODFROY : 66
GODIN : 746, 747
GODTSCHALCK : 48
GOEDIN : 90
GOEGBEURE : 597
GOENEUTTE : 691, 901
GOETGBEURE : 597

GOEUBELS : 693
GOEUZE : 601
GOGEBUS : 535
GOGIBUS : 485
GOIDIN : 90, 612, 746, 747
GOIRE : 536
GOLPIN : 609
GONTHIER : 291
GONTIER : 531
GONZALES DE ALVELDA (DE) : 962
GOSE : 602
GOSET : 543
GOSEY : 552, 630
GOSSE : 27, 407, 495, 895
GOUESOINE : 716
GOUILLART : 131, 522
GOULLIART : 131, 486
GOULART : 257
GOURDIN : 20, 156
GOURNAY : 671
GOUY : 368
GOVAER : 142
GOVAERE : 142
GOVAIRE : 663
GOVARE : 663
GOVART : 557, 981
GOZET : 216, 281, 285, 401, 543, 630, 784,
785, 856
GOZEY : 552, 553
GRAIN : 277
GRARD : 52
GRARE : 42, 52, 230, 403, 460, 521, 605,
741, 836, 902, 931, 942
GRARRE : 351
GRAU : 1005
GRAVE : 493, 617
GREBAU : 620
GREBERT : 68, 566
GRECQ : 787
GRENET (DE) : 76, 308, 390, 698
GRESSIER : 351
GREVELYNGHE (DE) : 383
GRIBOU : 880
GRIFFON : 155, 288, 542, 584, 816
GRIFFONT : 816
GRIOCHE : 212
GRISE : 499
GRISEL : 21, 136, 565
GRISET : 615
GRODEM : 10
GROU : 626
GRUEL : 837
GRUET : 760, 837, 933
GUELBENS : 999
GUELDRE : 544
GUELQUE (DE) : 486, 744
GUERART : 180
GUERBAULT : 826
GUERBOIS : 378, 393, 494, 714
GUERGAN : 351
GUERGON : 273
GUERNONVALE (DE) : 717
GUFFROY : 447
GUBENS : 115, 145, 999
GUILBERT : 140, 294, 394, 567, 679, 1012
GUILBERT : 707
GUILLEBERT : 604, 707
GUILLEMEN : 456
GUILLEMEIN : 12, 85
GUILLEMEN : 55
GUILLEMIN : 16, 55, 84, 89, 146, 208, 283,
288, 389, 637, 687, 857, 914, 967
GUILLUY : 639
GULLEMIN : 89
HABART : 951
HACHIN : 625
HACQUE (LE) : 594
HAENE : 620, 623
HAEZE : 93
HAEZE (DE) : 93
HAFFRINGHUES : 273
HAFFRINGHUES (DE) : 366
HAFFRINGUE : 353

HAFFRINGUES : 8, 9, 20, 87, 125, 164,
229, 353, 425, 442, 549, 742
HAFFRINGUES (DE) : 633, 715
HAGUES : 640
HAINE : 1000
HALFMILLE : 110
HALINES : 530, 533
HALINES (DE) : 358
HALINNES : 73
HALLINNES (DE) : 358
HAMBRE : 131
HAMBRE (LE) : 54
HAMEZ : 828
HAMIS : 715
HAMROTIN : 45
HAMY : 40
HANICOT : 331, 686
HANICOT (DE) : 22
HANNE : 168, 182
HANNEBICQUE : 433
HANNEGRAVE : 192
HANNON (DE) : 30
HANNOTE : 211
HANNOTE : 211, 11, 480
HANOCQ : 937
HANON : 7, 273, 309, 354, 399, 457, 466,
498, 510, 521, 531, 546, 746, 918
HANON (DE) : 457
HANON (DE) : 30, 514
HANSCOTTE : 2, 375, 544, 797, 965
HANSOTTRE : 69
HANTSCHOTTER : 658, 659
HANTSCOTTER : 658
HAPIETTE : 618, 844, 1022
HAPIOT : 390
HAPPIOT (DE) : 76
HARACHE : 1, 28, 165
HARCHIES : 873
HARDEVUST : 600, 844
HARDIN : 703
HARDUIN : 703
HARDY : 312, 544, 738, 1012
HARIES : 226
HARLE : 898, 960
HARTEBOLLE : 60
HASE : 74
HAU : 927
HAURE (DE) : 660
HAURE (DE) : 660
HAUREL (DE) : 181
HAUSOULLIER : 397
HAUSSOIE (DE LA) : 102
HAUSSOULIER : 792
HAUTEFOEUILLE : 414
HAUWEL : 25, 105, 486, 522, 537, 799
HAVERLOIS : 536
HAVERLOIX : 42, 195, 295, 365, 605, 836,
42
HAZE : 801
HAZELET : 922
HAZEMBERGUES : 715
HEAM : 667
HEBAN : 304, 596
HECQUET : 187
HEENNEVEUX : 728
HELLEBODE : 91
HELLEBOEDE : 335
HELLEBOID : 306
HELLEBOIDE : 335
HELLEBOODE : 203
HELLEMANE : 373
HELLEMANS : 399, 799
HEMART : 191
HEMMERY : 696
HENDERICQUE : 63
HENDRICK : 778, 889
HENDRICK : 20, 29, 45, 68, 136, 149, 154,
156, 272, 273, 275, 289, 304, 306, 327, 377,
382, 400, 425, 485, 518, 565, 649, 673, 743,
778, 808, 841, 940, 945, 975, 1009, 975
HENDRICQUE : 16, 250
HENGUIER : 560
HENNEBINS : 867

HENNEGHUIER : 489
HENNEGUIER : 867
HENNEVEUX : 728
HENRY : 533
HERCHIN : 853
HEREN : 279
HERENGHEL : 858
HERICOURT : 695
HERMAN : 392
HERMARY : 179
HERMEL : 161, 531, 534, 575, 670, 831,
929, 954, 985, 831
HERRE : 881
HERRY : 545
HERSEIN : 226
HEUBLE : 368
HEUGUIER : 293
HEUMEREL : 943
HEURART : 769
HEURART (DE) : 313, 769
HEUWIN : 396, 540, 656
HIBON : 750
HIECQE : 711
HIECQUE : 290, 977
HIELLE : 359, 971
HIOLET : 730, 907
HOCHART : 151, 152, 410, 429, 549, 571,
572, 602, 604, 607, 620, 630, 636, 638, 699,
755, 796, 810, 826, 867, 883, 911, 1013, 175
HOCQUEGHEM : 619
HOCQUINGHEM : 109, 290, 292, 392, 977
HOEDT : 828
HOEUBLE : 368, 368
HOEBLES : 270
HOLCQUIN : 171, 324
HOLLANT : 481
HOLLEWICQ : 993
HOLLEWIGHE : 443
HOLLWICQ : 367
HOLQUIN : 324
HOMER : 702
HONNORE : 107
HONNOREE : 107, 238
HONORE : 849
HOSTAU : 127
HOUCART : 803
HOUCAR : 348
HOUCQUART : 185, 551, 803
HOULIER : 334
HOULLIER : 715
HOULINES : 397
HOURDEL : 97, 313, 745, 787, 938, 988
HOURIE : 557
HOUSOIE (DE LA) : 379
HOUSOY (DE LA) : 852
HOUSOY (DE) : 807
HOUSOYE (DE LA) : 908, 995
HOUSOYE (DE LA) : 744
HOUTTERS : 927
HOUZET : 430
HOUZIAU : 885
HOVEL : 449
HOVELT : 563
HOYER : 646
HUART : 222
HUDEBOURCQ : 363
HUDEBOURE : 541
HULIN : 182
HULLIN : 334
HUMEL : 599
HUMEREL : 929, 943
HUNINCK : 639
HURANDE : 538
HURTRAND : 697
IDIER : 591
IMBERT : 310, 411
JACOB : 206, 350
JACQUART : 708
JAMAIRE : 706
JAMARRE : 706
JAMBART : 902
JANAIRE : 96
JANNAIRE : 96

JANNE : 807, 852
JENIN : 478
JENNIN : 641, 905
JEORGE : 470
JEROSME : 711, 866
JEULLES : 544
JOBART : 429
JOELS : 713
JOETS : 39, 432, 786, 932
JOIRE : 221
JOIRES : 149, 153, 221, 287, 716, 834
JOLET : 730
JOLLY : 62, 143, 283, 471, 635
JOLY : 206, 443, 470, 538, 595, 618, 876,
967, 998
JOMART : 40, 280, 469, 877
JONAME : 501
JONCHERE : 818
JONCKER : 905
JONCKERE : 818
JOREL : 682
JOSSET : 100
JOVENIN : 405, 721
JOYEUX : 626, 740, 917, 951
JUBERT : 134
JULIEN : 428
KEISE (LE) : 893
KEISEURE (DE) : 953
KERNISER : 375
KIECKEN : 183
KIECKENS : 33, 237
KINDT : 515
LABARE : 280
LABARRE : 25, 40, 130, 538, 594
LABBE : 1010
LABE : 770
LABEE : 419
LABEN (DE) : 95
LABEN (DE) : 382, 588, 794
LABITTE : 195, 819, 836
LADMERANT : 1015
LADMIRANT : 118, 246, 997
LAFOLLIE : 384
LAFOLLY : 384
LAFORGE : 884
LAFRETE : 571
LAGACHE : 39, 954
LAGNEAU : 162
LAGUAIZE : 393
LAGUEISE : 136
LAGUEIZE : 116, 446
LAGUESSE : 565
LALIAU : 474
LAMBERT : 86, 92, 186, 421, 719, 851
LAMBERTY : 234
LAMBRECHT : 128
LAMBRICQUET : 567, 679
LAMIOT : 205
LAMIS : 191
LAMORY : 968
LAMOURY : 121, 275, 284, 396, 405, 842,
953
LAMPS : 63, 169, 202, 829
LAMPSTAES : 161, 183, 375, 443, 568,
677, 901
LAMPITAS : 373
LAMSTAES : 183
LANDE : 941
LANDUT : 715
LANEAU : 162
LANGAGE : 51
LANGHE : 32
LANGRE : 4
LANOLLART : 937
LANSON : 58
LANVIN : 29, 840
LAPORTE : 804
LARDEUR : 56, 196, 939
LARDEUR (LE) : 91
LARDINOIS : 976
LARIDAN : 576
LARTISIEN : 558
LASSAY : 545

LAUDE : 910
 LAURENT : 73, 532, 977
 LAURETTE (DE) : 608
 LAURIN : 203, 990
 LAVOISIER : 812
 LAVOSIER : 812
 LAVOSLEY (DE) : 134
 LAY : 490, 505, 600
 LAYENS : 310
 LEBAS : 221
 LEBLAN : 876
 LEBLANCQ : 471, 681
 LEBLOCQ : 702
 LEBLON : 603
 LEBLOND : 456, 603
 LEBORGNE : 218, 543, 554, 715
 LEBORNE : 810
 LEBRIE : 394, 984
 LEBRIET : 394
 LEBRIETZ : 131
 LEBRUN : 44, 225, 274, 505, 575, 819, 505
 LECACHE : 93
 LECAT : 45, 519, 553
 LECERF : 360
 LECEULE : 615
 LECIGNE : 85, 177, 526, 1003
 LECLERCQ : 124, 145, 370, 380, 484, 491, 510, 607, 617, 739, 793, 807, 852, 929, 994
 LECOCQ : 107, 781, 782
 LECOCQUE : 452
 LECOIGNE : 305, 374, 586
 LECOINCTE : 262
 LECOINGNE : 596, 844
 LECOINTE : 262, 279, 299, 427
 LECOINTRE : 823
 LECOMTE : 814, 943
 LECONTE : 149, 357, 535, 647, 653, 655, 774, 798, 814, 815, 821, 942, 972
 LECOUSTRE : 311, 738
 LECQUE : 470
 LECRAES : 861
 LECRAS : 54, 248, 446, 567, 679, 876, 944
 LECROIX : 133
 LEDEE : 447
 LEDOUX : 98, 314, 871, 1006
 LEDRE : 219
 LEDUCQ : 974
 LEENART : 952
 LEFEBVRE : 38, 76, 92, 133, 145, 150, 155, 195, 206, 217, 228, 243, 360, 369, 405, 446, 449, 545, 546, 557, 569, 590, 700, 702, 719, 721, 794, 800, 836, 863, 906, 929, 934, 943, 946, 955, 956, 958, 1005, 721
 LEFER : 60
 LEFEVRE : 1014
 LEFRANCQ : 106, 275, 291, 335, 525, 740, 1011
 LEFREN : 275
 LEFRERE : 844
 LEGAY : 119, 127, 139, 265, 291, 315, 439, 699, 915
 LEGIER : 290, 474, 498, 537, 801
 LEGRAIN : 576, 623
 LEGRAND : 31, 78, 275, 296, 361, 381, 393, 549, 622, 680, 694, 744, 759, 765, 825, 898, 960, 987, 999
 LEGRAVE : 485
 LEGROS : 906
 LEHACQ : 636
 LEHAY : 921
 LEJAY : 448
 LEJOE : 809
 LEJOESNE : 242, 338, 937
 LEJOEUSNE : 707, 732, 809
 LEJOSNE : 1, 188, 937, 1
 LEKETTRE : 72
 LELEST : 777
 LELEU : 178, 340, 406, 491, 598, 600
 LELIEVRE : 130
 LEMAIRE : 27, 62, 407, 495, 553, 618, 635, 687, 711, 780, 787, 827, 867, 882, 895
 LEMAISTRE : 633, 935
 LEMOISNE : 138, 240, 266, 367, 447, 906, 1022
 LEMOL : 290
 LENEUX : 367
 LENGLET : 242
 LENNE : 103
 LENOIR : 362, 397
 LENS (DE) : 114, 201, 917, 924
 LENS (DE) : 114, 201
 LEPBRE : 672
 LEPOR : 344, 818
 LEPORCQ : 82, 229, 387, 396, 463
 LEPORTE : 142, 663, 818
 LEPORTE : 380, 796
 LEPRECOQ : 207
 LEPRINCE : 102, 158, 161, 232, 364, 394, 404, 699, 860, 985
 LEPS : 63, 202
 LEQUETTRE : 498, 599
 LERNOULT : 744, 930
 LEROUX : 117, 340, 484, 682, 967
 LEROUX : 246, 326, 445, 592, 977, 1006
 LEROY : 3, 12, 25, 40, 45, 66, 104, 115, 130, 180, 184, 217, 248, 256, 258, 260, 261, 327, 331, 341, 377, 435, 538, 539, 665, 776, 788, 851, 894, 945, 1005
 LERUE : 641
 LERY : 43
 LESAGE : 92, 186, 459, 847, 921, 1020
 LESAIE : 467
 LESART : 295
 LESCAILLIET : 928
 LESCAULT : 770
 LESCUIER : 195, 360, 536, 605, 836, 893
 LESPIGNOY : 40
 LESPIGNOY (DE) : 652
 LESPINNE : 132
 LESPINOY (DE) : 482, 644, 652
 LESPINOY (DE) : 482, 644
 LESTANDART (DE) : 660
 LESTENDART : 181
 LESTRANGE : 893
 LESUR : 752
 LETEN : 39
 LEUTAILLEUR : 256, 258
 LEVEAU : 109
 LEVERT : 700
 LEVINCK : 435
 LEVINDRE : 466
 LEVRAY : 30, 567, 679, 757, 1004, 1019
 LEWAY : 351, 484, 563
 LEWINTRE : 474, 789, 831
 LEWITTRE : 16, 30, 306, 382, 440, 649, 808
 LEZART : 283, 295, 389, 467, 915
 LHOIR : 401, 686
 LHOST : 698
 LHOSTE : 988
 LIBERSART : 180
 LIBERT : 54, 188, 366, 803
 LICQUES (DE) : 634, 957
 LIENART : 190, 357, 403
 LIENNART : 952
 LIERES (DE) : 344
 LIERES (DE) : 344
 LIEUX : 468
 LIEVENS : 501
 LIMOISIN : 77, 103, 385
 LIMOIZIN : 884
 LIMOSIN : 1004
 LIMOZIN : 17, 77, 398, 646, 874, 1004
 LINGLART : 318
 LINGLET : 68, 490
 LIOT : 17, 166, 167, 176, 195, 357, 387, 438, 453, 504, 535, 653, 655, 709, 774, 815, 821, 836, 841, 911, 943, 948, 972, 973, 167, 841
 LIOT (DE) : 4
 LIPS : 481
 LIZENCOURT (DE) : 279
 LIZINCOURT : 279
 LOBEL : 229
 LOCQUIN (DU) : 787
 LOET : 880
 LOEULLIEUR : 742
 LOEULIEU : 99
 LOEULIEUR : 99
 LOEULLIET : 604
 LOEULLIET : 706
 LOEULLIETTE : 397
 LOEULLIEU : 599
 LOEULLIEUR : 295
 LOFFRE : 414
 LOHEN : 694
 LOIRE : 478
 LOISEAU : 224, 610, 729
 LOISEL : 289, 366, 446
 LOIZEL : 21
 LOMAN : 65, 342, 795, 876
 LOMBART : 670
 LOOCH : 992
 LOOMAN : 326
 LOORS : 101
 LOOTZ : 380, 753
 LORETTE (DE) : 664
 LOSVELDE : 40, 550, 664, 791, 793
 LOUCE : 718
 LOUCHART : 125, 425, 710, 777, 866
 LOUCHE : 646, 718
 LOUETTE : 68
 LOUIS : 216, 585, 879
 LOURDEL : 423, 790
 LOUYS : 867
 LOY : 363
 LOYE : 104
 LOYER : 745
 LOYERS (DE) : 695
 LOYS : 823
 LOYSEL : 14, 19
 LOZIER : 54
 LUCAS : 344, 875, 891
 LUCQ : 508
 LURET : 685
 LURETTE : 646
 MACAEU : 213
 MACAIRE : 578
 MACCART : 321
 MACHART : 533, 913
 MACHEU : 54
 MACHEUE : 54, 396
 MACHUE : 54, 869
 MACQ : 55
 MACQUART : 735
 MACQUE : 505
 MACQUEMINNE : 701
 MACQUINGHEM : 509, 766, 829, 1000
 MACREL : 202, 466, 498, 865, 887
 MACRET : 517
 MAES : 69, 193, 238, 348, 376, 479, 544, 592, 651, 764, 802, 833, 840, 869, 877, 947, 949, 1013, 947
 MAES (DE) : 348
 MAES (LE) : 238
 MAESE : 974
 MAGNIER : 721, 909
 MAHIEU : 551, 673, 787
 MAIGRET : 949
 MAILLIART : 516, 542
 MAILLY (DE) : 696
 MAINIER : 792
 MAIOL : 249
 MAISNIER : 721
 MAIZIERES : 683, 693
 MALBAU : 571, 883
 MALBRANCQ : 278, 473
 MALENCOURT : 599
 MALENCOURT (DE) : 599
 MALIART : 542
 MALLIART : 288, 542
 MALLY (DE) : 696
 MAMES : 666, 676
 MAMETZ : 917
 MAMEZ : 821
 MAMEZ (DE) : 498, 595, 950
 MANESIER : 534, 646
 MANESSER : 645

MANESSIER : 132, 291, 534, 576, 583, 645,
 675, 700, 718, 816, 989
 MANIER : 35, 603, 909, 953
 MANTEL : 940
 MARCANT : 78, 880
 MARCHAND : 15, 50, 157, 355, 922
 MARCOTTE : 52, 84, 93, 102, 215, 311,
 389, 414, 436, 461, 626, 657, 714, 755, 806,
 824, 903, 954, 683, 693, 914
 MARCQUANT : 497
 MARIAVAL : 338
 MARIEVAL : 338
 MARIIGNA (DE) : 76
 MARIIGNA (DE) : 76, 956, 1014
 MARISSAL : 3, 75, 119, 138, 184, 192, 331,
 451, 574, 780, 794, 865, 999, 1015
 MARLE : 649
 MARLIER : 24, 317, 637
 MARLIERE : 649
 MARLY : 51, 232, 601
 MARLY (DE) : 232, 601
 MAROTTE : 767
 MAROTTIN : 305, 374, 586
 MARQUANT : 399, 488, 589, 892
 MARSILLE : 286, 359, 494, 543, 920, 286,
 355
 MARSILLES : 157, 180, 378, 393, 714, 766,
 768
 MARTEL : 15, 106, 159, 168, 242, 292, 335,
 363, 422, 468, 549, 571, 668, 708, 761, 764,
 883, 893
 MARTHE : 842
 MARTIN : 217, 244, 251, 475, 476, 699, 889
 MASCLEF : 442
 MASEMIN : 254, 255, 359
 MASQUELLE : 54
 MASSART : 711
 MASSEMIN : 315, 674, 677, 691, 700, 878,
 966
 MASSET : 870
 MASSIET : 901
 MATENAIRE : 328
 MATISSART : 40, 440
 MATON : 205, 237, 526, 896
 MATTON : 526
 MAUBAILLY : 220
 MAUCLER (DE) : 688
 MAUCLES (DE) : 267, 873
 MAUDUIT : 109
 MAUFFET : 523
 MAYOUL : 290, 523, 561, 641, 661, 832
 MAZIERES : 678, 693
 MEAUX : 104
 MECQUIGNION : 557
 MECQUIGNON : 169, 228, 363, 446, 471,
 509, 631, 812, 829
 MECQUINION : 768
 MECQUINON : 768
 MEESE : 440
 MEEZEMAECCKER : 435
 MELDEMAN : 5
 MELDEMAN (DE) : 5
 MELIOT : 937
 MELLOIS : 661
 MELLOY : 661
 MEQUIGNION : 176, 579, 580
 MEQUIGNON : 228, 841
 MEQUINION : 766
 MERCHIER : 1012
 MERCHIER (LE) : 355, 717, 892
 MERCHIER (LE) : 108, 264, 854
 MERLEING : 177
 MERLEN : 54, 61, 93, 96, 107, 157, 233,
 355, 399, 404, 599, 706, 709, 815, 841, 861,
 875, 878, 891, 1023
 MERLENG : 96, 891
 MERLIN : 157, 355, 814
 MESQUIGNION : 614
 MESQUIGNION (DE) : 614
 MESQUINION : 911
 MEURIN : 156, 344
 MEUSNIER : 52
 MEZEMACRE : 225
 MICHAU : 321, 1009
 MICHEL : 336, 738
 MICHELS : 114, 370, 558, 561, 562, 597,
 606, 612, 934, 942, 978
 MICHIELS : 22, 41, 47, 59, 67, 82, 110, 121,
 128, 151, 201, 249, 268, 366, 375, 408, 479,
 492, 516, 523, 561, 612, 630, 788, 820, 842,
 850, 934, 966, 981
 MICQUIGNON : 584
 MIELLET : 252, 500, 944
 MIEZE : 460
 MIL : 651
 MINART : 502, 509
 MINOT : 1016
 MINOTTE : 481, 735, 1016
 MOENTACK : 9, 888, 992
 MOIFFET : 72
 MONBAILLY : 890, 953
 MONCHEAULX (DE) : 627
 MONCHEAUX (DE) : 627
 MONCHY : 979
 MONCHY (DE) : 844, 979
 MONEL : 279
 MONELLE : 979
 MONROY : 37
 MONSCHENAM : 851
 MONSIGNY : 1023
 MONSIGNY (DE) : 1023
 MONT ST ELOY (DU) : 344
 MONTACK : 848
 MONTACQ : 518, 743
 MONTACQUE : 9
 MONTHOIS : 75
 MORAN : 216
 MORDAS : 583
 MOREL : 84, 103, 164, 230, 281, 285, 321,
 401, 426, 428, 468, 578, 586, 614, 785, 832,
 894, 914, 988, 914
 MORIAVAL : 209
 MORIENCOURT : 37
 MORIONVAL : 727
 MORLENCOURT (DE) : 599
 MORLET : 422
 MORONVAL : 11, 17, 250, 486, 522, 11
 MORTAINE : 1016
 MORTIER : 48
 MOTHERON : 487
 MOTTE : 451
 MOTTE (DE LA) : 922
 MOUCHE : 542
 MOULART : 429, 463
 MOULIN : 525
 MULLEMEESTER : 901
 MUSBART : 811, 879
 MUSNIER (DE) : 486
 MUSSART : 585
 NACTERGAL : 346
 NAESE : 199, 200
 NAGTREGAL : 346
 NAQUIER : 961
 NEDONCHEL : 462
 NELLES (DE) : 5
 NEPVEU : 111, 937, 990
 NEUDIN : 349, 472
 NEUVILLE (DE) : 953, 985
 NEVELINCQ : 808
 NICOLE : 49
 NICOLLE : 462, 611, 834, 837
 NIEPCE : 157, 355, 845
 NIEUWENHEUSE (DE) : 956
 NIEUWENHUISE : 364
 NIEUWENHUYSE (DE) : 81
 NIEUWISE : 364
 NOBLE (LE) : 902
 NOEL : 812
 NOEUDIN : 28, 825
 NOEUFEGLISE (DE) : 747
 NOEUF RUE : 791
 NOEUF RUE (DE) : 232
 NOEUFVILLE : 297, 437
 NOEUFVILLE (DE) : 268, 297, 388, 577,
 920
 NOEULX : 754
 NOEUVUE RUE (DE) : 601
 NOEUVILLE (DE) : 930, 953
 NOEUX : 34, 562, 276
 NOLACHE : 352
 NONART : 443
 NONCKERS : 380
 NOREUX : 272
 NORMAN : 97, 140, 238, 728
 NORMAN (LE) : 728
 NORMAND : 97
 OBERT : 68, 87, 210, 214, 275, 383, 444,
 994
 OBIN : 53
 OBRON : 609
 OBRY : 932
 OEUILLET : 335, 808, 987
 OEULLIET : 16, 825, 987
 OEULLIET : 825
 OGIER : 25, 40, 41, 50, 68, 97, 107, 142,
 238, 280, 293, 436, 663, 815, 818, 819, 830,
 849, 926, 954, 991
 ONARE : 957, 994
 OSSART : 936
 OUDART : 909
 OULTREMAN : 263
 OULTREQUIN : 818
 OUSSELIN : 1000
 OUTERS : 927
 OUTHEER : 991
 OUTREQUIN : 8
 OVERBECQUE : 452
 PACQUE : 130
 PACQUIER : 471, 550, 968
 PAGARD : 1020
 PAGART : 158, 161, 194, 262, 427, 493,
 613, 614, 714, 715, 726, 745, 806, 831, 847,
 881, 906, 921, 929, 985, 1018
 PAGE : 552, 952
 PAIELLE : 175
 PAIELLEVILLE : 121
 PAIELVILLE : 923
 PAILLART : 216, 447, 501
 PAILLIARD : 501
 PAILLIART : 405
 PAINIER : 997
 PALFART : 27, 173, 239, 296, 495, 769, 895
 PAMEL : 118, 751, 892, 1021
 PAN (DE) : 627
 PAN (DE) : 340, 349, 682, 762, 806
 PAPEGAY : 187, 293, 906, 916
 PAPPE : 607
 PARENT : 346, 446, 449, 585, 708, 763,
 808, 879, 929, 943
 PARENTY : 227
 PARENTY (DE) : 227
 PARIS : 431, 731, 742, 757, 963
 PARIS (DE) : 91, 384, 397, 963
 PARISSET : 650
 PARISIS : 48, 79, 535, 615, 731, 755, 821,
 860
 PARMENTIER : 241
 PASCHAL : 305, 586
 PASCOULT : 634
 PASQUAL : 374
 PASQUIER : 316, 471, 876, 904, 951
 PASTOULT : 446
 PASTOUT : 367, 907
 PATEY : 803
 PATINIER : 406, 997
 PATOIR : 930
 PATOIRRE : 930
 PATOU : 447, 730
 PATOUT : 449, 816
 PATTE : 972, 981
 PAUCHEL : 618
 PAUCHET : 97, 120, 130, 144, 333, 477,
 618, 964, 1013
 PAUCHEZ : 40
 PAYELLE : 199, 543
 PAYELLEVILLE : 496, 842, 923
 PAYEN : 33, 345, 360
 PECQUER : 703

PECQUEUR : 125, 160, 252, 361, 388, 688,
 703, 709, 794, 854, 341, 388
 PELET : 57
 PELICORNE : 337, 409
 PELLETTIER : 14
 PELTIER : 61, 216, 667
 PENANT : 131, 486, 522, 798, 936
 PENANT (DE) : 74
 PENARANDA (DE) : 807
 PENERANDA (DE) : 852
 PENET : 746, 747
 PENIN : 90, 137, 517
 PENIN (DE) : 137
 PENION : 212
 PEPIN : 122, 305, 372, 374, 380, 586, 845
 PEPLU : 33, 183, 876, 982, 541
 PEPPIN : 219, 1016
 PERDU : 160, 722
 PERELOO : 552
 PERLES : 500
 PERONNE : 388
 PERSONNE (DE LA) : 643
 PERTRIX : 581
 PERUCQ : 1016
 PETIT : 28, 140, 193, 349, 370, 472, 640,
 714, 772, 797, 370, 654
 PETIT (LE) : 38, 131, 221, 225, 257, 444,
 481, 584, 603, 631, 673, 745, 756, 760, 789,
 817, 823, 861, 876, 882, 947, 991
 PETIT CAMBRAY (DU) : 857
 PETRACHE : 958
 PETREL : 224, 266, 637
 PETT (LE) : 947
 PEUVREL : 1001
 PICAUVET : 420, 932
 PICOTIN : 208, 808, 853
 PICQ : 617
 PICQUAVET : 932
 PICQUELAERE : 591
 PICQUELAIRE : 705
 PICQUET : 23, 99, 461, 646, 712, 989
 PIDOU : 994
 PIDOUX : 739
 PIE : 923
 PIERS : 34, 158, 161, 254, 255, 330, 491,
 674, 901, 953, 971, 855, 862
 PIETEERSWANS : 939
 PIETERSOONE : 499
 PIETERSUWANS : 411
 PIETERSWANS : 179, 616, 656, 925
 PIETRESUWANS : 310
 PIGACHE : 26, 64, 819, 1005, 1021
 PIGNION : 795
 PIGNON : 166, 195, 709, 795, 836, 841, 911
 PIGOUCHE : 35
 PIGOUCHE : 332, 526, 599
 PIL : 197
 PILE : 28
 PILLE : 312
 PILLET : 569
 PINGRENON : 62, 555, 618, 635, 759, 777,
 787
 PINION : 911
 PINTÉ : 249
 PINTÉLAIRE : 873
 PIPELART : 278, 734
 PIPPELAERE : 198
 PIPPELART : 473, 967
 PIPPEMONT (DE) : 181
 PIPPEMONT (DE) : 181, 660
 PIRA : 982
 PLAIOU : 126, 228, 815
 PLATEAU : 509
 PLATEL : 551
 PLATIAU : 501, 768
 PLATTEAU : 366, 766, 829
 PLAYOU : 126, 228, 749
 PLAYOULT : 405, 721, 723
 PLET : 474
 PLOIART (DE) : 542
 PLOICH (DU) : 239
 PLOIHAY : 165
 PLOUICH (DU) : 854
 PLOYART : 604
 PLOYART (DE) : 542
 POCHET : 144, 686, 964, 686
 POCHEZ : 25, 538, 539, 733
 POCHOL : 291
 POCQUES : 452
 PODEVIN : 825, 842
 POIDEVIN : 121, 751
 POIRY : 759
 POISSONNIER : 600
 POITAU : 354, 521
 POITEVIN : 333, 433
 POIX (DE) : 98, 527, 531
 POLLETTE : 209
 POMART : 103, 115, 582, 606, 874
 PONT (DU) : 739
 POORTRE (DE) : 862
 POIOEUL : 365
 PORTENARE : 405, 721, 894
 PORTENART : 369
 POSTEL : 322, 771, 871
 POTEAU : 354
 POTTEAU : 310
 POTTEZ : 68
 POTTIER : 278, 645, 676
 POUBEL : 807, 852
 POUILLIE : 749
 POUILLET : 942
 POUVILLON : 140
 PRA : 329
 PRADELLE : 507
 PREILLES (DE) : 13
 PRELLE (DE) : 564
 PREUDHOME : 362, 502, 839
 PREVOST : 167, 194, 195, 313, 536, 640,
 860, 917, 955, 961, 988
 PREVOST (LE) : 233, 693, 751, 836
 PREY (DU) : 792
 PRIEUR : 598, 734
 PROVENSIER : 557
 PRUVOST : 33, 41, 78, 98, 139, 167, 179,
 247, 307, 356, 371, 447, 470, 478, 523, 596,
 600, 686, 699, 701, 713, 718, 742, 774, 829,
 951, 957, 964, 987, 988, 994, 718
 PRUVOST (LE) : 473, 600, 678
 QUENDALLE : 755
 QUENET : 219
 QUENOY (DE) : 134
 QUENTOIS : 935
 QUERCAMP : 96, 706, 740
 QUERCAMP (DE) : 740, 946
 QUEREWALLE : 59
 QUERLINDRE : 985
 QUERNAL : 469
 QUERNISER : 375
 QUESTRE (LE) : 599
 QUETELARE : 248
 QUEVAL : 88, 120, 163, 185, 231, 351, 403,
 417, 452, 461, 498, 540, 656, 691, 763, 783,
 801, 811
 QUEVAL (LE) : 290
 QUEVILLART : 707
 QUEVILLIART : 814
 QUIENVILLE (DE) : 135
 QUILLEWALLE : 453
 QUINTIN : 77, 431, 731, 884, 963
 QUINTOY : 141
 RABAU : 981
 RACHINE : 407, 895
 RACHINNE : 27, 495
 RACQUINGHEM (DE) : 190
 RACQUINGHEM : 528, 952
 RACQUINGHEM (DE) : 525, 528, 765, 893
 RAIMACRE : 101
 RAME : 254
 RAMS : 515
 RANS : 254
 RAOULT : 801, 801
 RAPE : 9
 RAPPE : 241, 931
 RAULERS (DE) : 644
 RAULT : 999
 RAUT : 702, 999, 999
 RAVIER : 165
 RAYMACRE : 101
 REAM : 716
 REANT : 160, 319, 400, 928
 REANT (LE) : 501
 REAUHOUL : 210
 REBREVET (DE) : 308
 RECOURT (DE) : 521
 REGNIER : 69, 87, 440, 544, 634, 834, 977,
 1001
 REIGNIER : 87
 REMBERT : 181
 REMINGHEM (DE) : 298, 567, 679, 719
 REMON : 508
 REMONT : 150, 508
 REMY : 360
 RENIER : 87, 254, 491
 RENTY (DE) : 165, 284
 RENTY (DE) : 165, 284, 577, 832, 942
 RETAINE : 51, 352, 520
 REUGIER : 610
 REVERY : 75
 RICART : 551
 RICEBOURCG : 122
 RICHART : 359
 RICHEBE : 3, 184, 331
 RICKEBUSCH : 326
 RICQUEBOURCQ : 578
 RICQUELIN : 42
 RICQUELIN (DE) : 42
 RICQUELIN (DE) : 42
 RICQUEMBOURG : 1009
 RIETZ (DU) : 480, 1014
 RINGHIER : 259, 729
 RINGUIER : 729
 RISBOURCG : 898
 RISBOURG : 845, 960
 ROBAIS : 877
 ROBBE : 208, 300, 512, 633, 1018
 ROBBIN : 544, 547
 ROBE : 112, 113, 277, 468, 572
 ROBECQUE (DE) : 526
 ROBERT : 219, 371, 414, 503, 664, 750,
 791, 859, 1000, 1015
 ROBERTY : 68
 ROBILIART : 404
 ROBILIART : 364, 404, 1013
 ROBIN : 543, 544, 547
 ROBINS : 56, 153, 271, 286, 287, 370, 384,
 426, 469, 726
 ROBINS (DE) : 91
 ROBLES (DE) : 641
 ROCHE : 351, 834
 ROELOF : 40
 ROELS : 81, 159, 202, 204, 340, 364, 458,
 486, 522, 525, 554, 597, 619, 682, 685, 696,
 801, 977
 ROERE : 330
 ROGER : 480, 639
 ROGEVILLE : 893
 ROGIER : 135, 239, 345, 517, 735, 736, 737,
 738, 892, 1016, 239, 540
 ROGREVE : 853
 ROISEAU : 484
 ROLAND : 93, 875, 891, 1003
 ROLLAND : 176, 654, 905
 ROME : 412
 ROMELS : 383
 ROMOND : 922
 ROMONT : 922
 RONCOURT : 960
 RONIER : 865
 RONVILLE (DE) : 922
 ROSEAU : 138, 266, 391, 484, 524, 773
 ROSSIGNOL : 455
 ROSSIGNOL : 456
 ROUCOURT : 898
 ROUPY (DE) : 95, 226, 252, 267, 341, 688,
 794, 854, 873
 ROUSSART : 156
 ROUSSEAU : 207
 ROUSSEL : 74, 93, 727, 752, 986
 ROUY : 44

ROYE : 546
 ROZE : 139
 RUFFIN : 654, 872
 RUY : 274, 320
 SAGOIT : 214
 SAGOT : 58, 293, 312, 646, 707, 903, 911, 915, 983, 996
 SAINT MARTIN (DE) : 509
 SAINT POL (DE) : 501
 SAISON : 835
 SARADIN : 52
 SARRA (DE) : 179, 310, 411, 616, 656, 925, 939
 SARRAS : 656
 SARRE (DE) : 616
 SAUCISSE : 202
 SAULTY (DE) : 429, 819
 SAUVAIGE : 180
 SAUWIN : 79, 149, 845
 SAVRE : 738
 SCACHT : 916
 SCAHT (DE) : 916
 SCAHT (LE) : 916
 SCAPMAN : 145, 147, 210, 481, 835
 SCELLIER : 397, 754
 SCHETTE : 329
 SCHOONHERE : 326
 SCODITS : 639
 SCOTE : 79
 SCOTTE : 79, 87, 323, 949, 87
 SCOTTEY : 87, 342
 SCRIVE : 333
 SEBAULT : 72
 SECOND : 752
 SEGARD : 650
 SEGART : 48, 257, 446, 471
 SEHU : 436, 687
 SEILLIER : 488
 SELIER : 649
 SELINCART : 172, 415
 SELINGUE : 719, 978
 SELINGUES : 719
 SELLIER : 2, 167
 SENART : 901
 SENDEVOET : 499
 SENELLART : 851, 851
 SENEQUIN (DE) : 192
 SENESCHAL : 409
 SENICOURT : 116, 188, 366
 SENICOURT (DE) : 116, 188, 393
 SENLECQ : 687
 SENLECQUE : 470
 SENTEIN : 356
 SENTIN : 356
 SERBON : 129
 SERGEANT : 223, 793, 844, 622, 793
 SERGEANT (LE) : 109, 110, 249, 251, 277, 336, 370, 408, 479, 523, 561, 602, 606, 623, 630
 SERGEANT (LE) : 59, 209
 SERGENT (LE) : 622
 SERNICLAY : 864
 SERVAIS : 295, 617
 SETAIN : 430
 SIBRELIN : 118
 SIMON : 353, 598, 691, 996, 1011
 SINTOAN : 91
 SINTOAN (DE) : 91
 SKINZELT : 91
 SLINGUE : 795
 SMET : 270, 368
 SMY (LE) : 730
 SOHIER : 932
 SOINE : 413, 572
 SOIRON : 144
 SONMAIN (DE) : 453
 SOUDAIN : 131, 693, 878, 928
 SOUDAN : 582, 678
 SOYANE : 440
 SPENEULT : 222
 SPENEUX : 946
 ST JEAN (DE) : 40
 ST MARTIN (DE) : 469, 471, 631, 766, 768, 829, 968
 ST OMER (DE) : 63
 ST OMER (DE) : 63
 STALINS : 101
 STAMPE : 454
 STAPPEUR : 851
 STEL : 385, 815
 STEMPLE : 574
 STERCKEMAN : 36
 STEVEN : 552, 948
 STEVENOTTE : 593
 STOPIN : 810
 STOTECARNE : 2
 STOTMAN : 553
 STURME : 176
 STURNE : 368, 370
 SURCQUES (DE) : 379
 SURELLE : 25, 40, 130
 TACHE : 691
 TACON : 665
 TAFFIN : 21, 178, 512, 593, 634, 1019, 650
 TAHON : 440, 1013
 TAIENGHEM : 880
 TAILLEUR : 136, 825
 TAILLEUR (LE) : 116, 549
 TAILLIEUR : 565, 993
 TALLEMEN : 165
 TALLEU : 750
 TAMPERE : 53, 88, 133, 315, 422, 571, 753, 883
 TANT : 620
 TANTE : 826
 TARTARE : 60, 223, 264, 266, 277, 282, 466, 604, 910, 913, 969
 TARTARRE : 264, 442, 646, 989
 TASART : 420
 TASSART : 39, 334
 TASSOU : 427
 TAVERNE : 39, 713, 761, 932
 TAYGHEM : 610
 TELLIER : 23, 594, 769, 949, 989
 TERY : 960
 TESTART : 454, 456, 763, 957, 994
 TESTELIN : 691
 TESTU : 504
 TETART : 727
 TETTART : 957
 TEVE : 706
 THELIER : 51, 285, 699
 THELLIER : 839
 THELYER : 769
 THERET : 392
 THIBAU : 468, 595
 THIBAUT : 16, 146, 159, 283, 405, 490, 595, 615, 668, 967
 THIBAUT : 88, 595
 THIEBAULT : 620
 THIEMBRONNE : 360
 THIENBRONNE : 426
 THIENBRONNE (DE) : 346
 THIENNES (DE) : 114, 201, 344
 THIENNES (DE) : 114, 201
 THIEUILLIER (LE) : 904
 THIEULIER : 60, 285
 THIEULIER (LE) : 60, 608
 THIEULLIER : 51, 191, 218, 242, 486, 522, 604, 900, 997
 THIEULLIER (LE) : 604, 816, 910
 THIRAN : 439, 506, 523
 THIRANT : 64, 232, 523, 582, 858
 THIRET : 395
 THOBOIS : 447
 THOMAS : 229, 449, 587, 758
 THOREL : 340, 800, 856
 THORILLION : 846
 THORILLON : 846
 THUILLIER : 316, 904
 THUIN : 396, 405, 968
 THULIER : 737
 THULLIER : 715
 THUN : 953
 TIBAUT : 676
 TICQUET : 696
 TILCQUES : 169, 437
 TILCQUES (DE) : 437
 TINCTELLIER : 807
 TINTELLIER : 852
 TIRANT : 424, 767
 TITELOUZE : 404, 496, 596, 711, 814, 866, 979, 496
 TITTREN : 555
 TOLOMEY : 854
 TONNOIRE : 387, 809
 TOREL : 340
 TORILLON : 217
 TORRIS : 808
 TOURE (DE LA) : 988
 TOURRE (LA) : 980
 TOURSEL : 221, 375
 TOUZART : 122, 345, 845, 1019
 TRAUDEL : 580
 TRENQUANT : 4
 TRIBOULET : 17, 17
 TRICQUET : 276, 293, 342, 557, 964
 TRIGNEUR : 896
 TRISSE : 504
 TRISTE : 262, 337, 427
 TRISTRAN : 948, 965
 TRIXON : 212
 TRONCQUET : 73
 TROUSET : 640
 TRUQUENARE : 957
 TRUTENAIR : 763
 TRUTENAIRE : 763, 957
 TRUTTENAIRE : 763
 TUEUR : 872
 TUILLIER : 715
 TULLIER : 285
 TURCK (DE) : 31
 TURLU : 906
 TURQUET : 980
 TUZELE : 491
 VAAST : 172, 418
 VACQUERYE : 501
 VACQUERYE (DE LA) : 501
 VAECH : 803
 VAILLANT : 4, 228, 951
 VAL (DU) : 751
 VAL (DU) : 751, 757
 VALIER : 85
 VALIERE : 461
 VALLE : 367, 693
 VALLEE : 451, 520, 691, 693, 736, 878
 VALLEE (DE) : 47
 VALLIANT : 4
 VAN EECHOUT : 617, 919
 VAN GREVELINGUE : 383
 VAN HOUTE : 547
 VAN HOUTTE : 547
 VAN WALSCAPPEL : 326
 VAN WORMHOUT : 973
 VANBOSCH : 521
 VANDALLE : 857
 VANDEBOSQUE : 87
 VANDENBERGHE : 111
 VANDENBOCQ : 353
 VANDENBOSCH : 243, 354, 874
 VANDENBOSCHE : 8, 354, 838, 918
 VANDENBOSCH : 229
 VANDENBOSCH : 546
 VANDENBOSQUE : 20, 87, 531, 869
 VANDENBOSSCHE : 48, 80, 82, 438, 521, 835
 VANDENDRIESCHE : 356
 VANDENKERKOVE : 689
 VANDENVYNERE : 499
 VANDERCOLME : 877
 VANDERFOSSE : 752
 VANDERHALLE : 258
 VANDERNART : 462
 VANDERSTATEN : 97
 VANDERSTRAETE : 938
 VANDERSTRAETEN : 988
 VANDERSTRATEN : 787
 VANDERVLUET : 251

VANDERWALLE : 114
 VANDESTRAETEN : 62, 465, 635
 VANDESTRATEN : 66, 913
 VANDOL : 67
 VANDOLRE : 819, 925, 934
 VANDONNE : 985
 VANDOSME : 930
 VANDRIES : 356, 430
 VANGAURE : 419, 863
 VANHACQ : 716
 VANHOOVE : 190
 VANHOST : 371
 VANHOULT : 916
 VANHOOUTHORNE : 257
 VANHOUTTE : 108, 108
 VANHOVE : 412
 VANIER : 583
 VANOST : 113, 376, 781, 782, 802
 VANROURE : 818
 VANVEILLE : 548
 VANVINCK : 541
 VANVINCQ : 464
 VANZELLER : 695, 758
 VAREL : 305
 VARET : 374
 VARGELOT (DE) : 957, 994
 VARLET : 61, 781
 VAS : 17
 VASSEUR : 19, 59, 183, 293, 312, 359, 368, 485, 558, 568, 620, 792, 979
 VASSEUR (LE) : 5, 13, 438, 564
 VEILLIER (DU) : 654
 VENICQ : 169
 VERAGHE : 451
 VERBEST : 90, 315, 534, 576, 646, 718, 883, 885
 VERBESTE : 675
 VERBRIGUE : 329
 VERBRIGUES : 329
 VERCOUSTRE : 56, 63, 110, 133, 151, 292, 375, 392, 590
 VERCOUTRE : 464
 VERCRUCE : 183
 VERDENOIE : 809
 VERDENOY : 387
 VERDOYE : 284
 VERDURE (DE LA) : 17
 VERECKE : 437
 VERGELOT : 141
 VERGRIETE : 110, 375
 VERGRIETTE : 110
 VERHILLE : 901
 VERNALDE : 822
 VERNALLE : 185, 290, 811, 875
 VERON : 63, 279, 913
 VEROURE : 254, 255, 290, 663
 VERROUR : 671
 VERROURE : 142, 619, 663, 970
 VERROUS : 63, 152, 376, 802
 VERVAL : 148
 VESTU : 896
 VETU : 170, 210
 VICHERY : 501
 VIDELAINE : 159, 325, 389, 897
 VIDOR : 1, 168, 594, 866
 VIEFVILLE (DE LA) : 442
 VIELLART : 629
 VIELLIART : 646, 718
 VIERLOET : 363
 VIGNON : 149
 VILAIN : 45, 104, 579
 VILLAIN : 45, 51, 447, 616
 VINCENT : 26, 162
 VINGLAR : 777
 VINIET : 227
 VION : 138, 148, 727, 937
 VIRON : 917
 VIROU : 209, 362
 VISCHERY : 501
 VISOCQUE (DE) : 896
 VISSE : 816
 VITRY : 371
 VITS : 383
 VITSE : 383
 VITTU : 896
 VITU : 837
 VIVIEN : 599, 646, 653
 VIVIER : 421, 716
 VLOO (DE) : 795
 VOICTURIER : 903
 VOLLE : 912
 VOLSPET : 35
 VOLSPETTE : 35
 VOSPET : 921
 VRAY (LE) : 457, 514
 VRIMOULT : 937
 VROLANT : 557
 VROMELINCK : 267
 VROMELINQUE : 688
 VROMELINQUES : 688
 WACTENDONCK (DE) : 482
 WAILLEHE (DE) : 507
 WALLAERT : 569
 WALLARD : 814
 WALLART : 211, 424, 490, 549, 569, 582, 661, 814
 WALLEE (DE) : 47
 WALLEHE (DE) : 497
 WALLEINS : 624
 WALLERA : 604
 WALLERICK : 464
 WALLERICQ : 145, 486, 522, 772, 936
 WALLERICQUE : 772
 WALLET : 117, 246, 474
 WALLEUX : 704, 728, 939
 WALLEUX (DE) : 728, 849, 874, 949
 WALLOIS : 172, 232, 415, 418
 WALLOIX : 172
 WALRICQ : 185
 WAMIN : 582
 WANDONNE : 446
 WANDONNE (DE) : 17
 WANDONNES (DE) : 401
 WANDOSME (DE) : 462
 WARIN : 48
 WARINGHEM : 470, 687
 WARINGHEM (DE) : 687
 WARO : 567, 679
 WARON : 1019
 WATEL : 222, 748, 792, 1012
 WATERLO : 34
 WATERLOP : 568
 WATREL : 208
 WATTEL : 490, 632, 642, 792, 950
 WATTERICQ : 936
 WATTEZ : 325
 WATTREL : 208
 WAVERANS : 548
 WAVRANS : 24, 113, 117, 655, 806
 WAVRANS (DE) : 112, 113, 117, 300, 304, 339, 475, 525, 655, 681
 WENDIN : 915
 WEPIER : 223, 312
 WEPIERRE : 911
 WEPPIER : 1012
 WERBEST : 700
 WERBIER : 8, 223, 839, 926, 941
 WEZ (DE) : 47
 WIDEBIEN : 634, 650
 WIDEBIEN (DE) : 341, 453, 634
 WIDELAINE : 12
 WIGNERON : 955
 WILLEQUIN : 93
 WILLERON : 497
 WILLERVAL (DE) : 730
 WILLIERS : 743, 778
 WILQUIN : 500, 609, 886
 WIMILE : 102, 969
 WIMILLE (DE) : 620, 969
 WINDIN : 824
 WINEBROIT : 869, 252
 WINOCQ : 339
 WINS : 392
 WINTERBERT : 653, 958
 WINTREBEERE : 413
 WINTREBERT : 15, 50, 421, 706, 824, 958
 WISSERIS : 36, 617
 WISSERIS (DE) : 36
 WISSOCQ (DE) : 120
 WISSOCQUE (DE) : 526
 WOORM (DE) : 62, 91, 635, 721, 787, 829
 WORM (DE) : 91
 WORMES (DE) : 62
 WOUTZ : 629
 WULDERE (DE) : 120
 WUSTEN : 732
 YECKE : 711
 YEULX : 336, 977
 YEWELS : 435
 ZEELS : 145, 147
 ZEGHERS : 464, 918
 ZEGHES : 359
 ZEGRE : 145, 833, 977
 ZEGRES : 147, 921
 ZELS : 878
 ZENNEQUIN : 312, 1012
 ZIEPE : 880
 ZIEPPE : 880
 ZUNEQUIN : 318, 416
 ZURLISSE : 728

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

<https://fr.geneawiki.com/index.php/>

Fonds Yves Lemaire

Sommaire :

Reconnaisances 1681-----99 actes--N° 1 à 99-----pages 1 à 9

Reconnaisances 1682-----134 actes--N° 100 à 233-----pages 9 à 20

Reconnaisances 1683-----126 actes--N° 234 à 359-----pages 20 à 31

Reconnaisances 1684-----106 actes--N° 360 à 465-----pages 31 à 40

Reconnaisances 1685-----110 actes--N° 466 à 575-----pages 40 à 49

Reconnaisances 1686-----129 actes--N° 576 à 704-----pages 50 à 60

Reconnaisances 1687-----101 actes--N° 705 à 805-----pages 60 à 68

Reconnaisances 1688-----69 actes--N° 806 à 874-----pages 69 à 74

Reconnaisances 1689-----78 actes--N° 875 à 952-----pages 75 à 81

Reconnaisances 1690-----71 actes--N° 953 à 1023-----pages 82 à 87

Index par Mr CHOVAUX-----pages 88 à 99

Total 1023 actes.

Actes Relevés et Réalisé par Yves LEMAIRE

[https://fr.geneawiki.com/index.php/
Fonds_Yves_Lemaire](https://fr.geneawiki.com/index.php/Fonds_Yves_Lemaire)